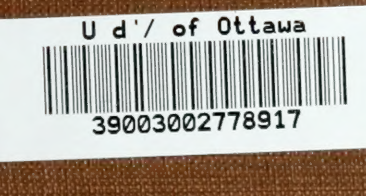
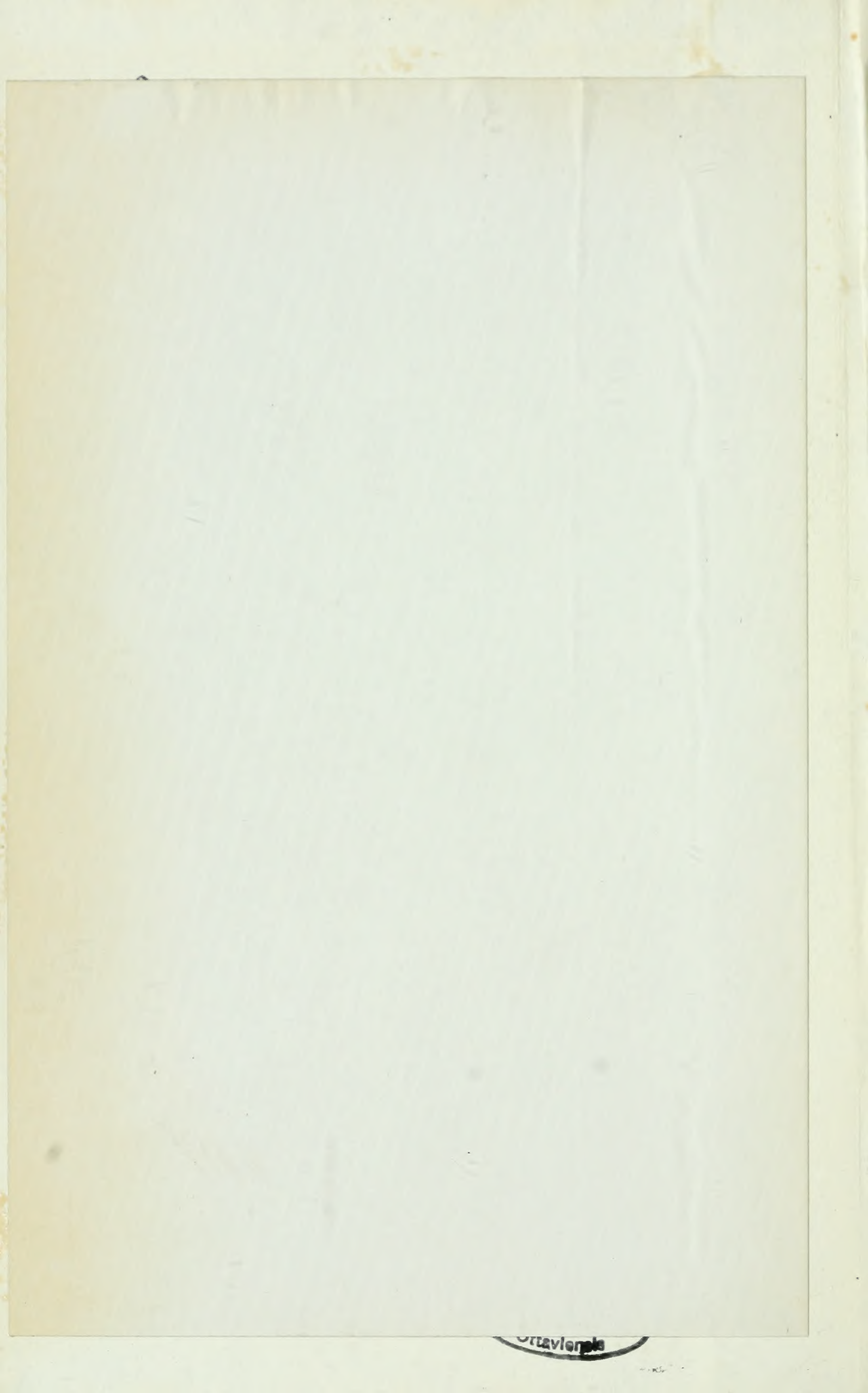

U d'/ of Ottawa
39003002778917





# DICTIONNAIRE

DES

# FAMILLES FRANÇAISES

## ANCIENNES OU NOTABLES

*A la fin du XIX^e^ siècle*

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

*200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.*

---

N° 13

Chaix d'Est-Ange.

# DICTIONNAIRE

DES

# FAMILLES FRANÇAISES

## ANCIENNES OU NOTABLES

*A la fin du XIXe siècle*

PAR

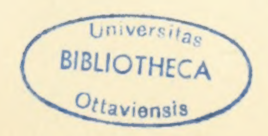
C. d'E.-A.

TOME PREMIER

A-ATT

ÉVREUX
IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY
4, RUE DE LA BANQUE, 4

1903



# AVANT-PROPOS

Le but de ce livre est de donner une notice succincte sur toutes les familles nobles ou d'apparence noble qui ont existé en France dans les dernières années du XIX$^{e}$ siècle ; on a cru devoir étendre ce travail à un certain nombre de ces familles de haute bourgeoisie dont l'histoire demeure liée à celle de leur pays et dont quelques-unes ont su acquérir une illustration que bien des familles nobles pourraient leur envier. Un ouvrage de ce genre ne saurait être complet : il est impossible de ne pas omettre quelques familles nobles dont les représentants ont cessé d'habiter la France ou qui sont tombées dans une telle obscurité qu'on en perd la trace. Il s'est trouvé aussi un trop grand nombre de familles, non nobles pour la plupart, sur lesquelles on n'a pu se procurer que des renseignements plus ou moins insuffisants.

Quant aux erreurs qui auront pu se glisser, le lecteur voudra bien les excuser, car rien n'a été négligé pour les éviter et pour assurer l'impartialité absolue de l'œuvre.

Dans chaque notice on s'est efforcé d'indiquer l'origine de la noblesse et des titres nobiliaires de chaque famille, la date des jugements de maintenue dont elle a pu être l'objet lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, le lieu où elle a pris part aux assemblées de la noblesse en 1789, les principales illustrations, les principales alliances.

Il a paru inutile à l'auteur d'accompagner son travail déjà si con-

sidérable d'une histoire des classes nobles en France; une pareille entreprise l'aurait mené trop loin. Ce sujet a, du reste, été souvent traité avec succès et le lecteur pourra trouver tous les renseignements désirables dans les ouvrages spéciaux qui lui ont été consacrés.

---

# PRINCIPALES SOURCES

## CABINET DES TITRES

Armorial général de 1696.
Divers manuscrits de d'Hozier.
Manuscrits de Chérin.
Dossiers Bleus.
Preuves de noblesse pour les pages du Roi, pour le service militaire, pour la maison royale de Saint-Cyr.
Diverses recherches de la noblesse.
Barcilon. — Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon.
Abbé de Lespine. — Manuscrits sur le Périgord.
Généalogies des maîtres des requêtes, manuscrit du XVIII[e] siècle.

## IMPRIMÉS

Père Anselme. — Histoire généalogique de la maison de France et des Grands officiers de la Couronne.
La Chesnaye des Bois. — Dictionnaire de la Noblesse.
Saint-Allais. — Nobiliaire universel.
Lainé. — Archives de la noblesse, contenant les nobiliaires de diverses provinces. — Dictionnaire véridique.
Chevalier de Courcelles. — Histoire généalogique des pairs de France.
Dom Betencourt. — Noms féodaux.
De la Roque et de Barthélemy. — Catalogue des gentilshommes ayant pris part en 1789 aux assemblés de la noblesse.
Almanachs Royaux.
Borel d'Hauterive et vicomte Révérend. — Annuaires de la noblesse.
Vicomte Révérend. — Armorial du premier Empire. — Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.
Rietstapp. — Armorial général.
Haag. — France protestante.
Comte du Chastel de la Howardries. — Généalogies Tournaisiennes.
Le Carpentier. — Histoire du Cambrésis.
De le Gorgue-Rosny. — Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines.

Mis de Belleval. — Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu.
De Magny. — Nobiliaire de Normandie.
Charpillon. — Dictionnaire historique des communes du département de l'Eure.
De Burey. — Archives heraldiques d'Evreux
Lebeurier. — Les anoblis de Normandie.
Potier de Courcy. — Nobiliaire de Bretagne.
Kerviler. — Biobibliographie bretonne.
Gontard de Launay. — Recherches généalogiques sur les familles des maires d'Angers.
Carré de Busserolles. — Familles nobles de Touraine.
Beauchet-Filleau. — Dictionnaire des familles du Poitou.
De la Morinerie. — La noblesse de Saintonge et d'Aunis aux Etats généraux de 1789.
Eschasseriaux. — Documents sur Saintes
Nadaud. — Nobiliaire du Limousin.
Tardieu. — Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne. — Dictionnaire de la Haute-Marche.
Bouillet. — Nobiliaire d'Auvergne.
O' Gilvy. — Nobiliaire de Guienne et Gascogne. — Nobiliaire de Normandie.
P. Meller. — Les anciennes familles dans la Gironde.
Comte de Saint-Saud. — Généalogies périgourdines.
De Froidefond de Boulazac. — Armorial du Périgord.
De Barrau. — Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue.
Vicomte de Bonald. — Documents généalogiques sur des familles du Rouergue.
Baron de Cauna. — Armorial des Landes.
Abbé Légé. — Les Castelnau de Tursan.
Abbé Haristoy. — La noblesse Bas-Navarraise.
De Jaurgain et de Dufau-Maluquer. — Armorial du Béarn.
Picamilh. — Statistique générale des Basses-Pyrénées.
De la Roque. — Armorial de la noblesse du Languedoc.
Brémond. — Nobiliaire Toulousain.
De Gigord. — Le Vivarais aux Etats généraux de 1789.
Comte Colonna de Césari-Rocca. — Armorial Corse.
Robert de Briançon. — Nobiliaire de la Provence.
Artefeuil. — Histoire héroïque de la noblesse de Provence.
Marquis de Boisgelin. — Esquisses généalogiques.
Pithon Curt. — Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin.
De Teule. — Chronologie des docteurs en droit civil d'Avignon.
De Faucher. — Syndics et consuls de Carpentras.
Baron de Coston. — Histoire de Montélimart et des familles qui l'ont habité.
Guy Allard. — Dictionnaire du Dauphiné.
Mis de Rivoire la Batie. — Armorial du Dauphiné.
Comte de Foras. — Armorial de Savoie.
Steyert. — Armorial du Lyonnais.
Broutin. — Familles nobles du Forez.
D'Assier de Valenches. — Ouvrages divers sur le Lyonnais.
Poidebard. — Notes sur le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais.
D'Arbaumont. — Armorial de la Chambre des comptes de Dijon.
De Lurion. — Nobiliaire de Franche-Comté. — Armorial de la Chambre des comptes de Dôle.
Guichenon. — Histoire de la Bresse et du Bugey.
De la Thaumassière. — Histoire du Berry.
Comte de Soultrait. — Armorial du Bourbonnais.

CHORIER. — État politique du Dauphiné.
DES GOZIS. — Le Montluçonnais.
LEHR. — Alsace noble.
PELLETIER. — Nobiliaire de Lorraine.
DE BOUTEILLER et DE BRAUX. — La famille de Jeanne d'Arc.
MICHEL. — Biographie du parlement de Metz.
DE CAUMARTIN. — Recherche de la noblesse de Champagne en 1666
GALIFFE. — Notices généalogiques sur les familles genevoises.
Intermédiaire des chercheurs et des curieux.
Revue de Saintonge et d'Aunis.
Abbé POIRIER. — Documents généalogiques sur Metz.

# DICTIONNAIRE

DES

# FAMILLES FRANÇAISES

---

## A

**ABADIE d'ARBOUCAVE, de SAINT-GERMAIN, de BARGUES, etc. (d').** Armes : *d'or à un arbre de sinople et un lévrier de gueules, accolé d'argent, attaché à l'arbre par une chaîne du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

Les noms d'Abbadie, d'Abadie, Dabbadie, etc., extrêmement répandus dans le Béarn et le pays Basque, y ont été portés par un grand nombre de familles bien distinctes les unes des autres et appartenant aux milieux sociaux les plus différents.

Celle qui donne lieu à cette notice, une des plus brillantes de la noblesse parlementaire de sa région, remonte par filiation à l'année 1538, date à laquelle son auteur maître Bertrand d'Abadie, avocat général d'Henri II, roi de Navarre, en son Conseil séant à Pau, rendit hommage pour sa seigneurie de Baleich et son abbaye séculière de Mastac à Jacques de Foix, lieutenant général dudit Roi et commissaire député par lui pour la réception des hommages des nobles du Béarn. Ce même personnage fit son testament en 1561 ; dans cet acte, il prend la qualification d'égrège monsieur maître Bertrand Dabadie, conseiller ordinaire, maître des requêtes et président tant au Conseil qu'en la Chambre des comptes de Navarre. D'après le jugement de maintenue de noblesse accordé en 1666 à ses descendants, il aurait été fils de noble Jean Dabadie et petit-fils de noble Guillaume-Arnaud d'Abadie sur lesquels on ne sait rien. Il eut pour fils monsieur maître Gratian d'Abadie, docteur ès droit, qui était dans la seconde moitié du XVI[e] siècle lieutenant général au siège de Saint-Sever ; celui-ci épousa Bertrande de Lalanne, héritière de l'abbaye séculière ou abbadie de Mant, des seigneuries d'Arboucave

et de Mongel. Leur fils, connu déjà sous le titre de baron d'Arboucave, entra le premier au parlement de Navarre où sa descendance ne cessa de se distinguer jusqu'à la suppression de ce parlement lors de la révolution.

Noble Daniel d'Abadie, baron d'Arboucave, et son cousin Isaac d'Abadie, Sgr de Saint-Germain, furent maintenus dans leur noblesse le 22 décembre 1666 par jugement de d'Ailhenc, subdélégué de l'intendant de Bordeaux Pellot, après avoir justifié leur filiation depuis 1538. Une branche de la même famille qui possédait les seigneuries de la Salle et de Cadarcet, au pays de Foix, fut maintenue dans sa noblesse sur preuves remontant à 1547 par jugements du 21 novembre 1699 et du 18 mars 1700 de M. le Pelletier, intendant de Montauban.

Henri d'Abadie d'Arboucave fut admis en 1703 dans l'ordre de Malte.

La famille d'Abadie s'est partagée en un certain nombre de branches qui se distinguaient par les surnoms terriens de Saint-Germain, d'Arboucave, de Bargues, et dont plusieurs se sont perpétuées jusque dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Les chefs de ces diverses branches étaient connus sous les titres de barons ou de vicomtes.

Jean-Pierre d'Abadie, chevalier, vicomte de Saint-Germain, Sgr de Saint-Germain-Labeyrie, François d'Abadie, Sgr baron haut justicier de la terre d'Arboucave, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

La famille d'Abadie a fourni des présidents et des conseillers au parlement de Navarre, des officiers, etc.

Principales alliances : d'Espalungue, de Barbotan, de Belsunce, de Poudenx, de Dampierre, de Malet, de la Faurie de Monbadon, d'Antras, de Lafutsun, de Laborde Lassalle, etc.

**ABADIE** (ou **DABADIE**) de **GOBERTIÈRE** (d'). Armes : *d'or à l'arbre de sinople et à un lévrier de gueules accolé d'argent, attaché à l'arbre par une chaîne du même ; au chef d'azur.*

Cette famille du Poitou semble par la similitude des armoiries vouloir se rattacher à la précédente.

Beauchet-Filleau en donne la filiation depuis Jean Dabadie, né en Béarn, qui se fixa en Poitou par son mariage en 1728 avec Marie-Anne Montaubin ; il fut père de René Dabadie, né en 1736, qui épousa Jacquette Garnier le 4 octobre 1760 et grand-père d'autre René Dabadie qui épousa en 1784 Julie Villeret. On ne voit pas que ces divers personnages aient porté de qualifications nobiliaires. On trouve cepen-

dant qu'un M. Dabadie, sieur de Sautonne, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Loudun, mais fit défaut ; outre que cette convocation ne serait pas une preuve absolue de noblesse, il est très possible que ce personnage ait appartenu à une des autres familles d'Abadie ou d'Abbadie qui ont existé dans cette région [1].

Eugène-René DABADIE, né le 15 mai 1820, petit-fils de René et de Julie Villeret, épousa le 12 avril 1847 Alphonsine Savin d'Orfond, fille d'une demoiselle de GOBERTIÈRE ; il en eut lui-même deux fils qui furent connus sous le nom de d'Abadie et dont le second, Roger Dabadie, marié en 1880 à Mlle de Beaufranchet a vainement demandé le 9 juin 1891 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Gobertière.

**ABADIE d'AYDREIN (de l')**. Armes : *de gueules à deux lions affrontés d'or rampant contre une montagne d'argent, au chef cousu d'azur chargé d'une colombe essorante d'argent.*

La famille de l'Abadie appartient à la noblesse de Gascogne où elle a possédé au diocèse de Dax une seigneurie de son nom.

La Chesnaye des Bois et les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle en font remonter la filiation suivie à Arnaud-Guilhem de l'ABADIE, Sgr dudit lieu, de Gamarde, de Castérat, qui épousa en 1463 Jeanne de Baylenx de Poyanne. Il en eut plusieurs fils dont l'aîné continua la descendance.

On a dit de nos jours qu'un des puînés aurait été l'auteur de la puissante famille parlementaire béarnaise d'Abadie d'Arboucave ; mais cette communauté d'origine entre les deux familles paraît peu vraisemblable.

La famille de l'Abadie acquit au XVIIe siècle le fief d'AYDREIN dont elle a gardé le nom.

Charles de l'Abadie, écuyer, seigneur de Gausis, marié le 16 février

[1] La famille d'Abbadie d'Ithorrots rapportée plus bas, possédait au XVIIIe siècle des domaines considérables dans le Poitou.

Une famille d'Abadie de Chateaurenaud, également originaire du Béarn, vint au XVIIe siècle se fixer en Angoumois et son chef, Jean-Louis d'Abadie de Chateaurenaud, fils de Jean d'Abadie, capitaine du Port-Louis en 1652, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir justifié sa filiation depuis noble homme Jean d'Abadie-Lussan, abbé de Susmion, ainsi qualifié dans un hommage qu'il rendit en 1538 à Jacques de Foix.

Cette famille d'Abadie portait d'argent à un chien de gueules, accompagné de deux mouchetures d'hermines ; au chef d'azur chargé de trois oiseaux d'argent.

Elle compte peut-être encore des représentants ; on trouve en effet, que Mlle Adèle d'Abadie, d'Angoulême, exposa des aquarelles au salon de peinture de Rochefort en 1895 (Revue de Saintonge et d'Aunis, 1895).

1670 à Marie d'Arbo, fut maintenu dans sa noblesse le 30 avril 1667 par jugement de M. d'Ailhene, subdélégué de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis 1463. Il fut père de Fortanier de l'Abadie, Sgr d'Aydrein, qui continua la descendance.

La famille de l'Abadie fut encore maintenue dans sa noblesse en 1693 par jugement de M. de Bezons et en 1705 par jugement de M. de La Bourdonnaye.

Jean-Pierre de l'Abadie-Gossis, Sgr d'Aydrein, et son fils aîné, Jean Bernard de l'Abadie-Gossis, chevalier, garde du corps du Roi, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

La famille de l'Abadie d'Aydrein s'est éteinte dans les mâles avec le général de l'Abadie, décédé en 1895.

Elle avait fourni de nombreux officiers.

Son chef était connu au XIXe siècle sous le titre de Comte.

Principales alliances : de la Fitte, de Basquiat, de Baylenx, d'Arbo, de Camont-Talence, de Coral, Rohault de Fleury, de Beaucorps.

**ABADIE** (d'). Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux tours du même et en pointe d'un écu d'azur brochant sur le chevron, chargé d'un lion d'or ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent;* (*Chevalier de Courcelles*).

Les renseignements font défaut sur cette famille noble du Languedoc à laquelle le chevalier de Courcelles consacre une courte notice.

Son chef, Guillaume d'Abadie, Sgr de Villeneuve, Tonneins, etc., marié à Cécile de Roche, héritière de la baronnie d'Aigalliers, demeurant à Toulouse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne. Blaise-Pascal d'Abadie, Sgr de la baronnie d'Aigalliers, fils du précédent, prit part la même année aux assemblées de la noblesse tenues à Uzès. Il se maria à Paris avec une demoiselle de la Chaume et en eut un fils, Alexis, baron d'Abadie, qui était officier de dragons sous la Restauration.

La destinée ultérieure de cette famille d'Abadie, probablement éteinte aujourd'hui, est inconnue.

**ABADIE de NORDREST** (d').

La famille d'Abadie de Nordrest appartient à la noblesse du Bigorre ; elle est peut-être une branche de la famille d'Abbadie de Cantillac, encore existante, de la même région.

Un d'Abadie, Sgr de Nordrest, épousa en 1664 Marie de Saint-Julien.

Dominique Dabadie, sieur de Tidallon, et Arnaud Dabadie, sieur de

Castello, du pays de Bigorre, furent assignés le 9 septembre 1699 à produire leurs titres de noblesse devant l'intendant de la généralité de Bordeaux.

M. d'Abadie, seigneur de Nordrest, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tarbes.

La famille d'Abadie de Nordrest compte encore des représentants en Bigorre.

Elle n'est pas titrée.

**ABANCOURT (Harmand d')**. Voyez HARMAND D'ABANCOURT [1].

**ABARTIAGUE (Lewy d')**. Voyez LEWY D'ABARTIAGUE.

**ABAQUESNÉ de PARFOURU**. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même, deux en chef, une en pointe.* — Aliàs (armes enregistrées à l'armorial général de 1696) ; *parti au 1 d'argent à un sautoir d'azur, au 2 d'or au pal et au chef de sable.* — Couronne de comte.

La famille Abaquesné est anciennement connue en Basse Normandie.

Jean Abaquesné, major de la milice bourgeoise de Valognes, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Son fils, René ABAQUESNÉ, conseiller et procureur du Roi au siège de l'élection de Valognes, marié en 1727 à demoiselle Paisant, fut anobli par lettres patentes de mars 1715 ; il fut père de Philippe-François-Henri Abaquesné qui recueillit en 1767 le fief de PARFOURU-SUR-ODON par héritage de son cousin Boussel de Parfouru, fut reçu en 1764 conseiller maître en la Chambre des comptes de Normandie, conserva son office jusqu'à l'époque de la Révolution, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen et s'y fit représenter par M. d'Aigneaux. Il avait épousé demoiselle Marie Duprez et en laissa deux fils dont le plus jeune, Joseph-René, né en 1783, continua la lignée. Le domaine de Parfouru dont la famille Abaquesné a gardé le nom et qu'elle a conservé jusqu'à nos jours dans le Calvados avait

[1] Il a existé en Picardie une famille d'ancienne noblesse qui n'avait d'autre nom que celui d'Abancourt, et qui portait pour armoiries : d'argent à une aigle de gueules, becquée et membrée d'or, les ailes étendues. Elle avait pour premier auteur connu Jean d'Abancourt, écuyer, Sgr de Courcelles, vivant en 1377. Jean, fils naturel de Guillaume d'Abancourt et de Gillette Poisson fut légitimé moyennant 30 écus d'or par lettres patentes du roi Louis XII d'octobre 1508. Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse par jugements du 18 juillet 1668 et du 11 mars 1669 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. La famille d'Abancourt fut encore maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'État rendu à Compiègne le 23 juin 1667. Deux sœurs de cette famille furent admises à Saint-Cyr en 1686. M. d'Abancourt prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Neufchâtel-en-Bray.

été le berceau d'une vieille famille chevaleresque encore existante qui n'a jamais eu d'autre nom que celui de Parfouru et qui ne doit pas être confondue avec la famille Abaquesné.

La famille Abaquesné de Parfouru n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Cussy 1843, de Brunville 1802, de Mesenge 1865, du Rosel de Saint-Germain, Boudier de la Valeinerie, Quentin de Coupigny 1900, de Glos 1900, etc.

**ABAUZIT.**

La famille Abauzit, originaire de l'ancien diocèse d'Uzès, en Languedoc, appartient à la haute bourgeoisie de cette région.

D'après une tradition qui a été accueillie par la France protestante de Haag, mais qui ne saurait s'appuyer sur aucune preuve, elle descendrait d'un médecin arabe fixé en Languedoc au cours du IX[e] siècle.

Un de ses membres, consul d'Uzès, fut délégué pour aller offrir les hommages de cette ville au Roi François I[er] lors de son passage à Nîmes.

La famille Abauzit a été illustrée par Firmin ABAUZIT, né à Uzès le 11 novembre 1679, célèbre philosophe et écrivain protestant, bibliothécaire de Genève, décédé en 1767 dans cette dernière ville.

La famille Abauzit s'est perpétuée dans le Gard jusqu'à nos jours : un de ses membres, Henri Abauzit, a été maire d'Uzès dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle.

Principales alliances : Aigoin, de Broche de Saint-André, etc.

**ABBADIE d'ARRAST** (d'). Armes : *d'azur au château antique d'argent, ouvert et maçonné de sable, girouetté d'argent, accompagné de trois étoiles d'or posées deux en chef et une en pointe.*

La famille d'ABBADIE d'ARRAST, originaire du pays de Soule où elle est encore représentée, y est fort anciennement connue ; elle y possédait au XVIII[e] siècle l'abbaye ou abbadie laïque d'Arrast dont elle a gardé le nom. Ce domaine n'était du reste pas de ceux qui donnaient à leurs propriétaires l'accès aux États du pays.

Noble Jean-Jacques de Perpigna épousa par contrat du 12 février 1719, Catherine, fille du sieur Bertrand d'Abbadie, bourgeois de Navarreinx ; Jean d'Abbabie d'Arrast fut en 1723 parrain de sa petite-nièce Catherine de Perpigna.

La famille d'Abbadie était représentée au XIX[e] siècle par trois frères qui ont été de hardis explorateurs : Antoine-Thomson d'Abbadie, né à Dublin en 1810, membre titulaire de l'Académie des Sciences en 1867, membre du Bureau des longitudes en 1878 ; Arnaud d'Ab-

badie, né à Dublin, en 1815, et Charles d'Abbadie, né à Toulouse en 1821. Ces deux derniers et M. Armand-Michel d'Abbadie, leur neveu, né en 1860, à Saint-Étienne-de-Baigorry, ont demandé le 7 août 1883 et obtenu par décret, peu de temps après, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la terre patrimoniale d'Arrast.

Principales alliances : Bernard de Saint-Affrique, de Casamajor, de Perpigna, Lasserre 1894, d'Allemagne 1895.

**ABBADIE de BARRAU** (d'). Armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois étoiles du champ et accompagnée de deux lions d'or, lampassés de gueules, l'un en chef, l'autre en pointe, qui est d'Abbadie de Bastanes. — Aliàs parti au 1 d'Abbadie de Bastanes, au 2 de Carrion-Calatrava, qui est d'argent à une fleur de lys d'azur de laquelle sort un épi de blé tigé et feuillé de sinople, et deux piques au naturel mouvant des flancs de l'écu, affrontées et appointées vers la pointe.* — Couronne de comte.

La famille d'Abbadie de Barrau est originaire du lieu de Sus en Béarn. On en trouvera une généalogie dans le nobiliaire du Béarn de M. de Jaurgain. Elle avait pour nom primitif celui de Barrau et a pour auteur Dominique de Barrau, du lieu de Sus, qui épousa, le 22 octobre 1671, Jeanne de Piquère ; ces deux personnages n'appartenaient pas à la noblesse et n'en portaient pas les qualifications. Leur fils, Pierre de Barrau, baptisé le 7 août 1672, acquit le 27 octobre 1727, du baron d'Espoey, le domaine noble ou abbadie de Comeigts, à Sus ; la possession de cette terre lui donna entrée aux États du Béarn. Il fut en outre pourvu, par lettres données à Paris le 9 août 1732, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Navarre, et mourut à Pau en 1747. François de Barrau d'Abbadie de Sus, fils du précédent, lui succéda dans son office de secrétaire du Roi ; il épousa, le 9 mars 1733, Françoise d'Abbadie, abbesse et patronne de Bastanès, dernière héritière d'une famille noble de la région, fut reçu la même année aux États du Béarn dans le corps de la noblesse et mourut en 1774. Son fils, Gabriel-Bernard, abandonna les armoiries primitives de sa famille : d'or à la bande de gueules chargée de trois besants du champ pour adopter celles de la famille de sa mère et fit précéder son nom patronymique de Barrau de celui d'Abbadie ; il s'établit ainsi entre les deux familles une confusion susceptible de tromper les généalogistes. Il épousa à Bayonne, le 14 mars 1786, Salvadora Drouilhet, fille unique du comte de Carrion-Calatrava, et, suivant l'usage espagnol, releva le titre de comte accordé à son beau-père par la Cour d'Espagne ; ce titre qui n'a jamais été régularisé en France a depuis lors été con-

servé par le chef de la famille. Peu de temps après son mariage, M. d'Abbadie de Barrau vendit ses propriétés du Béarn pour aller se fixer dans l'Armagnac où il avait acheté du marquis de Gourgues la terre de Castex ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure.

Un de ses petits-fils, Bernard-Xavier, comte d'Abbadie de Barrau, né à Dax en 1820, marié en 1861 à Pauline Boudineau, conseiller général du Gers, fut député royaliste du même département à l'Assemblée nationale de 1871. Un rameau de la famille d'Abbadie de Barrau s'est fixé en Nivernais, au cours du xix$^{e}$ siècle. Elle a fourni des magistrats et des officiers distingués, un député, etc.

Principales alliances : d'Abbadie de Bastanès, Drouilhet de Carrion-Calatrava, de Laboyrie, de Betouzet, de Tinseau, de Champs de Saint-Léger, etc.

La famille d'Abbadie de Bastanès qui se fondit au xviii$^{e}$ siècle dans la famille de Barrau et dont celle-ci releva le nom et les armes descendait de noble Jehan d'Abbadie, abbé laïque et patron de Bastanès, résidant dans son domaine de Capdevielle, à Bugnein, qui rendit hommage le 29 janvier 1538 entre les mains de l'évêque de Lescar, chancelier de Foix et de Béarn, lieutenant général du Roi de Navarre, pour certains fiefs qu'il tenait noblement en Béarn. Son fils Berdolet d'Abbadie, abbé laïque et patron de Bastanès, seigneur de la maison de Capdevielle, laissa lui-même un fils, Louis, qui continua la lignée, et une fille, Guirautine qui, étant encore enfant, fut fiancée par contrat du 13 mars 1568 à noble Louis d'Abbadie de Sus, fils de l'abbé laïque de Sus, et issu d'une famille d'Abbadie différente de la sienne, quoique résidant à Bastanès, dont il sera parlé plus bas. Pierre d'Abbadie, abbé laïque et patron de Bastanès, petit-fils de Louis, marié le 8 janvier 1641 à Marguerite de Navailles, obtint par lettres patentes d'avril 1647, l'anoblissement de sa maison de Capdevielle ; son fils, Henri d'Abbadie, abbé lay de Bastanès, Sgr de la maison noble de Capdevielle, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 ; il fut le grand-père de Françoise d'Abbadie, abbesse et patronne de Bastanès, dame de Capdevielle, qui épousa en 1733, François de Barrau d'Abbadie de Sus.

Il avait existé à Sus une autre famille d'Abbadie qui portait pour armoiries : d'or à une bande de gueules chargée de trois besants du champ. Cette famille descendait de noble Guiraud d'Abadie, qui dénombra ses biens le 1$^{er}$ janvier 1538 ; il fut le trisaïeul de Fortané d'Abadie, du lieu de Sus, en la sénéchaussée de Sauveterre, né en 1615, mari de Marguerite Fourcade, qui fut maintenu dans sa noblesse le 27 septembre 1670, par jugement de l'intendant d'Agues-

seau avec son fils David d'Abbadie, habitant d'Ozaux, en la sénéchaussée d'Orthez, marié en 1666 à Jeanne Maniseau. Cette famille d'Abbadie s'éteignit peu de temps après. Pierre de Barrau adopta ses armoiries quand il eut acheté en 1727 l'abbadie de Comeigts, à Sus, et son fils François les abandonna plus tard pour prendre celles de la famille d'Abbadie de Bastanès.

**ABBADIE de CANTILLAC** (d'). Armes : (d'après le dictionnaire de la noblesse de M. de Mailhol) *de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux fleurs de lys et en pointe d'une montagne du même; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.* — Couronne de marquis. — Devise : *Abo dies.*

Les renseignements font défaut sur cette famille originaire de Vic, en Bigorre.

François Dabadie de Cantillac, habitant d'Aurensan, en Bigorre, fut assigné le 3 août 1699, à produire ses titres de noblesse devant l'intendant de la généralité de Bordeaux.

Principale alliance : de Dion.

**ABBADIE d'ITHORROTS** (d'). Armes : *écartelé au 1 d'azur à l'épervier d'or contourné et perché sur un rocher du même, au 2 de gueules au lion léopardé d'or passant contre un arbre de sinople, sur une terrasse de même, au 3 d'argent à la croix tréflée de gueules, au 4 d'or à trois coquilles de sinople.*

La famille d'Abbadie d'Ithorrots appartient à la noblesse du pays de Soule, où elle a possédé de toute ancienneté l'abbaye ou l'abbadie laïque d'Ithorrots.

On en trouvera la généalogie dans le dictionnaire des familles du Poitou, de Beauchet Filleau. D'après cet auteur, elle aurait justifié devant les États de Soule en 1769, qu'elle descendait de noble Peyroton d'Abbadie, abbé lay d'Ithorrots, en 1504.

Noble Michel d'Abbadie, notaire royal héréditaire au pays de Soule, y possédait en 1613 l'abbaye ou abbadie laïque d'Ithorrots, vassale de la vicomté de Soule.

Charles d'Abbadie, abbé lay d'Ithorrots, figure avec la qualification de noble dans plusieurs actes antérieurs à 1670 (abbé Haristoy, la noblesse Bas-Navarraise); on le retrouve avec la qualification de notaire dans un acte de 1693.

Bertrand d'Abbadie, abbé lay d'Ithorrots, fut reçu en novembre 1747, conseiller au parlement de Navarre sur la résignation d'Alexis d'Abbadie de Livron d'Espalunque, issu d'une famille tout à fait différente de la sienne ; il devint dans la suite président à mor-

tier au dit parlement. Son fils, Jean d'Abbadie, d'abord conseiller au parlement de Paris, puis président à mortier à celui de Navarre, fut admis aux États du Béarn pour sa seigneurie de Bizanos, puis à ceux de Soule pour sa seigneurie d'Ithorrots. Possesseur d'une très grosse fortune, il acquit en 1770, du duc de Luynes, la baronnie considérable de Bressuire, en Poitou, et prit dès lors le titre de baron, qui a été conservé depuis cette époque par le chef de la famille. Il recueillit encore dans cette province la baronnie de Saint-Loup, par héritage de son oncle maternel, le fermier général Harran de Borda. De son mariage en 1770, avec Marie de la Faurie de Monbadon, Jean d'Abbadie laissa deux fils : Laurent, baron d'Abbadie, député des Deux-Sèvres sous la Restauration, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1799, avec M^lle^ Ferrand de Vernay, et Christophe, longtemps conseiller général de la Vienne, qui mourut sans postérité.

La famille d'Abbadie d'Ithorrots a fourni des présidents à mortier et des conseillers au parlement de Navarre, un conseiller au parlement de Paris, un député des Deux-Sèvres sous la Restauration, des officiers, un conseiller général des Basses-Pyrénées, etc.

Elle a vendu ses propriétés du Poitou dans les dernières années du XIX^e^ siècle, mais a conservé le château patrimonial d'Ithorrots, près de Saint-Palais.

Principales alliances : de Lafaurie-Monbadon, 1770 ; O'Riordan, de Bernabé, de Villeneuve-Durfort, 1833 ; d'Espalunque, 1837 ; de la Faye, 1857 et 1859 ; Grossin de Bouville, 1866 ; de Brauer ; Juchault des Jamonnières, etc.

**ABBADIE de LIVRON** (d'). Armes : *d'or à un lion de gueules appuyé contre une tour de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

De toutes les familles d'ABBADIE qui ont existé dans le Béarn et dans les provinces limitrophes, la plus brillante est assurément celle qui finit par abandonner son nom primitif pour ne conserver, suivant l'usage de sa région, que celui de sa terre de LIVRON.

On en trouvera des généalogies dans l'Armorial de Béarn, de M. de Dufau-Maluquer, et dans les manuscrits de Chérin qui avait été chargé d'examiner ses titres lors de son admission aux honneurs de la Cour, sous Louis XVI.

Le rapport de Chérin commence en ces termes : « Cette famille « est originaire du Béarn où le nom d'Abbadie, qui signifie seigneurie, « est fort commun ; elle y est connue depuis l'année 1398, époque à « laquelle elle remonte sa filiation par titres originaux, si l'on en « excepte le 3^e^ degré sur lequel M. de Livron produit seulement

« quatre expéditions délivrées en 1786 par le greffier de l'Hôtel de « Ville de Sauveterre....... Ainsi la tradition qui donnait à cette « famille une origine commune avec la maison de Lubersac-Livron, « en Limousin, est entièrement dénuée de vraisemblance, quoique « elle ait été adoptée par les deux races. Elle a pour auteur certain « Manaut, Sgr de Parenthies, qui, en qualité de l'un des juges de la « Cour des Sgrs de Sauveterre, nomma le 17 janvier 1398 des tuteurs « à la fille mineure d'Arnaud de Caressusan et fit le 8 février suivant, « une adjudication de biens... »

Arnaudet, Sgr de l'abbadie de Parenties, fils du précédent, rendit hommage à la manière des nobles le 16 juin 1428 à Jean, comte de Foix, vicomte de Béarn ; il fut père de Johannot, Sgr de l'abbadie de Parenties, qui fit une inféodation en 1472. Celui-ci laissa deux fils : l'aîné, Amanieu, n'eut qu'une fille, héritière de l'abbadie de Parenties, qui épousa noble Bertrand d'Arbouet, Sgr de la Salle d'Arbouet ; le puîné, noble Peyroton d'Abbadie, devint seigneur de l'abbadie de Pontacq, par son mariage avec Domengelle de Pontacq. Noble Samson d'Abbadie, abbé lay de Pontacq, petit-fils des précédents, gentilhomme et homme d'armes de la compagnie de M. de Jarnac, acquit le 29 décembre 1588 la seigneurie ou abbaye laïque de Livron, au diocèse de Lescar. Noble Jean d'Abbadie, abbé laïque de Hours et de Livron, fils du précédent, laissa lui-même deux fils, Isaac d'Abbadie, Sgr de Livron, admis aux États du Béarn en 1633, pour sa seigneurie de Livron, conseiller au parlement de Navarre, mari de Marguerite de Boeilh, et autre Isaac d'Abbadie, de Livron, Sgr de la maison noble de Lescun, à Larreule, pour laquelle il rendit hommage au Roi le 2 décembre 1634, conseiller du Roi au parlement de Navarre, son procureur général en son Conseil ordinaire, mari d'Anne de Montaut, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères fut père de noble Isaac d'Abbadie, Sgr de Livron et de Hours, qui épousa en 1633 Jeanne de Nays, grand-père de Théophile d'Abbadie, dit de Livron, qui fit inscrire son blason à l'armorial général de 1696, et bisaïeul de noble Isaac d'Abbadie, dit de Livron, Sgr de Livron, qui épousa en 1699 Thérèse de Day. Ignace de Livron, petit-fils du précédent, né en 1727, obtint par lettres patentes de février 1756, l'érection en baronnie de ses seigneuries de Livron et de Hours, fut brigadier des armées du Roi, major général des carabiniers, puis maréchal de camp en 1780, commandeur de Saint-Louis en 1787 et fut admis le 2 juillet de cette même année aux honneurs de la Cour de France. Il avait eu un fils, Pierre-Henri, vicomte de Livron, né à Pau en 1770, qui se maria très

jeune et qui paraît être décédé sans postérité, dernier représentant de sa branche.

Isaac d'Abbadie, Sgr de Lescun, auteur de la branche cadette, fut père de Raymond d'Abbadie de Livron, conseiller au parlement de Navarre, qui épousa en 1640 Anne de Rague, dame d'Espalunque et des abbayes de Laruns, et grand-père de Charles d'Abbadie de Livron, Sgr d'Espalunque et des abbayes de Laruns, marié en 1692 à Marie de Comanère, qui fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Cette branche s'est éteinte avec Jacques, connu sous le titre de marquis de Livron, né à Pau en 1773, maire de Laruns, conseiller général des Basses-Pyrénées, qui mourut en 1856 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Betbéder.

La famille d'Abbadie de Livron a fourni de nombreux conseillers au parlement de Navarre.

Principales alliances : de Lataulade, 1665 ; de Boeil ; de Nays, 1633 ; de Montréal-Moneins, 1724 ; Gillet de Lacaze, 1769 ; de Montaut ; Hocquart, 1720 ; de Gérault de Langalerie, 1814.

En dehors des familles d'Abbadie ou d'Abadie auxquelles il vient d'être consacré des notices, il en a existé un certain nombre qui paraissent être aujourd'hui éteintes et qui ont occupé un rang distingué, soit dans la noblesse, soit dans la bourgeoisie du Béarn, du Pays Basque, des Landes ou du Bigorre. Chérin en mentionne plusieurs qui furent maintenues dans leur noblesse en 1670 et 1671 par divers jugements de M. d'Aguesseau, alors intendant de la généralité de Bordeaux dont dépendait le Béarn. On va énumérer rapidement celles de ces familles qui ont le plus marqué au XVIIe et au XVIIIe siècles ou au commencement du XIXe.

I. Celle des Sgrs d'Arricau en la sénéchaussée de Morlaas, qui portait pour armoiries : écartelé, aux I et IV contre écartelés au 1 d'or à un lévrier rampant de gueules, au 2 d'azur à un mouton d'argent tenant un guidon de gueules, au 3 d'argent à cinq bandes de gueules, au 4 d'or à la croix de sable ; aux II et III contre écartelés au 1 et 4 de sable à cinq étoiles d'or en sautoir, aux 2 et 3 de sinople à une tour d'argent ; sur le tout d'or à un pin de sinople sur une terrasse de même. Cette famille remontait par filiation à noble Jean d'Abadie, Sgr d'Isse, dont la seconde femme, Luce de Biane, transigea le 7 mai 1553 avec son beau-fils, François d'Abadie de Montaut. Celui-ci est mentionné dans des actes de 1568, 1579, 1580 ; il fut père de Jacques d'Abadie de Montaut, Sgr de Disse, qui épousa le 4 novembre 1588, Catherine d'Arricau, héritière de la seigneurie d'Arricau. Les petits-fils de celui-ci, Georges et Bertrand d'Abbadie d'Arricau, nés en 1636 et 1637, furent maintenus dans leur noblesse

le 3 mars 1671. Pierre d'Arricau, seigneur dudit lieu, eut ses armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696. Le dernier représentant de cettte famille obtint l'érection en baronnie de sa seigneurie d'Arricau. Après sa mort, cette baronnie fit retour à sa nièce, Marie d'Abbadie d'Arricau, mariée en 1728 à Antoine de Montesquiou d'Artagnan.

La famille d'Abadie d'Arricau paraît être distincte de la famille d'Arricau de Traverses (voy. ce nom), dont un membre fut créé baron sous le Ier Empire.

II. Celle des seigneurs de Camblong.

Deux de ses membres, Fortis d'Abbadie de Camblong, né en 1646, prêtre, curé de Préchacq-Navarreinx, et son neveu, David d'Abbadie, abbé lay de Camblong, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696. Le premier fut inscrit avec les armes suivantes, peut-être imposées d'office : d'argent à une rose de gueules accompagnée de trois oiseaux de sable. Par acte du 27 décembre 1716, il fit donation de tous ses biens à son neveu, noble Jean-David d'Abbadie Camblong, ancien juge d'Orthez. L'héritière de cette famille épousa vers 1760 le marquis de Jasses,

III. Celle des seigneurs d'Oroignen qui portait : d'azur à un chevron d'or surmonté d'un croissant de même et accompagné de trois molettes d'or.

Daniel d'Abbadie, du lieu de Gurs, obtint par lettres patentes de 1655, l'érection en baronnie de sa seigneurie d'Oroignen. Jacques d'Abbadie, baron d'Oroignen, conseiller du Roi en ses Conseils, président à mortier au parlement de Navarre, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Il fut père de Philippe d'Abbadie, baron d'Oroignen, président à mortier au parlement de Navarre, qui épousa Marie de Pas de Feuquières et grand-père de Jeanne d'Abbadie d'Oroignen, héritière de sa maison, qui épousa en 1739 le marquis de Lons.

IV. Celle des seigneurs de Peyraube qui portait : écartelé, au 1 de gueules à un agneau d'argent tenant une enseigne d'or, au 2 de..... à la croix ancrée d'argent, au 3 d'argent à l'olivier de sinople, au 4 d'or à un taureau de gueules et qui descendait de noble Jeannot d'Abadie, abbé lay d'Arieu en 1549 et 1555. Pierre-Etienne d'Abadie, abbé lay de Peyraube, chef de cette famille, était encore mineur quand il fut maintenu dans sa noblesse le 14 mars 1671, par jugement de M. d'Aguesseau.

V. Pierre d'Abadie, baptisé en 1632, marié en 1655 à Rachelle Bourdenave, résidant à Pau, fut maintenu dans sa noblesse le 4 février 1671 par jugement de M. d'Aguesseau, après avoir justifié sa

descendance de noble Raymond-Arnaud d'Abadie, capitaine, marié le 8 mars 1504, à Marguerite de Castelpugnon. Cette famille qui portait : d'or à un arbre de sinople posé sur une terrasse de même, soutenu de deux lions rampant et affrontés de gueules, au chef cousu de gueules chargé de trois flèches d'or ne paraît pas, malgré le jugement de maintenue, avoir possédé de biens nobles lui donnant entrée aux États du pays.

VI. Jean-Melchior d'Abadie, né en 1748, à Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées), fils de Monsieur Joseph d'Abadie, chevalier de Saint-Louis, était lui-même capitaine du génie et chevalier de Saint-Louis, quand il fut nommé député suppléant du tiers état du pays des Quatre-Vallées aux États généraux de 1789. Il devint dans la suite général de brigade en 1807, inspecteur général du génie, commandeur de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'Empire par lettres du 17 mai 1810, reçut pour armoiries : parti, au 1 d'or à un chêne herbacé de sinople terrassé du même, surmonté de trois étoiles d'azur, au 2 d'azur à trois chevrons d'or ; au franc quartier des barons militaires, et mourut à Paris en 1820, sans avoir contracté d'alliance. D'après l'Armorial du I$^{er}$ Empire du vicomte Révérend, son frère Jean-Joseph-Melchior d'Abadie, né en 1760, officier supérieur du génie, aurait laissé postérité.

Il a existé ausssi en Normandie une famille d'Abbadie, d'origine béarnaise, qui portait comme armoiries : écartelé au 1 de gueules à un heaume d'or, au 2 d'azur à un croissant d'argent, au 3 d'azur à un dextrochère sortant d'un nuage tenant un poignard d'argent, au 4 de gueules au lion d'or. Cette famille avait pour auteur Bernard d'Abbadie, sieur de Lastes, né à Morlaas, en Béarn, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, qui fut anobli par lettres patentes de janvier 1597 ; il fut père d'Anne de Lastes d'Abbadie qui fut confirmé dans ses privilèges de noblesse le 17 mars 1656 par arrêt de la cour des aides de Paris et grand-père d'Henri d'Abbadie, demeurant à Fécamp, qui fut maintenu dans sa noblesse le 13 juillet 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

**ABBAS** (**d'**). Armes (d'après Rietstapp) : *Parti d'or à un demi-aigle de sable mouvant du parti et d'azur au bélier sautant d'argent accorné d'or.*

Les renseignements font défaut sur cette famille originaire, paraît-il, de Hollande.

**ABBATUCCI**. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à l'arbre terrassé de sinople posé à dextre, senestré d'un lion d'or, aux 2 et 3 d'or à la tour de sable, sommée d'un aigle de même. — Couronne de comte.*

La famille Abbatucci appartient à l'ancienne noblesse de Corse.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1776 fait remonter la filiation à Paul-Marie Abbatucci qui était capitaine en 1561.

Séverin de Abbatucci épousa dans les premières années du XVIII^e^ siècle Rose Paganelli, fille d'un lieutenant général au service de Gênes. Leur fils aîné fut gouverneur de Brescia ; le puîné, Jacques-Pierre Abbatucci, né en 1726 à Zicavo, d'abord l'un des plus vaillants lieutenants de Paoli, se rattacha ensuite à la France et mourut général de division en 1812. Lors de la recherche des faux nobles ordonnée par le roi Louis XV après l'annexion de la Corse, il avait été maintenu noble par arrêt du Conseil souverain du 21 décembre 1776 ; il fit encore des preuves de noblesse en 1789 pour l'admission d'un de ses fils à l'École militaire et prit part cette même année aux assemblées de la noblesse de l'île. De ses quatre fils, le 2^e^, Charles né en 1770, général de division, fut tué au siège d'Huningue ; le 3^e^ Antoine, né en 1773, périt dans l'expédition d'Égypte ; le 4^e^, Séverin, né en 1775, fut tué au siège de Toulon. L'aîné, Jacques-Pierre Abbatucci, né à Ajaccio en 1765, décédé en 1851, eut pour fils unique Jacques-Pierre Abbatucci, né à Zicavo en 1792, marié en 1814 à Euphrasie Colonna d'Istria, député de la Corse en 1830, président de la Cour royale d'Orléans, sénateur en 1852, puis ministre de la Justice décédé en 1857. Celui-ci a laissé lui-même trois fils : Charles, né en 1816, plusieurs fois député de la Corse, Antoine, né en 1818, général de division en 1871, décédé en 1878, et enfin Séverin, né en 1821, plusieurs fois député de la Corse. Le fils du général Abbatucci, ancien député de la Corse, est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : Peretti, Colonna, Rey de Foresta, Thouvenel.

**ABBÉMA.**

Le nom d'Abbéma est assez répandu aux Pays-Bas et y a été porté par plusieurs familles distinguées.

Balthazar-Elias Abbéma, issu d'une de ces familles, épousa vers 1760 Anne van Marselis. Leur fils, Jean-Frédéric Abbéma se fixa en France par son mariage contracté en décembre 1811 avec Amalrique Contat, fille naturelle reconnue du comte de Narbonne et de la célèbre M^lle^ Contat, alors M^me^ de Parny (voir *le Curieux*, 1886). Il a été le grand-père de M^lle^ Louise Abbéma, peintre distingué.

Le chef de la famille Abbéma est connu depuis les dernières années du XIX^e^ siècle sous le titre de comte.

**ABBES** (d'). Armes : *d'azur à l'arbre déraciné d'or ; au chef d'argent*

*chargé d'un croissant et de deux cloches (aliàs de deux étoiles) de gueules.* — Couronne de comte (*aliàs de marquis*). — Supports : *deux lions, celui à dextre couché, celui à senestre assis.*

La famille d'Abbes, originaire de Bédarrieux, dans l'Hérault, commença au XVIIe siècle à s'agréger à la noblesse.

Cependant, lors de la grande recherche commencée en 1666, Thomas ABBES, docteur, demeurant à Bédarieux, fils de Guillaume Abbes et petit-fils d'autre Guillaume Abbes, tous deux viguiers de Bédarieux, ayant été assigné devant M. de Bezons, intendant, se désista de lui-même de la qualité de noble et fut condamné par jugement de 1668 à payer pour l'avoir usurpée une amende de cent livres.

Jean Abbes, docteur et avocat au parlement, conseiller et procureur du Roi et de la ville de Béziers, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 : d'argent à une fasce haussée d'azur accompagnée en chef d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles de même et en pointe d'un arbre de sinople sur une terrasse de même.

Au XVIIIe siècle, la famille d'Abbes chercha de nouveau à s'agréger à la noblesse ; son chef porte dans un acte de 1748 la qualification de messire Guillaume d'Abbes, baron de Cabrerolles, Sgr de Courbesson, citoyen de Bédarrieux. Il sollicita de Louis XV des lettres de confirmation de noblesse et produisit dans ce but en 1749 et 1750 ses titres au cabinet des ordres du Roi. Le plus ancien de ces titres était de 1550 ; mais il fut reconnu qu'il avait été altéré et qu'on avait cherché à y substituer la qualification d'écuyer à celle de marchand (voirs manuscrits de Chérin). Le rapport de 1750 reconnaît du reste les services militaires de la famille d'Abbes et engage le Roi à lui accorder des lettres de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin.

Guillaume d'Abbes, Sgr moyen, haut et bas justicier de Cabrerolles, la Liquière, Aiguesvives, Lenthéric, ancien correcteur en la Chambre des comptes du Languedoc, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers.

La branche des Sgrs de Cabrerolles est aujourd'hui éteinte.

Le représentant d'une autre branche encore existante épousa en 1798 Mlle Laure Mahieu d'Assignan et en eut un fils qui était dans les dernières années du règne de Napoléon III, directeur des postes à Perpignan.

Principale alliance : de Grave, 1764.

**ABEILLE et ABEILLE du RIVOYRE.**

Le nom d'Abeille est très répandu en Provence.

On trouvera dans les esquisses généalogiques du marquis de Boisgelin des généalogies détaillées des principales familles de ce nom qui ont existé dans cette province.

La plus ancienne d'entre elles portait pour armoiries : d'azur à une ruche d'or accompagnée de trois abeilles de même et avait pour premier auteur connu Louis Abeille, juge à Tarascon en 1427, mentionné dans le jugement de maintenue de noblesse de 1669. Artefeuil et Robert de Briançon font remonter la filiation à Pierre Abeille, présumé petit-fils du précédent, qui fit une donation le 28 juillet 1494, épousa le 26 mars 1528 Gabrielle de Rot et fut père d'autre Pierre Abeille, viguier de Marseille en 1555. Ces personnages n'appartenaient pas à la noblesse et on ne connaît à leurs descendants aucun principe d'anoblissement ; cependant Victorin Abeille sieur de Peyrolles, chef de la famille, né à Tarascon en 1604, fut maintenu dans sa noblesse le 10 avril 1669 par arrêt des commissaires royaux chargés de la recherche des faux nobles. Cette famille Abeille s'éteignit avec Jean-Louis Abeille, Sgr de Rognette et en partie de Pontevés, né à Aix en 1695, décédé en 1769, qui survécut à son fils et ne laissa que deux filles qui moururent à Aix, l'aînée, entrée en religion, en 1804, la cadette en 1801.

Une autre famille Abeille qui avait adopté les armoiries de celle dont il vient d'être parlé eut pour auteur Jean Abeille, né en 1647, qui fut pourvu par provisions du 28 mai 1684 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et qui mourut en charge dès 1686. Son fils unique, Jean Abeille, né en 1672, maintenu dans sa noblesse le 11 juillet 1697 comme fils de secrétaire du Roi, laissa lui-même une fille unique, Anne, qui épousa en 1721 Louis de Borely.

Une troisième famille Abeille, originaire de Marseille, était représentée au XVIII^e siècle par Joseph Abeille, reçu ingénieur en 1703, auteur du plan du canal de Bourgogne, qui fut nommé à la fin de sa vie ingénieur en chef pour le rétablissement de la ville de Rennes qui avait été en partie détruite par un incendie. Ce personnage laissa deux fils dont le plus jeune, Joseph Abeille, conseiller au Conseil supérieur de Pondichéry, mourut avant 1790, laissant un fils, Jacques, alors mineur, et dont l'aîné Louis-Paul Abeille, né à Toulouse en 1719, avocat en parlement, ancien procureur du Roi des maréchaussées de Bretagne, inspecteur général du commerce et des manufactures, fut anobli le 25 janvier 1787 par lettres patentes du roi Louis XVI et reçut pour armoiries d'azur à trois abeilles d'or. Louis-Paul Abeille mourut à Paris en 1807 laissant un fils Jean-Louis. La destinée ultérieure de cette famille est inconnue.

Il existe de nos jours en Provence une famille Abeille qui a adopté

les armoiries des anciens Abeille maintenus en 1669 et éteints en 1769 : d'azur à une ruche d'or accompagnée de trois abeilles de même et qui descend de Louis Abeille, capitaine de frégate dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; son fils, Jean-Joseph-André Abeille, né à la Ciotat en 1756, d'abord fixé à Saint-Domingue, plus tard armateur à Marseille, marié en 1790 à Mlle Bérard, est décédé en 1842, laissant plusieurs enfants. (Voir le nobiliaire des Bouches-du-Rhône par le marquis de Piolenc). Cette famille Abeille est aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux fixés à Paris et en Provence. L'un de ces rameaux se distingue par le surnom de : du Rivoyre et son chef a été honoré par Pie IX du titre de comte romain en 1852 ; Adolphe-Honoré Abeille, chef d'un autre rameau, reçut par bref de Pie IX du 24 septembre 1869 le titre de comte romain qui n'a du reste jamais été porté ni par lui, ni par aucun de ses trois fils, Albert, Emile et Adolphe Abeille.

Principales alliances : de Chieusse de Combaud, Mathieu de la Redorte, de Gouy d'Arsy.

**ABEL de PUJOL.**

Famille de haute bourgeoisie.

Alexandre-Denis ABEL DE PUJOL, né à Valenciennes en 1785, décédé en 1861, peintre distingué, fut membre de l'Institut.

Plus récemment, Gustave-Alexandre Abel de Pujol, employé à Bone, demanda le 26 juin 1870 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Pujol que portait son grand-père.

**ABEL du CHEVALLET (d').** Armes : *d'or à une bande d'azur chargée de deux molettes d'éperon d'or, au chef d'azur chargé d'une molette d'éperon d'or.* — Devise : *Ferer forte e spesso.*

La famille d'ABEL DU CHEVALLET descend d'Antoine Abeli, italien qui s'attacha au parti du roi Louis XII lors de l'expédition que ce prince fit en Italie. Après la bataille de Cerisoles Antoine Abeli dut s'expatrier et vint se fixer dans le Haut-Dauphiné où sa descendance s'est perpétuée sous le nom francisé d'Abel. Roland Abel était dans la 2e moitié du XVIe siècle notaire et greffier à Orpierre, près de Gap. Son fils, Balthazar d'Abel, commandait une compagnie d'enfants perdus à la bataille de Pontcharra ; il acheta en 1597 de la famille de Sainte-Colombe la terre de Cavaletta ou du Chevallet, près d'Orpierre, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom.

Balthazar Dabel, sieur du Chevallet, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

La famille d'Abel du Chevallet ne figure point au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la recherche du XVII$^{e}$ siècle et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier. Cependant un de ses membres envoya, lors de la révolution, son adhésion aux décisions que la noblesse du Dauphiné prit à l'assemblée de Romans.

Elle s'est éteinte en la personne de Joseph-Albin d'Abel, connu sous le titre de baron du Chevallet, né à Orpierre en 1812, savant distingué, qui mourut prématurément en 1858, ne laissant que deux filles en bas âge.

La famille d'Abel du Chevallet appartenait au culte protestant.

**ABEL de LIBRAN** (d'). Armes : *d'or à un sanglier passant de sable, au chef d'azur chargé d'une quintefeuille d'or accostée de deux croissants d'argent.*

La famille d'Abel de Libran appartient à la très ancienne bourgeoisie de la Provence où elle possède encore, près de Lambesc, la terre patrimoniale de Libran.

Un de ses membres, François Abel, lieutenant en la maréchaussée d'Aix, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

La famille d'Abel de Libran a fourni des officiers de terre et de mer distingués parmi lesquels un contre-amiral en 1890 et un général de brigade en 1893.

Principale alliance : Collas de Pradines.

**ABENSE** (**de Carrère d'**). Voyez Carrère d'Abense (de).

**ABÉRE** (**de Bordenave d'**). Voyez Bordenave d'Abére (de).

**ABIDOS** (d'). Armes : *d'azur à l'orfrée d'argent, becquée et membrée de gueules, posée sur un os de mort d'argent mis en fasce.*

La famille d'Abidos, d'ancienne noblesse du Béarn, a tiré son nom de la seigneurie d'Abidos qui donnait accès aux États du pays et qu'elle possédait encore en 1789.

Bernard d'Abidos, chevalier, prêta serment en 1343 pour les biens qu'il possédait en Béarn. Noble Ramon-Arnaud, Sgr d'Abidos, rendit hommage en 1350 pour sa seigneurie d'Abidos.

Noble Antoine, Sgr d'Abidos, testa en 1627. Il avait eu de Françoise de Laffitte trois fils dont l'aîné, noble Charles d'Abidos, veuf en 1627 de Gratie de Lurbe, se remaria à Anne de Marrenx. Leur fils Jean, Sgr d'Abidos et de Beyrie, admis aux États du Béarn en 1695 pour sa seigneurie d'Abidos, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Sa descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

Une branche de la famille d'Abidos subsistait obscurément en Béarn dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Principales alliances : de Lomagne-Terride, de Nogués, de Marrenx.

**ABLANC de LABOUYSSE** (d'). Armes : *d'azur à une main d'argent tenant une rose tigée d'or.*

La famille Dablanc ou d'Ablanc appartient à la noblesse du Quercy.

Elle a eu pour auteur Jacques Dablanc qui acquit, le 15 avril 1671, la charge anoblissante de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban et qui fut exempté du droit de franc-fief le 11 décembre 1674 par jugement de l'intendant Foucault. Louis Dablanc, sieur de Labouysse, conseiller au présidial de Cahors, fut maintenu dans sa noblesse le 5 mars 1701 par jugement de Legendre, intendant de Montauban.

La famille d'Ablanc a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Quercy.

Principales alliances : de Barrau 1790, de Brassier de Saint-Simon 1846, de Bideran, de Giresse la Beyrie 1893, Ducos de Saint-Barthélemy, du Perier de Larsan.

**ABNOUR** (Richard d'.) Voyez Richard d'Abnour.

**ABONCOURT** (Richard d'.) Voyez Richard d'Aboncourt.

**ABORD-SIBUET.** Armes de la famille Sibuet : *parti au 1 d'azur à une épée haute en barre d'argent chargée d'un casque antique d'or, au 2 d'or à deux baïonnettes croisées en sautoir de sable, à la champagne de sable chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Un décret du 18 mars 1875 a autorisé M. Charles-Eugène Abord, né à Autun le 28 février 1835, marié à Mlle Angéline-Gabrielle Sibuet, née en 1842, à joindre à son nom celui de : Sibuet.

La famille Sibuet descend de Claude-Maximin Sibuet, procureur au bailliage de Belley, sous Louis XV. Un de ses fils, Georges, né à Belley en 1767, président du tribunal de Corbeil, fut député de cette ville pendant les Cent Jours. Un autre, Benoît Sibuet, né à Belley en 1773, général de brigade, tué à l'ennemi en 1813, fut créé chevalier de l'Empire par décret du 17 mars 1808 ; il reçut, paraît-il, dans la suite le titre de baron dans la possession duquel son fils, Joseph-Prosper Sibuet, fut confirmé par décret de Napoléon III du 29 mai 1861. Ce dernier, né à Thionville en 1811, député des Ardennes en 1863, maître des cérémonies de Napoléon III, mourut en 1874 ne laissant que deux filles : Mme Abord et la comtesse de Willermont, née en 1856.

**ABOT de BOURNEUF et de BAZINGANT**. Armes : *d'or à une croix de sable chargée de cinq anneaux d'argent.*

Il a existé en Normandie plusieurs familles Abot ou Abos qui se sont éteintes après avoir occupé un rang distingué dans la noblesse de leur région [1].

Celle qui donne lieu à cette notice appartient au Boulonnais et y possédait une situation honorable dans la bourgeoisie quand Charles Abot de Bourneuf, conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur criminel à la justice de Calais, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Il avait épousé, le 9 novembre 1672, Marie Fly, fille d'un receveur pour le Roi à Calais. Leur descendance fut anoblie au cours du XVIII^e^ siècle par la possession de charges en la Cour des Monnaies de Paris.

Gabriel Abot de Bazingant, seigneur du fief de la Bouteillerie, et son père, ne possédant aucun fief, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Picardie.

La famille Abot est représentée de nos jours par deux branches qui se distinguent par les surnoms de Bourneuf et de Bazingant.

Elle a fourni des conseillers en la Cour des Monnaies de Paris, des officiers, etc.

**ABOVAL** (d'). Armes : *d'azur à trois merlettes d'argent en chef.* — Tenants : *deux sauvages.* — Cimier : *une aigle essorante.*

[1] La plus illustre de ces familles était celle des Abot de Champs, dans la généralité d'Alençon, qui fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. Marle, intendant, et qui portait pour armes : écartelé d'azur à la coquille d'argent et d'argent à une plante de fougère de sinople. Le nom de cette famille ne figure, du reste, pas aux anciennes recherches de la noblesse de sa province et, d'après le nobiliaire de Normandie d'O'Gilvy, elle aurait simplement été anoblie par la charge de conseiller au parlement dont fut pourvu, sous François I^er^, Guillaume Abot reçu en 1526 conseiller en la Cour des grands Jours du Perche.

Pierre Abot de Champs fut admis en 1734 parmi les pages de la petite écurie du roi Louis XV.

La famille d'Abos de Follainville, de la même région que la précédente, maintenue dans sa noblesse en juin 1667 par jugement du même M. de Marle, portait pour armoiries : de sable à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent. Elle avait pour premier auteur authentique connu Pierre d'Abos que l'on croit originaire du Béarn et qui épousa vers 1480 Anne, fille et héritière du Sgr de Themericourt, en Vexin.

Maximilien d'Abos de Binauville et Gabriel d'Abos de Themericourt furent admis dans l'ordre de Malte, l'un en 1631, l'autre en 1663.

Marie-Louise d'Abos de Saint-Hilarion fut admise en 1683 à la maison royale de Saint-Cyr après avoir justifié sa filiation depuis 1516.

Louis d'Abos de Binauville fut reçu en 1711 conseiller au parlement de Paris.

La famille d'Abos était encore représentée sous Louis XVI par plusieurs branches. Le marquis d'Abos de Binauville, chef de la branche aînée demeurée fixée dans le Vexin, épousa en 1777 M^lle^ de Chavagnac ; il sollicita les honneurs de la Cour, mais on ne voit pas que sa demande ait été agréée.

La famille d'Aboval appartient à la noblesse de Picardie ; elle paraît avoir eu pour berceau la seigneurie d'Aboval dans l'ancienne vidamé de Gerberoy.

Adam d'Aboval, chevalier, est mentionné dans une charte passée en 1175 par Jean, comte de Ponthieu.

Cependant, d'après d'Hozier, on ne saurait rien de positif sur la famille d'Aboval qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours antérieurement à Guy-Mathieu d'Aboval, écuyer, qui fut nommé bailli de Waben le 4 décembre 1427 par le sénéchal de Ponthieu.

Charles d'Aboval, Sgr de Maucourt, épousa Jacqueline Roguet par contrat du 17 janvier 1544 ; il fut père d'Antoine d'Aboval, écuyer, Sgr de Bacouel et autres lieux, chevalier, de l'ordre du Roi, qui épousa le 24 décembre 1585 Marie du Bos, veuve du noble seigneur Thibaut de Saint-Blimont, et grand-père de Jean d'Aboval, écuyer, Sgr de Bacouel, qui épousa le 3 janvier 1605 Marie de Gargan.

Jean d'Aboval, Sgr de Bacouel en l'élection d'Amiens, fut maintenu dans sa noblesse par jugement rendu à Amiens le 8 juin 1708 de l'intendant Bignon après avoir justifié sa filiation depuis le contrat de mariage du 17 janvier 1544.

La famille d'Aboval paraît avoir eu pour dernier représentant Charles Lucien, connu sous le titre de comte d'Aboval de Saint-Romain, ancien officier de cavalerie, veuf de Marie de Biaches, qui mourut âgé de 80 ans à Boulogne-sur-Mer, le 21 septembre 1866.

**ABOVILLE** (d'). Armes : *de sinople à un château flanqué de deux tours couvertes et girouettées d'argent, maçonné, ouvert et ajouré de sable.* — Alias : *de sinople à un château de trois tourelles crénelées d'argent, ajourées et maçonnées de gueules, celle du milieu plus élevée.* — Couronne de marquis. — Manteau de pair de France. — Supports : *deux lions.*

La famille d'Aboville a eu pour berceau la paroisse de Gonneville près de Cherbourg, en Normandie, sur le territoire de laquelle se trouve une terre d'Aboville. Il existait au moyen âge dans cette paroisse une famille noble d'Aboville mentionnée dans un certain nombre de chartes dont la plus ancienne est de 1171 ; d'après Saint-Allais un de ses membres aurait péri en 1356 à la bataille de Poitiers.

La généalogie que cet auteur a donnée de la famille d'Aboville aujourd'hui existante est en désaccord constant, au moins pour les premiers degrés, avec les jugements de maintenue de noblesse obtenus par cette famille au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles. Il fait remonter la filiation suivie à Pierre d'Aboville, chevalier de l'ordre du Roi, Sgr de Dou-

ville, Montagu, Cosville, patron desdits lieux, dont le petit-fils, Thomas d'Aboville, sgr de Ruvilly aurait été maintenu dans ses privilèges d'ancienne race et famille noble par lettres patentes de 1456 avec ses six fils, Guillaume, Gilles, Jacques, Thomas, Jean et Michel.

On trouve d'autre part que Guillaume d'Abouville, sergent de Val de Céres, en l'élection de Valognes, et Gilles d'Abouville, de la paroisse de Gonneville, furent reconnus nobles lors de la recherche de Montfaut en 1464, mais que, dans le courant de la même année, Montfaut revint sur ce jugement, déclara ces deux personnages non nobles et les soumit à la taille. Plus loin on trouve un d'Abouville anobli taxé à 54 livres. On trouve enfin que Guillaume, Gilles, Jacques, François, Thomas et Jean d'Aboville, de la paroisse de Gonneville, en l'élection de Valognes, furent anoblis et non pas maintenus nobles par arrêt de 1486 et non par lettres patentes de 1456 (Consulter l'État des anoblis de Normandie, manuscrit du xvii<sup>e</sup> siècle publié en 1866 par l'abbé Lebeurier).

Deux de ces six frères, Gilles et Jacques d'Aboville, furent les auteurs des deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Pasquet d'Abouville, fils de Jean, demeurant à Gonneville, sergenterie du Val de Cères, en l'élection de Valognes, Martin d'Abouville, fils de Jean, ledit Jean, et un autre Jean d'Aboville furent maintenus dans leur noblesse sur le vu de leurs titres par jugement de M. de Mesmes rendu à Saint-Lô le 29 décembre 1598. Les divers membres de la famille d'Aboville, de la paroisse de Gonneville, furent encore maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu.

La branche aînée de la famille d'Aboville était représentée en 1789 par François d'Aboville, né à Brest en 1730, maréchal de camp en 1788 ; il fut nommé général de division en septembre 1792, sénateur en 1802, grand officier de la Légion d'honneur, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 mai 1808, fut confirmé dans ce titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 août 1815, devint pair de France héréditaire sous la Restauration et mourut en 1817. Son fils, Augustin-Gabriel, comte d'Aboville, né à la Fère en 1774, général de brigade en 1809, marié en 1816 à M<sup>lle</sup> Drouin de Rocheplatte, décédé en 1820, et son petit-fils, Alphonse-Gabriel, comte d'Aboville, né en 1818, décédé en 1898, lui succédèrent à la chambre des pairs. Augustin d'Aboville, né à la Fère en 1776, deuxième fils du sénateur de l'Empire, général de brigade en 1809, décédé sans

postérité en 1843, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 5 octobre 1808.

La branche cadette s'est perpétuée fort obscurément jusqu'à nos jours; elle s'est partagée en deux rameaux dont l'un alla se fixer en Lorraine. Etienne d'Aboville, valet de chambre de la duchesse régente de Lorraine, obtint de cette princesse le 4 avril 1732 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Le chevalier Louis-Charles-François d'Aboville, sous-lieutenant des vaisseaux du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie.

Principales alliances : de Gouvello, 1878; de Salvaing de Boissieu; 1868; Drouin de Rocheplatte, 1816; Bigot de la Touanne, 1875; de Bruchard, 1898; de Joannis-Verclos, 1884; de Gourcy, 1889; de Breuilly; de Mesenge; de Brigeat de Lambert; de Malherbe, 1902.

**ABRAM de ZINCOURT**. Armes : *bandé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'azur chargé de trois abeilles d'or, en fasce.*

On trouvera dans les manuscrits de Cherin une généalogie détaillée de la famille Abram.

Elle descend de Dominique Abram qui était au XVII[e] siècle marchand bourgeois de Mirecourt, en Lorraine. Son fils, maître Charles-Etienne Abram, né à Mirecourt, célèbre avocat au Conseil d'État et à la Cour souveraine, marié le 12 janvier 1681 à Marguerite-Agnès Cherrier, fut anobli le 15 mai 1710 par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine. Il fut père de Jacob-Hyacinthe Abram, conseiller secrétaire de Son Altesse Impériale, qui épousa à Chastel en 1709 Anne Gaudel et qui continua la lignée.

La famille Abram fit en 1789 devant Cherin ses preuves de noblesse pour le service militaire.

M[me] Abram de Zincourt prit part cette même année aux assemblées de la noblesse du bailliage de Chatel-sur-Moselle. Louis Abram de Vaxoncourt, conseiller des finances de S. M. I., commissaire en Lorraine du grand-duc de Toscane, prit part à celles du bailliage de Lunéville.

Principales alliances : de Bouvier, 1734; Thibault d'Habaumont, Georgin de Mardigny, 1851; Colin de Benaville, de Martimprey, Thomassin.

**ABRANTÈS (Leray d')**. Voyez Leray d'Abrantès.

**ABRIAL**. Armes : *coupé de gueules à un soleil d'or dardant de senestre et d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, au franc quartier des comtes sénateurs.*

La famille Abrial, originaire d'Annonay, descend de Pierre Abrial, apothicaire, 2e consul de cette ville en 1623, qui fut père d'Antoine Abrial, maître chirurgien, 2e consul d'Annonay en 1700, décédé en 1707, et grand-père d'André Abrial, maître chirurgien, né en 1698, décédé en 1775. La descendance de celui-ci a été illustrée par son petit-fils, André-Joseph Abrial, né en 1754 à Annonay, ministre de la Justice sous le consulat, sénateur en 1802, pair de France héréditaire sous la Restauration, décédé à Paris en 1828. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres du 26 avril 1808. Son fils, André-Etienne, comte Abrial, né à Paris en 1783, lui succéda à la Chambre des pairs et mourut en 1840 laissant lui-même de son mariage avec Mlle Treilhard un fils, Etienne, comte Abrial, né en 1815, qui mourut en 1891 sans laisser de postérité.

On trouvera dans l'armorial général du Lyonnais de Steyert une généalogie détaillée de la famille des comtes Abrial.

Principales alliances : Treilhard; Bruys des Gardes; Gouhier de Petiteville, etc.

Il existe en Albigeois une famille Abrial qui revendique avec la précédente une communauté d'origine en tous cas bien éloignée : cette famille qui a fourni un député conservateur du Tarn en 1885 s'est alliée à plusieurs familles distinguées, notamment avec celle de Villèle.

**ABRIAT de la FOREST** (Bonneval). Voyez Bonneval Abriat de la Forest.

**ABRIC de FENOUILLET**. Armes : *d'azur au chevron cousu de gueules accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or et en pointe d'une montagne à six coupeaux d'argent adextrée d'un arbre d'or.* — Couronne de comte.

Cette famille appartient à l'ancienne bourgeoisie du Languedoc.

Elle remonte à Charles Abric dont le fils, Jean Abric, sieur de Fenouillet, épousa vers 1726 Marie Angliviel, de la famille de l'écrivain Angliviel de la Beaumelle.

La famille Abric de Fenouillet a pris part en 1789 aux assemblées du tiers état de sa province.

Principale alliance : de Waroquier de Puel-Parlan, 1901.

**ABSOLUT de la GASTINE**. Armes : *de gueules à une croix de Malte d'or, posée en cœur, accompagnée en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'un croissant de même.*

On trouvera des généalogies détaillées de cette famille dans les manuscrits de Chérin et dans les nouveaux carrés d'Hozier.

Elle a eu pour auteur Richard l'Absolut, de la vicomté de Caen, qui fut anobli aux francs-fiefs en 1471.

Ce personnage était déjà mort quand son fils Jacques Absolut, écuyer, Sgr en fief du Bas-Motheux, en l'élection de Mantes, épousa Nicole de Saint-Aubin par contrat passé à Dreux le 27 août 1509.

Leurs descendants, Louis Absolut, Sgr de Motheux et de Glatigny, près de Montargis, né en 1607, et son frère Jacques Absolut, Sgr de la Gastine, furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Daubray, intendant d'Orléans, et le 20 janvier de la même année par arrêt du conseil d'État signé Béchameil. Jacques Absolut, Sgr de la Gastine, fils de Jacques, fut encore maintenu dans sa noblesse le 16 avril 1701 par jugement de Phélyppeaux, intendant de la généralité de Paris.

Madeleine Absolut de la Gastine, née en 1681, fut admise en 1692 à la maison royale de Saint-Cyr.

Claude Absolut de la Gastine, né à Ham en 1746 fit en 1756 les preuves de sa noblesse pour être admis à l'école militaire.

Alexandre Absolut, chevalier, Sgr de la Gastine, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mantes.

François-Charles Absolut de la Gastine, né à Ham en 1751, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honnneur, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 24 juin 1808, avec donation en Westphalie. Il mourut en 1814 laissant un fils, Alphonse-Edme Absolut de la Gastine, maire de Villeneuve en Chevrie (Seine-et-Oise), qui fut confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de baron accordé à son père et qui a lui-même laissé postérité de son mariage avec M^lle^ de Monsures.

Principales alliances : d'Estienne de Chaussegros de Lioux, 1870 ; de Lignières, 1857 ; de Monsures.

**ABZAC** (d'). Armes : *d'argent à une bande d'azur chargée d'un besant d'or, à la bordure d'azur chargée de dix besants d'or, dont cinq en chef, trois en pointe et deux en flanc.* — La branche aînée, des marquis de la Douze, porte : *écartelé aux 1 et 4 d'or à une fasce de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur, 3 en chef et 3 en pointe, qui est de Barrière, aux 2 et 3 de gueules à une fasce d'or ; sur le tout d'Abzac.* — D'autres branches portent : *écartelé aux 1 et 4 de Barrière, aux 2 et 3 d'Abzac ; sur le tout de gueules à trois léopards d'or.* — Couronne ducale. — Cimier : *une reine de Chypre issante.* — Supports : *deux sphinx ailés.*

La maison d'Abzac, d'origine chevaleresque, est une des plus considérables de la noblesse du Périgord. Elle paraît avoir eu pour

berceau le château d'Absac ou Azac, aujourd'hui Ajac ou Ajat, situé à trois lieues de Périgueux, et a pour premiers auteurs connus Etienne, Gérard et Elie d'Abzac qui firent en 1158 des donations à l'abbaye de Cadoin. Elle a pris part aux croisades ; son nom et ses armes figurent aux salles des Croisades du Musée de Versailles.

Bien que le nom de la famille d'Abzac figure dans un certain nombre de chartes du xii^e^ et du xiii^e^ siècle, elle ne peut remonter par filiation à peu près suivie au delà d'Hugues d'Abzac, damoiseau, cosgr du château de Clarens, mentionné dans plusieurs actes dont le plus ancien est de 1287 et rappelé comme défunt dans un acte passé en 1323 par son fils aîné Hugues II, chevalier. Celui-ci qui avait épousé Alaïs de la Cropte n'eut que deux fils morts sans postérité et ce fut son frère puîné, Guy ou Guinot d'Abzac, damoiseau de la paroisse de Monzie, avec lequel il avait fait une acquisition en 1334 qui continua la lignée. Ce Guinot avait épousé une sœur de Jean de la Pradelle, archevêque de Nicosie, dans l'île de Chypre, et en laissa deux fils, Adémar qui continua la descendance et Hélie, dit Gantonnet, qui, après avoir fait une longue résidence dans l'île de Chypre et en avoir été même connétable, suivant une tradition, revint finir ses jours auprès de son frère et fit son testament au château de la Douze le 8 décembre 1401. Adhémar d'Abzac, damoiseau, Sgr de Montastruc, avait épousé vers 1372 une riche héritière, Guillone ou Guillemette de Boniface, qui lui porta entre autres biens l'importante seigneurie de la Douze. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : Olivier d'Abzac, Sgr de la Douze, marié par contrat du 28 mars 1400 à Jeanne de Barrière, dame de Reilhac, Bertrand d'Abzac, Sgr de Montastruc, Bellegarde, etc., marié par contrat du 5 avril 1414 à Jeanne de Beynac et Gantonnet d'Abzac, marié à Catherine de Sort, qui furent les auteurs des trois grandes branches de la maison d'Abzac qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Olivier d'Abzac, Sgr de la Douze, auteur de la branche aînée, fut père de Bertrand d'Abzac, décapité à Limoges pour avoir suivi le parti des Anglais, et de Guy d'Abzac, Sgr de la Douze. Celui-ci fut père de Jean d'Abzac, Sgr de la Douze, marié le 10 août 1455 à Jeanne de Saint-Astier, qui continua la descendance de la branche aînée, de Pierre d'Abzac, archevêque de Narbonne de 1484 à 1502, et de Guillaume d'Abzac, marié en 1476 à Antonie de la Cropte, qui fut l'auteur du rameau des Sgrs de Mayac.

Gabriel d'Abzac, Sgr de la Douze, chef de la maison d'Abzac, marié en 1591 à Jeanne de Lastours, obtint par lettres patentes de 1612 l'érection en marquisat de sa seigneurie de la Douze. Son petit-fils Pierre d'Abzac, marquis de la Douze, accusé d'avoir empoi-

sonné sa première femme pour épouser Finette Pichon, fille d'un président au parlement de Bordeaux, fut condamné à mort après un procès retentissant et exécuté à Toulouse en 1669. Il ne laissait qu'un fils qui épousa Marie-Thérèse de Taillefer et qui mourut sans postérité en 1698. Le premier marquis de la Douze avait eu un frère, Pierre d'Abzac de la Douze, qui épousa en 1612 Marie Jay. Le petit-fils de celui-ci recueillit le marquisat de la Douze après la mort de son cousin et continua la descendance de cette branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et dont le chef a été supérieur de la Trappe au cours du XIXe siècle.

Le rameau de Mayac, détaché de la branche aînée, se partagea en un certain nombre de sous-rameaux dont l'aîné s'éteignit avec Antoine-Louis d'Abzac, qualifié marquis d'Abzac-Mayac, major du régiment de la Reine, admis en 1781 aux honneurs de la Cour, décédé en 1795 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Custine. C'est à ce rameau de Mayac qu'appartenaient deux frères qui jouirent d'une grande réputation pour leurs connaissances hippiques sous le règne de Louis XVI et sous la Restauration. L'aîné d'entre eux, Pierre, vicomte d'Abzac, né au château de Limerac en 1739, avait été premier page du roi Louis XV ; il fut appelé en 1765 au commandement d'un des manèges de Versailles, recouvra ces fonctions sous la Restauration et mourut sans postérité en 1827 ; son frère, né à Limérac en 1749, page du roi Louis XV, écuyer ordinaire, puis directeur du manège de Versailles, directeur du haras de Strasbourg en 1806, puis de celui du Pin, décédé sans postérité en 1831, avait adopté son neveu, Raymond de Vandières de Vitrac, qui prit dès lors le titre de vicomte d'Abzac et le transmit à ses descendants. De nos jours, Charles-Venance, marquis d'Abzac-Mayac, a été général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur et premier aide de camp du maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République. C'est également aux seigneurs de Mayac que se rattachent le sous-rameau des Sgrs de Falgueyrac encore représenté en Périgord et celui des Sgrs de Saint-Pardoux également existant.

La seconde branche, dite des Sgrs de Montastruc, s'est également partagée en un certain nombre de rameaux dont l'un, celui des seigneurs de la Boissière, compte encore des représentants.

La troisième branche était représentée au milieu de XIXe siècle par les enfants d'Aubert d'Abzac de Castillonès, marié en 1788 à Mlle de Chabans.

La maison d'Abzac a fourni plusieurs chevaliers de Malte depuis François d'Abzac admis dans l'ordre en 1549.

Ses diverses branches ont été maintenues dans leur noblesse lors de la recherche du XVII^e^ siècle après avoir justifié leur filiation depuis 1378.

Plusieurs de ses membres ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux, Saintes, Angoulême et Agen.

Principales alliances : de Cugnac, de la Cropte, d'Aubusson, de Pérusse des Cars, de Salignac-Fénelon, de la Roche-Aymon, de Custine, d'Aloigny, de Bonneval, d'Hautefort, Taillefer, de Foucauld, de Chabans, de Bourbon-Malause, de Bourdeille, Beaupoil de Saint-Aulaire, de Cosnac, Gouffier, de Chapt de Rastignac, de Grossoles-Flamarens, de Lambertye, de Brémond-d'Ars, de Cacqueray, de Manas, de Fayolle, de Carbonnières, de Saint-Astier, de Vassal, de la Marthonie, de Beynac, de Royère, de Bosredon, etc.

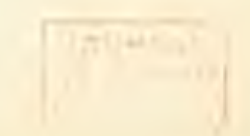
**ACHARD**. Armes : *coupé au 1 d'argent au pont de trois arches de gueules, maçonné d'or, surmonté d'une tête de cheval de sable, au 2 d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'une épée en pal du même.*

Jacques-Michel-François Achard, né en 1779, à la Guyane (aliàs à la Martinique), maréchal de camp en 1815, lieutenant général des armées du Roi en 1830, pair de France en 1845, député de la Moselle en 1849, sénateur en 1852, décédé sans postérité en 1865, avait été créé baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 novembre 1815. Il avait épousé d'abord Marie-Julie Dagobert de Fontenilles, décédée en 1853, fille du général Dagobert et issue d'une famille noble de Normandie ; il se remaria en 1863 à M^me^ Eyckhold, née Fauconnet, qui lui survécut jusqu'en 1891.

**ACHARD**. Armes (indiquées d'après un ancien cachet dans les ouvrages de MM. Poidebard et Steyert) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un char à l'antique d'argent. — Aliàs* (d'après le Livre d'or, de M. de Magny) *d'argent à trois fasces abaissées de gueules surmontées de trois étoiles à 6 rais formées chacune de 2 triangles ajourés et entrelacés de sable, 2 et 1.* (Ces armoiries sont celles de la famille Achard-Joumart-Tison d'Argence rapportée plus bas).

La famille Achard, originaire de Millery, en Lyonnais, appartenait au XVII^e^ siècle à la bourgeoisie de sa région. M. de Magny qui en a donné une généalogie dans son Livre d'or a cherché au XIX^e^ siècle à la rattacher à la famille Achard-Joumart-Tison d'Argence, de vieille noblesse d'Angoumois, encore existante et rapportée plus bas.

Étienne Achard, né à Millery en 1673, était en 1747 lieutenant détaché de l'hôtel des Invalides à Hyères. Son fils, Jean-François



Achard, né à Hyères en 1747, et son petit-fils, Pierre-Catherin Achard, né en 1777, prirent part en 1793 à l'insurrection de Lyon contre la Convention ; ce dernier passa dans la suite en Alsace et y laissa une nombreuse postérité. Un de ses fils Frédéric-François Achard, né à Montbrison en 1800, fut longtemps conseiller général du Bas-Rhin sous la monarchie de Juillet ; il a lui-même laissé trois fils.

**ACHARD des Hautes-Noes, de Leluardière, de la Vente, de Vacognes, de Bonvouloir**. Armes : *d'azur à un lion d'argent armé et lampassé de gueules chargé de deux fasces alésées de gueules brochant sur le tout.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux licornes.* — *L'écu soutenu par quatre haches d'armes passées deux à deux derrière l'écu.* — Devise : *Bon renom et loyauté.* — Cri de guerre : *Achard hache.*

La famille Achard appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Normandie.

Une tradition qui ne s'appuie du reste sur aucune base sérieuse lui attribue une origine commune avec une famille Achard connue en Poitou dès le x^e^ siècle et à laquelle on a voulu aussi rattacher la famille Achard-Joumart-Tison d'Argence rapportée plus bas.

On lui attribue avec plus de vraisemblance un Achard qui était dès 1020 vicomte de Domfront et un autre Achard qui suivit Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre où sa descendance se perpétua jusqu'au xiv^e^ siècle.

La famille Achard a été représentée aux croisades ; Robert Achard fut témoin d'un emprunt contracté devant Damiette en novembre 1249. Guillaume Achard, Sgr de Perthus Achard, fut nommé évêque d'Avranches en 1162 ; il fut parrain d'Aliénor d'Angleterre, fille du roi Henri II et fut en 1164 un des fondateurs de l'abbaye de la Luzerne.

En 1787, la branche des Sgrs de Bonvouloir désirant être admise aux honneurs de la Cour envoya au cabinet des ordres du Roi une généalogie détaillée qui a été conservée dans les manuscrits de Chérin. Ce travail fait remonter la filiation à Robert Achard qui figure dans un acte de 1020 avec la qualification de *dives miles* de Domfront ; mais les premiers degrés ne paraissent pas rigoureusement établis. La présentation du comte de Bonvouloir ne put du reste avoir lieu en raison des événements de la Révolution.

La filiation est rigoureusement prouvée depuis Guillaume Achard, Sgr de Perthus-Achard, du Pas de la Vente et de Saint-Mainvieux qui reçut un aveu en 1366 et qui passa un accord en 1385. Il avait épousé Colette de Crinay ou Crinois et en eut deux fils qui partagèrent sa succession longtemps après sa mort, en 1454. La des-

cendance de l'aîné d'entre eux, Jean Achard, Sgr de Perthus-Achard s'éteignit au XVIIe siècle; le puîné, Macé Achard, Sgr de Pas de la Vente épousa Jeanne Doynel, de la famille des Sgrs de la Sausserie et fut le grand-père de François Achard, Sgr du Pas de la Vente, de Saint-Mainvieux, etc., qui épousa le 4 mai 1513 Françoise de Courtarvel, héritière, entre autres grands biens, de la seigneurie de Bonvouloir. De cette union naquirent sept enfants dont l'un, Richard Achard, fut tué le 14 juillet 1558 à la bataille de Gravelines où il portait l'étendard de sa compagnie, et dont deux autres, Christophe et François Achard périrent dans la guerre d'Italie.

La descendance de François Achard, Sgr du Pas de la Vente, et de Françoise de Courtarvel, dame de Bonvouloir, se partagea en un certain nombre de branches qui furent maintenues dans leur noblesse le 2 août 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon et dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

La branche des Sgrs des Hautes Noes, en l'élection de Domfront, l'aînée de toutes, s'est partagée depuis lors en trois rameaux encore existants qui se distinguent par les surnoms terriens des Hautes-Noes, de Leluardière et de la Vente. Aucun de ces trois rameaux n'est titré.

La branche des Sgrs de la Haye, au diocèse d'Évreux, maintenue par jugement du 15 mars 1667, dont le chef portait le titre de marquis, s'est éteinte avec trois sœurs mariées en 1831, 1836 et 1839 dans les familles de Goyon, de la Motte Baracé et de la Selle.

Celle des seigneurs de Vacognes, encore existante, n'est pas titrée bien que son chef ait pris au XVIIIe siècle le titre, du reste irrégulier, de baron du Pin.

La dernière branche actuelle, aujourd'hui la plus en vue, est celle des Sgrs de Bonvouloir dont les membres sont connus depuis le milieu du XVIIIe siècle sous le titre de comtes de Bonvouloir.

Toutes ces branches ont pris part en 1789 aux assemblées électorales de la noblesse du Maine et de la Normandie et un membre de la branche de Bonvouloir fut député aux États généraux de la noblesse de l'élection de Coutances.

La famille Achard a fourni à l'époque féodale de vaillants chevaliers.

A une époque plus récente elle a fourni trois chevaliers de Malte depuis François Achard du Pin reçu en 1647, des gentilhommes de la chambre du Roi, des chevaliers de ses ordres, un page du duc d'Orléans en 1753 (Louis-Antoine Achard de la Haye), etc.

Principales alliances : de la Tour du Pin, d'Estampes, 1861, de

Bailleul, le Forestier, Thiboutost de Montgomery, de Courtarvel, de Banville, de la Motte Baracé, Picot de Vaulogé, Dauger, de Lonlay, de Morell d'Aubigny, de Revilliasc, de la Broise, de Hercé, de Vassé, Doynel, de Mailloc, d'Osmond, de la Selle, de Cyresme, Daniel de Vauguion 1893, Naguet de Saint-Vulfran 1893, Gigault de Crisenoy de Lyonne, etc.

**ACHARD-JOUMART-TISON d'ARGENCE.** Armes : *écartelé au 1 et 4 d'azur à trois besants (aliàs trois annelets) d'argent (aliàs d'or), qui est de Joumart, aux 2 et 3 d'or à deux lions couronnés passant de gueules, qui est de Tison d'Argence; sur le tout d'argent à trois doubles triangles de sable, deux en chef, un en pointe, accompagnés en pointe de trois fasces de gueules, qui est d'Achard.* — La branche cadette, dite Joumard des Achards portrait : *écartelé aux 1 et 4 d'Achard, aux 2 et 3 de Joumart.* — Couronne de marquis.

La famille Achard-Joumart revendique, comme la précédente, une origine commune avec divers personnages du nom d'Achard qui appartenaient aux xe et xie siècles à la noblesse du Poitou.

Louis Achard, Sgr de Pomiers, prit part à la bataille de Poitiers dans les rangs de l'armée anglaise et suivit le prince Noir en Espagne en 1369; on croit qu'il fut père de Charles Achard, Sgr de Pomiers, qui rendit hommage en 1373 au prince de Galles, duc de Guienne, pour sa seigneurie de Pomiers.

La filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Jacques Achard, écuyer, fils présumé du précédent, qui périt au siège d'Orléans en 1429; ce personnage avait épousé en 1415 Jeanne Joumart, fille du Sgr de Sufferte, en Périgord; il en laissa plusieurs fils dont un puîné, Pierre Achard, fut l'auteur de la famille Achard des Augiers fixée en Bordelais et aujourd'hui éteinte.

L'aîné, Audouin Achard, écuyer, fut institué héritier de son oncle Audouin Joumart, Sgr de Sufferte, par testament du 20 décembre 1441 à charge pour lui de relever le nom et les armes de Joumart; il recueillit après la mort de celui-ci la seigneurie de Sufferte et vint dès lors se fixer en Périgord; il avait épousé par contrat du 10 octobre 1450 noble Agnès Jaubert et est rappelé comme défunt dans un acte du 6 mai 1492. Son fils Bernard Achard-Joumart, dit le vieux, écuyer, Sgr de Sufferte, la Brangelie, etc., marié d'abord en 1477 à Françoise de la Porte de Luzignac, puis le 4 avril 1479 à Catherine d'Aitz, fit son testament le 20 décembre 1507; il laissa plusieurs enfants qui se partagèrent sa succession en juin 1511. Deux de ses fils, Jacques Achard-Joumart, Sgr de Sufferte, et Jean Achard-Joumart ou Joumart des Achards, Sgr de la Brangélie, marié le

27 avril 1516 à Gilberte de la Cropte de Languais, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, était représentée au commencement du XVII^e siècle par Gaspard Achard-Joumart ou simplement Joumart, chevalier, Sgr de Sufferte, en Périgord, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui épousa en 1608 Gabrielle Tison d'Argence, fille et héritière du Sgr de Dirac, en Angoumois, et qui s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes de Tison d'Argence. Il laissa trois fils dont l'aîné, François, marié successivement à Marie des Cars et à Jeanne de Lostanges Saint-Alvère, continua la lignée. La famille Achard-Joumart-Tison d'Argence sollicita vainement sous Louis XVI la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. François Achard-Joumart-Tison, marquis d'Argence, Sgr des Courrières et de la Monette, et Louis-Antoine Joumart-Tison d'Argence, Sgr de Dissac, prirent part en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême; François, comte d'Argence, prit part à celles tenues à Poitiers et la comtesse Achard de Balansac prit part à celles tenues à Saintes. Cette branche dont le chef est connu depuis le XVIII^e siècle sous le titre de marquis d'Argence est fixée de nos jours à Paris et dans le Maine où elle possède le beau château du Grand-Lucé.

La branche cadette fut plus connue sous le nom de Joumart des Achards ; son auteur Jean, Sgr de la Brangelie, fut père de Jacques Joumart des Achards, Sgr. de Sufferte et de la Brangelie, qui épousa le 25 novembre 1544 Catherine de Montardy, grand-père de Poncet Joumart des Achards, Sgr de Sufferte et de la Brangelie, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur du Château Trompette, à Bordeaux, connu le premier sous le titre de vicomte de la Double, qui épousa le 10 octobre 1574 Louise de Chabans et bisaïeul d'Antoine Joumart des Achards, Sgr de la Brangélie, vicomte de Légé et de la Double, maréchal de camp, qui épousa le 16 février 1616 Louise Pasquier. Ce dernier laissa deux fils, Gaspard, vicomte de Légé, maréchal de camp, qui fut tué à l'affaire de Casteljaloux, et Nicolas Joumard des Achards, vicomte de la Double, Sgr de la Brangelie, colonel d'infanterie en 1646, marié le 14 septembre 1639 à sa cousine, Claire de Chabans, qui continua la descendance. M. Achard-Joumart, Sgr de la Double, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Cette branche paraît s'être éteinte peu de temps après la Révolution.

Principales alliances : Turpin de Jouhé, d'Aitz, de la Cropte, 1516; de la Faye, 1718; Taillefer, 1667; de Chabans, de Lostanges, 1659; de Quemper de Lanascol, de Rochemore, de Perusse des Cars, d'Abzac,

Beaupoil de Sainte-Aulaire; de Galard-Bearn, 1738; de Beaumont-Gibaud, de Beynac, 1642; de Fayolles de Mellet; de Bouchard d'Aubeterre; de Damas d'Anlezy, 1740.

**ACHER DE MONTGASCON** (d'). Armes : *de gueules à deux haches adossées d'or.* — Devise : *Morte reperiunt vitam.*

La famille d'Acher de Montgascon est originaire du Languedoc où elle possède encore, près de Limoux, le domaine de Montgascon.

Elle descend de Jean Acher qui épousa Françoise Pradier dans les premières années du XVIIIe siècle; leur fils, Justin Acher, sieur de Montgascon, né en 1714 à Sainte-Colombe sur l'Hers, manufacturier, fut pourvu en 1779 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Clément Acher de Montgascon, né en 1792 à Sainte-Colombe, secrétaire des commandements de Mgr le Dauphin, marié à Mlle Belhomme de Morgny, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 17 mars 1827; il mourut en 1855 laissant un fils, Ambroise-Justin, baron d'Acher de Montgascon, ministre plénipotentiaire, décédé en 1900, qui a lui-même laissé postérité.

La famille d'Acher de Montgascon est aujourd'hui fixée en Normandie où elle possède près de Rouen le beau domaine de Villequier.

Principales alliances : de Boislecomte; de Marbot; Laurens de Waru; Belhomme de Morgny; Beuverand de la Loyère; Roussel de Courcy; Dubosc de Pesquidoux.

La famille d'Acher de Montgascon ne doit pas être confondue avec d'autres familles d'Acher ou d'Aché aujourd'hui éteintes qui ont appartenu à la noblesse de la Lorraine et de la Normandie.

La famille d'Acher, en Lorraine, portait pour armoiries : d'azur à un dextrochère d'argent armé tenant une massue d'armes d'or mouvante du côté senestre, au chef d'or chargé d'une aigle naissante de gueules. Elle avait pour auteur Jacques d'Acher qui fut anobli le 27 août 1663 par lettres patentes du duc de Lorraine.

Une famille d'Acher, en Normandie, portait pour armoiries : d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois écussons d'or, deux en chef, un en pointe, et avait pour auteur Lucas Acher qui fut anobli par lettres patentes en 1523; ses représentants, Jacques Acher, sieur de la Neuville, et Jean Acher, sieur du Mesnil-Vilé, habitant l'élection de Bayeux, furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

Jean Acher, sieur de Turqueville en l'élection de Rouen, fut anobli par lettres patentes de 1595.

La plus illustre de ces familles était la maison d'Aché de Marbeuf,

en Haute-Normandie, qui portait pour armes : écartelé aux 1 et 4 chevronné d'or et de gueules de six pièces, aux 2 et 3 d'or à deux fasces de gueules. La Chesnaye des Bois en a donné la filiation depuis Eudes d'Aché, chevalier, Sgr de Beuzeral, dont Jeanne Mauvoisin était veuve en juillet 1423. Cette famille d'Aché fut maintenue dans sa noblesse le 27 décembre 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, produisit un page de la grande écurie du Roi en 1686, une demoiselle de Saint-Cyr la même année, et s'éteignit avec l'infortuné François-Robert, baron d'Aché, né à Marbeuf en 1758, qui fut un des plus vaillants chefs de l'insurrection royaliste en Normandie à l'époque de la Révolution et mourut traîtreusement assassiné en septembre 1809 ; il ne laissait que deux filles dont l'aînée, Louise, épousa en 1806 Jean-Baptiste, chevalier de Caqueray de Lorme, et dont la cadette, Alexandrine, demeura célibataire.

La maison d'Aché s'était encore alliée aux familles de Tournebu, de Courtenay, de Dreux, Leconte de Nonant 1546, de Mailloc 1583, de la Luzerne 1616, de Roquefeuil, etc.

**ACHÉRY** (d'). Armes : *de gueules à deux haches d'argent, passées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile et en pointe d'une fascine, le tout d'or.* — Couronne de prince. — Devise : *Liesse à l'hache du croyant.*

La famille d'Achéry revendique pour berceau la terre seigneuriale d'Achéry les Mayot, près de Guise, aujourd'hui dans l'Aisne, et pour auteur Jean d'Achéry qui fut anobli en 1389 par lettres patentes du roi Charles VI.

Elle a eu pour principale illustration dom Luc d'Achéry, né à Saint-Quentin en 1609, savant bénédictin, décédé en 1685.

La famille à laquelle appartenait ce religieux n'appartenait cependant au XVIIe siècle qu'à la bourgeoisie de Saint-Quentin et un de ses membres qui eut ses armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696 ne figure dans ce recueil qu'avec la qualification de maître apothicaire de cette ville.

Marie d'Achéry, fille majeure de défunt monsieur Louis d'Achéry d'Hercourt, ancien mayeur et juge consul des marchands de Saint-Quentin, épousa dans cette ville en 1758 messire Julien de Chambon de la Barthe (Manuscrits de Chérin, généalogie de Chambon de la Barthe).

Pierre-Michel d'Achery, écuyer, Sgr de Guitrancourt, commissaire des guerres des gardes du corps du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Mantes et de Melun.

Jean-Ambroise-François, baron d'Achery, ancien capitaine de cavalerie, décédé à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans le 24 mars 1866 sans laisser d'enfants de son mariage avec Suzanne de Recourt, était considéré comme le dernier représentant mâle de sa famille.

Cependant Edmond Dachery né en 1832, fils de Pierre-Louis Dachery, négociant à Saint-Quentin, et de Marie-Henriette Legoix, fut autorisé le 30 juillet 1862, par jugement du tribunal civil de Saint-Quentin, à substituer à son nom celui de : d'Achery, porté par ses ascendants avant 1789 et reçut le titre de prince romain par bref pontifical de S. S. Pie IX du 9 avril 1875. Il est demeuré célibataire.

Une branche de la famille d'Achery subsiste à l'île Bourbon.

**ACHEU** (d'). Armes : *parti au 1 d'argent à la croix ancrée de sable, qui est d'Acheu, au 2 d'argent à l'aigle éployée de sable qui est de Becquet.* — Supports : *deux lévriers.* — Cimier : *un lévrier essant.*

La famille d'Acheu appartient à la noblesse de Picardie.

Elle paraît avoir eu pour berceau la terre de son nom, en Vimeu.

Geoffroy de Asceu vivait vers 1154; Jean, chevalier, était seigneur d'Acheu en 1254. Le nom de la famille d'Acheu figure dans un certain nombre de chartes du XII^e^, du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles.

Toutefois la filiation n'est établie que depuis le 6 janvier 1555, date à laquelle Jacques d'Acheu, écuyer, Sgr du Plovitch, fils aîné de Paul d'Acheu, Sgr du Plovitch et de Claude de Wavrans, et petit-fils de Louis d'Acheu et d'Antoinette Becquet, sœur et héritière de Jean Becquet, Sgr du Plovitch, épousa Isabelle de Caux.

Geoffroy d'Acheu, Sgr de Saint-Maixent, arrière petit-fils du président, fut maintenu dans sa noblesse le 3 janvier 1669 par jugement rendu à Vernon de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, puis le 26 février 1697 par jugement de Bignon, intendant de Picardie.

Louis d'Acheu, né en 1767 à Moustières-Lignières, en Picardie, descendant du précédent, fit en 1778 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire ; sa sœur, Marie-Victoire, née en 1773 fit les mêmes preuves en 1782 pour être élevée aux frais du Roi à l'Hôpital royal de Montdidier.

Alexis-Louis d'Acheu fut admis en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens bien qu'il ne possédât pas de fief dans le bailliage de cette ville ; M. d'Acheu d'Incrville prit part à celles tenues à Arques.

La famille d'Acheu n'a jamais été titrée.

Principales alliances : d'Estourmel 1586, Tyrell de Poix 1610, de Sarcus 1646, Leroy de Valanglart, de Brossard 1757, de Gaude-

chart 1560, de Saveuse, Lefebvre de Moyenneville (des Sgrs de Caumartin) 1598, etc.

Il a existé dans la même région une autre famille d'Acheu qui portait de gueules à une bande d'or chargée d'une rose de gueules et qui appartenait dès le xv<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie d'Abbeville.

Jacques d'Acheu, très riche tanneur de cette ville en devint échevin en 1515. Ses descendants, Nicolas et Louis d'Acheu, étaient en 1654 procureurs en la sénéchaussée de Ponthieu. Charles Dacheu, avocat au présidial d'Abbeville, greffier en chef de la juridiction des traites audit Abbeville, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

**ACHEUX (Tillette d')**. Voyez Tillette d'Acheux.

**ACHON (d')**. Armes : *de gueules à deux léopards d'or l'un sur l'autre.* — La branche cadette éteinte portait *: d'or semé de fleurs de lys d'azur*[1]. — Couronne de comte. — Devise : *Inversis non mutor.*

La famille d'Achon, ancienne en Bretagne, descend de Jean Dachon, sieur de la Justonnière, qui épousa Guillaumine Guischard et qui mourut en 1498. Son fils, François Dachon, épousa Jeanne Blanchet, dame de la Bérangeraie, et en laissa deux fils, Guillaume et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

Guillaume Dachon, auteur de la branche aînée, fut grand-père de Jacques Dachon qui épousa en 1599 Anne Cassard et qui fut anobli par l'échevinage de Nantes en 1607. Sa descendance qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours fut maintenue dans sa noblesse en 1670 par un arrêt du parlement sur preuves de cinq générations de noblesse, puis en 1700 par jugement de l'intendant. Un des représentants de cette branche, René-François-Georges Dachon de la Billière, fut admis dans l'ordre de Malte en 1779. Aimée-Françoise Dachon de la Billière fut admise en 1785 à la maison royale de Saint-Cyr ; François Dachon de la Billière signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

Jean Dachon, auteur de la branche cadette, épousa Jeanne Brécheu. Leur fils René Dachon fut reçu en 1559 auditeur et en 1572 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes ; mais cette charge ne conférait pas encore à cette époque la noblesse héréditaire à ceux qui en étaient revêtus. Un représentant de cette branche, René Dachon, procureur du Roi et syndic perpétuel de Nantes, fit enregistrer ses armoiries à l'armorial général de 1696. Cette branche de la famille d'Achon s'agrégea à la noblesse au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, se fit maintenir noble en 1742 et en 1750 par deux arrêts du Con-

[1] Ces armoiries sont celles de l'illustre maison d'Apchon en Auvergne cependant bien distincte de la famille bretonne d'Achon.

seil d'État et s'éteignit avec Adèle d'Achon qui épousa vers 1810 le vicomte Walsh.

La famille d'Achon a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis les dernières années du XIX$^{e}$ siècle sous le titre de baron.

Principales alliances : Walsh, d'Andigné, Groult de la Planche, de Lamolère, du Bois de Meyrignac 1901, van Pradelles de Palmaert 1901.

**ACLOCQUE** (de Saint-André, d'Amezeuil, d'Hocquincourt). — Armes de la branche de Saint-André : *tiercé en fasce de gueules au lys d'argent, tigé et feuillé de sinople, accosté à dextre d'un bouclier d'argent rehaussé d'or, d'azur à un chevron d'or accompagné de trois clochettes du même et d'argent à un palmier de sinople.* — Armes de la branche d'Hocquincourt : *d'azur à deux chevrons d'or, au chef de gueules chargé de trois cloches d'argent bataillées de sable.*

La famille Aclocque, plus honorable qu'ancienne, est originaire de Picardie.

Un de ses membres, curé de Genville, eut ses armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696.

André-Arnoult Aclocque était à l'époque de la Révolution un des plus importants brasseurs du faubourg Saint-Antoine, à Paris. Il devint successivement représentant de la commune, président de son district et commandant de la garde nationale de Paris ; il se trouvait de service aux Tuileries à la journée du 20 juin 1792 et s'y signala par son dévouement à la Famille royale. Son fils, André-Gabriel Aclocque, né à Paris en 1778, négociant dans cette ville, colonel de la garde nationale de Paris en 1814, fut autorisé par ordonnance du roi Louis XVIII de janvier 1815 à joindre à son nom celui de : de Saint-André. D'après un article très malveillant de la Biographie Michaud rédigé par Walckenaer, ce nom était celui de la rue de Paris où il exerçait le commerce du poivre et de la moutarde. Il fut anobli par lettres patentes du 17 février suivant, puis créé baron par nouvelles lettres patentes du 11 janvier 1823 et laissa un fils, André-Victor, baron Aclocque de Saint-André, né à Paris en 1811, qui paraît n'avoir pas eu de postérité.

Jacques Aclocque d'Amezeuil, neveu d'André-Arnoult, fut directeur des Contributions ; il a laissé deux fils, Charles-Jacques Aclocque, né à Montdidier en 1832, connu en littérature sous le pseudonyme de comte d'Amezeuil, et Paul Aclocque, né à Montdidier en 1834, industriel, plusieurs fois député de l'Ariège.

Noël-Charles Aclocque, né à Amiens en 1750, parent des précédents, commandant en chef de la garde nationale d'Amiens en 1799, fut anobli le 30 mars 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII, puis reçut le titre héréditaire de baron le 22 novembre 1821 par nouvelles lettres patentes du même prince avec érection en majorat de sa terre d'Hocquincourt, en Picardie. Cette branche s'est éteinte avec ses petits-enfants, Charles, baron Aclocque d'Hocquincourt, né à Paris en 1819, décédé sans postérité, et Marie-Charlotte, née à Amiens en 1821, mariée à M. Fouache d'Halloy, dont un fils s'est cru en droit de relever le titre de baron d'Hocquincourt.

Principales alliances : Fouache d'Halloy, Ferey, Feisthamel.

**ACQUET de FÉROLLES.** Armes : *de sable à trois paniers d'or.* — Supports : *deux lions.*

La famille Acquet éteinte dans les mâles dans la seconde moitié du xixe siècle, appartenait à la noblesse du Poitou. Elle a eu pour auteur Pierre Acquet, sieur de la Vergne et d'Ozé, dans l'élection de Thouars, qui fut anobli par lettres patentes de 1643, confirmées par de nouvelles lettres de juillet 1667, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1668 par arrêt de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Sa descendance se partagea en plusieurs branches.

L'aînée de ces branches fut connue sous le nom de Dumont-Acquet après le mariage contracté le 1er juin 1663, de son auteur Pierre Acquet, chevalier, Sgr d'Ozé avec Catherine Dumont. Sa descendance s'éteignit avec deux frères, René-Auguste Dumont-Acquet, connu sous le titre de comte de Richemont, et Joseph-François Dumont-Acquet, connu sous le titre de comte d'Ozé, qui moururent l'un et l'autre pendant l'émigration; le plus jeune de ces deux frères avait épousé par contrat passé en 1784 à Béthune, en Artois, Marie-Antoinette Bourguignon de la Mure et en laissa une fille, Amélie, héritière de sa branche, qui épousa Eugène-Gabriel de la Forge.

La branche cadette était représentée au xviiie siècle, par Jacques-François Acquet, chevalier, Sgr de la Vergne et d'Hauteporte, qui épousa le 11 octobre 1713 Jacquette Jaillard de la Maronnière. Leur fils, Jacques-François Acquet, chevalier, Sgr d'Hauteporte, capitaine au régiment de Richelieu, acquit en 1778 à Saint-Cyr-la-Lande, près de Thouars, la seigneurie de Ferolles dont ses fils prirent le nom. Le plus jeune de ceux-ci, Louis Acquet, né en 1760, connu sous le titre de chevalier de Ferolles, vint se fixer en Normandie par son mariage contracté à Rouen en 1797 avec Caroline Hélie de Combray ; cette dame prit une part active sous le Consulat et même sous l'Empire, aux dernières insurrections de la Chouannerie et, ayant

été faite prisonnière, fut condamnée à mort après un procès retentissant et guillotinée à Rouen le 23 août 1809 ; elle ne laissait que trois filles.

Jacques-René Acquet, chevalier, Sgr de Ferolles, d'Hauteporte, de la Vergne, frère aîné de Louis, fit les campagnes de l'émigration et mourut en 1832. Son fils, Jacques-Henri Acquet de Ferolles, né en 1782, épousa en 1820 M^lle^ Lefèvre du Hodent ; il en laissa un fils, Paul, dernier représentant mâle de sa famille, qui mourut prématurément en 1862, et deux filles qui lui survécurent pendant de longues années, M^lle^ Marie Acquet de Ferolles et M^me^ de Witasse de Thezy, mariée en 1846.

Principales alliances : Quirit de Coulaine ; Bourguignon de la Mure ; de la Forge ; le Bault ; Jaillard de la Maronnière ; Hélie de Combray ; de Witasse de Thezy, 1846 ; du Crocquet de Saveuse, 1813 ; de Tinguy, 1814, etc.

**ACQUEVILLE (Poujol d')**. Voyez Poujol d'Acqueville.

**ACRES de L'AIGLE** (des). Armes : *d'argent à trois aiglettes de sable*, 2 *et* 1. — Couronne de marquis. — Devise : *Virtus sine fuco.*

La famille des Acres de l'Aigle appartient à la noblesse de Normandie.

Elle n'a aucun rapport avec celle de Philippe Acre, sieur des Acres en Bretagne, qui fut anobli par lettres patentes de 1597.

Elle revendique une origine fort ancienne ; mais les généalogistes ne sont d'accord ni sur cette origine, ni sur les premiers degrés de la filiation. D'après une première tradition, elle aurait pour auteur un gentilhomme normand qui, s'étant distingué lors de la prise de Saint-Jean d'Acre sous Godefroi de Bouillon, en aurait gardé le nom de des Acres. D'après une autre tradition elle aurait eu pour berceau le fief des Acres, près de Châteauneuf-en-Thimerais, et un de ses membres, François des Acres, après avoir suivi Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre, serait passé au service de l'Empereur et aurait obtenu de lui la faveur de porter des aigles dans ses armoiries.

Le mémoire, du reste fort flatteur, que le généalogiste des ordres du Roi composa pour la maison des Acres de l'Aigle, lors de son admission aux honneurs de la Cour sous Louis XVI, lui donne pour berceau le fief des Acres, plus tard réuni à celui de Senonches, dans le Perche. Ce travail ne fait remonter la filiation suivie qu'à Jean des Acres, écuyer, Sgr des Acres, de la Villeneuve et en partie de la Barberie par acquisition de 1503, qui fit une reconnaissance le

13 septembre 1491 et qui vivait encore en 1527. Il avait épousé Jeanne de Balut, dame de Chenonville près de Chartres, et en eut, entre autres enfants, Robert, auteur d'une branche dont on ignore la destinée, et Florentin des Acres, écuyer, Sgr de Chenonville et de la Mancelière, marié à Marguerite Lemoyne, fille d'un président au parlement de Paris et proche parente du cardinal Lemoyne, qui parut en 1552 au nombre des gentilshommes de Châteauneuf-en-Thimerais, mourut après 1556 et continua la lignée.

La Chesnaye-des-Bois qui donna vers la même époque une généalogie de la famille des Acres de l'Aigle en fit remonter la filiation cinq degrés plus haut. Mais, son travail n'étant accompagné d'aucune date et d'aucune preuve, ces degrés doivent être considérés comme hypothétiques. D'Hozier et Chérin ont aussi dressé vers la même époque des généalogies de la famille des Acres de l'Aigle ; mais les travaux de ces deux historiens ne sont d'accord qu'à partir de ce même Jean des Acres marié vers 1497 à Jeanne de Ballut auquel remontent les preuves de Cour. D'après Cherin ce personnage aurait été fils de Loys des Acres dont l'alliance est ignorée, petit-fils de Jean-Baptiste des Acres marié en 1430 à Jeanne de Brichantel et arrière petit-fils de noble Guillaume des Acres, en son vivant écuyer, Sgr du lieu des Acres, rappelé comme défunt dans un acte de 1476. D'après d'Hozier, au contraire, Jean des Acres aurait été fils d'Honorat des Acres, capitaine des gardes du corps du Roi, et de Marie Bonenfant, petit-fils de Charles des Acres et de demoiselle de la Mariouze et arrière petit-fils de Charles des Acres et de demoiselle de Rosières.

Quoi qu'il en soit Jean des Acres eut pour petit-fils Sébastien des Acres, Sgr de la Chapelle-Viel et de la Mancelière, qui épousa en 1587 Marie d'Aubray, héritière de l'importante baronnie de l'Aigle. Un des fils de ceux-ci fut admis dans l'ordre de Malte et leur petit-fils, Jacques des Acres, obtint par lettres patentes de 1650 l'érection en marquisat de sa baronnie de l'Aigle.

La famille des Acres de l'Aigle fut admise en 1785 aux honneurs de la Cour de France.

Louis des Acres, comte de l'Aigle, né en 1734, marié en 1762 à la marquise de Colbert-Maulévrier, née Chauvelin, en eut deux fils, Louis des Acres, comte de l'Aigle, né en 1764, maréchal de camp, député de l'Oise, marié à M<sup>lle</sup> de Vintimille du Luc, décédé en 1851, et Victor des Acres, comte de l'Aigle, né en 1766, marié en 1801 à Sophie-Constance, princesse de Broglie, décédé centenaire en 1867, qui ont été les auteurs des rameaux actuellement existants.

Louis des Acres, comte de l'Aigle, auteur du rameau aîné, ne

laissa qu'un fils légitime, Victor-Arthur, marquis de l'Aigle, né en 1809, député de l'Oise, décédé en 1893, qui fut lui-même père de Robert, marquis de l'Aigle, ancien député de l'Oise, marié en 1871 à Mlle Greffulhe. Il avait eu, en outre, avant la Révolution, d'une demoiselle Olivier, deux enfants naturels, un fils et une fille, qu'il reconnut; la fille épousa M. Bassompierre-Sewrin, de Metz, littérateur; le fils, Henri-Louis, né en 1783, reçut le titre héréditaire de baron sous le nom de des Acres de l'Aigle par lettres patentes du Roi Louis XVIII du 7 juin 1818 et mourut en 1834 laissant de son mariage avec Mlle Buttel, décédée en 1862, quatre filles qui devinrent Mmes Lécuyer de la Papotière (1835), de Couasnon, de la Rocheponcié (1841) et Griveau.

Victor, comte de l'Aigle, auteur de la branche cadette, fut père du comte Henri de l'Aigle, né en 1803, député de l'Oise, qui ne laissa que des filles et de Jules, vicomte de l'Aigle, né en 1805, qui continua la descendance de sa branche.

La famille des Acres de l'Aigle a fourni un lieutenant général des armées du Roi au XVIIIe siècle, des chevaliers de Malte, etc.

Principales alliances : de Lancy-Raray, de Broglie, de Gramont, de Vintimille, de Ganay, de Menthon, de Chauvelin, de Sainte-Aldegonde, de Colbert 1902, de Moges, etc.

**ACY (Cadeau d')**. Voyez Cadeau d'Acy.

**ADAM**. Armes : *d'azur à un A gothique d'or surmonté de trois lis au naturel avec les oignons de même.*

La famille Adam appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de Rouen.

André-François Adam, né à Rouen en 1767, président du tribunal civil de cette ville, fut anobli par lettres patentes du 3 août 1824, puis créé baron héréditaire par nouvelles lettres patentes du 26 janvier 1828 avec institution de majorat; il mourut en 1840 laissant un fils de son mariage avec Mlle Corbin, décédée en 1861.

Il a existé en Normandie plusieurs autres familles nobles du nom d'Adam.

La plus en vue, celle des Adam de Bonnemare portait pour armes : d'azur à trois maillets d'argent surmontés de deux roses d'or. Elle avait pour auteur Nicolas Adam, de l'élection de Caudebec, qui fut anobli par lettres patentes de novembre 1556 et fut maintenue dans sa noblesse le 20 mai 1670 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Celle des Sgrs de Darville, du Chastel, de Mousebocq, etc.,

en l'élection de Bayeux, portait d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois roses de même et fut maintenue dans sa noblesse par jugement de 1666.

Un de ses représentants, Madame de la Pommeraie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen.

**ADAM de FLAMARE**. Armes de la famille Fouquet de Flamare : *d'azur à deux lions contrerampants d'or, affrontés, armés et lampassés de gueules.*

Un décret du 24 mai 1861 autorise MM. Henri et Louis Adam, nés en 1807 et 1809, à joindre à leur nom celui de : de Flamare qui appartenait à des ascendants maternels.

Principales alliances : Pastré, Foucher de Rancourt de Mimerand 1892, etc.

La famille Fouquet de Flamare dont la famille Adam a été autorisée à relever le nom avait pour auteur Guillaume-Richard-François Fouquet, avocat, échevin du Havre, qui fut anobli par lettres patentes de novembre 1749 tant en récompense de ses services que de ceux de son grand-père qui avait été maire du Havre. Un de ses descendants, Guillaume-Armand Fouquet de Flamare, né au Havre en 1748, avocat général à la Cour des comptes de Rouen, procureur général à la Cour d'appel de Rouen, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1827 avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810.

**ADAM de BAUMAIS**.

Les renseignements font défaut sur cette famille représentée de nos jours par un médecin aide-major de réserve.

**ADAM de VILLIERS**.

Les renseignements font défaut sur cette famille qui compte de nombreux représentants à l'île Bourbon.

**ADAMOLI de SALELES**. Armes : *d'azur à un arbre du bien et du mal, tortillé d'un serpent tentateur et accosté d'Adam et d'Eve, le tout au naturel (aliàs d'argent), au chef d'or chargé d'une aigle couronnée de sable.*

Famille originaire de Varèse en Milanais.

Dominique Adamolo, né à Varèse en 1628, vint se fixer à Lyon où il fonda une maison de banque. Il eut pour successeur et héritier son neveu François Adamolo, banquier, marchand de soies à Lyon, décédé en 1710. Pierre Adamoli, né en 1707, fils de celui-ci, bourgeois de Lyon, maître des ports, ponts et passages de la ville et du

gouvernement du Lyonnais, mourut sans postérité en 1769, instituant pour héritier son cousin Joseph Adamoli, né en 1735, agent de change à Lyon.

Il subsiste en Roussillon un rameau de la famille Adamoli.

**ADELSWARD** (d'). Armes : *écartelé en sautoir au 1 d'or à une molette de gueules, au 2 d'azur à un besant d'or, au 3 de gueules à un besant d'or, au 4 d'or à la poignée d'argent garnie d'or posée en pal, brochant sur une couronne de laurier de sinople ; au sautoir patté d'argent brochant sur l'écartelé, l'écu bordé d'argent ; sur le tout un écu ovale d'azur bordé d'argent, au chef dentelé de même.* — Tenants : *deux sauvages de carnation ceints et couronnés de lierre, celui à dextre appuyant la main sur un aviron d'or et celui à senestre sur une caducée d'argent.*

La famille d'ADELSWARD appartient à la noblesse de Suède.

Elle a eu pour auteur Jean Hultmann, capitaine de cavalerie, qui fut anobli sous le nom d'Adelsward en 1719 par lettres du roi de Suède et qui mourut en 1729. Son fils, Jean Adelsward, conseiller d'Etat en 1760, obtint le 11 novembre 1770 des lettres patentes lui accordant le titre de baron et érigeant en majorat ou fidéicommis les mines considérables d'Alvidaberg.

Elie-Reinbord d'Adelsward né en 1778 reçut le titre de comte en 1823 par lettres patentes du Roi de Suède ; mais il ne laissa qu'un fils mort sans postérité.

Le chef de la maison d'Adelsward s'étant fixé en France y obtint de Napoléon III la confirmation de son titre de baron.

La famille d'Adelsward appartient au culte protestant.

Principales alliances : Stackelberg, de Fersen, Sparre, Mac-Nemara, de Pourtalès.

**ADENIS du COLOMBEAU.**

M. Jules Colombeau, né en 1823, artiste dramatique, a demandé en juin 1864 l'autorisation de substituer à son nom celui d'Adenis du Colombeau sous lequel il était connu.

**ADENIS de la ROZERIE.**

Famille de haute bourgeoisie.

**ADET de ROSEVILLE.**

Charles-Xavier de Roseville-Adet, négociant, né à Paris le 11 novembre 1845 a demandé le 25 mai 1882 l'autorisation de substituer à son nom celui d'Adet de Roseville sous lequel il était connu.

**ADHÉMAR de PANAT, de CRANSAC, de LANTAGNAC** (d'). Armes : *d'azur à trois fasces d'or accompagnées de trois têtes de chérubins de*

*même.* — Depuis le XVIII^e^ siècle la famille d'Adhémar a remplacé ces armes primitives par les suivantes qui sont celles des anciens Adhémar : *mi-parti de France et de Toulouse, sur le tout d'azur à trois bandes d'or.* — Couronne de comte. — Devise : *Plus d'honneur que d'honneurs.* — Cri de guerre : *Lancea sacra.* — *Manteau de gueules et de sable fourré d'hermines.*

La maison d'ADHÉMAR a été pendant toute la durée du moyen âge une des plus considérables de la noblesse française.

Les généalogistes lui attribuent une origine très reculée et la font descendre, mais naturellement sans preuves, de Lambert Adhémar qui aurait épousé à Metz en 785 Madeleine de Bourgogne et que Charlemagne aurait créé duc de Gênes.

La maison d'Adhémar est en réalité connue depuis le XI^e^ siècle. Elle possédait à cette époque en Dauphiné l'importante seigneurie de Monteil qu'on appela plus tard, du nom de ses seigneurs, Monteil-Adhémar et par corruption Montélimart. Elle a pris part aux croisades et ses armes figurent aux Salles des Croisades de Versailles.

Un de ses rameaux s'éteignit avec Catherine d'Adhémar de Monteil mariée en 1508 à Jacques de Brunier, Sgr de Larnage, dont la descendance porte encore en souvenir de cette alliance le nom de Brunier d'Adhémar de Larnage. Un autre rameau, le plus brillant, celui des barons de Grignan, se fondit en 1559 dans une branche de la maison de Castellane ; c'est à cette dernière maison qu'appartenait le comte de Grignan, gendre de M^me^ de Sévigné.

Après l'extinction de la branche de Grignan on crut pendant longtemps la maison d'Adhémar éteinte. Elle n'était plus représentée, en effet, que par deux branches détachées de la souche-mère à une époque très reculée, dont le point de jonction avec celle-ci n'a du reste jamais été bien rigoureusement démontré, qui s'étaient transportés en Languedoc et en Rouergue, avaient adopté l'orthographe Azémar et étaient devenues avec le temps pauvres et obscures. Chacune de ces branches donnera lieu à une notice séparée.

Celle des Sgrs de Panat, Cransac, etc., produisit en 1765 ses titres de noblesse au cabinet des ordres du Roi tant en vue d'obtenir les honneurs de la Cour que pour se faire reconnaître comme issue de l'ancienne maison des Adhémar de Monteil. Le rapport officiel dressé à cette époque par Beaujon, généalogiste des ordres du Roi, chargé d'examiner ces titres, commence en ces termes : « La maison « d'Adhémar est après les maisons de race comtale une des plus « anciennes et des plus illustres et a été autrefois une des plus puis- « santes du royaume. Elle a eu ses premiers établissements en

« Dauphiné et en Provence d'où elle s'est successivement étendue « au Comtat Venaissin et en Languedoc. Divers auteurs tels que « Jacques de Bergame, l'Hermite-Souliers, Allard, Bouche, Pithon « Curt, suivis par plusieurs autres, ont parlé de cette maison et en « ont donné la généalogie. Mais aucun d'eux ne mérite qu'une con- « fiance très mesurée. Les uns ont enveloppé son origine de chi- « mères, les autres ont hasardé pour les temps postérieurs des « filiations peu assurées. Le dernier prétend qu'elle a possédé le « comté d'Orange dans le XI^e et XII^e siècles. Ce sentiment est assez « probable, mais pour n'avancer rien que de certain tant sur l'ori- « gine de cette illustre race que sur les jonctions des diverses « branches qu'elle a produites, sur ses alliances et ses possessions, « on se bornera à ce qu'on va rapporter. La maison d'Adhémar est « connue dès le XI^e siècle. Elle possédait dès lors entre autres terres « celle de Monteil, en Dauphiné, depuis Monteil-Adhémar et par « corruption Montélimart. Elle s'est partagée en diverses branches. « L'aînée connue sous les titres de cosgrs de Monteil, barons de « Grignan, etc., après avoir formé des alliances considérables, s'est « éteinte en 1559 dans la maison de Castellane. La seconde avait « pour chef vers la fin du XII^e siècle Lambert d'Adhémar, Sgr de « la Garde et cosgr de Monteil, lequel épousa Tiburge, fille de « Bertrand de Baux et de Tiburge, comtesse d'Orange en partie, et « sœur de Guillaume, prince d'Orange, et en eut deux fils et une « fille : 1° Hugues qui continua la branche des Sgrs de la Garde, « cosgrs de Monteil, éteints en 1528 ; 2° Lambert, qui suit, et « 3° Briande qui épousa Guy de Montfort, Sgr de la Ferté-Alais, en « Beauce, frère puîné du fameux Simon de Montfort, duc de Nar- « bonne, comte de Toulouse, qu'elle rendit père de Guy de Montfort « mort sans postérité vers l'an 1250. Lambert d'Adhémar, Sgr de « Lombers en Albigeois après la mort de Guy de Montfort, son « neveu, et en partie de Clausayes-en-Châteauneuf, sur le Rhône, « en Dauphiné, par inféodation de son frère aîné en 1237, fut cau- « tion d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, dans un traité « qu'il fit en 1270 avec Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, « et mourut avant l'an 1293 laissant entre autres enfants Hugues « d'Adhémar, qui suit, Briant d'Adhémar, cosgr de Villelongue, « rapporté ci-après et Vacquerie d'Adhémar qui épousa : 1° Pierre, « vicomte de Lautrec ; 2° Jourdain IV, baron de l'Isle-Jourdain. « Hugues d'Adhémar, surnommé aussi d'Azémar, chevalier, cosgr « de Lombers et de plusieurs autres terres sises dans l'Albigeois, « mourut vers l'année 1307 laissant d'Hélie de Lautrec, Marguerite « d'Adhémar, mariée en 1310 à Guy de Comminges et morte en

« 1313. Briant d'Adhémar, chevalier, cosgr de Lombers, 2e fils de « Lambert, fut condamné avec son frère en 1279 à faire hommage à « Bègue de Barrière de ce qu'ils possédaient dans la seigneurie de « Villelongue, autrement appelée Malemort, située au diocèse de « Béziers, et était mort en 1313. Il fut *très vraisemblablement* père « d'Adhémar de Clausays qui suit ; *on n'en a point de preuves cer-* « *taines,* mais *on le présume* parce que celui-ci est dit dans des « actes cousin germain paternel et le plus proche parent mâle de « Marguerite d'Adhémar, femme de Guy de Comminges. Ainsi cet « Adhémar de Clausays devait être fils de Briand ou du moins de « quelque autre frère d'Hugues, père de la même Marguerite, et, « comme on ne connaît d'autre frère à cet Hugues que ce même « Briant, tout engage à supposer que c'est lui qui fut père d'Adhé- « mar de Clausayes, Sgr en partie de Villelongue, qui céda en 1313 à « Guy de Comminges, mari de Marguerite d'Adhémar, sa cousine « germaine, les droits qu'il avait dans la terre de Lombers et mou- « rut avant 1355 laissant de Fine de Ratier, Galvan d'Adhémar, Sgr « de Villelongue en partie dont il fit hommage à Guillaume de Bar- « rière en 1399. Il fut père de Rigaud d'Adhémar, damoiseau, Sgr de « Villelongue, qui épousa avant 1411 Cébélie de Barrière. »

D'autre part Chérin, successeur de Beaujon, écrivait le 27 mai 1780 au comte de Vergennes : «..... Ce mémoire de la maison « d'Adhémar a été composé par M. de Beaujon, mon prédécesseur, « et par lui envoyé à feu M. le marquis de Beringhen, 1er écuyer du « feu Roi, le 7 mai 1767 et M. le vicomte d'Adhémar eut l'honneur « de monter dans les carrosses de S. M. le 18 du même mois. Si le « sentiment des provinces, berceaux ou domiciles des familles « forment une règle continue pour les juges, il y aurait lieu de « craindre que M. de Beaujon n'ait été trompé sur celle d'Adhémar. « Car lorsque M. le vicomte d'Adhémar fut admis aux honneurs de « la Cour, le Languedoc s'éleva contre sa prétention ou pour mieux « dire l'assertion de son origine de l'ancienne maison d'Adhémar et « n'est pas revenu de son sentiment. Cependant rien n'a été négligé « pour constater les faits énoncés dans son mémoire. »

Plus récemment le baron de Coston, auteur de savantes recherches sur la ville de Montélimart et les diverses familles nobles qui l'ont habitée, considère comme faux plusieurs des titres au moyen desquels ont été dressés les premiers degrés de la filiation de la maison d'Adhémar, aujourd'hui existante.

Il résulte de ce qui précède que cette maison ne peut en tous cas établir rigoureusement sa filiation que depuis Adhémar de Clausayes, Sgr en partie de Villelongue, vivant en 1313 et décédé en 1355. Ce

personnage, dépouillé de la plus grande partie de ses biens par la perte d'un procès contre la maison de Montfort, se trouva réduit à sa seigneurie de Villelongue, en Rouergue. Son petit-fils, Rigal ou Rigaud Azémar, marié le 13 août 1411 à Cébélie de Barrière en eut douze enfants, ce qui acheva la ruine de la famille. La famille d'Adhémar de Cazevielle, rapportée à la suite, prétend descendre d'un des fils cadets de celui-ci, Pierre Azémar, tandis que la famille d'Adhémar de Cransac prétend que la postérité de ce personnage ne tarda pas à s'éteindre. La descendance d'autre Pierre Azémar, fils aîné de Rigal ou Rigaud se partagea en un certain nombre de branches qui se distinguèrent par les surnoms de leurs seigneuries de la Garinie, de Montfalcon, de Panat, de Cransac, de Lantagnac. La branche des Sgrs de Panat aujourd'hui éteinte fut maintenue dans sa noblesse en 1698 par jugement de Samson intendant de Montauban. La branche des Sgrs de Cransac et celle des Sgrs de Lantagnac, seules subsistantes, ont eu pour auteurs deux frères : Jean Azémar, sieur de Cransac, et Pierre Azémar, Sgr de Lantagnac, qui furent tous deux maintenus dans leur noblesse le 13 janvier 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié leur filiation depuis Gaspard Azémar, Sgr de Cransac, marié en 1523 à Louise Valette. La branche de Cransac est aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux dont les membres sont connus sous les titres de comtes et de vicomtes d'Adhémar de Cransac. Pierre Azémar, Sgr de Lantagnac, auteur de la branche de Lantagnac, laissa entre autres enfants deux fils, Jean Azémar de Lantagnac, né en 1651, et Antoine Azémar de Lantagnac, né en 1656, marié à Monaco en 1678 à Jeanne de Truchy, gouverneur de Menton pour le prince de Monaco en 1701, qui furent les auteurs de deux grands rameaux : l'aîné de ces rameaux s'est éteint dans les mâles en 1887; le second, demeuré à Menton, avait pour chef de nos jours Fernand, comte d'Adhémar de Lantagnac, né à Menton, qui se maria à Livourne en 1866 avec Annina Banchero et en eut une nombreuse postérité.

Au XVIII^e siècle les divers rameaux de la famille Azemar reprirent l'orthographe Adhémar avec les armoiries des anciens Adhémar de Monteil. Plusieurs de ses membres furent admis aux honneurs de la Cour depuis 1767 avec les titres de comtes et vicomtes d'Adhémar.

Le comte d'Adhémar de Panat fut nommé en 1758 lieutenant général des armées du Roi; François-Louis, vicomte d'Adhémar de Panat, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, fut député de la noblesse du Rouergue aux États généraux de 1789.

La famille d'Adhémar a fourni un lieutenant général des armées du Roi, plusieurs maréchaux de camp, dont un fut ambassadeur en

Angleterre en 1783, des pages du Roi et des princes du sang, des demoiselles de Saint-Cyr, de nombreux officiers dont plusieurs périrent à l'ennemi, etc.

Plusieurs de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte depuis Marc Azémar reçu en 1506.

Principales alliances : d'Hébrard de Saint-Sulpice, de Durfort, de la Garde-Saignes, 1603 ; de Tubières de Caylus, 1642 ; de Bonne, 1719 ; de Cambis, 1735 ; de Fontanges, 1648 ; de Bouthilier-Chavigny, d'Albignac, 1713 ; de Corn, 1737 ; Rigaud de Vaudreuil, 1647 ; de Voisins, 1729 ; de Mackau, 1715 ; de Barbotan, 1875 ; de Chastenet de Puységur, 1833 ; de Bancalis d'Aragon, 1861 ; de Bonnault, 1899 ; de Kermel, etc.

On trouvera dans les esquisses généalogiques sur la noblesse de Provence, publiées en 1900 par le marquis de Boisgelin une généalogie détaillée de l'ancienne famille Adhémar de Monteil et des diverses familles qui ont cherché à s'y rattacher.

**ADHÉMAR de SAINT-MAURICE de CAZEVIELLE** (d'). Armes : *d'argent à une bande de gueules chargée de trois croissants d'argent et d'un lion d'or en chef.* Aujourd'hui la famille a abandonné ces armes pour adopter, comme la précédente, celle des anciens Adhémar de Monteil : *mi-parti de France et de Toulouse, sur le tout d'azur à trois bandes d'or*[1].

La famille d'Adhémar de Saint-Maurice de Cazevielle appartient comme la précédente à la noblesse du Languedoc ; elle est généralement considérée comme en étant une branche et revendique comme elle une origine commune avec l'ancienne maison d'Adhémar de Monteil.

Les généalogistes du xviiie siècle lui attribuent pour auteur Guillaume Pons d'Adhémar qui ayant eu en partage le château de Marsillan et divers autres domaines aux diocèses d'Agde et de Maguelonne en vendit une partie par contrat de 1138. Les premiers degrés de la

[1] Il a existé en Périgord une famille noble du nom d'Adhemar ou Ademar qui portait pour armes d'azur : à trois fasces ondées d'argent surmontées d'une étoile de même.

Un de ses membres. Elie Ademar, bachelier en droit, épousa avant 1487 Marie de Cugnac, fille du Sgr de Caussade.

Elle était représentée au xviie siècle par deux frères : Jacques Adhémar, sieur du Roc, et Pons Adhemar, qui furent maintenus dans leur noblesse le 1er juillet 1667 par jugement de M. de Montozon, subdélégué en la sénéchaussée de Périgueux de Pellot, intendant de Bordeaux.

Jean Adhemar du Roc né en 1766 au diocèse de Sarlat et son frère François, né en 1767, firent en 1782 leurs preuves de noblesse devant Chérin, le premier pour le service militaire, le deuxième pour la marine.

Ils avaient un cousin germain, Jérome, né en 1761.

La destinée ultérieure de la famille Adhémar du Roc est inconnue.

filiation ne paraissent pas très nettement établis jusqu'à Jean Azémar, damoiseau, Sgr de Saint-Martin, Brignac, Montarnaud, qui épousa en 1403 Delphine de Barjac. Le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation au 15 juin 1477 date à laquelle noble Angle Azémar ou d'Adhémar, fils de noble Pierre, Sgr de Suelhes, au diocèse de Maguelonne, aurait épousé Isabeau de la Roque. Les généalogistes du XIXe siècle abandonnant le système de filiation de leurs prédécesseurs, ont avancé que ce Pierre Azémar était un des douze enfants de Régal Azémar, un des auteurs de la famille d'Adhémar de Cransac, marié en 1411 à Cébelie de Barrière ; mais la famille d'Adhémar de Cransac et de Lantagnac a toujours protesté contre ce système de filiation.

Angle Azémar fut père de Pierre Azémar ou d'Adhémar, du lieu d'Euzet, au diocèse d'Uzès, qui épousa le 8 septembre 1520 Louise de Bringuier et grand-père de Thibaut Azémar de Saint-Maurice de Cazevielh qui épousa en 1558 Jeanne de Rey et continua la lignée.

Guérin Azémar de Saint-Maurice de Cazevielle, petit-fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse le 11 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons intendant du Languedoc.

Pierre-Melchior d'Azémar, chevalier, Sgr de Saint-Jean de Ceirargues au diocèse d'Uzès, et de Teillan au diocèse de Nîmes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Il devint dans la suite préfet du Var en 1806, fut créé baron de l'Empire par lettres du 15 août 1810 et mourut en 1821. Il avait été autorisé le 18 juin 1817 par ordonnance du roi Louis XVIII à substituer à son nom d'Azémar celui d'Adhémar ; sur les réclamations de la famille d'Adhemar de Panat, de Cransac et de Lantagnac, cette ordonnance fut cassée par une nouvelle ordonnance du même prince du 2 juin 1819. Après de longs procès la famille d'Azémar de Saint-Maurice de Cazevielle fut enfin maintenue en possession du nom d'Adhémar par un arrêt de la Cour de Nîmes du 6 juin 1839 confirmé le 8 mars 1841 par arrêt de la Cour de cassation.

Cette famille d'Adhémar appartient au culte protestant.

Son chef est connu depuis la Restauration sous le titre de comte.

Elle a fourni un préfet de l'empire, un membre correspondant de l'Institut, décédé en 1858, des officiers.

Principales alliances : de Seynes 1758, 1892, de Montolieu 1762, de Clervaux, 1882 ; de Cazenove, d'Estresse de Lanzac de Laborie, 1898, etc.

**ADIGARD des GANTERIES**. Armes : *d'argent à trois gammas grecs de sable.*

La famille Adigard appartient à la noblesse de Normandie.

Elle a pour premier auteur connu Guillaume Adigard, de la Chapelle en Jugies, qui fut condamné comme usurpateur de noblese et soumis à la taille lors de la recherche de Montfaut en 1463. La famille Adigard ne tarda pas à s'agréger de nouveau à la noblesse et ses représentants, Pierre, Nicolas et Julien Adigard, fils de Michel, demeurant à la Chapelle, en l'élection de Carentan, furent maintenus dans leur noblesse le 6 janvier 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Pierre et Julien furent encore maintenus, cette fois avec leurs enfants, en 1634, par jugement de d'Aligre, après avoir justifié qu'ils étaient les arrière petits-fils de Guillaume Adigard, le même cependant qui avait été renvoyé par Montfaut.

Les divers membres de la famille Adigard, tous domiciliés en l'élection de Carentan, furent encore maintenus nobles en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuve de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu.

André Adigard, sieur des Ganteries, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mortain.

La famille Adigard, comme la plupart des vieilles races normandes, a toujours été assez obscure.

Principales alliances : du Mesnildot, du Rosel de Saint Germain.

**ADONVILLE (d')**. Armes : *d'azur à six annelets d'or* 3, 2, 1.

La famille d'Adonville, dont on trouvera dans la Chesnaye des Bois une généalogie détaillée appartient à la noblesse de la Beauce.

Les preuves de noblesse faites pour Saint-Cyr en 1694 en font remonter la filiation à Gilles d'Adonville, écuyer, qui assista le 20 janvier 1471 au mariage de son fils Jean, écuyer, avec Harduine des Feugerais. Ce Jean d'Adonville devint dans la suite Sgr de la Barte et de Joinville-Bertrand, près d'Epernon, et ses enfants partagèrent sa succession le 28 décembre 1519.

Madeleine d'Adonville fut admise à la maison royale de Saint-Cyr en 1694.

Pierre d'Adonville, chevalier, Sgr des Vaux et de Nangeville, en partie, né en 1646, marié en 1694 à Jacqueline de Frétard, fut maintenu dans sa noblesse le 26 août 1709 par jugement de M. de Bouville, intendant d'Orléans, après avoir justifié sa filiation depuis 1509. Son fils, François d'Adonville, chevalier, Sgr de Roinvilliers, au bailliage d'Etampes, et de Nangeville en partie, né en 1695, marié en 1717 à Claude, fille d'André de Vidal et de Claude de Vigny, fut encore maintenu dans sa noblesse le 19 septembre 1719 par sentence de l'élection de Chàrtres.

M. d'Adonville, Sgr de la paroisse de Roinvilliers et des terres et seigneuries d'Ezerville, Lavenant, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Etampes.

La famille d'Adonville a fourni des officiers.

Principales alliances : d'Averton 1507, de Marcheville 1643, Frétard, 1694, de la Taille 1864.

**ADORNO de TSCHARNER**. Armes (d'après Rietstapp) : *écartelé aux 1 et 4 d'or à la bande échiquetée d'or et de sable, qui est d'Adourne, aux 2 et 3 de gueules au griffon d'argent qui est de Tscharner, en Suisse.* — Devise : *Expiabit aut obruet.* — Cimier : *une aigle de sable entre un vol d'or.*

Gabriel Adorno, marchand gênois, né d'une famille de riches plébéiens, fut élu en 1363 doge de Gènes. Sa descendance se perpétua brillamment pendant plusieurs siècles dans cette ville à laquelle elle a fourni un grand nombre de doges.

Il a existé en Flandre une famille Adorne ou Adourne qui occupait dès le xv^e siècle un rang très distingué dans la haute bourgeoisie de Bruges et qui a toujours porté le même blason que la famille génoise Adorno. D'après la tradition, en effet, elle se serait rattachée à cette famille et aurait eu pour auteur Opice Adorne, natif de Gènes, qui serait venu se fixer en Flandre en 1269 comme chambellan de Robert de Béthune, comte de Flandre, et y serait mort en 1302.

Jacques Adorne, décédé en 1465 fut bourgmestre de Bruges en 1438 et échevin de cette ville en 1443 et 1452. Sa petite nièce, Agnès Adorne, dernière de son nom, épousa Adrien de la Coste, Sgr de Rocharbino, natif de Gènes et conseiller de l'empereur Maximilien. Elle fut mère de Jean de la Coste, dit Adornes, qui fut substitué au nom de sa mère, devint bourgmestre de Bruges en 1527, 1533 et mourut en 1537, laissant trois fils, Jérôme, Jacques et Pierre Adorne.

Marie-Agnès Adourne, épouse d'Adrien-Joseph Vanspierre, baron de Moorghem, chevalier d'honneur et conseiller de robe courte au parlement de Tournay, et Madeleine-Françoise Adorne, abbesse de Notre-Dame de Bourbourg, firent inscrire leur blason à l'armorial général de 1696.

C'est à cette famille flamande Adorne ou Adourne que se rattache, paraît-il, la famille Adorno de Tscharner aujourd'hui existante. Cette famille a produit un docteur en médecine, chirurgien major de la garde du Roi Murat, né à Strasbourg en 1784, et un général né à Colmar en 1829. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Caillou de la Forgerie.

**ADOUE de SAILHAS**. Armes : *de gueules à une fasce ondée d'or chargée d'une tourterelle d'azur, becquée et membrée d'argent.* — Alias : *écartelé aux 1 et 4 d'or à une levrette de gueules accolée et bouclée de sable, à une bordure de sable chargée de huit besants d'or, qui est des anciens comtes d'Aure ; aux 2 et 3 de gueules à quatre otelles d'argent, qui est de Comminges ; sur le tout d'Adoue.* — Devise : *Toujours doux.*

La famille Adoue de Sailhas appartient à la vieille noblesse de l'ancien comté de Comminges où elle est connue depuis 1134.

Bernard Adoue de Sailhas, chevalier, rendit hommage en 1276 au comte de Comminges à cause de sa forteresse et seigneurie de Mirepeix. C'est à ce personnage que la Chesnaye des Bois fait remonter la filiation suivie : il lui attribue pour fils, mais sans preuves à l'appui, Sicard Adoue de Sailhas, damoiseau, Sgr de Sailhas et de Mirepeix, mentionné comme témoin dans un acte du 15 janvier 1352.

La filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Roger Adoue de Sailhas, damoiseau, Sgr de Sailhas et de Mirepeix que la Chesnaye des Bois donne, contre toute vraisemblance, comme fils du précédent et qui fit son testament en 1474 en faveur de son fils, Bernard ; celui-ci épousa Marguerite de Luscan par contrat du 6 février 1486 et fut père de Raymond Adoue de Sailhas, qui, étant veuf sans enfants de Jeanne de Gestas, se remaria par contrat du 8 octobre 1564 avec Madeleine, vicomtesse d'Aure, et grand-père de Pierre Adoue de Sailhas qui épousa en décembre 1586 Isabelle de Comminges.

Charles Adoue de Sailhas, né en 1630, petit-fils du précédent, commandant de la vicomté de Nébouzan fut, maintenu dans sa noblesse le 1er juin 1667 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son fils, Jean Bertrand Adoue de Sailhas, né en 1686, prit le premier le titre de baron de Garravet ; il épousa le 14 octobre 1739 Marie-Angélique de la Forgue et fut père de Jean-Baptiste Adoue de Sailhas, baron de Garravet, marié à Toulouse le 6 décembre 1773, à Marie-Nicole de Laporterie, qui prit la qualification de premier baron du comté de Comminges. Celui-ci fut père de Jean-Hippolyte Adoue, baron de Sailhas et de Garravet, né à Lombez en 1781, qui épousa en 1805 Joséphine de Tournemire et qui continua la lignée.

La famille Adoue de Sailhas, s'est de tout temps distinguée dans la carrière militaire.

Principales alliances : d'Orbessan, de Gestas, 1557 ; d'Aure 1594 ; de Foix, de Comminges, 1586 ; d'Espagne, de Bertier, 1714 ; de Tournemine, 1815 ; de Castillon 1858, etc.

**AERZEN** (Clément d'). Voyez : Clément d'Aerzen.

**AFFIEUX** (Rondet d'). Voyez : Rondet d'Affieux.

**AFFRE de SAINT-ROMME**. Armes : *d'azur à un dauphin d'argent voguant sur une mer ondée de même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.* — Couronne de Comte. — Devise : *In virtute vis.* — Autre devise : *Puisse mon sang être le dernier versé.* (Ce sont les dernières paroles de Mgr Affre, archevêque de Paris.)

La famille Affre appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de Rouergue.

Jacques Affre, avocat, acheta la seigneurie de Saint-Romme-sur-Tarn à Achille Robert de Lignerac par acte passé à Montauban le 28 mai 1770 devant Durey, notaire. (Barrau, documents sur le Rouergue, tome I, page 570).

La famille Affre ne prit pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région ; ce n'est qu'au cours du XIXe siècle qu'elle commença à joindre à son nom celui de son ancienne seigneurie de Saint-Romme et à revendiquer une origine noble. Les généalogistes ont alors cherché à la faire descendre de Raymond d'Affre, capitoul de Toulouse en 1540, et lui en ont attribué les armoiries.

La famille Affre s'honore de compter parmi ses membres Denis-Auguste Affre, né à Saint-Romme en 1793, archevêque de Paris en 1840, tué glorieusement en juin 1848 sur les barricades où il était allé prêcher la paix aux insurgés. Ce prélat était fils de Jean-Louis Affre, juge de paix à Saint-Affrique et le petit-fils de l'acquéreur du domaine de Saint-Romme ; il avait eu un frère aîné, Henri Affre ou Affre de Saint-Romme, député en 1848, qui mourut en 1858 laissant plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de Monseignat. Denis Affre de Saint-Romme, petit-fils de celui-ci, marié en 1880 à Fanny de Nogaret, reçut le titre de comte romain par bref de Pie IX.

Principales alliances : Clausel de Coussergues, de Nogaret, le Boucher d'Hérouville, de Monseignat.

**AFFRY** (d'). Armes : *d'argent à trois chevrons de sable.* — *Casque couronné rehaussé d'un bonnet pyramidal d'argent chargé de trois chevrons de sable, la pointe du bonnet surmontée d'une houppe de plumes mêlées de sable et d'argent.*

La maison d'Affry est une des plus illustres de la noblesse du canton de Fribourg en Suisse. On en trouvera une généologie dans la Chesnaye des Bois. Elle paraît avoir eu pour berceau le village d'Avry, dans la paroisse de Matran, près de Fribourg, où elle a longtemps possédé des privilèges seigneuriaux.

Elle est connue dès le XII^e siècle et ses membres sont mentionnés dans de nombreux actes du XIII^e et du XIV^e siècles. Cependant la filiation ne paraît être établie que depuis Jean d'Avrie qui renouvela sa bourgeoisie de Fribourg par acte de 1409 ; il épousa en 1425 Isabelle de Praroman qui se remaria à noble Pierre de Foucigny. Leur fils, Guillaume d'Avrie ou d'Avry renouvela sa bourgeoisie de Fribourg en 1446, fut nommé membre du Conseil des soixante en 1459, banneret en 1470, conseiller d'État en 1472, baillif ou gouverneur du Pont en Ogoz en 1485 et mourut en 1493 ; il s'était illustré en 1476 par la défense de Morat contre les troupes du duc de Bourgogne ; de son mariage contracté le 12 mai 1457 avec noble dame Jacquette, veuve de noble Jacques d'Endlisberg, il laissa un fils, Louis d'Avry, membre du Conseil souverain de Fribourg en 1487, décédé en 1513, qui continua la descendance. Louis d'Avry ou d'Affry, petit-fils de celui-ci, membre du Conseil souverain de Fribourg en 1560, membre du Conseil des soixante en 1564, conseiller d'Etat en 1571 et enfin avoyer en 1572, décédé en 1608, prit le premier du service dans les armées du Roi de France et contribua en 1562 au gain de la bataille de Dreux. Il fut père de François d'Affry, conseiller d'État en 1618, créé en 1624 lieutenant des Cent Suisses de la Garde ordinaire du Roi, stathalter en second de la république de Fribourg en 1630, marié à Anne de Diesbach, qui leva en 1630 un régiment suisse de son nom au service de France et qui mourut à Moulins en 1645 en allant prendre les eaux de Bourbon. Ce François d'Affry laissa deux fils, Jean-Louis, conseiller d'État, dont la descendance s'éteignit au XVIII^e siècle, et François-Pierre d'Affry, lieutenant général des comtés de Neuchâtel et de Valengin, décédé en 1689, qui continua la descendance. François, comte d'Affry, né en 1667, fils du précédent, tué à la bataille de Guastalla, fut aide de camp du duc de Bourgogne en 1708 et lieutenant général des armées du Roi ; il avait épousé en 1700 Marie-Madeleine de Diesbach et en avait eu un fils, Louis-Auguste, né à Versailles en 1713, et trois filles dont les deux plus jeunes firent leurs preuves de noblesse pour être reçues chanoinesses comtesses de Lons-le-Saulnier. Louis-Auguste, comte d'Affry, lieutenant général des armées du Roi en 1758, ambassadeur du Roi de France près des États généraux en 1760, fut admis aux honneurs de la Cour en 1767 ; un de ses fils fut nommé maréchal de camp en 1784.

Principales alliances : de Diesbach, de Maillardoz.

**AFFRY de la MONNOYE (d').** Armes : *d'argent à trois chevrons de sable à la bordure engreslée de gueules.*

La famille d'Affry de la Monnoye prétend être une branche de la

précédente et en a adopté les armoiries avec une légère modification. Elle n'est cependant mentionnée dans aucune généalogie ancienne de la maison d'Affry et paraît avoir simplement appartenu au XVIII^e^ siècle à la bourgeoisie parisienne.

On trouve dans les anciens almanachs royaux que M. Daffry de la Monnoie, domicilié rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, était, en 1756, greffier au parquet du parlement de Paris ; maître Daffry de la Monnoye fut reçu en 1776 procureur audit parlement en remplacement de Desjobert.

La famille d'Affry de la Monnoye n'est pas titrée.

Principale alliance : de Schonen.

**AGAR de MERCUEZ de MOSBOURG**. Armes concédées par l'ordonnance de 1816 : *tiercé en fasce de gueules, à la croix tréflée d'or, accostée de deux molettes du même, d'or au lion de sable et de sinople à une sirène d'argent.*

La famille Agar est originaire du lieu de Mercuez en Quercy.

Maître Michel Agar fut reçu notaire royal à Mercuez par provisions de 1717 (Archives du Lot).

Jean-Antoine-Michel Agar de Mercuez, né en 1771, d'abord avocat à Cahors, devint en 1804 président du Conseil général du Lot, puis député au Corps législatif et ministre des Finances du roi Murat, dont il était l'ami d'enfance. Il fut créé comte de Mosbourg par décret de Napoléon I^er^ du 3 février 1813, enregistré le 11 mai de la même année et confirmé dans son titre par ordonnance royale du 11 mai 1816. Il avait épousé en première noce en 1807 Alexandrine Andrieu, nièce du roi Murat, qui mourut sans postérité à Naples dès 1811 et se remaria en 1819 à Alexandrine Janet, décédée en 1874. Il en laissa deux filles, M^me^ de Nogué et la vicomtesse Maison et un fils, Michel-Laurent, comte de Mosbourg, né en 1824, ministre plénipotentiaire, qui mourut en 1892 sans avoir été marié et qui fut le dernier représentant mâle de sa famille.

**AGARD** (d'). Armes : *De gueules à la molette d'argent, au chef cousu de gueules, chargé d'une croix fleuronnée d'or.*

La famille d'Agard dont on trouvera la généalogie détaillée dans Pithon Curt appartient à l'ancienne noblesse de la Provence. Cet auteur en fait remonter la filiation suivie à Alfant Agar, présent à un bail passé en 1215 par l'évêque de Cavaillon et lui attribue pour arrière petit-fils Bertrand d'Agard, viguier d'Apt en 1294. La filiation ne semble nettement établie que depuis Guillaume Agard qu'il lui attribue pour petit-fils et qui rendit un hommage en 1369.

La souche se partagea en un grand nombre de branches.

L'une d'elles passée en Bretagne où un de ses membres fut maire de Brest en 1661, y fut maintenue dans sa noblesse par jugement de 1670 sur preuves de sept générations de noblesse et s'éteignit peu après.

Un membre de la même famille, noble Jacques Agard, de la ville de Cavaillon, fils de noble Guillaume, marié d'abord par contrat du 7 mai 1542 à noble Catherine Arnaud, de Sisteron, vint se fixer au diocèse de Chartres par son second mariage en 1564 avec Nicole de Saint-Aubin. Leur descendance s'éteignit avec leur arrière petit-fils, messire Louis d'Agard, chevalier, Sgr d'Oulens au diocèse de Chartres, marié le 20 février 1683 à Marie du Bois, fille d'un avocat au parlement, dont la fille unique, Elisabeth, née à Oulens en 1686, fut admise à la maison royale de Saint-Cyr après avoir fait les preuves de noblesse prescrites.

Plusieurs branches de la famille d'Agard se sont perpétuées obscurément en Provence après avoir perdu leur noblesse par suite de dérogeance ; aussi ne figurent-elles ni parmi les familles qui furent maintenues lors de la grande recherche des faux nobles au XVIIe siècle, ni parmi celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Deux de leurs membres, Pierre Agard, marchand négociant, et Gaspard Dagard, greffier de la communauté d'Ansouis, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Une de ces branches subsiste en Provence fort honorablement, mais sans avoir, semble-t-il, recouvré la noblesse.

La famille d'Agard a fourni un chevalier de l'Éperon d'or, un gouverneur de Cavaillon en 1572, etc.

Principales alliances : d'Agoult, 1582 ; de Rafélis-Saint-Martin, Amât, 1710 ; de Raousset, de Sade-Mazan.

**AGARD de ROUMEJOUX**. Armes : *d'azur semé de billettes d'or à deux chevrons brisés d'argent brochant sur le tout.*

La famille Agard de Roumejoux est originaire de la petite ville de Bussière-Badil, près de Nontron, en Périgord.

Lazare Agard, sieur de Roumejoux, en la paroisse d'Augignac, était en 1725 notaire et procureur d'office à Bussière-Badil.

Pierre Agard, sieur de Roumejoux, était sous Louis XVI officier de la maison du duc d'Orléans. Son fils, Pierre Agard de Roumejoux, né en 1777, à Bussière-Badil, marié en 1798 à une fille du marquis de Sanzillon, fut anobli le 24 décembre 1825 par lettres patentes du roi Charles X. Il laissa deux fils dont le plus jeune Louis Come Agard de

Roumejoux né en 1809, décédé sans alliance en 1898 a été général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur.

La famille Agard de Roumejoux n'est pas titrée.

Principales alliances : de Sanzillon, 1798 ; de Garrigues de Flaujac, de Fayolle, 1886 ; Dutartre de Boisjoly.

**AGARD de MAUPAS**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux cloches d'argent et en pointe d'une tête de léopard de même.* — Couronne de marquis.

La famille Agard de Maupas originaire du Berry, descend de Clément Agard, Sgr de Rosières et de Bourgneuf, maître d'hôtel du Roi, qui acquit un hôtel à Bourges et qui fut anobli par la mairie de cette ville ; il avait épousé Catherine Lelarge ; leur fils Antoine Agard, écuyer, Sgr de Rosiers, trésorier de France, marié à Anne Turpin de Linchamps, fut père de Pierre Agard de Morogues, colonel d'infanterie, qui obtint par lettres patentes de mars 1725 la réunion et l'érection en marquisat sous le nom de Maupas des terres de Maupas, de Morogues et de Parassis qu'il possédait en Berry ; il fit enregistrer ces lettres au mois de mars de l'année suivante en la Chambre des comptes de Paris et au bureau des finances de Bourges.

Jérôme-Clément Agard, marquis de Maupas, Sgr de Morogues, petit-fils du précédent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry.

La famille Agard a fourni des échevins de Bourges en 1623, 1630, 1641.

Principales alliances : Leroy de Valanglart, Lebret, de Beaumont d'Autichamp, Bourgnon de Layre, de Bongars, Rolland de Chambaudoin d'Erceville.

**AGAY (de Giraud d')**. Voyez Giraud d'Agay.

**AGAY (d')**. Armes : *d'or à un lion de gueules armé et rampant, au chef diminué d'azur.* — Couronne de marquis. — Supports et cimier : *Trois lions de gueules.*

La famille d'Agay, dont on trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Cherin, est originaire du lieu d'Orgelet, en Franche-Comté. Elle a eu pour auteur Hugues Dagay, de Poligny, licencié ès lois, qui fut nommé par lettres du 3 juin 1462 conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui acquit la seigneurie de la Tour de Laubespin à l'entrée de la ville de Poligny et qui fut anobli en septembre 1464 en considération de ses bons services par lettres patentes du duc Philippe le Bon.

Son descendant Etienne d'Agay, Sgr de la Tour de Laubespin, pro-

cureur général au parlement de Franche-Comté en 1655, marié en 1627 à Barbe de Froissard, en laissa entre autres enfants deux fils : Bonaventure d'Agay, Sgr de la Tour de Laubespin, conseiller au parlement de Franche-Comté en 1676 et Ferdinand d'Agay, conseiller au même parlement en 1691, mari de Jeanne Mercier, dame de Myon, qui furent les auteurs de deux rameaux.

François d'Agay, chevalier, Sgr de Myon et autres lieux, petit-fils de Ferdinand et chef de la branche cadette, avocat général au parlement de Franche-Comté en 1749, président au grand conseil en 1765, intendant de Bretagne en 1767, obtint par lettres patentes de 1766 l'érection de diverses terres en comté sous le nom d'Agay ; il avait épousé Charlotte le Bas du Plessis et en eut deux fils dont le plus jeune, Antoine-Joseph, né en 1756, mousquetaire en 1771, fut admis dans l'ordre de Malte en 1773.

D'après le nobiliaire de Franche-Comté de M. de Lurion, une branche de la famille d'Agay subsisterait en Languedoc.

La famille d'Agay a fourni un président, des avocats généraux et plusieurs conseillers au parlement de Franche-Comté, un évêque de Perpignan, des officiers dont plusieurs tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Froissard 1627, de Boitouzet, le Bas du Plessis, etc.

**AGE de la BRETOLLIÈRE** (de l'). Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois croissants de même.*

La famille de l'Age de la Bretollière éteinte dans les mâles en 1887 appartenait à la noblesse du Poitou.

Les preuves de noblesse qu'elle fit au XVIII^e^ siècle pour l'obtention des honneurs de la Cour en font remonter la filiation suivie à Philippon Guitton, écuyer, Sgr de l'Age et de la Bretollière, qui transigea le 16 septembre 1417 avec sa belle-mère, Marthe de Montendre, au sujet de la dot constituée à sa femme, Jeanne de Couhé. Antérieurement à ce personnage on trouve la trace d'un certain nombre de gentilshommes qui possédèrent simultanément depuis le milieu du XIII^e^ siècle les seigneuries de l'Age et de la Bretollière ; mais comme ceux-ci ne portaient pas le nom patronymique de Guitton, on est en droit de présumer qu'ils appartenaient à une famille différente de celle de Philippon Guitton, Sgr de l'Age et de la Bretollière, dont il vient d'être parlé. Ce nom de Guitton disparut du reste vers la fin du XV^e^ siècle. Philippon Guitton est mentionné dans un certain nombre d'actes du milieu du XV^e^ siècle ; il laissa plusieurs enfants entre autres Jean Guitton, écuyer, Sgr des mêmes terres, qui servait en 1451 en qualité d'homme d'armes du Sgr d'Orval, qui épousa Antoi-

nette de Goudauville par contrat du 5 juin 1462 et qui est rappelé comme défunt dans un acte du 16 mars 1472. Jean de l'Age, écuyer, Sgr de la Bretollière et de l'Age en partie, fils du précédent, épousa le 27 avril 1494 Ithière Blereau et continua la descendance.

François-Valère de l'Age, habitant de Saint-Maixent, fils cadet du chef de la famille, marié le 27 avril 1667 à Marie Brunet, fut maintenu dans sa noblesse le 7 septembre de la même année par jugement de Barentin, intendant de Poitiers; ce fut l'auteur de la branche des seigneurs de Foussac qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Maixent et qui s'éteignit avec M^me de Bardin, mariée en 1810, et avec ses sœurs M^lles de l'Age décédées en 1863 et 1858 et M^me Mazure.

Guillaume de l'Age, Sgr de la Bretollière, neveu de François-Valère et chef de la famille, marié en 1675 à Françoise de Beauvau, fut à son tour maintenu dans sa noblesse par jugement de Carré de Montgeron, intendant de Bourges. Son arrière petit-fils, Guillaume-François de l'Age, né en 1752, fut admis en 1784 aux honneurs de la Cour ; il se maria fort âgé en 1828 avec Louise de la Chatre et en eut un fils, René, comte de l'Age de la Bretollière, né en 1830, qui mourut à Poitiers en 1881 sans laisser de postérité de son mariage en 1853 avec M^lle d'Arsigny.

La famille de l'Age s'est complètement éteinte à la mort d'un cousin de celui-ci, Auguste de l'Age, né en 1800, mort célibataire à Montmorillon en 1887.

Elle a fourni des officiers dont un général de division des armées républicaines en 1798, décédé la même année, un vicaire général de Rodez décédé dans l'émigration en 1798, etc.

Son chef était connu sous le titre de comte pris pour l'admission aux honneurs de la Cour.

Principales alliances : de Couhé, d'Aloigny, de la Barre, de Beauvau, de Boisé-Courcenay, 1710 ; Robin de la Tremblaie 1731, de la Coussaye, de la Chatre, de Bardin, 1810 ; Taveau de Mortemer, 1776 ; de Saint-Georges, 1775 ; de Vigier de Mirabel, 1827 ; de la Faire, 1675.

La famille de l'Age de la Bretollière ne doit pas être confondue avec un certain nombre de familles de l'Age, de l'Aage ou de Laage (voyez ce dernier nom) qui ont existé ou existent encore dans les provinces de l'ouest de la France.

Elle ne doit pas être confondue non plus avec la famille de l'Age de Volude qui habitait la même région et qui portait pour armoiries d'or à une aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur, couronnée de même. Cette famille qui descendait des anciens Sgrs de l'Age Landry, près de Ruffec, occupa un rang très brillant.

Elle s'éteignit avec Joseph-Jean, marquis de l'Age de Volude, qui épousa en 1782 M^lle^ de Fuchsambert d'Amblimont, fille de la comtesse d'Amblimont, née Chaumont-Quitry et qui n'en laissa que des filles dont l'une fut M^me^ d'Isle de Beauchaine mariée en 1809.

**AGES** (**Bichier des**). Voyez Bichier des Ages.

**AGÈS** (**Bachelier d'**). Voyez Bachelier d'Agès.

**AGIER de RUFOSSE** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion rampant, armé et lampassé d'argent, aux 2 et 3 d'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or.*

La famille d'Agier de Rufosse appartient à la noblesse de Normandie.

Elle a pour auteur Pierre Dagier, de l'élection de Valognes, qui fut anobli par lettres de 1652, confirmées par d'autres lettres du 24 novembre 1665 et qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

Sa descendance prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valognes, à Caen, à Rouen.

La famille d'Agier de Rufosse n'est pas titrée.

Principales alliances : Osbert de Tilly, Daniel de Grangues, le Sens de la Duquerie.

**AGIOUT** (**Thomas d'**). Voyez Thomas d'Agiout.

**AGNEAUX** (**Hluillard d'**). Voyez Hluillard d'Agneaux (d).

**AGNEAUX** (**de Sainte-Marie d'**). Voyez Sainte-Marie d'Agneaux (de).

**AGNEAUX ou AIGNEAUX** (d'). Voyez Aigneaux (d').

**AGNEL-BOURBON d'ACIGNÉ** (d'). Armes : *d'hermines à une fasce de gueules chargée de trois fleurs de lys d'or.* — Supports : *deux agneaux.* — Devise : *Probitas et fidelitas.*

Il a existé en Bretagne une maison d'Acigné, fort illustre, qui tirait son nom de la paroisse d'Acigné au diocèse de Rennes, qui fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction chevaleresque par jugement de 1670 sur preuves de 17 générations et que tous les généalogistes anciens donnent comme complètement éteinte.

C'est cependant à cette race que Saint-Allais et après lui Borel d'Hauterive et d'autres généalogistes du XIX^e^ siècle ont voulu rattacher une famille Agnel, originaire de Provence, aujourd'hui connue sous le nom d'Agnel-Bourbon d'Acigné. D'après leur système, la

maison bretonne d'Acigné aurait eu pour nom patronymique celui d'Agnel ; un de ses membres, Pierre d'Acigné, serait passé en Provence comme sénéchal de Louis II, comte de Provence, et aurait épousé Isabeau d'Enghien ; enfin cette dame aurait imposé à ses enfants d'ajouter à leur nom celui de Bourbon pour rappeler sa parenté avec la maison de France. La descendance de Pierre d'Acigné ou Agnel d'Acigné et d'Isabeau d'Enghien aurait occupé une grande situation en Provence, se serait alliée aux principales familles nobles de ce pays, aux Sabran, Vintimille, Agoult, Adhémar, etc., et enfin aurait fait reconnaître en 1789 par l'assemblée de la noblesse son illustre origine et les droits de son chef au titre de comte.

On ne voit nulle part que la maison d'Acigné ait eu pour nom patronymique celui d'Agnel qui peut tout au plus avoir servi de sobriquet à un de ses membres ; la famille d'Agnel ne figure dans aucun nobiliaire provençal ancien et n'a point été maintenue dans sa noblesse lors de la grande recherche ordonnée par Louis XIV ; on ne retrouve point son nom dans les généalogies des grandes familles auxquelles on la dit alliée.

Elle est en réalité originaire de la petite ville de Salernes où elle occupait au XVII[e] siècle dans la bourgeoisie un rang honorable, mais assez modeste.

Un de ses membres, Marc Agnel, simplement qualifié bourgeois de Salernes, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696. (Provence).

Gabriel Agnel, fils de feu Pierre Agnel, épousa Catherine Escolle par contrat passé à Salernes le 12 février 1722. Dans cet acte il ne prend aucune qualification nobiliaire. Mais son fils Joseph d'Agnel, fixé à Marseille, s'agrégea à la noblesse, joignit à son nom celui de Bourbon d'Acigné, prit le titre de chevalier et adressa au Roi le 12 juin 1772 une requête pour faire reconnaître sa descendance de Pierre Agnel d'Acigné et d'Isabeau Enghien[1]. Bien que sa requête ne paraisse pas avoir été agréée, il prend dans son testament fait le 16 août 1784, la qualification de messire Joseph d'Agnel, chevalier, résidant à Marseille.

On ne voit du reste pas que la famille d'Agnel-Bourbon ait été admise en 1789 aux assemblées de la noblesse de Provence.

Son chef est connu depuis la Restauration sous le titre de comte d'Agnel-Bourbon d'Acigné.

Principales alliances : de Gaudemar, Caune, Sallony, Gérard de Lubac.

[1] Consulter *Nouveau d'Hozier*.

**AGNIEL de CHENELETTE.** Armes : *coupé au 1 d'azur à trois étoiles d'argent posées en fasce, surmontées d'un soleil d'or, au 2 d'or à un agneau d'azur.* — Couronne de comte. — Devise : *Probitas et fidelitas.*

La famille Agniel de Chenelette appartient à la noblesse du Lyonnais[1].

Elle a eu pour auteur Pierre Agniel, originaire d'Uzès, qui, après avoir fait une grosse fortune dans le commerce des draps, fut anobli en 1724 par l'échevinage de Lyon. Il acquit en juin 1734 de la famille de Noblet pour la somme de cent mille livres la seigneurie de Chenelette, en Beaujolais, dont sa descendance a gardé le nom et possède encore le château.

Pierre-Henri Agniel, Sgr de Chenelette, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche, capitale du Beaujolais.

Un jugement rendu le 24 mai 1865 par la Cour impériale de Lyon et rapporté tout au long dans l'annuaire de la noblesse de 1866 a autorisé la famille Agniel de Chenelette à faire rectifier les actes de l'état civil dressés depuis 1789 dans lesquels son nom avait été orthographié Agniel-Chenelette, sans la particule.

Elle a fourni un président au bureau des finances de Lyon en 1732.

Son chef a été honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Pie IX.

Principales alliances : Amé de Saint-Didier, Boulard de Gatelier, de Ferrari, Michon de Vougy, Dauger, Fromentin de Saint-Charles, 1893; Varenard, Lempereur de Saint-Pierre, 1893; de l'Escaille, 1898.

**AGON de la CONTRIE** (**Guérin d'**). Voyez Guérin d'Agon de la Contrie.

**AGOS** (**de Fiancette d'**). Voyez Fiancette d'Agos (de).

**AGOSTINI d'ORNANO.**

Un jugement du tribunal civil d'Ajaccio du 1er février 1834 a autorisé l'adoption de Michel et François Agostini, nés à Tanger en 1805 et 1807, par Michel-Ange d'Ornano, frère du maréchal de France d'Ornano et issu d'une illustre maison de Corse (voyez Colonna d'Ornano). L'aîné de ces deux frères est décédé à Ajaccio en 1861 ne laissant que deux filles ; le second est décédé en Alsace en 1886 lais-

[1] Poidebard, dans ses notes héraldiques et généalogiques sur le Lyonnais, mentionne une autre famille Agniel qui appartenait au XVIIIe siècle au grand commerce de Lyon et qui portait pour armes : d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois hameçons d'argent et en pointe d'un agneau de même. Un de ses membres, Claude Agniel, négociant à Lyon, fit le 5 mars 1774 son testament dans lequel il mentionne son neveu, Jean Baptiste Agniel, demeurant à Lille en Flandre.

sant un fils, Edgar, né en 1851, exclusivement connu sous le nom d'Ornano.

**AGOTY (Gautier d').** Voyez GAUTIER D'AGOTY.

**AGOULT (d').** Armes : *d'or au loup rampant d'azur, armé et lampassé de gueules.* — Couronne de marquis, aliàs de prince. — Tenants : *deux anges.* — Devise : *Avidus committere pugnam.* — Sobriquet du roi René : *Hospitalité d'Agoult.* — Cri de guerre : *Sault au Seigneur.*

La maison d'AGOULT tient un des premiers rangs parmi la haute noblesse de Provence.

Dans un rapport dressé le 22 mai 1781 pour son admission aux honneurs de la Cour de France, Chérin, généalogiste des ordres du Roi, s'exprime en ces termes : « La haute ancienneté de la maison « d'Agoult, la quantité de ses branches, le nombre et l'étendue de « ses possessions, ses services, ses places, ses alliances, ne laissent « pas de comparaison entre elle et aucune autre famille de Provence. « On n'entre point ici dans la discussion des divers systèmes formés « sur son origine dont le plus probable est celui qui la rattache aux « seigneurs d'Apt en Provence qui souvent s'en qualifiaient princes. « On se borne aux faits ou probables ou clairement prouvés. La mai- « son d'Agoult a pris son nom d'une terre de la viguerie d'Apt. Elle « avait pour chef vers la fin du XIe siècle Rostaing d'Agoult, cosgr de « la ville d'Apt, Sgr d'Agoult, de Gordes. Il eut entre autres enfants « Rambaud qui suit et Léger, évêque d'Apt en 1113. Rambaud « d'Agoult, cosgr d'Apt, Sgr d'Agoult est nommé dans des chartes de « l'église d'Apt des années 1113, 1120. Il eut de Sancie, que la plu- « part des auteurs disent dame de Simiane, au diocèse d'Apt, deux « fils, tous deux chefs d'une nombreuse postérité. Le premier, nommé « Guiron, prit le nom de Simiane et forma la branche de ce nom par- « tagée en onze branches ou rameaux dont plusieurs existent aujour- « d'hui, qui ont donné un évêque duc de Langres, pair de France, « vingt-deux chevaliers de l'ordre de Malte, deux chanoines comtes « de Lyon, une chanoinesse du chapitre de Remiremont, une cha- « noinesse et une abbesse de celui de Bouxières, trois chevaliers de « l'ordre du Saint-Esprit, quatre de celui de l'Annonciade en Savoie, « un grand sénéchal de Provence et plusieurs lieutenants généraux « d'armées ».

« Le second fils de Rambaud d'Agoult et de Sancie fut Bertrand « d'Agoult, cosgr d'Agoult, de Gordes ; il vivait en 1120. Il est très « vraisemblable qu'il fut père de Raymond qui suit, depuis lequel la

« filiation est clairement prouvée. Raymond d'Agoult, I<sup>er</sup> du nom,
« chevalier, Sgr d'Apt et de la vallée de Saulx, possédait en franc
« alleu cette dernière terre, la plus ancienne et la plus belle de Pro-
« vence. Il fut témoin de la donation du comté de Melgueil faite en
« 1172 par la comtesse Béatrix à Raymond, comte de Toulouse..... »

Raymond d'Agoult épousa Isoarde, fille du comte souverain de Die. Il en eut trois fils : Isnard dont il va être parlé, Raymond, auteur des branches existantes, et Bertrand dont la descendance s'éteignit vers la fin du XV$^{e}$ siècle après avoir fourni un grand sénéchal de Provence.

Isnard d'Agoult, fils aîné de Raymond, épousa en 1210 Doulceline, dame de Pontevès. Il en eut lui-même plusieurs fils, dont l'un, Fouquet, Sgr de Pontevès du chef de sa mère, est regardé, mais sans preuves bien certaines, comme l'auteur de la maison de Pontevès, encore existante, une des plus illustres de Provence (voyez ce nom), et dont un autre Isnard d'Agoult, Sgr d'Agoult, grand sénéchal de Provence en 1287, fut l'auteur de la branche aînée de la maison d'Agoult. Cette branche aînée ne tarda pas à se partager en un certain nombre de rameaux dont le dernier s'éteignit au commencement du XVI$^{e}$ siècle dans la maison de Montauban en Dauphiné. C'est à cette branche aînée aujourd'hui éteinte de la maison d'Agoult qu'appartenait Fouquet d'Agoult, baron de Sault, qui en 1489 fit d'importantes donations à son filleul, Fouquet de Vincens, à charge pour lui de prendre le nom et les armes d'Agoult. Fouquet Vincens fonda une nouvelle maison d'Agoult qui sera rapportée à la suite et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Raymond d'Agoult, fils puîné de Raymond et d'Isoarde de Die et auteur des branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, alla se fixer en Dauphiné où il possédait la seigneurie de Savournon. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de Dugué, intendant du Dauphiné, et fut plusieurs fois admise aux honneurs de la cour de France au XVIII$^{e}$ siècle, notamment en 1781.

Antoine-Jean d'Agoult, né en 1750, lieutenant général, gouverneur du château de Saint-Cloud, premier écuyer de M$^{me}$ la duchesse d'Angoulême, chevalier du Saint-Esprit en 1825, grand'croix de Saint-Louis, décédé sans postérité le 9 avril 1828, avait été appelé le 23 décembre 1823 à la pairie de France héréditaire avec le titre de vicomte sous lequel il était connu. N'ayant pas d'enfants il obtint du roi Charles X par ordonnance du 7 avril 1828 l'autorisation de substituer à sa pairie son cousin Hector-Philippe, comte d'Agoult, né en 1782, ministre plénipotentiaire, marié en 1823 à Henriette Martin de Vaucresson. Celui-ci a été le grand-père d'Hector, comte d'Agoult,

né en 1860, marié en 1891 à Mlle d'Estampes, élu député du Sénégal en 1898.

Le chef de la maison d'Agoult est connu sous le titre de comte.

Elle a fourni dans ses diverses branches un chevalier croisé, des chevaliers bannerets, douze grands sénéchaux de Provence, des évêques, des lieutenants généraux des armées du Roi, des ambassadeurs, deux pairs de France, des amiraux des mers du Levant, un pannetier de Charles IX, des commandeurs de Malte, des grands croix de Saint-Louis, un chevalier du Saint-Esprit ; etc.

Guillaume d'Agoult, mort en 1181, fut un des meilleurs poètes provençaux du moyen âge.

Principales alliances : de Simiane, de Die, de Sabran, de Pontevès, de Villeneuve, d'Adhémar, de Monteil, de Forbin, de Blacas, Alleman, d'Autric de Vintimille, de Beauvau, de Castellane, de Vintimille, de Glandevès, de Brancas. de Tournon, de Moutauban, de Flotte, de Revilliasc, de la Tour du Pin, de Fortia, d'Armand de Blacons, de Chaponay, de Rachais, de Virieu, de Moreton de Chabrillan, O'Connor, de Clapiers, 1509 ; Legroing de la Romagère, d'Estampes, 1891.

Mabille d'Agoult, issue de cette grande race, épousa en 1240 Burgondion d'Olières. Leur fils Isnard ayant adopté le nom et les armes d'Agoult fonda une nouvelle famille d'Agoult ou d'Agoult d'Olières qui jouit d'un certain éclat, obtint en 1689 l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Olières et s'éteignit au XVIIIe siècle.

**AGOULT (de Vincens d')**. Mêmes armes que la famille précédente.

Cette famille appartient comme la précédente à la noblesse de Provence.

Elle avait pour nom primitif celui de Vincens qu'elle laissa tomber en désuétude au XVe siècle après que Fouquet Vincens eut été substitué aux noms et armes de son parrain Fouquet d'Agoult.

Cette famille de Vincens était elle-même de noblesse ancienne et avait peut-être la même origine que la famille de Vincens de Causans encore existante.

Pierre de Vincens est qualifié chevalier dans une délibération de l'Hôtel de Ville de Marseille en 1314. Ce même personnage et son frère, Jacques Vincens, étaient de leur propre capitaines de quatre galères avec lesquelles ils prirent un vaisseau génois en 1328. Noble et puissant homme Rostaing Vincens, écuyer, cosgr de Rognes, fut consul d'Aix en 1350. Son fils Raymond, Sgr de Rognes, fut syndic d'Aix en 1382.

Jean Vincens, écuyer, cosgr de Rognes, petits-fils du précédent,

décédé avant 1469, avait épousé Marie Saure, de Marseille. Leur fils, Fouquet Vincens, reçut de son parrain Fouquet d'Agoult d'importantes donations par actes du 23 mai 1478 et du 3 février 1489 à charge pour lui de reprendre le nom et les armes d'Agoult. D'après Barcilon, (critique du nobiliaire de Provence de l'abbé Robert de Briançon), il résulterait des débats du procès que les héritiers naturels de Fouquet d'Agoult engagèrent contre Fouquet Vincens, que ce dernier était en réalité le fils de Fouquet d'Agoult : « D'Agoult fut son parrain, ajoute Barcilon, et le chérit aussi tendrement que ses amours, le fit élever comme son fils sous le nom de son filleul, lui légua par testament la terre de Volonne et plusieurs autres biens et le substitua généralement à tous ses biens à l'exclusion de ses neveux, le chargea de porter son nom et ses armes ».

Toutefois Fouquet d'Agoult demanda à son filleul de charger le loup de ses armes d'un collier d'argent, afin, dit-il dans son testament, que les autres loups n'étranglent point celui-ci. Les descendants de Fouquet Vincens cessèrent de porter cette brisure après l'extinction des branches provençales de la maison d'Agoult.

Fouquet Vincens d'Agoult se maria à Arles avec Anne de Bouic et en laissa 4 fils Honoré, Raymond, François et Arnaud d'Agoult. L'aîné, Honoré, recueillit la seigneurie de Rognes ; sa descendance s'éteignit avec Julie d'Agoult mariée en 1597 à Henri de Rafelis, qui releva le nom d'Agoult. Le second Raymond, Sgr de Saint-Auban, ne laissa qu'une fille qui épousa Jean Flotte et dont la descendance releva également le nom d'Agoult; la descendance du plus jeune, Arnaud, ne tarda pas à s'éteindre. Le troisième, François d'Agoult, Sgr d'Angles, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 200 hommes d'armes, marié à Françoise de Castellane, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Ses descendants, Jean et Roland d'Agoult, furent maintenus dans leur noblesse le 15 septembre 1667 par jugement des commissaires de S. M. départis pour la recherche des faux nobles en Provence.

La famille de Vincens d'Agoult fut admise en 1770 aux honneurs de la cour de France. Son chef prit dans cette circonstance, suivant un usage constant, le titre de marquis d'Agoult que ses descendants ont conservé.

C'est à cette famille qu'appartenait Louis-Fouquet, chevalier d'Agoult, maréchal de camp, qui eut l'honneur de se battre en duel en 1781 avec le prince de Condé et qui est surtout connu pour avoir arrêté en plein parlement en 1788 les conseillers Montsabert et d'Epremesnil.

Cette famille d'Agoult a fourni plusieurs commandeurs et chevaliers de Malte, des officiers généraux, etc.

Son dernier représentant, Louis-Charles Fouquet, marquis d'Agoult, n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1875 avec M^lle de Montrichard.

Principales alliances : de Castellane, de Rafelis, 1597, de Flotte, de Gérente, de Pontevés, de Loyac, 1841.

**AGRAIN (de Pradier.)** Voyez PRADIER d'AGRAIN (DE).

**AGUADO de LAS MARISMAS.** Armes : *écartelé au I parti au 1 de pourpre à la tour d'argent, ouverte de sable, surmontée d'une molette d'or, au 2 de gueules à 4 bandes d'or, à la bordure cousue d'azur chargée de 4 besants d'or, au II coupé au I d'argent à la chaudière de sable en chef et au cormoran de gueules en pointe, au 2 d'azur à deux renards d'argent superposés passant devant un olivier de sinople, à la bordure de gueules, au III coupé au 1 d'argent à deux renards passants et contournés d'azur, l'un sur l'autre, à la bordure de gueules chargée de huit flanchis d'or,* 3, 2, 3, *au 2 de sable au lion léopardé d'argent, au IV d'argent à la fasce d'azur accompagnée de deux renards passant au naturel, un en chef et un en pointe.* — Couronne de marquis. — Devise : *Noire, mais belle.*

La famille Aguado, originaire d'Espagne, a eu pour auteur Alexandre AGUADO, qui naquit à Séville en 1784 ; en a dit que ses parents étaient israélites. En tous cas il était neveu du général Gonzalo O' Farrel qui fut plus tard ministre du roi Joseph Bonaparte. Alexandre Aguado vint très jeune se fixer en France et ne tarda pas à devenir un des plus puissants financiers de son temps. Il obtint du roi Charles X des lettres de naturalisation. En 1829 il obtint du roi d'Espagne le titre de marquis de Las Marismas del Guadalquivir en récompense de ses services et mourut en 1842. Il laissait trois fils dont l'aîné recueillit le titre de marquis de Las Marismas.

Le plus jeune de ses fils, connu sous le titre de vicomte Onesippe Aguado, fut chambellan de Napoléon III ; il avait épousé sa belle-sœur, la marquise de Las Marismas, née Mac-Donnel, qui fut dame d'honneur de l'impératrice Eugénie.

Principales alliances : Mac-Donnel, de Lacoste de Belcastel, de Talleyrand-Périgord, Freystedt, Le Sellier de Chezelles, Tenré, 1894.

**AGUERRE (d').** Armes : *écartelé au 1 de gueules au lion d'or, au 2 d'azur à une tête et un col de cheval d'argent, bridé de sable, au 3 d'azur à l'aigle au vol abaissé d'argent, au 4 de gueules au sanglier passant d'or* (Armorial général).

Il a existé dans le pays de Labour un certain nombre de familles d'Aguerre ou Daguerre dont quelques-unes ont occupé un rang distingué.

Bernard d'AGUERRE, Sgr de Marroc, Dominique d'Aguerre, d'Asme, et Pierre d'Aguerre, Sgr d'Aguerre d'Asme, appartenaient en 1668 à la noblesse de la Basse-Navarre.

Jean Daguerre, écuyer, sieur de la maison de la Salle, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Bayonne).

Jean-Pierre Daguerre prit part le 20 avril 1789 comme noble infançon, et possédant des biens infançons, à l'assemblée de la noblesse du Pays Basque et du Labour séante à Ustaritz.

L'abbé Haristoy dans sa brochure sur la noblesse bas-Navarraise explique ce que dans cette région on entendait par noblesse infançonne, sorte d'aristocratie de second ordre inférieure à celle des gentilshommes.

Pascal d'Aguerre né en 1826, a été curé de Garris ; ses deux frères ont été successivement maires d'Hasparein (Basses-Pyrénées).

**AGUESSEAU** (d'). Armes : *d'azur à deux forces d'or, accompagnées de cinq coquilles d'argent, 3 et 2 et d'un croissant d'argent en pointe.*

La maison d'AGUESSSEAU, aujourd'hui éteinte, une des plus illustres de la noblesse de robe française, avait pour auteur Christophe Aguesseau, avocat, qui épousa le 27 décembre 1533 Antoinette Stample. Il en eut deux fils, François Aguesseau, bourgeois d'Amiens, échevin de cette ville, et maître Jean-Augustin Aguesseau, receveur général des finances en Picardie, qui furent anoblis en 1594 par lettres patentes du roi Henri IV pour avoir contribué à faire rentrer la ville d'Amiens sous la puissance de ce prince.

Quand la maison d'Aguesseau fut devenue très puissante, les généalogies lui cherchèrent une origine plus reculée. Ils firent d'Antoinette Stample une demoiselle Antoinette d'Estampes et rattachèrent tant bien que mal son mari, Christophe Aguesseau, à une famille noble du même nom qui existait au xv^e^ siècle dans les environs de Saint-Jean d'Angély, en Saintonge.

François Aguesseau, l'aîné des deux frères anoblis en 1594, épousa Françoise Legay par contrat passé à Chambly le 10 mai 1580. Il en eut deux fils : François Aguesseau, Sgr de Puisieux, maître d'hôtel du Roi, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre et Antoine Aguesseau, 1° président au parlement de Bordeaux, décédé en 1645, qui épousa en troisièmes noces Anne de Gyvés et qui continua la lignée. Henri d'Aguesseau, conseiller d'État décédé en 1716, fils de celui-ci, fut père d'Henri d'Aguesseau, né à Limoges en 1668, procu-

reur général au parlement de Paris en 1700, chancelier de France en 1717, décédé en 1751, une des gloires les plus pures de la magistrature française.

Henri d'Aguesseau, Sgr de Fresnes, né en 1746, petit-fils du chancelier, avocat général au parlement de Paris et conseiller d'État sous Louis XVI, député de la noblesse de Meaux aux États généraux de 1789, sénateur sous le 1[er] empire, créé comte de l'empire par lettres du 24 avril 1808, pair de France héréditaire sous la Restauration, membre de l'Académie française, créé marquis par lettres patentes de 1817, mourut dernier de son nom en 1826. Il laissait une fille unique mariée en 1797 au comte Octave de Ségur qui fut substitué à ses nom, titres et pairie. Le nom d'Aguesseau est encore porté par les descendants de celui-ci.

Principales alliances : de Noailles, de Chastellux, de Lamoignon, Lefèvre d'Ormesson, de Ségur, de Conflans, Brunet d'Evry, etc.

**AGUIN de LAUNAC** (d'). Armes : *mi-parti au 1 d'azur au chevron d'or accompagné de trois oiseaux d'argent, 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé de trois épées d'or, la pointe en bas, au 2 d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.*

La famille d'Aguin ou Daguin appartient à la noblesse de robe toulousaine.

En 1689, ses membres dénombrèrent devant les capitouls comme Sgrs de la baronnie de Launac.

Nicolas Daguin exerçait la charge anoblissante de président trésorier de France quand il fut nommé capitoul de Toulouse en 1705.

La famille d'Aguin de Launac a fourni au xviii[e] siècle un président et plusieurs conseillers au parlement de Toulouse, des conseillers au parlement et en la chambre des comptes de Paris.

Le chevalier d'Aguin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Le chef de la famille d'Aguin est connu sous le titre de baron.

Principale alliance : Clément de Blavette.

**AIGALLIERS** (d'). Voyez : Aygalliers (d').

**AIGLE (des Acres de l')**. Voyez Acres de l'aigle (des) [1].

[1] Il a existé en Champagne une famille de l'Aigle ou de Laigle, sans autre nom patronymique, qui portait pour armoiries de gueules à l'aigle éployée d'argent et dont on trouvera une généalogie dans le fonds Cherin, à la Bibliothèque nationale de Paris.

Elle était représentée au xvii[e] siècle par Pierre de l'Aigle, sieur de la Montagne, originaire de la Saintonge, gentilhomme ordinaire de la maison de Monsieur, frère

**AIGLEPIERRE (Junet d')**. Voyez JUNET d'AIGLEPIERRE.

**AIGLUN (de Rochas d')**. Voyez ROCHAS d'AIGLUN (de).

**AIGNAN (Vialètes d')**. Voyez VIALÈTES d'AIGNAN.

**AIGNAN (d')** Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné en pointe d'un agneau passant et contourné d'argent ; au chef d'argent chargé de trois croisettes d'azur.* — Armes de la branche des Sgrs d'Orbessan : *d'azur au lion rampant d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent.* — Couronne de marquis.

La famille d'AIGNAN, originaire de Gascogne, appartenait au XVII^e^ siècle à la haute bourgeoisie de sa région.

Elle était représentée dès cette époque par trois grandes branches.

Celle des seigneurs d'Orbessan, éteinte vers l'époque de la Révolution, occupa un rang très distingué dans la noblesse de robe toulousaine et obtint par lettres patentes d'octobre 1724 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Castelviel.

La branches des Sgrs du Sendat, également éteinte, a fourni un capitoul de Toulouse en 1762.

La seule de ces trois branches qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours descendait de Paul Daignan, avocat du Roi au présidial d'Auch, qui fut anobli en 1713 par le capitoulat de Toulouse. Son fils, Jean-Baptiste d'Aignan, seigneur de Lasseran, subdélégué de M. d'Etigny, intendant d'Auch, laissa lui-même quatre fils dont l'aîné était en 1789 conseiller au parlement de Toulouse. Cette branche s'est elle-même éteinte dans les mâles dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Elle n'était pas titrée.

La famille d'Aignan a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Martres, de Cugnac, Formiger de Beaupuy de Génis, etc.

du Roi, qui avait épousé Marguerite Baudesson, d'une famille de haute bourgeoisie d'Auxerre, encore existante. Leur fils Pierre de Laigle, Sgr de la Montagne, marié à Catherine Petiot par contrat passé à Saint-Dizier le 27 janvier 1669, fut maintenu dans sa noblesse le 3 mars 1668 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne sur preuves remontées à 1549.

Charles de Laigle, Sgr du Chaingerbaux, alors âgé de 44 ans, descendant des précédents, épousa Madeleine Blin par contrat passé le 25 juin 1776 à Louvemont, au diocèse de Châlons. Il en avait eu un fils naturel, Nicolas de l'Aigle, né en 1766, qu'il légitima par ce mariage et qui était en instance en 1785 pour être promu au grade de sous-lieutenant.

La destinée ultérieure de cette famille est inconnue.

**AIGNEAUX** (d'). Armes : *d'azur à trois agneaux d'argent, 2 et 1.* — Toutefois, d'après le manuscrit de Bayeux, Foulques d'Aigneaux, banneret normand qui prit part en 1096 à la première croisade portait : *d'or à deux fasces de sinople accompagnées de sept merlettes de gueules.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions.* Devise : *Agnus miles.*

La maison d'Agneaux ou d'AIGNEAUX appartient à la noblesse chevaleresque de la Normandie où elle est connue depuis la fin du XIe siècle. Elle a eu pour berceau la terre de son nom, aux portes de Saint-Lô ; cette terre ne tarda pas à sortir de la famille de ses seigneurs primitifs et après diverses vicissitudes fut apportée par mariage en 1445 par Gilette d'Esquay à Raoul de Sainte-Marie dont les descendants l'ont conservée jusqu'à nos jours.

Philippe d'Aigneaux se croisa en 1221 ; son nom et ses armes figurent aux salles des Croisades du musée de Versailles.

On trouvera dans le nobiliaire de M. de Magny une généalogie abrégée de la maison d'Aigneaux ; ce travail, qui n'est du reste accompagné d'aucune preuve, fait remonter la filiation suivie à Luidge d'Agneaux, vivant en 1210, qui avait épousé Cunégonde de Beaumont et dont le fils, Casimir, épousa en 1240 Zoé du Chalel.

Adrien d'Aigneaux, chevalier, épousa en 1530 Blanche le Chevalier ; sa descendance se partagea en un certain nombre de branches dont quelques-unes embrassèrent la religion protestante et dont l'une seulement s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Charles et Adrien d'Aigneaux, Sgrs dudit lieu, en l'élection de Bayeux, et plusieurs de leurs parents, furent maintenus dans leur noblesse le 25 mars 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy ; les divers membres de la maison d'Agneaux, tous fixés dans l'élection de Bayeux, furent encore maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, après avoir prouvé leur filiation depuis Jean d'Agneaux qui épousa en 1495 Savoisienne Campion.

M. d'Aigneaux se fit représenter en 1789 par M. Massieu aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux.

La famille d'Aigneaux a toujours tenu un rang fort distingué dans sa province ; mais elle ne l'a jamais quittée pour paraître à la Cour de nos Rois, ce qui fait qu'elle a produit peu de personnages marquants.

Elle a cependant fourni des officiers, des zouaves pontificaux.

Son chef est connu sous le titre de marquis depuis Hervé-Guillaume d'Aigneaux, officier au régiment du Roi, marié en 1778 à Mlle de Bourdon du Lys.

Principales alliances : d'Harcourt, de Durfort-Civrac de Lorges, de

la Luzerne, de Sainte-Marie, de Méherenc, 1550; de Clinchamps, 1579; de Martel de Janville, 1837; Gigault de Bellefonds, Aymer de la Chevalerie, de Lorgeril, 1901, etc.

**AIGOIN du REY, de FALGUEROLLES, de MONTREDON.** Armes : *de gueules à une fasce ondée d'or accompagnée en pointe d'une tête de licorne coupée d'argent.* — Alias : *d'azur à trois têtes de léopards d'argent.*

La famille AIGOIN, originaire des environs de Nîmes, appartenait dès le XVIIe siècle à la haute bourgeoisie de sa région.

Isaac Aigoin, marchand de la ville de Sumène, et Louis Aigoin, marchand de la ville du Vigan, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696.

Henri Aigoin, plus tard connu sous le nom d'Aigoin du Rey, fut pourvu en 1730 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi près la Chambre des comptes de Montpellier ; on trouve dans l'armorial du Lyonnais qu'il acquit une maison à Lyon en 1709 et la revendit en 1734. La branche à laquelle il appartenait s'est perpétuée sous le nom d'Aigoin du Rey.

M. Aigoin de Montredon, issu d'une autre branche qui paraît être demeurée non noble, épousa sous Louis XVI Mlle de Boisseroles, petite nièce du financier Law. Jean-François Aigoin, né en 1786 à Saint-Hippolyte (Gard), et ses deux fils, nés en 1828 et 1830, furent autorisés le 3 mars 1860 par décret de Napoléon III à joindre à leur nom celui de : de Montredon, sous lequel ils étaient connus.

Une autre branche de la famille qui paraît être également demeurée non noble s'est perpétuée sous le nom d'Aigoin de Falguerolles.

Principales alliances : d'Allard, Pieyre, de Boisseroles, Bastier de Villas de Bez, 1846.

**AIGREMONT du VICEL (d').** Armes : *d'or à une fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires, sommée d'un lion naissant de gueules.*

La famille d'AIGREMONT appartient à la noblesse de Normandie où il n'y a jamais eu d'autre famille noble du même nom.

Elle porte les mêmes armoiries que l'ancienne et illustre maison de la Marck qui posséda une seigneurie d'Aigremont jusqu'à Guillaume de la Marck, chambellan du roi Louis XII, décédé en 1516, ne laissant que trois filles. Aussi s'est-on demandé si la famille d'Aigremont de Normandie n'était pas une branche naturelle de la maison de la Marck [1].

[1] Consulter le nobiliaire de Normandie d'O'Gilvy.
Il a aussi existé en Franche-Comté une famille d'Aigremont, qui portait d'azur à

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de *Nouveau d'Hozier*.

Sa filiation suivie remonte à noble homme maître Guy d'Aigremont, écuyer, Sgr de Saint-Marcouf, Comendat, Pépinvast, lieutenant général de la vicomté de Valognes, qui épousa en premières noces, le 3 juillet 1529, Perrette Laguette. Il obtint, le 5 janvier 1539, des lettres patentes de relèvement, et fut maintenu dans sa noblesse le 26 mai 1574, par arrêt du conseil privé rendu au bois de Vincennes sur le vu desdites lettres de 1539 et de deux quittances données en janvier 1468 par Louis d'Aigremont, que l'on croit avoir été son grand-père.

Ses trois fils, Gratien, François et Léonard d'Aigremont, obtinrent le 19 septembre 1576 du lieutenant au bailliage de Cotentin un acte attestant qu'ils étaient fils de Guy et qu'ils avaient toujours vécu noblement comme les autres gentilshommes de la province. Le second, François, Sgr de Commendat et de Pépinvast, conseiller du Roi, lieutenant général, juge vicomtal de Valognes, épousa le 23 mai 1563, Roberte le Jolivet et continua la lignée.

La famille d'Aigremont, fut maintenue dans sa noblesse le 20 mars 1599, par jugement de Roissy, et en novembre 1634, par jugement de d'Aligre.

Jean d'Aigremont, sieur de Comendat et de Pépinvast en l'élection de Valognes, marié en 1641 à Esther de Marguerye, demeurant en la paroisse du Vicel, et son cousin germain, François d'Aigremont, Sgr et patron de la Bonneville en la même élection, furent maintenus dans leur noblesse en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu remontant à leur bisaïeul Guy.

On trouve qu'à la même époque, René et Arthur d'Aigremont, de la paroisse de la Pernelle en la même élection de Valognes, déjà condamnés en 1663 par la Cour des aides, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 12 janvier 1667, par jugement du même intendant Chamillart. D'après ce jugement de condamnation, ils étaient les neveux d'un élu et contrôleur des tailles à Valognes, qui aurait commencé à usurper. Ces personnages appartenaient peut-être à une branche demeurée non noble ou tombée en dérogeance de la famille qui donne lieu à cette notice.

trois quintefeuilles d'argent. Cette famille, de noblesse très ancienne, produisit un chevalier croisé en 1191, onze chambellans de l'archevêché de Besançon et s'éteignit en 1688.

Une famille d'Aigremont que l'on croit une branche de celle de Franche-Comté, fut maintenue dans sa noblesse en Champagne par jugement de 1670 sur preuves remontant à 1531. Elle portait de gueules au lion couronné d'or.

Marie-Anne d'Aigremont de Berneville, née en 1698, et sa cousine Marie-Thérèse d'Aigremont de Forgeville, née au Vicel en 1700, furent admises en 1710 à la maison royale de Saint-Cyr, après avoir fait les preuves de noblesse prescrites.

Nicolas d'Aigremont, écuyer, se fit représenter en 1789 par son frère Prosper Philippe aux assemblées de la noblesse du bailliage de Valognes.

La famille d'Aigremont du Vicel s'est perpétuée jusqu'à nos jours aux environs de Valognes ; un de ses membres, Désiré-Prosper d'Aigremont du Vicel, épousa en 1834, Adélaïde le Vavasseur d'Hiesville.

Principales alliances : du Moncel, de Marguerye, de Pierrepont, 1603 ; Levasseur d'Hierville, 1834.

Cette famille d'Aigremont ne doit pas être confondue avec une famille d'Aigremont ou Daigremont, qui appartenait avant la Révolution à la bourgeoisie, et dont un membre, Guillaume-François Daigremont, né à Paris en 1770, colonel du 13e cuirassiers, général de brigade en 1813, décédé sans postérité en 1827, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 février 1811, puis baron par nouvelles lettres du 25 mai suivant, fut confirmé dans la possession de ce dernier titre par lettres patentes du roi Louis XVIII, du 30 décembre 1819, et reçut en même temps les armes suivantes : d'or à un pal de gueules accosté à dextre d'un rocher de six coupeaux, 1, 2, 3, de sable surmonté d'une étoile d'azur et à senestre d'une cuirasse d'azur traversée en pal d'un sabre de gueules.

Elle paraît aussi être distincte d'une famille Daigremont ou d'Aigremont de Saint-Manvieux, que l'on croit avoir simplement appartenu à la haute bourgeoisie de la même région, dont un membre fut député du Calvados sous la Restauration et dont un autre membre, M. Daigremont de Saint-Manvieux, était, sous Napoléon III, président de chambre à Caen.

**AIGREMONT** (**Jacobs d'**). Voyez Jacobs d'Aigremont.

**AIGREMONT** (**Salerne d'**). Voyez Salerne d'Aigremont.

**AIGREPONT** (**de Vernin d'**). Voyez Vernin d'Aigrepont (de).

**AIGUE** (**de l'**). Voyez Laigue (de).

**AIGUEBELLE** (**Neveue d'**). Voyez Neveue d'Aiguebelle.

**AIGUEPERSE** (**d'Alesme d'**). Voyez Alesme d'Aigueperse (d').

**AIGUEPERSE** (d'). Armes : *de sable à trois fasces ondées d'or, accompagnées de trois roses d'argent.*

Cette famille de haute bourgeoisie, originaire du Beaujolais, y est connue dès l'an 1426.

Elle vint au cours du XVIIe siècle se fixer à Lyon.

Aimé d'Aigueperse, chanoine de Beaujeu, eut ses armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696.

La famille D'AIGUEPERSE s'est éteinte dans les mâles avec Antoine d'Aigueperse, né à Lyon en 1787, greffier du tribunal de commerce de sa ville natale, qui épousa en 1815 Antoinette Perret et qui mourut en 1861. Il avait eu dix enfants sur lesquels quatre filles seulement se marièrent. M. Poidebard, mari d'Antoinette d'Aigueperse, l'une d'elles, a relevé le nom et les armes de la famille d'Aigueperse.

Principale alliance : Boscary.

**AIGUIÈRES** (d'). Armes : *de gueules à six besants d'argent,* 3, 2 *et* 1.

La famille d'AIGUIÈRES, originaire de la Provence, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de ce pays et y a longtemps possédé la seigneurie d'Aiguières qui lui a donné son nom.

L'abbé Barcilon, d'ordinaire si sévère, s'exprime en ces termes sur la maison d'Aiguières, dans sa critique du nobiliaire de Provence de Robert de Briançon : « Cette famille a pris son nom de la seigneu-
« rie qu'elle possède de toute ancienneté. J'ai vu sur la porte de l'an-
« cienne église Saint-Honorat d'Arles l'épithaphe d'une demoiselle
« de cette maison, écrite en lettres gothiques, sur une pierre de marbre
« antique : *Le* 8 *des calendes d'octobre* 1164, *est décédée Ponce d'Ai-*
« *guières. Priez Dieu pour elle.* Ce que je trouve de bien noble dans
« la famille d'Aiguières est que le nom de la terre n'est pas plus ancien
« que le sien. Je lis dans les chartes des hommages, aux archives
« du Roi, le nom de la terre aussitôt que celui du seigneur et j'ignore
« dans une antiquité si reculée qui l'a donné des deux. »

Guillaume d'Aiguières, premier auteur connu de la famille, vivait en 1143.

Imbert d'Aiguières, décédé en 1202, fut archevêque d'Arles en 1190. Philippe d'Aiguières, religieux de l'ordre de Saint-François, mort en 1369, en odeur de sainteté, était directeur de saint Elzéar de Sabran et de sa femme sainte Bertrande de Signe. Bertrand d'Aiguières, Sgr du dit lieu, assista aux États tenus à Aix en 1390.

Le chevalier d'Aiguières, victime de son dévouement à la cause royale, fut décapité à Arles par les Ligueurs, en 1584.

La seule branche de la famille d'Aiguières, qui se soit perpétuée

jusqu'à nos jours, vint se fixer en Saintonge, par le mariage que deux de ses membres, François et Louis d'Aiguières, conclurent simultanément à Saintes en 1687 avec deux sœurs, Marguerite et Geneviève de Meaux. Hippolyte d'Aiguières, marié en 1711, à Estelle de Courbon-Blenac, d'une des plus illustres familles de la Saintonge, continua la descendance.

René, marquis d'Aiguières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes ; Léon d'Aiguières prit part à celles tenues à Agen.

La famille d'Aiguières a fourni un archevêque d'Arles, des gouverneurs de places fortes, des officiers supérieurs, des chevaliers de Malte, depuis 1569, etc.

Son chef est connu depuis la fin du XVIII^e^ siècle, sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Joannis-Verclos, de Quiquéran, 1414, 1435 ; de Gallifet, 1599 ; de Léautaud, de Coriolis, 1612 ; de Sade, 1628 ; de Courbon-Blenac, 1711 ; de Lestranges, Ancelin de la Mauvinière, de Laage, de Beaumont-Gibaud, etc.

**AIGUILLON** (**Jean d'**). Voyez JEAN D'AIGUILLON.

**AIGUIRANDE** (**d'**). Armes : *de sable à un lion d'or, armé et lampassé de gueules*. — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions*.

La famille D'AIGUIRANDE appartient à la noblesse chevaleresque du Berry.

Les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour être admise aux honneurs de la Cour, en font remonter la filiation à Raoulin d'Aiguirande, écuyer, Sgr du Plaix, qui vivait en 1317. Il a existé sur les confins de la Marche et du Berry, une seigneurie d'Aiguirande, fort importante, qui appartenait dès le XIII^e^ siècle aux barons de Châteauroux, princes de Deols et du Bas-Berry. On en a conclu, mais sans preuve sérieuse à l'appui, que Raoulin d'Aiguirande se rattachait à la famille des barons de Châteauroux.

François d'Aiguirande, Sgr du Plaix, de Beauvoir, des Ternes, etc., chevalier, gentilhomme de la maison du roi Louis XIV, qui forme le 12^e^ degré de la filiation, fut maintenu dans sa noblesse en mars 1668, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny.

La famille d'Aiguirande a été admise en 1787, aux honneurs de la Cour.

Elle a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry.

Elle paraît avoir eu pour dernier représentant, Alexandre-Charles-

François-Xavier, marquis d'Aiguirande, né en 1815, qui habitait en 1860 la petite ville d'Aire, sur la Lys.

Son chef était connu depuis la première moitié du XVIIIe siècle, sous le titre de marquis.

Elle a fourni des maîtres d'hôtel des rois Louis XI et Charles VIII, des gentilhommes de la maison des rois François Ier et Louis XIV, de nombreux officiers, une demoiselle de Saint-Cyr, en 1749, etc.

Principales alliances : de Buchepot, d'Aubusson, de la Celle, Le Groing de la Romagère, de Culant, de Nuchèze, du Lau, de Laage, de Vassé, de Sommyèvre.

**AIGUY (d').** Armes : *d'argent à un faucon de sable essorant, tenant un oiseau de même et fixant un soleil d'azur mouvant de l'angle dextre de l'écu, au chef de gueules à sept étoiles d'or, posées 4 et 3.* — Timbre : *un casque timbré d'une couronne de marquis.* — Devise : *Res sans fe* (rien sans foi). — Supports : *deux lions tenant l'un une croix d'or, l'autre une fleur de lys de même.*

La famille d'Aiguy ou Daiguy, anciennement connue dans les environs de Toulouse, est, d'après une tradition, originaire du Rouergue, qu'elle aurait quitté vers la fin du XVIe siècle. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de novembre 1901.

D'après des généalogistes modernes, notamment Borel d'Hauterive, un de ses représentants, Jean d'Aiguy, aurait obtenu du roi Louis XV l'érection en marquisat de sa seigneurie de Crambes, en récompense de sa belle conduite à Fontenoy ; mais sa modestie l'aurait empêché, ainsi que ses descendants, de jamais porter ce titre. On ne trouve aucune trace de cette érection en marquisat d'une terre de Crambes.

La famille d'Aiguy ou Daiguy n'a du reste pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse et paraît n'avoir eu antérieurement à la Révolution aucune prétention nobiliaire. Elle était représentée à cette époque par Georges Daiguy, qui fut, de 1785 à 1824, notaire au lieu de Lagardelle, près de Muret. Ce personnage laissa plusieurs enfants, entre autres Jean-Hilaire Daiguy qui lui succéda comme notaire, Victor Daiguy qui fut conseiller à la Cour de Lyon, et enfin Auguste Daiguy ou d'Aiguy, colonel d'infanterie, qui mourut du choléra à Marseille en 1854. Georges-Joseph d'Aiguy, né en 1842, fils de Victor, a été nommé colonel d'infanterie en 1891.

Les représentants actuels de la famille d'Aiguy sont connus sous les titres de comtes et de vicomtes.

**AILHAUD de MÉOUILLE et de CAZENEUVE** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de sable à trois têtes de lion d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un soleil d'or, aux 2 et 3 de gueules à trois bandes d'or.*

La famille d'AILHAUD appartient à la noblesse de Provence où elle a possédé la seigneurie de Méouille au diocèse de Senez.

Artefeuil qui en a donné une généalogie détaillée la fait descendre, mais sans preuves, de l'ancienne et illustre maison des sires d'Ailly, en Picardie. Il lui donne pour auteur Guy d'Ailly, qui aurait épousé, vers l'an 1200, Sibylle Ailhaud, et dont le fils, Fouquet, substitué au nom d'Ailhaud par testament de sa mère en 1245, aurait suivi Charles d'Anjou à la conquête de Naples et aurait épousé Anne d'Agoult par contrat passé en 1248, devant Tornatori, notaire à Sisteron. Son fils, Jean Ailhaud, marié le 10 octobre 1278, à Lucie de Lascaris, fut père de Jacques Ailhaud, évêque de Glandevès, et de Pierre Ailhaud qui épousa le 13 septembre 1312 Cécile de Podio. On croit que celui-ci fut père de Jean et Guy Ailhaud qui, dans une transaction de 1333, se disent fils de noble et généreux Pierre Ailhaud. Le premier d'entre était coseigneur de Méouille. On ignore le nom de sa femme, ainsi que celui de la femme de Blaise Ailhaud, cosgr de Méouille, que les généalogistes lui attribuent pour fils. Celui-ci paraît avoir été père de Jacques Ailhaud, qui passa en 1423 avec la communauté de Méouille, une transaction dans laquelle il cite son père Blaise et son aïeul Pierre. On trouve ensuite Guillaume Ailhaud qui se dit fils de Jacques dans un acte de 1484.

La filiation n'est nettement établie que depuis Pierre Ailhaud, Sgr de Chevron, qui fit son testament le 4 juillet 1540 et qu'on croit avoir été fils de Guillaume, précédemment cité. Par son testament Pierre Ailhaud déshérita son fils aîné, Laurent, qui était aveugle, au profit du puîné, Jean, qui continua la lignée.

La famille Ailhaud de Brisis, rapportée à la suite, prétend descendre de Laurent Ailhaud, qui, bien qu'aveugle et déshérité par son père, se serait marié et aurait fait souche.

Paul Ailhaud, Sgr de Méouille, Angles, etc., descendant de Jean, épousa le 3 juin 1693, Marie de Désidery. D'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 18 janvier 1710, il fut maintenu dans sa noblesse dans la même année, par un jugement de M. Lebret, intendant de la Provence.

Paul Ailhaud de Méouille, né en 1749, conseiller du Roi, greffier en chef des comptes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. La famille Ailhaud de Méouille prit encore part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Draguignan et

à Castellane. M. Ailhaud de Cazeneuve prit part à celles tenues à Marseille.

La famille Ailhaud est représentée de nos jours par deux branches qui se distinguent par les surnoms de Méouille et de Cazeneuve.

Principales alliances : de Roscas, d'Arbaud, de Demandalx.

**AILHAUD de BRISIS (d').** Armes : *de gueules à trois têtes de lion d'or arrachées, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or.*

Cette famille de Provence revendique une origine commune avec la précédente. Elle se dit issue de Laurent Ailhaud que son père Pierre exhéréda, en effet, en raison de sa cécité par testament du 4 juillet 1540, au profit de son frère puîné Jean. Ce Laurent Ailhaud aurait eu des enfants qui se trouvant dans une situation de fortune très précaire auraient perdu leur noblesse par dérogeance.

La famille Ailhaud de Brisis descend de Jean Ailhaud, né à Lourmian, en Provence, en 1674, célèbre médecin, inventeur d'une poudre purgative à laquelle il donna son nom et dont la vente lui permit de réaliser des bénéfices considérables. Il acheta de la maison de Brancas les importants domaines de Castellet, de Vitrolles et de Montjustin et fut anobli en 1745 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Ce fut alors qu'il chercha à se rattacher à la famille d'Ailhaud de Méouille dont il a été parlé plus haut. Il avait épousé Anne Baquet et mourut à Aix en 1756. Leur fils, Jean-Gaspard d'Ailhaud, Sgr de Montjustin, de Vitrolles et de Castellet, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, épousa Anne Icard et mourut en 1800, laissant postérité.

Cette famille subsiste en Provence sous le nom d'Ailhaud de Brisis.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Faucher, de Caritat de Condorcet.

**AILHAUD de BARNE et de LUZERNE.**

La famille Ailhaud de Barne et la famille Ailhaud de Luzerne paraissent être des branches demeurées non nobles de la famille Ailhaud de Brisis.

On trouve cependant qu'un sieur Guillaume Ailhaud, de la ville de Marseille, fut anobli en 1737, par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la Cour des Comptes, aides et finances de Provence. Il portait pour armes : d'azur à une aigle d'or accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

**AILLECOURT (de Choiseul d').** Voyez Choiseul-Daillecourt (de).

**AILLIÈRES (Caillard d').** Voyez Caillard d'Aillières.

**AILLY (Bourlier d').** Voyez Bourlier d'Ailly.

**AILLY de VERNEUIL (Millon d').** Voyez Millon d'Ailly de Verneuil.

**AIMAR de JABRUN (d').** Voyez Eimar de Jabrun (d').

**AIMAR (ou AYMAR) de CHATEAURENARD (d').** Voyez Aymar d'Alby de Chateaurenard.

**AIMAR de PALAMINY de LALOUBÈRE.** Armes : *d'azur au chevron d'argent moucheté d'hermines, accompagné de trois croissants cantonnés d'argent, au chef cousu de gueules chargé d'une fasce d'argent.*

La famille d'Aimar de Palaminy appartient à la noblesse de robe toulousaine.

Simon Aimar, conseiller au parlement de Toulouse de 1720 à 1756, fut capitoul de cette ville en 1727.

Louis Aimar de Palaminy de Laloubère fut conseiller au parlement de Toulouse de 1750 à 1757.

M. d'Aimar de Palaminy, lieutenant des maréchaux de France, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille d'Aimar de Palaminy a conservé jusqu'à nos jours le château de Palaminy, dans la Haute-Garonne, et celui de la Loubère, près de Tarbes.

Elle a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis la Restauration, sous le titre de marquis de Palaminy.

Principales alliances : de Lestranges, Barthés de Montfort, de Serre de Saint-Roman, Pasquier de Franclieu, de Lescure, de Carbonel, de Courrèges, d'Espalunque, 1812; de Bastard de la Fitte, 1719; d'Arblade, 1899.

**AIMERY (d').** Voyez d'Aymery.

**AINE-TOUSTAIN de la RICHERIE (d').** Armes : *de gueules au vaisseau d'argent, aux voiles de même, flottant sur une mer de sinople et accompagné de neuf besants en orle.*

La famille d'Aine ou Daine appartient à l'ancienne bourgeoisie de Champagne.

On en trouvera une généalogie détaillée dans la Chesnaye des Bois.

Nicolas Daine, né à Mézières en 1625, fut inspecteur de la marine et du commerce à Dunkerque. Deux de ses fils, Marius Daine, né

en 1660, inspecteur général de l'habillement, drapeaux et étendards des troupes du Roi, anobli par lettres de 1728, et Jacques Daine, né en 1663, contrôleur général de la manufacture d'armes de Charleville, décédé en 1743, furent les auteurs de deux branches.

Nicolas Daine, Sgr de Grandval sous Sucy, fils de Marius, fut secrétaire du Roi en 1728 ; son fils unique, Marius Daine, né en 1730, conseiller au grand conseil en 1757, puis intendant de la généralité de Tours, mourut en 1804, sans laisser, semble-t-il, de postérité.

La branche cadette, issue de Jacques et demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Louis-Auguste d'Aine, né à Paris en 1810, chevalier de la Légion d'honneur, conservateur des hypothèques à Vouziers, fut autorisé par décret du 14 décembre 1861, à joindre à son nom celui de Toustain de la Richerie.

C'est à la famille d'Aine qu'appartenaient les deux femmes du baron d'Holbach, célèbre littérateur du XVIIIe siècle.

**AINVAL (d')**. Armes : *d'argent émanché de gueules, à la bande d'azur cotoyée de deux cotices de même, brochant sur le tout.* — Supports : *deux daims.* — Cimier : *un daim naissant dans un vol d'azur.*

La famille d'AINVAL appartient à la noblesse de Ponthieu.

Elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche du XVIIe siècle, apres avoir justifié sa filiation depuis Claude d'Ainval, écuyer, Sgr de Douffront, marié vers 1510 à Marguerite de Wallon. Quelques années plus tard, Pierre et Jérôme d'Ainval obtinrent, des commissaires des francs fiefs, une sentence qui faisait remonter la filiation de leur famille à Hue d'Ainval, mentionné dans un acte de 1384.

Forte de cette sentence, la famille d'Ainval voulut, en 1769, se faire admettre aux honneurs de la Cour, et présenta dans ce but ses titres au Cabinet des ordres du Roi. Mais là, il fut établi que la sentence des commissaires des francs fiefs avait été rendue par pure faveur et que le premier auteur authentique de la famille, Denis d'Ainval, inhumé en 1506, dans l'église Saint-Denis d'Amiens, ne portait d'autre qualification que celle de marchand et d'échevin d'Amiens. Il fut père de Claude d'Ainval, Sgr de Douffront, marié vers 1510 à Marguerite de Wallon, dont il a été parlé plus haut et qui semble s'être agrégé de lui-même à la noblesse.

La famille d'Ainval a pris part, en 1789, aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montdidier.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni un page de la petite écurie en 1730.

Principales alliances : de Sarcus, de Louvencourt, de Riencourt, Guinet de Juzancourt, du Maisniel, de Gerbrois, 1870 ; Tardy de Montravel, Carpentier de Juvigny, de Blottefière, Millon de Montherlant, 1742.

**AINESY de MONTPEZAT** (d'). Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une colombe d'argent, tenant au bec un rameau d'olivier d'or.* — Couronne de marquis. — Tenants : *deux sauvages armés de massues.*

Bien que M. de Courcelles attribue une origine chevaleresque à cette famille de Provence, on ne trouve point son nom dans les anciens nobiliaires de cette province et elle ne figure pas au nombre des familles qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche du XVII[e] siècle ; on ne voit pas non plus qu'aucune famille noble du nom d'AINESY ait fait enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. On trouve seulement que N... Ainaisi, maître chirurgien de la marine au port de Toulon, et Pierre Aynesi, bourgeois du lieu du Luc, près de Draguignan, eurent leurs armes inscrites d'office à cet armorial ; mais on ne sait s'ils se rattachaient à la famille qui donne lieu à cette notice.

La famille d'Ainesy semble avoir cherché au cours du XVIII[e] siècle à s'agréger à la noblesse ; toutefois elle ne prit pas part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

Léopold d'Ainesy, auquel M. de Courcelles attribue le titre de marquis de MONTPEZAT, fut chevalier de Saint-Louis, épousa en 1744, Marie de Riouffe-Thorenc et mourut près d'Antibes en 1781. De ses quatre fils, l'aîné Léopold, connu sous le titre de marquis de Montpezat, épousa en 1771, M[lle] de Villeneuve-Bargemont, d'une des plus grandes familles du pays, dont il n'eut qu'une fille, mariée en 1803, au comte de Tressemanes-Brunet. Mais le second Jean et le troisième Augustin, né à Grasse en 1759, ont laissé postérité mâle.

Principales alliances : de Villeneuve-Bargemont, de Saint-Belin-Malain, 1816 ; d'Autier, de Tressemanes, Potworowski, etc.

**AINVELLE** (**Varin d'**). Voyez VARIN D'AINVELLE.

**AIROLLES** (**de Liron d'**). Voyez LIRON D'AIROLLES (DE).

**AIX** (**des**). Armes anciennes : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.* — *Armes concédées sous le I[er] empire à Louis-Amable des Aix : écartelé au 1 aux armes anciennes, au 2 des barons militaires, au 3 d'argent au lion rampant de gueules, au 4 d'azur à trois pyramides d'or, en fasce, terrassées de même, 2 et 1.*

— *Armes concédées à Casimir des Aix : écartelé au 1 des armes anciennes, au 2 de gueules à l'épée de sable montée d'argent, au 3 d'azur à trois quintefeuilles d'argent soutenues d'un croissant du même, au 4 d'azur à trois pyramides rangées en fasce d'or soutenues d'une terrasse du même. — Les mêmes armes furent accordées à Annet-Gilbert-Antoine, auteur de la branche subsistante.*

La famille des Aix ou Desaix appartenait avant 1789 à la noblesse de l'Auvergne. Elle est originaire du Bourbonnais, où, d'après Tardieu, elle serait connue aux environs d'Hermont depuis 1280. Le même auteur fait remonter la filiation à Gabriel des Aix, écuyer, vivant en 1480.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1672, ne fait remonter la filiation qu'à Jean des Aix, vivant en 1509.

Louis Desaix, écuyer, Sgr de Chalus, acquit le 5 décembre 1590 la terre d'Espinchal : il y fut assassiné peu de temps après, pendant les troubles de la Ligue, et tous les papiers de la famille furent en même temps détruits. Annet Desaix, écuyer, chevau-léger, fils du précédent, épousa vers 1623 Sylvaine de Brosson, héritière de la seigneurie de Veygoux, en Auvergne.

Lors de la grande recherche du XVII^e siècle, la famille Desaix, ne pouvant produire ses titres de noblesse qui avaient été détruits, fut condamnée à 400 livres d'amende, comme usurpatrice, par jugement de M. Lambert d'Herbigny, intendant de la généralité de Moulins, rendu le 22 juillet 1667. Elle interjeta appel de ce jugement devant le Conseil d'État qui la maintint dans sa noblesse, par arrêt contradictoire du 3 décembre 1672, sur preuves remontant à 1509.

Sylvain des Aix, écuyer, Sgr de Veygoux, épousa le 17 septembre 1712, Anne de Beaufranchet. Il en eut deux fils : Gilbert des Aix, écuyer, Sgr de Veygoux, marié en 1750 à sa cousine Amable de Beaufranchet, et Louis-Claude des Aix, chevalier, Sgr de Rochegude, chevalier de Saint-Louis, marié à Charlotte de Boucherolle de Pogniat, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné laissa lui-même trois fils dont le second fut Louis-Charles-Antoine des Aix ou Desaix, né au château d'Ayat en 1768, célèbre général des armées républicaines, tué à Marengo en 1800, sans avoir été marié, et dont le troisième, Louis Amable, né à Veygoux en 1773, inspecteur des salines, chevalier de Saint-Louis, créé baron de l'empire, par lettres du 21 décembre 1808, ne laissa qu'une fille, née en 1807. Leur frère aîné, Amable, marié en 1789, à Thérèse de Neuville de la Reboulerie, en laissa deux fils, Louis-Jean, né à Veygoux en 1790, et Casimir, né à Clermont-Ferrand en 1801, qui, malgré leur jeunesse, furent, en souvenir de leur oncle, créés tous deux

barons de l'empire, par lettres du 12 février et du 15 juin 1812. Le premier ne laissa que deux fils, morts sans postérité en 1845 et 1874, et le second n'en laissa qu'un, décédé sans alliance en 1878, dernier rejeton mâle de la branche aînée de la famille des Aix.

Louis-Claude des Aix, auteur de la branche cadette, laissa à son tour deux fils, Gilbert des Aix de Rochegude, né en 1761, et Annet-Gilbert, né à Rochegude en 1772, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui prirent part l'un et l'autre en 1789, aux assemblées de la noblesse d'Auvergne, tenues à Riom et qui furent tous deux créés barons de l'empire par lettres du 5 août et du 15 juin 1812. L'aîné ne laissa qu'une fille, Mme Onslow ; le puîné laissa un fils, né en 1810, décédé en 1889, laissant lui-même un fils, né en 1874.

La famille des Aix a fourni de nombreux officiers, un préfet, des chevaliers de Saint-Louis.

Elle ne doit pas être confondue avec celle de Joseph Dessaix (voy. ce nom), né à Thonon en 1764, général de division en 1810, créé comte de l'Empire.

Principales alliances : Pelet de Beaufranchet, Becker de Mons, Richard de l'Isle, 1835 ; de Girardin, 1855 ; de Molen de la Vernède, 1856 ; Onslow, Malet de Vandègre, 1845 ; de Ruolz, 1868 ; du Crozet, 1828.

**AJASSON de GRANDSAIGNE.** Armes : *de sable à cinq fusées d'argent accolées et mises en fasce.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.* — Devise : *Chevaliers pleurent.*

La famille Ajasson appartient à la très ancienne noblesse de la Marche et du Berry. Elle est connue dans la Haute-Marche dès la fin du XIe siècle.

Louis AJASSON épousa vers 1315 Marguerite le Groing. Huges Ajasson fut en 1346 exécuteur testamentaire de noble Geoffroy de Pratorio.

La Thaumassière a donné au XVIIe siècle une généalogie détaillée de la famille Ajasson dans son histoire du Berry ; mais cet historien est si peu véridique qu'on ne doit accepter ses affirmations qu'avec la plus grande réserve. Il fait remonter la filiation, mais sans preuves à l'appui, à Etienne Ajasson, auquel il attribue pour fils Guilgaud et pour petit-fils Eudes Ajasson, Sgr de Vot et d'Estinières, qui traita en 1300 avec les vénérables d'Egurande. Ce dernier fut père de Guyot Ajasson qui épousa Agnès de Puyvinaud et qui fit un partage avec son fils Louis en 1324. Henri Ajasson, Sgr de Vot, fils des précédents, épousa Jeanne de la Celle par contrat du 8 juillet 1393 ; à partir de cette époque la filiation est très nettement établie.

Henri Ajasson fut père d'autre Henri Ajasson, Sgr de Vot, qui figure en 1470 à la montre de la noblesse de la Marche et qui épousa vers 1425 Marie de la Marche, héritière de l'importante terre de Grandsaigne, en la paroisse de Bonnat, près de Guéret, dont sa descendance a gardé le nom et qu'elle a conservée jusqu'à à nos jours. Henri Ajasson eut de cette alliance trois filles dont l'une se maria dans la maison de Chabannes et trois fils dont les deux plus jeunes, Pierre et Louis, furent successivement abbés de Saint-Mesmin, et dont l'aîné Guyot Ajasson, Sgr de Vot et de Grandsaigne, épousa Jacqueline de Barbançois-Sarzay.

François Ajasson, comte de Grandsaigne, et son frère germain Henri prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret; leur cousin Jean de Grandsaigne, écuyer, Sgr des Gobertics, prit part avec son fils Jean, lieutenant au régiment d'Artois-Infanterie, à celles du Limousin.

Le chef de la famille Ajasson est connu depuis le XVIII[e] siècle sous le titre de comte de Grandsaigne.

Principales alliances : Le Groing, Barton de Montbas, 1592 ; de la Celle, de Mornay, 1718 ; de Chamborant, de Chabannes, de Barbançois, de Lestranges, 1525 ; d'Aubusson 1614, etc.

**ALADANE de PARAIZE**. Armes : *d'azur à deux fasces d'argent accompagnées de six besants d'or, trois en chef, deux entre les fasces et un en pointe.* — Couronne de marquis.

La famille Aladane est anciennement connue dans la bourgeoisie du Nivernais et du Bourbonnais.

Jean Aladane, de Saint-Pierre-le-Moutier, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 les armoiries suivantes : d'or parti d'azur à une tête d'âne de gueules brochant sur le tout.

M. Aladane de la Braize fut pourvu en 1786 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Moulins et la conserva jusqu'à sa suppression lors de la Révolution.

Principales alliances : de la Roche, de Lichy, Alarose, de Froment, de Dreuille, de Foucauld, etc.

**ALAMARGOT de VILLIERS**. Armes : *d'argent à une pie au naturel.*

La famille ALAMARGOT, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était une des plus anciennes de la ville de Montluçon où elle occupait dès le XV[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

La souche se partagea en un certain nombre de branches dont quelques-unes arrivèrent à la noblesse par le moyen des charges. Marie le Mouton, veuve de Nicolas Alamargot, sieur de Fontbouil-

lant, secrétaire du Roi, et Pierre Alamargot de Saint-Victor eurent leurs armes enregistrées d'office à l'armorial général de 1696.

Trois branches de la famille Alamargot subsistaient sous Louis XVI : celle des seigneurs de Fontbouillant qui s'éteignit à cette époque avec deux sœurs mariées au comte de Lambertye et à M. Robin de Belair, trésorier de France, celle des Sgrs de la Dure qui s'éteignit avec Suzanne Alamargot mariée en 1774 à Pierre-Amédée Aujay de Lestang dont les descendants ont relevé le nom de la Dure et enfin celle des Sgrs de Villiers dont le dernier rejeton, François-Louis Alamargot de Villiers, décédé à Montluçon en 1889, n'a laissé qu'une fille, la comtesse Albert de la Saigne de Saint-Georges.

**ALAIN de BEAUVAIS.**

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne.

**ALAIN de MÉRIONNEC.**

Un décret du 27 février 1861 autorise M. Alain, né à Paris en 1843, à joindre à son nom celui de : de Mérionnec.

**ALANÇON (Audemard d').** Voyez : Audemard d'Alançon.

**ALAROSE de la CHARNAY.** Armes : *d'azur accompagné de trois roses d'argent.*

La famille Alarose est anciennement connue dans la bourgeoisie du Bourbonnais. Gilbert Alarose, procureur du Roi en la Chambre du domaine du Bourbonnais fit enregistrer à l'armorial général de 1696 les armoiries suivantes : d'argent à la rose tigée, feuillée et boutonnée au naturel.

Un Alarose de Beauregard acquit en 1779 et conserva jusqu'en 1789 la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Moulins.

La famille Alarose n'est pas titrée.

Principales alliances : de Froment.

**ALAUZIER (Ripert d').** Voyez : Ripert d'Alauzier.

**ALAYER de COSTEMORE (d').**

Cette famille, anciennement connue en Provence, ne figure toutefois ni parmi celles qui ont fait enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696, ni parmi celles qui ont été maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche du XVIIe siècle, ni parmi celles qui ont prit part aux assemblées de la noblesse en 1789 ou qui ont été anoblies depuis cette époque.

M. Dalayer de Costemore était en 1789 major commandant l'île de Porquerolles.

La famille d'Alayer de Costemore n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Crozet, Renaudeau d'Arc.

**ALBAN de la GARDE.**

La famille ALBAN DE LA GARDE originaire des environs de Grasse, en Provence, est d'ancienne bourgeoisie.

M. Alban de la Garde est de nos jours (1900) professeur à l'école préparatoire de médecine de Poitiers.

**ALBANEL.** Armes de la branche lyonnaise : *d'azur à un chevron d'or, aliàs d'argent, accompagné de deux étoiles et d'un croissant d'argent.* — Armes de la branche d'Auvergne, encore existante : *d'or à une bande d'azur chargés de trois croissants d'argent.*

La famille ALBANEL est une des plus anciennes de la bourgeoisie de l'Auvergne.

Steyert, dans son armorial du Lyonnais, en fait remonter la filiation à Antoine Albanel, notaire, qui épousa en 1475 Denise la Rousselle, lavandière de Gilbert, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, lequel en faveur de ce mariage lui constitua d'importantes donations.

Son descendant, Jean Albanel, marié en 1663 à Blanche Dupuy, vint se fixer à Lyon et y fonda une maison de banque ; il laissa plusieurs fils dont l'un, Gaspard Albanel, né en 1672, banquier, décédé sans postérité mâle, fut anobli en 1717 par l'échevinage de Lyon et dont un autre, François Albanel de la Balme, fut anobli par une charge de président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble. Celui-ci fut père d'Augustin-Bernard Albanel de Cessieu, né en 1719, trésorier de France, demeurant à Lyon, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Dauphiné et fut condamné à mort et exécuté le 23 nivôse an II et grand-père de Gabriel-Bernard Albanel de Cessieu, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Lyonnais et qui paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

Il s'est perpétué en Auvergne une branche demeurée non noble de la famille Albanel dont le point de jonction n'est pas bien établi. Tardieu en fait remonter la filiation à Jean Albanel, contrôleur des derniers du Dauphin d'Auvergne, dont le fils, Ardoin, était en 1586 capitaine de Vodable. Cette branche, aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux, a fourni un grand nombre de procureurs, de notaires, de médecins, de magistrats.

Principales alliances : O'Bryen, Riverieulx, 1693, 1725, Valous, 1688 ; Pavin de la Farge, 1887.

**ALBARET** (d'), Armes : *d'argent à un sautoir de gueules.*

Pierre Albaret, avocat au parlement de Toulouse, fut anobli en 1770 par le capitoulat de cette ville et prit part aux assemblées que la noblesse y tint en 1789.

Principales alliances : de Fumél, 1848 ; de Roquefeuil, 1776.

**ALBARET de SAINT-JUST** (**Bès d'**). Voyez Bès d'Albaret de Saint-Just.

**ALBAS** (**Lerat d'**). Voyez Lerat d'Albas.

**ALBAS** (**Andrieux d'**). Voyez Andrieux d'Albas.

**ALBENAS** (d'). Armes : *de gueules à un demi-vol d'argent accompagné de trois étoiles d'or.* — Couronne de baron.

La famille d'Albenas appartient à la noblesse du Languedoc.

Elle est connue au diocèse de Nîmes dès le XIV^e^ siècle.

M. de la Roque en fait remonter la filiation suivie à Raymond d'Albenas, professeur ès lois, qui servait dans les chevau-légers contre les Anglais en 1350.

On trouve ensuite Emile d'Albenas qui épousa en 1387 Anne de Gondrin et dont le fils, Paul d'Albenas, 1^er^ consul de Nîmes, docteur ès lois, lieutenant du sénéchal, épousa en 1430 Gilette Ponchut.

Jacques d'Albenas, Sgr de Pruneyron, 1^er^ consul de Sommières, marié en 1662 à Suzanne de Rouzier, fut maintenu dans sa noblesse avec son frère Jean, Sgr de Gajan, le 5 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis son trisaïeul, Jean d'Albenas, cosgr de Gajan, docteur ès lois, 1^er^ consul de Nîmes en 1516, député de la noblesse de cette ville aux États généraux de 1560, marié en 1510 à Catherine d'Anduze D'après M. de la Roque ce dernier personnage était le petit-fils de Paul et de Gilette Ponchut mentionnés plus haut.

François d'Albenas, Sgr de Pruneyron et de Gajan, petit-fils de Jacques, marié en 1739 à Charlotte de Montlaur de Murles, acquit en 1766 la baronnie de Loupian ; il prit alors le titre de baron d'Albenas qui depuis cette époque a été conservé par le chef de famille. Son fils aîné, François d'Albenas, Sgr et baron de Loupian, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers ; il mourut en 1817 laissant six enfants. Cette branche subsiste en Languedoc.

Jacques d'Albenas, frère de Jean, fut consul de Nîmes en 1520 ; il avait épousé le 18 avril 1511 Honorée Mengaud. Leur fils Jean-Paldo d'Albenas, né à Nîmes en 1512, conseiller au présidial de cette ville et écrivain distingué, fut un des principaux propagateurs de la réforme dans sa région. Sa descendance demeurée protestante quitta la France lors de la révocation de l'État de Nantes et alla se réfugier à Lausanne où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La famille d'Albenas a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Porcellet de Baye, de la Croix de Castries, 1565 ; de Trémolet de Montpezat, 1579 ; de Sarret-Fabrègues, 1567 ; de Roquefeuil, 1650 ; de Saussure, de Crousaz, etc.

**ALBERT**. Armes : *parti au 1 d'azur à un cavalier d'or armé à l'antique perçant de sa lance un dragon renversé d'argent, au 2 de sinople à la pyramide d'argent surmontée d'une grenade allumée d'or ; à la champagne de gueules au signe des barons militaires.*

Cette famille de Franche-Comté a eu pour auteur Joseph-Jean-Baptiste Albert, général de brigade, créé baron de l'empire par décret du 14 avril 1810, décédé en 1855. Il a laissé un fils né en 1817.

**ALBERT de LUYNES, de CHEVREUSE, de CHAULNES** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissant en cœur à un anneau d'argent, qui est d'Alberti de Catenaia, aux 2 et 3 d'or au lion couronné de gueules qui est d'Albert au comté de Nice; sur le tout d'or à un pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent qui est de Neuchâtel. — Aliàs : écartelé aux 1 et 4 d'or au lion couronné de gueules, aux 3 et 4 de gueules à neuf macles d'or qui est de Rohan.* — Couronne et manteau de duc.

La maison d'Albert de Luynes est une de celles de la noblesse française dont l'origine est le plus difficile à démêler et a été l'objet du plus grand nombre de controverses.

Elle paraît par son blason : d'or au lion couronné de gueules vouloir se rattacher à une famille Albert, de noblesse chevaleresque du comté de Nice, qui portait au moyen âge ces mêmes armoiries, qui acquit par mariage au XIVe siècle la seigneurie de Boulbon dont elle retint le nom et qui paraît s'être éteinte au cours du siècle suivant.

D'autre part la plupart des généalogistes ont rattaché la maison d'Albert de Luynes à une famille Alberti, éteinte en 1837, qui appartenait à la noblesse florentine. Cette famille Alberti, d'origine plébéienne, possédait dans la première moitié du XIVe siècle des charges de magistrature assez importantes qui lui valurent le surnom d'Alberti del Giudice. Dans la seconde moitié du même siècle sa

situation avait considérablement grandi et elle était devenue une des maisons les plus puissantes de la République. Ce fut à cette époque qu'elle abandonna ses armes parlantes primitives, un arbre, en italien *albero,* pour adopter celles d'une autre famille Alberti à laquelle elle chercha dès lors à se rattacher et qui avait possédé la seigneurie de Catenaia. La famille d'Albert de Luynes écartèle encore ses armes de celles de la famille Alberti de Catenaia adoptées au XIVe siècle par les Alberti de Florence.

En 1397 un décret d'exil chassa de Florence la famille Alberti; un document de 1409 constate qu'à cette dernière date un de ses membres, Thomas, était fixé à Avignon. D'autre part quand, sous Louis XIII, le connétable de Luynes fut reçu chevalier des ordres du Roi, il prouva sa noblesse depuis un Thomas Alberti qui fut nommé le 13 février 1415 aux fonctions, du reste assez modestes, de viguier royal de la petite ville du Pont-Saint-Esprit, sur la rive droite du Rhône, près d'Avignon. D'après les généalogistes de la maison d'Albert de Luynes, ces deux Thomas Alberti n'auraient fait qu'un seul et même personnage dont cette famille serait issue : « Mais, dit « Steyert, dans l'article fort remarquable qu'il consacre aux Albert « dans son Armorial du Lyonnais, aucun acte ne prouve cette filia- « tion et il y manque un degré pour qu'elle soit vraisemblable. En « dehors de ces deux actes (celui de 1397 et celui de 1415), il n'est « plus question de Thomas Alberti en France. Il est à croire qu'il « rentra à Florence lorsque l'édit d'exil contre sa famille fut rapporté « en 1428. Passerini[1] a prétendu, il est vrai, qu'il avait refusé de « rentrer à Florence; mais il ne le prouve pas. » On trouve cependant (Dossiers bleus) que Thomas Albert fut nommé viguier royal de Bagnols par nouvelles lettres du 24 avril 1420, qu'il acquit en 1434 la seigneurie de Boussargues, fut pourvu en 1447 de la charge de bailli d'épée du Vivarais et du Valentinois et mourut le 24 août 1455. Il fut père d'Hugues d'Albert, Sgr de Boussargues, qui fit son testament en 1479 et qui ne prend dans cet acte que la qualification bien modeste de noble et egrége. Celui-ci fut l'aïeul de Léon d'Albert qui épousa, en 1535, Jeanne de Ségur. Cette dame appartenait à une famille provençale bien distincte de l'illustre maison du même nom qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; d'après les généalogistes, ce serait elle qui aurait apporté aux Albert la seigneurie de Luynes dont ils gardèrent le nom. Mais il paraît aujourd'hui établi[2] qu'il n'existait pas à cette époque de terre noble de Luynes et que ce

[1] Ecrivain italien chargé de nos jours par la famille d'Albert de Luynes d'écrire l'histoire de la famille Alberti.

[2] *Bulletin de la Société héraldique.* 1882.

nom est simplement celui d'un ruisseau qui arrose un quartier de la ville d'Aix où la famille de Ségur avait des biens. Plus tard, la famille Margallet ayant hérité d'une partie de ces biens les fit ériger en fief sous le nom de Luynes par lettres de mars 1683 enregistrées par arrêt de la Chambre des comptes à Aix le 26 juin suivant. Honoré d'Albert, fils de Léon, né à Mornas en 1540, épousa en 1573 Anne Rodulfe, issue d'une famille de petite noblesse de la région et fille d'Honoré de Rodulfe et de Françoise de Benaud de Lubières; il prit la qualification de Sgr de Luynes à laquelle il joignit plus tard celle de Sgr de Brantes et celle de Sgr de Cadenet, du nom d'une petite île du Rhône. Il était connu sous la dénomination de capitaine de Luynes, joua un certain rôle dans les guerres religieuses du temps et obtint que le roi Henri IV fit élever parmi ses pages ses trois fils dont l'aîné était son filleul. On trouve qu'un Honoré Albert était à la même époque simple avocat à Mornas. D'après le fameux mémoire publié au XVIII$^e$ siècle contre les ducs et pairs à l'instigation du parlement, le capitaine de Luynes et l'avocat Honoré Albert n'auraient fait qu'un seul personnage. Ce qui est certain, c'est que les trois fils du capitaine de Luynes jouirent d'une immense faveur auprès du roi Louis XIII.

L'aîné d'entre eux, Charles d'Albert de Luynes, né en 1578 au Pont Saint-Esprit, obtint par lettres patentes de 1619 l'érection en duché pairie sous le nom de Luynes de sa seigneurie de Maillé, en Touraine, fut créé connétable en 1621 et mourut quelques mois après. Sa veuve, Marie de Rohan, fille du duc de Montbazon, se remaria à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, joua un rôle considérable dans l'histoire de son temps, recueillit par héritage après la mort de son deuxième mari le duché de Chevreuse et le légua à son fils du premier lit, Louis-Charles d'Albert, deuxième duc de Luynes. C'est depuis lors que le chef de la famille d'Albert possède simultanément les titres de duc de Luynes et de duc de Chevreuse. Ce dernier titre est d'ordinaire porté du vivant de leur père par les fils aînés des ducs de Luynes.

Honoré d'Albert, Sgr de Cadenet, deuxième fils du capitaine de Luynes, devint comte de Chaulnes, baron de Picquigny et vidame d'Amiens, en Picardie, par son mariage avec Charlotte d'Ailly; il fut nommé maréchal de France en 1619, fut créé la même année duc de Chaulnes et pair de France, fut gouverneur de Picardie en 1633, puis d'Auvergne, et mourut en 1649. Il laissait deux fils qui moururent sans postérité; le dernier survivant d'entre eux, décédé en 1698, légua le duché de Chaulnes à son neveu à la mode de Bretagne, Charles-Honoré, troisième duc de Luynes, petit-fils du connétable

et gendre du grand Colbert, à charge que celui-ci le léguerait à son tour à un de ses fils cadets qui relèverait le titre de duc de Chaulnes. Louis-Auguste d'Albert, né en 1676, fils puîné de Charles-Honoré, plus tard maréchal de France, décédé en 1744, recueillit en effet le duché de Chaulnes, obtint par lettres patentes de 1711 le rétablissement de ce duché pairie et fonda la 2e branche des ducs de Chaulnes et de Picquigny qui s'éteignit encore avec son petit-fils, Joseph d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, né en 1741, chimiste et naturaliste distingué, décédé en 1793. Le titre de duc de Chaulnes a été relevé de nos jours par Paul d'Albert de Luynes, né en 1854, fils puîné du duc de Chevreuse, et est aujourd'hui porté par son fils, né en 1878.

Léon d'Albert, troisième fils du capitaine de Luynes, fut d'abord connu sous le nom de Brantes; il fut créé duc de Luxembourg et pair de France après son mariage avec Marguerite de Luxembourg et mourut en 1630. Son fils, Henri-Léon d'Albert, duc de Luxembourg, prince de Tingry, décédé en 1697, étant entré dans les ordres, se démit de son duché de Luxembourg en faveur de son beau-frère, Henri de Montmorency-Bouteville, plus tard le célèbre maréchal de Luxembourg.

La maison d'Albert de Luynes n'a pas cessé depuis le règne de Louis XIII d'occuper une situation considérable. Parmi ses membres les plus en vue il faut citer Charles-Philippe, duc de Luynes (1695-1758), auteur de mémoires bien connus sur la cour de Louis XV, son frère, le cardinal de Luynes (1703-1788), membre de l'Académie française, Louis-Amable, duc de Luynes (1748-1807), petit-fils du duc Charles-Philippe, maréchal de camp, député de la noblesse aux États généraux, sénateur en 1803, la duchesse de Chevreuse, née Narbonne, belle-fille du précédent, célèbre par son opposition à Napoléon Ier, morte exilée à Lyon en 1813, Honoré, duc de Luynes (1802-1863), fils de la précédente, si connu pour la protection qu'il accorda aux arts et par le noble usage qu'il fit de sa grande fortune, membre de l'Institut, Charles, duc de Luynes, petit-fils du précédent, tué à l'ennemi en 1870, etc.

La maison d'Albert de Luynes a fourni un connétable, deux maréchaux de France, un cardinal, quatre lieutenants généraux, des chevaliers du Saint-Esprit, des membres de l'Institut.

Elle possède encore le château de Luynes en Touraine et le magnifique château de Dampierre dans l'ancien duché de Chevreuse.

Principales alliances : de Rohan, d'Ailly, de Montmorency, Colbert, de Lévis, de Bourbon-Soissons, d'Egmont-Pignatelli, de Nar-

bonne-Pelet, de Contades, de Pontevès-Sabran, de la Rochefoucauld, Galitzin, de Noailles, de Crussol d'Uzès, de Rougé, de Béthune, etc.

Il existait en Provence au XVIIIe siècle trois familles d'Albert qui n'avaient aucun rapport avec celle des ducs de Luynes, bien que l'une d'elles ait voulu aussi se rattacher aux Alberti de Catenaia, de Florence, et en ait adopté les armoiries.

Celle des Sgrs de Fos, originaire de Nice, descendait de Jean Alberti dont le fils Pierre vint se fixer en Provence vers 1450, fut secrétaire du roi René et épousa Marguerite des Essarts, fille d'un procureur fiscal du même prince ; il abandonna alors les armoiries primitives de sa famille : de gueules à la montagne d'argent surmontée en chef d'une étoile d'or, pour adopter celles de la famille de sa femme : de gueules à trois croissants d'or. Ses descendants furent maintenus nobles en 1668 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche en Provence et prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de leur province : l'un d'eux admis en 1697 dans l'ordre de Malte en devint plus tard commandeur ; un autre, Antoine d'Albert, président à mortier au parlement de Provence, obtint par lettres patentes de juin 1729 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Fos.

La famille d'Albert de Roquevaux se disait issue des Alberti de Catenaia, de Florence, et en portait les armes : d'azur à quatre chaînes d'or mouvant des angles et réunies en cœur à un anneau d'argent. Elle descendait en réalité de François Albert qui était sous François Ier simple hôtelier à Aubagne ; son fils Joseph Albert, marié en 1558, nommé dans son extrême vieillesse gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi par brevet d'avril 1610, fut père de Jacques Albert, nommé en 1598 conseiller au parlement de Provence. Joachim d'Albert de Roquevaux, petit-fils de celui-ci, fut maintenu noble le 14 décembre 1668 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche.

La famille d'Albert de Sillans portait : échiqueté d'or et d'azur, au chef d'argent chargé de trois demi-vols de sable. On ne sait rien sur elle antérieurement à Antoine d'Albert, conseiller du Roi, son contrôleur général des finances en Provence, qui épousa le 25 novembre 1559 Honorade de Bernus, acquit en 1564 le fief de Regusse et fit son testament en 1568. Il laissait une fille mariée dans la maison de Vintimille et un fils, Jean d'Albert, Sgr de Regusse, qui épousa en 1582 Diane de Pontevès et qui mourut au service du Roi. Leur descendant, Balthazar d'Albert, Sgr de Sillans, marié en 1659 à Catherine de Clapiers, fut maintenu noble par arrêt du

12 octobre 1668. Barcilon dit de cette famille qu'elle n'a aucune noblesse.

**ALBERTAS** (d'). Armes : *de gueules au loup ravissant d'or.* — Couronne de marquis. — Cimier : *deux chiens courants, issants et affrontés au naturel.* — Supports : *deux chiens de même.* — *Manteau de pair de France.* — Devise : *deux flambeaux posés en sautoir tortillés de mèches allumées*, *avec ces paroles : Talis noster amor.*

La maison d'Albertas est une des plus distinguées de la noblesse de robe de Provence. Barcilon dit que sa tige est ancienne dans Marseille, mais sans aucune noblesse originaire, ni acquise. Elle a eu pour auteur Antoine Albertassi, marchand italien, qui vint d'Albe se fixer à Apt vers 1360 et qui y mourut en 1422 sans laisser de postérité, après avoir acquis dans le commerce une fortune considérable. Il avait appelé près de lui son neveu, Jean Albertas, et le maria par contrat passé à Apt le 28 avril 1406 avec Marie Roque, fille d'un riche tanneur de cette ville. Jean Albertas laissa plusieurs fils auteurs de divers rameaux ; Baudouin Albertas, auteur du seul de ces rameaux qui se soit perpétué, ne portait d'autre qualification que celle de noble homme, réservée d'ordinaire à la bourgeoisie ; il épousa le 19 février 1452 Billonne de Lacépède et fut père d'Antoine d'Albertas, 1er consul de Marseille en 1511, qui épousa en 1506 sa cousine Aimare de Lacépède et qui paraît s'être le premier définitivement agrégé à la noblesse. Sa descendance, puissamment riche, ne tarda pas à acquérir une situation considérable dans la province et fut maintenue noble en 1668 et 1669 par divers arrêts des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles.

Seize membres de la famille d'Albertas furent admis dans l'ordre de Malte depuis Surléon d'Albertas de Géménos reçu en 1617 ; l'un d'eux fut grand prieur de l'ordre en 1701.

Marc-Antoine d'Albertas, capitaine des vaisseaux du Roi, marié le 3 août 1673 à Madeleine de Séguiran, fille d'un 1er président en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence, recueillit par héritage la charge de son beau-père que sa descendance conserva jusqu'à la Révolution.

La famille d'Albertas obtint par lettres patentes en 1705 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Bouc. Jean-Baptiste, marquis d'Albertas de Bouc, 1er président en la Chambre des comptes de Provence depuis 1745, fut assassiné en 1790 par les révolutionnaires ; son fils, Jean-Baptiste, marquis d'Albertas, né en 1747, marié en 1787 à Amélie de Vogüé, un des plus riches propriétaires du midi de la

France, préfet de Marseille en 1814, fut créé pair de France héréditaire en 1815. Il mourut en 1829 laissant deux fils dont l'aîné, Auguste, lui succéda à la Chambre des pairs et continua la lignée et dont le cadet, marié à Mlle de la Rochejacquelein, ne laissa que deux filles.

La maison d'Albertas a fourni deux pairs de France, plusieurs présidents en la Chambre des comptes de Provence, un page du Roi en sa petite écurie en 1731, des gentilshommes de sa chambre, etc.

Principales alliances : des Balbes-Berton de Crillon, 1632 ; Riquetti de Mirabeau, 1596 ; d'Audiffret ; de Castellane, 1579 ; de Candolle, 1716 ; de Glandevès, 1584, 1691 ; Covet de Marignane, 1715 ; de Valbelle, de Vogüé, 1787 ; du Vergyer de la Rochejacquelein ; de Forbin, 1639 ; de Vento, 1664 ; de Jarente ; de Villages, 1691 ; de Remond de Modène, 1659 ; de Rafélis-Roquesante ; de Sade ; de Sabran.

**ALBESSARD** (d'). Armes : *de gueules à une croix ancrée d'or.*

Cette famille de robe bordelaise remonte à monsieur maître Jacques d'Albessard qui fut professeur royal en la Faculté de droit de Bordeaux sous Louis XIV. Son fils puîné, Jean d'Albessard, avocat général en 1702, puis en 1726 président à mortier au parlement de Bordeaux, mourut en 1747 sans alliance. L'aîné, François-Jacques d'Albessard, n'était encore que professeur en la Faculté de droit quand il épousa en 1714 Elisabeth Prunes. Il devint plus tard président en l'élection de Guienne et acquit enfin la noblesse héréditaire en devenant en 1748 conseiller président en la Chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux.

Son fils, Jean-Baptiste d'Albessard, Sgr d'Hautesvignes, fut avocat général au parlement de Bordeaux, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen et périt sur l'échafaud révolutionnaire.

La famille d'Albessard s'est éteinte dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Son chef était connu depuis la Restauration sous le titre de comte d'Albessard.

Principales alliances : de Batz, de Brivazac, de Montalembert de Cers.

**ALBIAT** (d'). Armes : *de sable à six flanchis d'or, posés* 3, 2, 1.

La famille d'Albiat est anciennement connue en Auvergne.

Michel Albiat, consul de Montferrand, comparut pour le tiers état au procès-verbal de la coutume d'Auvergne en 1510. François Albiat fut reçu en 1585 conseiller du Roi, procureur général en la cour des

aides de Clermont. Bien que cette charge ne fut pas anoblissante, la famille Albiat prit dès lors rang dans la noblesse de sa province.

Pierre d'Albiat, arrière-petit-fils de François, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1666.

La famille d'Albiat prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-Ferrand.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni une demoiselle de Saint-Cyr en 1758, des officiers.

Principales alliances : du Cluzel, de Behaghel, 1898, etc.

**ALBIGNAC** (d'). Armes : *d'azur à trois pommes de pin d'or, 2 et 1, au chef de même.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux griffons.* Devise : *Nihil in me, nisi valor.*

La famille d'ALBIGNAC, d'ancienne noblesse chevaleresque, est originaire du Rouergue où se trouve, près du Mur de Barrez sur les confins de la Haute Auvergne, le château d'Albignac qui paraît lui avoir donné son nom. Cependant, bien que la famille d'Albignac soit connue en Rouergue dès le XII[e] siècle, M. de Barrau qui en a donné une généalogie très consciencieuse se demande si elle n'aurait pas eu pour berceau un autre château d'Albignac, en Vivarais [1].

Dieudonné d'Albignac se croisa en 1248. Son nom et ses armes figurent aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Le rapport fait par Chérin en 1772 pour l'admission de la famille d'Albignac aux honneurs de la Cour commence en ces termes : « Le nom d'Albignac est ancien en Rouergue. Mais pour ne point « risquer d'attribuer à la maison qui fait l'objet de ce mémoire des « sujets qui peuvent lui être étrangers on se bornera à Pierre qui « suit, depuis lequel sa filiation est certaine. Pierre d'Albignac, « damoiseau, Sgr de Camiès en Albigeois, vivait au commencement « du XIV[e] siècle et fut père de Jean-Deodat d'Albignac, damoiseau, « Sgr des mêmes terres, lequel fut témoin, avec Jean d'Arpajon, « vicomte de Lautrec, et Raymond de Roquefeuil, d'un accord passé « en 1339 entre le roi Philippe de Valois et Géraud d'Armagnac, « vicomte de Fezensaguet. »

Dans un autre rapport de 1780 Cherin écrivait : « La maison ou « famille d'Albignac en Rouergue est ancienne et prouve sa filiation « depuis 1339 ; mais depuis cette époque jusqu'au commencement

[1] Il y a eu aussi en Bas-Limousin, près de Brives, une terre d'Albignac qui avait au moyen âge des seigneurs particuliers dont la famille est éteinte depuis longtemps.

« du dernier siècle, on n'y voit ni services, ni places, ni alliances de « marque et que de très petites possessions. »

La famille d'Albignac s'est partagée en un certain nombre de branches.

Charles d'Albignac, baron d'Arre et de Saint-Michel, lieutenant colonel du régiment d'Enghien, marié le 27 août 1630 à Françoise d'Arnal, et ses deux frères, Jean, Sgr de la Baume et d'Arigas, et Fulcrand, Sgr de Madières et de Recoulettes, furent maintenus dans leur noblesse le 7 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Une autre branche fut maintenue dans sa noblesse le 20 juin 1699 par jugement de M. Le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban.

La famille d'Albignac fut admise en 1774 aux honneurs de la cour de France.

Ses divers membres sont connus depuis la fin du XVII^e^ siècle sous les titres de marquis, comtes et vicomtes d'Albignac [1].

La famille d'Albignac a fourni un grand nombre de personnages distingués parmi lesquels il faut citer : Simon d'Albignac, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII ; Pierre, comte d'Albignac de Montal, né à Milhau en 1744, lieutenant général en 1814, grand croix de Saint-Louis en 1815 ; Jean, baron d'Albignac, fils du précédent, maréchal de camp en 1815, gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII, grand officier de la Légion d'honneur, mort à Madrid en 1823 ; Pierre d'Albignac de Castelnau, né au Triadou, en Gévaudan, en 1742, évêque d'Angoulême en 1784, député aux États généraux de 1789, mort à Londres en 1814 ; Claude, comte d'Albignac du Triadou, frère du précédent, né en 1740, maréchal de camp à l'armée de Condé en 1793, décédé en 1822 ; Maurice, comte d'Albignac de Castelnau, fils aîné du précédent, né au Triadou en 1775, lieutenant général ; Jean, comte d'Albignac, frère puîné du précédent, né en 1777, page de Louis XVI ; Louis-Alexandre, baron d'Albignac, né à Arrigas en 1739, lieutenant général en 1792 ; Philippe d'Albignac, grand écuyer et ministre de la guerre de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, qui le créa comte de Ried, plus tard lieutenant général en 1821, etc.

Principales alliances : de Roquefeuil, 1479 ; de Gabriac, 1596 ; de Solages, 1628 ; de Lastic Saint-Jal, 1679 ; d'Adhémar de Panat, 1713 ; de Montboissier-Canillac, 1733 ; de Sambucy, 1772 ; de Chasteigner,

[1] Bien que la famille d'Albignac compte encore des représentants, on trouve qu'un M. Fiches, domicilié à Montpellier, demanda le 17 octobre 1880 l'autorisation de joindre à son nom celui de sa femme, née d'Albignac de Ferrières. On ne voit pas, du reste, que sa demande ait été agréée.

d'Arbalestier, 1808; de Belcastel, 1555; de Ginestous, 1666; de Chapelain, 1724; de Lausade Jonquières, 1849; de Barrin, 1844; d'Orfeuille, 1899; le Rebours.

**ALBIGNY** (**Beau d'**). Voyez Beau d'Albigny.

**ALBINE** (**Grenier d'**). Voyez Grenier d'Albine.

**ALBIOUSSE** (**d'**). Armes : *d'azur au bœuf passant d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.* — Devise : *Justitia et armis.*

Ancienne famille bourgeoise originaire d'Uzès en Languedoc.

Antoine d'Albiousse devint en 1761 capitaine du château de cette ville. Un de ses petits-fils, Numa d'Albiousse, né en 1831, ancien colonel des zouaves pontificaux, a reçu de Léon XIII en 1887 le titre de comte romain.

Principales alliances : de Massilian, d'Amoreux, Chomel de Montcla.

**ALBIS de GISSAC** (**d**). Armes : *d'azur à un cygne d'argent accompagné en chef d'un croissant et de deux étoiles d'or.* — Supports : *deux lions.* — Cimier : *un cygne.* — Devise : *Albus in albis.*

La famille d'Albis de Gissac est originaire du Rouergue où elle a possédé jusqu'à nos jours la terre de Gissac, dans l'ancienne élection de Milhau. Elle acquit une grosse fortune dans le commerce vers la fin du xvi[e] siècle et s'agrégea aussitôt à la noblesse.

Pierre d'Albis fut déchargé du droit de commun de paix, attendu sa qualité de noble par sentence du sénéchal du Rouergue du 3 décembre 1609. Ce même Pierre d'Albis fut maintenu, ainsi que son frère Laurent, en la perception de partie du droit de péage en la ville de Saint-Affrique par une autre sentence du même sénéchal du 3 juillet 1610. Laurent d'Albis, dont il vient d'être parlé, était Sgr de Boussac, docteur ès droit et exerçait la profession d'avocat à Saint-Affrique ; il était fort âgé quand, lors de la grande recherche, il fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de 1666.

Il avait eu de son mariage avec Guyonne de Pomarède un fils, Antoine d'Albis, Sgr de Gissac, né en 1617, qui épousa le 3 novembre 1637 Anne de Passemar et qui mourut prématurément en 1653. Guillaume d'Albis, Sgr de Gissac, fils du précédent, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse en même temps que son grand-père par jugement de 1666 ; il fut père de Louis d'Albis, Sgr de Gissac, qui fut à son tour condamné à l'amende comme usur-



pateur de noblesse par jugement du 29 novembre 1697 de Samson, intendant de Montauban. Quelques années plus tard, ce même Louis d'Albis, se fit maintenir dans sa noblesse par jugement du 11 novembre 1700 de Legendre, intendant de Montauban, comme petit-fils d'Antoine d'Albis qui avait été anobli par une charge de secrétaire du Roi. Ce jugement paraît avoir été le résultat d'une erreur de l'intendant qui confondit Antoine d'Albis de Gissac, marié en 1637 et décédé en 1653, aïeul de M. de Gissac, avec un autre Antoine d'Albis, marié en 1662 à Marguerite de Saunier, qui fut en effet pourvu d'une charge de secrétaire du Roi et qui fut l'auteur de la famille d'Albis du Salze, de Razengues, de Belbeze, rapportée plus bas. Cette confusion entre les deux familles a trompé M. de Barrau lui-même dans son excellent ouvrage sur les familles du Rouergue. Louis d'Albis de Gissac fut encore maintenu dans sa noblesse le 4 mars 1715 par jugement de M. Laugeois, intendant de Montauban, sur le vu du jugement rendu en sa faveur par Legendre en 1700; il épousa en 1707 Anne Boudoul de Boudory et fut père d'Anne d'Albis, Sgr de Gissac, qui épousa en 1748 Marie d'Assier de Tanus et grand-père d'Alexandre d'Albis de Gissac, Sgr de Krandrun et de la Kranjac, en Bretagne, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche de Rouergue.

Henri-Alexandre d'Albis, connu le premier sous le titre de vicomte de Gissac, épousa le 3 juillet 1824 Alix Amilhau; deux de ses fils, Louis-François, vicomte de Gissac, marié en 1860 à Marguerite de Puységur et Joseph, baron de Gissac, marié en 1858 à Zoé de Gualy de Saint-Romme, ont été les auteurs de deux rameaux.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin d'intéressants renseignements sur la famille d'Albis de Gissac.

Principales alliances : d'Assier de Tanus, de Montcalm, 1788 ; de Malvin-Montazet, de Chastenet de Puységur, 1860 ; de Gualy, 1858 ; d'Izarn-Villefort, 1855 ; Drouilhet de Sigalas, 1890 ; de Montety, de Pourquery, etc.

**ALBIS** (d'). Armes : *d'azur à un cygne d'argent accompagné en chef d'un croissant et de deux étoiles d'or.*

La famille d'Albis appartient à l'ancienne bourgeoisie de la ville de Milhau, en Rouergue. Elle a toujours été considérée comme étant une branche demeurée non noble de la famille d'Albis de Gissac, dont elle porte les armes. On suppose, mais sans en avoir la certitude, que son auteur, Jean d'Albis, qui vivait dans la première moitié du XVII[e] siècle était un frère de Laurent d'Albis, sieur de Boussac, vivant à la même époque, qui fut l'auteur de la famille d'Albis de Gissac.

La famille d'Albis appartient au culte protestant.

Elle a fourni un maire de Milhau, conseiller général de l'Aveyron, décédé en 1832.

Principale alliance : de Luze, 1879.

La famille d'Albis du Rouergue ne doit pas être confondue avec une autre famille d'Albis qui appartenait à la noblesse de Provence et qui portait pour armoiries de gueules à une bande d'argent accompagnée de deux cœurs d'or. Cette dernière famille avait pour auteur Jean Dalbis, secrétaire du Roi, qui fut anobli par sa charge et qui la résigna en 1501 en faveur de son fils. Elle a fourni plusieurs conseillers au parlement de Provence.

La confusion entre les deux familles d'Albis serait d'autant plus facile que vers le milieu du XIXe siècle un d'Albis de Milhau vint se fixer à Marseille comme négociant.

**ALBIS du SALZE, de RAZENGUES, de BELBÉZE** (d'). Armes : *d'azur au semé d'étoiles d'argent treillissé de même.*

La famille d'Albis du Salze et de Razengues appartient à la noblesse du Languedoc.

Elle a eu pour auteur Jean Dalbis, avocat en la cour du parlement de Toulouse, qui fut anobli en 1647 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près ledit parlement et qui fut maintenu dans sa noblesse le 20 décembre 1668 par jugement de M. de Bézons, intendant du Languedoc. Son fils, Antoine Dalbis, également secrétaire du Roi, épousa en 1662 Marguerite de Saunier, résigna sa charge en 1700 et laissa lui-même deux fils, Guillaume et Thomas, qui furent les auteurs de deux branches.

Guillaume d'Albis, auteur de la branche aînée, épousa en 1683 Marion de Graille, héritière de la terre du Salze, près du Vigan; il fut père de Jean d'Albis, écuyer Sgr du Salze, qui épousa en 1721 Madeleine de Vernhes et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom d'Albis du Salze.

Thomas Dalbis, auteur de la 2e branche, épousa en 1694 Marguerite de Cassaigneau et fut père de Louis-Denis d'Albis, conseiller au parlement de Toulouse, qui épousa le 5 mars 1728 Bernarde Toulouze, héritière de la terre de Razengues encore possédée par la famille d'Albis dans le Gers. Louis Dalbis né à Toulouse en 1769, petit-fils du précédent, fit en 1779 ses preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire. Cette branche est représentée de nos jours par deux rameaux dont les chefs sont connus sous les titres de baron d'Albis de Razengues et de comte d'Albis de Belbèze. Le chevalier d'Albis de Razengues avait pris part en 1789 aux assemblées de la

noblesse tenues à Toulouse et M. d'Albis de Belbèze à celles tenues à Lectoure.

M. d'Albis du Salze a été député de l'Aveyron en 1848.

La famille d'Albis a fourni plusieurs conseillers au parlement de Toulouse.

Principales alliances : d'Eimar de Jabrun; Lecomte de la Tresne, de Blay 1886, Cabarrus.

**ALBISSY (Collavier d').** Voyez COLLAVIER D'ALBISSY.

**ALBOIS de PUJOL**

Famille de haute bourgeoisie.

**ALBON (d').** Armes : *écartelé aux 1 et 4 de sable à une croix d'or qui est d'Albon, aux 2 et 3 d'or au dauphin d'azur, qui est des dauphins du Viennois.* — *Couronne souveraine à l'antique.* — Supports : *deux lions couronnés à l'antique.* — Cimier : *Une tête de chien.* — *Manteau de pair de France.* — Devise : *A cruce victoria.*

On trouvera dans l'armorial général du Lyonnais, de Steyert, une très intéressante et très consciencieuse étude sur les diverses familles qui ont porté le nom d'Albon et que les généalogistes ont confondues en une seule.

Le château d'Albon, situé en Dauphiné sur les bords du Rhône, a été le berceau d'une famille à laquelle il donna son nom et qui florissait au XIe, au XIIe, au XIIIe et jusque vers le milieu du XIVe siècles. Tout donne à supposer que c'est à cette antique souche que se rattache la famille d'Albon aujourd'hui existante, la plus ancienne et la plus illustre de la noblesse du Lyonnais.

Vers la fin du XIe siècle on trouve que le château d'Albon était devenu la propriété d'une famille fort puissante qui paraît différer de celle des seigneurs primitifs. Dès 1079 on voit le chef de cette famille porter le titre de comte du château d'Albon, comes oppidi Albonis; plus tard il joint à ce titre celui de comte du Graisivaudan et de Viennois et enfin adopte définitivement vers le milieu du XIIe siècle le titre de dauphin du Viennois. La famille des dauphins du Viennois produisit encore des comtes du Forez et du Lyonnais et, après avoir joui d'un vif éclat, s'éteignit dans sa dernière branche authentique en la personne d'Edouard II, sire de Beaujolais et de Dombes, qui, en 1400, laissa ces deux pays à Louis II, sire de Bourbon.

La famille d'ALBON aujourd'hui existante remonte par filiation à André d'Albon qui était simple citoyen de Lyon en 1265 et qui prit part en 1269 à la lutte des bourgeois contre l'Église. Ce personnage

n'appartenait pas alors à la noblesse, mais il entra dans cet ordre dès la fin de sa vie par l'acquisition du petit fief de Curis près de Lyon. On a tout lieu de croire qu'il appartenait à la famille des seigneurs primitifs d'Albon et qu'il avait momentanément perdu sa noblesse par suite de dérogeance ; peut-être était-il le propre frère d'un Gui d'Albon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui était en 1265 commandeur de Laumusse en Mâconnais. Il laissa plusieurs fils, entre autres Guy d'Albon, chevalier, Sgr de Curis, de Saint-Forgeux, de Saint-Romain de Popey, marié en 1289 à Marguerite d'Oingt, qui continua la lignée, Guillaume marié en 1289 à Éléonore d'Oingt, sœur de sa belle sœur, qui fut l'auteur de la branche des Sgrs de Bagnols fondue en 1454 dans la famille de Balzac, et enfin Henri, Sgr de Pollionay par acquisition de 1293, qui posséda quelque temps une boutique ou atelier sur le pont de la Saône, à Lyon, et dont la descendance s'éteignit dans les premières années du xv$^{e}$ siècle.

Gui d'Albon, Sgr de Curis, qui continua la lignée fut père de Guy, chevalier de Rhodes, et d'Henri d'Albon, chevalier, qui rendit hommage en 1338 pour ses seigneuries de Curis et de Saint-Forgeux et qui épousa à Lyon le 7 août 1327 Blanche Richard, veuve d'Aimé de Laire. Guillaume d'Albon, chevalier, Sgr de Saint Forgeux et de Curis, fils du précédent, épousa à Lyon, le 3 août 1362, Alix de l'Espinasse, héritière de la seigneurie de Saint-André, et fut père de Guichard, mort sans postérité, et de Jean d'Albon, dit de Lespinasse, chevalier, Sgr de Saint-André, né en 1374, qui épousa en 1416 Guillemette de Laire, fut fait prisonnier par les Anglais en 1417 et mourut en 1442. Celui-ci laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Guillaume d'Albon, Sgr de Saint-Forgeux, né en 1418, et Gilles d'Albon, Sgr de Saint-André, qui épousèrent le même jour, le 21 février 1436, deux sœurs, Marie et Jeanne de la Palisse, et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette s'éteignit avec Jacques d'Albon, Sgr de Saint-André, chevalier de Saint-Michel et de la Jarretière, 1$^{er}$ gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Lyonnais, maréchal de France en 1547, connu sous le nom de maréchal de Saint-André, qui fut un des plus vaillants hommes de guerre de son temps et qui mourut sans postérité en 1568.

La branche aînée de la maison d'Albon s'est perpétuée avec beaucoup d'éclat jusqu'à nos jours. Un de ses membres, Antoine d'Albon, décédé en 1574, fut archevêque d'Arles, puis de Lyon. Les deux frères de ce prélat, Claude d'Albon, sgr de Chazeul, marié en 1548 à Françoise de Sugny, tué à l'ennemi au siège de Metz en 1552, et Bertrand d'Albon, Sgr de Saint-Forgeux, marié en 1572 à Antoinette de Galles,

dame de Saint-Marcel, furent les auteurs de deux rameaux dont l'aîné s'éteignit dans les premières années du xviii^e siècle. Camille d'Albon, marquis de Saint-Forgeux, chef du second rameau, d'abord page de la grande écurie du roi, épousa en 1688 Julie de Crevant qui lui apporta entre autres grands biens la principauté d'Yvetot, en Normandie, dont les seigneurs ont pris parfois le titre de rois; il en laissa une fille unique, Julie, qui épousa en 1711 son cousin Claude d'Albon de Galles, comte de Saint-Marcel, décédé en 1774. Camille, fils unique des précédents, connu sous le titre de marquis d'Albon, fut admis en 1774 aux honneurs de la Cour de France et mourut à Lyon en son hôtel en 1789, laissant entre autres enfants un fils, André, marquis d'Albon, né en 1761, qui épousa en 1803 Marie de Viennois, dernière héritière d'une branche naturelle de cette même maison de Viennois dont la maison d'Albon se dit issue, qui fut nommé maire de Lyon en 1811, député en 1815, maréchal de camp, et qui fut enfin appelé à la pairie de France héréditaire par Charles X en 1827. Il avait était confirmé dans la possession de son titre héréditaire de marquis avec majorat composé de diverses terres dans le département du Rhône par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 juillet 1820. Il est l'aïeul des représentants actuels.

Le nom et les armes de la maison d'Albon ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles en vertu d'un titre de la collection Courtois relatant la présence à Saint-Jean d'Acre en 1190 d'André et de François d'Albon; mais l'authenticité des titres de cette collection est très contestée.

La maison d'Albon a fourni un maréchal de France, un archevêque de Lyon, un pair de France, 23 chanoines comtes de Lyon depuis 1364, des officiers généraux, des gouverneurs de provinces et de places fortes, des commandeurs et chevaliers de Malte, des chevaliers de l'ordre du Roi, etc.

Principales alliances : de Talaru 1384, de la Palisse 1437, de Montmorin 1476, de Saint-Chamond 1500, de Chalus 1544, d'Apchon, de Rivoire, de Foudras 1607, de Sassenage, de la Guiche, de Vichy-Chamrond, de Damas-Thianges, d'Amanzé, de la Baume-Suze, de Digoine, d'Espinchal, de Castellane 1772, de Nettancourt 1891.

**ALBOUY** (d'). Armes : *d'azur à une croix d'argent cantonnée de 4 besants de même, le bas de la croix chargé d'un rocher de sable.*

Il a existé en Rouergue une très ancienne famille noble de ce nom qui portait pour armoiries d'azur au chêne d'argent fruité de sinople accompagné à dextre d'une main de carnation tenant une épée d'argent garnie d'or. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de

son nom près de Gages et M. de Barrau (Documents sur le Rouergue) en fait remonter la filiation à 1264. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 20 avril 1703 par jugement de l'intendant de Montauban, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue et s'éteignit peu de temps après.

On retrouve de nos jours une famille d'Albouy, distincte de la précédente, et originaire de Toulouse.

Jean d'Albouy, Sgr du Biez, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 (Toulouse-Montauban) les armoiries décrites en tête de cet article.

M. d'Albouy, Sgr de Pesche, officier au régiment de Bretagne, épousa vers 1755 Elisabeth de Clerembault.

Le chevalier d'Albouy du Pech et son frère prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Durfort Rouzines 1670, de Clerembault.

**ALBRECHT de MARTENS**. Armes : *coupé au 1 de gueules à une étoile d'argent, au 2 d'or plein* (*Rietstapp*).

Famille de haute bourgeoisie originaire de Saxe.

Eugène-Philippe Albrecht, né à Bordeaux le 22 octobre 1851, avait demandé le 30 juillet 1880 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Martens appartenant à des ascendants maternels. On ne voit pas que sa demande ait été agréée.

Principales alliances : de Laurencin, de Laya, Denys de Danrémont, Durand de Mareuil.

**ALBUFERA (Suchet d')**. Voyez Suchet d'Albuféra.

**ALBY (d')**.

Il a existé en Périgord une famille d'ancienne bourgeoisie de ce nom qui portait de gueules à un sautoir d'or cantonné de quatre besants de même, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles, aussi d'or (Registres de l'hôtel de ville de Périgueux en 1651).

Ses membres étaient qualifiés nobles citoyens de Périgueux dès la fin du xvi^e siècle. L'un d'eux, noble Pierre d'Alby, avocat en la cour du parlement de Bordeaux, épousa le 3 octobre 1608 Jeanne Chancel, d'une famille noble du Périgord. Un autre, Jean d'Alby, était en 1690 garde du corps du Roi. M. d'Alby de Fayard, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, prit sa retraite à Périgueux et y mourut en 1775. Un membre de cette même famille, M. d'Alby de Fayard, fut sous le Directoire député aux Cinq Cents.

Il a existé d'autre part en Languedoc une famille noble du nom d'Alby qui portait écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois roses d'argent, aux 2 et 3 de gueules au lion d'or.

Lors de la grande recherche, son chef, Jean d'Alby, sieur de Pratnau, marié le 13 mars 1661 à Louise de Castéras, fut maintenu dans sa noblesse par les commissaires de franc fief de la province de Languedoc après avoir justifié sa filiation depuis son quadrisaïeul, Jean d'Alby, député vers le Roi en 1490 par les États du Languedoc pour l'exercice de la justice du parlement de Toulouse. Louis Mathieu d'Alby, baron de Saint-Sulpice, issu vraisemblablement de cette famille, épousa en 1785 Jacquette de Toulouse Lautrec.

On trouve qu'Antoine d'Alby, habitant de Bernède en Armagnac, fut condamné le 31 août 1669 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux à 150 livres d'amende comme usurpateur de noblesse.

Louis d'Alby, d'Aix en Provence, fut condamné à la même époque comme usurpateur par jugement des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

Dominique d'Alby, avocat en la cour du parlement de Bordeaux, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent. Il appartenait probablement à la famille d'Alby de Fayard du Périgord.

François d'Alby fit enregistrer à l'armorial général (registre du Dauphiné) les armes suivantes : d'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les gardes et poignées d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

On ignore à laquelle de ces diverses familles on doit rattacher un M. d'Alby actuellement sous-lieutenant d'infanterie territoriale (1899).

**ALBYVILLE (White d')**. Voyez White d'Albyville.

**ALCHER (d')**. Voyez Dalcher de la Rive de Desplanels.

**ALCOCHETE (Ratton d')**. Voyez Ratton d'Alcochete.

**ALCOCK**. Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois têtes de coqs de même, crêtés et langués d'or.*

La famille Alcock, de haute bourgeoisie, est originaire d'Angleterre et descend de Michel Alcock, de Birmingham, qui vint se fixer en France au cours du xviii^e^ siècle, obtint du roi Louis XVI en 1775 des lettres de naturalisation et fonda à la Charité une importante fabrique d'objets de métal anglais.

Son petit fils, Joseph Alcock, né en 1790, procureur général près la

Cour de Lyon en 1848, conseiller à la Cour de Cassation en 1849, plusieurs fois député de la Loire, est décédé en 1864, laissant un fils unique, Alfred Alcock, né à Roanne en 1829, conseiller d'Etat sous le second Empire, lui-même père de deux fils.

Il subsiste en Angleterre une branche de la famille Alcock.

Principales alliances : Pernety, 1785; Noailly, 1821.

**ALDEBERT** (d') et **ALDEBERT**. Armes : *d'azur à l'aigle d'argent (aliàs d'or) au vol abaissé soutenu d'un croissant d'argent mouvant d'une montagne à trois coupeaux de même.*

On trouvera dans les Nouveaux Carrès d'Hozier des renseignements sur la famille Aldebert, anciennement connue en Languedoc. Elle descend de noble Barthélemy d'Aldebert, Sgr de Raissac, ainsi qualifié dans le contrat de son mariage avec Anne de Vaissière passé le 31 septembre 1542. Il prend la même qualification dans son testament daté du 19 juillet 1557; par cet acte il laisse un legs à son fils, Jean-Pierre, et institue héritier universel son autre fils, Guillaume. Ces deux fils furent les auteurs de deux branches.

Monsieur maître Guillaume d'Aldebert, Sgr de Pradelles, conseiller au présidial de Carcassonne, un de ces fils, épousa Georgette de Pelletier par contrat du 19 novembre 1575; il fut père de Paul Aldebert, Sgr de Pradelles-Mouja, capitaine d'infanterie, et grand-père de Jean-Pierre Aldebert, Sgr de Cazevielh, au diocèse de Narbonne, marié en 1663 à Jeanne de Souja, qui parvint à se faire maintenir dans sa noblesse le 13 janvier 1671 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissment. Cette branche comptait encore des représentants au XVIIIe siècle et son chef, Jean-Pierre d'Aldebert, Sgr de Pradelles, fit le 25 février 1750 la déclaration écrite qu'il avait toujours ouï dire qu'une branche de sa famille, issue de son ancêtre Barthélémy, s'était transportée dans les Cévennes et subsistait à Sauves et à Nîmes.

Jean-Pierre Aldebert, second fils de Barthélémy, n'est connu que par le testament de son père et par les lettres de doctorat obtenues le 18 octobre 1582 par son fils Gilles dans lesquelles il est nommé. Sa descendance ne fut pas maintenue lors de la grande recherche du XVIIe siècle et paraît n'avoir eu à cette époque aucune prétention nobiliaire. Elle était représentée par Jean Aldebert, docteur et avocat, demeurant à Sauve, au diocèse de Nîmes, et par son fils, Louis, docteur et avocat, marié en 1669 à Marie de Claris, d'une famille anoblie dans la suite qui produisit au XVIIIe siècle le célèbre fabuliste Florian. La descendance de Louis était représentée au XVIIIe siècle

par deux de ses petits-fils, chefs de deux rameaux. L'un d'eux, Jean-Louis Aldebert de Bragassargue marié en 1769 à Jeanne Villeneufve, fille d'un bourgeois de Sauve, et décédé en 1777, s'agrégea à la noblesse; son fils, Louis-Prosper Aldebert de Bragassargue, né en 1771, fut inscrit par ordre du roi Louis XVI le 31 décembre 1779 au nombre des jeunes gens autorisés à suivre les cours de l'école militaire, épousa dans la suite Marie-Thérèse Boniol de la Coste et en eut deux fils nés en 1821 et 1823.

Monsieur maître Jacques Aldebert, avocat, autre petit-fils de Louis Aldebert et de Marie de Claris, fut père de Jean-Pierre Aldebert, né le 1er mars 1766, juge à Narbonne, qui régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder en 1818 par le roi Louis XVIII des lettres patentes de confirmation de noblesse et qui fit depuis lors précéder son nom de la particule; il avait épousé en 1789 Anne Duranc et en eut deux fils. L'aîné de ces fils, Jean-Auguste d'Aldebert, mari de Mlle de Craponne, laissa une fille unique qui épousa Emile-Oscar Colomb; bien que la famille d'Aldebert comptât encore des représentants, celui-ci demanda le 29 janvier 1867 l'autorisation d'en joindre le nom au sien, mais sa demande ne fut pas agréée.

**ALDÉGUIER (d')**. Armes : *d'or à une aigle éployée de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

La famille d'Aldéguier appartient à l'aristocratie du Languedoc. Elle tire sa noblesse du capitoulat de Toulouse.

Antoine Aldéguier, bourgeois de Toulouse, en fut capitoul en 1603 et en 1614; son frère François Aldéguier le fut en 1611.

Raymond d'Aldéguier fut encore capitoul en 1669.

Marc-Antoine d'Aldéguier, Sgr et baron de Blagnac, fils unique d'Antoine, continua la lignée; il fut conseiller du Roi, receveur général des finances en la généralité de Toulouse, épousa le 8 mars 1622, Jacquette Despaigne, fit son testament le 3 juillet 1655 et laissa plusieurs fils.

François d'Aldéguier, Sgr et baron de Blagnac, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Joseph-Hippolyte d'Aldéguier et son frère, Jean-Baptiste-Augustin, né à Toulouse en 1769, firent l'un en 1775 l'autre en 1779 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire.

La famille d'Aldéguier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à Bordeaux.

Elle a fourni un président et plusieurs conseillers au parlement de Toulouse, des trésoriers de France, des contrôleurs généraux des

finances, une demoiselle de Saint-Cyr en 1750, des chevaliers de Saint-Louis, un député de la Haute-Garonne en 1815, etc.

Principales alliances : de Barbot, de Mauléon 1890, de Touchebœuf-Clermont.

**ALDIN** (**Gervais d'**). Voyez Gervais d'Aldin.

**ALDIN** (**d'**). Armes : *de gueules à un paon rouant au naturel sur une terrasse de sinople; au chef cousu d'azur arrondi et bordé d'or, chargé de trois étoiles du même. — Couronne de comte.* — Supports : *deux lions d'or contournés, armés et lampassés de gueules.*

La famille d'Aldin, fixée en Belgique au cours du xix^e^ siècle, est originaire du bourg de Faverolles, dans le Gévaudan.

Elle paraît s'être agrégée à la noblesse au cours du xvii^e^ siècle, à la suite d'une double alliance avec l'illustre maison d'Apchier.

Antoine Aldin, demeurant à Nasbinals, au diocèse de Mende, mari de Gabrielle d'Apchier, et Denis Daldin, écuyer, capitaine de cavalerie, époux d'Isabeau d'Apchier, rendirent hommage au Roi en 1669 et 1685 pour le château de Montbrun et divers fiefs situés dans les paroisses de Faverolles, Chaliers, Lavastries, etc. Le premier de ces deux personnages figure dans plusieurs actes avec la simple qualification de marchand (Betencourt. — Noms féodaux).

Il existait cependant à la même époque en Gévaudan et en Rouergue une famille noble d'Aldin qui possédait, entre autres biens, la seigneurie de Belbéze en Rouergue, qui portait pour armoiries : écartelé aux 1 et 4 d'azur à un coq d'Inde d'or; aux 2 et 3 d'or à une hure de sanglier de sable allumée de gueules, défendue d'argent, soutenue d'un croissant de sable; au chef d'argent chargé de trois pommes de pin de sinople et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, après avoir justifié leur filiation depuis 1552, d'abord le 29 mai et le 4 décembre 1700, par jugements de Legendre, intendant de Montauban, puis le 11 décembre 1715 par jugement de Laugeois, successeur de Legendre. Henri-Victor d'Aldin, Sgr de Belbèze et autres lieux, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 (registre de Mende).

Il n'est pas impossible qu'il y ait eu autrefois communauté d'origine entre ces deux familles d'Aldin.

Deux représentants de celle de Faverolles, Antoine Daldin, sieur de la Bastide, conseiller du Roi, lieutenant de la Cour royale et ordinaire de la ville de Marvejols, et Aldebert Daldin, conseiller du Roi, sieur de Ronnerette, firent aussi enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696 (ressort de Mende) : de gueules au coq d'Inde d'or

soutenu d'un croissant d'argent, au chef d'azur chargé de trois molettes d'or.

On ne voit du reste pas que la famille d'Aldin ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Gévaudan.

Jacques-Louis d'Aldin né en 1766 à Faverolles (Cantal), alla se fixer en Belgique, fut directeur des postes à Mons, fut incorporé dans la noblesse des Pays-Bas et créé comte par lettres du roi Guillaume du 2 juin 1822 et mourut à Bruxelles en 1839. Son fils, Louis, comte d'Aldin, né en 1800, ancien administrateur des postes, marié à Isaure Réaux, est décédé à Paris en 1873.

**ALEFSEN de BOISREDON**. Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux étoiles de même ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille ALEFSEN DE BOISREDON est originaire du Danemark.

Jacob Alefsen vint au commencement du XVII^e siècle se fixer à Bordeaux pour travailler au desséchement des marais du Médoc.

François Alefsen, marchand, bourgeois de Bordeaux, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 ses armoiries telles que la famille les porte encore.

Paul Alefsen né à Bordeaux en 1740, marié en 1783 à Marie de Peyronnet, acquit en 1786 l'ancienne baronnie de Boisredon ; il fut pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux et la conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution. Son fils, Louis-Elie Alefsen de Boisredon, garde du corps, conseiller général de la Charente-Inférieure, reçut le titre de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII, du 2 avril 1822 ; il épousa en 1823 M^lle de Massip et en laissa quatre fils.

Principales alliances : de Peyronnet, de Larrard, de Massip, Fraval de Coatparquet, de Saint-Estève, de Laage, 1872 ; de Poyen-Bellisle, 1889 ; Priqué de Guippeville, Desmé de Chavigny, 1900, etc.

**ALEGAMBE (d')**. Armes : *de gueules à trois croix pattées d'argent, à un écusson d'or, en abîme, chargé d'une aigle de sable.* — Cimier : *un sauvage issant de carnation, ceint et couronné de lierre, tenant de la dextre une massue levée et de la senestre une hache.* — Tenants: *deux sauvages de même tenant chacun une massue sur l'épaule.*

La famille d'Alegambe appartient à la noblesse de Belgique et s'est signalée depuis plusieurs siècles par les services qu'elle a rendus dans la magistrature de son pays.

Elle remonte par filiation à Jacques Alegambe, conseiller du roi de

France en son bailliage de Tournay et du Tournésis, qui était déjà marié en 1456. Michel Alegambe, fils du précédent, épousa Catherine Joseph par contrat du 6 avril 1502 et fut lui-même père de Quintin Alegambe qui épousa en 1541 Marie de la Cambe. Ce dernier laissa trois fils, Louis, Jean et Quintin Alegambe, qui furent les auteurs de trois branches. La 2e branche, dite de Vertbois, et la 3e branche, dite d'Antreulles, sont aujourd'hui éteintes. Louis Alegambe, né en 1545, auteur de la branche aînée, fut l'artisan de la fortune de sa famille : il fut nommé grand prévôt de Tournay en 1586, bailli et châtelain de Lille, en 1600, fut armé chevalier la même année par l'archiduc Albert, devint en 1605 grand bailli portatif du Hainaut et mourut en 1617. Son petit-fils, Antoine Alegambe, gouverneur de Bari, au royaume de Naples, créé chevalier en 1641, décédé sans postérité en 1708, avait acquis la baronnie d'Auweghem. Il la légua à son neveu, Charles d'Alegambe, qui se fit confirmer dans son titre de baron par lettres du 26 juillet 1755. Charles Guillaume d'Alegambe, fils aîné du précédent, fut créé comte par lettres patentes de l'Impératrice Marie-Thérèse du 19 décembre 1764. Sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Rodiguez de Evora y Vega 1756, van der Noot de Duras 1764, de Cambry, de Baillet la Tour 1793.

**ALEIN** (**de Renaud d'**). Voyez Renaud d'Alein.

**ALEMAN** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux merlettes d'argent et en pointe d'un arbre arraché d'or.* (Poplimont. — Baron de Cauna : Armorial des Landes). — Aliàs : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent rangées en demi orle et en pointe d'une gerbe d'or* (Picamilh : Statistique générale des Basses-Pyrénées).

La famille d'Aleman appartient à la noblesse du Béarn. Son chef siégeait en 1789 aux États de ce pays comme seigneur de l'abbaye de Lay.

On trouve que maître Arnaud d'Aleman fut nommé châtelain de la ville et de la baronnie d'Aspet par lettres patentes enregistrées le 6 décembre 1601 à la Chambre des Comptes de Pau.

Principale alliance : de Vergès.

**ALÈS de BOSCAUT** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à 2 demi-vols de gueules, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, à la bordure de gueules chargée de sept besants d'or posés en orle, qui est d'Alès ; aux 2 et 3 gueules à 3 étoiles d'or qui est d'Anduze.*

La maison d'Alès appartient à la noblesse chevaleresque du Languedoc.

Elle a pour premier auteur connu Amédée d'Alès qui vivait dans ce pays en 1328 et qui prit part à la IIe Croisade contre les Albigeois. D'après une généalogie dressée par Saint-Allais, il aurait été fils de Roger d'Anduze, Sgr de la Voute et de Rochemore en Vivarais, vivant en 1274, et petit-fils de Bermond IV d'Anduze, Sgr et comte d'Alès.

Les preuves de noblesse faites au XVIIIe siècle par la maison d'Alès pour son admission aux honneurs de la Cour en font remonter la filiation à Bernard d'Alès, chevalier, qui fit un échange le 6 juillet 1383 et qui testa à Saliés le 10 septembre 1386. D'après la généalogie de Saint-Allais, ce personnage aurait été le petit-fils d'Amédée, mentionné plus haut. Il fut le trisaïeul de Bernard d'Alès, marié le 5 septembre 1500 à Elix de la Barthe Thermes auquel les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle font remonter la filiation suivie. Jacques d'Alès, Sgr de Boisse, petit-fils du précédent, marié le 30 janvier 1587 à noble Marguerite de Rocques, en eut trois fils, auteurs de trois branches qui furent maintenues dans leur noblesse le 10 décembre 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

La branche aînée, dite de Boisse, était représentée sous Louis XVI par Jean-Hugues d'Alès, chevalier, Sgr de Boisse, qui avait épousé en 1756 Antoinette Gautier de Boisset et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Il laisse deux fils, derniers rejetons de leur branche, dont l'aîné entra dans les ordres et dont le puîné, admis en 1787 aux honneurs de la Cour, mourut sans alliance.

La 2e branche, dite de la Tour, s'éteignit avec Jacques-François-Ignace, baron d'Alès de la Tour, qui épousa en 1762 Jeanne Daudebard de Ferussac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen et mourut sans postérité mâle.

La 3e branche, dite de Boscaut, seule subsistante, était représentée en 1789 par François-Edmond d'Alès de Boscaut, né en 1752 à Cordes en Albigeois, qui fit ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire, puis pour être admis aux honneurs de la Cour et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Il était connu sous le titre de vicomte que ses descendants ont conservé.

La maison d'Alès a fourni de nombreux officiers, des maîtres des eaux et forêts au pays de Comminges, etc.

Principales alliances : de la Barthe Thermes 1500, de Montesquiou, de Villeneuve, de Corneillan, de Durfort, d'Azémar 1681, Daudebard de Férussac.

**ALÈS DE CORBET** (d'). Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois merlettes de même, 2 et 1.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.* — Cimier : *un lion issant.*

La famille d'ALÈS appartient à la noblesse du Blaisois. Elle remonte à Jean Alais qui possédait en 1452 un hôtel dans la petite ville de Châtillon sur Indre ; il était cette même année homme d'armes dans une des quinze compagnies d'ordonnances créées par l'édit de 1445 et acquit une partie de la seigneurie de Corbet du chef de sa femme, Antoinette du Mesnil. Le plus ancien titre relatif à ce personnage est du 7 mars 1451 et ne lui donne pas de qualification nobiliaire tandis que les titres suivants lui donnent celle d'écuyer. D'Hozier suppose, sans toutefois être affirmatif, qu'il s'agrégea à la noblesse par la profession des armes. Cette appréciation du célèbre généalogiste amena au cours du XVIII^e^ siècle une longue et violente polémique entre lui et la famille intéressée. Celle-ci revendiquait en effet une origine plus ancienne ; elle prétendait être venue d'Irlande se fixer en Touraine au XI^e^ siècle et avoir possédé dans cette province, entre autres grands biens, la seigneurie de Saint-Christophe. Les seigneurs de Saint-Christophe occupèrent en effet une situation considérable dans cette région aux XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles ; mais l'opinion de d'Hozier était que leur nom patronymique était celui d'Alluye ou Aluyé et qu'ils n'avaient rien de commun avec la famille Alais, plus tard d'Alès, connue seulement depuis 1451.

Jean d'Alès acquit de Jean Gray, écuyer, natif d'Écosse, une portion de la terre de Corbet par contrat du 7 mars 1453. Son fils, Charles d'Alais, était en 1491 archer des ordonnances du Roi ; il épousa le 16 août 1492 Madeleine Duces, fille d'Étienne, Sgr de Durtal. Cette dame fut dans la suite gouvernante des enfants du connétable de Montmorency suivant son épitaphe posée aux Cordeliers de Senlis. François d'Alès, fils des précédents, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, épousa le 15 octobre 1537 Françoise de la Roque et continua la lignée.

Carré de Busseroles mentionne comme étant de cette même famille François d'Alès, docteur en médecine, qui était en 1504 garde du scel royal établi à Tours pour les contrats.

La famillle d'Alès de Corbet fut maintenue dans sa noblesse le 30 décembre 1666 par jugement rendu à Orléans du commissaire Daubray.

Marie d'Alès de Corbet, fille de Jacques, maréchal de camp, et de Louise de Musset-Pathay et petite-fille de René d'Alès, Sgr de Corbet, gouverneur de Chambord, écuyer ordinaire du Roi, marié en 1602 à Louise Hatte, fut admise à la maison de Saint-Cyr en 1686 après

avoir justifié sa noblesse depuis ce même Jean d'Alès, écuyer, Sgr de Corbet, qui vendit divers héritages en 1469 et rendit hommage pour son fief de Corbet le 23 août 1463.

Louis-Auguste, vicomte d'Alès, Sgr de Corbet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblese du bailliage d'Orléans.

La famille d'Alès, fixée à Orléans, possède encore la terre et le château de Corbet en Blaisois.

Son chef est connu depuis le milieu du XVIIIe siècle sous le titre de vicomte.

Elle a fourni des gentilshommes de la Chambre du Roi, des maréchaux de camp, un gouverneur de Chambord, deux chevaliers de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Principales alliances : de Musset, de Bombelles, de Brisay, de Percy-Northumberland, de Hédouville, de Mailly, Labbe de Champgrand, de Harchies, de Folleville, de Joyeuse, Colas des Francs, Seurrat de la Boulaye, Marin de Montmarin, du Plessis-Argentré 1899.

**ALESME** (d'). Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné d'un croissant d'argent, au chef cousu de sable chargé de trois molettes d'argent.* — Couronne de marquis.

La famille d'Alesme a été une des plus brillantes de la noblesse de robe bordelaise. Saint-Allais en a donné une généalogie très incomplète et très fantaisiste dans laquelle il fait remonter la filiation suivie à Hélie d'Alesme, damoiseau, Sgr d'Alesme, dont le fils Mathieu aurait épousé en 1305 Almoïse de Falcois. Son travail est du reste rempli d'anachronismes qui suffiraient à en démontrer l'inexactitude. C'est ainsi que Pierre d'Alesme, Sgr de Saint-Clément, marié en 1554 à Françoise Prévost de Jousseau aurait été le grand-père de Jean d'Alesme, Sgr de Parempuyre en Médoc, conseiller au parlement de Guienne en 1532, marié en 1536 à Jeanne Lemoyne.

La famille d'Alesme est en réalité originaire du Limousin où elle occupait dès les premières années du XVIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. Il existait à cette époque dans cette province un certain nombre de familles du même nom, portant les mêmes armoiries, qui paraissent avoir eu dans le passé une origine commune avec elle. Plusieurs de ces familles, rapportées plus bas, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Celle-ci a eu pour premier auteur certain Jean Dalesme, natif de Limoges, qui vint s'établir à Bordeaux, épousa le 28 octobre 1536 Jeanne Lemoyne, fut anobli par une charge de conseiller au parlement de Guienne et mourut doyen de ce corps en 1565. Il avait eu deux frères, Léonard Dalesme, président à mortier au parlement de

Guienne en 1570, et François Dalesme, conseiller au même parlement, qui moururent l'un et l'autre sans laisser de postérité. Il laissa deux fils, François d'Alesme, conseiller au parlement de Guienne en 1567, longtemps doyen de ce corps, marié à Marguerite de Barbiau, dame de Saint-Pierre d'Oléron et de Chassiron, en Saintonge, et Guillaume d'Alesme, Sgr de Parempuyre, en Médoc, conseiller au parlement de Guienne, marié le 20 juin 1571 à Marie de Lamberty, auteurs de deux grandes branches qui furent maintenues dans leur noblesse en 1666 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux.

Charles-Nicolas d'Alesme, représentant de la branche aînée éteinte au XVIII[e] siècle, était colonel d'infanterie, ministre plénipotentiaire près la cour de Manheim quand il obtint par lettres patentes de septembre 1761 l'érection en marquisat de sa terre de Saint-Pierre de Limeuil ; il mourut en 1767 au moment où il venait d'être nommé ambassadeur auprès de la Porte.

Pierre-Vincent de Paule d'Alesme, Sgr de l'Estey et du Peyrat, chef de la deuxième branche, 1[er] jurat pour la noblesse de Bordeaux en 1786, marié en 1772 à M[lle] d'Arche, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux ; il avait pris dans plusieurs circonstances le titre de marquis. Son fils, Jean-Gabriel d'Alesme, né en 1775, fut sous le 1[er] Empire un des chefs du parti royaliste à Bordeaux ; il a laissé deux fils nés en 1796 et 1800 dont la destinée est inconnue.

La famille d'Alesme a fourni de nombreux conseillers et présidents au parlement de Guienne, un procureur général au bureau des finances de Bordeaux, des jurats de la noblesse bordelaise, un ambassadeur, des officiers, etc.

Principales alliances : de Pontac, d'Arche, du Sault, de Labat de Savignac 1735, de la Roque de Budos 1656, de Pichon, de Raymond de Lalande, d'Aloigny.

**ALESME ou DALESME du PLANTADIS** (d'). Mêmes armes que la famille précédente.

La famille Dalesme du Plantadis paraît être une branche demeurée fixée en Limousin de la famille précédente dont elle n'a jamais cessé de porter les armoiries. Elle joint souvent à son nom celui du village du Plantadis, en la paroisse de Saint-Martin Teressus, aujourd'hui dans le canton de Saint-Léonard, arrondissement de Limoges, où elle possède un domaine depuis 1531.

Henri d'Alesme, sieur du Plantadis, habitant de la ville de Saint-Léonard, figure dans un certain nombre d'actes du XVII[e] siècle avec la qualification d'écuyer que ses descendants prirent souvent aussi au XVIII[e] siècle.

Cependant on ne connaît pas à la famille Dalesme du Plantadis de principe d'anoblissement régulier; on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Ses membres ont adopté au XIXe siècle l'orthographe Dalesme.

**ALESME (d') ou mieux DALESME.** Armes : *coupé au 1 parti d'azur à trois croissants d'or et des barons militaires, au 2 d'argent à trois étoiles d'azur rangées en fasce.*

Bien que la famille qui donne lieu à cette notice ait toujours porté le nom de Dalesme, sans particule, on a cru devoir en parler à cette place parce que, comme les familles Dalesme du Plantadis, d'Alesme d'Aigueperse, d'Alesme de Meycourby, elle a toujours été considérée comme ayant une origine commune avec la famille d'Alesme originaire du Limousin qui tint pendant deux siècles un rang si brillant dans la noblesse de robe bordelaise. Toutefois le point de jonction de ces diverses familles n'a pu être retrouvé d'une façon certaine.

Celle dont il s'agit ici occupait au XVIIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de Limoges; elle descend de Jean-Baptiste Dalesme qui avait épousé Anne Meillat et qui succéda en 1729 à son beau-père comme imprimeur-libraire à Limoges.

Son petit-fils, Jean-Baptiste Dalesme, né à Limoges en 1763, général de brigade en 1799, député au Corps législatif, lieutenant général honoraire en 1814, commandant de l'Hôtel des Invalides, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1832, avait été créé baron de l'Empire avec dotation par lettres patentes du 23 juin 1810; il a laissé un fils, Jean-Baptiste-Alfred, baron d'Alesme, gendre du général Roger.

Léonard Dalesme, un des frères du général, décédé à Limoges en 1795, avait épousé en 1786 Rosalie Sallé; leur fils, Jean-Baptiste-Casimir Dalesme, né à Poitiers en 1793, général de brigade en 1850, général de division en 1855, grand officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris en 1877 laissant de son mariage en 1835 avec Mlle de Roulhac un fils, Jean-Baptiste-Ernest Dalesme né en 1838.

Principales alliances : Disnematin des Salles, Grégoire de Roulhac 1813, 1835, Pétiniaud.

**ALESME DE MEYCOURBY (d').** Armes : *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant de même; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Cette famille a de tout temps revendiqué une origine commune avec les précédentes dont elle porte, à peu de chose près, les armoi-

ries et dont elle serait une branche passée en Périgord à la fin du XVIe siècle.

O'Gilvy en a donné une généalogie aussi fantaisiste que celle que Saint-Allais a donnée des d'Alesme du Bordelais.

Elle a pour auteur Joseph Dalesme, de la ville de Périgueux, qui acquit au cours du XVIIe siècle la seigneurie de Meycourby en Limousin par son mariage avec Gabrielle Gorreau. Lors de la grande recherche de 1666 il ne put produire des titres de noblesse suffisants et fut en conséquence condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Quelques années plus tard son fils, Pierre Dalesme, fut à son tour condamné comme usurpateur par jugement de M. de la Cour de Beauval chargé de la recherche des faux nobles et inscrit au rôle des tailles en 1700. Joseph Dalesme s'adressa alors au roi Louis XIV qui le maintint dans sa noblesse et l'anoblit en tant que besoin par lettres patentes données à Versailles en mai 1701.

M. d'Alesme de Meycourby prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

Lors de la révolution, la famille d'Alesme abandonna le nom de Meycourby. Ce n'est que de nos jours que, par décret du 7 novembre 1862, MM. Dalesme, (sic, en un mot), furent autorisés à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Meycourby. Ce fut vers cette époque que le chef de la famille prit le titre de marquis.

La famille d'Alesme de Meycourby s'est éteinte dans les mâles dans les dernières années du XIXe siècle.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : Chapelle de Jumilhac, de Mondenard, d'Abzac.

**ALESME d'AIGUEPERSE** (d') Armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent, au chef cousu de sable chargé de trois molettes d'argent.*

On trouvera une généalogie détaillée de cette famille dans les manuscrits de Cherin.

Elle paraît avoir eu autrefois une origine commune avec les précédentes et remonte à Pierre d'Alesme, conseiller trésorier de France et général des finances en la généralité de Limoges en 1638, qui fut anobli par sa charge et mourut en 1688. Son fils, Jean d'Alesme, Sgr de Rigoulesmes, lui succéda dans sa charge et obtint des lettres d'honneur en 1719. Il fut père de Pierre d'Alesme, écuyer, Sgr de Rigoulesmes, lieutenant général d'épée au siège présidial de Limoges, décédé en 1756, et grand-père de Jean d'Alesme, chevalier, qui acquit

en 1752 la terre d'Aigueperse. Ce dernier mourut en 1780 laissant trois fils encore jeunes de son mariage avec Marguerite Barbou des Courières.

Jean-Léonard d'Alesme, chevalier, Sgr d'Aigueperse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

La famille d'Alesme d'Aigueperse n'est pas titrée.

Principales alliances : Barbou des Courières, Garat de Nedde.

**ALEXANDRE d'HANACHES.** Armes : *d'argent à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'or.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions d'argent, couronnés de sinople.* — Cimier : *deux têtes d'aigles de gueules naissantes.* — Devise : *Partout et toujours fidèle à Dieu et au Roi.*

La famille Alexandre d'Hanaches appartient à la noblesse du Beauvaisis[1].

Hugues Alexandre, écuyer, Sgr de Hanaches, maintenu dans sa noblesse le 5 décembre 1667 par arrêt du Conseil d'État, justifia alors sa filiation depuis Louis Alexandre, écuyer, qui rendit hommage au comte de Clermont le 7 juillet 1487 pour un fief noble qu'il possédait dans la ville d'Hanaches. Ce même personnage était aide de camp du roi Louis XII quand il épousa en 1502 Robine de Séligny (Preuves pour Saint-Cyr).

La Chesnaye des Bois qui a donné une généalogie détaillée de la famille Alexandre d'Hanaches, mais, suivant son habitude, sans l'accompagner d'aucune preuve, prétend que ce personnage était fils d'autre Louis Alexandre, gentilhomme de la Chambre du roi Charles VII, et petit-fils d'Henri Alexandre marié en 1401 à Catherine de Laudancourt, héritière du fief de la Motte d'Hanaches. D'après ce même généalogiste ce dernier personnage aurait de l'arrière petit-fils d'Adrien Alexandre, gentilhomme normand, auquel il fait remonter la filiation suivie, dont le fils Antoine se serait fixé en Beauvaisis par son mariage en 1317 avec Jeanne Hennequin.

La famille Alexandre d'Hanaches fut encore maintenue dans sa noblesse le 4 mai 1699 par jugement de Phelyppeaux, intendant de Paris.

[1] A la même souche se rattachait vraisemblablement une famille Alexandre du Vivier, de Normandie, qui portait identiquement les mêmes armoiries et dont le chef Jacques Alexandre, sieur du Vivier, demeurant à Menerval, élection des Andelys, fut maintenu noble le 4 septembre 1668 par jugement de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Ce jugement fait remonter la filiation à Louis Alexandre, écuyer, sieur du Vivier, demeurant à Ménerval, ainsi qualifié dans un acte du 11 juin 1501. On trouve que Louis Alexandre, sieur d'Hanaches, vivant à la même époque, est qualifié sieur du Vivier dans un acte de 1512.

Hugues Alexandre, écuyer, Sgr d'Hanaches, de Pomereu et de Fontenelles au diocèse de Beauvais, obtint en 1711 l'admission de sa fille Henriette à la maison royale de Saint-Cyr.

Jérôme Alexandre d'Hanaches, né en 1707, étant passé à l'île de Saint-Domingue, fit enregistrer ses titres de noblesse le 15 juillet 1741, devant le Conseil supérieur du Cap.

Louis-Alexandre, comte d'Hanaches, second fils du précédent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Touraine et se fit représenter par M. de Caqueray-Valmenier à celle de l'Aunis pour ses seigneuries de Millecus et de la Laigne. Il avait obtenu peu de temps auparavant l'admission de sa fille Henriette au chapitre noble de Poulangy.

Pendant la révolution la famille Alexandre d'Hanaches, chassée de Saint-Domingue, alla se réfugier à la Jamaïque d'où elle revint en France sous le Consulat se fixer au château d'Hanaches.

Son chef était connu depuis la fin du XVIIIe siècle sous le titre de marquis d'Hanaches.

Elle s'est éteinte dans les mâles dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Elle avait fourni de nombreux officiers, un page de la duchesse d'Orléans au XVIIIe siècle, un page du Roi en 1752, une chanoinesse comtesse de Poulangy, etc.

M. Camille de Parseval, marié à la baronne d'Alton-Shée, née Alexandre d'Hanaches, avait vainement demandé le 4 février 1874 l'autorisation de relever le titre de marquis d'Hanaches. Plus heureux M. François-Gaston Bertaux, né en 1853 à Saint-Omer, a été autorisé à joindre à son nom celui de la famille de sa mère, née Alexandre d'Hanaches.

Principales alliances : d'Abancourt 1628, de Brion, Regnier de Guerchy 1816, de la Tour du Pin, de Borniol.

**ALEXANDRE de MONTLAMBERT.** Armes : *d'argent à une montagne de six coupeaux de sinople, au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent.*

Ancienne famille de Normandie éteinte dans les dernières années du XIXe siècle.

Jean Alexandre, sieur de Montlambert, né en 1745, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi.

Principales alliances : Malet de Graville, le Gonidec, de Milleville, de Mieux de Morchesne, Bezuel.

**ALEXANDRE de ROUZAT.** Armes : *d'argent à une aigle éployée de sable, au vol abaissé, à deux têtes, sommée de deux fleurs de lys*

*de même.* — Un rameau passé en Bourbonnais portait, d'après M. de Soultrait, *d'azur à trois aiglettes d'argent becquées et membrées de sable.*

La famille Alexandre de Rouzat appartient à la noblesse d'Auvergne.

Le nom d'Alexandre a été porté dans cette province comme dans le reste de la France par un certain nombre de familles tout à fait distinctes, de conditions très diverses.

On trouve qu'Alix, fille de Guillaume Alexandre, chevalier, rendit hommage en 1292 pour son hôtel de Tresmes, près de Montluçon ; on trouve encore que Jean Alexandre inscrit à l'armorial de 1450 portait d'azur à l'aigle éployée d'argent.

Jacques d'Alexandre, Sgr de Rouzat, de la Chapelle-Andelot, de Luzillac, de Laschat, capitaine d'infanterie, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir justifié sa filiation depuis Roger d'Alexandre qui était en 1505 seigneur des mêmes terres. Durand d'Alexandre, Sgr de Rouzat, figure en 1543 au rôle des nobles d'Auvergne.

Jean Alexandre de Rouzat prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom ; il ne laissa que deux filles. Son oncle, Blaise d'Alexandre après avoir dissipé sa fortune vint en 1785 s'établir maître d'école à Lyon ; il prit part pendant la révolution à l'insurrection de cette ville contre la Convention, fut condamné à mort et exécuté en 1794 ; il laissait deux fils qui passèrent en Bretagne. D'après Tardieu la famille Alexandre de Rouzat était encore représentée dans cette province dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Principales alliances : de Willecot de Rincquesen, Dorat de Chatelus 1730, Leroy de Montaupin, de Reclesne 1606, de Châteaubodeau 1559, de la Salle 1663, etc.

**ALEXANDRE de GIRARDIN**. Voyez Girardin (de)

**ALEXANDRE de SAINT-BALMONT**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une croisette fleuronnée au pied fiché d'or ; au chef aussi d'or chargé d'un lion léopardé de gueules accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.*

Cette famille est originaire de Dieulouard, en Bassigny.

Jean-Baptiste Alexandre, lieutenant de Roi des villes de la Motte et de Bourmont, maître particulier des eaux et forêts du Bassigny, acheta en 1772 la seigneurie de Saint-Balmont ; il porta depuis lors les qualifications nobiliaires et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Arney, en Lorraine.

Son fils, Charles-Sigisbert Alexandre de Saint Balmont, né à Nancy

en 1772, lieutenant-colonel de gendarmerie, chevalier de Saint-Louis, marié à Mlle de Brigeat de Saint-Lambert, fut maintenu dans sa noblesse le 29 avril 1826 par lettres patentes du Roi Charles X. Il laissa trois fils dont le plus jeune, décédé en 1875, a été conseiller général de la Meuse.

La famille Alexandre de Saint-Balmont est allée au cours du XIXe siècle se fixer dans l'Angoumois.

Principales alliances : de Brigeat de Saint-Lambert, Dauphin de Goursac 1832, de Mirabel de Neyrieu 1859, de Widranges 1828, du Pouy de Bonnegarde 1826, de Condé.

**ALEXANDRE de HALDAT du LYS.** Armes : *parti au 1 d'azur à une croix ancrée d'argent, au chef du même chargé d'un lion léopardé de gueules, qui est de Haldat, au 2 d'azur au glaive garni d'or soutenant une couronne de même accostée de deux fleurs de lys d'or, qui est du Lys.* — Devise : ***Praemium salutis Franciæ et regis.***

La famille ALEXANDRE DE HALDAT descend en ligne féminine de Pierre d'Arc, frère de la pucelle d'Orléans, qui fut anobli en 1429 par lettres patentes du Roi Charles VII avec toute sa postérité, même féminine. Ces lettres ayant été interprétées dans leur sens le plus large, on considéra pendant longtemps les descendantes de Pierre d'Arc comme ayant le privilège d'anoblir leurs maris : ce privilège, aboli en France en 1614 par une déclaration du Roi Louis XIII, se perpétua, en Lorraine jusqu'au XVIIIe siècle.

Pierre d'Arc, plus connu après son anoblissement sous le nom de Pierre du Lys, épousa Jeanne de Pronville et en eut plusieurs enfants, entre autres deux filles, Edwige et Catherine du Lys, qui épousèrent deux frères, Etienne et Georges Haldat, ce dernier capitaine au service du Roi de France, et qui fondèrent la famille de Haldat du Lys éteinte dans les mâles au cours du XVIIIe siècle.

Françoise de Haldat du Lys, héritière de sa famille, épousa en 1736 François Alexandre, né en 1694, receveur des finances, prévôt de Gondrecourt. Leurs enfants furent autorisés le 2 janvier 1766 par ordonnance du roi Stanislas, duc de Lorraine, à relever le nom, la noblesse et les armes de la famille de leur mère. L'un des fils, Louis Alexandre sollicita en 1782, l'admission de sa fille, Marguerite Alexandre, à la maison royale de Saint-Cyr.

Anselme Alexandre de Haldat du Lys, Sgr de Bellefontaine, ancien officier d'infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Mihiel.

Charles Alexandre de Haldat du Lys, né en 1769, docteur en médecine, a été membre correspondant de l'Institut.

La famille Alexandre de Haldat du Lys a fourni des officiers, des magistrats.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Miscault, Piat de Braux, Mathis de Grandseille, Roxard de la Salle, Bertin de Fligny.

**ALEXANDRY d'ORENGIANI** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois soleils d'or, qui est d'Alexandri ; aux 2 et 3 partis d'or et d'azur à un oranger de sinople, fruité d'or, qui est d'Orengiani.* — Couronne de baron. — Cimier : *Une nymphe de carnation tenant de la dextre une orange d'or et de la senestre une banderolle flottante*, sur laquelle est inscrite la devise : *Pulchriori detur.* — Supports : *deux lions d'or lampassés de gueules.*

La famille d'Alexandry d'Orengiani appartient à la noblesse de la Savoie.

Elle est originaire d'Ivrée, en Piémont, et avait pour nom primitif celui d'Orengiani. Dès 1090 on trouve que vivait à Ivrée un Humbert d'Orengiani, Sgr de Roman.

Les preuves de noblesse faites en 1723 devant la Chambre des comptes de Chambery établissent la filiation depuis Alexandre d'Orengiani qui épousa dans la première moitié du XVIe siècle Anne d'Alexandry, dernière héritière d'une vieille famille noble. Leur fils, Jean-Etienne d'Orengiani, releva le nom et les armes de la famille de sa mère et fut lui-même père de Jérôme d'Orengiani d'Alexandry, colonel de cavalerie, mestre de camp du duc de Savoie, qui épousa le 15 novembre 1581 Octavie de Saluces et vint se fixer à Saluces. Michel d'Orengiani d'Alexandry, fils des précédents, fixa sa résidence en Savoie où il acquit en 1628 la seigneurie de Montchabod et où sa descendance se perpétua avec distinction.

Balthazar d'Orengiani d'Alexandry, né en 1734, connu sons le titre de baron d'Alexandry, marié à Jeannette de Gerbaix de Sonnaz, fut président honoraire du Sénat de Savoie et mourut presque centenaire en 1833. Son fils, Christophe, baron d'Alexandry, sénateur de Savoie, avocat général, président de Chambre, commandeur des Saints Maurice et Lazare, fut père du baron Frédéric d'Alexandry d'Orengiani, né en 1829, devenu français par l'annexion de la Savoie, maire de Chambéry de 1860 à 1870, sénateur de la Savoie en 1876.

Principales alliances : de Saluces, de Menthon, de Gerbaix Sonnaz, de Bracorens de Savoiroux, de Viry, de la Forcade de Tauzia, de Fernex de Montgey 1895, de Foucaud d'Aure 1902.

**ALEYRAC** (**Salvaire d'**). Voyez : SALVAIRE d'ALEYRAC.

**ALEYRAC et ALEYRAC-CONTAUD de COULANGES** (d'). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à un demi-vol éployé d'or, aux* 2 *et* 3 *de gueules à la tour d'argent donjonnée de trois pièces, maçonnée de sable.* — Cimier : *Une aigle issante de sable tenant dans son bec une branche de laurier de sinople.* — Supports : *deux aigles d'or.*

Le château d'Aleyrac dans la vallée de Saint-Vincent de Barrès, en Vivarais, a été le berceau d'une vieille famille féodale, connue dès le XIIIe siècle, qui paraît s'être éteinte avec Marguerite d'Aleyrac, baronne d'Aigremont, mariée le 15 avril 1581 à Thomas de Rochemore.

Il a existé tout à fait dans la même région une famille d'Aleyrac qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et que les généalogistes, notamment la Chesnaye des Bois, ont cherché à rattacher [à la précédente.

Cette seconde famille d'Aleyrac ne figure point au nombre de celles du Vivarais qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et ne paraît pas avoir de principe d'anoblissement régulier.

Elle descend vraisemblablement d'un Claude d'Aleyrac du Colombier qui avait épousé Jeanne de Mercoyrol et qui était bailli du Vivarais vers le milieu du XVIe siècle.

Cette famille d'Aleyrac sollicita en 1782 l'admission d'un de ses membres, Paul-Louis d'Aleyrac, né en 1769, au nombre des jeunes gentilhommes que Sa Majesté faisait élever à l'Ecole militaire. Les pièces qu'elle envoya alors au président d'Hozier pour prouver la noblesse du postulant font remonter la filiation à Guillaume d'Aleyrac marié à Anne de Sibleyras par contrat du 13 janvier 1575. Toutefois elle ne put produire l'original de ce contrat et n'en envoya qu'une expédition ; ce même Guillaume d'Aleyrac figure avec la simple qualification de maître dans le contrat du mariage de son fils, noble David d'Aleyrac, avec Suzanne de Julien passé le 30 décembre 1604. On retrouve quelques années plus tard David d'Aleyrac servant comme homme d'armes dans la compagnie de chevaux légers de M. le duc de Vendôme ; il fut père de noble Etienne Daleyrac, sieur de Colombiers, ainsi désigné dans le contrat de son mariage avec Catherine de Chambaud passé le 22 octobre 1634. Depuis cette époque les membres de la famille d'Aleyrac n'ont cessé de porter les qualifications nobiliaires.

Jean-Baptiste d'Aleyrac, capitaine commandant au régiment de Languedoc, chevalier de Saint-Louis, et dame Thérèse de Barruel, veuve de Paul-David d'Aleyrac, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, seigneur d'un fief à Saint Vincent de Barrès, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Vivarais.

Le chef de la famille d'Aleyrac est connu depuis la restauration sous le titre de baron.

Un de ses membres, Paul-Hippolyte d'Aleyrac, né à Auxerre en 1818, fixé à Fontainebleau, fut autorisé par décret du 16 novembre 1875 à joindre à son nom celui de la famille Contaud de Coulanges, aujourd'hui éteinte [1].

La famille d'Aleyrac a fourni un grand nombre d'officiers distingués dont plusieurs ont été décorés des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Guyon de Geis de Pampelonne 1717, de Barruel 1768, de Monspey, de Cambis, de Chambaud, Martin du Tyrac de Marcellus, Chabiel de Morière, Robert de Beauregard, de Francqueville d'Abancourt 1900.

**ALFONSE** (d'). Voyez : ALPHONSE (d').

**ALHEIM** (d') anciennement **Limousin d'Alheim (de)**. — Voyez : LIMOUSIN D'ALHEIM (de).

**ALIAMET de CONDÉ**. Armes : *d'or à trois chevrons engreslés de sable.* — Alias (d'après les lettres patentes de 1818) *d'or à trois chevrons de gueules chargés les deux premiers de cinq coquilles d'argent et le troisième de trois coquilles de même.*

La famille Aliamet est fort anciennement connue dans la bourgeoisie d'Abbeville.

N... d'Aliamet, marchand bourgeois d'Abbeville, et Nicolas Aliamet notaire royal en la même ville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques Aliamet, né à Abbeville en 1728, décédé à Paris en 1788, fut membre de l'Académie de peinture et l'un des meilleurs graveurs de son temps. Nicolas Aliamet, cosgr de Condé-Folie et de Metigny, était en 1755 juge des marchands à Abbeville. Son fils, Jacques-Adrien Aliamet, sgr de Condé et de Métigny, né à Abbeville en 1738,

[1] On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie détaillée de la famille Contaud de Coulanges. Son auteur, Etienne Contaud, fut pourvu en 1707 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse ; cette charge s'étant trouvée supprimée avant qu'il eût accompli les vingt années d'exercice nécessaires pour acquérir la noblesse héréditaire, il se fit pourvoir en 1715 d'une nouvelle charge de secrétaire du Roi et la conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1724. Son fils, Jean Contaud, né au diocèse d'Auch, acheta au diocèse d'Auxerre, en Bourgogne, la seigneurie de Coulanges la Vineuse pour laquelle il rendit hommage en 1714 ; il laissa lui-même un fils marié en 1769 à Mlle Rousseau de Chamoy qui fut connu sous le titre de baron de Coulanges et qui eut à son tour deux fils nés en 1771 et 1775.

La famille Contaud de Coulanges s'était alliée aux familles de Polastron, de Ganay, de Calonne-Courtebourne, etc.

acquit en 1786 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens et la conserva jusqu'à sa suppression lors de la Révolution. Il laissa lui-même un fils, Jules-Hyppolyte Aliamet de Condé, né à Condé en 1769, qui fut définitivement anobli le 17 décembre 1818 par lettres patentes du Roi Louis XVIII et qui mourut sans laisser de postérité de son mariage avec M^lle^ Michault décédée à Abbeville en 1871.

Principale alliance : de Grouches 1792.

**ALICHOUX de SENEGRA** (d'). Armes : *d'azur à trois croissants d'argent.* - Couronne de baron. — Supports : *deux lions.*

La famille d'Alichoux de Senegra est originaire du lieu de Boussargues, au diocèse de Béziers, en Languedoc.

Elle paraît être tout à fait distincte de celle d'Amand Dalichoux, marchand drapier à Lyon, que l'on trouve avoir été anobli en 1645 par l'échevinage de cette ville.

Elle remonte à Gui Dalichoux ou d'Alichoux qui habitait Boussargues au XVI^e^ siècle et dont le fils, Amans, épousa Claire de Sebenq par contrat du 11 octobre 1545. Autre Amans Dalichoux, fils des précédents, habitant de la Coste, au diocèse de Lodéve, se maria par contrat du 1^er^ juillet 1582 à Claude Seguin, héritière du domaine de Senegra près de Boussargues, et en eut deux fils qui furent les auteurs de deux branches.

Le plus jeune, Michel Dalichoux de Senegra, vint se fixer en Rouergue par son mariage contracté le 8 octobre 1638 avec Marie de Roquelaure, héritière de la terre de Buzareingues. Sa descendance bien qu'elle n'ait été l'objet d'aucun jugement de maintenue de noblesse prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue et s'éteignit peu de temps après. Elle avait vendu en 1780 sa terre de Buzareingues à une famille Girou qui en a conservé le nom.

L'aîné, Jean Dalichoux, Sgr de Senegra, qualifié noble dans un certain nombre d'actes, épousa le 28 novembre 1610 Jeanne Pasqual que des auteurs contemporains disent avoir appartenu à la famille Paschal de Saint-Juéry, bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans les généalogies de cette dernière famille. Il en eut trois fils : Amans Dalichoux, Sgr de Senegra, habitant de Boussargues, marié en 1653 à Lucrèce de Saint-Julien, Pierre et Benoît, qui furent tous trois condamnés en 1667 à cent livres d'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et qui, après de nouvelles poursuites, se désistèrent d'eux-mêmes dès l'année suivante de la qualité de nobles. Les deux plus jeunes moururent sans laisser de postérité. L'aîné, Amans, fut père de noble Antoine d'Ali-

choux, Sgr de Senegra, qui épousa le 8 décembre 1695 Marion du Claux, qui fut assigné le 30 mai 1697 à payer une amende de 300 livres à laquelle il avait été condamné comme usurpateur de noblesse et qui fit son testament en 1713. Noble Louis d'Alichoux, Sgr de Senegra, fils du précédent, baptisé à Boussargues en 1696, marié en 1740 à Catherine de Mause, fut d'abord condamné à son tour à l'amende comme usurpateur de noblesse par un jugement du 23 avril 1716 ; il fut plus tard maintenu dans sa noblesse le 25 juin 1718 par jugement de M. de Bernage, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis le contrat du mariage de son bisaïeul en 1610, puis le 31 mai 1730 par un arrêt du conseil d'État. Il prit dans les dernières années de sa vie le titre de baron de Senegra conservé depuis lors par le chef de la famille d'Alichoux. Il laissa deux fils, Louis-Antoine d'Alichoux, baron de Senegra, et Joseph d'Alichoux de Senegra, qui demandèrent en 1787 à être maintenus dans leur noblesse d'extraction. Cherin chargé d'examiner les preuves de leur noblesse fit un rapport très défavorable à leur requête. Il fit remarquer dans ce rapport que peu de familles avaient été aussi fréquemment condamnées comme usurpatrices que la famille d'Alichoux, qu'elle ne pouvait présenter de titres originaux antérieurs à 1595, ceux qui précédaient cette date étant dans une forme inadmissible, que les maximes du conseil étaient de ne maintenir dans leur noblesse d'extraction que les familles remontant à 1560 par titres originaux et authentiques, que le jugement de maintenue de noblesse rendu par M. de Bernage en 1718 était insuffisant pour régulariser sa situation nobiliaire, les condamnations pour usurpation de noblesse ne pouvant être effacées que par un arrêt du Conseil d'Etat, enfin que l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 31 mai 1730 paraissait avoir été de pure faveur, que cet arrêt ne faisait aucune mention des condamnations ou des désistements qu'il aurait dû effacer et qu'il était donc nul de droit.

L'aîné de ces deux frères prit part cependant en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Béziers. Il avait eu cinq fils dont quatre firent en 1788 leurs preuves de noblesse pour le service militaire. Son frère Joseph marié en 1785 à Marie de Recourt en eut également deux fils.

On ignore si la famille d'Alichoux de Senegra compte encore des représentants.

**ALIGNY (Picot d').** Voyez : Picot d'Aligny.

**ALIGNY (Quarré de Chateauregnault d').** Voyez : Quarré de Chateauregnault d'Aligny.

**ALIGRE (d')**. Armes : *burelé d'or et d'azur ; au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.* — Couronne de marquis. — Manteau de pair de France. — La famille d'Aligre portait primitivement : *d'or à un chevron de sable accompagné de trois perroquets de sinople.*

La famille d'Aligre, aujourd'hui éteinte, qui fut une des plus puissantes de la noblesse de robe française, était originaire de Voues, près de Chartres, et paraît avoir eu pour auteur Jean Haligre qui était dans les premières années du xv^e siècle mesureur au grenier à sel de cette ville. Son fils Guillemin Haligre, mari de Marguerite Savard, laissa, croit-on, deux fils : Guillaume et Etienne.

La descendance du premier, anoblie par ses charges de robe, produisit un trésorier général des finances du Roi Louis XIV, plus tard intendant des finances, et s'éteignit avec le petit-fils de celui-ci, Michel-César d'Aligre, mestre de camp de cavalerie en 1757, décédé en 1769.

Le puîné, Etienne Haligre, fut greffier à Chartres ; il laissa lui-même plusieurs fils dont le plus jeune, Claude, décédé sans postérité, fut valet de chambre du Roi et fut anobli par lettres patentes du 2 octobre 1548 et dont l'aîné, Raoul Haligre, greffier à Chartres comme son père, continua la lignée. Etienne d'Aligre, fils du précédent, né à Chartres en 1559, fut un des magistrats les plus éminents de son temps ; d'abord conseiller, puis président au présidial de sa ville natale, il fut nommé conseiller au Grand Conseil en 1610, puis garde des sceaux en 1624 et enfin chancelier de France la même année ; disgracié par Richelieu dès 1626, il fut exilé dans sa terre de la Rivière, dans le Perche, et y mourut en 1635 ; il avait épousé Elisabeth Chapelier, fille d'un conseiller d'Etat, et fut père d'Etienne d'Aligre, né à Chartres en 1592, conseiller au grand Conseil en 1615, ambassadeur à Venise en 1624, conseiller d'Etat en 1635, intendant de Caen en 1638, qui fut à son tour revêtu des dignités de garde des sceaux en 1672 et de chancelier de France en 1674 et qui mourut en 1677. La famille d'Aligre ne cessa dès lors d'occuper les plus hautes charges. Etienne d'Aligre, né en 1660, petit-fils du précédent, acquit en 1701 la charge de président à mortier au parlement de Paris que son fils, Etienne-Claude, né en 1694, exerça après lui en 1724 et que son petit-fils, Etienne-François, né en 1727, échangea en 1768 contre celle de premier président. Démissionnaire en 1788, le premier président d'Aligre émigra des premiers, emportant en Angleterre des sommes considérables, et sauva ainsi la fortune de sa famille ; il mourut à Brunswick en 1798. Son fils, Etienne, marquis d'Aligre, né en 1770, pair de France héréditaire en 1815, un des plus riches propriétaires fonciers de France, mourut en 1847 laissant une fille unique, dernière

héritière de sa famille, qui épousa le marquis de Pomereu et qui mourut en 1866 laissant elle-même trois fils. Etienne-Charles de Pomereu, né en 1813, second fils de cette dame, avait été substitué par ordonnance du roi Charles X du 21 décembre 1825 aux nom, titres, armes et pairie héréditaire du marquis d'Aligre, son aïeul maternel ; il est décédé à son tour en 1889 sans laisser de postérité de ses deux mariages successifs avec Mlles de Préaulx ; mais un décret du 12 janvier 1892 a autorisé son frère, Armand-Étienne, marquis de Pomereu, et le fils puîné de celui-ci, Gaston, à joindre à leur nom celui de : d'Aligre.

La famille d'Aligre avait obtenu successivement l'érection en marquisats de sa terre de Montereau en 1754, de sa terre de la Galaisière en 1777 et de celles d'Andilly et de Marans réunies sous le nom d'Aligre également en 1777.

Principales alliances : d'Albert de Luynes 1685, de Verthamon 1654, d'Estrades 1678, de l'Aubespine, de Machault 1651, Turgot, Talon 1767, le Pelletier 1684, 1735, de Lamoignon-Malesherbes 1711, de Bretagne d'Avaugour 1736, Durey 1726, Rouillé de Boissy 1796, de Portes, de Pomereu.

**ALINEY D'ELVA** (d'). Armes : *d'azur au croissant d'or, surmonté de 3 étoiles du même mal ordonnées.* — Couronne de comte. — Cimier : *une comète.* — Devise : *Elata refulget.*

La famille Alinei est originaire de Dronero, en Piémont, et, d'après la tradition et des papiers de famille, y serait connue dès l'an 1000.

Giovanno Alinei, podestat et chef du parti catholique, fut anobli par lettres patentes de 1599 d'après une notice parue dans l'annuaire de la noblesse de 1894.

Son fils, Antonio Alinei, acquit la seigneurie d'Elva dans la province de Cunea et en obtint l'érection en comté par lettres de 1620 du duc de Savoie, Charles-Emmanuel ; il fut père de César Alinei, comte d'Elva, secrétaire d'Etat, président de la Chambre royale des comptes de Turin.

Joseph-Jean-Baptiste d'Alinei, comte d'Elva, vint se fixer en France vers le milieu du XVIIIe siècle ; il fut maréchal de camp, gouverneur de la Martinique, fut admis aux honneurs de la cour en 1765 et se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine.

La famille d'Alinei d'Elva n'a cessé depuis lors de tenir en France un rang distingué : elle a fourni des officiers de mérite et de nos jours un député de la Mayenne.

Principales alliances : des Nos, du Lau, de Quélen, de Reviers de Mauny.

**ALIX**. Armes : *parti au 1 d'argent au guidon d'azur chargé d'un vol ouvert d'or, au 2 d'azur à la main d'or mouvant du flanc senestre, armée d'un sabre d'argent, à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Jean-Baptiste Alix, ou Allix, né en 1768 à Neuville sur Saône, chef d'escadron, fut créé chevalier de l'Empire par décret du 14 juin 1810. Il mourut en 1848 laissant trois fils nés en 1809, 1810 et 1811.

**ALIX DE BROUVILLE**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois aiglons d'argent.*

Ancienne famille de l'Orléanais.

N... Allix, sieur du Narget, bourgeois d'Orléans, et N... Allix, receveur du grenier à sel de Sully, eurent leurs armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : de sinople à une fasce d'or chargée d'une macle de sinople.

François Alix de Brouville, doyen des conseillers au Châtelet d'Orléans, fut anobli par lettres patentes d'avril 1777 ; sa fille épousa en 1790 Pierre Brossaud de Juigné et son fils encore mineur, Sgr du Grand Brouville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

**ALINGRIN DE FALGOUS** (d'). Armes : *d'argent à un chevron de sable chargé en pointe d'une étoile à six rais d'argent et accompagné de trois hermines de sable.*

La famille d'Alingrin était anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie du Rouergue quand un de ses membres, Bernard d'Alingrin, acheta de la famille de Vallette le 23 avril 1715, pour la somme de 2 600 livres, la terre et le château de Falgous dont il joignit dès lors le nom au sien. Son fils, Jean Dalingrin de Falgous, avocat en parlement, laissa trois fils qui embrassèrent la carrière militaire. L'aîné d'entre eux, Pierre-Joseph, né en 1720, chevalier de Saint-Louis en 1755, capitaine de cavalerie, gouverneur de Vabres, épousa en 1758 M^lle^ de Pardaillan de Gondrin issue d'une des plus illustres familles nobles du midi de la France. Il en laissa deux fils, Joseph-Pierre et Joseph-Amédée de Falgous, dont l'aîné n'eut qu'une fille mariée en 1816 au général comte Ricard, et dont le puîné, chevalier de Saint-Louis, commandant des gardes nationales de l'arrondissement de Saint-Affrique sous la Restauration, a laissé un fils, Adrien de Falgous.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille d'Alingrin de Falgous et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue.

Principales alliances : de Pardaillan-Gondrin 1758, de Cambiaire 1795, de Carbon-Prévinquières, Ricard 1816.

**ALLAIN-LAUNAY**. (Autrefois de Launay).

La famille Allain-Launay, anciennement connue à Morlaix, appartient à la haute bourgeoisie de la Basse-Bretagne.

Elle paraît être la même que celle d'un Allain, sieur du Rest, en la paroisse de Plouezoch, demeurant à Morlaix, qui, s'étant agrégé à la noblesse au cours du XVII[e] siècle, fut condamné à l'amende comme usurpateur par jugement de 1669.

On trouve qu'un sieur Allain de Launay était en 1724 procureur de l'hospice de Morlaix ; un autre, probablement fils du précédent, était en 1732 enseigne de la milice de Morlaix. Jean Allain de Launay, procureur du Roi au siège de Carhaix en 1778, fut nommé député du Finistère à la Législative.

**ALLAINES** (de Gaudart d'). Voyez Gaudart d'Allaines (de).

**ALLAIRE DE LÉPINEY**.

La famille Allaire de Lépiney appartient à la bourgeoisie du Bas Poitou.

Elle peut être la même que celle de Pierre Allaire, bourgeois des Essarts, qui fit enregistrer à l'armorial général de 1696 les armes suivantes : d'argent à un lion passant de sable accompagné en chef de deux mouchetures d'hermines.

Principales alliances : Creuzé 1770, de Mondion 1866.

Le nom d'Allaire est assez répandu dans l'Ouest de la France. Il a été porté au diocèse de Nantes par une famille qui avait pour armoiries : d'azur à un pigeon essorant d'argent, cantonné de quatre alerions d'or, et qui fut maintenue dans sa noblesse le 27 septembre 1699 par jugement de l'intendant de Bretagne comme issue de Jean Allaire anobli en 1579 par l'échevinage de Nantes.

**ALLANIC DE BELLECHÈRE**. Armes de la famille Allanic de Kerherry : *d'argent à une poule de sinople accompagnée en chef de deux œufs de pourpre.*

La famille Allanic de Bellechère, originaire de Pontivy, en Bretagne, appartient à la haute bourgeoisie de cette région.

François Allanic de Bellechère, procureur fiscal du duché de Rohan en 1720, fut député de Pontivy aux États de Bretagne en 1740 ; un Allanic de Bellechère fut maire de Pontivy en 1770 et subdélégué de l'intendant dans cette ville.

Plus récemment M. Allanic de Bellechère était en 1894 inspecteur des contributions directes à Paris.

La famille Allanic de Bellechère paraît avoir la même origine qu'une famille Allanic de Kermabon qui a fourni un maire d'Auray en 1705 et qu'une famille Allanic de Kerherry, du diocèse de Vannes, qui fut condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse par jugement de 1668.

**ALLARD et ALLARD de PUYROBIN.** Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un porc-épic d'argent.*

La famille Allard appartient à la vieille bourgeoisie du Poitou ; on en trouvera une généalogie très complète dans Beauchet-Filleau.

Cet auteur en fait remonter la filiation à Guillaume Allard, sieur de Bouin, en Gatine, qui épousa dans les premières années du xvii^e^ siècle Anne Bourdet, fille d'un procureur à Parthenay, et dont les enfants partagèrent la succession le 27 décembre 1642. Ce personnage avait deux frères, René Allard, avocat et procureur au siège ducal de Thouars, dont la descendance s'éteignit en 1754 et Claude Allard, chanoine, qui fut précepteur des enfants du duc de la Trémoïlle. Il laissa plusieurs fils, entre autres Alain Allard, notaire, qui continua la lignée. La descendance de celui-ci se partagea en un certain nombre de branches dont l'une a souvent joint à son nom celui du domaine de Puyrobin pour lequel René Allard, notaire et procureur au siège du duché pairie de la Meilleraie, paya le droit de franc-fief le 29 mars 1714. D'autres branches de la famille Allard se distinguaient au xviii^e^ siècle par les surnoms de la Mesnardière, de la Resnière, etc., aujourd'hui tombés en désuétude. Elle compte parmi ses membres Louis Allard, né en 1750 à Surgères, professeur à la Faculté de droit de Poitiers en 1782, député de la Vienne à la Législative en 1791, décédé à Poitiers en 1827, Jean-Jacques Allard de la Resnière, né en 1756, écrivain distingué, décédé en 1828, Michel-Ange Allard, maire de Parthenay en 1790, puis en 1794, décédé en 1835, Nelzir Allard, né à Parthenay en 1798, général de division, député de Parthenay, président du Conseil général des Deux-Sèvres, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1877 laissant deux fils de son mariage avec une fille du baron Mercier, etc.

Principales alliances : Turquand 1771, 1784, Proust 1789, de Hillerin, O'Meara 1836, Blondel la Rougery, Gaultier de la Ferrière 1859, Mercier, Gellibert des Seguins 1879.

**ALLARD.**

Jean-François Allard, né en 1785 à Saint-Tropez, en Provence, était en 1815 capitaine de cavalerie et aide de camp du maréchal Brune. Il quitta la France à cette époque et après avoir visité divers

pays alla se fixer auprès du roi de Lahore qui lui accorda toute sa confiance et le nomma généralissime de ses troupes. A la fin de sa vie le général Allard fut nommé chargé d'affaires du roi Louis-Philippe auprès de la cour de Lahore. Il mourut en 1839 laissant de son mariage avec Marie Bannou-Pan-Dei, princesse de Lahore, plusieurs enfants qui revinrent se fixer en Provence. Un de ses fils, Jean-Auguste Allard, sous lieutenant des lanciers de la garde, épousa en 1866 M[lle] de Tournemine.

**ALLARD** (d'). Armes : *d'or à un chevron de sable accompagné de trois étoiles d'azur rangées en chef et d'un croissant de gueules en pointe.*

La famille d'ALLARD appartient à la noblesse du Dauphiné.

Elle remonte à Gabriel Allard, écuyer, Sgr de Montvendre, en Valentinois, qui épousa d'abord le 20 janvier 1517 Cécile du Perrier, puis le 25 février 1527 Blanche d'Urre. D'après la tradition ce personnage se rattachait à une vieille famille de la Provence qui avait eu pour auteur Jean Allard anobli en 1386 par Louis II, roi de Naples, et dont un membre, Jean Allard, fut évêque de Marseille en 1466[1].

Gabriel Allard laissa plusieurs fils ; deux d'entre eux, Gaspard Allard, sieur de Montvendre, né du premier lit, marié à Marguerite Masuère, et Balthazar Allard, né du deuxième lit, cosgr de Mayn, commandant d'une compagnie de gens de pied, marié en 1565 à Sibylle Gigou, puis en 1572 à Caroline d'Oncieu, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée alla se fixer sur la rive droite du Rhône ; son chef, Jean-Baptiste d'Allard, maire d'Aubenas, fut maintenu dans sa noblesse le 28 janvier 1698 par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Cette branche s'éteignit en la personne de

[1] Il a existé en Provence plusieurs familles nobles du nom d'Allard.

Celle des Sgrs de Néoules, la seule qui subsistât au XVIII[e] siècle, portait pour armoiries : d'azur à trois barres d'argent supportant un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or abaissé sous un autre chef de gueules chargé de deux demi-vols d'argent surmontés d'un vol de même.

Elle avait pour auteur Balthazar Allard, de la ville de Brignoles, qui fut anobli en 1654 par lettres patentes du roi Louis XIV enregistrées le 16 novembre 1655 en la chambre des comptes d'Aix ; son fils, André Allard, acquit en 1657 la seigneurie de Néoules et fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement des commissaires de S. M. chargés de la recherche des faux nobles. Il fut père de Louis Allard, Sgr de Néoules, qui épousa en 1720 Catherine de Gantés et grand père de Jean d'Allard de Néoules, conseiller au parlement de Provence, qui mourut prématurément laissant plusieurs enfants de son mariage en 1748 avec Delphine de Bausset-Roquefort remariée dans la suite à Pierre de Lombard-Castellet. Un de ses fils, M. d'Allard de Néoules, reçu en 1775 conseiller au parlement de Provence, conserva sa charge jusqu'à l'époque de la Révolution.

La famille d'Allard de Néoules prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Provence.

Pierre d'Allard, né en 1706, petit-fils du précédent, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Marguerite du Faur de Montjeau.

Balthazar d'Allard, auteur de la branche cadette seule subsistante, laissa de sa seconde union un fils posthume, Pierre Allard, qui épousa en 1612 Hélène Serret et qui continua la lignée. Balthazar d'Allard, fils du précédent, marié le 4 octobre 1653 à Charlotte de Blanchard de Savignac, fut maintenu dans sa noblesse le 22 janvier 1643 par jugement de M. de Seve, intendant du Dauphiné, puis en novembre 1668 par jugement de l'intendant Dugué ; il fut père de Laurent d'Allard, Sgr de Montaille du Cros, commissaire et lieutenant provincial de l'Artillerie de France, qui épousa le 27 février 1697 Marie de Rostaing et grand-père de Marc-Antoine d'Allard qui fut écuyer du Roi Louis XV et gentilhomme du duc d'Orléans.

Marie-Madeleine d'Allard fut admise en 1739 à la maison royale de Saint-Cyr.

Le comte d'Allard prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Dauphiné.

La famille d'Allard a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis la 2e moitié du XVIIIe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : d'Urre 1527, d'Oncieu 1697, de Montchenu 1729, de Pontbriand, etc.

**ALLARD (d')**. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille d'Allard fixée de nos jours en Bordelais a adopté les armoiries de la famille précédente et revendique avec elle une communauté d'origine qui n'a pu être démontrée.

Elle habitait au XVIIe siècle le Vivarais et ne figure point au nombre des familles de la région qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Au XVIIIe siècle la famille d'Allard alla se fixer aux Antilles où elle occupa un rang distingué mais où on ne voit pas qu'elle ait jamais été anoblie ou maintenue dans sa noblesse.

Elle a fourni des officiers.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Anglade, de Jorna, de Carles 1856, Journu 1890, Aigoin du Rey 1888, Dufoussat de Bogeron 1890.

**ALLARD (d')**. Armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un croissant de même, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Il a existé en Forez une famille d'Allard qui revendiquait, elle

aussi, une origine commune avec ses homonymes du Dauphiné et qui avait adopté des armoiries presque identiques aux leurs. Steyert qui en a donné une généalogie dans son Armorial général du Lyonnais en fait remonter la filiation à honorable homme Denis Allard qui était marchand à Saint-Etienne à la fin du XVIe siècle. Jean Allard, fils de celui-ci, contrôleur général des finances en la sénéchaussée de Lyon en 1615, s'agrégea le premier à la noblesse ; mais, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, sa belle-fille Jeanne Cistel, veuve de Pierre Allard, conseiller du Roi et contrôleur général en la généralité de Lyon, déclara le 3 mars 1668 devant l'intendant Dugué se désister d'elle-même de sa prétendue noblesse. Claude Allard, fils aîné de cette dame, exempt de la taille en raison de sa charge de contrôleur général des finances en la généralité de Lyon, déclara en même temps que sa mère n'avoir jamais pris la qualité d'écuyer et ne pas vouloir la soutenir; mais plus tard il revint sur sa déclaration, s'adressa au Conseil d'Etat et en obtint ainsi que son frère puîné, Denis Allard, sieur de Paradis, un arrêt du 27 juillet 1671 qui les maintenait dans leur noblesse sur preuves remontant à leur 5e aïeul, Jacques Allard, vivant en 1458. Ce Denis Allard épousa en 1672 Marguerite Basson ; il en eut un fils, Claude d'Allard, qui vint se fixer à Montbrison et qui continua la lignée.

Jean-Baptiste-Joseph d'Allard, né à Montbrison en 1769, fit en 1785 devant Chérin ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire; il fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut en 1848 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Sainte-Colombe.

**ALLARD (d')**. Armes : *de gueules à un cœur d'or traversé par une flèche posée en bande et soutenu par un croissant aussi d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* (Ces armoiries sont, sauf quelques modifications dans les émaux, celles de la famille d'Anthoine de Saint-Joseph dont la famille d'Allard descend en ligne féminine). — Devise : *In corde bellica virtus.*

La famille d'Allard, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de Theüs, en Dauphiné.

Son chef épousa vers 1780 Mlle Anthoine, issue d'une famille de riches négociants de la ville d'Embrun et sœur d'Anthoine-Ignace Anthoine qui épousa Mlle Clary, sœur aînée de Mme Bernadotte, plus tard reine de Suède, et de Mme Joseph Bonaparte, plus tard reine d'Espagne, et qui fut créé en 1808 baron de Saint-Joseph. Leur fils, Louis d'Allard, né en 1788, officier distingué, chevalier de Saint-

Louis et de la Légion d'honneur, a laissé une nombreuse postérité.

**ALLARD DE CHATEAUNEUF.**

Famille bourgeoise.

M. Jean-Louis Allard, né à Rome le 24 mai 1864, a demandé le 9 avril 1885 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Chateauneuf, sous lequel il est aujourd'hui connu et qui appartient à la famille actuellement éteinte de sa mère, née Grand de Chateauneuf.

La famille Grand de Chateauneuf, originaire de Saint-Jean de Royans en Dauphiné, avait été anoblie au XVIIIe siècle par des charges de finance et avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province.

**ALLARD DU HAUT-PLESSIS et de GRANDMAISON.** Armes : *d'or à un chêne de sinople terrassé du même mouvant de la pointe, accosté de deux ancres de sable.*

La famille Allard du Haut-Plessis et de Grandmaison est originaire de Château-du-Loir et descend de Jean-François Allard qui était dans la première moitié du XVIIIe siècle négociant dans cette ville. Son fils, Jean-François Allard, né à Château-du-Loir en 1724, vint se fixer à Angers, épousa en 1746 Perrine Legris, acheta en 1766 l'importante terre du Haut-Plessis, fut anobli par la mairie d'Angers qu'il exerça de 1771 à 1777 et mourut à Bouchemaine en 1787 ; il avait revendu l'année précédente sa terre du Haut-Plessis dont un de ses fils conserva cependant le nom. Il avait eu trois fils : le second, Etienne Allard, sieur du Breuil, né en 1755, juge contrôleur général des gabelles, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers et mourut sans postérité ; l'aîné, Jean-François Allard du Haut-Plessis, né à Angers en 1753, trésorier de cette ville, capitaine et conservateur des chasses de Monsieur en Anjou, régisseur général de Mgr le duc d'Orléans en Picardie sous la Restauration, marié à Paris en 1773 à Thérèse Geoffroy, maintenu dans sa noblesse le 25 octobre 1817 en vertu du privilège des maires d'Angers par lettres patentes du roi Louis XVIII, et le troisième, Pierre-Antoine Allard de Grandmaison, né à Angers en 1760, receveur des gabelles à Amboise, marié à Paris en 1781 à Marie Ribot, ont été les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'est éteinte avec Paul Allard du Haut-Plessis, ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé en 1878, qui ne laissa qu'une fille mariée en 1864 à Anatole Berard des Glajeux.

La branche cadette, dite de Grandmaison, s'est perpétuée à Nantes.

Principales alliances : Desportes de Linières 1769, de Valicourt, Thomas des Chesnes, Antheaulme de Nonville, de Maussion, Berard des Glajeux.

**ALLARD du PLANTIER**. Armes : *de sable au lion d'or couronné, armé, lampassé de gueules, à la fasce partie d'argent et d'azur chargée de deux étoiles de l'un et l'autre brochant sur le tout.*

La famille Allard du Plantier appartient à la haute bourgeoisie du Dauphiné.

Elle a été illustrée par Guy Allard, conseiller du Roi, président en l'élection de Grenoble, célèbre généalogiste, décédé en 1716. Son petit-fils, Guy Allard du Plantier, fut député du Tiers-État du Dauphiné aux États Généraux de 1789, y joua un rôle effacé et mourut à Voiron en 1801. Il laissa deux fils dont l'aîné, Guy-Antoine, continua la descendance en Dauphiné et dont le puîné, Armand, alla se fixer à la Nouvelle-Orléans et y laissa une nombreuse postérité.

Principales alliances : de Combarieu, de Paris d'Avancourt.

**ALLEAUME de TREFFOREST**. Armes : *d'azur au chevron brisé accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une colombe surmontée d'une étoile, le tout d'or*[1].

La famille Alleaume dont on trouvera une généalogie dans la Chesnaye des Bois appartient à la noblesse de robe de Normandie.

[1] Il a existé en Normandie plusieurs autres familles du nom d'Alleaume sur lesquelles on trouvera des renseignements dans les nouveaux Carrés d'Hozier (articles Aleaume et Alleaume).

La plus connue était celle des Alleaume de la Ramée, en la généralité d'Alençon, qui portait : d'azur au chevron d'or accompagné de trois écussons d'argent, 2 en chef chargés chacun d'une rose de gueules et un en pointe chargé d'une merlette de sable et surmonté d'une molette d'éperon d'or. Un de ses réprésentants, Gilles Alleaume, sieur de la Ramée, conseiller du roi au siège présidial d'Alençon, fut maintenu dans sa noblesse le 19 juin 1624 par arrêt de la cour des aides de Paris. Il mourut sans postérité. Son cousin, Marquis Alleaume, sieur de la Ramée, habitant de la ville de Séez, marié en 1686 à Antoinette Allard, fille d'un marchand d'Alençon, fut maintenu dans sa noblesse le 21 mars 1689 par arrêt de la cour des Aides, puis condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de M. de Pomereu, intendant, et enfin définitivement maintenu le 17 mars 1716 par arrêt des commissaires généraux du Conseil. Il mourut en 1721 à l'âge de 86 ans, laissant un fils, Antoine-Marquis d'Alleaume, sieur de la Ramée, né en 1699, qui épousa en 1724 Elisabeth Boullard, fille d'un marchand, et qui fut lui-même père d'Antoine Alleaume de la Ramée baptisé en 1730.

Une autre famille Alleaume portait : d'azur à trois coqs d'or et avait pour auteur Jacques Alleaume, sieur de Reaux, né à Rouen le 26 septembre 1673, qui fut pourvu par lettres du 18 août 1709 d'une charge de trésorier de France à Alençon et fut anobli par cette charge. Son fils, Jean-Jacques Alleaume, Sgr de Bourges, en l'élection d'Yssoudun, dans le Berry, nommé trésorier de France à Bourges par lettres du 27 février 1745 et marié en 1742 à M^lle^ de Forget, fut père de Jacques-Germain Alleaume, né en 1746, conseiller clerc au parlement de Normandie, qui fit reconnaître sa noblesse en juin 1773 par certificat de d'Hozier de Serigny.

Elle y a possédé entre autres biens la seigneurie de Trefforest près de Forges.

Elle a pour auteur Guillaume Alleaume qui fut anobli en 1596 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi.

Son descendant, Charles Alleaume, Sgr de Beaupréau, marié en 1617 à Anne Bernard, fut conseiller au Parlement de Normandie et président aux requêtes du palais.

Charles Alleaume, Sgr de Trefforest, fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse le 5 avril 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de la généralité de Rouen.

M. de Trefforest prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Neufchatel. Barthelémy d'Alleaume de Trefforest prit part à celles tenues à Alençon ; ce dernier devint dans la suite sous-préfet de Neufchâtel, député de la Seine-Inférieure au Corps législatif et mourut en 1827 à Trefforest.

La famille Alleaume a fourni au XVIIIe siècle trois avocats généraux en la cour des aides de Normandie.

Principales alliances : de Mercastel 1652, du Mesniel de Sommery 1744.

**ALLEGRET**. Armes : *de gueules à une croix d'or cantonnée de quatre colombes d'argent.* (François Allegret, procureur au Parlement, aides et finances du Dauphiné, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 les armoiries suivantes : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux colombes d'argent et en pointe d'un croissant du même*).

La famille Allegret est anciennement connue en Dauphiné.

Benoist Allegret se distingua au siège des Echelles en 1595, puis à celui de Sisteron. Son fils Balthazar Allegret, anobli par lettres patentes en 1654 pour services militaires, fut maintenu dans sa noblesse par nouvelles lettres patentes de 1668 ; sa descendance s'est éteinte au cours du XIXe siècle. Mais une branche collatérale de la famille Allegret, demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principale alliance : de Revel du Perron.

**ALLEMAGNE** (d'.) Armes : *coupé au 1 parti d'azur à une tour d'or ouverte et ajourée de sable, surmontée de trois étoiles rangées en chef d'argent, et de gueules à l'épée haute d'argent, au 2 d'or à un pont de sable de quatre arches soutenu d'une rivière de sinople en champagne.*

La famille DALLEMAGNE ou d'ALLEMAGNE est originaire du Bugey[1].

Elle remonte à honnête homme Pierre Dallemagne ou d'Allemagne, praticien de Furans, en la paroisse de Saint-Blaise, dont le fils, maître Pierre d'Allemagne, passa une reconnaissance en 1673.

Claude Dallemagne ou d'Allemagne, arrière petit-fils de celui-ci, né en 1754 à Peyrieux, près de Belley, engagé volontaire en 1773, général de division en 1796, commandeur de la Légion d'honneur en 1804, commandant la 25e division militaire en 1809, fut créé baron de l'Empire par décret du 27 mars 1813. Il mourut à Nemours quelques mois plus tard laissant deux fils.

Principales alliances : Jullien de Villeneuve, Maupetit, Dupont de Romémont, d'Orival de Miserey 1888, de Mayol de Lupé 1860, d'Abbadie d'Arrast 1895, Lacave-Laplagne-Barris 1902.

**ALLEMAGNE** (de Varages d'.) Voyez VARAGES D'ALLEMAGNE (de).

**ALLEMAN de MONTRIGAUD**. Armes des anciens Alleman : *de gueules semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochant sur le tout.* — Cimier : *un lion passant surmonté d'un sauvage tenant à sa dextre un bâton noueux avec le mot robur.* — Supports : *deux sauvages.* — Devise : *Place, place à madame.* — Autre devise : *Tot in corde quot in armis.* — Un branche de la famille Alleman portait *d'or à l'aigle éployée de sable, armée et becquée de gueules.* — Une autre branche, celle des seigneurs de Rochechinard portait : *d'argent au chef d'azur et au lion de gueules lampassé, armé et couronné d'or brochant sur le tout.*

Armes de la famille Alleman de Montrigaud : *d'or à un lion de gueules couronné d'argent.*

La maison d'ALLEMAN aujourd'hui éteinte, a été une des plus brillantes de la noblesse du Dauphiné où elle possédait dès le moyen âge l'importante seigneurie d'Uriage[2]. Elle était représentée dès le XIIIe siècle par un certain nombre de rameaux dont on ne connaît pas bien le point de jonction ; plusieurs de ces rameaux subsistaient

[1] Il a existé plusieurs familles d'ancienne noblesse du même nom.

L'une d'elles, d'origine chevaleresque, éteinte vers le milieu du XVIe siècle, appartenait au Poitou et portait d'or à trois fasces de gueules.

Une autre famille d Allemagne qui portait de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux mouchetures d'hermines et en pointe d'une palme de même, originaire de Provence, passa en Auvergne vers le milieu du XVe siècle, puis en Forez et enfin s'éteignit au XVIIIe siècle.

[2] Il a existé en Languedoc une autre famille d'Alleman, également fort distinguée, qui possédait entre autres biens la seigneurie de Mirabel, au diocèse de Nîmes, qui fut maintenue dans sa noblesse le 5 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons et dont la dernière héritière épousa en 1665 le marquis de la Fare.

sous Louis XIV et furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par divers jugements de l'intendant Dugué. L'humeur batailleuse des membres de la famille Alleman avait donné naissance à deux dictons demeurés populaires en Dauphiné : Querelle d'Alleman ou Gare la queue des Alleman.

Louis Alleman, archevêque d'Arles, nommé cardinal en 1426, fut béatifié en 1527.

La famille Alleman a encore fourni deux évêques de Cahors, trois évêques de Grenoble, un grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers de Malte, des chanoines comtes de Lyon, des commandants d'armée, des chambellans des rois de France, etc.

Plusieurs de ses membres périrent sur divers champs de bataille.

Elle n'était plus représentée au xviiie siècle que par deux branches : la première eut pour dernier représentant Pierre François Alleman, connu sous le titre de marquis de Champier, né en 1735, qui fit en 1775 ses preuves de noblesse devant Cherin pour obtenir les honneurs de la Cour de France et qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1763 avec Mlle Fyot de la Marche. La seconde s'éteignit avec les huit fils d'Antoine Alleman, Sgr de Fenouillet, marié à Carpentras le 4 février 1714 avec Charlotte des Isnards.

Une branche naturelle de la famille Alleman, celle des Sgrs de Montrigaud, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Son auteur, Jean Alleman, était bâtard de Jean-Claude Alleman, Sgr d'Uriage. Il fut légitimé en février 1609 par lettres patentes du roi Henri IV, épousa en 1605 Isabeau Thivolley et recueillit la seigneurie de Montrigaud par testament de son père du 9 décembre 1621. Son fils, Jean-Claude Alleman, Sgr de Montrigaud, dissipa tous ses biens et laissa sa veuve, Anne de Bussod, fille d'un avocat consistorial, dans une telle misère qu'en 1673 elle était réduite pour subsister à faire travailler ses enfants moyennant salaire ; elle n'en avait pas moins obtenu leur maintenue de noblesse par jugement de l'intendant Dugué rendu à Lyon le 1er octobre 1669.

Jean-Baptiste Alleman de Montrigaud fit partie de l'expédition de la Pérouse en 1785.

Mathieu-Laurent Alleman de Montrigaud officier de marine est décédé en 1851 laissant un fils, Alexis-Laurent, alors sous-lieutenant d'infanterie.

Un décret du 11 novembre 1874 a autorisé MM. Pierre-Julien Berthier, né le 6 avril 1802 à Pierrechatel (Isère), demeurant à Lyon, et Benoist-Amédée Berthier, né en 1839, officier d'infanterie de marine, à joindre à leur nom celui d'Alleman de Montrigaud.

Principale alliance : de Vachon 1685.

**ALLENO de SAINT ALOUARN**. Armes : *d'argent à trois hures de sanglier arrachées de sable*, 2 et 1. — Devise : *Mad e quelen e pel amzer* (en français : un conseil est bon temps).

La famille ALLENO ou ALENO DE SAINT-ALOUARN appartient à la noblesse de l'ancien évêché de Cornouailles en Bretagne ; elle figure de 1448 à 1562 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Vannes et de Cornouailles et a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction aux ressorts de Vannes et de Quimper par arrêt du 5 août 1669 sur preuves de huit générations remontant à Geoffroy Alleno, sieur de Kersperlan, qui épousa vers 1460 Catherine de Guermarpin.

Daniel Alleno de Saint-Allouarn décédé en 1553 fut le dernier abbé régulier de Sainte-Croix de Quimperlé.

Hippolyte Alleno de Saint-Alouarn, né à Ploërmel en 1768, fit en 1784 ses preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire. Aimé Alleno de Saint-Alouarn, né en 1765, fut guillotiné à Paris en 1794.

La famille Alleno de Saint-Alouarn a fourni des officiers, un père jésuite né en 1893, longtemps professeur au collége de Vannes.

Principales alliances : de Pompéry, du Fou, de Saint-Pern, Huchet, etc.

**ALLÉON**. Armes : *d'argent à une bande engreslée de gueules.*

La famille ALLÉON, originaire du Lyonnais, appartient à l'ancienne bourgeoisie de cette province.

Jean-Baptiste Alléon, marchand à Saint-Etienne, en Forez, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 ses armoiries telles que sa famille les porte encore.

Amédée Alléon marié en 1863 à Mlle Asselin de Villequier reçut par bref de S. S. Pie IX le titre de comte romain et, par une rare exception, en obtint la régularisation en France par décret de Napoléon III.

**ALLERAC (Fournier d')**. Voyez FOURNIER D'ALLERAC.

**ALLEST (d'.)** Armes (d'après la Chesnaye des Bois) : *d'azur au vol étendu d'or.*

Ancienne famille bourgeoise de Provence qui comptait encore des représentants à Marseille en 1892.

**ALLEURS (Hardy des)**. Voyez HARDY DES ALLEURS.

**ALLOIS d'HERCULAIS (d')**. Armes : *d'argent à un chevron de gueules, au chef de gueules chargé d'une croisette d'argent.*

La famille Alloïs, originaire du Briançonnais, a eu pour auteur Charles Alloïs qui fut reçu en 1671 conseiller au Parlement de Grenoble et qui fut anobli par cette charge. Il descendait peut-être cependant d'une famille Alloïs qui appartenait au moyen âge à la noblesse du Briançonnais et qui dans ce cas aurait pendant longtemps perdu sa noblesse par suite de dérogeance. On sait du reste que ce fut là le sort de la plupart des anciennes familles nobles de la haute vallée de la Durance.

Claude Alloïs fut trésorier de France en 1675.

Autre Claude Alloïs, Sgr d'Herculais, cosgr de Theys, conseiller au Parlement de Grenoble en 1687, puis président à mortier au même Parlement, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

Adrien-Théodore Alloïs, connu sous le titre de comte d'Herculais, né à Paris en 1741, maréchal de camp en 1789, devint dans la suite lieutenant général. Il laissa deux filles qui furent chanoinesses de Saint-Anne de Bavière et un fils, Jules Alloïs, comte d'Herculais, dernier représentant mâle de sa famille, qui mourut sans enfants en 1869. Mais un frère du lieutenant général laissa de son côté deux filles : Claire et Georgette ; la première mourut sans alliance laissant tous ses biens à une famille Renson à charge de relever le nom d'Alloïs d'Herculais ; la deuxième, mariée à un M. Kunckel, laissa un fils auquel le comte d'Herculais décédé en 1869 laissa tous ses biens et qui releva aussi le nom d'Alloïs d'Herculais.

Principales alliances : de Guérin de Tencin, Corbeau de Vaulserre.

**ALLONVILLE** (d'). Armes : *d'argent à deux fasces de sable*. — Couronne de marquis. — Devise : *Tout pour l'honneur*.

La maison d'Allonville, originaire de Beauce, appartient à la noblesse chevaleresque de ce pays.

Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, à deux lieues de Chartres, et a pour premier auteur connu Payen d'Allonville dont le fils Maurice figure dans une charte de 1230.

Albéric d'Allonville prit part à la 3e croisade; son nom et ses armes figurent aux salles des Croisades du musée de Versailles.

La filiation est à peu près établie depuis Jean d'Allonville, chevalier, vivant en 1369, dont les deux fils, Jean et Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, issue de Jean, plus connue sous le nom de sa seigneurie de Louville, occupa un rang très brillant et s'éteignit avec le marquis de Louville, menin du duc de Bourgogne, puis du roi Louis XV, gentilhomme de la manche du duc d'Anjou plus tard roi d'Espagne, décédé en 1731, et avec son frère, le chevalier d'Allon-

ville de Louville, astronome de mérite, membre de l'académie des sciences, brigadier des armées du roi d'Espagne, décédé en 1732.

Pierre d'Allonville, chevalier, second fils de Jean Ier, est considéré, sans preuves bien certaines, comme ayant été père de Charles, Sgr d'Allonville, auquel seulement remonte la filiation rigoureusement établie des branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Ce personnage, décédé en août 1479, occupa un rang considérable : il fut maître d'hôtel, chambellan et conseiller du Roi Louis XI, capitaine de cent lances, gouverneur de Montlhéry, et acquit l'importante seigneurie d'Oysonville par son mariage avec Bertranne de Richebourg. Il laissa deux fils, Simon d'Allonville, Sgr d'Oysonville, grand maître des eaux et forêts de France, décédé en janvier 1533, et Antoine d'Allonville, Sgr d'Esclimont, qui vendirent en 1488 la terre patrimoniale d'Allonville. Le plus jeune de ces deux frères n'eut que des filles ; l'aîné, qui continua la lignée, laissa trois fils : Florentin, protonotaire apostolique, grand archidiacre de Meaux, François, Sgr d'Oysonville, page du Roi François Ier, gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de l'ordre, qui continua la branche des Sgrs d'Oysonville, et Jean, Sgr de Reclainville, qui épousa Bertrande du Monceau et qui fut l'auteur de la branche des Sgrs de Reclainville laquelle subsistait en Beauce sous Louis XVI.

François d'Allonville, Sgr d'Oysonville, laissa lui-même quatre fils : François d'Allonville, Sgr d'Oysonville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son ordre, qui épousa Jeanne de Billy et qui continua la branche des Sgrs d'Oysonville, Charles, premier échanson du duc d'Alençon, Jean, premier écuyer du duc de Nevers, et enfin Antoine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1584 à Jacqueline de l'Isle, dont les deux fils, Louis, Sgr du Plessis, et Pierre, Sgr du Vivier ont laissé postérité.

Jacques d'Allonville, fils de François et de Jeanne de Billy, vendit sa terre d'Oysonville et vint se fixer en Champagne par son mariage avec Anne David, fille d'un président des trésoriers de France en Champagne ; son fils, Edme d'Allonville, fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne sur preuves remontant à 1471. Cette branche fut admise aux honneurs de la cour en 1787. Son chef, le comte d'Allonville, maréchal de camp, syndic pour les ordres du clergé et de la noblesse de l'assemblée provinciale du Soissonais, baron d'Oysonville, Sgr comte de Verdelot, la Roche, Laumarémend. etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Château-Thierry et mourut à Londres pendant l'émigration. Il avait eu deux frères, également maréchaux de camp, qui périrent l'un à la journée du 10 août 1792, en défendant les Tui-

leries, l'autre à l'armée de Condé en 1793. Armand-Octave, vicomte d'Allonville, issu de la même branche, né en Hanovre pendant l'émigration en 1809, général de division, sénateur du second empire en 1865, mourut en 1867 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Finart ; mais il avait adopté un neveu de celle-ci qui se trouva ainsi en possession du nom de Finart d'Allonville.

Mademoiselle d'Allonville est aujourd'hui (1902) attachée à la personne de l'impératrice Eugénie.

Plusieurs branches de la maison d'Allonville se sont perpétuées fort obscurément jusqu'à nos jours.

Quatre membres de la maison d'Allonville ont été admis dans l'ordre de Malte en 1524, 1547, 1768, 1771.

Principales alliances : de Prunelé, de Rochechouart, Hurault de l'Hôpital, de Ségur Cabanac, de la Bourdonnaye, de Munich, Jehannot de Bartillat, etc.

**ALLOTTE de la FUYE.**

La famille Allotte, originaire de la ville de Loudun en Poitou, y occupe depuis la fin du xvie siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Elle a fourni un général de brigade en 1897.

Principales alliances : de Brissac 1672, Jegou d'Herbeline, Verne. (C'est à la famille Allotte qu'appartenait la mère du littérateur Jules Verne).

**ALLOUIS.** Armes : *d'or à une bande de gueules chargée d'une épée d'argent montée d'or, accompagnée en chef d'un lévrier assis de sable, langué de gueules et soutenu d'une terrasse de sinople et en pointe d'une tour de sable soutenue de sinople et adextrée en chef d'une étoile d'azur.*

La famille Allouis descend de Silvain Allouis qui était sous Louis XV architecte à Saumur. Son fils, François Allouis, né à Saumur en 1774, colonel d'état major, marié en 1805 à Louise Ambierle-Lebrun, fut créé baron le 7 septembre 1822 par lettres patentes du roi Louis XVIII et mourut en 1848.

**ALLOUVEAU de MONTRÉAL.** Armes : *d'or, écartelé au 1 au soleil d'azur, au 2 à cinq billettes d'azur, 2, 1, 2, au 3 au lion rampant de gueules, au 4 à trois croissants d'azur*, 2 et 1. — L'écu timbré d'un casque de profil. — Supports et cimier : *Trois lions.*

La famille Allouveau de Montréal est une des plus anciennes et des plus marquantes de la haute bourgeoisie du Limousin.

Joseph Allouveau de Montréal, né en 1668 à Saint-Germain-les-

Belles, épousa en 1695 Catherine Descubes de Chatenet ; leur fils Jean-Pierre Allouveau de Montréal fut conseiller à l'élection de Limoges.

Simon Prosper Allouveau de Montréal, né en 1791, général de division en 1852, décédé en 1873, fut sénateur sous le second empire et grand officier de la Légion d'honneur.

Principales alliances : Descubes du Chatenet 1695, de Vaucourbeil 1789, Ruben de la Condamine, de Calignon, de Bouery, de Ferré 1827.

**ALLUT**. Armes : *d'azur à un luth d'or mis en bande accompagné de trois étoiles d'argent et d'un lambel de même* (les représentants actuels suppriment souvent le luth.) — La branche qui a relevé le nom de Vernoux écartèle ses armes de celles de la famille de Vernoux : *de gueules à une tour d'argent accompagnée de trois étoiles d'or rangées en chef.*

La famille Allut est d'ancienne bourgeoisie ; on en trouvera dans l'armorial du Lyonnais de Steyert une généalogie détaillée depuis Jean Allut, habitant de Montpellier, qui fit enregistrer son blason à l'armorial de 1696.

Antoine Allut fut pourvu au cours du xviiie siècle de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Montpellier ; il laissa un fils, autre Antoine Allut, né à Montpellier en 1743, qui prit part en 1789 aux Assemblées de la noblesse tenues à Nîmes, fut plus tard député à la Législative et périt sur l'échafaud révolutionnaire sans laisser de postérité.

Jean Allut, issu d'un autre rameau demeuré non noble, fut député du Tiers État de la sénéchaussée de Montpellier aux Etats généraux de 1789 ; ses deux neveux, Edouard Allut, marié en 1822 à Mlle de Jerphanion, et Paul Allut, marié en 1841 à Philippine de Vernoux de Noharet, ont été les auteurs de deux rameaux dont le second a relevé le nom de la famille de Vernoux.

Principales alliances : de Jerphanion, de Vernoux, Récamier, Bontoux, Rozier de Linage.

**ALMAIS** (*aliàs* **ALMAY**) **des FARGES** (d') Armes : *coupé au 1 d'azur à l'épée haute d'argent accostée de deux croissants de même, au 2 d'or à l'arbre arraché de sinople.*

La famille d'Almais appartient à la noblesse du Périgord et du Limousin.

Elle a eu pour auteur Jean d'Almay, sieur des Farges, en Guienne, qui fut anobli par lettres patentes d'avril 1654 vérifiées le 26 no-

vembre suivant à la cour des aides de Clermont. Bien que tous les anoblissements concédés à cette époque aient été révoqués par un édit de 1664, Jean d'Almay parvint à se faire maintenir dans sa noblesse le 7 septembre 1667 par jugement de M. de la Brousse, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir prouvé une filiation noble depuis 1550. Mais ce jugement, de pure faveur, ayant été attaqué, Jean d'Almay, pour se mettre à l'abri de toute difficulté, se fit accorder en mai 1668 de nouvelles lettres patentes qui le confirmaient dans sa noblesse et qui exceptaient l'anoblissement de 1654 de la révocation portée par l'édit de 1664 ; sur le vu de ces lettres il fut définitivement maintenu dans sa noblesse le 31 juillet 1668 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges.

Un membre de la famille d'Almay des Farges fit en 1788 des preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant (voy. manuscrits de Chérin).

M. d'Almais des Farges prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

Principales alliances : de Corbier, de Calvimont 1654, de la Filolie de la Reymondie 1643, Formiger de Beaupuy de Génis.

Cette famille d'Almay ou d'Almais ne doit pas être confondue avec une famille Dalmais, de noblesse plus ancienne, qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Curnieu, en Forez, et qui portait pour armoiries : d'azur à un agneau pascal d'argent passant, tenant de la dextre une croix d'or, banderolée de même; écartelé de gueules à deux cœurs d'argent, l'un à côté de l'autre, surmontés d'un croissant d'or. On en trouvera dans le Nouveau d'Hozier une généalogie manuscrite depuis égrège homme monsieur François Dalmais, docteur en médecine, citoyen de Lyon, qui était décédé quand son fils, noble Jean Dalmais, écuyer, Sgr de Curnieu, épousa le 20 septembre 1524 noble et honnête dame Isabelle de Concille. Ce dernier personnage paraît s'être agrégé de lui-même à la noblesse après l'acquisition de la seigneurie de Curnieu ; il perdit la raison dans les dernières années de sa vie et fut mis en 1541 sous la tutelle de sa femme. Son arrière petit-fils Pierre Dalmais, écuyer, Sgr de Curnieu, marié le 6 février 1644, fut maintenu dans sa noblesse le 21 avril 1635 par arrêt des commissaires généraux départis pour le régalement des tailles dans la généralité de Lyon.

Anne Dalmais de Curnieu, née à Paris en 1734, fit en 1746 ses preuves de noblesse pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr.

Le baron Dalmais de Curnieu, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montbrison.

Adrien Dalmais, baron de Curnieu, épousa en 1816 Catherine de Rochefort-Luçay, tante du célèbre pamphlétaire.

La famille Dalmais de Curnieu, distincte de celle des Mathevon de Curnieu, de la même région, paraît être aujourd'hui éteinte.

**ALMAZAN** (**Guignard de Saint-Priest d'**). — Voy. Guignard de Saint-Priest.

**ALMÉRAS, ALMÉRAS-LATOUR et SEROT-ALMÉRAS-LATOUR.** Armes concédées sous le 1er empire : *écartelé au 1 de sable à la tour d'argent ouverte, ajourée et maçonnée du champ, au 2 des barons militaires, au 3 d'azur au lion d'or, au 4 de sinople à une bande d'argent.* — Armes réglées par les lettres patentes de 1828 : *d'azur à une fasce d'argent chargée d'une épée de sable et accompagnée en chef d'une tour d'argent et en pointe d'un lion de même.*

La famille Alméras-Latour est originaire de Vienne en Dauphiné. Maître Jean-Baptiste Alméras était sous Louis XVI procureur ès cour de Vienne ; il laissa plusieurs fils. L'aîné d'entre eux, Louis Alméras, né à Vienne en 1768, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, créé baron de l'empire par lettres du 27 septembre 1810, mourut sans postérité en 1823 léguant par testament son titre à son neveu, Louis-Michel Alméras-Latour ; un puîné, François-Joseph Alméras-Latour, président du tribunal du district de Vienne, fut nommé député suppléant de l'Isère à la Législative, puis à la Convention.

Louis-Michel Alméras-Latour né en 1811, fils d'un troisième frère, premier président à la Cour de Metz, conseiller à la Cour de Cassation en 1867, fut confirmé par lettres patentes du roi Charles X du 16 novembre 1828 dans la possession du titre de baron que son oncle, le général baron Almeras, lui avait légué par testament ; il laissa une fille unique qui épousa Louis Serot, conseiller à la Cour d'appel, et qui en eut quatre enfants.

Un décret du 16 avril 1876 a autorisé M. Serot et ses enfants à joindre à leur nom celui d'Alméras-Latour.

**ALMERAS DE BRÉS** (**d'**). Armes : *d'azur à un lion d'or langué et onglé de gueules, au chef d'or chargé de trois palmes de sinople.*

La famille d'Almeras de Brés, originaire du diocèse d'Uzès, descend de Claude Almeras qui vivait aux Vans au cours du XVIIe siècle. Ce personnage fut père d'Antoine d'Almeras, Sgr de Brés, docteur et avocat, qui s'apparenta brillamment par son mariage avec Claudine du Roure de Beaumont, issue d'une des plus illustres familles nobles de la région, et grand-père de Claude d'Almeras,

Sgr de Brés et des Aldigiers, qui, à la faveur de la grande naissance de sa mère, s'agrégea à la noblesse sans principe d'anoblissement régulier. Alexis d'Almeras de Brés, fils des précédents, marié en 1751 à Dorothée Barthélemy de la Forest, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas Vivarais, en raison de ses fiefs de Paysac-Brès, Montseignes et Saint-Jean de Pourcharesse, avec son fils, Joseph-François, marié en 1783 à Marie Tavernol de Barrés. Celui-ci mourut assassiné aux Brès en 1792. Le docteur Barthélemy-Henri d'Almeras de Brés, né en 1814, petit-fils des précédents, n'a laissé qu'un fils, dernier rejeton de sa famille, décédé en 1881 et deux filles M^mes^ Hermentier et Lauriol.

Principale alliance : Portanier de la Rochette 1813.

A la même souche paraît se ratttacher une famille Almeras qui portait les mêmes armoiries et qui occupa un rang distingué en Languedoc au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles. Un de ses membres, monsieur maître Jacques Almeras, conseiller maître en la chambre des comptes de Montpellier, anobli par cette charge, la résigna en 1645 en faveur de son fils aîné, Antoine. Celui-ci ne laissa que des filles dont l'une épousa en 1663 Hercule Almeras, cousin germain de son père. Guillaume Almeras, fils puîné de Jacques, eut dans la marine une brillante carrière, devint lieutenant général des armées navales et mourut sans postérité.

Jacques Almeras avait un frère puîné, Guillaume, qui fut viguier et juge royal de Bagnols et qui testa dans cette ville en 1628. Son fils, noble Hercule Almeras, marié en 1663 à sa nièce à la mode de Bretagne, Françoise d'Almeras, dut, lors de la grande recherche des faux nobles de 1666, se désister de sa prétendue noblesse et payer comme usurpateur une amende de cent livres. Il fut père d'Antoine d'Almeras que l'on trouve dans plusieurs actes avec la qualification de marquis de Mirevaux et grand-père de Jean-Guillaume d'Almeras, né en 1692, qui régularisa sa situation nobiliaire par l'acquisition en 1718 d'une charge de conseiller maître en la Chambre des comptes, aides et finances de Montpellier. Celui-ci laissa deux enfants : un fils, Alexandre, qui mourut à Montpellier en 1775 sans avoir contracté d'alliance et une fille, Françoise, héritière de sa famille, qui se maria à Carcassonne par contrat du 4 février 1760 avec maître Joseph-Antoine d'Allen, avocat en parlement, né en 1730 à Saint-Remy en Provence. Jean-Joseph d'Allen, fils des précédents, né à Saint-Remy en 1765, désirant embrasser la carrière militaire, sollicita du roi Louis XVI en 1779 des lettres patentes l'autorisant à relever le nom, les armes et la noblesse de sa famille maternelle.

**ALMEYDA** (**Suarez d'**). Voyez SUAREZ D'ALMEYDA.

**ALMONT** (**Chevalier d'**). Voyez CHEVALIER D'ALMONT.

**ALNOIS** (**Zentz d'**). Voyez ZENTZ D'ALNOIS.

**ALNONCOURT** (**Georges d'**). Voyez GEORGES D'ALNONCOURT.

**ALOIGNY** (d'). Armes : *de gueules à cinq fleurs de lys d'argent mises en sautoir.*

La maison d'ALOIGNY était une des plus considérables de l'ancienne noblesse chevaleresque du Poitou. Elle tire son nom du château d'Aloigny qu'elle a possédé en la paroisse de Lésigny sur Creuse, aux environs de Châtellerault.

On suppose qu'elle avait pour nom primitif celui de Saint-Flovier. On trouve en effet qu'Hugues d'Aloigny ou de Saint-Flovier fit une donation en 1211 avec ses frères, Airaud et Guillaume de Saint-Flovier, et leur mère, Denise. D'après Lainé, (Nobiliaire de la Rochelle), ce serait cette Denise qui aurait apporté dans la maison de Saint-Flovier la terre d'Aloigny dont ses descendants portèrent dès lors exclusivement le nom.

Guillaume d'Aloigny assista à la 7e croisade d'après une charte de 1249 signée à Damiette.

Ce personnage peut avoir été le même qu'un Guillaume d'Aloigny qui figure dans un titre de 1281 et que l'on croit avoir été père de Jean et Pierre d'Aloigny, frères, auteurs des deux grandes branches de la maison d'Aloigny, à partir desquels la filiation est nettement établie.

Jean d'Aloigny, auteur de la branche des seigneurs de la Groye considérée comme l'aînée, figure dans un acte du 22 juillet 1319. Il fut le trisaïeul de Galehaud d'Aloigny, chevalier, Sgr de la Groye, chambellan et maître d'hôtel du Roi Louis XI, sénéchal et gouverneur de Chatellerault en 1483. Jacques d'Aloigny, fils du précédent, fut nommé pannetier du Roi par lettres du 14 juillet 1492. Leur descendant, Louis d'Aloigny, marié à Charlotte de Chasteigner, obtint par lettres patentes de janvier 1661 l'érection en marquisat de sa seigneurie de la Groye Il fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de Barentin, intendant de Poitiers, et laissa cinq fils qui moururent sans postérité. Le marquisat de la Groye passa alors à la famille de la Roche Cery ; celle-ci le vendit en 1776 à la famille le François des Courtis dont le chef porte depuis lors le titre de marquis de la Groye. François d'Aloigny, Sgr de Beaulieu, grand oncle du marquis de la Groye, marié en 1605 à Charlotte de la Porte, fut

l'auteur du rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Son descendant, Thomas d'Aloigny, fut admis en 1725 parmi les pages de la petite écurie du Roi. Jean, marquis d'Aloigny, né en 1788, petit-fils de celui-ci, épousa en 1817 M^{elle} de Saulx Tavannes et mourut en 1868 sans laisser de postérité, dernier représentant de son nom.

Pierre d'Aloigny, auteur de la branche cadette, dite des seigneurs de Rochefort, figure dans un acte de 1304. Il fut père d'autre Pierre d'Aloigny qui acquit la seigneurie de Rochefort sur Creuse par son mariage en 1350 avec Aglantine de la Trémoïlle. Leur descendance occupa un rang très brillant. Henri-Louis d'Aloigny, qualifié marquis de Rochefort, fut nommé maréchal de France en 1676 ; il ne laissa qu'un fils, brigadier des armées du Roi, qui mourut sans alliance en 1701. Cette branche des seigneurs de Rochefort s'éteignit avec Charles-François, marquis d'Aloigny de Rochefort, né en 1757, page du Roi, qui survécut à son fils mort aux armées vers 1809 et qui ne laissa qu'une fille mariée au marquis de Prunelé.

La maison d'Aloigny a été admise aux honneurs de la Cour de France en 1787.

Elle a fourni un maréchal de France, un maréchal de camp au XVII^e siècle, des chambellans, des pannetiers, des maîtres d'hôtel, des pages des Rois de France, des chevaliers du Saint-Esprit, des chevaliers et un commandeur de Malte, etc.

Principales alliances : de Couhé 1475, de Marconnay 1504, de Crevant 1504, d'Aux 1544, Savary 1540, de Beauvau, d'Aviau de Piolant 1628, de Chasteigner, d'Arlot 1531, de Roffignac 1672, d'Abzac 1701, d'Alesme, de Raity-Vittré 1760, de Chabans 1765, de Saulx Tavannes 1817, de la Trémoille 1350, 1523, Couraud 1391, de Salignac 1548, Pot de Piégu 1561, de Pontevès 1651, de Brichanteau de Nangis 1656, de Laval Boisdauphin 1662, de la Rochefoucauld 1691, de Brettes, Ajasson 1638, de Prunelé.

**ALPHERAN DE BUSSAN** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe, aux 2 et 3 de gueules à un lion léopardé d'or.*

Cette famille est originaire de la ville d'Aix, en Provence, et y occupait dès le XVII^e siècle un rang distingué dans la bourgeosie.

François Alpheran fut élu en 1649 tiers consul d'Aix.

Gaspard Alpheran, bourgeois d'Aix, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 ses armoiries qui sont encore celles de la famille.

Claude Alpheran, consul d'Aix en 1690, fut anobli par lettres patentes de juin 1724 enregistrées le 21 avril 1725. Il avait épousé

Claire de Troussier et fut père de Melchior Boniface Alpheran de Bussan, conseiller au parlement de Provence, qui continua la descendance.

La famille d'Alpheran de Bussan n'est pas titrée.

Elle a fourni un évêque de Malte, des consuls d'Aix, etc.

Principale alliance : de Sebastiani.

**ALPHONSE ou ALFONSE** (d'). Armes : *d'azur à deux ours affrontés d'or* (*aliàs deux lions*) *soutenant une fleur de lys de même.* — Couronne de marquis. — Devise : *Ubique pro liliis bellaturi.*

La famille d'Alphonse, originaire de Corse d'après la tradition, a eu pour auteur Jean Alphonse, bourgeois d'Avignon, qui fut anobli le 5 mars 1540 par lettres du roi François 1er datées de Blois, enregistrées le 23 mars 1541 au parlement d'Aix et le 21 avril 1554 à la Cour des Aides de Montpellier. Jean d'Alphonse fut nommé 1er consul d'Avignon en 1546 ; il fut père de Louis d'Alphonse, conseiller extraordinaire de l'hôtel de ville d'Avignon, et grand-père de Pierre d'Alphonse, patrice romain, capitaine châtelain de Châteauneuf, viguier d'Avignon en 1617, qui épousa en 1615 Gabrielle de Plantade. Celui-ci laissa plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 19 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Jean-Baptiste-Joseph d'Alphonse né en 1749 à Bessan, au diocèse d'Agde, fit en 1760 ses preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire ; il devint dans la suite capitaine garde-côtes, chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare, épousa en 1775 sa cousine germaine Mlle de Sarret et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beziers ; il était connu sous le titre de marquis que portèrent successivement après lui ses deux fils. L'aîné, Henri, mourut en 1856 sans postérité ; le second, Louis, reçu chevalier de Malte de minorité en 1792, marié en 1817 à Mlle de Serres, confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de marquis d'Alphonse, mourut également sans postérité, mais après avoir adopté un membre de la famille de Serres (voyez ce nom) qui après sa mort recueillit le titre de marquis d'Alfonse.

Principales alliances : de Sarret 1747, 1775, 1815, Maurin de Brignac, de Serres 1817, de Baderon-Maussac.

**ALPHONSE** (d'). Armes des Alfonsi de Corse : *d'azur à un arbre arraché d'or, ébranlé, ramé d'une seule branche, soutenu et accosté par deux ours de sable surmontés de deux étoiles d'or.* (Comte de Cesari-Roca, Armorial corse). — Armes de la famille d'Alphonse, de

Bordeaux : *d'azur à un pal alaisé et aiguisé d'or, mouvant du chef, soutenu par deux levrettes d'argent colletées de gueules, surmontées de deux étoiles d'or et posées sur une montagne de six coupeaux de même.* — Armes concédées sous le 1er Empire à Jean-Baptiste d'Alphonse : *losangé d'argent et d'azur, au franc-quartier des barons préfets.*

La famille d'Alphonse qui a occupé à Bordeaux un rang distingué pendant le cours du xviie et du xviiie siècles était originaire de Corse et paraît être une branche de la famille précédente.

Elle a eu pour auteur Jean Alfonsi qui vint en France avec Alphonse d'Ornano ; son fils, autre Jean Alfonsi ou d'Alphonse, obtint le 27 février 1627 des lettres de naturalisation. (Comte Colonna de Cesari-Rocca, Armorial Corse).

Leur descendant, Pierre d'Alphonse, blessé à Malplaquet en 1707, paraît avoir été le même personnage qu'un Pierre d'Alphonse de Petre-paul qui eut ses armes enregistrées à l'armorial général de 1696 (Bordeaux) : d'azur à un pal au pied fiché d'argent supporté par un rocher d'or en pointe.

Guy d'Alphonse, négociant, avait épousé Elisabeth Rocher, de la religion réformée, qui mourut à Bordeaux à l'âge de 52 ans le 11 décembre 1770.

Marguerite d'Alphonse, veuve de Jean-Baptiste d'Alphonse, chevalier, patrice romain, conseiller au parlement, dame de Gamaches, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

A cette même souche paraît avoir appartenu Jean-Baptiste d'Alphonse, écuyer, Sgr de Conques, qui épousa vers 1750 Marie Duffaud. Leur fils, François-Jean-Baptiste d'Alphonse, né à Bonny sur Loire en 1756, membre du directoire de l'Allier en 1790, procureur syndic de Moulins en 1791, député de l'Allier au Conseil des Cinq Cents en 1796, député du même département au Corps Législatif en 1800, successivement préfet de l'Indre, du Gard et du Loiret sous le 1er Empire, créé baron par lettres patentes du 9 mars 1810, conseiller d'Etat la même année, député de l'Allier en 1819, mourut en 1821 laissant au moins une fille marié au baron Durye.

Jean-Baptiste-Ovide, baron d'Alphonse, officier d'infanterie, a épousé en 1878 Mlle de Caqueray-Valménier.

**ALQUIÉ (Aliàs Alquier) Bouffard, de Montalivet,** etc.

La famille Alquié ou Alquier est une des plus anciennes familles de la haute bourgeoisie protestante de Castres, en Albigeois.

Daniel d'Alquier, sieur de Mezerac, avait épousé dans les premiè-

res années du XVII$^e$ siècle Esther de Bonnafons; il en laissa cinq fils qui furent tous officiers au service du Roi de France; l'un d'eux, Etienne, fut l'auteur d'un rameau connu sous le nom d'Alquier du Mezerac, un autre, Daniel, marié en 1647 à Anne d'Oules, fut l'auteur commun de deux rameaux qui furent connus sous les noms d'Alquier de Larembergue et d'Alquier de Montalivet; un troisième, Jean d'Alquier, fut l'auteur du rameau des Alquier de Fonbelle (Haag, France protestante).

Pierre Alquier de Griffoulet eut ses armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696 (Castres) : taillé emmanché d'azur et d'or.

La branche de Montalivet était encore représentée sous Napoléon III par M. d'Alquier de Montalivet, receveur de l'enregistrement à Saint-Calais (Basses-Pyrénées).

La branche des Alquier-Bouffard, encore existante, descend d'Henry Alquier qui avait épousé vers le milieu du XVIII$^e$ siècle Louise de Bouffard de la Guarrigue, d'une vieille famille protestante de Castres; leur fils, Jean-David Alquier-Bouffard, citoyen de Castres, de la religion réformée, se maria à Bordeaux le 7 juillet 1791 avec Anne de Luetkens.

C'est vraisemblablement à cette famille que l'on doit rattacher une dame Alquié de Rieupeyroux qui a fait paraître dans les dernières années du XIX$^e$ siècle un certain nombre d'ouvrages sous le pseudonyme de Louise d'Alq.

**ALQUIER**. Armes concédées sous le 1$^{er}$ empire : *d'azur à un pal d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille Alquier, originaire de Saintonge, descend de Jean Alquier, né en 1707, qui était sous Louis XV sénéchal de la principauté de Talmont. Son fils, Charles-Jean Alquier, né à Talmont en 1752, avocat du Roi, puis procureur du Roi au présidial de la Rochelle, fut nommé maire de cette ville et fut anobli par ces fonctions; il fut élu député du Tiers-Etat de l'Aunis aux Etats généraux de 1789, puis député de la Charente-Inférieure à la Convention, vota la mort de Louis XVI en demandant toutefois que l'exécution fut différée jusqu'à l'exécution de la paix, fut président du comité de sûreté générale en 1794, puis député au conseil des Cinq Cents, ministre plénipotentiaire près l'électeur de Bavière en 1798, près du roi d'Espagne en 1799, près du roi de Naples en 1801, près du Souverain-Pontife en 1807, près du roi de Suède en 1810, et enfin près du roi de Danemarck, fut rappelé de ce poste en 1814, fut exilé comme régicide en 1815, fut autorisé à rentrer en France en 1818 et mourut dans la retraite en 1826; il avait été créé chevalier de l'empire par lettres

patentes du 21 mai 1809, mais fut connu sous le titre de baron dans la possession duquel son fils aîné, Jean-Charles Alquier, né en 1784, fut confirmé par décret de Napoléon III. Celui-ci a laissé deux fils, Arthur, baron Alquier, décédé sans postérité en 1871, et Louis-Victor, baron Alquier, né en 1831 vice-amiral.

Jules Alquier, né en 1787, fils puiné du conventionnel, officier d'infanterie, décédé à la Rochelle en 1864, a été l'auteur de la branche cadette, encore existante.

Principales alliances : de Hillerin, Brunet de Sairigné 1807, Bonamy, Poitevin de la Frégonnière 1893, etc.

**ALTON et ALTON-SHÉE de LIGNIÈRES** (d'). Armes : *d'azur à un lion d'argent armé, lampassé, vilené de gueules, accompagné de cinq fleurs de lys d'or posées une à chaque canton et la cinquième en pointe.* — Armes concédées sous le 1er Empire à la branche cadette : *parti au I écartelé au 1° tranché denché d'azur et d'or à deux fers de lance l'un sur l'autre, au 2° de gueules à trois épées en fasce d'argent, montées d'or, l'une sur l'autre, au 3° de sable à trois fers de lance d'argent, 2 et 1, au 4° de gueules à deux épées en sautoir d'argent montées d'or, chargées d'une épée en pal de même, au II d'azur à un lion rampant d'or accompagné de cinq étoiles de même en orle, au franc quartier des barons propriétaires.* — Armes concédées sous le 1er Empire à la branche aînée : *coupé au I parti de sinople au lys de jardin d'argent tigé, feuillé et terrassé d'or et au franc quartier des barons militaires; au II d'azur au lion rampant d'argent tenant de la dextre une branche de laurier et entouré de cinq étoiles aussi d'argent en orle.*

La famille Dalton, aujourd'hui d'Alton, est originaire de l'Irlande d'où elle passa en France à la suite des Stuarts.

D'après les généalogistes elle appartenait à la noblesse dans son pays d'origine ; cependant on ne voit pas que ses membres aient porté de qualifications nobiliaires en France avant la Révolution ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle porte cependant les mêmes armoiries qu'une famille d'Alton qui a occupé un rang distingué en Irlande et en Angleterre et dont un membre, Edouard d'Alton, lieutenant général des armées impériales, tué en 1793 au siège de Dunkerque, fut créé comte du Saint-Empire par l'Impératrice Marie-Thérèse.

Guillaume Dalton, capitaine aide-major au régiment irlandais de Lally, fils de Vincent Dalton, se maria à Brives, le 16 septembre 1766 avec Marie-Louise Coillot et en eut un très grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Alexandre Dalton, né à Brives, en Limousin, en 1776,

et Jean-Wulfran Dalton, né dans la même ville en 1783, ont été les auteurs de deux branches.

L'aîné, Alexandre Dalton, lieutenant général des armées du Roi en 1815, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Reine Baton, décédé en 1859, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 15 janvier 1809. Son fils, Alfred, baron Dalton ou d'Alton, né à Paris en 1815, général de brigade en 1859, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1849 à M^lle^ de Bonnafous de la Tour, reçut le titre de comte par décret impérial de Napoléon III du 17 mars 1860; il laissa lui-même deux fils, le comte et le vicomte d'Alton, officiers de cavalerie, qui ont épousé deux sœurs, M^lles^ de la Roque-Ordan.

Le puîné, Jean-Wulfran Dalton, receveur général des finances en 1810, créé comte de l'empire avec majorat par lettres patentes du 11 avril 1812, épousa M^lle^ Fanny Shée, fille d'un sénateur de l'empire, plus tard pair de France héréditaire, et mourut prématurément en 1815 laissant un enfant en bas âge, Edouard Dalton, né en 1810. Cet enfant fut autorisé par deux ordonnances du roi Louis XVIII du 11 décembre et du 26 décembre 1815 à ajouter à son nom celui de Shée de Lignières et à succéder à la pairie héréditaire de son aïeul maternel ; il fut en effet admis à la chambre des pairs en 1836, y professa des opinions révolutionnaires très avancées, prit même une part active à la révolution de février, vécut dans la retraite après les événements de 1852 et mourut en 1874 laissant plusieurs enfants de son mariage en 1856 avec Valentine Marquaire.

Principales alliances : de Bonnafous de la Tour 1849, de la Roque-Ordan 1884, 1885, de Rambures, de Musset 1861, Shée de Lignières, Jaubert 1818 ,etc.

**ALVERNY (d')**. Armes : *de gueules au chevron d'or, au chef de même chargé de trois tourteaux de gueules.* — Supports : *deux lions d'or.*

Il existe au Cabinet des titres une généalogie de la famille d'Alverny dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Dossiers Bleus. Elle paraît être originaire du diocèse de Saint-Flour que Pierre d'Alverny habitait en 1549.

Pierre d'Alverny vint se fixer en Languedoc à la suite de son mariage avec Louise Daudé contracté le 15 mars 1549 et fit son testament le 13 avril 1598 en faveur de ses trois fils Antoine, Etienne et Pierre. L'aîné, Antoine, marié le 27 mars 1583 à Paule de Salva, fut père de Jean d'Alverny qui épousa successivement Françoise du Puy en 1612, Lucrèce de Dax en 1618 et Marguerite de Castéras Villemartin en 1629 et qui fut maintenu dans sa noblesse le 10 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Noble Fran-

çois d'Alverny, sgr de Villapoumenque, né de cette troisième union, fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 20 juin 1702 par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc.

Joseph Dalverny, sieur de la Palme, et Jean Dalverny, de Limoux, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696.

Le second d'entre eux étant en garnison à Monaco s'y maria le 1er juillet 1706 avec Anne de Rostagne, fille d'un gentilhomme du Prince de Monaco ; il devint dans la suite major et commandant de la ville de Carcassonne. Son petit-fils, Etienne d'Alverny de la Palme, né en 1752 à Carcassonne, fit en 1762 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

La famille d'Alverny n'est pas titrée.

Principales alliances : de Dax, de Castéras, Dareste de la Chavanne, d'Auriol.

**ALVIMARE de FEUQUIÈRES** (d'). Armes : *parti au 1 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même, deux en chef et une en pointe, qui est d'Alvimare, au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'argent sans nombre, au lambel à trois pendants de gueules, qui est de Feuquières.* — Couronne de marquis. — Supports : *un lion à dextre, une levrette à senestre.* — Devise : *Rursus lilia florent.*

Un certain nombre d'auteurs contemporains, notamment Borel d'Hauterive, ont consacré à la famille d'ALVIMARE des notices très fantaisistes dans lesquelles ils lui attribuent une noblesse très ancienne et la font descendre des anciens Sgrs de Blangues et d'Alvimare, au pays de Caux.

En réalité la famille Dalvimard ou d'Alvimare, originaire des environs de Chartres, occupait au XVIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie de sa région. Louis-François Dalvimard, né en 1680, fut receveur général des aides de la ville et de l'élection de Chartres ; son frère, Pierre Dalvimard, marié en 1736 à Marie Cardoux, fille d'un avocat au parlement de Paris, fut directeur des aides à Nogent-sur-Seine. Les deux frères peuvent avoir eu une parenté, en tous cas éloignée, avec Pierre d'Alvimare, issu d'une famille de haute bourgeoisie de la même région, qui fut nommé maréchal de camp en 1650 et qui fut tué au siège de Rethel le 19 décembre de la même année sans laisser de postérité.

Pierre Dalvimard ou d'Alvimare, né à Nogent-sur-Seine en 1738, fils de Pierre mentionné plus haut, fut directeur des aides et receveur du grenier à sel de Dreux ; il est appelé maître Pierre Dalvimare de Brion, avocat en parlement et receveur des gabelles à Dreux, dans l'acte de baptême, du 18 février 1772, de son fils Martin-Pierre Dalvimare,

Celui-ci se fit, dès sa jeunesse, une grande réputation comme musicien ; admis comme harpiste à l'orchestre de l'Opéra, il fut nommé en 1807 professeur de harpe de l'Impératrice Joséphine ; il était en pleine vogue quand il se démit de toutes ses places en 1812 lors de son mariage avec M^lle^ de Feuquières qui lui apporta une certaine fortune et qui était la dernière représentante d'une famille de noblesse peu illustre mais très authentique[1]. A l'époque de la restauration il adopta l'orthographe d'Alvimare qui a été conservée par ses descendants et mourut en 1839. Son fils, Charles d'Alvimare, né à Dreux en 1818, marié en 1849 à M^lle^ de Rostolan, autorisé avec ses enfants encore mineurs par décret du 2 mars 1867 à joindre à son nom celui de : de Feuquières, s'est cru en droit de prendre le titre de marquis.

Principales alliances : de Parseval 1757, Didelot 1795, de Feuquières 1812, Janson de Couet 1841, de Rostolan 1849, de Chavaguac 1880.

**ALVISET de MAISIÈRES**. Armes : *de gueules à une fasce d'or chargée d'un losange du champ et accompagnée de trois besants d'or*, 2 *et* 1.

La famille Alviset appartient à la noblesse de Franche-Comté. Elle est connue dans cette province depuis Guy Alviset qui était en 1557 notaire et receveur de la seigneurie de Vaire pour le prince d'Orange.

Claude Alviset fut nommé en 1642 gouverneur de Besançon ; on sait que jusqu'en 1674 cette fonction conféra la noblesse à ceux qui en étaient revêtus.

Claude Alviset, lieutenant particulier au bailliage de Besançon, et Anne-Marie Alviset, veuve de Jacques de la Grandfemme, docteur en

[1] La famille de Feuquières dont MM. d'Alvimare ont relevé le nom était distincte de l'illustre maison de Pas de Feuquières et appartenait à la noblesse du Valois. Elle paraît avoir eu pour nom primitif celui de Fouchier; son premier auteur connu, Etienne Fouchier, ecuyer, Sgr de Vaumoise et de Roissy, obtint du bailli du Valois, le 14 octobre 1455, la mainlevée des dites terres qui constituaient l'apport de sa femme Marie Le Maire.

La filiation suivie remonte à noble homme Guillaume de Feuquières, dit de Rocquemont, écuyer, ainsi désigné dans un acte du 9 décembre 1525 ; ce même Guillaume, archer de la compagnie d'ordonnance du duc de Lorraine, demeurant à Bargny, en Valois, ayant été inquiété dans sa noblesse, chargea le 8 décembre 1540 Claude Bataille, élu pour le roi à Meaux, de faire une enquête sur la noblesse de ses auteurs. Les témoins convoqués par celui-ci affirmèrent que Guillaume était fils de Didier et petit fils de Jean de Feuquières qui avaient toujours été considérés comme nobles. Antoine de Feuquières, écuyer, Sgr du Temple, fils de Guillaume, épousa Gilette de Soisy par contrat du 18 juin 1577 et fut père de Robert de Feuquières, Sgr du Temple, qui continua la lignée.

Cécile-Angélique de Feuquières fit en 1760 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr. Son frère, Jacques-Antoine de Feuquières, né en 1743, dernier représentant mâle de la famille, marié en 1784 à Marie Thubeuf, fille d'un tabellion royal, mourut à Dreux en 1808 ne laissant que deux filles dont l'aînée fut M^me^ d'Alvimare.

médecine, furent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696.

Au XVIIIe siècle deux membres de la famille Alviset furent présidents au parlement de Besançon ; depuis la révolution elle a fourni un premier président et un président de Chambre à la cour de Besancon. Augustin Alviset, écuyer, sgr de Maisières, né en 1733, laissa de deux unions différentes deux fils, Bonaventure Alviset, 1er président à la cour de Besançon, décédé en 1852, et Joseph Alviset de Maisières, né en Suisse pendant l'émigration en 1792, marié en 1831 à Caroline Lestorey de Boulongne, qui ont été les auteurs de deux rameaux. Le rameau aîné n'est pas titré ; le chef du rameau cadet est connu sous le titre de baron qui, d'après une notice publiée dans l'annuaire de la noblesse de 1861, aurait été concédé à son auteur par le roi Charles X.

Principales alliances : de Tinseau, Arnoulx de Pirey, Maire de Bouligney, Lestorey de Boulongne, de Moréal, d'Anthés.

**ALZATE d'URTUBIE de GARRO** (d'). Armes : *d'argent à trois fasces de gueules chargées chacune de trois loups passant de sable.*

Cette famille noble du pays de Labour est originaire du Guipuzcoa et avait pour nom primitif celui de Gamboa.

Jean-Lopez de Gamboa vivait en 1340. Jean de Gamboa était en 1471 capitaine général du Guipuzcoa. Son frère, Jean de Gamboa, marié à Marie, dame d'Alzate, fut père de Rodrigue de Gamboa d'Alzate qui épousa Marie-Anne d'Urtubie, héritière de la seigneurie d'Urtubie au pays de Labour et veuve en premières noces de Jean de Montréal qu'elle avait épousé en 1464. Jean de Gamboa, Sgr d'Alzate et d'Urtubie, né de cette union, se maria en 1533 à Jeanne d'Espeleta et fit son testament le 28 septembre 1555 devant Dupuis, notaire à Saint-Jean de Luz. Il laissait deux fils, François et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

Le plus jeune, Pierre d'Alzate d'Urtubie, alla se fixer en Picardie. Sa descendance se perpétua dans cette province, fournit au XVIIIe siècle un page de la reine Marie Leczynska et une demoiselle de Saint-Cyr et s'éteignit, semble-t-il, vers l'époque de la révolution.

François de Gamboa d'Alzate, Sgr d'Urtubie, fils aîné de Jean, épousa en 1553 Marie de Belzunce. Il eut pour arrière-petit-fils Salvat d'Alzate, sgr d'Urtubie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui épousa d'abord en 1633 Françoise de Castaignalde, puis, en 1641, Marie, héritière de la seigneurie de Garro. Il obtint l'érection en baronnie de cette dernière terre par lettres patentes du roi Louis XIV de mai 1654. Au mois de septembre de la même année il obtenait de nouvelles lettres patentes érigeant en vicomté la seigneurie d'Urtubie.

André d'Alzate, né de la première union, recueillit en partage la vicomté d'Urtubie et épousa en 1662 Claude d'Aspremont. Il fut l'auteur d'un rameau qui s'éteignit au xviii^e siècle et dont la famille de la Lande d'Olce recueillit l'héritage.

Autre André d'Alzate d'Urtubie, né du second lit, eut dans sa part la baronnie de Garro ; il fut lieutenant colonel des milices du pays de Labour, épousa en 1676 Marie de Saint-Martin et fut l'auteur du seul rameau qui se soit perpétué jusqu'à nos jours.

Le vicomte d'Urtubie se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Dax. Dominique d'Urtubie, baron de Garro, grand bailli d'épée du pays de Labour, prit part la même année aux assemblées de la noblesse de ce dernier pays.

Principales alliances : d'Uhart 1597, de Bédorède, d'Ezpeleta, de Caupenne d'Amou, de Navailles.

**ALZIARI de MALAUSSÉNA et de ROQUEFORT**. Armes : *de gueules à une tour ouverte d'or sommée d'une aigle de sable au vol éployé.*

La famille Alziari est fort anciennement et honorablement connue en Provence [1] sans toutefois qu'on lui connaisse aucun principe de noblesse régulier.

Jean Alziari, viguier de Saint-Paul, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 : d'argent au lézard de sinople en pal, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Il épousa Marguerite de Mougins d'une famille encore existante qui fut anoblie sous la Restauration. Les familles d'Alziari et de Mougins possédèrent en commun au xviii^e siècle le fief de Roquefort, près de Grasse, dont elles ont l'une et l'autre gardé le nom. Honoré Alziari de Roquefort, fils de Jean, épousa Blanche de Boyer de Choisy, née en 1724, d'une famille noble de la région.

Alexandre Alziari, viguier de Saint-Paul, marié à Marie-Christine de Grimaldi, dut à la suite de revers de fortune entrer au théâtre. Ses deux filles, Pauline et Marie-Blanche Alziari, connues sous le nom de Mesdemoiselles Sainval, embrassèrent la même profession et se firent une grande réputation comme tragédiennes dans les dernières années du xviii^e siècle. Leur frère, Jean-Antoine Alziari de Roquefort, conseiller du roi et juge, marié en 1787 à Catherine de Beaumont continua la descendance qui s'est perpétuée obscurément jusqu'à nos jours.

Une branche de la famille Alziari se distingue par le surnom de Malausséna. Cette branche dont le chef a reçu le titre de comte romain

[1] Consulter l'*Histoire de la ville de Vence* par l'abbé Tisserand, Paris, 1860.

dans la deuxième moitié du XIXe siècle a fourni de nos jours un maire de Nice, député des Alpes-Maritimes.

**ALZON** (**Daudé d'**). Voyez : DAUDÉ D'ALZON.

**AMADE** (**d'**). Armes : *d'argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules, au chef d'azur chargé de trois besants d'argent.*

Cette famille originaire de Castelsarrasin descend de Jean-Baptiste-Joseph Amade, né en 1770, officier de la garde royale, qui fut anobli en décembre 1815 par lettres patentes du roi Louis XVIII enregistrées à la cour de Toulouse en 1817; il avait épousé en 1807 Justine de Montbrun dont il laissa deux fils. L'aîné, Stéphane d'Amade, n'a pas eu de postérité de son mariage en 1846 avec Mlle Julien de Moriès ; le puîné, Adolphe d'Amade, né en 1821, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, créé comte romain par bref pontifical, est décédé à Toulouse en 1892 laissant deux fils.

Principales alliances : Mieulet de Ricaumont 1891, de Cellery d'Allens 1861, Jay de Beaufort, de Puibusque 1893, de Fumel 1898, de Moynier 1761.

**AMADES** (**de Pratviel d'**). Voyez : PRATVIEL D'AMADES.

**AMALRIC** (**d'**). Armes : *d'azur au pin d'argent ombragé de sinople, le fût chargé d'une croix de Malte, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cerf du même.* — Au cours du XIXe siècle la famille d'Amalric a abandonné ces armes pour reprendre les suivantes qu'elle portait primitivement : *de gueules à trois fasces d'or, au chef cousu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.*

La famille d'Amalric appartient à l'ancienne noblesse de Provence.

Elle revendique, mais sans preuves à l'appui, comme lui appartenant un certain nombre de personnages du nom d'Amalric qui ont existé en Provence au moyen âge, notamment Raoul d'Amalric, damoiseau, vivant en 1219, et Bertrand d'Amalric, archevêque d'Arles en 1281.

Amalric d'Amalric, Sgr d'Esclangon, au diocèse de Digne, paraît dans une charte de 1396 avec sa femme Isnardette Seconde. Cette dame était veuve en 1405 et tutrice de ses deux fils, Louis et Elzéar. La descendance de ce dernier s'éteignit au XVIe siècle dans la famille de Castillon. On croit que l'aîné, Louis d'Amalric, Sgr d'Esclangon, fut père d'autre Louis d'Amalric, maître d'hôtel du roi Charles VIII, auquel ce prince fit donation le 5 juillet 1492 de la terre d'Aynac. La filiation de la famille d'Amalric ne paraît être rigoureusement établie que depuis Elzéar d'Amalric fils de celui-ci.

Jean-Paul d'Amalric, marié le 16 décembre 1634 à Anne de Martin, fut maintenu dans sa noblesse le 20 octobre 1668 par jugement des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Deux branches aujourd'hui éteintes, fixées aux diocèses de Béziers et de Nîmes, furent en outre maintenues dans leur noblesse le 20 décembre 1668 et le 15 juillet 1669 par jugements de M. de Bezons, intendant du Languedoc. François d'Amalric, issu de cette famille, était vicaire général à Versailles et s'était distingué comme prédicateur quand éclata la révolution ; il refusa de prêter le serment constitutionnel ; mais dut plus tard, pendant la Terreur, se marier pour échapper à l'échafaud ; après la tourmente il parvint à se faire relever de ses vœux, put se marier religieusement et fut sous le 1er empire chef de la 1re division à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

La famille d'Amalric était représentée de nos jours par Léon-Ernest d'Amalric, né en 1828, officier d'administration de la marine, marié en 1860 à Mlle de Postis du Houlbec.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Castillon 1558, de Castellane, d'Isoard Chenerilles, de Gasquet 1567, de Raimondis 1605, de Saboulin 1598 et 1676, d'Espinassy 1734, de Tilia.

**AMANDRE** (d'). Armes : *d'azur à une fasce d'or.*

La famille d'Amandre appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de Franche-Comté.

Elle remonte par filiation suivie à Jean d'Amandre, écuyer, qui vivait à Resmes en 1360 et qui fut admis en 1390 dans la confrérie de Saint-Georges.

M. d'Amandre signa en 1788 une protestation de la noblesse de Franche-Comté. Le marquis d'Amandre prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Aval.

La famille d'Amandre s'est éteinte dans les mâles dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Ses membres étaient connus depuis plusieurs générations sous les titres de marquis et de comtes.

Elle a fourni cinq chevaliers de Saint-Georges.

Principales alliances : de Champagne, de la Tour Saint-Quentin, d'Hennezel, de Vaulchier, de Pardieu, de Rose Previnquières, de Clairon, de Chaffoy, d'Ollonne, etc.

**AMARZIT** (d') et **AMARZIT-SAHUGUET d'ESPAGNAC** (d). Armes : *de gueules chargé d'une coquille d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe, accosté de deux épées d'or en pal, la pointe en bas.*

La famille d'AMARZIT, originaire de l'Angoumois, y occupait dès le XVII[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Pierre Damarzit, sieur de Saint-Michel, près de la Rochefoucauld, épousa vers 1630 Françoise Sahuguet, fille d'un conseiller en l'élection de Brives. Leur fils, Jacques-Gabriel Damarzit, marié en 1662 à Anne de la Rochefaucon, fut institué héritier universel de son oncle maternel Jacques Sahuguet, à charge pour lui de joindre à son nom celui de Sahuguet. Il laissa lui-même trois fils qui furent anoblis par lettres patentes de 1733 moyennant une aumône de 300 livres. L'aîné de ces trois fils, Hugues Damarzit-Sahuguet, Sgr de Saint-Michel, président au présidial de Brives, épousa d'abord Marie Certain, de la famille du maréchal Canrobert, puis Catherine Dubois, nièce du cardinal Dubois, et n'eut que des filles; le plus jeune, Pierre-Joseph Damarzit-Sahuguet, Sgr de la Roche, né en 1683, marié en 1725 à Françoise Griffolet, n'eut qu'un fils, François, né en 1731, dont le fils unique, Jean d'Amarzit Sahuguet, général de division, mourut en 1802 sans laisser de postérité. Le deuxième des trois frères anoblis en 1733, Jacques-Joseph Damarzit-Sahuguet, Sgr d'Espagnac, prévôt général et inspecteur des maréchaussées, fut père de l'abbé d'Espagnac, conseiller au parlement de Paris, décédé en 1781, et de Jean-Joseph, né à Brives en 1713, connu sous le titre de baron d'Espagnac, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, gouverneur de l'hôtel des Invalides décédé à Paris en 1783. La descendance de celui-ci s'est éteinte dans les mâles avec son petit-fils, Amable-Charles d'Amarzit-Sahuguet, comte d'Espagnac, né en 1788, qui n'a eu que des filles de son mariage en 1817 avec M[lle] d'Arjuzon.

La descendance des trois frères anoblis en 1733 est donc aujourd'hui éteinte dans les mâles.

Il subsiste en Limousin une branche demeurée non noble de la famille Damarzit ou d'Amarzit qui a adopté les armoiries des d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac, bien que ces armes aient été primitivement celles de la famille Sahuguet dont elle ne descend pas.

Cette branche occupe du reste depuis deux siècles un rang distingué dans sa région et a conclu d'honorables alliances.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Certain, de la Chassaigne, Dubois, de la Toison-Rocheblanche, d'Assailly, d'Arjuzon, de la Celle, de Servières, le François des Courtis, de Grasset, de Moucheton-Gerbrois, de Maynard 1845.

**AMAT.** Armes : *de gueules au dextrochère d'argent armé de toutes*

*pièces, tenant une épée haute de même, garnie d'or, mouvant d'un nuage aussi d'argent posé au flanc dextre de l'écu.*

La famille Amat, une des plus vieilles du Dauphiné, descend de Guillaume Amat qui fut anobli en 1351 par lettres de Raymond de Montauban, Sgr de la Val Beauchesne.

Sa descendance s'est partagée en un grand nombre de branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction et dont la plupart ne tardèrent pas à perdre leur noblesse par suite de dérogeances.

Plusieurs de ces branches, il est vrai, furent dans la suite anoblies à nouveau par leurs charges et maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche du XVIIe siècle.

Jean Amat, procureur au bailliage du Graisivaudan, et Gabriel Amat, procureur au parlement de Dauphiné, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696.

La seule branche de la famille Amat qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours est demeurée non noble.

Elle a fourni un député des Hautes-Alpes à la Législative en 1791 et un député du même département en 1827.

La famille Amat a encore fourni un conseiller au parlement de Metz, des secrétaires du Roi, des officiers, un évêque de Senez au XVIIIe siècle, etc.

Principales alliances : de Forbin, de Glandevés, de Berton de Crillon, d'Agoult 1479, etc.

**AMAUDRIC du CHAFFAUT**. Armes : *d'azur à la colombe essorante d'argent tenant au bec un rameau d'olivier d'or.* — Aliàs : *de sable à une oie d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois besants d'argent.*

La famille Amaudric du Chaffaut est originaire de Digne, en Provence. Joseph Amaudric, de cette ville, ayant négligé de produire ses titres de noblesse fut condamné par défaut à l'amende comme usurpateur par jugement rendu à Aix le 17 juillet 1697 de Cardin Lebret, intendant de la Provence. Joseph Amaudric, Sgr du Chaffaut, près de Digne, fut reçu le 6 avril 1734 secrétaire du Roi en la chancellerie près la chambre des comptes, aides et finances de Provence et fut anobli définitivement par sa charge.

Joseph d'Amaudric du Chaffaut, ancien capitaine d'artillerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Digne. Plus récemment Jean-Jules Amaudric du Chaffaut, décédé en 1861, fut député des Basses-Alpes en 1831 et membre de l'assemblée constituante en 1848. Il laissa plusieurs fils dont l'un fut député des Basses-Alpes à l'assemblée nationale de 1871, puis sénateur.

La famille Amaudric du Chaffaut a fourni un conseiller au parlement de Provence, un chanoine de la cathédrale d'Aix, des officiers supérieurs.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Chaffaut.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille du Chaffault, d'ancienne noblesse chevaleresque des environs de Nantes, dont le nom a été relevé de nos jours par la famille Billebault.

Principales alliances : d'Hilaire de Jovyac 1866, Perrin de Jonquières, Dedons de Pierrefeu-Demandolx 1889.

**AMAZY** (de Bouez d'). Voyez Bouez d'Amazy.

**AMBELLE** (de Pindray d'). Voyez Pindray d'Ambelle (de).

**AMBERT.** Armes : *parti au 1 d'argent à l'épée haute en pal de gueules, au 2 de gueules à l'ancre d'or en pal ; au franc quartier des barons militaires brochant sur le tout.*

Joachim Ambert, né le 8 février 1804 à Lagrezette, en Quercy, fils d'un général de la révolution, lui-même général de brigade en 1857, député du Lot à l'assemblée constituante de 1848, conseiller d'Etat en 1866, commandeur de la Légion d'honneur, fut confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de baron.

Principales alliances : de Maurès de Malartic.

**AMBERT de la TOURETTE et de SÉRILLAC** (d'). Armes : *d'azur à deux tours rondes d'argent jointes par un entremur, cerclées de cinq pièces de même, le tout maçonné de sable. — Aliàs : de gueules à une panthère d'or.* — La branche de Sérillac ajoute à ce dernier blason *un chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles d'argent.*

La famille Ambert, fixée en Quercy depuis le XVII^e^ siècle, est originaire du Limousin.

Elle ne figure point au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche du XVII^e^ siècle.

Cherin, dans les manuscrits duquel on en trouvera une généalogie détaillée, en fait remonter la filiation à noble Antoine Ambert, Sgr de Sérillac, en la paroisse de Moustier-Ventadour, en Limousin, qui avait épousé demoiselle Agathe de Brun et qui fit son testament le 11 août 1631. Mais cet auteur ajoute en note que les divers titres se rapportant à ce personnage ont été falsifiés, que la qualification d'écuyer a été ajoutée et que celle de noble homme a été substituée à celle d'honorable. Antoine Ambert laissa, entre autres enfants,

deux fils, Mathieu et Légier, auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'aîné d'entre eux, noble Mathieu d'Ambert, Sgr de la Jehannie et de Sérillac, épousa demoiselle Françoise de la Porte par contrat passé le 24 septembre 1635 au château de la Porte, en la paroisse de Lissac, et fit son testament le 18 juin 1643. Son fils puîné, Jean d'Ambert, Sgr de la Tourette, en Quercy, épousa, par contrat passé le 20 septembre 1662 au repaire noble de Nanos, en Limousin, demoiselle Antoinette d'Arche, fille d'un lieutenant général en l'élection du Bas-Limousin, et fit son testament à Betaille, en Quercy, le 5 août 1686. Il fut père de Jean-Baptiste d'Ambert, écuyer, Sgr de la Tourette, qui épousa d'abord le 13 mars 1702 Marie de Longueval, puis le 4 février 1718 Louise de Meynard. Cette dernière dame, étant veuve, obtint le 8 mars 1743 de M. de Lescalopier, intendant de Montauban, décharge d'une somme de 600 livres à laquelle elle avait été taxée pour droit de franc-fief, en raison, dit l'ordonnance de l'intendant, de la noblesse de son défunt époux justifiée depuis Alexandre d'Ambert, vivant en 1560. Elle mourut le 23 septembre 1758. Son fils Jean-Joseph d'Ambert, né le 28 mai 1720, obtint de M. d'Hozier le 16 novembre 1746 un certificat attestant qu'il avait la noblesse requise pour être admis parmi les officiers du régiment des gardes françaises. Il obtint l'érection en marquisat de sa seigneurie de la Tourette par lettres patentes du 11 juillet 1745 registrées au Parlement de Bordeaux et se maria à Plassac, en Saintonge, par contrat du 20 août 1763 avec Charlotte de Jouglin de la Cave de Mauconseil. Cette dame était veuve quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Elle laissa un fils, le marquis de la Tourette d'Ambert, né à Plassac en 1770, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Noble Légier d'Ambert, Sgr de la Coste, auteur de la branche cadette, épousa le 30 juin 1639 Jehanne de Maumont. Son petit-fils, Isaac d'Ambert, Sgr de la Coste et de Sérillac en Bas Limousin, se maria à Limoges par contrat du 11 novembre 1697 et fit son testament le 26 juillet 1756. Il fut père de Mathieu d'Ambert de Sérillac dont la descendance s'est perpétuée en Quercy jusqu'à nos jours. Cette branche n'est pas titrée.

Principales alliances : de Meynard, d'Arche, de Longueval, Chasseloup de Châtillon.

**AMBLÉRIEUX** (**de Portes d'**). Voyez PORTES D'AMBLÉRIEUX (de).

**AMBLY** (d'). Armes : *D'argent à trois lions de sable* (aliàs : *trois lionceaux*), *lampassés de gueules*. — Couronne de marquis. — Cimier : *un*

*épervier au naturel grilleté et longé d'or.* — Supports : *deux sauvages de carnation appuyés sur leurs massues.* — Devise : *Angoulvent.*

La maison d'Ambly appartient à la noblesse chevaleresque de Champagne.

Elle a eu pour berceau la seigneurie d'Ambly-sur-Bar, aux environs de Rethel, qu'elle a possédée de toute ancienneté.

Elle est mentionnée pour la première fois au XI[e] siècle dans la donation de Franchimont au chapitre de Saint-Lambert de Liège. Flegmont, Reginald et Guildones d'Ambly furent bienfaiteurs de Franchimont en 1110, 1112 et 1130.

Regnault d'Ambly, Sgr dudit lieu, de Perthes, d'Olisy, etc, suivit Saint-Louis en Terre-Sainte et reçut de ce prince le surnom d'Angoulvent pour avoir battu les Sarrasins malgré les vents contraires. Son nom et ses armes figurent aux salles des croisades du musée de Versailles. C'est à ce personnage, mentionné dans un acte de 1236, que le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1670 par Caumartin, intendant de Champagne, en faveur de la maison d'Ambly, fait remonter la filiation suivie. Toutefois Charles d'Hozier que la maison d'Ambly avait dans cette circonstance chargé de dresser sa généalogie se ravisa dans la suite et déclara que la filiation ne devait être regardée comme rigoureusement établie que depuis Jean, Sgr d'Ambly, gouverneur et grand bailli du comté de Rethelois, qui dénombra sa terre d'Ambly le 4 novembre 1449. Mais tout semble indiquer qu'il ne faut voir là qu'un acte de malveillance du célèbre généalogiste. La maison d'Ambly fut du reste admise aux honneurs de la cour en 1786 après avoir fait les preuves d'ancienne noblesse antérieure à 1400 prescrite par les règlements.

Nicolas, Sgr d'Ambly, de Malucy, etc., petit-fils de Jean vivant en 1449, eut de son second mariage avec Guillemette de Saint-Vincent deux fils, François, Sgr d'Ambly, marié en 1560 à Guillemette de Lannoy, et Philippe d'Ambly, Sgr de Malucy, gouverneur de Donchery-sur-Meuse en 1578, qui ont été les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée eut pour dernier représentant Claude-Antoine d'Ambly, maréchal de camp en 1767, qui obtint l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Ambly par lettres patentes de novembre 1768, devint dans la suite lieutenant général des armées du Roi, cordon rouge, député de la noblesse de Champagne aux États généraux de 1789, et mourut en émigration ne laissant que trois filles. La plus jeune de ses filles avait épousé en 1773 Gaspard-François d'Ambly, qualifié marquis des Ayvelles, chef de la deuxième branche, et lui porta le marquisat d'Ambly.

Cette branche cadette était représentée en 1789 par trois rameaux :

le rameau aîné, fixé en Franche-Comté, recueillit le marquisat d'Ambly et a eu pour dernier représentant François-Louis, marquis d'Ambly, né vers 1810, qui n'a eu que des filles. Charles, comte d'Ambly, chef du deuxième rameau, né en 1780 au château de Genicourt en Lorraine, se fixa en Allemagne pendant l'émigration, se maria à Breslau avec Marie Graff et en eut deux fils, officiers au service d'Autriche, qui ont continué la maison d'Ambly. Le troisième rameau s'est éteint avec l'abbé Alexandre-Dieudonné d'Ambly, né en 1829, vicaire à l'église Notre-Dame-des-Champs à Paris, décédé en 1881.

La maison d'Ambly a fourni un lieutenant général, trois maréchaux de camp, des gouverneurs de provinces, un page du Roi, etc.

Principales alliances : Motier de la Fayette, d'Hallwin, de Riencourt, d'Estourmel, de Fay d'Athies, d'Aspremont, de Roucy, de Boham, des Ayvelles, Cauchon de Sommyévre, de Joyeuse, de Ficquelmont, de Rosières, de Jussac, de Bressey, de Viart, du Châtelet, de Montlezun, d'Argy, de Chamisso, de Flavigny, de Raucourt, de Saint-Cricq, etc.

**AMBLY de la Vallée (Peschart d').** Voyez Peschart d'Ambly de la vallée.

**AMBOISE (d').** Armes : *palé d'or et de gueules.*

La ville d'Amboise, en Touraine, a été le berceau d'une puissante race chevaleresque dont l'héritière, Marguerite, épousa au cours du XIIe siècle Renaud, fils du Sgr de Berrie, près de Loudun, en Poitou. Celui-ci fonda une nouvelle maison d'Amboise qui jouit d'un vif éclat et qui ne tarda pas à se partager en plusieurs branches.

La branche aînée s'éteignit au XVe siècle avec Louis, sire d'Amboise, vicomte de Thouars, qui eut sa seigneurie d'Amboise confisquée par le roi Charles VII au profit du domaine royal et qui ne laissa que trois filles mariées au duc de Bretagne, à Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, et à Louis de la Trémoille : ce fut ce dernier qui recueillit les domaines de Thouars et de Talmont.

La branche cadette qui possédait la magnifique terre de Chaumont, en Blaisois, était représentée à la même époque par Pierre d'Amboise, chambellan des rois Charles VII et Louis XI et ambassadeur de ce dernier à Rome en 1461. Celui-ci laissa sept fils : 1° Charles, chambellan du Roi Louis XII; 2° Jean, évêque duc de Langres, pair de France; 3° Aimery, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1503; 4° Louis, évêque d'Alby; 5° Jean, auteur de la branche des seigneurs de Bussy qui ne tarda pas à s'éteindre et qui produisit un évêque duc de Langres, pair de France; 6° Georges, cardinal, archevêque de Rouen, célèbre ministre du roi Louis XII,

décédé en 1510, et enfin 7° Hugues, auteur de la branche des comtes d'Aubijoux qui s'éteignit avec Jacques d'Amboise, comte d'Aubijoux, chambellan de Gaston, duc d'Orléans en 1631, favori de ce prince, lieutenant général du Languedoc, gouverneur de Montpellier, décédé en 1661.

Charles d'Amboise, l'aîné de ces sept frères, laissa deux fils : Charles, maréchal et amiral de France, vice-roi de Lombardie, dont le fils unique, Georges, fut tué à vingt-deux ans à la bataille de Pavie, et Louis, évêque d'Albi et cardinal.

On considère généralement comme ayant été fils naturel du maréchal d'Amboise un certain Michel d'Amboise, né à Naples, qui fut amené en France tout enfant en 1524, fut élevé par Ferou, sieur de Fretoiseau, procureur au Parlement, devint un poète fort distingué et finit par mourir dans la misère *sans laisser de postérité*. L'ancienne maison d'Amboise est donc complètement éteinte.

La famille d'Amboise aujourd'hui existante descend de Jean d'Amboise, né à Douai en Flandre, dont on a voulu plus tard faire un fils de Michel d'Amboise. Ce personnage fut chirurgien des rois François I^er^, Henri II, François II, Charles IX et Henri III, jouit auprès d'eux d'une certaine faveur, obtint en 1566 des lettres de naturalisation, mourut le 13 décembre 1584 et fut enterré en l'église Saint-Gervais à Paris; il avait épousé Marie, fille de Jean Fromager, chirurgien juré au Châtelet de Paris, et en laissa trois fils, François, Adrien et Jacques d'Amboise, que le roi Charles IX fit élever de ses deniers au collège de Navarre. Le deuxième de ces fils, Adrien, fut évêque de Tréguier; le plus jeune, Jacques, nommé en 1594 recteur de l'Université de Paris, se signala surtout par sa haine contre la Compagnie de Jésus. François d'Amboise, fils aîné de Jean, né en 1550, régent de seconde au collège de Navarre en 1572, avocat au Parlement de Paris, conseiller au Parlement de Bretagne en 1583, avocat général au grand conseil en 1586, maître des requêtes en 1597, conseiller d'État en 1604, poète, historien et savant distingué, fut anobli par les charges dont il fut revêtu et reçut du reste du roi Henri III des lettres patentes de chevalerie en 1589 ; dans les dernières années de sa vie il portait les qualifications de baron de la Charité-sur-Loire, Sgr d'Hemery, Vezeuil, en Touraine, etc.; il avait épousé en 1594 Marguerite Cousinet, fille d'un notaire de Meaux, et fut père d'Antoine d'Amboise, né en 1605, maréchal de camp en 1643, décédé en 1650, qui épousa en 1632 Anne de la Hilière, fille d'un gouverneur d'Amboise, et qui continue la lignée. Charles-Jules d'Amboise fils de celui-ci fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Dès cette époque cette famille d'Amboise

avait cherché à se greffer sur celle des anciens seigneurs d'Amboise et en avait adopté les armoiries.

Henri-Michel d'Amboise, chevalier, né en 1740, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tours et fut nommé député suppléant de son ordre aux États généraux ; il avait épousé à Tours en 1778 Marie-Catherine des Essarts et en laissa deux fils, Jacques, né en 1780, marié à Mlle de Tristan, et Henri, né en 1790, marié en 1816 à Miss Barwell, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille d'Amboise s'est fixée à Marseille au cours du XIXe siècle.

Son chef est connu depuis plusieurs générations sous le titre de marquis.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : Barwell 1816, de Tristan, de Mons-Villeneuve, de Barbançois, Drouet d'Aubigny 1737, etc.

Il a existé en Touraine une autre famille d'Amboise qui fut anoblie par lettres de 1398.

**AMBOIX de LARBONT** (d'). Armes : *d'or à un olivier de sinople.*

La famille d'Amboix appartient à la noblesse du pays de Foix ; d'après la tradition, elle serait originaire de la Catalogne.

On en trouvera une généalogie succincte dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Dossiers Bleus. Ce travail en fait remonter la filiation à Raymond Bois, habitant de la ville de Foix, qui épousa Françoise de Caze et qui prend les qualifications de noble et d'écuyer dans son testament daté du 26 avril 1542. Il fut père de Jean du Bois, Sgr de Bugnars, qui épousa cette même année Marie de Lissac et qui fit son testament le 25 juin 1560 et grand-père de Bernard d'Ambois, écuyer, qui épousa le 5 août 1585 Louise de Moreton.

Noble Pierre d'Amboix, marié le 4 septembre 1648 à Jeanne du Rieu, fut maintenu dans sa noblesse le 7 janvier 1667 par jugement de M. Dumas, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis 1533. Ses fils, nobles Pierre d'Amboix, Sgr de Saint-Paul, et François d'Amboix, furent encore maintenus le 5 août 1698 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Le premier avait épousé Jeanne de Bourdin, fille de monsieur maître André Bourdin, ministre du Mas d'Azil, et de Marguerite du Casse de Larbont ; il testa le 26 juin 1709 et fut père de noble Pierre d'Amboix qui continua la lignée et qui épousa le 24 novembre 1706 Marguerite de Rocques, fille de monsieur Jacob Rocques.

M. d'Amboix, Sgr de Larbont, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Deux membres de la famille d'Amboix périrent au service du Roi à Quiberon en 1795.

La famille d'Amboix a été autorisée par décret du 6 novembre 1873 à joindre régulièrement à son nom celui de son ancienne seigneurie de Larbont.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, dont un général. Elle appartient au culte protestant.

Principales alliances : Castet de la Boulbène 1634, de Briançon, de Pourtalès, de Chapel 1838, de Montaut, Maisonnade de Larlenque, de Neufville, etc.

**AMBRIÈRE (Gouin d')**. Voyez Gouin d'Ambrière.

**AMBRINES de RAMECOURT (d')**. Voyez Dambrines de Ramecourt.

**AMBRUGEAC (de Valon d')**. Voyez Valon d'Ambrugeac (de).

**AMBRUN (Huet d')**. Voyez Huet d'Ambrun.

**AMBRY (d')**. Voyez Embry (d').

**AMBROIS de NÉVACHES (des)**. Armes : *d'argent fretté de gueules, cloué d'or.* — Aliàs : *d'argent fretté de gueules, cloué d'or, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or brochant sur le tout.* — Devise : *Sancte Ambrosi, tui sumus.*

La famille des Ambrois a eu pour berceau la vallée de Bardonnenche ou Bardonnèche, sur le versant oriental des Alpes, qui, après avoir longtemps fait partie du Briançonnais, fut cédée au Piémont par le traité d'Utrecht.

Elle appartenait primitivement à la noblesse de sa région et ses premiers auteurs connus, Antoine des Ambrois et les autres héritiers de Perceval des Ambrois, figurent au rang des nobles dans la revision des feux de la vallée de Bardonnenche en 1234. A partir de cette époque le nom de la famille des Ambrois se retrouve constamment dans l'histoire du Briançonnais. On sait que dans ces contrées les privilèges nobiliaires furent complètement supprimés dès le xv$^{e}$ siècle ; par suite de cette circonstance la plupart des familles nobles de la région se trouvèrent ruinées, puis confondues avec la bourgeoisie dont rien ne les distinguait plus. La famille des Ambrois perdit alors sa noblesse par dérogeance et, lors de la grande recherche du xvii$^{e}$ siècle, Louis des Ambrois, sieur de Rochemolle, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de 1699. Ce même personnage et ses parents, Joseph des Ambrois du Clou et Gabriel des Ambrois, prieur et curé de Saint-Julien, avaient fait enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696.

Une branche de la famille des Ambrois s'est perpétuée en Piémont; un de ses membres M. des Ambrois de Névaches décédé en 1874 a été président du Sénat italien.

D'autres branches de la famille des Ambrois, ruinées et déchues depuis plusieurs siècles, se sont perpétuées obscurément en France; le représentant de l'une d'elles est (1901) hôtelier à Dakar (Sénégal).

**AMÉ de SAINT-DIDIER** Armes anciennes : *d'or à trois œillets de gueules, 2 et 1, au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.* — Armes concédées sous le 1er empire : *coupé au 1 parti au A d'azur à deux colombes d'argent, au B de gueules à un portique ouvert à deux colonnes, surmonté d'un bouton et accosté des initiales D et A, le tout d'argent, au 2 d'or à trois œillets de pourpre tigés et feuillés de sinople.*

La famille Amé dont on retrouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Cherin est originaire de Reims. Elle était représentée au XVIIe siècle par Jean Amé, bourgeois de cette ville, mari de Jacqueline Hachette. Leur fils, Nicolas Amé, ayant été nommé receveur au bureau des gabelles de Sisteron, en Provence, vint se fixer dans cette ville et s'y maria le 7 avril 1693 avec Magdeleine Lantois, fille de Guillaume, bourgeois de Sisteron, et d'Honorade de Chaix. Il devint dans la suite Sgr de Saint-Didier, fut pourvu le 19 mai 1728 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Dauphiné et testa le 19 mai 1733. Il laissait, entre autres enfants, deux fils : Joseph-Guillaume-Paul Amé, Sgr de Saint-Didier, marié à Marseille en 1739 à Marie-Anne Le Guay dont il eut trois fils, et Louis-Athanase Amé, marié à Saint-Chamas en 1748 à Marie-Suzanne Goiran dont il eut six fils.

Alexandre-Charles-Nicolas Amé de Saint-Didier, préfet du palais, fut créé baron de l'empire par décret du 12 novembre 1809 ; il devint pair de France sous la monarchie de juillet et mourut en 1854 laissant un fils unique, le baron de Saint-Didier, né en 1806, décédé sans postérité, dont la veuve, présidente de plusieurs œuvres de bienfaisance importantes, a péri en 1897 dans l'incendie du Bazar de la charité.

Il subsiste une branche de la famille Amé de Saint-Didier dont le chef est connu sous le titre de baron.

Principales alliances : Amelot de Chaillou, de Loynes, Courbon de Saint-Genest.

**AMECOURT (de Ponton d')**. Voyez Ponton d'Amécourt (de).

**AMÉDOR de MOLANS (d')**. Armes : *de gueules à une croix patriarcale d'or cantonnée de quatre trèfles de même.* — Couronne de marquis. —

Supports : *deux lions armés et lampassés de gueules, l'un passant, l'autre rampant.* — Devise : *Cunctis meus aurea.*

La famille Damedor ou d'Amedor est anciennement connue en Franche-Comté.

Des généalogistes contemporains en ont fait remonter la filiation au XIII[e] siècle, bien qu'on n'en trouve aucune trace dans la noblesse antérieurement au XVI[e] siècle.

Son premier auteur connu, Jeannin Damédor, était bourgeois de Vesoul en 1420. Jean Damédor figure, il est vrai, dans un acte de 1456 avec la qualification d'écuyer.

La filiation suivie remonte à Louis Damédor, bourgeois de Vesoul; ce personnage fut autorisé par l'empereur Charles-Quint en 1544 à posséder fief, ce qui semble indiquer qu'il n'appartenait pas à la noblesse. Son fils, François Damédor, prit la qualification d'écuyer et acquit en 1575 plusieurs terres seigneuriales.

François Damédor reçut en 1629 de la cour de Madrid des lettres de chevalerie.

Nicolas Damédor, écuyer, Sgr de Molans, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

La famille Damédor fut maintenue dans sa noblesse en 1697 par jugement de l'intendant de Champagne après avoir justifié une filiation noble depuis 1555.

Claude-François d'Amédor obtint en 1713 du roi Louis XIV l'érection en comté de sa seigneurerie de Molans.

Le chef de la famille d'Amédor de Molans est aujourd'hui connu sous le titre de marquis qui, d'après M. de Lurion, lui aurait été concédé par lettres de Louis XVIII.

Elle a fourni un page de Louis XVI, des chanoines de chapitres nobles, des officiers supérieurs, des chevaliers de Malte, un chambellan de l'empereur d'Autriche.

Principales alliances : de Hedouville, de Lavaulx, de Planta-Wildenberg, d'Esmond, de Dormy, de Simony, Patouillet de Deservillers, de Ferrier du Chatelet, de Pillot-Chenecey, Salivet de Fouchecourt.

**AMEIL.** Armes : *écartelé au 1 d'azur à la harpe d'or, au 2 de gueules à l'épée d'argent, au 3 de gueules au centaure sagittaire d'argent, décochant une flèche vers senestre, au 4 de sinople au sauvage d'or armé d'une massue de même.*

Auguste-Jean Gilbert Ameil, auteur de cette famille, né à Paris le 6 janvier 1775, fut d'abord simple grenadier dans la garde nationale parisienne ; il fit une rapide carrière, fut nommé en 1809 colonel du

10e chasseurs à cheval, fut créé baron de l'empire par lettres du 9 mars 1810 et devint général de brigade en 1812. A l'époque des Cent Jours le général Ameil qui, lors de la première restauration, s'était rallié à Louis XVIII eut une attitude telle qu'au retour du Roi, il fut arrêté et traduit devant un conseil de guerre. Il s'échappa, fut condamné à mort par contumace et mourut fou en 1822. L'aîné de ses fils, Alfred-Napoléon, baron Ameil, né en 1810, décédé en 1886, a été général de division et grand officier de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Rouot 1841, Le Caron de Fleury 1884. Huet du Rotois.

**AMELINE de CADEVILLE**. Armes : *bandé d'argent et de gueules de huit pièces, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

La famille Ameline dont on trouvera dans Saint-Allais une généalogie détaillée appartient à la noblesse de Bretagne.

Elle a pour auteur Nicolas Ameline, sous fermier des Etats, marié le 6 novembre 1671 à Françoise Dondel, de Vannes, qui fut anobli par lettres patentes d'octobre 1698. Son fils, Nicolas Ameline de Cadeville, décédé en 1756, fut maréchal de camp en 1734 et gouverneur de l'île d'Oléron ; il fut maintenu dans sa noblesse en 1717 par arrêt du Conseil d'État.

Nicolas-François Ameline de Cadeville, fils du précédent, s'apparenta brillamment par son mariage en 1752 avec Mlle du Coetlosquet et en eut deux fils qui épousèrent en 1781 et en 1779 Mlles du Botmiliau et de Lantivy.

La famille Ameline de Cadeville a fourni des officiers, un garde du corps du roi Louis XVIII, etc.

Principales alliances : du Coetlosquet, de Lantivy, du Botmiliau, de Chasteautur, de Carné, etc.

Il a existé en Normandie une autre famille Ameline qui portait d'azur au lion rampant d'or, lampassé de gueules, accompagné de trois besants d'argent. Deux de ses membres, Noël Ameline, sieur de Berville et Laurent Ameline, sieur de Fierville, demeurant à Honfleur, furent anoblis le premier par lettres de mai 1594, le second par lettres de décembre 1655.

**AMELINE-COLLIN de la BRISELAINE**. Armes de a amille Collin de la Briselaine : *d'argent au chevron de sable accompagné de trois corneilles de même.*

Cette famille Ameline paraît être distincte de la précédente quoiqu'elle habite la même province.

Elle n'appartient pas à la noblesse, mais a été autorisée par décret

du 8 août 1873 à joindre à son nom celui de la famille Collin de la Briselaine.

Celle-ci, d'ancienne bourgeoisie bretonne, a la même origine que la famille Collin de la Bellière (voyez ce nom).

**AMELOT de CHAILLOU**. Armes : *d'azur à trois cœurs d'or, 2 et 1, accompagnés d'un soleil de même.* — Couronne de marquis. — Devise : ***Est illis igneus ardor.***

La famille Amelot, une des plus illustres de la noblesse de robe française, est originaire d'Orléans et remonte à Jean Amelot qui était marchand de cette ville dans les premières années du xvi^e^ siècle.

Ferry Amelot, fils aîné de ce personnage, fut l'auteur d'une branche assez obscure qui était encore représentée sous Louis XIII par des marchands de la ville d'Orléans et à laquelle paraît se rattacher la famille Amelot de la Roussille rapportée à la suite.

Jacques Amelot, né à Orléans en 1504, fils puîné de Jean, vint se fixer à Paris, devint un des plus célèbres avocats au parlement de cette ville, acquit la seigneurie de Carnétin, près de Lagny, en Brie, et mourut en 1679. Il avait épousé Jeanne Vialart, sœur d'Antoine Vialart, archevêque de Bourges, et issue d'une famille de robe distinguée. Leur fils, Jean Amelot, Sgr de Carnetin, maître des requêtes au parlement de Paris en 1573, président aux enquêtes en 1580, fut anobli le 7 décembre de la même année par lettres patentes du roi Henri III. Il avait épousé Marie de Saint-Germain, fille d'un bourgeois de Paris, qui, étant devenue veuve, se remaria à Michel de Marillac, garde des sceaux ; il en laissa, entre autres enfants, trois fils : Jacques Amelot, Sgr de Carnetin, auteur de la branche des Sgrs de Mauregard éteinte en 1726, Jean Amelot, auteur de la branche des Sgrs de Gournay éteinte en 1786, et Denis Amelot, Sgr de Chaillou, en Touraine, et de Bisseuil, en Champagne, intendant des finances, conseiller d'Etat, décédé en 1655, auteur de la seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Cettte branche se partagea à son tour en deux rameaux : celui des Sgrs de Guépean, connus sous le titre de marquis, qui s'éteignit dans les mâles en 1832 et celui des Sgrs de Chaillou qui obtint l'érection de cette seigneurie en marquisat par lettres patentes du roi Louis XVI en 1783 et qui compte encore des représentants.

La famille Amelot a fourni un nombre considérable de personnages célèbres, parmi lesquels on doit citer : Michel Amelot, marquis de Gournay, président du bureau du conseil de commerce, ambassadeur à Venise en 1682, puis à Lisbonne en 1685, en Suisse en 1688, en Espagne en 1705, à Rome en 1715, décédé en 1724, Michel Amelot,

archevêque de Tours en 1673, Jean-Jacques Amelot, Sgr de Chaillou, membre de l'Académie française en 1727, ministre des affaires étrangères en 1737, garde des sceaux, Antoine, marquis Amelot de Chaillou, fils du précédent, ministre de la marine et de la maison du Roi en 1776, Antoine-Léon, marquis Amelot de Chaillou, fils et petit-fils des précédents, intendant de Bourgogne de 1784 à 1790, Sébastien Amelot, de la bande de Guépean, évêque de Vannes en 1775. De nos jours le comte Léon Amelot de Chaillou, marié en 1866 à M<sup>lle</sup> du Hallay Coetquen, a été ministre plénipotentiaire.

La famille Amelot a fourni des chevaliers de Malte.

Elle a été admise aux honneurs de la cour au XVIII<sup>e</sup> siècle avec dispense de preuves.

Principales alliances : de Saulx Tavannes, de Caumont la Force 1742, de Béthune Sully 1872, Bruslart, du Deffand 1687, de Béon, de Roncherolles 1752, Thibaut de la Carte de la Ferté Senectère 1780, Séguier de Saint-Brisson 1844, de Selve 1845, du Hauvel, Tascher de la Pagerie 1881, du Hallay-Coetquen 1866, d'Estampes, de Barillon, Legendre d'Onsembray, etc.

**AMELOT de la ROUSSILLE**. Mêmes armes que la famille précédente.

Cette famille a toujours été considérée comme ayant eu dans le passé une origine commune avec la précédente et celle-ci n'a jamais protesté contre cette prétention. Toutefois le point de jonction des deux familles dont on n'a pu retrouver l'époque précise est antérieur aux lettres d'anoblissement accordées en 1580 à la famille précédente.

La famille Amelot de la Roussille à laquelle on ne connaît aucun principe d'anoblissement régulier remonte par filiation à Jean Amelot qui avait épousé en 1640 Marie Vannier. Leur arrière-petit-fils, Jean-Henri Amelot, sieur de la Roussille, près de Cosne, en Nivernais, contrôleur des finances du Haut-Languedoc en 1750, puis gendarme de la garde du Roi, épousa à Lavaur en 1761 Catherine Clausel, de la famille des Sgrs de Coussergues. Ses deux petits-fils décédés en 1855 et 1864 étaient connus sous les titres de comte et de vicomte de la Roussille qui ont été conservés par leurs descendants.

La famille Amelot de la Roussille ne figure point au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principales alliances : Clausel, Choppin d'Arnouville 1841, de Ségur-Lamoignon, de Penfetenyo de Cheffontaine 1899, de Cassan-Floyrac, de Colbert-Turgis 1902.

**AMERVAL** (d'). Armes : *d'argent à trois tourteaux de gueules.*

La famille d'AMERVAL appartient à l'ancienne noblesse du nord de la France.

Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, près de Saint-Pol.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1700 en fait remonter la filiation à haut, puissant et redouté chevalier Jean d'Amerval, chevalier, Sgr d'Amerval, de Doingt et de Villers Carbonnel, qui reçut un dénombrement le 20 février 1454 et dont Marguerite d'Ailly était veuve le 8 juin 1458.

Nicolas d'Amerval, Sgr de Beaucourt, avait épousé Gabrielle d'Estrées, la célèbre maîtresse du roi Henri IV; mais ce prince qui désirait l'épouser parvint à faire casser ce mariage dont elle n'avait du reste pas eu d'enfants.

Philippe d'Amerval, chevalier, sgr d'Assevillers, Louis d'Amerval, sgr de Bihécourt, écuyer, Antoine d'Amerval, écuyer, Sgr de Fresne près de Nampont, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696.

La famille d'Amerval fut maintenue dans sa noblesse le 6 mars 1700 par jugement de Bignon, intendant de la généralité d'Amiens.

Louis-Eugène d'Amerval, né en 1765 à Villers Carbonnel, près de Noyon, fit en 1774 les preuves de sa noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'Ecole militaire.

Marie-Louise d'Amerval de Fresne, veuve de Louis, baron de Pouquesolle, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Marie-Thérèse Dorigny, veuve du baron d'Amerval, prit part à celles du bailliage de Péronne.

La famille d'Amerval a fourni des officiers.

Elle parait s'être éteinte dans les mâles avec M. d'Amerval qui épousa en 1799 M^lle de Brancas et dont la fille unique mourut à Paris en 1873 sans avoir contracté d'alliance.

Principales alliances : d'Ailly, de Lameth, d'Estrées, de Roucy, du Hamel, de Longueval 1622, de Montagu, de Witasse 1721, de Brancas, de Fontaines, etc.

**AMFREVILLE (Guyot d')**. Voyez GUYOT D'AMFREVILLE.

**AMIENS (Heroguelle d')**. Voyez HEROGUELLE D'AMIENS.

**AMIENS de RANCHICOURT (d')**. Armes : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de cygnes d'argent.* — Aujourd'hui la famille d'Amiens de Ranchicourt a remplacé ces armoiries par les suivantes qui sont celles des anciens comtes de la ville d'Amiens : *de gueules à trois chevrons d'argent vairés d'azur.*

Cette famille a eu pour auteur Jean-François Damiens, licencié ès lois, demeurant à Béthune, qui épousa Yolande Denis, fille d'un président au Conseil d'Artois, et qui fut anobli par lettres patentes de juin 1663. Ces lettres rappellent les services que plusieurs de ses ancêtres rendirent comme échevins d'Arras.

Sa descendance a possédé la seigneurie de Ranchicourt, en Artois, dont elle a gardé le nom.

La famille Damiens de Ranchicourt a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois.

Son chef est connu depuis le milieu du XIXe siècle sous le titre de comte de Ranchicourt.

Principales alliances : de Pontoi-Camus de Pontcarré, le Caron de Cannettemont, de Madre, de Buüs d'Hollebecke, du Hays, Aronio, etc.

**AMEY de CHAMPVANS**. Armes : *de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose du même.*

La famille Amey est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de Franche-Comté.

Un de ses membres, Jean-Guillaume Amey, docteur ès droit, secrétaire de l'archevêque de Besançon, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

Sa descendance fut anoblie en 1784 par une charge de conseiller au parlement de Besançon.

M. Claude-Justin-Joseph Amey, né à Besançon en 1807, alors sous-préfet de Parthenay, fut autorisé par décret du 6 octobre 1860 à joindre à son nom celui du fief de Champvans que la famille Amey possédait au XVIIIe siècle.

La famille Amey de Champvans n'est pas titrée.

Principales alliances : Junet d'Aiglepierre, de Lallemand.

**AMEY du BUISSON**. Armes : *de sable à trois bâtons noueux d'argent mis en bande.*

La famille Amey appartenait dès le XVIIe siècle à la haute bourgeoisie de Caen, en Normandie.

Elle a possédé aux environs de cette ville un certain nombre de biens, notamment le fief du Buisson, dans la commune de Merville, dont elle a conservé le nom.

La famille Amey du Buisson quitta la France à l'époque de la révolution et alla se réfugier en Russie où elle compte encore des représentants.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni un trésorier de France.

Principale alliance : Le Coq de Biéville.

**AMIEU de BEAUFORT** (d').

La famille d'Amieu appartient à la noblesse du Languedoc.

Jean Amieu de Blagnac fut pourvu le 28 octobre 1716 de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de Montauban ; il obtint des lettres de vétérance le 23 mai 1742.

M. Damieu, Sgr de Beaufort, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne ; le baron d'Amieu de Blaignac prit part cette même année à celles tenues à Toulouse.

François d'Amieu de Saint-Maurice, né à Narbonne en 1795, fut autorisé par ordonnance du 6 août 1817 à substituer le nom de Beaufort à celui de Saint-Maurice.

La famille d'Amieu de Beaufort paraît s'être éteinte avec Achille d'Amieu, connu sous le titre de baron de Beaufort, décédé à Bordeaux en avril 1901 à l'âge de 83 ans sans laisser de postérité masculine.

**AMIGNY** (**Leroy d'**). Voyez Leroy d'Amigny.

**AMILLY** (**Langlois d'**). Voyez Langlois d'Amilly.

**AMIOT**. Armes réglées par d'Hozier en 1788 : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'un croissant d'azur.* — Aliàs (d'après les lettres patentes de 1815) : *d'azur à un chevron d'or chargé au sommet d'un croissant de gueules et accompagné en chef de deux trèfles d'or et en pointe d'une étoile du même.*

Cette famille, originaire de Melun, descend de Louis-Aspaïs Amiot qui était dans la première moitié du xviii^e siècle simple marchand tailleur de cette ville. Son fils, Louis-Aspaïs Amiot, né à Melun en 1751, pourvu en 1784 de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi et de ses finances, fit régler ses armoiries en 1788 par d'Hozier ; il devint dans la suite maire de Saint-Martin du Tertre et membre du collège électoral de Seine-et-Marne, fut créé baron de l'empire avec majorat par lettres patentes du 2 février 1814, obtint la confirmation de ce titre par lettres patentes du Roi Louis XVIII du 3 février 1815 avec nouveau règlement d'armoiries et mourut en son château de Franconville le 25 octobre 1825.

Gustave-Alexandre, baron Amiot, né en 1811, petit-fils du précédent, décédé en 1869, a été inspecteur général des lignes télégraphiques et officier de la Légion d'honneur.

**AMIOT d'INVILLE**. Voyez Amyot d'Inville.

**AMILHAU.**

La famille Amilhau, originaire de Millau en Rouergue, fixée à Toulouse dans la deuxième moitié du xviiie siècle, n'a cessé depuis cette époque d'occuper un rang distingué dans la haute bourgeoisie de cette ville.

Jean-Pierre Amilhau, coseigneur de Mérinville, né en 1753, marié en 1791 à Mlle Arnaud, d'une famille aujourd'hui connue sous le nom d'Arnaud de l'Ariège, fut sous le Consulat conseiller général de la Haute-Garonne. Son fils aîné, Pierre Amilhau, né en 1793, député et conseiller général de la Haute-Garonne, premier président de la Cour Royale de Pau, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1860, a laissé une fille, la comtesse de Monts, et un fils, Arthur Amilhau, conseiller général de la Haute-Garonne ; le puîné, Alexandre Amilhau, né en 1795, a laissé trois fils, Jules, conseiller général de la Haute-Garonne, maire de Toulouse en 1865, Paul et Henri, conseiller général de la Haute-Garonne, président de chambre à la Cour de Toulouse.

Principales alliances : Picapére de Cantobre, d'Albis de Gissac 1824, de Monts.

**AMIOT du MESNIL-GAILLARD**. Armes : *d'argent à trois cœurs de gueules*.

La famille Amiot est anciennement connue en Haute-Normandie. Ses membres commencèrent dès la fin du xviie siècle à prendre les qualifications de nobles et d'écuyers.

François-Bonaventure Amiot fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 (Rouen) ; il fut père d'Etienne-Joseph Amiot, Sgr d'Auzouville, garde du corps du roi en 1710, et grand-père d'Antoine-Alexandre Amiot, sieur du Mesnil-Gaillard, officier des chasses du Roi en 1747. Antoine-Thomas Amiot, Sgr du Mesnil-Gaillard, né en 1734, fils du précédent, fut pourvu en 1759 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Rouen ; il mourut en 1810 laissant un fils, Henri-Auguste, né en 1790, officier d'infanterie, qui a été chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis et qui a lui-même laissé trois fils.

On trouvera une généologie de la famille Amiot dans le Nobiliaire de Normandie de M. de Magny.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : du Mouchel de Prémare, 1894.

**AMONVILLE des NOTS** (d'). Armes : *coupé de sable et d'argent à la licorne de l'un en l'autre.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.*

La famille d'Amonville est originaire de la petite ville de Vernon, en Normandie. Elle descend de noble homme Nicolas Damonville, lieutenant civil et criminel au siège de Vernon, qui épousa en 1565 Jeanne de Vaudichon. François Damonville, petit-fils du précédent, lieutenant particulier ancien, civil et criminel au bailliage de Gisors, marié en 1628 à Marie Lavoisier, fille d'un conseiller au siège présidial de Mantes, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; son fils, Nicolas Damonville, pourvu de la même charge, ne put cependant, lors de la grande recherche de 1666, se faire maintenir dans sa noblesse par M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, qui par jugement du 24 août 1666 le renvoya devant le Conseil d'État avec un avis très défavorable ; il fut père de Nicolas II d'Amonville, Sgr des Nots, marié à Rouen le 18 avril 1710 à Marie de Manneville, qui régularisa définitivement sa situation nobiliaire par l'acquisition d'une nouvelle charge de secrétaire du Roi.

Frédéric-Jérôme d'Amonville des Nots prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Gisors.

La famille d'Amonville des Nots n'est pas titrée.

Principales alliances : Seroux de Bienville, Mac-Guir de Crux, de Salvert 1851.

**AMOREUX** (d'). Armes : *d'argent à un cœur de gueules* (aliàs : *de gueules à un cœur d'or) enflammé de même, percé d'une flèche de sable en bande et accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un croissant de même.*

La famille d'Amoreux appartient à la noblesse du Languedoc.

Elle a eu pour auteur Gaspard Amoreux qui fut pourvu le 13 janvier 1736 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi près la chambre des comptes de Montpellier. Antoine-Gaspard Amoreux, né à Uzès, fut reçu en 1755 conseiller maître en ladite chambre ; il mourut en 1789 laissant trois fils dont l'aîné, Jean-Joseph Amoreux, lui succéda dans sa charge supprimée peu de mois par la révolution et fut plus tard conseiller à la Cour de Nimes et dont le second, Ange-Etienne d'Amoreux, fut maire d'Uzès de 1815 à 1830.

Principales alliances : de Trinquelague 1796, Chalmeton 1837, de Fornier 1831, d'Albiousse 1834, de Parseval.

**AMORY-PUSSIN** (d'). Voyez Pussin-Amory (de).

**AMOY** (Rocheron d'). Voyez Rocheron d'Amoy.

**AMPEIRON** (d'). Armes : *de sable à une aigle éployée d'argent, becquée et membrée de gueules.*

Famille de haute bourgeoisie du Vivarais.

**AMPHERNET de PONTBELLANGER** (d'). Armes : *de sable à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions*, aliàs *deux licornes*.

La maison d'Amphernet appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Normandie.

Elle a eu pour berceau le fief de son nom dans la paroisse de Mesnil Patry, près de Vire.

Elle a en outre possédé aux environs de Vire des biens considérables, notamment la seigneurie de Montchauvet, fief de haubert dont elle obtint l'érection en baronnie par lettres patentes en 1605, et la seigneurie de Pontbellanger dont elle a souvent joint le nom au sien et qu'elle a possédée sans interruption depuis 1581 jusqu'à nos jours.

La maison d'Amphernet est connue en Normandie depuis le XIe siècle.

Un de ses membres, Guillaume d'Amphernet, suivit en 1066 Guillaume le Conquérant en Angleterre.

Jourdan d'Amphernet souscrivit un emprunt au camp des croisés devant Saint-Jean-d'Acre en 1191 sous la garantie du roi d'Angleterre. Son nom et ses armes ont été inscrits aux salles des croisades du musée de Versailles.

Jean d'Amphernet, chevalier, et sa femme, Thomase de Gaalon, fondèrent en 1280 dans l'église Notre-Dame, à Vire, la chapelle Saint-Michel où la maison d'Amphernet conserva jusqu'en 1789 le droit de sépulture.

Divers membres de la maison d'Amphernet furent admis aux honneurs de la cour de France en 1784, 1786, et 1789. Les preuves de noblesse faites à cette époque devant le généalogiste des ordres du Roi font remonter la filiation suivie à Richard d'Amphernet, écuyer, Sgr de Tracy, Saint Vigor des Monts et autres lieux, qui servait le 1er août 1371, en qualité d'écuyer, dans la compagnie de Bertrand du Guesclin. Ce personnage laissa trois fils : Guillaume, Sgr de Tracy, qui servait avec lui dans la compagnie de du Guesclin, fut plus tard trésorier des guerres du roi Charles VI et mourut sans postérité, Jean, Sgr de Fontaine-Hermont, Gadencourt, etc., et enfin Bernard d'Amphernet, Sgr de Montchauvet, chambellan du roi Charles VI, qui continua la lignée. Ce dernier fut nommé le 27 septembre 1412 chevalier du guet de la ville de Paris; en 1419 il vit toutes les terres

qu'il possédait au bailliage de Caen confisquées par ordre d'Henri V, roi d'Angleterre. Il avait épousé Jeanne Guesdon et fut père de Michel d'Amphernet, chevalier, Sgr de Montchauvet, chambellan du roi Louis XI, qui continua la descendance.

Pierre, Christian et Bertrand d'Amphernet, de la même famille, furent faits prisonniers à la bataille d'Azincourt et emmenés en Angleterre.

La maison d'Amphernet figure au nombre de celles de Normandie qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463.

Jean d'Amphernet, Sgr de Montchauvet, gentilhomme ordinaire du Roi, décédé en 1599, avait épousé en 1561 Suzanne de Pontbellanger, sa parente. Jacques de Pontbellanger, frère de cette dame, légua par son testament de 1581 la seigneurie et le château de Pontbellanger aux enfants de celle-ci.

Jean d'Amphernet, alors âgé de 66 ans, demeurant en la paroisse de Pontbellanger, dans l'élection de Vire, et les divers membres de sa famille furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, comme issus d'une ancienne race déjà maintenue par Montfaut en 1463.

Gabriel d'Amphernet, Sgr et patron de Pontbellanger, mari de Mathilde de Guernon, fit de nouvelles preuves de noblesse en 1752 pour l'admission à la maison royale de Saint-Cyr de sa fille Louise, née en 1741 au château de Pontbellanger.

Antoine d'Amphernet de Pontbellanger et Éléonor d'Amphernet de Kermadehoua signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne ; M. d'Amphernet se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny, en Normandie.

Plusieurs membres de la famille d'Amphernet prirent part à l'époque de la Révolution aux insurrections de la Bretagne et de la Vendée et y périrent victimes de leur fidélité à la cause royaliste.

La maison d'Amphernet a fourni un conseiller d'État, président au parlement de Bretagne en 1620, un grand bailli du Cotentin en 1380, des pages et des gentilshommes de la chambre des rois de France, etc.

Son chef est connu depuis la fin du XVII[e] siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : d'Argouges 1330, de Choiseul, de Pontbellanger 1482, 1561, Doynel de Montécot 1670, de Canonville, de Baffetot 1605, de Guernon, de Colbert Chabanais 1769, du Bot 1787, d'Angerville d'Auvrecher 1837, Robert de Saint-Vincent 1850, Barbin de Broyes 1853, de Solminihac 1861, de Mathan, de Gaalon, de la

Broise, de Malherbe, des Rotours, O'Mahony 1881, Dufresne de Virel 1835, etc.

**AMPHOUX de BELLEVAL.** Armes : *de gueules fretté et billetté d'argent.*

Ancienne famille bourgeoise de Provence.

Jean d'Amphoux, marchand drapier, et Balthazar Amphoux, bourgeois, firent inscrire à l'armorial général de 1696 (Marseille) leurs armoiries telles que la famille les a portées jusqu'à nos jours.

François d'Amphoux, du lieu de Valensolles, fut condamné par défaut à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement rendu à Aix le 6 mars 1699 de Cardin-Lebret, intendant de Provence.

Gaspard-François Amphoux obtint en 1765 de Louis de Rohan, abbé commanditaire de Montmajoux-lès-Arles, l'érection de sa terre de Belleval en fief noble avec droit de moyenne et basse justice.

Paul d'Amphoux, sieur de Saint-Auban, étant allé se fixer à Saint-Dominique, parvint à faire enregistrer ses titres de noblesse au conseil supérieur de l'île le 3 mars 1733 ; cette branche créole de la famille Amphoux subsistait à la Martinique il y a peu d'années.

**AMPLEMAN de la CRESSONIÈRE et de MOISBERN (d').** Armes : *d'argent à trois aigles à deux têtes éployées de sable, becquées et membrées de gueules.*

La famille Ampleman, originaire du comté de Guines, occupait dès le XVI[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région.

On en trouvera une généalogie détaillée dans les Nouveaux Carrés de d'Hozier.

Ce travail en fait remonter la filiation à Jean Ampleman qui avait épousé Catherine du Chastel et qui fit son testament le 12 janvier 1513.

Pierre Ampleman, sieur de la Cressonnière, ayant voulu s'agréger à la noblesse, fut condamné comme usurpateur à mille livres d'amende par jugement de l'intendant Colbert du 5 avril 1667, bien qu'il eut de lui-même renoncé à sa noblesse et se fut reconnu roturier. Son fils, Antoine Ampleman, Sgr de la Cressonnière et autres lieux, lieutenant au régiment de Provence en 1693, capitaine au même régiment en 1698, marié le 22 janvier 1699 à Jeanne-Elisabeth le Porcq, dame d'Imbrethun, régularisa sa situation nobiliaire par l'acquisition de la charge anoblissante de secrétaire du Roi près la cour des aides de Rouen qu'il paya 1 200 livres. Il fut maintenu dans sa noblesse le 22 août 1705 par jugement de Bignon, intendant d'Amiens.

Pierre-Marc-Antoine-François d'Ampleman de la Cressonnière, Sgr de Moisbern, la Casée, Moncrove, Bournoille, la Chapelle, etc. lieutenant-colonel d'infanterie, conseiller du Roi en ses Conseils, bailli d'épée de la province du Vermandois, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Calais.

Un décret du 7 juillet 1859 a autorisé Pierre-Léon-Désiré Culié, né à Paris en 1812, à joindre à son nom celui d'Ampleman de la Cressonnière.

La famille d'Ampleman est cependant représentée de nos jours par le R. P. d'Ampleman de Moisbern (1902).

**AMYOT d'INVILLE**. Armes : *d'azur à trois fasces d'or, à une bande d'argent brochant sur le tout chargée de trois mouchetures d'hermines de sable posées dans le sens de la bande* (Rietstapp).

On trouvera dans les Carrés de d'Hozier des renseigments sur la famille Amyot d'Inville.

Elle remonte à noble homme maître Jean Amiot, contrôleur des décimes à Sens, marié à Marie Santeul, qui fut pourvu le 13 mars 1634 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il résigna cet office par acte du 17 mars 1654 en faveur de son fils, Jean Amyot, sieur d'Inville, baptisé le 11 octobre 1626 en l'église Saint-Jacques la Boucherie, à Paris. Celui-ci épousa à Paris le 18 juin 1656 Marie Hatte, fille du Sgr de Chevilly, également secrétaire du Roi, et fut maintenu dans sa noblesse le 31 janvier 1669 par arrêt du Conseil d'État. Il vivait encore le 29 janvier 1704, date à laquelle son fils aîné, Nicolas-Pierre Amyot, Sgr de Monterigny, conseiller du Roi, trésorier, receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, épousa Geneviève Parfaict. François-Pierre Amyot de la Barre, fils des précédents, fut reçu en 1728 conseiller au parlement de Paris et reçut des lettres d'honneur en 1758. Benoit-Jean-François Amyot, fils puiné du secrétaire du Roi, épousa le 26 avril 1690 Marguerite Ivonnet.

Geneviève Amyot, fille de Jean, écuyer, Sgr d'Inville, et de Marie Hatte, épousa par contrat du 27 mai 1791 un membre de la famille le Sens de Morsan.

La famille Amyot d'Inville n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers supérieurs.

Principales alliances : Thomas de Labarthe, Hatte de Chevilly, Lesens de Morsan, Ogier de Baulny 1902, etc.

**AMYOT de MOYENCOURT**. Armes (d'après Bachelin-Deflorenne) : *d'azur à une bande d'argent chargée de cinq mouchetures d'hermines*

*posées dans le sens de la bande.* — Supports : *deux hermines.* — Devise : ***Plutôt mourir que se mêler.***

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre de Moyencourt, en Picardie.

**AMYS du PONCEAU.** Armes : *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois feuilles de pampre de sinople.* — Couronne de vicomte. — Supports : *deux hermines.* — Devise : ***Plutôt mourir que de se salir.***

La famille Amys du Ponceau appartient à la noblesse d'Anjou.

Elle a eu pour auteurs Zacharie et Salomon Amys qui furent reçus l'un en 1588, l'autre en 1590 conseillers au parlement de Bretagne. Salomon exerça sa charge pendant l'espace de vingt-neuf années jusqu'à sa mort arrivée en 1619.

Bien que cette charge fut anoblissante, son fils, Pierre Amys, sieur du Ponceau, né à Angers en 1605, mari de Marie Boylesve, capitaine du château de Sablé de 1652 à 1662, ne put faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche de 1666 et fut condammé comme usurpateur par jugement de M. Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Il mourut à Paris en 1667 au cours d'un voyage qu'il avait entrepris pour se faire relever de cette condamnation.

Françoise Cassin, veuve de Gabriel-François Amys du Ponceau, dame de Saint-Sigismond et de Villemoisan, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

Gabriel Amys du Ponceau, fils de cette dame, né en 1775, avait fait ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire de Vendôme ; plus tard il épousa en 1801 M[lle] Bouteiller de Châteaufort et fut créé vicomte le 3 août 1816 par lettres patentes du Roi Louis XVIII enregistrées le 16 août de la même année à la cour royale d'Angers. Il laissa un fils et une fille qui épousa successivement le comte de Contades et le duc de Luynes.

La famille Amys du Ponceau s'est éteinte avec le vicomte Henri-Alexandre du Ponceau décédé à Cannes à l'âge de trente et un ans le 11 août 1876 et avec sa sœur la comtesse de Gontaut.

Principales alliances : d'Albert de Luynes, de Contades, de Gontaut-Biron.

**ANCELIN de SAINT-QUENTIN.** Armes : *de gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur.* — Timbre : un casque d'argent surmonté d'une couronne de marquis. — Devise : ***Noli irritare leonem.***

La famille Ancelin de Saint-Quentin appartient à la noblesse de Saintonge.

Elle a eu pour auteur Jean Ancelin, sieur de Breuillard, qui fut reçu le 21 novembre 1586 conseiller en l'hôtel de ville de Saint-Jean-d'Angely et qui fut anobli par sa charge.

Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis le 31 juillet 1698 par jugement de Begon, intendant de la Rochelle.

Jeanne de Modica, veuve de Christophe Ancelin, chevalier, Sgr de la Garde, Annalet, Bernesac, et Elisabeth-Antoinette de Guist, veuve de Gabriel Ancelin, écuyer, Sgr de la Mauvignière, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696 (la Rochelle).

Louis Ancelin, né à Saintes en 1774, fit en 1788 ses preuves de noblesse pour être reçu à l'Ecole militaire.

Louis-Gabriel Ancelin de Saint-Quentin, chevalier, Sgr de Chambon et d'Angoule, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à la Rochelle. Le chevalier Ancelin de Bernesac et Louis Ancelin de la Garde prirent part à celles tenues à Saintes.

Le chef de la famille Ancelin est connu depuis la restauration sous le titre de marquis de Saint-Quentin.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Vassal, de Vasselot, de Pindray, Boucher de Lamothe, 1896.

**ANCEY-DENIS-MATHEVON de CURNIEU.** Armes de la famille de Mathevon de Curnieu : *d'azur au lion d'or, au chef cousu de gueules.*

Un décret du 20 avril 1878 a autorisé M. Paul Denis, né à Paris en 1835, à joindre à son nom celui de la famille MATHEVON DE CURNIEU. Il prit dès lors le titre de baron de Curnieu qui appartenait au chef de cette famille. N'ayant point eu d'enfants de son mariage avec M^lle^ Guillaume, le nouveau baron de Curnieu se fit autoriser par jugement du 2 décembre 1885 à adopter M. Georges Ancey, né en 1860, secrétaire d'ambassade, connu depuis lors sous le titre de vicomte de Curnieu et marié dans la suite à M^lle^ Lucot.

La famille Mathevon de Curnieu dont le nom a ainsi été relevé successivement par M. Denis et par M. Ancey appartenait à la noblesse du Forez où elle possédait depuis 1670 le fief de Curnieu. Elle avait été anoblie par lettres patentes de septembre 1696 et avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province. Un de ses membres, Jean Mathevon de Curnieu, colonel du 12^e^ cuirassiers, tué dans la campagne de Russie, avait été créé baron de l'empire par décret du 11 juin 1810. La famille Mathevon de Curnieu s'est éteinte dans les mâles avec le fils unique de celui-ci,

Charles Mathevon, baron de Curnieu, né en 1811, marié en 1836 à Mlle O'Connor, veuf en 1863, décédé en 1871, laissant lui-même une fille unique, la comtesse de Luppé, mariée en 1861, décédée en 1887.

Elle avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Lelièvre de la Grange, 1810, O'Connor, 1836, de Luppé, 1861.

**ANCHALD** (**Le Saulnier d'**). Voyez Le Saulnier d'Anchald.

**ANCHÉ** (**d'**). Armes : *d'argent à un lion de sable couronné, armé et lampassé de gueules.*

La famille d'Anché appartient à la noblesse du Poitou.

Elle paraît avoir eu pour berceau la terre de son nom sur les bords du Clain à quatre lieues de Poitiers, dans le canton de Couhé. Son nom figure dans un certain nombre de chartes du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècles.

En 1739 elle établit devant Clairambault sa filiation par titres authentiques depuis Guillaume d'Anché, écuyer, Sgr de la Fayolle et de Puyboyer, qui vivait en 1479. On trouve que ce personnage servait en homme d'armes le 19 février 1474 ; il épousa par contrat du 22 février 1480 Marie-Egyptienne Turpin, fille du Sgr de Jouhé, et faisait partie des nobles de la garnison de Lusignan lors du ban des nobles du Poitou en 1491. Il fut père de Charles d'Anché, écuyer, Sgr du Puy-Bouyer (plus tard Puy d'Anché), en la paroisse de Sauzé-Vaussais, marié le 30 octobre 1518 à Anne Lauvergnat, et grand-père d'Antoine d'Anché, reçu en 1551 chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, et de Jacques d'Anché, écuyer, Sgr du Puy d'Anché, marié en 1559 à Jeanne Parthenay, qui continua la lignée.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches qui se sont répandues en Saintonge, en Angoumois, en Limousin.

Celle des seigneurs du Puy d'Anché maintenue dans sa noblesse le 7 décembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, s'éteignit peu d'années plus tard. Celle des Sgrs de la Grelière et de Bourneuf maintenue en 1667 par M. de Barentin, puis en 1700 par jugement de Begon, intendant de la Rochelle, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou et s'éteignit dans la première moitié du XIXe siècle. La branche des seigneurs de Fief-Richard et de Vivonne, maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, était représentée sous la Restauration par François d'Anché, né à Lorigné en 1776, et par ses deux fils dont on ignore la destinée ultérieure.

La famille d'Anché a fourni des officiers supérieurs, un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Turpin de Jouhé 1480, Eschallart, Horric, de la Rochefoucauld 1623, de Rochignevoisin 1647, de Barbezières, d'Aitz 1673, de Montalembert 1591, de Céris 1737, du Breuil-Hélion, de Lambertye 1747.

**ANCHERINS** (des). Armes : *d'or à trois pieux de sable posés en pal l'un à côté de l'autre ; écartelé de gueules à une tête de cerf d'argent posée de profil et une tour aussi d'argent posée au canton senestre du chef.*

La famille des Ancherins, originaire de Verdun en Lorraine, est connue dès le xv^e siècle dans la haute bourgeoisie de cette ville. Elle avait pour nom primitif celui d'Ancherin.

Remi Ancherin, jadis maître échevin citein de Verdun, fit une acquisition le 10 mars 1429. Remy Ancherin renonça le 19 juin 1460 à la succession de François Ancherin, prévôt de Briey, son frère. Les enfants de feu Remi Ancherin et d'Alix Noiregoutte partagèrent le 16 mars 1466 la succession de demoiselle Colette Ancherin, leur tante. Honorable personne sire Jean Ancherin, échevin du palais et citoyen de Verdun, fit une acquisition le 19 novembre 1468.

La filiation suivie remonte à noble homme Remi Ancherin, demeurant à Etain, qui fit une acquisition en mai 1530. Ce même personnage se qualifie sieur de Moranville en partie dans une procuration qu'il donne le 15 mars 1548 à son fils Robert. Il figure pour la première fois avec la qualification d'écuyer dans une sentence de 1553. Son fils Robert Ancherin fut nommé prévôt, receveur et gruyer d'Etain par lettres du duc de Lorraine du 24 mars 1554 ; il figure avec la qualification d'écuyer dans tous les actes postérieurs à cette nomination ; il épousa en 1558 Catherine Preudhomme, fille d'un lieutenant général au bailliage de Clermont, et mourut en 1569. Paul d'Ancerin, écuyer, sieur de Saint-Maurice, fils du précédent, est ainsi désigné dans le contrat de son mariage passé le 19 novembre 1593 avec Madeleine des Simons, fille d'un échevin du palais de la cité de Verdun. Il est désigné dans l'acte baptistaire de son fils Claude sous la dénomination d'honoré seigneur Paul des Ancherins, sieur du lieu, maître échevin de Verdun, et mourut à l'âge de soixante-trois ans, le 2 février 1638.

La famille des Ancherins prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Lorraine.

Elle paraît s'être éteinte dans la deuxième moitié du xix^e siècle en la personne de Jean-Baptiste des Ancherins, marié en 1831 à Louise d'Anthouard de Vraincourt.

**ANCILLON de JOUY**. Armes : *de gueules à une gerbe de blé liée de même, accompagnée en chef de trois étoiles d'or mises en orle.*

La famille Ancillon, une des plus anciennes de la bourgeoisie de Metz, y est connue dès le xive siècle. Elle remonte par filiation suivie à Nicolas Ancillon, de la religion prétendue réformée, écrivain et procureur au Palais, dont le fils, Abraham Ancillon, procureur et aman, épousa le 18 janvier 1615 Esther de Marsal. Celui-ci laissa deux fils : David Ancillon, né à Metz le 17 mars 1617, célèbre ministre protestant, et Joseph Ancillon, né à Metz en 1626, une des gloires du barreau de Metz, qui tous deux s'expatrièrent lors de la révocation de l'Edit de Nantes et passèrent en Allemagne.

La postérité de David se perpétua dans ce pays avec éclat. Son fils, Charles Ancillon, né à Metz en 1659, fut historiographe du Roi de Prusse et surintendant de l'Ecole Française. Un de leurs descendants, Jean-Pierre-Frédéric Ancillon, né à Berlin en 1766, décédé en 1837, fut nommé en 1829 ministre des Affaires Étrangères du Roi de Prusse.

La descendance de Joseph Ancillon, au contraire, ne tarda pas à se convertir au catholicisme et revint alors à Metz. Ses deux petits-fils, Joseph Ancillon de Cheuby, né en 1702, et Auguste Ancillon de Jouy, né en 1711, marié à Anne le Duchat, descendante d'un frère de Jeanne d'Arc, furent reçus l'un en 1739, l'autre en 1740 conseillers au parlement de Metz et furent anoblis par leur charge.

M. Ancillon fils prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

Louis-Jules Ancillon, né à Metz en 1805, fut autorisé par décret du 25 août 1865 à joindre à son nom celui : de Jouy.

Une autre branche de la famille Ancillon, passée en Bordelais, s'est éteinte avec Charles-Auguste Ancillon de Buy décédé en 1857 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle le Vassor de la Touche qui lui a survécu de longues années.

Principales alliances : Durand d'Aunoux, Levassor de la Touche, le Duchat, le Bachelé, Rebillot, etc.

**ANDIGNÉ** (d'). Armes : *d'argent à trois aigles au vol abaissé de gueules, becquées et membrées d'azur.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux aigles au naturel.* — Manteau de pair de France. — Devise : *Aquila non capit muscas.*

La maison d'Andigné appartient à la noblesse chevaleresque d'Anjou. Le rapport fait par Beaujon pour son admission aux honneurs de la Cour au xviiie siècle commence en ces termes : « La maison « d'Andigné a pris son nom de la terre d'Andigné située en Anjou. « Son ancienneté, l'étendue de ses possessions et ses services sont « les caractères qui justifient le rang distingué dont elle a joui

« dans l'ordre de la noblesse du royaume. A cet avantage elle réunit « celui d'avoir donné dans ce siècle deux évêques aux églises de « Dax et de Saint-Pol de-Léon. Le premier sujet connu de cette « maison est Renaud d'Andigné qui vers le milieu du XIe siècle con- « firma une donation faite par Sorin d'Andigné, son père, à l'abbaye « du Lion d'Angers et assista peu de temps après comme témoin à « une autre donation faite à celle de Saint-Aubin. » D'autre part, dans son rapport sur la maison d'Albignac, Chérin s'exprime en ces termes sur la maison d'Andigné : « La maison d'Andigné origi- « naire d'Anjou et établie en Bretagne est connue depuis le XIe siècle « et remonte sa filiation à l'année 1396. L'éloge que M. de Beaujon « en fait en tête de son mémoire est un peu enflé. Ses posessions et « ses services sont peu considérables et ses alliances, quoique nobles, « sont des noms peu connus hors des provinces où elle a ses établis- « sements. »

La maison d'Andigné a eu pour berceau la seigneurie de son nom, près du Lion d'Angers ; elle a pour premier auteur connu Sorin d'Andigné qui fit à l'abbaye du Lion d'Angers une importante donation confirmée vers le milieu du XIe siècle par son fils Renaud. Le nom de la famille d'Andigné figure dans un grand nombre de chartes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Jean d'Andigné prit part à la troisième croisade ; Guillaume d'Andigné prit part à la septième [1] ; le nom et les armes de la famille d'Andigné figurent aux salles des croisades du musée de Versailles.

La filiation suivie remonte à Mgr Geoffroy d'Andigné, chevalier, Sgr d'Andigné et d'Angrie, dont le fils puîné, Olivier, fit le 30 juin 1392 un partage avec son neveu Guillaume, fils de son frère aîné Geoffroy II. Ce Guillaume épousa Mahaut du Gué; son fils Lancelot, Sgr d'Andigné, continua la descendance de la branche aînée de la maison d'Andigné, aujourd'hui éteinte, dont le chef, François d'Andigné, chevalier, marquis de Vezins, demeurant en la paroisse d'Angrie dans l'élection d'Angers, fut maintenu dans sa noblesse le 6 juin 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié sa filiation depuis son quartaïeul vivant en 1441.

Olivier d'Andigné, mentionné plus haut, fils puîné de Geoffroy, est l'auteur commun des diverses branches actuellement existantes de la maison d'Andigné ; il épousa Jeanne du Bois de la Cour et fut père de Jean d'Andigné, Sgr du Bois de la Cour, qui fit un partage le 23 février 1399, servait à Saint-Jean d'Angely dans une compagnie d'écuyers en 1405, épousa Aliette de la Motte et continua la lignée.

[1] D'après des titres de la Collection Courtois.

Jean d'Andigné, Sgr du Bois de la Cour, arrière-petit-fils du précédent, comparut en 1467 à la revue des nobles du duché d'Anjou ; il épousa le 7 février 1460 Béatrix de Vengeau et en eut deux fils, Jean d'Andigné, Sgr du Bois de la Cour et de Vengeau, marié le 1er avril 1502 à Louise Montallais, et Guillaume d'Andigné, Sgr de la Fouqueraie, marié à Antoinette de Lancoet, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison d'Andigné.

René Louis et Jean-Baptiste d'Andigné représentants de l'aînée de ces branches étaient encore mineurs quand ils furent maintenus dans leur noblesse le 17 juin 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours ; l'aîné d'entre eux, marié le 20 octobre 1679 à Renée de Suyrot, fut père de Jean d'Andigné, chevalier de Malte, et de Charles-François d'Andigné, Sgr de Ribon, qui épousa en 1726 Elisabeth Pantin de Belle-Isle, obtint par lettres patentes de 1747 l'érection en comté de sa seigneurie de Sainte Gemme[1], en Anjou, et continua la descendance. Guy-François comte d'Andigné de Sainte-Gemme, fils du précédent, épousa en 1761 Louise de Robien qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Anjou ; il en laissa trois fils : Paul, connu sous le titre de marquis d'Andigné, qui épousa en 1785 Mlle de Contades, fut créé pair de France par Louis-Philippe en 1837 et mourut sans enfants en 1857, Louis Fortuné, né à Angers en 1765, célèbre chef vendéen, maréchal de camp en 1814, lieutenant général des armées du Roi en 1822, commandeur de Saint-Louis, pair de France héréditaire en 1817, créé baron pair par ordonnance du 31 août de la même année, décédé en 1855 laissant deux fils de son mariage en 1818 avec Mlle d'Armand de Blacons, et enfin Charles-François, chevalier d'Andigné de la Blanchaie, décédé en 1858, qui a eu quatre enfants de son mariage en 1811 avec Mlle du Breuil du Bost de Gargilesse. Henri-Léon, marquis d'Andigné, né en 1819, fils aîné du lieutenant général, fut appelé très jeune à la Chambre des pairs en remplacement de son père qui avait refusé de prêter serment à Louis-Philippe, fut promu général de brigade en 1875, fut nommé sénateur de Maine-et-Loire en 1876 et mourut en 1895 laissant deux fils de son mariage en 1861 avec Mlle de Barbentane.

Guillaume d'Andigné, auteur de la branche cadette actuelle, laissa entre autres enfants deux fils, Lancelot qui se fixa en Bretagne par son mariage en 1550 avec Bertrande de la Chasse, héritière de la

[1] Cette terre de Sainte Gemme fut vendue dès 1748 au financier Baudard dont la descendance fut connue depuis lors sous le nom de Baudard de Saint James.

seigneurie de la Chasse, en la paroisse d'Iffendic, au diocèse de Saint-Malo, et René d'Andigné qui se fixa également en Bretagne par son mariage avec Jeanne Verron, héritière de la seigneurie de Mayneuf. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux bretons qui furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction chevaleresque par arrêt du 23 décembre 1670. Le premier de ces rameaux s'est éteint avec Charles-François, né en 1791, connu sous le titre de marquis d'Andigné de la Chasse, député légitimiste de l'Ile-et-Vilaine en 1839, 1848, 1849, qui n'a eu de son mariage en 1831 avec M^lle de Villeneuve-Vence que deux filles mariées dans les maisons d'Harcourt et de Nicolay. Le deuxième rameau s'est éteint avec Louis-Gabriel d'Andigné de Mayneuf, né en 1793, conseiller au parlement de Bretagne, député de Maine-et-Loire, 1^er président à la cour d'Angers, qui mourut en 1839 n'ayant eu que quatre filles de ses deux mariages successifs avec M^lles de Robien et du Parc.

La maison d'Andigné a encore formé le rameau des anciens seigneurs de Beauregard qui s'est détaché de celui de la Chasse et qui compte de nombreux représentants. Un des rejetons de ce rameau, Edouard-Joseph d'Andigné de Beauregard, né en 1813, avait épousé une des filles du dernier représentant de la branche des seigneurs de Mayneuf ; il en a laissé deux fils dont l'aîné, Maurice, connu sous le titre de comte d'Andigné de Mayneuf, a été secrétaire de M. le comte de Chambord.

La maison d'Andigné est encore représentée par la branche des Sgrs de Resteau, dans le Maine, qui s'est détachée de la souche au XVI^e siècle et dont le chef est connu sous le titre de comte.

La maison d'Andigné a été admise aux honneurs de la Cour en 1771.

Elle a fourni des évêques, un lieutenant général des armées du Roi, deux maréchaux de camp, trois pairs de France, quatre pages du Roi, des gentilshommes de sa chambre, sept conseillers au parlement de Bretagne, sept chevaliers de Malte depuis 1597, etc.

Principales alliances : de Bouillé 1519, 1530, Lepore de la Porte 1566, Pantin 1726, de Cahideuc 1649, de Bréhan, de Marbeuf 1642, de Robien 1761, de Contades 1785, d'Armand de Blacons 1818, de Croix 1862, de Kerouartz 1887, 1897, de la Motte-Baracé 1883, de Rafélis Saint-Sauveur 1788, de Villeneuve 1831, d'Harcourt 1856, de Nicolay 1859, de Sesmaisons, du Parc 1812, de Saisy 1826, de Quemper de Lanascol 1829, de Conen de Saint-Luc 1837, de la Fruglaie, de Prunelé 1861, de Rochechouart 1878, d'Aux, de Mathefelon, de Rieux, de Champagné, de Choiseul-Trave 1721, de Vogüé 1901, etc.

**ANDLAU** (d'). Armes : *d'or à une croix de gueules.* — Couronne de marquis. — Devise : *Simplicitas et fidelitas.*

La maison d'Andlau, aujourd'hui la plus considérable de l'ancienne noblesse d'Alsace, a eu pour berceau la ville de son nom près de Schelestadt dont elle a possédé la seigneurie dès les temps les plus reculés.

Le rapport fait par le généalogiste des ordres du Roi lors de son admission aux honneurs de la Cour en 1769 commence en ces termes qui résument son histoire : « Les monuments de l'histoire ecclésiastique « et civile de la province d'Alsace de concert avec les archives par-« ticulières de la maison d'Andlau placent cette maison parmi celles « de la haute noblesse de cette province. Elle doit ce rang distingué « à son ancienneté remontée à plus de six cents ans, au titre de che-« valier héréditaire de l'Empire qui lui est affecté de temps immé-« morial, à son admission dans les chapitres nobles d'Alsace et de « Souabe, dans l'ordre teutonique et dans celui de Malte, à la nature « et à l'étendue de ses possessions et aux alliances qu'elle a con-« tractées. On n'ajoutera pas à ces divers caractères d'illustration « qu'elle a l'avantage d'avoir comparu aux tournois de l'année 996 « parce que les catalogues que l'on a donnés des chevaliers qui « ont combattu à ces assemblées ne méritent qu'une confiance « mesurée. Elle a pris son nom de la ville d'Andlau, en Basse-« Alsace, devenue célèbre par le chapitre noble et princier du « même nom fondé vers l'an 880 par l'Impératrice Richarde, femme « de l'Empereur Charles le Gros. Elle s'est partagée en diverses « branches dont la principale, divisée en plusieurs rameaux, a « pour chef Rodolphe d'Andlau, chevalier héréditaire de l'empire, « vidame de l'évêché de Strasbourg en 1338, lequel obtint l'inves-« titure du château d'Andlau de l'évêque Berchold de Bucheck « en 1344. »

La maison d'Andlau a pris part aux croisades ; son nom et ses armes figurent aux salles des croisades du musée de Versailles.

On a toujours considéré l'illustre famille alsacienne des barons de Berckeim, encore existante (voyez ce nom), comme en étant une branche détachée au XIIIe siècle.

Lazare d'Andlau, chef de la famille au XVe siècle, laissa deux fils : Louis, auteur d'une branche aînée éteinte en 1783, et Jean qui se maria avec Marguerite de Ferrare et qui en eut lui-même deux fils, Jean, auteur de la branche aînée actuelle, aujourd'hui allemande, et Thierry, investi de ses fiefs en 1583, qui épousa Claire de Blumeneck et qui fut l'auteur de la branche cadette, demeurée française.

Hubert d'Andlau, né en 1774, chef de la branche allemande, reçut

en 1814 le titre de comte par lettres de l'empereur d'Autriche dont il était chambellan.

François-Eléonor d'Andlau, né en 1710, chef de la branche française, fut créé comte par lettres de 1750. François, comte d'Andlau, lieutenant général des armées du Roi, gendre du célèbre philosophe Helvétius, décédé en 1820, laissa deux fils, Félix et Gustave, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné, Félix, comte d'Andlau, créé comte de l'empire en 1810, pair de France héréditaire en 1827, n'a laissé qu'un fils, le général comte d'Andlau, sénateur de l'Oise, qui est mort sans postérité masculine, après avoir été mêlé à un procès demeuré célèbre. Le puîné, Gustave, créé baron de l'empire en 1810, marié la même année à M^lle^ d'Orvilliers, fut l'auteur du rameau subsistant.

La maison d'Andlau a fourni des conseillers au directoire de la noblesse de la Basse Alsace, des ambassadeurs ou députés, soit des diètes, soit aux diètes de l'empire, des ambassadeurs et des ministres des grands ducs de Bade, des chanoines, deux abbés de Murbach, dont un prince de l'Empire, un député de la noblesse d'Alsace aux Etats-généraux de 1789 (issu de la branche badoise), des officiers généraux, des pairs de France, etc.

Principales alliances : de Rathsamhausen, de Truchsess, Zorn de Bulach, de Ferrette, de Reinach 1753, de Flaschlanden, de Falkenstein, de Schauembourg 1848, de Klinglin, de Franquetot de Coigny, de Polastron 1736, d'Hennezel, Helvétius, de Mun, d'Orglandes, Terray, de Chanaleilles, Savary de Lancosme, de Sercey, etc.

**ANDOQUE DE SÉRIÈGE (d'.)** Armes : *d'or à une barre de gueules chargée de trois lévriers d'argent accolés de sable et bouclés d'or.* — Couronne de marquis.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre de Sériège, dans l'Hérault.

Elle compte parmi ses membres Pierre Andoque, conseiller au présidial de Béziers, mort en 1664, auteur d'une Histoire du Languedoc et d'un Catalogue des évêques de Béziers.

François Dandoque, lieutenant d'une des galères du Roi, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 (Béziers) son blason tel que la famille le porte encore de nos jours.

Principales alliances : de Vassal, de Séré de Rivières 1897, de Cassagne, de Lambert des Granges, de Toulouse-Lautrec, de Saint-Exupéry 1902 etc.

**ANDRAS de MARCY.** Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois besants de même.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.*

La famille ANDRAS DE MARCY, sur laquelle on trouvera d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin, appartient à la noblesse du Nivernais.

Elle revendique pour auteur Pierre Andras qui fut reçu écuyer de la Grande Ecurie par brevet du Dauphin en 1451 et dont le fils, Jean Andras, lieutenant au Chatel d'Auxonne en 1504, était devenu en 1481 seigneur de Changy du chef de sa femme, Gervaise du Gué. Annet Andras, écuyer, Sgr de Changy, petit-fils du précédent, épousa en 1539 Catherine de Villaines et fit son testament en 1583; mais l'authenticité de cet acte dans lequel il cite ses trois fils paraît suspecte à Chérin. La descendance de l'aîné de ces fils, François Andras, écuyer, Sgr de Changy, fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, et s'éteignit au XVIII^e siècle.

Chérin considère comme suspects les divers actes se rapportant à Antoine Andras, Sgr du Montoi, second fils d'Annet et auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours; il se demande si ce personnage ne serait pas le même qu'un Antoine Andras qui était en 1581 simple marchand bourgeois de Paris. Son fils, Edme Andras, écuyer, Sgr du Montoi, fut en 1641 déchargé du droit de franc-fief. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse en 1701 par jugement de M. de Phélyppeaux, intendant de Paris; elle a fourni une demoiselle de Saint-Cyr en 1746 et un page du Roi en 1763.

Edme Andras, vicomte de Marsy, chevalier, Sgr de Cougny, Pierre-Charles Andras, comte de Marsy, baron de Poiseux, ancien page du Roi, et Charles Andras, chevalier, Sgr de Changy et de Tregny, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Nivernais.

Le chef de la famille Andras est connu depuis le XVIII^e siècle sous le titre de comte de Marcy ou de Marsy.

Principales alliances : Gentil de la Breuille 1648, de Bouillé 1849, de Séguins-Pazzis 1819, de Planta-Wildenberg, Pommeret des Varennes, etc.

**ANDRAUD-DURONSEIX de PARPALEIX.** Armes : *d'azur au mont d'argent surmonté d'un oiseau de même ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille ANDRAUD appartient à la vieille bourgeoisie de l'Auvergne et remonte par filiation à Antoine Andraud, né en 1599, habitant de Montgreleix. Son petit-fils, Jean Andraud, acquit en 1700 dans la paroisse de Condat (Cantal) la maison noble de Parpaleix dont sa descendance a gardé le nom.

M. André Andraud-Duronseix, né à Issoire en 1836, a été autorisé

par décret du 10 février 1869 à joindre régulièrement à son nom celui de : de Parpaleix.

La famille Andraud a fourni un conseiller au présidial de Clermont en 1771.

Principales alliances : Besseyre des Horts 1735, Artaud de Viry 1771, Tixier 1834.

**ANDRAULT DE LANGERON.** Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à 3 étoiles d'argent, 2 et 1, qui est Andrault ; aux 2 et 3 d'argent à trois fasces vivrées de gueules ; à la bande d'azur semée de fleurs de lys d'or brochant sur le tout qui est de Gencien.* — Couronne de marquis.

La famille Andrault de Langeron dont plusieurs membres ont occupé des situations considérables remonte par filiation à Laurent Andrault qui était vers 1420 écuyer du duc de Bourbon et qui avait épousé Jeanne ou Jeannette de Villon ou d'Eulon, héritière de la terre de Langeron située près de Saint-Pierre-le-Moutier, en Nivernais, mais relevant de l'élection de Moulins. Ce personnage est vraisemblablement le même qu'un Laurent Andrault qui était en 1413 receveur des aides à Beauvais et qu'un Laurent Andrault, notaire en Bourbonnais, devant qui fut passé à Autun, le 5 février 1424, le contrat du mariage de Charles, duc de Bourbonnais, avec Agnès de Bourgogne. Il laissa deux fils, honorable homme Pierre Andrault, secrétaire de M. de Clermont en 1425, trésorier d'Auvergne, mari d'Eléonore Cauchon, qui fut maintenu en possession de la seigneurie de Langeron par jugement du sénéchal de Bourbonnais en 1450, et Jean Andrault, Sgr de Langeron, conseiller et maître des comptes du duc de Bourbon, qui était en 1422 et 1425 receveur de la portion de l'aide accordée au Roi en Bourbonnais. Le premier de ces deux frères fut père de Geoffroy Andrault, Sgr de Langeron, maître praticien à Saint-Pierre-le-Moutier, qui épousa en 1532 Gabrielle Raquier ; le puîné laissa plusieurs fils parmi lesquels Laurent Andrault, Sgr de Langeron en 1471 et 1474, écuyer du duc de Bourbon, qui périt avec lui dans les guerres d'Italie. Ce n'est que vers la fin du xve siècle que la famille Andrault de Langeron s'agrégea définitivement à la noblesse.

Elle se partagea en deux branches qui ne tardèrent pas à devenir fort puissantes.

Philippe Andrault, Sgr de Langeron, chef de la branche aînée, maréchal de camp, décédé le 21 mai 1675, obtint l'érection de sa seigneurie de Langeron en comté par lettres patentes d'août 1656 enregistrées au parlement le 30 juillet 1660 ; il fut maintenu dans sa noblesse le 8 mars 1669 par jugement de l'intendant Tubeuf après avoir jus-

tifié qu'il descendait de Laurent Andrault, Sgr de Langeron en 1471. Son fils, Joseph, comte de Langeron, commandeur de Saint-Louis, lieutenant général des armées navales, décédé en 1711, fut père de Louis, comte de Langeron, lieutenant général des armées du Roi en 1744, qui fut le dernier représentant de sa branche.

Jean-Baptiste Andrault, né en 1677, qualifié marquis de Maulévrier Langeron, chef de la 2e branche, fut nommé maréchal de France en 1745, puis chevalier de la Toison d'Or. Son frère, Christophe Andrault comte de Maulévrier, fut lieutenant général en 1750. Charles, marquis de Maulévrier-Langeron, fils du maréchal, fut lieutenant général en 1762. Le comte de Langeron, né en 1765, neveu du précédent, alla se fixer en Russie lors de la Révolution, devint gouverneur général de la Crimée et protecteur du commerce de la mer Noire et mourut en 1831 ; bien que s'étant marié trois fois il ne laissa qu'une fille légitime, Diane, qui épousa le comte Traczenski ; il avait eu en outre un fils naturel, Théodore Andrault de Langeron, né en Pologne en 1804, auquel il légua sa terre de Langeron en Nivernais, qui fut anobli le 2 avril 1822 par lettres patentes du roi Louis XVIII, qui devint conseiller d'Etat et sénateur de Russie et qui mourut en 1885 laissant plusieurs enfants.

La famille Andrault de Langeron a fourni un maréchal de France, des lieutenants généraux, des maréchaux de camp, deux chevaliers de Malte en 1656 et 1679, des chanoines comtes de Lyon, etc..

Principales alliances : de Thiard-Bissy, de Menou 1751, de Damas-Crux, du Maine du Bourg, de Bourbon-Busset, de Saint-Maurice-Montbarrey, de Stael-Holstein, etc.

**ANDRAULT** (d'). Armes : *d'azur à une cloche d'argent bataillée de sable, au chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or à dextre et d'un croissant d'argent à senestre.* — Couronne de comte.

La famille d'Andrault éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle appartenait à la noblesse de Bazadais.

Elle remonte par filiation à Peyrothon Andrault qui était bourgeois de Bazas en 1515 ; son petit-fils, monsieur maître Annet Andrault, marié le 19 avril 1599 à Marie de Mesplède, fille d'un bourgeois de Bazas, fut pourvu par lettres du roi Henri IV du 20 octobre 1606 de l'office de conseiller procureur du Roi, substitut de M. le procureur général, en la ville, prévôté, juridiction et sénéchaussée de Bazas. Jean-Joseph d'Andrault, né à Bazas en 1725, arrière petit-fils du précédent, avocat en parlement, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Bazas en 1749, marié en 1753 à Madeleine de Lespés de Saubade, de Mont de Marsan, héritière du domaine

de Batz près de cette ville, fut pourvu le 31 juillet 1776 de la charge anoblissante de conseiller en la cour des Aides de Guienne et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution.

La famille d'Andrault s'est éteinte avec ses petits-enfants, Etienne-Edmond d'Andrault, né en 1809, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1835 avec M^lle^ de Camiran et Catherine mariée à M. de la Chassaigne.

Principales alliances : de Basquiat 1786, Majence de Camiran, de la Chassaigne.

**ANDRÉ** (d'). Armes : *d'or au sautoir de gueules*. — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions*.

La famille d'André est une des plus distinguées de la noblesse de robe de Provence. Elle est originaire de la petite ville d'Annot, près de Castellane, et y occupait dès le XV^e^ siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. La filiation suivie remonte à Jean André qui était notaire à Annot vers le milieu du XVI^e^ siècle. Il fut père de Pierre André, reçu procureur au parlement de Provence par provisions du 24 octobre 1570, qui épousa Delphine Marroc, et grand-père de Paul d'André, célèbre avocat au parlement de Provence, deux fois consul assesseur d'Aix, qui épousa Gasparde de Félix, d'une famille noble encore existante qui a produit un maréchal de France. Balthazar André, fils du précédent, marié à Claudine de Signier, fut reçu le 25 juin 1637 conseiller en la Cour des Comptes de Provence et fut anobli par sa charge qu'il transmit à son fils, Balthazar II d'André marié en 1664 à Gabrielle de Meyronnet. Celui-ci fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles.

Jacques-Joseph d'André, petit-fils du précédent, marié en 1758 à Jeanne Payan de Saint-Martin, fut reçu en 1737 conseiller en la Cour des Comptes de Provence. La famille d'André a été illustrée par le fils de celui-ci, Antoine-Joseph d'André de Bellevue, né à Aix en 1759, conseiller au parlement de cette ville en 1779, député de la noblesse de Provence aux Etats généraux de 1789, président de l'assemblée constituante en 1790, émigré en 1792, directeur général de la police sous la première Restauration, puis intendant des domaines de la Couronne, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1825. Antoine-Joseph d'André était connu sous la Restauration sous le titre de baron qui, paraît-il, lui avait été conféré pendant l'émigration par la cour d'Autriche. De son mariage en 1782 avec M^lle^ Mignard il laissa six fils : 1° André-Balthazar dont le fils unique mourut prématurément en 1846; 2° Antoine-Maurice, connu sous le titre de marquis d'André,

sénateur en 1852, dont les deux fils moururent sans avoir été mariés; 3° Maxime, né en 1791, aide de camp du duc d'Angoulême, créé vicomte par lettres patentes du 22 décembre 1827, dont la descendance subsiste; 4° Fortuné-Joseph, décédé sans postérité en 1867; 5° Joseph-Adolphe, né à Vienne en 1805, qui n'a laissé que deux filles, et enfin 6° Edouard-Joseph, né en 1807, page de la vénerie du Roi, qui mourut sans alliance.

Principales alliances : de Félix du Muy 1604, de Meyronnet 1664, de Clapiers Collongue 1735, de Fortis 1788, Reynaud de Lascours 1838, Bauquet de Grandval 1857, de Clinchamps Bellegarde 1861, de Joybert 1863, Mathéi de Valfons 1861, de Saint-Vincent-Brassac 1885, de Trinquelague 1888.

**ANDRÉ (d')**. Armes : *de gueules au sautoir d'or.*

Il existe une famille d'André, originaire de Rabasteins, en Languedoc, qui a adopté des armoiries presque identiques à celles de la famille dont il vient d'être parlé et qui en est cependant tout à fait distincte. On en trouvera une généalogie dans les Nouveaux Carrés d'Hozier au cabinet des Titres. Cette famille croit être une branche de la famille d'André de Servolles mentionnée plus bas qui a eu pour auteurs François André, bourgeois de Toulouse, anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1595 et 1621, et son fils, Arnaud André, sieur de Servolles, capitoul en 1627. A l'époque de la Restauration la famille d'André demanda au président d'Hozier de reconnaître qu'elle descendait d'un frère de ce dernier personnage ; à l'appui de sa demande elle présenta un certain nombre d'actes dont le plus ancien était le contrat de mariage passé le 19 août 1680 d'un de ces ascendants, le sieur Pierre André, bourgeois, habitant la ville de Buzet, avec Jeanne de Falguière, fille du sieur Falguière ; ce contrat fut passé en présence de diverses personnes parmi lesquelles figure noble Arnaud André, ancien capitoul, oncle paternel du marié. On conclut de ce contrat que le marié était petit-fils de François André capitoul en 1595 et 1621.

On ne voit pas cependant que ni Pierre André marié en 1680, ni ses descendants aient eu de prétentions nobiliaires antérieurement à la Révolution. Jean André, né en 1684, fils de Pierre, épousa en 1742, Anne de Brun ; il fut père de Jean-Gabriel André, baptisé à Rabasteins en 1743, qui épousa en 1768 sa cousine Adrienne Falguière, et grand-père de Jean-Pierre-Joseph André qui épousa d'abord Marie Dupin de Saint André, puis en 1803 Anne Falguière. Ces divers personnages ne portaient d'autre qualification que celle de bourgeois de Rabasteins. Jean-Armand André, né en 1804, fils du précédent, était encore

très jeune quand il reçut le titre héréditaire de baron, avec majorat, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 mai 1821 ; il devint dans la suite ministre plénipotentiaire et grand officier de la Légion d'honneur et mourut en 1880 laissant deux enfants de son mariage en 1845 avec Mlle Boullet, fille d'un pair de France.

Principales alliances : Falguière, Dupin de Saint-André, de Brun, de Cazotte 1876, Aubé de Bracquemont 1878.

**ANDRÉ**. Armes : *d'azur au sautoir d'or cantonné de trois molettes de même et en pointe d'un croissant de même.*

La famille André, de haute bourgeoisie, est originaire du Vivarais et descend d'Antoine André qui était vers le milieu du XVIe siècle notaire au lieu de Laval, dans la paroisse de Sanillac, et qui embrassa la religion protestante.

La descendance de ce personnage se partagea en un certain nombre de branches dont plusieurs quittèrent la France lors de la révocation de l'Édit de Nantes et se répandirent en Angleterre, en Suisse et en Italie.

Jean André, né en 1750, de la branche anglaise, prit part à la guerre d'Amérique en qualité d'adjudant général sous les ordres de sir Henry Clinton ; ayant été fait prisonnier par les insurgés il fut pendu. Cette mort tragique eut un douloureux retentissement en Angleterre ; le roi fit élever à la victime un monument dans l'église de Westminster et accorda en 1781 le titre de baronnet à son jeune frère, Guillaume-Louis André, né en 1760 : mais celui-ci mourut à Londres en 1802 sans laisser de postérité.

Jacques André, né en 1699, auteur de la branche demeurée française, mourut à Nîmes en 1775 ; il fut père de Jean André qui épousa Marguerite de Villas et qui mourut guillotiné à Nîmes en 1793 et grand-père de Dominique André, né en 1766, qui vint fonder à Paris une puissante maison de banque. Celui-ci mourut en 1844 laissant deux fils ; il a été le grand-père d'Alfred André, né en 1819, régent de la Banque de France, député républicain de la Seine en 1871, et de son frère, Edouard André, député du Gard sous Napoléon III, qui a épousé Mlle Nelly Jacquemart, peintre distingué.

On trouvera sur la famille André d'intéressants renseignements dans la France protestante, de Haag.

Principales alliances : de Rochemont 1750, Necker 1752, de Felice, Pieyre, de Villas, Walther, Cottier 1832, Poupart de Neuflize 1834, Joly de Bammeville, Monnier, etc.

**ANDRÉ DE SERVOLLES** (d'). Armes : *d'or au sautoir de gueules chargé*

*de trois étoiles d'or.* — Aliàs : *d'or au sautoir de gueules empoigné d'un dextrochère de carnation mouvant au flanc dextre d'une nuée d'argent ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne de marquis. — Tenants : *deux Hercules.*

La famille d'André de Servolles appartient à la noblesse toulousaine. Elle remonte à Guillaume André, originaire d'Ayguesmortes, dont le fils, François André, bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1595 et 1621. Ce dernier fut père d'Arnaud André, avocat, capitoul en 1627, qui épousa Jeanne de Marion, et grand-père de François d'André, sieur de Servolles, baptisé en 1623, qui fut maintenu dans sa noblesse le 25 septembre 1669, en vertu du capitoulat de son père et de son aïeul, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

François André, sieur de Servolles, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

Charles-François-Simon d'André de Servolles, né en 1765, fit en 1776 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

François-Gaspard d'André, Sgr de Servolles et d'Escalquens, et Etienne-Gaspard d'André de Servolles, garde du corps, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille d'André de Servolles n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principale alliance : de Bastard 1634.

**ANDRÉ d'ARBELLES.** Armes : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croissants de même.*

Cette famille, originaire de la Bresse, y occupait avant la Révolution un rang assez modeste dans la bourgeoisie.

Un de ses membres, Claude André, né en 1743, fils d'un simple marchand de blé de Montluel, en Bresse, fut nommé évêque de Quimper en 1801 ; mais il donna sa démission dès l'année suivante pour se contenter du titre de chanoine de Saint-Denis, reçut par lettres patentes du 16 septembre 1808 le titre de baron de l'empire avec transmissibilité à son neveu et mourut en 1818.

Ce prélat avait eu plusieurs frères : un d'eux, notaire à Lyon, y fut guillotiné en 1794. Un autre, connu sous le nom d'André de Montluel, puis sous celui d'André d'Arbelles, fut un des agents les plus actifs de M. de Talleyrand. Nommé sous la Restauration préfet de la Mayenne, puis de la Sarthe, il périt au Mans d'une chute de cheval en 1825. Son fils, le baron André d'Arbelles, n'a laissé de son mariage avec Mlle de Chabrol décédée en 1893 qu'une fille mariée en 1856 au marquis de Biliotti.

**ANDRÉ d'AUBIÈRE**. Armes : *d'azur à une croix de Saint-André engreslée d'or.*

La famille André d'Aubière est honorablement connue depuis le XVIe siècle dans la bourgeoisie d'Auvergne. Guillaume André, conseiller au présidial de Clermont, marié à Amable Gadon, acheta le 20 juin 1718 la baronnie d'Aubière. Son fils, Jean, et son petit-fils, Pierre André d'Aubière, furent conseillers en la cour des aides de Clermont. Bien que cette charge ne fût pas anoblissante ce dernier fut représenté en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont ; il fut guillotiné à Lyon en 1793.

Son fils, Jean-Baptiste André d'Aubière, maire de Clermont-Ferrand et député du Puy-de-Dôme sous la Restauration, fut créé baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 16 août 1817. Il entra plus tard dans les ordres en 1837 et mourut en 1842 laissant plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Blau.

Principales alliances : de Chamerlat, Pinet de Borde, Tixier de la Garde, Chardon du Ranquet, Rougane.

**ANDRÉ de KERLIDEC**. Armes : *de gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de deux merlettes et en pointe de deux étoiles, le tout d'argent.*

La famille André de Kerlidec appartient à la noblesse du pays de Cornouailles en Bretagne.

Elle a eu pour auteur un secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement d'Aix en Provence qui fut anobli en 1735 par l'acquisition de sa charge et qui devint plus tard président à mortier au même parlement. Un de ces descendants signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

La famille André de Kerlidec n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Robien, du Laurens de la Barre, Urvoy de Saint-Bedan, de Mauduit du Plessis, Billette de Villeroche, de Kerguern, Briant de Penquelen, le Couriault du Quilio.

**ANDRÉ de la FRESNAYE**. Armes : *d'azur à un cygne d'argent voguant sur une mer de sinople, au chef d'or chargé d'une rose de gueules accostée de deux étoiles d'azur.*

Cette famille de Normandie qui a conservé jusqu'à nos jours le domaine de la Fresnaye, dans la ville même de Falaise, a eu pour auteur Noël André, sieur de la Fresnaye et de Rennes, avocat du Roi aux bailliage et vicomté de Falaise, son procureur au siège de police et de la maréchaussée de la même ville, subdélégué de l'intendant

d'Alençon, qui fut anobli par lettres de décembre 1725. Il avait épousé en 1728 Marie-Madeleine Carel, dame des Yveteaux. Leur fils, Noël-Urbain André de la Fresnaye, dit quelquefois le marquis des Yveteaux, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Falaise ; il fut créé baron de l'empire avec majorat par lettres patentes du 13 avril 1811 . Il mourut en 1818 laissant un fils, Noël-Antoine André de la Fresnaye, né en 1758, marié en 1785 à M^lle des Brosses du Goulet, qui fut confirmé par ordonnance royale du 21 mai 1819 dans la possession du titre de baron concédé à son père et qui mourut lui-même en 1824 laissant trois fils.

Principales alliances : des Brosses du Goulet, Gueneau de Montbelliard, de Félix du Muy 1863, de Pritzbuer 1890, de Bonchamps 1860, de Chappedelaine 1829, Tardieu de Maleissye 1857, Boistard de Glanville 1838, Hélie de Treprel, etc.

**ANDRÉ-JOUBERT du HAMEL.**

La famille André, d'ancienne bourgeoisie, a fourni deux intendants de la maison des princes de Condé.

Un de ses membres, Louis André, né en 1858 au château de Sennecé, près de Mâcon, officier de cavalerie, a demandé le 8 avril 1879 l'autorisation de joindre à son nom celui de Joubert.

M. Claude-Raoul André, né à Macon en 1855, officier d'infanterie, fixé au même château de Sennecé, a demandé le 26 août 1879 l'autorisation de joindre à son nom celui de Duhamel (en un mot) qui appartenait à la famille de sa mère ; il a épousé en 1885, M^lle Darantière de Bacourt.

Principales alliances : Miron de l'Espinay, 1891, Darantière de Bacourt, de Tromenec 1895.

**ANDRÉ de SAINT-VICTOR** (d'). Armes : *d'azur à un sautoir d'or, cantonné de trois croissants d'argent 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Cette famille est originaire du Languedoc.

Elle a eu pour auteur Jean André, sieur de Malary, natif d'Uzès, bourgeois de Paris, qui épousa dans cette ville en 1681 Marguerite Lefebvre et qui acquit en 1699 la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Son fils, Jean d'André, sieur de Saint Victor, fut autorisé à lui succéder dans sa charge par lettres patentes de 1708. Il épousa à Paris en 1744 Louise Chopart et fut grand-père de Louis d'André de Saint-Victor, né au diocèse d'Evreux en 1777, qui fit en 1786 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

M. d'André de Saint-Victor prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Nonancourt, en Normandie.

**ANDRÉ de TRÉMONTELS.**

Les renseignements font défaut sur cette famille qui ne parait pas appartenir à la noblesse.

Elle était représentée de nos jours par M. André de Trémontels, ancien préfet, qui fut mêlé en 1895 à un procès financier retentissant.

**ANDRÉ de BOISANDRÉ.** Armes : *d'azur à une fasce accompagnée en chef de deux sautoirs et en pointe d'une molette, le tout d'or.*

La famille André de Boisandré appartient à la noblesse de Normandie.

Elle a eu pour auteur Pierre André, receveur des domaines du Roi à Valognes, qui fut nommé en 1574 munitionnaire du camp de Sa Majesté en Normandie. Son petit-fils, Pierre André, Sgr de Valsinon, receveur des aides en l'élection de Valognes, fut anobli par lettres patentes données à la Fère en juin 1657. Les anoblissements concédés à cette époque s'étant trouvés révoqués par la déclaration royale d'août 1664, François André, écuyer, Sgr d'Isamberville, fils du précédent, se fit accorder en avril 1704 de nouvelles lettres patentes qui exceptaient de cette révocation les lettres de noblesse accordées à son père en 1657.

Un nouvel édit ayant révoqué en 1715 tous les anoblissements concédés depuis 1684, Pierre André, écuyer, Sgr de Boisandré, chevalier de Saint-Louis, fils de François, se fit octroyer un arrêt rendu à Paris le 25 août 1716 qui l'exceptait de cette mesure. Jacques-Henri André, écuyer, Sgr de Boisandré, né à Valognes, fils du précédent, fit en 1771 les preuves de sa noblesse devant Chérin pour l'admission dans les chevau légers de son fils Jacques, né au diocèse de Coutances en 1750. Celui-ci était capitaine de dragons quand en 1789 il représenta son père aux assemblées de la noblesse tenues à Coutances.

C'est à cette famille qu'appartient M. de Boisandré, publiciste de talent, un des principaux collaborateurs de Drumont à la *Libre Parole.*

Principale alliance : le Vaillant de Vauxmartin (vers 1850).

**ANDRÉA de NERCIAT.** Armes : *de gueules à deux lions affrontés d'or, soutenant un annelet de sable ; à la bordure d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or* (?)[1].

[1] Ces armes sont celles de la famille d'Andréa de Nibles et de Chateaudouble qui appartenait à la noblesse de Provence. Cette famille remontait par filiation à Jacques d'Andréa qui épousa Delphine de Mimet par contract du 10 mars 1559. Il fut père de

La famille Andréa de Nerciat est originaire de Naples.

Un de ses membres exerçait dans la première moitié du xviii siècle la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Dijon.

Son fils, André-Robert Andréa de Nerciat, né dans cette ville en 1739, fut un littérateur distingué (consulter Larousse, biographie Michaud, etc.). Lors de la révolution il se retira à Naples, berceau de sa famille, et y mourut en 1800.

Le chef de la famille Andréa est connu depuis le milieu du xix$^e$ siècle sous le titre de baron de Nerciat.

Principale alliance : de Molette de Morangiés.

**ANDRÉE de RENOARD et de PILLES** (d'). Armes : *d'azur à un château d'argent donjonné de trois tourelles de même, le tout maçonné de sable, au croissant d'or posé en chef.* — Aliàs : *parti au* 1 *d'azur à la croix de Saint-André d'argent accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or et en pointe d'une épée de même ; au* 2 *comme plus haut.* — Couronne de marquis. — Devise : *Je crois pour être utile.*

La famille d'Andrée appartient à la noblesse du Comtat Venaissin.

Elle revendique pour un de ses membres Pierre Andréa qui fut nommé vice-Roi de Naples en 1405. On n'a pas de renseignements précis sur les ascendants de ce personnage qui, d'après la tradition, aurait été originaire d'Ivrée et qui mourut en 1417.

La filiation est à peu près établie depuis Jean d'Andrée qui fit son testament le 20 décembre 1443 devant Fabry, notaire à Bonnieux, au Comtat Venaissin, en faveur de son fils Pierre. On croit que ce Jean d'Andrée était fils du vice-Roi de Naples et qu'il fut exilé de cette ville en raison de l'attachement de sa famille aux princes de la maison d'Anjou. Son fils, Pierre d'Andrée, marié à Carpentras par contrat du 19 avril 1445 à Agnès Alberti, fit son testament dans la même ville le 24 décembre 1453 et continua la lignée. Son petit-fils, Jean-Paul d'Andrée, épousa à Carpentras noble Madeleine Baudon par contrat du 31 mars 1517. Le fils des précédents, Jérome d'Andrée, connu sous le nom de capitaine Baudon, du nom de sa mère, marié à Carpentras par contrat du 3 octobre 1546 à Anne de Pol, joua un rôle actif dans les guerres civiles de son temps et fut tué au siège de Tulette en 1568. Son fils, Pierre d'Andrée, plusieurs fois député

François Andréa qui acquit en 1615 la seigneurie de Nibles et grand-père de Jean-Augustin d'Andréa, Sgr de Nibles, qui épousa le 3 février 1633 Marie de Barcilon, dame de Chateaudouble, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 19 avril 1669 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles.

La famille d'Andréa de Nibles s'éteignit dans la 2$^e$ moitié du xviii$^e$ siècle.

auprès des Papes par les Etats du Comtat, plus tard procurateur des trois ordres de la Province, épousa par contrat du 17 mai 1588, Marguerite de Renoard, héritière d'une famille noble et distinguée du pays dont ses descendants relevèrent le nom. Il laisse lui-même, entre autres enfants, deux fils, Jacques d'Andrée, écuyer, cosgr de Venasque et de Saint-Didier, qui lui succéda dans sa magistrature et qui continua la lignée, et Paul d'Andrée, né en 1609, chanoine de la cathédrale de Carpentras, mort en odeur de sainteté dans cette ville en 1696 après avoir consacré sa longue vie à la piété et aux bonnes œuvres.

Jacques d'Andrée laissa à son tour de son mariage contracté en 1638 plusieurs fils dont les deux aînés, Joseph, chevalier, Sgr de Venasque et de Saint-Didier, capitaine au régiment de la vieille marine, marié en 1681 à Claudine de Piolenc, et François d'Andrée, vice-recteur du Comtat Venaissin, marié en 1689 à Geneviève de Rivette, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, qui a relevé le nom de Renoard, était représentée au XIXe siècle par M. Ulric d'Andrée de Renoard, né en 1808, conseiller à la Cour d'Alger, et par son fils, Charles d'Andrée de Renoard, né à Avignon en 1844, magistrat en Algérie.

La branche cadette dont le chef était connu depuis le XVIIIe siècle sous le titre de baron de Pilles était représentée dans la première moitié du XIXe siècle par Paul-Eugène, baron d'Andrée de Pilles, né à Carpentras en 1758, chevau-léger de la garde du Roi, puis professeur d'histoire à l'Ecole centrale de Vaucluse, qui se retira à Paris en 1804 et qui mourut dans un âge avancé sous la monarchie de juillet laissant deux fils de son mariage contracté en 1786 avec Marie-Rose Dumas.

La famille d'Andrée a fourni un ministre plénipotentiaire à Hambourg (le baron d'Andrée de Pilles décédé en 1770), de nombreux officiers dont plusieurs tués à l'ennemi, des magistrats, des littérateurs.

On en trouvera la généalogie dans Pithon Curt et dans Saint-Allais.

Principales alliances : de Piolenc 1681, de Seguins-Vassieux, de Raousset-Soumabre 1714, de Fay-Solignac 1804, du Hallay-Coëtquen, de Bonadona, etc.

**ANDRÉOSSY.** Armes : *d'or à un palmier de sinople surmonté d'une étoile de gueules.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions.* — Cimier : *une hache consulaire avec une banderolle portant cette légende : Sola patriciis.* — Devise : *Ex cœlo robur.*

La famille ANDREOSSI ou ANDRÉOSSY, originaire d'Italie, est connue en France depuis Antoine Andréossi qui était en 1607 banquier rue Saint-Séverin à Paris. Son acte de décès dressé à Paris en 1629 lui donne les qualifications de noble homme Antoine Andréossy, banquier, bourgeois de Paris. Jérome Andreossi, frère ou neveu du précédent, obtint du roi Louis XIII des lettres patentes de naturalisation données à Fontainebleau et enregistrées le 30 avril 1626 à la chambre des Comptes de Paris ; il avait épousé Marguerite Beauchamp, fille d'un musicien alors en vogue, violon du Roi.

On a peu de renseignements sur ces premiers auteurs de la famille Andréossy ; d'après la tradition ils étaient originaires de Lucques et se rattachaient à une famille noble qui s'est perpétuée dans cette ville jusqu'à nos jours.

François Andréossy, fils de Jérome, né à Paris le 10 juin 1633, eut pour parrain le maréchal de Bassompierre ; il se fit accorder le 11 octobre 1660 par la République de Lucques un certificat attestant sa noblesse et celle de ses ancêtres et épousa Anne Legrand par contrat du 2 mars 1662 dans lequel il prend la qualification d'écuyer. Ingénieur et mathématicien du plus haut mérite, François Andréossy alla se fixer à Castelnaudary, en Languedoc, pour y surveiller l'exécution du canal du Languedoc dont il fut le principal instigateur avec Riquet, auteur de la famille des ducs de Caraman. Andréossy mourut à Castelnaudary en 1688 ; son fils, François Andréossy, définitivement fixé dans cette ville par son mariage avec Germaine Benazet, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 et fut maintenu dans sa noblesse le 28 juillet 1699 par jugement de M. de Lamoignon, intendant de la province.

La famille Andréossy avait pour chef sous Louis XVI noble Pierre-Jérome Andréossy qui avait épousé Jeanne-Marie Gilders. Leur fils, Antoine-François Andréossy, né à Castelnaudary en 1761, était capitaine d'artillerie quand il prit part en 1789 aux Assemblées de la noblesse tenues dans cette ville ; il devint dans la suite membre de l'Institut du Caire, général de division en 1800, ambassadeur à Londres après la paix d'Amiens, président du collège électoral de l'Aude, ambassadeur à Vienne, comte de l'Empire par décret du 24 février 1809, ambassadeur à Constantinople jusqu'en 1814, pair de France pendant les Cent jours, député de l'Aude en 1827 et mourut en 1828 ne laissant de son mariage avec M^lle^ de la Tour Maubourg qu'un fils mort sans alliance en 1835.

Pierre-Jérome Andréossy avait eu deux frères puînés, Joseph-Claude, né à Ventenac en 1744, ingénieur en chef du canal du Midi, et Victor-Antoine, né en 1747, général de brigade en 1798, inspec-

teur général du génie et des fortifications, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Antibes en 1819. Le premier de ces deux frères, créé baron de l'empire par lettres patentes du 8 avril 1813, eut trois enfants qui ont laissé postérité. Le plus jeune, créé baron de l'empire par lettres patentes du 26 avril 1808, n'eut pas d'enfants de son mariage en 1800 avec Mlle Baliste.

Principales alliances : de Fay de la Tour Maubourg, O'Méara, Roger, Dalmas 1767.

**ANDRIEU.** Armes : *d'argent au sautoir de gueules.*

La famille Andrieu appartient à la vieille bourgeoisie de l'Auvergne.

Un de ses membres, César-Pierre Andrieu, né à Maringues en 1735, était avocat général fiscal du duché de Montpensier quand il fut élu député du Tiers État de la sénéchaussée de Riom aux États généraux de 1789.

La famille Andrieu a encore fourni un député sous Napoléon III, de nombreux magistrats parmi lesquels des présidents des tribunaux civils de Thiers et d'Ambert.

Un de ses représentants avait vainement demandé en 1858 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Vaulx.

Principales alliances : Teyras, Boudet de Bardon.

**ANDRIEU de la RONNADE.** Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux flanchis et en pointe d'un soleil, le tout de même.*

La famille Andrieu de la Ronnade, distincte de la précédente, appartient comme elle à l'Auvergne. Elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie de cette province quand un de ses auteurs, Jean-Baptiste Andrieu, bailli d'Apchon, Charlus et autres lieux, fut anobli en récompense de ses services par lettres patentes du roi Henri III de juin 1582. Malgré cet anoblissement la situation nobiliaire de la famille Andrieu demeura longtemps douteuse et elle ne figure point au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche du xviie siècle. Ce n'est qu'au xviiie siècle que la famille Andrieu, pour échapper aux attaques des consuls de Salers qui voulaient la soumettre à la taille, se fit maintenir dans sa noblesse par un arrêt rendu au Conseil d'État le 7 mai 1743 qu'elle dut faire confirmer à deux reprises par lettres patentes du roi Louis XV du 31 janvier 1754 et du 20 août 1766. Malgré cet arrêt et ces lettres patentes la famille Andrieu, condamnée comme usurpatrice par arrêt de la Cour des Aides de Clermont, dut encore s'adresser au Conseil d'État qui, par arrêt du 30 août 1771, la maintint définitivement dans sa noblesse et cassa l'arrêt de condamnation de la Cour des Aides de Clermont.

Madame Andrieu de la Ronnade, née Marguerite de Tournier, mariée en 1764, fut guillotinée en 1793; elle laissait deux fils dont l'un fut longtemps maire de Salers et dont l'autre a laissé postérité.

Principales alliances : de Douhet, de Scorrailles, de Meallet de Fargues.

**ANDRIEU d'ALBAS.**

Un décret du 2 novembre 1864, inséré au bulletin des lois le 28 mars 1865, a autorisé Messieurs Charles-Emmanuel Andrieu, né en 1811, médecin major à l'hôpital de Vincennes, Barthélemy Andrieu, né en 1813, médecin militaire en retraite, et Claude-Augustin Andrieu, né en 1818, capitaine d'infanterie de marine, à joindre à leur nom celui de : d'Albas sous lequel avait été connu leur père, ancien recteur de l'Académie d'Angers.

**ANDURRAIN** (**d'**). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à l'aigle de sable éployée, parti d'azur à six besants d'or, 2, 2, 2; au 2 d'or à deux griffons de sinople, à la bordure de gueules chargée de quatre coquilles d'argent et de quatre croix de Saint-André alternées, au 3 de sinople à la colonne d'argent adextrée d'un lion d'or et senestrée d'une tour d'argent donjonnée de trois pièces, maconnée de sable, ajourée d'azur, vêtue d'or.*

La famille d'Andurrain appartient à la noblesse du Béarn et du pays de Soule. Elle avait pour nom primitif celui de Guiral.

Noble Pierre de Guiral épousa en 1668 Jeanne d'Andurrain héritière de la terre noble d'Andurrain de Haux, au pays de Soule; noble Pierre de Guirail, sieur d'Andurrain de Haux, était en 1705 juge jugeant en la cour de Licharre; il fut père de Pierre-Thomas, Sgr d'Andurrain, qui épousa en 1731 Isidore de Casanova, de Port Sainte-Marie en Espagne.

Henri d'Andurrain reçut en 1731 des provisions de la charge de conseiller au parlement de Navarre.

M. d'Andurrain de Haux prit part le 18 mai 1789 à l'assemblée de la noblesse du pays de Soule.

La famille d'Andurrain n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers dont l'un périt à la bataille de Sedan en 1870, un conseiller général des Basses-Pyrénées, etc.

Principales alliances : d'Arthez, Darricau, de Malartic 1898.

**ANFRIANI** (**Colonna de Leca d'**). Voyez Colonna de Leca d'Anfriani.

**ANGÉ d'ORSAY** (**d'**). Armes : *d'or à trois feuilles de houx de sinople.*

Cette famille a eu pour auteur René-François d'Angé d'Orsay,

lieutenant du roi à Loches, en Touraine, qui acquit en 1767 la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie du Conseil d'Artois. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Touraine à cause de ses seigneuries de Grillemont, Manthelon, Civray, etc. Un de ses parents fut nommé maréchal de camp en 1770.

Louis-Ernest Dangé d'Orsay, artiste dramatique, a épousé à Paris en 1867 M^lle^ Isménie-Alexandrine Legros.

La famille d'Angé ou Dangé d'Orsay compte encore (1899) un représentant dans l'armée.

**ANGELIER.** Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à une bande d'or chargée de trois têtes de mores de sable tortillées d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à une tour d'argent surmontée d'une étoile de même.* — Couronne de baron. — Supports : *deux griffons d'or.*

La famille ANGELIER appartient à l'ancienne bourgeoisie de Touraine. Son chef, Joseph-Hilaire Angelier, né à Amboise en 1778, préfet, chevalier de la Légion d'honneur, marié à M^lle^ Lys, reçut, par lettres patentes du roi Charles X du 22 janvier 1825, concession du titre héréditaire de baron avec anoblissement en tant que besoin. Son fils, Gustave Angelier, né à Saintes en 1815, marié en 1840 à M^lle^ Bacot, fut confirmé dans la possession de ce titre par décret de Napoléon III du 21 juillet 1860. Il est décédé en 1890 laissant postérité.

**ANGÉLIS ou ANGELO (d').** Armes : *d'argent à un arbre de sinople terrassé du même et accosté de deux anges ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne de marquis.

La famille d'ANGÉLIS ou d'ANGELO appartient à la noblesse de Corse.

Elle revendique pour auteur Pierre d'Angélis, noble romain, originaire de Rimini, d'après la tradition, qui aurait été envoyé en Corse vers 1445 par le pape Eugène IV.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XV en 1770 après l'annexion de l'île, la famille d'Angélis fut maintenue dans sa noblesse le 25 avril 1771 par arrêt du Conseil Supérieur de Corse.

La famille d'Angélis n'est pas titrée.

Elle a fourni un chevalier de Saint-Louis, un maire de Bastia, officier de la Légion d'honneur, un évêque d'Alésia, etc.

Principales alliances : Sébastiani, Odiardi, de Rivarola, de Gentile, du Bouzet, d'Humières 1900, etc.

**ANGEBAULT.**

La famille ANGEBAULT appartient à l'ancienne bourgeoisie de Nantes.

Louis Angebault, procureur au présidial de Nantes, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 ses armoiries : *d'or à un léopard de gueules.*

Jean Angebault fut nommé en 1776 échevin et sous maire de Nantes ; son fils, Guillaume Angebault, décédé en 1842, fut bâtonnier de l'ordre des avocats de Nantes. Ce dernier a laissé trois fils dont l'aîné, Laurent Angebault, né en 1790, décédé en 1869, a été évêque d'Angers en 1842 et comte romain, dont le deuxième, Jean-Baptiste Angebault, né à Nantes en 1796, décédé en 1884, a été un des avocats les plus distingués de sa ville natale et dont le troisième, Clément, a été médecin.

**ANGENOUST**. Armes : *d'azur à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en haut.*

La famille Angenoust, d'origine parisienne, appartient à la noblesse de la Champagne où elle a possédé les seigneuries de Vignaux, d'Angers, du Bailly, etc.

Lors de la recherche des faux nobles commencée en 1666, elle produisit devant M. de Caumartin, intendant de Champagne, une généalogie qui la faisait descendre de Jean Angenoust pourvu le 21 septembre 1461 de la charge anoblissante de conseiller au parlement de Paris ; mais cette production ne fut pas admise par l'intendant qui la condamna à l'amende comme usurpatrice de noblesse.

La famille Angenoust s'adressa alors au Conseil d'État qui la maintint dans sa noblesse par arrêt du 3 juin 1671 ; elle fut encore maintenue dans sa noblesse en août 1697 par jugement de Larcher, un des successeurs de M. de Caumartin.

Louis Angenoust, né à Troyes en 1765, fit en 1782 devant Chérin ses preuves de noblesse pour le service militaire.

Messieurs Angenoust et le chevalier Angenoust prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Troyes.

La famille Angenoust compte encore des représentants en Champagne.

Principale alliance : Quatresolz de Marolles.

**ANGÉLY (d')**. Armes : *d'argent parti et coupé, à quatre croix alésées de gueules,* aliàs *de sinople.*

La famille d'Angély appartient à la noblesse du Poitou et de l'Angoumois.

D'après la tradition elle serait originaire d'Italie d'où elle serait passée en Angleterre et de là en Poitou à la suite des persécutions religieuses dont elle aurait été l'objet de la part du roi Henri VIII. Mais

cette tradition ne paraît pas justifiée car la famille Angely est connue aux environs de Saint-Maixent bien antérieurement au règne de Henri VIII.

Toutefois il ne semble pas qu'elle descende de Léon d'Angély, bourgeois de Tours, qui fut anobli par lettres de 1461.

Philippon d'Angély, écuyer Sgr de Gascougnolles, son premier auteur connu, servait au ban des nobles du Poitou en 1491. Il avait épousé Catherine Aymer et en eut au moins deux filles.

La filiation suivie remonte à Job Angély, écuyer, proche parent, croit-on, du précédent, qui épousa le 15 mai 1495 Françoise Jourdain et qui acquit le 4 mars 1496 le fief de Clavachon. Il fut père d'Alexandre Angély, écuyer, Sgr de Clavachon, et grand-père de Jean d'Angély, écuyer, Sgr de Clavachon, qui épousa le 12 avril 1567 Jeanne de la Tour. Deux des fils de celui-ci, François Angely, Sgr de Clavachon, marié le 26 janvier 1595 à Anne de la Maisonneuve, héritière de la seigneurie de la Salle, et Louis d'Angély, Sgr de Masjussier et de la Grange, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, dite de la Salle, maintenue dans sa noblesse le 27 novembre 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis le 16 décembre 1697 par jugement de M. de Bernage, enfin le 9 septembre 1776 par sentence des élus d'Angoulême, s'est éteinte avec Pierre-Hercule d'Angély de la Salle décédé en 1871 sans laisser de postérité de son mariage en 1868 avec M^lle^ de Vallier d'Aussac.

La branche cadette se partagea en plusieurs rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse le 8 octobre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Albert-Charles d'Angély, né en 1835, chef d'un de ces rameaux, a relevé le titre de comte de Sérillac après son mariage contracté en 1860 avec M^lle^ de Faudoas-Sérillac, héritière du château de Sérillac dans le Maine. Il n'a pas eu d'enfants de cette union.

Les autres membres de la famille d'Angely ne sont pas titrés.

La famille d'Angély a fourni de nombreux officiers dont plusieurs servirent à l'armée de Condé.

Principales alliances : de Lage de Volude, de Lubersac 1699, de Chergé 1733, 1808, d'Anché 1692, d'Arlanges 1802, le Pellerin de Gauville 1834, de Faudoas 1860, de Fleury 1790, David de Lastours 1812.

**ANGER de KERNISAN.** Armes : *de vair à un bâton de gueules.* — aliàs

*de vair à trois croissants de gueules.* — aliàs *de sable à trois fleurs de lys d'or.* — Devise : *Fides.*

Il a existé au diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, une famille Anger, de très ancienne noblesse, dont les membres prirent part aux croisades, d'après un titre du cabinet Courtois, qui figure aux diverses réformations et montres de sa région, qui fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction chevaleresque par jugement de 1669 sur preuves de dix générations et dont les deux branches s'éteignirent au cours du XVIII^e siècle.

La famille Anger de Kernisan, de la même province, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours est généralement considérée comme étant une branche de la famille précédente qui se serait détachée de la souche à une époque demeurée inconnue et qui aurait à un moment donné perdu sa noblesse par suite de dérogeance. Elle descend de Pasquier Anger, sieur de la Thebaudais, en la paroisse de Caro, qui épousa en 1647 Mathurine Le Commandoux et qui, lors de la grande recherche du XVII^e siècle, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de 1671. La descendance de ce personnage, distinguée par le surnom de sa terre de Kernisan, en la paroisse de Portzpoder, régularisa sa situation nobiliaire en fournissant au XVIII^e siècle trois générations de chevaliers de Saint-Louis depuis 1745.

La famille Anger de Kernisan n'est pas titrée.

Principales alliances : de Préaudeau, le Provost de la Voltais, de Ferron, de Castel 1902.

**ANGEROS (d')**. Armes : *d'azur à un lion d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'Angeros appartient à la noblesse de l'Agenais.

Les preuves de noblesse qu'elle fit en 1779 pour l'admission d'un de ses membres à l'École militaire en font remonter la filiation à noble Jean d'Angiroux, écuyer, Sgr d'Angiroux et de Castelgaillard, qui rendit hommage en 1519 pour sa maison noble de Castelgaillard.

Charles Dangerous, sieur de Caudecoste, marié en 1643 à Blaise de la Roche, fut maintenu dans sa noblesse le 1^er^ août 1666 par jugement rendu à Agen de Dupuy, subdélégué de l'intendant Pellot, après avoir justifié sa filiation depuis 1519.

Marc-Antoine d'Angerous ou d'Angeros, chevalier, Sgr de Castelgaillard, baptisé en 1733, fut admis en 1750 parmi les pages du roi Louis XV. Il épousa par contrat du 4 janvier 1759 Marie de Carbounié-Fontenac et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Ce fut lui qui fit en 1779 des preuves de

noblesse pour l'admission à l'École militaire de son fils, Bernard d'Angeros de Castelgaillard, né à Cazeneuve en 1769.

François-Jean d'Angeros, né en 1737, étant passé aux Antilles, demanda en 1768 l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île de la Trinité (voir Chérin).

La famille d'Angeros n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Carbounié, de Batz, de Solminihac, de Lavaissière.

**ANGERVILLE d'AUVRECHER** (d'). Armes : *d'or à une fleur de néflier de sable surmontée d'un lion passant de gueules.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions.*

La famille d'Angerville d'Auvrecher appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Normandie.

Tout semble indiquer qu'elle est la même qu'une puissante race féodale, connue dans les chartes depuis la fin du XIe siècle, qui possédait simultanément au moyen âge la seigneurie d'Angerville la Martel, près de Caudebec, et celle d'Auvrecher, aujourd'hui Orcher, au pays de Caux. Un membre de cette famille figure dans un acte du XIVe siècle avec la qualification de maréchal héréditaire de Normandie.

La Chesnaye des Bois fait remonter la filiation suivie de la famille aujourd'hui existante à noble Robert d'Angerville d'Auvrecher, Sgr de Grainville, qui épousa par contrat du 18 avril 1396 Marguerite de Tonneville, héritière de la seigneurie de Gonneville. Leur fils, également appelé Robert, marié à Jeanne de Meurdiac, dame de Treilly, figure au nombre des gentilshommes normands qui en 1424 défendirent le Mont Saint-Michel contre les Anglais.

Robert d'Angerville, seigneur dudit lieu, fut maintenu dans sa noblesse par Montfaut en 1464.

François d'Angerville, écuyer, Sgr de Gonneville et de Grainville, marié à Catherine Ledoyen, en eut deux fils, Robert, Sgr et patron de la paroisse de Gonneville en Auge, marié le 28 avril 1608 à Isabeau de Boscregnoult, et René, Sgr de Grainville, marié à Madeleine Boyvin, qui furent les auteurs de deux branches.

François d'Angerville, prêtre, et Antoine d'Angerville, Sgr de Gonneville, marié en 1641 à Charlotte le Bienvenu, tous deux fils de François, et leur cousin-germain, Jean d'Angerville, Sgr dudit lieu et de Grainville, fils de René, furent maintenus dans leur noblesse le 18 septembre 1668 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, comme issus d'une ancienne famille de gentilshommes déjà maintenue par Montfaut en 1464.

Jacques d'Angerville, écuyer, Sgr d'Auvrecher, né en 1714, arrière petit-fils d'Antoine, fit en 1783 les preuves de sa noblesse pour l'admission à l'école militaire de son fils Pierre, né en 1765.

Louis-Jacques d'Angerville d'Auvrecher, arrière petit-fils de Jean, rendit aveu et dénombrement au Roi en la chambre des Comptes de Normandie le 4 avril 1742 pour son fief de hautbert de Grainville. Il prit dans la suite le titre de marquis d'Angerville dans la possession duquel sa descendance a été confirmée par décret de Napoléon III.

La famille d'Angerville d'Auvrecher a fourni des officiers supérieurs, un chevalier de Malte en 1783, etc.

Principales alliances : d'Espinay Saint-Luc, de Dreux 1526, d'Amphernet, d'Auray, Goddes de Varenne 1859, Turgot, de Mathan, de Tesson, Desponty de Sainte Avoye 1898, de Bréauté, Jubert 1641.

**ANGEVILLE de BEAUMONT (d').** Armes : *de sinople à deux fasces ondées d'argent.* — Devise : *In his renascimur omnes.*

La maison d'Angeville appartient à la noblesse du Bugey.

Elle est originaire du petit pays de Bassigny, en Champagne.

Guichenon, le comte de Foras et les autres auteurs qui en ont donné la généalogie en font remonter la filiation à Rolet ou Robert d'Angeville, écuyer, qui vint vers 1440 se fixer en Genevois, fut écuyer du duc de Savoie et épousa Jacquemine de Lucinge d'Arenthon. Ce personnage eut pour fils Humbert d'Angeville, Sgr du Mestral et du Chesnay, qui rendit hommage en 1498 et passa une reconnaissance en 1522. Christophe d'Angeville, fils de celui-ci, fut un personnage important ; il fut ambassadeur près des Cantons Suisses en 1555 et 1556, fut nommé président au conseil de Genevois le 16 juillet 1561 et fit son testament en 1572. Il laissa lui-même deux fils, Marin et Symphorien d'Angeville, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné d'entre eux, Marin, Sgr de Mestral, épousa Françoise de Lambert. Sa descendance, demeurée savoisienne, s'éteignit au XVIII^e^ siècle.

Le puîné, Symphorien, nommé gentilhomme ordinaire du duc de Savoie par lettres de 1582, marié en 1584 à Philiberte de Luyrieu, dame de Montveran, fit son testament en 1608 et fut l'auteur de la branche du Bugey qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son fils, Claude d'Angeville, commanda en 1635 l'arrière ban de la noblesse du Bugey et son petit-fils, Guillaume d'Angeville, Sgr de Lompnes, passa au service du Roi de France. Guillaume d'Angeville, petit-fils de celui-ci, fut admis en 1727 aux assemblées de la noblesse du Bugey sous le titre de comte d'Angeville que ses descendants ont

conservé et sous lequel un d'eux, M. d'Angeville de Lompnes, fut admis en 1785 aux honneurs de la cour de France.

La famille d'Angeville a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey.

Elle a fourni des chevaliers de Malte en 1568, 1569, 1639, 1680, 1777, des officiers supérieurs.

Principales alliances : de Lucinge, de Moyria, d'Arloz, de la Fléchère.

**ANGINIEUR**. Armes : *d'azur à un ange d'argent debout sur une terrasse.* — Aliàs : *d'argent à une échelle d'engin de gueules, au chef cousu d'or chargé d'une hure de.....*

Cette famille, originaire de Saint-Chamond en Lyonnais, occupait un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région quand un de ses membres, Léonard Anginieur, baptisé en 1734, maître moulinier de soie à Saint-Chamond, acquit la charge anoblissante de secrétaire du Roi. François Anginieur, négociant à Lyon, fils du précédent, marié en 1797 à Adelaïde Neyrand, en a eu trois fils qui ont occupé une grande place dans le haut négoce lyonnais et dont deux ont laissé postérité.

Principales alliances : Neyrand, Fleurdelix 1825, Dugas 1824, Martin de la Porte 1865, de Pons, 1891, Pavin de la Farge de Montélégier 1895.

**ANGIREY (Baulart d')**. Voyez Baulart d'Angirey.

**ANGLADE**. Armes : *d'or à un chevron de gueules chargé au sommet du signe des chevaliers légionnaires, accompagné en chef de deux gerbes de sinople et en pointe d'un coq de sable crêté et barbé de gueules, allumé et becqué d'argent.* (Ces armes sont celles qui furent concédées en 1810 à la famille Grenier dont la famille Anglade descendait en ligne féminine).

La famille Anglade est originaire de Béziers.

Louis Anglade fut reçu en 1756 conseiller correcteur en la cour des Comptes, aides et finances de Montpellier. Son fils ou son petit-fils épousa M^lle^ Grenier, fille d'un chevalier de l'empire qui fut député de l'Hérault au Corps Législatif en 1813.

La famille Anglade ou d'Anglade s'est éteinte dans les dernières années du XIX^e^ siècle.

Principales alliances : de Plantade 1858, Grenier, de Reynes, de Malafosse, etc.

**ANGLADE (Bosseront d')**. Voyez Bosseront d'Anglade.

**ANGLADE** (d'). Armes : *d'azur à l'aigle éployée d'or.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux griffons.* — Devise : *Faisons bien, laissons dire.* — Cimier : *une tête humaine.*

La maison d'Anglade appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Guienne[1].

Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, à Saint-Sulpice d'Izon, près de Libourne.

On trouve que Guillaume d'Anglade se croisa en 1248.

Saint-Allais fait remonter la filiation suivie à Guillaume, Sgr d'Anglade, mentionné dans un acte de 1273, qui peut avoir été le même personnage que le précédent. Il lui attribue pour fils, mais sans preuve sérieuse, Pierre, Sgr d'Anglade, qualifié chevalier dans le contrat du mariage de son fils Arnaud avec Jeanne Tidon, de Lormont, le 3 juin 1300. A partir de cette époque la filiation est très nettement établie.

Guilhem-Amanieu, chevalier, Sgr d'Anglade, marié à Jeanne de Montferrand, fit son testament le 9 septembre 1428 devant Arnaud Bomen, notaire. Il laissa deux fils, Jean et Navarrot d'Anglade, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Il sera parlé plus bas de la branche cadette, issue de Navarrot, qui s'est honorablement perpétuée en Guienne jusqu'à nos jours. Jean, chevalier, Sgr d'Anglade, la Motte-Genissac, etc., auteur de la branche aînée, eut sa terre d'Anglade confisquée et fut envoyé prisonnier au Châtelet de Paris en 1453 pour avoir combattu dans les rangs des Anglais. Il fut plus tard gracié par le roi Louis XI qui lui restitua sa seigneurie d'Anglade et devint même chambellan de ce prince. Il laissa lui-même plusieurs fils, dont l'aîné, Pierre, n'eut qu'une fille posthume, héritière de la seigneurie d'Anglade et des biens de sa maison, mariée dans la maison de Verdun, et dont le puîné, Simon d'Anglade, écuyer, Sgr de Sarrasan, vint se fixer à Condom et y épousa Isabeau du Luc par contrat du 3 décembre 1510. Celui-ci fut père de Jean

[1] Il a existé en Béarn une autre famille d'Anglade qui avait pour nom primitif celui de Carsusan et qui possédait la seigneurie du Camp à Puyoo. Elle portait pour armes : d'azur à l'épervier d'argent à la grilleté de même et bordure cousue de sable.

Pierre de Carsusan du Camp d'Anglade ayant épousé Miramonde de la Coste, héritière du fief de Castaing, à Orthez, anobli en 1527, fut admis pour ce fief aux Etats du Béarn le 18 août 1646. Son fils, David d'Anglade, Sgr de Castaing, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Noble David d'Anglade, Sgr de Castaing, capitaine dans les bandes béarnaises, fils du précédent, mourut à Orthez en 1733 sans laisser de postérité. La seigneurie de Castaing passa alors à son neveu, Bertrand de Chardiesse, qui fut admis comme seigneur de Castaing aux États du Béarn en 1736 et qui abandonna son nom primitif pour prendre celui d'Anglade. Cette nouvelle famille d'Anglade siégeait encore aux États du Béarn en 1789.

d'Anglade, écuyer, né le 12 septembre 1512, qui épousa par contrat du 18 juin 1545 Catherine d'Artigola et qui fit son testament le 27 février 1572. Ce dernier personnage laissa lui-même deux fils appelés Jérémie et Jean. Le plus jeune de ces deux fils, Jean d'Anglade, né en 1568, épousa en 1609 Marie d'Imbert ; sa descendance maintenue dans sa noblesse en 1715 par jugement de M. de Lamoignon, intendant de Bordeaux, s'éteignit au XVIII^e siècle. Quant à Jérémie d'Anglade, fils aîné de Jean et de Catherine d'Artigola, il fut, d'après les généalogistes modernes, le même personnage qu'un Jérémie d'Anglade mort à Paris en 1624 qui exerça les fonctions relativement modestes de conseiller du Roi, receveur, et qui figure dans tous les actes le concernant sans aucune qualification nobiliaire. Le nom d'Anglade est assez répandu dans le midi de la France ; il est très possible qu'il y ait eu à la même époque deux personnages de ce nom portant le même prénom de Jérémie qui, bien qu'issus de familles différentes, auront, pour les besoins de la cause, été confondus par les généalogistes en une seule et même personne. Il est très possible aussi que Jérémie d'Anglade, fils de Jean et de Catherine d'Artigola, s'étant trouvé ruiné, ait dû pour subsister renoncer à sa noblesse et déroger. Mais ce qui est certain c'est que le Jérémie d'Anglade mort en 1624 dont descendent les marquis d'Anglade actuels n'appartenait pas à la noblesse, du moins dans les dernières années de sa vie. Il fut père de Guillaume d'Anglade, né en 1617, président au présidial de Condom, et grand-père d'Isaac d'Anglade, né en 1648, qui figurent eux aussi dans les actes sans aucune qualification nobiliaire. Jean d'Anglade, fils d'Isaac, fut inquiété dans les premières années du règne de Louis XV pour avoir pris en plusieurs circonstances la qualification d'écuyer ; mais il obtint en 1735 décharge de l'assignation qui lui avait été adressée, nonosbtant l'absence de qualifications nobles dans les actes passés par ses père, aïeul et bisaïeul, attendu que sa famille avait autrefois appartenu à la noblesse. Son petit-fils, Jean d'Anglade, né à Condom en 1749, fut connu le premier sous le titre de marquis d'Anglade sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris et qui, depuis lors, a été conservée par le chef de cette branche aujourd'hui brillamment apparentée et fixée à Paris et en Bretagne.

Navarrot d'Anglade, auteur de la branche cadette, fut écuyer d'honneur du roi Louis XI et se maria en Poitou le 8 janvier 1469 avec Madeleine de Chabot de la Grève. Sa descendance, appauvrie avec le temps, s'est perpétuée honorablement mais obscurément jusqu'à nos jours. D'abord condamnée à l'amende faute de preuves de noblesse suffisantes le 12 novembre 1666 par jugement de Pellot,

intendant de Bordeaux, elle fut maintenue dans sa noblesse dès le 12 décembre suivant par un nouveau jugement du même intendant. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse le 12 mars 1698 par jugement de M. de Bezons, également intendant de Bordeaux. Plus tard cette branche de la famille d'Anglade passa à Saint-Domingue où elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse et d'où elle revint après la révolution se fixer en Bordelais. Elle ne figure dans aucune des généalogies de la maison d'Anglade qui ont été publiées postérieurement à la Révolution bien qu'elle soit la seule branche de cette famille dont l'authenticité soit rigoureusement démontrée.

On trouvera sur la famille d'Anglade de précieux renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Elle s'est de tout temps distinguée dans la carrière militaire et treize de ses membres ont péri sur différents champs de bataille depuis Guillaume d'Anglade, capitaine dans les bandes gasconnes, tué au Pas de Suze en 1537 (Impôt du Sang).

Principales alliances : de Durfort, de Montault, d'Aubeterre, Chabot, de Béarn, Rouault de Gamaches, de Maillé, d'Aux-Lescout 1598, d'Aydie 1637, de Rességuier 1839, de Montfort, de Cuverville.

**ANGLADE (d')**. Armes : *de gueules à un cygne d'argent becqué et membré d'or* ; *au chef cousu d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or*. — Couronne de comte. — Supports : *deux lions*.

Cette famille, distincte de la précédente, est originaire de la ville d'Auch et y est fort anciennement connue. Arnaud d'Anglade était consul de cette ville dès 1450. Depuis cette époque jusqu'à celle de la Révolution la famille d'Anglade n'a cessé de fournir à cette même ville une longue série de magistrats.

Un de ses membres, Bernard d'Anglade, était en 1780 procureur du Roi près la cour des Aides de Montauban.

La famille d'Anglade n'est pas titrée et paraît, du reste, être demeurée non noble.

**ANGLADE (Pelet d')**. Voyez Pelet d'Anglade.

**ANGLANCIER de SAINT-GERMAIN (d')**.

La famille d'Anglancier est originaire du Dauphiné.

Claude Anglancier de Saint-Germain, capitaine au régiment de Languedoc-dragons, décédé sans postérité en 1788, fut un ami de Jean-Jacques Rousseau. Son neveu, Claude d'Anglancier de Saint-Germain, exerçait en 1789 la charge anoblissante de conseiller au parlement de Grenoble ; il fut sous la Restauration conseiller à la

Cour Royale de Lyon et laissa un fils qui alla se fixer en Suisse et qui paraît y avoir laissé postérité.

Principale alliance : de la Baume-Pluvinel.

**ANGLARDS** (**Lavialle d'**). Voyez LAVIALLE D'ANGLARDS.

**ANGLARS de CRESANCY** (**d'**). Armes : *d'argent à un lion de gueules.*

Il a existé dans le centre de la France trois familles nobles d'ANGLARS bien distinctes. L'identité du nom, la proximité des provinces habitées par ces trois familles ont souvent trompé les généalogistes et amené des confusions. Il sera consacré une notice spéciale à chacune de ces familles[1].

Celle des seigneurs de Cresancy en Berry est généralement considérée comme étant d'origine écossaise. Son premier auteur connu, Guy d'Anglars, figure en effet au nombre des cent gentilshommes écossais au service du Roi Charles VI qui assiégèrent Cosne en 1422. Il se maria le 15 février de la même année par contrat passé devant Berthomieu, notaire, avec Marie de Vaillac, fille unique de messire Jean de Vaillac et héritière de domaines dans la Haute-Auvergne. Il alla se fixer dans ces domaines et y construisit une demeure qu'il nomma Anglars. Son fils, Jean d'Anglars, écuyer, épousa le 15 décembre 1450 Luce de Chazeron, héritière de diverses terres dans le pays de Combrailles, et en eut trois fils : Jean, Guy qui fut bénédictin, et Jacques. Jean, Sgr d'Anglars, l'aîné de ces trois fils, aurait épousé en 1474 Marguerite du Peyroux et aurait marié en 1494 dans la famille de la Croix de Castries sa fille unique, héritière de la terre d'Anglars; cependant on verra à l'article consacré à la famille d'Anglars de Bassignac que, d'après un autre système, c'est par suite d'une alliance avec cette dernière famille que la maison de la Croix de Castries aurait acquis la terre seigneuriale d'Anglars. Ce fut Jacques d'Anglars, troisième fils de Jean, qui continua la lignée ; il avait eu en partage les propriétés de sa mère en Combrailles et y fit construire un château qu'il appela Anglars le Nouveau. Il épousa Marie de Rochedragon et fut père de Pierre d'Anglars qui vint se fixer en Berry par son mariage contracté le 15 février 1520 avec demoiselle Tabou, héritière de la seigneurie de Cresancy.

Jacques d'Anglars, Sgr de Cresancy, chevau-léger de la garde du

[1] On trouve aussi une famille d'Anglars en Lorraine. Nicolas Danglars, Sgr de Ferrières, lieutenant de cavalerie au service de France, obtint du duc de Lorraine le 2 juin 1722 des lettres patentes de confirmation de noblesse.

Charles-Gabriel d'Anglars, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Cranicourt, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Nomény, en Lorraine.

Roi, fut maintenu dans sa noblesse le 16 décembre 1717 sur preuves remontant à 1520 par jugement de Foullé de Martangis, intendant de Bourges ; il obtint en 1726 l'admission à Saint-Cyr de sa fille Anne, née en 1714.

Louis-Nicolas d'Anglars de Cresancy, né en 1772 à Saint-Agnan, en Berry, fit en 1783 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Le comte d'Anglars de Cresancy et son frère puîné, Félix, furent officiers à l'armée de Condé ; le second fut nommé en 1814 garde du corps de Louis XVIII.

La famille d'Anglars de Cresancy paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du xix[e] siècle.

Principales alliances : de Rochedragon, d'Orléans 1598, de Senectère.

**ANGLARS de BASSIGNAC** (d'). Armes : *de sable à un lion d'argent couronné, armé, lampassé de gueules, accompagné de cinq étoiles à cinq raies d'argent.*

Cette famille, distincte de la précédente, tire son nom de l'ancienne seigneurie d'Anglars, dans la paroisse de Sainte-Marie Lapanouse, en Limousin, sur les confins de l'Auvergne. Les généalogistes ne sont pas d'accord sur son origine ; de nos jours on a voulu en faire une branche de la famille d'Ussel, encore existante, et faire descendre celle-ci d'Ebles III de Ventadour, mari d'Agnès de Bourbon, et de leur fils puîné, Guillaume d'Ussel, cosgr de la ville d'Ussel, Sgr de Charlus le Pailhoux, fondateur en 1157 de l'abbaye de Bonnaygue. Georges d'Ussel, descendant du précédent, marié vers 1380 à Galienne, fille et héritière d'Yves, Sgr d'Anglars, aurait pris le nom de sa nouvelle possession. On lui attribue pour fils Astorg d'Anglars, chevalier, Sgr d'Anglars et de Charlus le Pailhoux, qui aurait épousé le 7 juillet 1407 Dauphine d'Ussel, puis le 6 novembre 1418 Marguerite de Rochedragon. C'est à ce personnage que remontent les preuves de noblesse faites en 1789 au cabinet des ordres du Roi par le comte d'Anglars de Bassignac en vue d'obtenir les honneurs de la Cour (Manuscrits de Chérin). Mais la généalogie produite en cette circonstance ne fait aucune mention de la famille d'Ussel. D'après ce travail Astorg d'Anglars aurait eu du premier lit deux fils, Jean et Georges, et du deuxième lit deux autres fils tous deux appelés Jean. Jean d'Anglars, *aliàs* d'Ussel, son fils aîné du premier lit, reçut en 1419 une donation de son aïeul maternel, Hugues d'Ussel, fit son testament le 3 janvier 1457 et n'eut pas d'enfants de son mariage avec Agnès de Montmorin ; son frère germain, Georges d'Anglars, eut en partage la seigneurie

d'Anglars et laissa une fille unique, Anne, qui épousa messire Claude de Montfalcon et qui eut elle-même une fille unique, Jeanne, dame d'Anglars, mariée dans la maison de la Croix de Castries ; on a vu à l'article précédent que, d'après un autre système, cette terre d'Anglars serait entrée dans la famille de la Croix de Castries par une alliance avec la famille d'Anglars de Cresancy.

Jean d'Anglars, l'aîné des fils de deuxième lit d'Astorg, laissa un fils, Antoine, qui épousa en 1504 Hélène de Gain de Linars et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre.

Le plus jeune des fils du second lit d'Astorg, Jean, épousa Françoise de Bassignac, héritière de la seigneurie de Bassignac en Auvergne et fut l'auteur de la seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. D'après des généalogistes contemporains Astorg d'Anglars aurait eu de sa seconde femme un troisième fils, appelé Jean comme ses frères qui aurait conservé le nom et les armes d'Ussel et qui aurait été l'auteur de la maison d'Ussel actuellement existante. Mais ce personnage n'est même pas mentionné dans la généalogie produite pour les honneurs de la Cour et conservée dans les manuscrits de Chérin.

La famille d'Anglars de Bassignac a été maintenue dans sa noblesse le 15 décembre 1666 sur preuves remontant à 1546 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne.

Elle a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Auvergne.

Elle était à cette époque, comme il a été dit plus haut, en instance pour obtenir les honneurs de la Cour; mais les événements de la révolution empêchèrent sa demande d'être agréée.

La famille d'Anglars a conservé jusqu'à nos jours le château de Bassignac, dans le Cantal.

Son chef est connu depuis le XVIIIe siècle sous le titre de comte.

Elle a fourni de nombreux officiers, un page du roi Louis XV, un gouverneur du château Trompette à Bordeaux, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Sartiges, d'Ussel, de Montmorin, Gain de Linars, de Bertrand-Beuvron, de Musy, de la Rodde Saint-Haon, de Calonne d'Avesnes, de Bougainville, etc.

**ANGLARS du CLAUD** (d'). Armes : *d'argent à trois fasces de gueules surmontées d'un lion passant de même.*

Cette famille, bien distincte de la précédente, est originaire du Quercy et peut-être antérieurement du Limousin où l'on trouve que N... d'Anglars fut anobli par lettres de 1323.

Lainé, qui du reste la confond avec la famille d'Anglars de Bassi-

gnac, prétend qu'elle avait pour nom primitif celui d'Adémar.

Elle a possédé en Quercy le château d'Anglars, près de Figeac.

Plus tard elle passa en Périgord où elle acquit près de Sarlat la seigneurie du Claud.

La filiation est nettement établie depuis Guillaume d'Anglars, écuyer, Sgr du Claud, qui fit son testament en novembre 1505 en faveur de son fils Bertrand d'Anglars, Sgr du Claud et de la Renaudie. Celui-ci épousa Marguerite de la Cassagne et fit lui-même son testament en avril 1535 devant Avigue, notaire à Salignac en Périgord, en faveur de noble Denis d'Anglars, l'aîné de ses enfants.

Jean d'Anglars, Sgr du Claud, de Bouréze, etc., coseigneur de la baronnie de Salagnac, marié à Louise de Bourzolles de Caumont, puis le 29 avril 1664 à Jeanne Plaisant de Bouchiat, fut maintenu dans sa noblesse le 23 décembre 1666 par jugement de François de la Brousse, commissaire subdélégué de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux, sur preuves remontant au 20 décembre 1522, date du contrat de mariage de noble Bertrand d'Anglars, écuyer, Sgr du Claud, avec Marguerite de la Cassagne.

Son fils, messire Joseph d'Anglars, écuyer, Sgr du Claud, marié en 1709 au château de Lanzac, en Quercy, à Marie d'Estresse de Gaulejac, petite-fille du marquis de Turenne d'Aynac, fit en 1725 de nouvelles preuves de noblesse pour l'admission de sa fille Marie à la maison royale de Saint-Cyr. Adrienne d'Anglars du Claud fut encore admise à Saint-Cyr en 1776.

Plusieurs membres de la famille d'Anglars firent aussi dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, notamment Jean d'Anglars né au Claud en 1758, admis en 1772.

La famille d'Anglars du Claud prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux et à Saint-Jean d'Angely.

Elle a fourni de nombreux officiers dont un général décédé au château du Claud en 1836.

Principales alliances : de Calvimont Saint-Martial, Plaisant de Bouchiat, Destresses de Lanzac, Bellivier de Prin 1893, etc.

**ANGLAS** (d'). Armes : *d'or à trois bandes de gueules ; au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules avec une devise d'argent chargée de trois trèfles de sable* (ces armoiries sont celles de la famille du Caylar d'Anglas).

La famille d'ANGLAS ou DANGLAS est anciennement connue dans la bourgeoisie en Languedoc [1].

[1] Il a existé en Champagne une autre famille d'Anglas qui portait d'or au levrier

Elle descend de François Danglas, protestant, qui épousa en 1652 Françoise Rodier. Leur fils, Osias Danglas, docteur en droit, avocat au parlement et en la chambre de l'édit séant à Castelnaudary, juge à la cour des domaines de Massillargues, fut massacré en 1703 avec plusieurs de ses coréligionnaires. Il laissait deux fils, Antoine et Isaac Danglas, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné, Isaac Danglas, sieur de Pratviel, lieutenant au régiment de Dauphiné en 1707, fut plus tard conseiller du roi et maire perpétuel d'Aymargues en 1736. Sa descendance, qui a fourni un chevalier de Saint-Louis en 1755, prit part en 1789 aux assemblées du tiers état de sa province et ne paraît pas avoir eu de prétentions nobiliaires antérieurement au XIX[e] siècle.

Antoine Danglas ou d'Anglas, deuxième fils d'Osias, d'abord lieutenant au régiment de Marsilly, puis conseiller du roi et assesseur de la première échelle de la communauté de Massillargues, chercha dès le XVIII[e] siècle à s'agréger à la noblesse. Les consuls de Bouisse ayant voulu soumettre un de ses domaines à la taille il parvint à se faire maintenir dans sa noblesse par arrêt de 1764. Néanmoins on ne voit pas que cette branche ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle a fourni trois chevaliers de Saint-Louis en 1751, 1790 et 1814.

La famille d'Anglas n'est pas titrée.

De nos jours on a voulu la rattacher à l'ancienne et illustre race languedocienne du Caylar d'Anglas, depuis longtemps éteinte, et elle en a adopté les armoiries.

**ANGLEJAN** (d'). Armes : *de gueules à une tête de lion au naturel.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions.*

La famille d'Anglejan est originaire du Vivarais où elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Bouchet. Elle ne figure pas au nombre des familles du Languedoc qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Jacques d'Anglejan fut en 1579 gouverneur pour le roi de Saint-Paul-Trois-Chateaux.

Jean-Louis Danglejan de Bouschet fit enregistrer à l'armorial général de 1696 (Montpellier) les armoiries suivantes : d'azur à une tête de lion arrachée d'or, lampassée de gueules, qui sont à peu de chose près celles que porte encore la famille.

Marc-Joseph, comte d'Anglejan, lieutenant-colonel de cavalerie,

de sable colleté de gueules et qui fut maintenue dans sa noblesse en 1670 par jugement de l'intendant Caumartin.

chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

Alexandrine-Suzanne d'Anglejan fut nommée en 1835 chanoinesse comtesse de Sainte-Anne de Bavière.

La famille d'Anglejan joint souvent à son nom celui de la terre de Châtillon qu'elle possède en Savoie. Son chef qui avait pris dans les dernières années de l'ancien régime le titre de comte est connu de nos jours sous celui de baron.

Principales alliances : de Castellane 1747, de Burgues de Missiessy, de Balathier 1850, Bernard de la Vernette.

**ANGLEMONT (Delahaye d')**. Voyez Delahaye d'Anglemont.

**ANGLEMONT (Lambin d')**. Voyez Lambin d'Anglemont.

**ANGLÈS**. Armes : *d'azur à la quintefeuille d'argent en chef, à senestre de l'écu.*

La famille Anglès, originaire du Dauphiné, appartenait au xviii^e^ siècle à la haute bourgeoisie de cette province.

Charles-Grégoire Anglès, né en 1736 à Veynes, fut anobli par une charge de conseiller au parlement de Grenoble qu'il conserva jusqu'à la suppression des parlements lors de la révolution. A la restauration il devint 1° président de la cour royale de Grenoble, puis député de l'Isère, présida plusieurs fois comme doyen d'âge la chambre des députés et mourut en 1823. Son fils, Jules Anglès, né à Grenoble en 1778, ministre d'État et préfet de police sous Louis XVIII, fut créé comte par lettres patentes de ce prince en 1816; il mourut prématurément en 1828 laissant de son mariage avec M^lle^ Morard de Galles deux fils dont l'aîné, Ernest, comte Anglès, né en 1807, fut député à la Législative en 1851.

Il subsiste en outre à Lyon et à Vienne deux branches demeurées non nobles de la famille Anglès.

Principales alliances : Morard de Galles, Portalis, Michon de Vougy 1808, Correard 1853, de Rostaing de la Valuze, de Lagrevol, etc.

**ANGLEVILLE (de Courtilloles d')**. Voyez Courtilloles d'Angleville (de).

**ANGLEYS**. Armes : *d'argent à une fasce de gueules chargée d'un lion passant contourné d'or et accompagnée de deux lions passant de gueules, l'un en chef, l'autre en pointe.*

Cette famille de Savoie a eu pour auteur Joseph Angleys qui fut créé baron en 1842 par lettres patentes du Roi de Sardaigne.

**ANGLEZY** (d'). Armes : *d'argent à l'aigle de sable couronnée, armée et lampassée de gueules.*

La famille d'Anglezy dont on trouvera dans Pithon Curt une généalogie détaillée, appartient à la noblesse du Comtat Venaissin.

D'après la tradition elle occupait dès 1270 un rang distingué à la cour des comtes de Provence : mais il a existé dans cette région un certain nombre de familles distinctes du nom d'Anglezy ce qui fait que les généalogistes, trompés par l'homonymie, ont pu attribuer à la famille qui donne lieu à cette notice des sujets qui lui sont tout à fait étrangers.

La filiation suivie remonte à Marin Anglezy que les États du Comtat députèrent en 1532 auprès du Souverain Pontife. Bien que ce personnage ait porté la qualification de noble il paraît avoir eu une situation nobiliaire peu élevée. On sait du reste que dans le midi de la France cette qualication de noble était fort souvent donnée à la haute bourgeoisie. Marin eut pour fils unique Gaspard Anglezy, décédé à Avignon en 1606, qui épousa en 1541 Marguerite Garcin, d'une vieille famille de robe de Carpentras. Celui-ci fut père de Jean Anglezy, écuyer, grand père de Gaspard d'Anglezy, docteur agrégé à l'université d'Avignon en 1604, assesseur de cette ville en 1622, et arrière-grand père d'Hector d'Anglezy, d'abord garde du corps du Roi, plus tard docteur en droit aux universités d'Avignon et d'Orléans. Ces derniers personnages paraissent avoir été anoblis par le grade de docteur en droit qui conférait la noblesse au comtat Venaissin.

La famille d'Anglezy obtint par bref pontifical du 24 septembre 1775 l'érection en comté de sa seigneurie de Matteville.

Elle paraît avoir eu pour dernière représentante M^lle^ d'Anglezy décédée en février 1869, à l'âge de soixante-huit ans, à Visan (Vaucluse).

**ANGLIVIEL de la BEAUMELLE**. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à l'arbre de sinople terrassé de même posé au milieu accompagné de trois étoiles d'argent et flanqué de deux aigles de même ; aux* 3 *et* 4 *de gueules à trois grenades au naturel.*

La famille Angliviel de la Beaumelle appartient à l'ancienne bourgeoisie du Languedoc.

Laurent Angliviel de la Beaumelle, né à Valleraugues en 1727, se fit une certaine réputation dans les lettres et est surtout connu à cause de ses querelles avec Voltaire.

Un décret du 15 juin 1877 a autorisé M. Laurent-Adrien Angliviel, né en 1814, marié à M^lle^ de Bousquet, et ses deux fils, Armand, notaire à Bordeaux, marié à M^lle^ Flouch, et Henri-Maurice, marié à M^lle^ Bro-

thier, à joindre régulièrement à leur nom celui de : de la Beaumelle.

Principales alliances : Abric de Fenouillet, de Bousquet.

**ANGLOS-PROVINLIEU** (d'). Armes : *d'azur à un écusson d'argent posé en cœur, accompagné de trois molettes d'or*, 2 *et* 1.

La famille d'Anglos appartient à la noblesse de Picardie. On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans les Dossiers bleus.

Elle a eu pour berceau le lieu d'Anglos, près de Lille, en Flandre, et remonte par filiation à Pierre d'Anglos, natif d'Anglos, qui épousa Jeanne de Cerny, fille de Jean, écuyer, Sgr de Provinlieu, et qui donna le dernier février 1458 dénombrement de sa terre et seigneurie de Provinlieu, mouvante de Breteuil. Ce personnage peut avoir appartenu à la même famille qu'un Bertrand d'Anglos, qualifié écuyer, qui était capitaine de la Gorgue et qui servait avec cinq écuyers de sa compagnie en 1340, suivant les mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris.

Pierre d'Anglos laissa une fille, Guillemette, qui épousa Guillaume des Courtils, et un fils, Thomas d'Anglos, qualifié écuyer, Sgr de Provinlieu, dans un acte du 15 février 1508, qui commanda 500 hommes de pied sous la charge du vidame d'Amiens, puis sous le Sgr de Crèvecœur, qui épousa Imberte du Mont et qui vivait encore, âgé de quatre-vingt-dix ans, le 15 mars 1540. Pierre d'Anglos, écuyer, Sgr de Provinlieu, Troissy le Moutier, etc., fils du précédent, marié le 15 juin 1511 à Marie des Courtils, en laissa une nombreuse postérité. L'aîné de ses fils, Jean d'Anglos, page du duc de Guise, puis gendarme des ordonnances du Roi sous M. le duc d'Aumale, dont la postérité ne tarda pas à s'éteindre, fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1540 par sentence des élus de Péronne avec ses quatre frères encore mineurs, Thomas, marié le 9 juillet 1567 à Louise de Torcy et auteur de la branche demeurée en Beauvaisis, Jean, auteur de la branche de Picardie, Louis et Nicolas.

Marie de Caqueray, veuve de Jean d'Anglos, écuyer, Sgr de Vandeuil et autres lieux, chef de la branche aînée, fut maintenue dans sa noblesse le 22 décembre 1667, par arrêt du Conseil d'Etat, signé Béchameil, avec ses enfants, son beau-frère, Charles d'Anglos, Sgr d'Héronval, marié le 18 juillet 1644 à Françoise des Friches et les enfants de celui-ci. Marie Arnier, veuve de Charles d'Anglos, Sgr de la Haie, fut à son tour maintenue dans sa noblesse avec ses enfants par arrêt du Conseil d'Etat du 24 novembre 1668.

Nicolas d'Anglos, fils de Marie de Caqueray, marié en 1647 à Madeleine le Maire, fille d'un maréchal de camp, fut encore maintenu dans sa noblesse le 9 octobre 1698 par jugement de Bignon, intendant de

Picardie ; il obtint en 1702 l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Madeleine et en 1703 celle de son fils René parmi les pages du Roi.

Son cousin germain, Antoine d'Anglos, chevalier, Sgr d'Heronval, né en 1657, fils de Charles et de Françoise des Friches, page de la grande écurie du Roi en 1673, marié en 1683 à Marie Defite, fut maintenu dans sa noblesse le 15 juin 1699 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, et obtint l'admission parmi les pages de la grande écurie du Roi de trois de ses cinq fils : Jacques et Denis en 1701, Michel en 1703.

Louis-Charles d'Anglos, écuyer, Sgr de Guizancourt, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 (Amiens).

Mademoiselle d'Anglos, dame du Ply, se fit représenter par le marquis de Grasse aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens en 1788 ; elle prit part à celles tenues à Beauvais à cause de son fief d'Héronval.

La famille d'Anglos, aujourd'hui probablement éteinte, n'a jamais été titrée.

Elle a fourni des pages du Roi, deux demoiselles de Saint-Cyr en 1702 et 1707.

**ANGLURE d'AUTRICOURT** (d'). Armes : *d'or semé de croissants de gueules soutenant chacun un grelot d'argent.*

La maison d'Anglure, une des plus illustres de la Champagne, tirait son nom d'un gros bourg situé sur l'Aube à deux lieues de Troyes.

Elle avait, paraît-il, pour nom primitif celui de Saint-Chéron et Caumartin dans son jugement de maintenue de noblesse la fait descendre d'Angorbran, miles de Sancto Karanno, ainsi désigné dans un acte du 10 mars 1195. Ce personnage aurait laissé deux fils : Gaucher qui continua la ligne des seigneurs de Saint-Chéron éteinte depuis plusieurs siècles, et Oger de Saint-Chéron, chevalier, sgr de Marsangy au Mesnil, dont le fils Oger II devint Sgr d'Anglure par son mariage avec Hélène, dame d'Anglure, qui était veuve de lui en 1256.

C'est à la famille des seigneurs primitifs d'Anglure qu'appartenait Oger, Sgr d'Anglure, célèbre preux qui, ayant suivi Philippe Auguste en Palestine et ayant été fait prisonnier par Saladin, obtint de celui-ci la permission de venir en France chercher sa rançon et, n'ayant pu se la procurer, retourna se constituer prisonnier.

Oger, Sgr d'Anglure, mari de Marguerite de Conflans, était en 1350 chevalier d'honneur de la maison du Roi et du duc d'Orléans. D'après une note de d'Hozier (Nouveaux carrés d'Hozier), il aurait eu son château d'Anglure anobli en 1340 par lettres patentes du Roi Philippe VI qui existaient encore au XVIII^e^ siècle en la Chambre des

comptes de Paris. On trouve d'autre part que noble homme messire Ogier, sire d'Anglure, et ses frères, messires Robert, Guy et Pierre, chevaliers, partagèrent le 30 décembre 1348 les biens dépendant de la succession de feu monsieur Ogier de Saint-Chéron, jadis sire d'Anglure, et de noble dame madame Béatrix d'Essé, leurs parents décédés. Oger laissa pour fils unique autre Oger, sire d'Anglure et d'Estoges, avoué de Therouenne, chevalier banneret, qui servit à la bataille de Rosbecq en 1382 et qui fut à la prise de Bourbourg en 1383. Il mourut cette même année et sa veuve, Isabelle de Châtillon, se remaria à Simon de Sarrebrucke, damoiseau de Commercy. Il avait eut trois fils dont les deux aînés Oger, Sgr d'Anglure, et Jean, Sgr d'Estoges, furent les auteurs de deux grandes branches et dont le troisième, Gaucher d'Anglure, Sgr de Recourt, capitaine de Reims, assista en 1413 au siège de Bourges.

Oger, Sgr d'Anglure, auteur de la branche aînée, rendit hommage pour sa terre d'Anglure à l'évêque de Troyes le 10 janvier 1387 ; il épousa Alix de Tocy et en eut, entre autres enfants, une fille, Alix, mariée à Claude de Beauvoir, Sgr de Chastellux, maréchal de France, et un fils, Etienne, Sgr d'Anglure, un des principaux chefs du parti bourguignon, dont Jeanne de Choiseul était veuve en 1440. La descendance de ce personnage se partagea en plusieurs rameaux qui s'éteignirent tous après quelques générations.

Jean d'Anglure, Sgr d'Estoges, auteur de la branche cadette, épousa Jeanne, héritière du domaine considérable de Bourlemont en Lorraine. Il mourut dès 1403 laissant un fils unique, Simon, dit Saladin, d'Anglure, chevalier, Sgr d'Estoges, conseiller et chambellan du Roi, grand maître d'hôtel et chambellan du duc de Bretagne, décédé en 1485. Celui-ci avait épousé Isabeau du Chatelet. Il en eut trois fils, Jean, Sgr de Donjeux, Saladin, Sgr d'Estoge, et Colart, Sgr de Bourlemont, qui furent les auteurs de trois rameaux. Le deuxième de ces rameaux, celui des Sgrs d'Estoges, s'éteignit après quelques générations. Le troisième, celui des barons de Bourlemont, fut fort puissant, recueillit par mariage au XVI^e^ siècle la principauté d'Amblise en Hainaut, recueillit encore au XVII^e^ siècle le duché d'Atri en Italie et s'éteignit au XVIII^e^ siècle.

Jean d'Anglure, Sgr de Donjeux, auteur du rameau aîné, mourut avant son père en 1480 laissant quatre fils : Siebaut, mort sans postérité en 1503, Nicolas qui n'eut qu'une fille, Arnould, Sgr de Charmes, dont la descendance posséda la seigneurie de Coublans et ne tarda pas à s'éteindre, enfin Simon d'Anglure, sieur de Jours, qui épousa en 1480 Guillemette d'Arbonnay et mourut en 1518 laissant lui-même deux fils. L'aîné de ces fils, Claude, mari de Françoise de Dinteville,

chevalier de l'ordre du Roi, décédé en 1565, fut l'auteur d'un rameau qui ne tarda pas à s'éteindre. Le puîné, Saladin, marié à Jeanne d'Autry de Courcelles, fut l'auteur du rameau des seigneurs d'Autricourt. Son fils, Walerand d'Anglure, dit le capitaine d'Autricourt, tué en 1569, fut un des principaux chefs protestants de son temps; il fut père de Josias d'Anglure d'Autricourt qui épousa en 1591 Philberte du Chatelet et dont les quatre fils, Gaspard marié à Catherine de Savigny, décédé en 1643, Claude et Antoine, prêtres, et enfin Jacques, chevalier de Malte, moururent sans postérité. Il existe de nos jours, en Blaisois, une famille d'Anglure d'Autricourt que des généalogistes contemporains font descendre du capitaine Walerand d'Anglure d'Autricourt mentionné plus haut. Cette famille qui paraît être une branche naturelle de la maison d'Anglure a toujours été fort obscure. On ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle n'est pas titrée.

La maison d'Anglure a fourni un lieutenant général des armées du Roi, des commandants de places fortes, des lieutenants généraux pour le Roi en Champagne, des archevêques de Toulouse et de Bordeaux, un évêque de Marseille en 1496, des chevaliers des ordres du Roi, un député de la noblesse aux Etats généraux de Blois, un chevalier d'honneur de Philippe VI, des chambellans des Rois de France et du Roi d'Angleterre Henri V, des chevaliers et des commandeurs de Malte, etc.

Principales alliances : de Joinville, le Bouteiller de Senlis, de Vergy, de Béthune, de Montmorency, de Mailly, de Saulx Tavannes, de Ligniville, de Damas, d'Haraucourt, de Lénoncourt, de Flavigny, de Vienne, du Chatelet, de la Chatre, de Choiseul, de Conflans, d'Ailly, de Chatillon, Lascaris, Colbert, de Rochechouart, de Laval, de Chabot, etc.

**ANGO de la MOTTE de FLERS**. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules à la tête humaine d'argent, les cheveux hérissés, qui est de Pellevé, aux* 2 *et* 3 *de gueules à neuf macles d'or, qui est de Rohan ; sur le tout d'azur à trois annelets d'or, qui est Ango, parti d'azur à trois lys au naturel, à la bordure de gueules chargée de huit besants d'or, qui est de Lezeau.*

La famille Ango de la Motte de Flers appartient à la noblesse de Normandie.

Elle descend de Jacques Ango, natif d'Argentan, qui épousa vers 1540 Renée Biard et de son fils, René Ango, sieur de Champorou, mari de Barbe Goupil. Ce dernier personnage laissa plusieurs fils. L'un d'eux,

Jacques Ango, sieur de Magny et de Champorou, anobli par lettres patentes en 1639, avait épousé Françoise de Gautier de Chiffreville. Malgré l'anoblissement de 1639 cette dame ne put être maintenue dans sa noblesse lors de la grande recherche de 1666 qu'après s'être fait relever de la dérogeance qu'elle avait encourue en épousant un roturier. Nicolas Ango, sieur de Chaise, autre fils de René et de Barbe Goupil, marié en 1614 à Catherine Cochon, fut anobli vers 1639 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi et acheta en 1641 de la maison de Montgomery la belle terre de la Motte dont sa descendance a gardé le nom. Il fut père de Jean-Jacques Ango, sieur de la Motte, qui fut reçu en 1654 conseiller au parlement de Normandie et qui épousa l'année suivante Marie Lefebvre, de la famille des marquis d'Ormesson, fille d'un conseiller d'état, receveur des finances, et héritière de l'importante seigneurie de Lezeau dont il obtint l'érection en marquisat sous le nom de la Motte-Lezeau par lettres patentes de juillet 1693.

Jean-Jacques Ango de la Motte ou de la Motte Ango, marquis de Lezeau, dont il vient d'être parlé laissa, entre autres enfants, deux fils : Jean-Baptiste et Philippe-René. La descendance de l'aîné, Jean-Baptiste de la Motte Ango, marquis de Lezeau, reçu en 1691 conseiller au parlement de Normandie, s'éteignit avec Jean-Baptiste, marquis de Lezeau, mort sans alliance pendant l'émigration en 1803. Le puîné, Philippe-René de la Motte Ango, Sgr de Villebadin, né en 1669, épousa en 1717 Antoinette de Pellevé de Flers, fille du comte de Flers et issue d'une illustre famille féodale de Normandie apparentée de très près à la maison de Rohan Guéménée. Cette dame n'avait qu'un frère, Hyacinthe-Louis de Pellevé, comte de Flers, qui mourut en 1736 sans avoir contracté d'alliance. Elle recueillit dans sa succession, entre autres biens, l'important domaine de Flers qui avait été érigé en comté par lettres patentes du roi Henri IV de novembre 1598 en faveur de son aïeul, Nicolas de Pellevé. Dès l'année suivante, en juillet 1737, Antoinette de Pellevé, veuve de Philippe de la Motte Ango, obtenait du Roi Louis XV de nouvelles lettres patentes confirmant en faveur de ses enfants encore mineurs l'érection en comté de la seigneurie de Flers, lettres qui furent enregistrées le 4 février 1738 au Parlement et en la Cour des comptes de Normandie. Elle laissa, entre autres enfants, deux fils : Ange-Hyacinthe de la Motte Ango, comte de Flers, né en 1719, louvetier général du duché d'Alençon, marié en 1744 à Madeleine Chertemps de Seuil, décédé à Flers en 1788, et Louis-Paul de la Motte Ango, dit le chevalier de Flers, décédé en 1803, qui furent les auteurs des deux rameaux actuellement existants.

L'aîné de ces deux frères avait acquis en 1750 de la maison d'Harcourt le marquisat de Messei. Son petit-fils, Hyacinthe-Jacques-Pierre de la Motte Ango, comte de Flers, né en 1778, devint chef de la famille et marquis de Lezeau en 1803 après l'extinction de la branche aînée. Il prit dès lors le titre de marquis de Flers qui a été conservé par ses descendants.

Armand de Flers, né à Villebadin en 1814, chef du second rameau, se crut de son côté en droit de prendre le titre de marquis de Flers et se fit confirmer dans la possession de ce titre par décret de Napoléon III en juillet 1862. Non content de ce succès, il voulut forcer son cousin, Camille, chef de la famille, à quitter le titre de marquis de Flers sous prétexte que Flers était un comté et que le titre de marquis était attaché au nom de Lezeau. L'affaire fut portée devant le tribunal de 1re instance de la Seine qui, par jugement du 6 mars 1872, débouta le marquis Armand de Flers de ses prétentions. Depuis lors il a existé simultanément deux marquis de Flers ; mais le marquis Armand, dernier représentant du second rameau, n'ayant point contracté d'alliance, son titre est destiné à s'éteindre avec lui.

La famille Ango de la Motte de Flers a fourni un général de division, commandant en chef de l'armée des Pyrénées, guillotiné en 1794, un sénateur, un conseiller général de l'Orne, des écrivains de mérite, etc.

Principales alliances : Gaultier de Chiffreville, Lefèvre de Lezeau, de Pellevé 1717, de Froissard, d'Oultremont de Duras, de Lambertye, de Montrichard, d'Auray de Saint Pois, du Bois Tesselin, d'Argy, Sardou.

**ANGOSSE (d')**. Armes : *d'azur à trois épées en pal d'argent, au chef d'or chargé d'un cœur de sinople couronné de même et affronté de deux merlettes de sable couronnées d'argent.* — Couronne de marquis. — Manteau de pair de France. — Devise : *Deo duce, comite gladio.*

La maison d'Angosse, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à l'ancienne noblesse du Bigorre. Son nom primitif était celui de Destorné qui ne tomba complètement en désuétude qu'au XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle le baron d'Angosse, désirant que sa femme fut admise aux honneurs de la Cour, envoya ses titres au cabinet des Ordres du Roi. On retrouve dans les manuscrits, dits de Chérin, à la bibliothèque nationale, le rapport qui fut dressé à cette occasion et dont on ne peut mieux faire que de reproduire le début : « La maison « d'Angosse, originaire du Bigorre, a toujours occupé un rang dis- « tingué parmi la noblesse de sa province ; des services militaires « sans interruption, de très bonnes alliances sont des témoignages

« que le baron d'Angosse invoque pour suppléer aux anciens titres « de sa maison dévorés par les flammes dans un incendie constaté « juridiquement. Il y joint l'attestation du corps de la noblesse de « Bigorre qui porte qu'il est de notoriété en Bigorre que la maison « d'Angosse est une des plus distinguées de la province par l'ancien- « neté de la noblesse. Elle a eu le malheur de perdre ses titres dans « l'incendie du château d'Angosse en 1729. . . . . . . . . .
« Le baron d'Angosse, malgré les recherches les mieux suivies, n'a « pu se procurer sur ses premiers auteurs que des titres épars qui « n'ont point de liaison tels qu'un acte de l'an 1402 passé à Nay en « Béarn par lequel Henri Destornets, abbé lay d'Angosse, a acquitté « plusieurs de ses vassaux des fiefs qu'ils lui devaient pour l'année, « un second acte de 1420 d'un François Destornets, Sgr et abbé « lay d'Angosse, qui vend un bien qu'il possédait dans la ville de « Saint-Pé en Bigorre et un troisième acte de 1495 d'un Destornetz, « Sgr et abbé lay d'Angosse. »

« La preuve n'est parfaitement établie que depuis Bernard Des- « tornets qui fut marié avec Magdeleine de Navailles, d'une des plus « anciennes maisons du Béarn, et qui assista, ainsi que sa femme, au « contrat de mariage de Guillaume d'Angosse, son fils, qui épousa « en 1537 Catherine de Cautet . . . . . . . . . . . . . .

En mai 1789 le marquis d'Angosse, député de la noblesse d'Armagnac aux États généraux, sollicita à son tour les honneurs de la Cour. Il envoya une nouvelle généalogie qui faisait remonter la filiation à Raymond-Bernard d'Estornes, chevalier, Sgr abbé d'Angosse et de Germes, qui fit le 19 août 1370 une donation à son fils Auger d'Estornes. Il est rappelé dans le contrat de mariage que ce même Auger conclut le 4 juillet 1396 avec Angloise de Begola. Jean d'Estorne, damoiseau, était sous la tutelle de cette dame, sa mère, le 23 février 1409. On ignore le nom de sa femme. Il fut père d'Arnaud-Guillaume d'Estornes, Sgr abbé d'Angosse, à qui sa sœur Marguerite, femme d'Arnaud de Lavardan, fit cession le 21 janvier 1470 de ce qui lui revenait de la succession de leur père Jean. On ignore également le nom de la femme de ce personnage et du reste, comme le fait remarquer une note écrite en marge de la généalogie, ces premiers degrés ne s'appuient que sur des expéditions tirées de la Chambre des comptes de Navarre.

De nos jours Borel d'Hauterive a publié dans l'Annuaire de la Noblesse de 1889 une généalogie de la maison d'Estorné d'Angosse et en fait remonter la filiation suivie à Jean d'Estornés d'Angosse qui fut fait prisonnier en 1366 à la bataille de Navarrette où il combattait sous les ordres du connétable Duguesclin. Mais son travail qui

n'est accompagné d'aucune preuve est en désaccord constant avec les preuves de cour.

Henri d'Angosse fut maintenu dans sa noblesse le 1er juin 1667 par arrêt de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux. Son fils, Jean-Hector d'Angosse, fut nommé syndic du corps de la noblesse de Bigorre par délibération des États du 30 mai 1669. L'arrière petit-fils de celui-ci, Jean-Paul, marquis d'Angosse, maréchal de camp en 1784, grand sénéchal et gouverneur d'Armagnac, marié en 1768 à Louise-Pétronille d'Usson de Bonnac, d'une des plus illustres familles du Midi, décédé à Orthez en 1798, fut nommé député de la noblesse de l'Armagnac aux États généraux de 1789. Il laissa quatre fils : 1° Pierre-Joseph, marquis d'Angosse, chambellan de Napoléon Ier en 1806, préfet des Landes, puis du Haut-Rhin, qui fut créé comte de l'empire par lettres patentes du 14 février 1810, puis pair de France héréditaire en 1819 et qui mourut sans postérité en 1835 ; 2° Mathieu-Armand, comte, puis marquis d'Angosse, chevalier de Malte, député des Basses-Pyrénées sous la Restauration, pair de France en 1845, décédé en 1852, qui ne laissa qu'une fille, la comtesse de Luppé ; 3° Charles-Casimir, comte d'Angosse, marié en 1816 à Mlle d'Arcangues, pair de France en 1837, décédé à Pau en 1838, qui continua la lignée, et enfin 4° Pierre-Paul qui mourut jeune en 1813. Charles-Paul, marquis d'Angosse, né en 1810, fils unique de Charles-Casimir, mourut en 1873 laissant deux filles, mesdames de Borrelli et de Morgan, et un fils, Charles, marquis d'Angosse, né en 1852, qui mourut prématurément en 1888 sans avoir été marié et qui fut le dernier représentant mâle de sa maison.

Principales alliances : de Navailles, d'Antin, de Colbert, de Luppé 1764 et 1830, d'Usson de Bonnac 1768, d'Uhart, de Rivière, de Lambert 1805, d'Arcangues 1816, etc.

**ANGOT des ROTOURS**. Armes : *d'azur à une bande d'or chargée de trois ancres de gueules et accompagnée de deux étoiles d'argent une en chef, l'autre en pointe.*

La famille Angot des Rotours appartient à la noblesse de Normandie.

Elle est originaire de Falaise et a eu pour auteur Mathieu Angot, bourgeois de cette ville, marié en 1697 à Marie-Anne de Montaigner, qui fut pourvu le 27 juillet 1736 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi au grand collège. Son fils, Noël-François Angot, marié à Françoise de Montguiot de Cambronne, acquit en 1747 près de Falaise la terre et le château des Rotours que sa descendance a conservés jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Cette terre avait été le berceau d'une antique famille féodale qui n'a jamais eu

d'autre nom que celui de des Rotours et qui compte encore des représentants. Noël-François-Mathieu Angot, Sgr des Rotours, fils du précédent, fut premier commis à la direction des monnaies, se maria à Brest en 1765 à Gabrielle Clément, fille d'un négociant de cette ville, fit en 1785 ses preuves de noblesse devant Chérin pour l'admission à l'école militaire de ses deux fils, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris et mourut en 1821 ; il laissait une fille, la vicomtesse de Viart, et deux fils, François-Mathieu Angot des Rotours, né en 1768, officier d'artillerie, chef de bureau au ministère de la maison du Roi en 1815, député de l'Orne en 1824, administrateur de la maison des Gobelins, marié à Anne Rodier, décédé en 1858, et Jean-Julien Angot des Rotours, né aux Rotours en 1773, contre-amiral en 1822, marié à Virginie Guilhem. L'aîné de ces deux frères reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 5 octobre 1820 avec institution de majorat et est l'auteur des représentants actuels de la famille ; le puîné, créé baron par lettres patentes du 28 décembre 1816, survécut à son fils unique et ne laissa que quatre filles.

Principales alliances : de Viart, Rodier, Denis de Hansy, Perrot de Chézelles 1854, d'Anterroches 1890, Poissalole de Nanteuil 1895, Filhol de Camas 1833, Aufrère de la Preugne, etc.

Il a existé dans la même région d'autres familles du nom d'Angot.

Celle des Sgrs du Mesnilterre, près d'Avranches, portait pour armoiries d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croix du Saint-Esprit et en pointe d'un écusson d'argent. Elle avait pour auteur Jean Angot qui fut anobli dans la première moitié du XVIIe siècle par une charge de secrétaire du Roi ; Jacques Angot, fils du précédent, habitant d'Avranches, fut maintenu dans sa noblesse le 17 mars 1671 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, en raison de la charge exercée par son père. Leurs descendants, Auguste-François Angot du Mesnilterre, né à Avranches en 1763, et Antoine-Constantin Angot, né à Paris en 1772, firent en 1781 et 1783 leurs preuves de noblesse pour le service militaire.

Charles Angot, écuyer, Sgr de Bretéche, issu de cette famille, avait eu ses armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696 (Avranches) : d'azur à une fasce d'or chargée de deux roses de gueules.

Nicolas Angot, capitaine d'une compagnie de milices à Avranches, fut anobli par lettres de juin 1715 ; il reçut pour armoiries : parti au 1 de sable à l'étoile d'argent, au 2 d'or à la jumelle d'azur.

**ANGREVILLE (Bisson d').** Voyez BISSON D'ANGREVILLE.

**ANIÈRES (Gantelet d').** Voyez GANTELET D'ANIÈRES.

**ANISSON du PERRON.** Armes : *d'argent au vol de sable, au chef d'azur chargé d'une croisette d'or accostée de deux coquilles de même.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.*

La famille Anisson, originaire du Dauphiné, descend de Laurent Anisson, riche libraire de Lyon, qui fut échevin de cette ville en 1670. Ce personnage laissa plusieurs fils : l'un d'eux, Jacques Anisson sieur du Perron, plus tard anobli par l'échevinage de Lyon en 1711, ne figure à l'armorial général de 1696 qu'avec la qualification de bourgeois de Paris ; un autre, Michel Anisson, religieux de Saint-Antoine, fut directeur de l'Hôpital des enfants trouvés. Jean Anisson sieur d'Auteroche, fils aîné de Laurent, fut l'un des plus célèbres imprimeurs libraires de son temps. Le roi Louis XIV le fit venir à Paris et lui confia en 1690 la direction de l'Imprimerie royale. Jean Anisson, anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, fut deux fois député de la ville de Lyon au Conseil du commerce et deux fois envoyé en mission en Angleterre par le roi Louis XIV pour y négocier des traités de commerce. Il mourut à Paris en 1721 à l'âge de 77 ans ; il s'était démis en 1707 de la direction de l'Imprimerie royale en faveur de son beau-frère, Claude Rigaud. Jean Anisson laissait plusieurs fils : l'un d'eux, Jacques, fut grand-vicaire de l'archevêque de Lyon ; un autre, Jean Anisson, sieur d'Auteroche, conseiller au parlement de Paris en 1704, fut nommé en 1724 intendant du commerce et mourut en 1749 sans laisser de postérité.

Jacques Anisson, sieur du Perron, échevin de Lyon en 1711, dont il a été parlé plus haut, laissa deux fils, Louis-Laurent Anisson, décédé sans postérité en 1761, et Jacques Anisson Duperron, décédé en 1788, qui furent successivement directeurs de l'Imprimerie royale après leur oncle Claude Rigaud. Alexandre-Laurent Anisson Duperron, né en 1748, fils de Jacques, succéda à son père dans la direction de l'Imprimerie royale et la conserva jusqu'en pleine Terreur ; arrêté alors comme suspect, il périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Il avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris (Section du Louvre). Il laissait de son mariage avec M^lle^ de Chabenat de Bonneuil un fils, Alexandre-Laurent Anisson Duperron, né en 1776, qui fut successivement préfet sous le 1^er^ empire, député sous la restauration et la monarchie de juillet et pair de France en 1844, qui épousa en 1816 M^lle^ de Barante et qui mourut en 1852. Roger-Léon Anisson Duperron, fils du précédent, marié à M^lle^ de Guénifey, a été député de la Seine-Inférieure en 1872 ; il a été lui-même père de Jacques Anisson Duperron qui s'est brillamment apparenté par son mariage en 1890 avec M^lle^ de Boisgelin.

La famille Anisson du Perron n'est pas titrée.

Principales alliances : Hubert de Saint-Didier 1719, Chabenat de Bonneuil 1766, Brugière de Barante, de Lambert, de Guénifey, Estignard de Lafaulotte 1876, de Boisgelin 1890, du Bourg.

**ANISY** (**Léchaudé d'**). Voyez Léchaudé d'Anisy.

**ANISY** (**d'**). Armes : *d'argent semé de billettes de sable, au lion de même armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.*

La famille d'Anisy, obscure comme beaucoup de vieilles races de Normandie, appartient à l'ancienne noblesse de cette province [1].

Elle a eu pour berceau la terre de son nom près de Creully aux environs de Caen.

Elle a pour premier auteur connu Thomas d'Anisy, chevalier, qui en 1815 tenait fief à Gonfaleur. C'est à ce personnage que, d'après la Chesnaye des Bois, remonterait la filiation suivie.

Geoffroy d'Anisy, vicomte de Mortain, ouvrit les assises tenues dans cette ville le 31 août 1285. Charles d'Anisy produisit en 1315 devant les élus de Lisieux.

Pierre d'Anisy, de Saint-Legier de Callouet, en la sergenterie de Moyaux, élection de Lisieux, et plusieurs parents de son nom furent maintenus dans leur noblesse en 1463 par jugement de Montfaut. Nicolas d'Anisy, fils de Marc, sieur de Bernières, demeurant à Ver, en l'élection de Bayeux, et plusieurs autres membres de la famille d'Anisy, vus leurs titres d'ancienne noblesse et Montfaut, furent maintenus dans leur noblesse par jugements de Mesmes de Roissy du 3 mars et du 4 juin 1599.

Georges d'Anisy, écuyer, Sgr de Bernières, demeurant à Bayeux, François d'Anisy, de la sergenterie de Creully, en l'élection de Caen, et Antoine d'Anisy, de la sergenterie de Preaux, en l'élection de Caen, furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, après avoir justifié leur filiation depuis Gérard d'Anisy marié en 1454 à Guillemette de Vaux.

Le chevalier d'Anisy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pont-l'Evêque ; Paul-Thibaut d'Anisy de la Roque, Sgr de Folligny, à celles tenues à Avranches.

La famille d'Anisy a fourni des officiers.

[1] Il a existé en Bretagne une famille d'Anisy qui portait des armes à peu près semblables : d'argent au lion de sable, au chef cousu d'or chargé de trois croissants de gueules.

Cette famille, fixée au ressort de Nantes, fut condamnée à l'amende par jugement de 1670 comme usurpatrice de noblesse. Son chef, Charles d'Anisy, fils d'un fermier général au duché de Retz et petit-fils d'un avocat du parlement de Paris, fut anobli par lettres patentes de 1700.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Clinchamps 1529, de Grimouville 1593 et 1599, de Cairon 1609, de Sainte-Marie 1634, de Costart, Pinon 1858.

**ANJORRANT** (d'). Armes : *d'azur à trois lys de jardin d'argent tigés et feuillés de sinople, 2 et 1.*

La famille d'Anjorrant, éteinte dans les mâles en 1859 et complètement quelques années plus tard par la mort prématurée de la marquise des Monstiers-Merinville, était une des plus anciennes et des plus distinguées de la noblesse de robe parisienne.

Laîné prétend qu'elle avait pour nom primitif celui de Bourre ou Bourée et qu'elle prit celui d'Anjorrant d'une enseigne qui représentait deux anges en prières. Elle a pour premier auteur connu un Raoul Anjorrant qui était bourgeois de Paris vers le milieu du xv^e siècle. Denis Anjorrant était sous Charles VIII un des plus célèbres médecins de Paris.

La filiation suivie remonte à Etienne Anjorrant qui était avocat au parlement de Paris au cours du xv^e siècle et qui avait épousé Yolande de Refuge, fille de Raoul de Refuge, chancelier et général des finances du duc d'Orléans. Cet Etienne Anjorrant était Sgr de Lattigny-sur-Loire et de la Sourlière ; il laissa deux fils dont l'aîné, Louis, continua la descendance et dont le cadet, François, décédé sans postérité, fut gentilhomme de la chambre du Roi et capitaine de la forêt de Livry. Louis Anjorrant fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis le 4 février 1519 président aux requêtes du Palais ; il fut inhumé dans l'église Saint-Jean en Grève avec sa seconde femme Madeleine Brinon. Il avait eu d'un premier lit deux fils, Raoul, qui fut chanoine, et Claude Anjorrant, conseiller au parlement de Paris, doyen de la Grande Chambre, marié à Geneviève Courtin, qui fut l'auteur de la branche aînée. De son second mariage avec Madeleine Brinon Louis Anjorrant laissa aussi plusieurs fils parmi lesquels Jean Anjorrant, conseiller au parlement de Paris, président des enquêtes, mari de Catherine Budé, dont les deux fils moururent sans postérité mâle, et Jacques Anjorrant, mari de Gabrielle de Clèves, qui fut l'auteur de la branche cadette fixée en Berry.

La branche aînée de la famille Anjorrant n'a cessé jusqu'à l'époque de la révolution d'occuper un rang brillant au parlement de Paris. Un vieux dicton disait qu'il n'était pas de parlement sans Pinon et sans Anjorrant. Le dernier représentant mâle de cette branche, Claude, connu sous le titre de marquis d'Anjorrant, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, membre du Conseil général de

l'Yonne, mourut tragiquement en 1859, survivant à sa fille unique, la vicomtesse Charles de Coislin morte en 1847. Claude-Nicolas Anjorrant, conseiller au parlement de Paris, avait pris part aux assemblées de la noblesse tenues dans cette même ville.

Jacques Anjorrant, auteur de la branche cadette, laissa deux fils : François, qui fut tué au siège d'Issoire en 1576, et Charles Anjorrant, Sgr de Couppoy, de la Villette, etc., qui épousa en 1575 Esmée de Bar-Buranlure. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse le 19 février 1667 par jugement de Lambert d'Henbigny, intendant de Bourges, puis le 29 mars 1716 par jugement de Foullé de Martangis, intendant de la même généralité. Guillaume Anjorrant, issu de cette branche, obtint en 1712 l'admission à Saint-Cyr de ses filles, Lucie et Hyacinthe-Brigitte. M. d'Anjorrant, Sgr des Porteaux, de Veauguer, du Sollier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges. Cette branche est également éteinte.

La famille d'Anjorrant a fourni un grand nombre de présidents et de conseillers au parlement de Paris, un trésorier général de l'extraordinaire des guerres au XVII^e siècle, un chevalier de Malte en 1595, des gentilhommes de la chambre du Roi, etc.

Principales alliances : de Budé, de Brinon, Courtin, de Bar, de la Myre, du Cambout de Coislin, Feydeau de Brou, des Monstiers-Merinville, de Bullion, etc.

**ANJOU (d')**. Armes : *d'azur à une colombe d'argent essorante, tenant dans son bec une branche d'olivier de sinople et accompagnée de trois étoiles d'argent.*

Il a existé à Pertuis, en Provence, une famille d'Anjou ancienne et distinguée qui a eu pour auteur René d'Anjou, filleul du roi René d'après la tradition, bailli de ce prince à Pertuis, marié dans cette ville à Anne Barbany par contrat du 28 décembre 1475. Jacques d'Anjou, fils du précédent, marié le 18 juin 1526 à Catherine de Vaugier, portait la qualification de noble ; il fut père d'Antoine d'Anjou marié successivement en 1580 à Diane d'Orgon et en 1607 à Isabeau Amoureux et grand-père de Sébastien d'Anjou marié en 1608 à Lucrèce de Roux et de Melchior d'Anjou marié en 1628 à Marie de Laurens, auteurs de deux grandes branches qui furent maintenues dans leur noblesse par jugement du 27 juillet 1702.

La branche aînée se partagea en deux rameaux dont le premier paraît s'être éteint avec Joseph-Gaspard d'Anjou, né en 1735, qui semble n'avoir eu qu'une fille née en 1769. Le rameau cadet était représenté au XVIII^e siècle par les quatre fils de Joseph d'Anjou marié en 1688 à Suzanne de Venture ; ils moururent tous sans postérité,

sauf le second, Nicolas, qui alla se fixer en Normandie et sur la descendance duquel les renseignements font défaut. On verra par l'article suivant qu'il existait déjà à cette époque en Normandie une famille d'Anjou qu'il importe de ne pas confondre avec celle-ci.

La branche cadette de la famille d'Anjou, de Provence, était représentée sous Louis XVI par Charles Melchior d'Anjou, né en 1738, lieutenant de vaisseau en 1770, chevalier de Saint-Louis, marié à Marseille en 1770 à René Martin et par leur fils, Charles, né en 1771. La destinée ultérieure de cette branche, probablement éteinte, est inconnue ; on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Provence.

Il a existé en Berry une autre famille d'Anjou qui portait pour armes : d'or à une tête de more de sable tortillée d'argent en abîme, accompagnée de trois fers de dard d'argent posés en cœur de pointe en pointe. Elle avait pour auteur Jean Danjou, sieur de Moison et des Gazons, conseiller et secrétaire de Monsieur, frère du Roi, secrétaire en chef de l'Hôtel de Ville, qui fut nommé échevin de Bourges en 1663.

**ANJOU de BOISNANTIER et de la GARENNE** (d'). Armes : *parti au 1 d'azur à deux lions affrontés d'or, au 2 d'argent semé d'hermines de sable, à la fasce d'azur.* — Aliàs (d'après l'Armorial de Bretagne de Potier de Courcy) : *d'argent à deux chevrons brisés de gueules accompagnés de trois grappes de raisin au naturel.*

Il a existé en Normandie une famille d'Anjou, distincte des précédentes, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Elle était originaire des environs de Vire et y possédait les terres de Montfiquet, la Maheudière, Boisnantier, etc.

M. de Poli cite un Robin d'Anjou au nombre des défenseurs du Mont Saint-Michel ; mais il était simple archer.

Dès la fin du XVIe siècle la famille d'Anjou avait cherché à s'agréger à la noblesse. Trois de ses membres, Philippe, Etienne et Daniel d'Anjou, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de 1600 ; mais dès la même année ce jugement de maintenue fut rapporté et il leur fut fait défense de porter les qualifications nobiliaires.

Plus tard Pierre d'Anjou, sieur de Monfiquet, en la paroisse de Courson, dans l'élection de Vire, et Louis Danjou, sieur de la Maheudière, dans la même élection, furent anoblis le premier par lettres patentes du Roi Louis XIV de janvier 1654, le deuxième par lettres du même prince de décembre 1655. Mais tous les anoblissements concédés à cette époque furent révoqués par l'édit d'août 1664 et la famille d'Anjou ne figure point au nombre de celles de sa région qui furent

maintenues nobles en 1666 par l'intendant Chamillart. On trouve au contraire qu'un arrêt de la cour des Aides de Rouen du 9 juin 1707 condamna à l'amende comme usurpateur de noblesse Pierre d'Anjou, écuyer, Sgr de Briqueville et de Montfiquet. Ce personnage s'adressa au Conseil d'Etat, en se gardant bien de parler de l'anoblissement de 1654 qui se trouvait révoqué, et s'y fit maintenir dans sa noblesse par arrêt du 9 août 1718 après avoir prouvé une filiation noble depuis 1565.

Un membre de cette famille, Joachim d'Anjou de Boisnantier, du diocèse de Coutances, fit en 1788 devant Chérin les preuves de sa noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Un M. d'Anjou de Boisnantier prit part l'année suivante aux assemblées de la noblesse tenues à Caen.

Trois autres messieurs d'Anjou prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mortain ; l'un d'eux portait la qualification de Sgr de Bansault.

La branche des Sgrs de Boisnantier n'était plus représentée sous la Restauration que par deux prêtres et par leur sœur, madame Denier d'Aprigny. Une autre branche, dite de la Garenne, fixée au XVIIIe siècle à Fougères, en Bretagne, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principale alliance : d'Avenel.

**ANNE de VARLEMONT** (d').

La famille d'Anne appartient à la bourgeoisie.

Un M. d'Anne était sous la Restauration président de la chambre syndicale des huissiers de Paris.

M. d'Anne ayant épousé sous le second empire une demoiselle Blin de Varlemont, ses enfants ont joint à leur nom celui de : de Varlemont qui appartenait à la famille de leur mère.

**ANNECY** (**Guyot d'**). Voyez Guyot d'Annecy.

**ANNOUX** (**Baudenet d'**). Voyez Baudenet d'Annoux.

**ANNOVILLE** (**Michel d'**). Voyez Michel d'Annoville.

**ANOT de MAIZIÈRES**.

Un décret rendu par Napoléon III le 18 avril 1860 a autorisé M. Jacques-Cyprien Anot, né à Saint-Germain en 1792, ancien inspecteur d'académie, marié à Mlle Jeannette de Maizières, à joindre à son nom celui de la famille de Maizières. Leur fils, René-Gédéon, avait épousé l'année précédente Mlle Perrin de Bellune, fille du duc de Bellune.

Principales alliances : de Belenet, Perrin de Bellune.

**ANQUETIL de BEAUREGARD**. Armes : *d'azur à trois feuilles de chêne de sinople. 2 et 1.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.*

Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans le Nobiliaire Universel de M. de Magny, paraît être originaire de Normandie et descendre de Pierre Anquetil qui fut échevin de Rouen en 1635.

La filiation suivie ne remonte qu'à Etienne Anquetil de Briancourt qui fut nommé en 1773 consul de France à Surate et qui possédait le fief de Beauregard à une lieue de Montargis, en Orléanais. Son fils, Etienne-Louis Anquetil de Beauregard, né à Surate en 1775, vint se fixer aux Antilles par son mariage contracté à la Guadeloupe en 1797 avec une demoiselle Legendre de la Bretesque.

La famille Anquetil de Beauregard s'éteint avec Marie-Louise Anquetil de Beauregard mariée en 1853 à Jules le Lorain.

Principale alliance : Cornette de Venancourt, 1831.

**ANSAC** (d'). Armes : (d'après Rietstapp) *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent.*

La famille d'Ansac, originaire de Picardie, appartient à la bourgeoisie.

M. Pierre-Joseph-Etienne d'Ansac, né à Paris en 1854, alors sous-lieutenant d'infanterie, fut autorisé par décret du 22 août 1878 à joindre à son nom celui de : de Chabert.

Il a été connu depuis lors sous le titre de marquis de Chabert d'Ansac.

**ANSART du FIESNET**. Armes : *d'azur à deux épées au naturel posées en sautoir, chargées d'un cœur d'or posé en abîme, enflammé de gueules.* — Couronne de vicomte. — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Ense et aratro.*

La famille Ansart appartenait au XVII<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie de l'Artois.

Un de ses membres : Ghuilain Ansart, chanoine de la cathédrale d'Arras, fit enregistrer à l'armorial général de 1696 les armoiries suivantes : de sable à une gerbe d'or, au chef aussi d'or chargé d'une fasce d'azur surchargée de trois étoiles à six rais d'or. Un autre, Jean-François Ansart, sieur de Gonnehem, fit enregistrer au même armorial les armes suivantes : d'azur à une fasce vivrée d'or accompagnée de trois aigles de même, deux en chef et une en pointe.

Pierre Ansart, échevin d'Arras, marié par contrat passé à Arras le 16 octobre 1662 à Marie-Marguerite de Villers, fille de feu Jean de Villers, marchand, fut assisté dans cette circonstance de ses oncles paternels, Arnoule Ansard, marchand et juge consul d'Amiens, et

Philippe Ansart, lieutenant du village de Sombrun. Il acquit plus tard par provisions du 19 octobre 1691 la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Flandre et la conserva jusqu'à sa mort arrivée le 29 août 1705. Il eut pour fils et pour successeur dans sa charge de secrétaire du Roi François Ansart, sieur de Morcy, Boisleux, etc., né à Arras en 1665, marié par contrat du 10 septembre 1700 à Marie de la Haye, fille d'un conseiller au conseil d'Artois et veuve de Charles Briois, sieur de Bretencourt, lui-même secrétaire du Roi. Joseph Ansart, écuyer, fils du précédent, né à Arras le 29 décembre 1704, premier conseiller pensionnaire des ville et cité d'Arras, marié le 11 juillet 1759 à Cécile de Mailhac, fit en 1770 les preuves de sa noblesse pour l'admission à l'Ecole militaire de la Flèche de son fils Jean-Joseph Ansart, baptisé à Saint-Sulpice, à Paris, en 1762. Cette branche anoblie de la famille Ansart portait les armoiries du chanoine Ansart, décrites plus haut, et s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

La famille Ansart n'est plus représentée que par la branche demeurée bourgeoise des sieurs du Fiesnel dont le point de jonction avec la précédente ne paraît du reste pas très nettement établi.

Cette branche avait pour chef au XVIII^e siècle Philippe-Alexandre Ansart, Sgr des seigneuries foncières et vicomtières du Fiesnet, décédé le 11 juin 1775. Charles-Philippe-Boniface Ansart, mari de Catherine Pierron, fut juge au tribunal civil d'Arras. Son fils, Charles-Philippe Ansart, né en 1796, professeur au lycée Saint-Louis, puis recteur de l'académie de Caen, marié en 1826 à M^lle Hamel, mourut en 1849 laissant deux fils, Edmond-Philippe et Léopold-Maxime Ansart, nés à Paris en 1827 et 1830, qui demandèrent le 31 juillet 1858, puis le 24 août 1862, et obtinrent seulement par décret du 13 septembre 1877 l'autorisation de joindre à leur nom celui de : du Fiesnet. Le second de ces fils, marié à Carpentras en 1861 à M^lle Constantin, était connu sous le titre de vicomte porté après sa mort, en 1881, par son fils.

Principale alliance : du Rousseau de Fayolle 1893.

**ANSELME.** Armes : *parti au 1 d'azur à un drapeau d'or chargé d'un N de sable et accosté de deux étoiles d'or et au franc quartier des barons militaires, au II d'or au griffon éployé de sable, allumé, lampassé et armé de gueules.*

JOSEPH-BENJAMIN ANSELME, né en 1777 à Lausanne, au Pays de Vaud, colonel, officier de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 29 juin 1808. Il mourut dès 1810 laissant un fils en bas âge, Joseph-Alexis-Eugène, baron Anselme.

**ANSELME** (d'). Armes : *d'azur fretté d'argent.* — Couronne de marquis. — Devise : *Pro defensione.*

La famille d'Anselme appartient à l'ancienne noblesse du Comtat Venaissin. Une tradition acceptée par Pithon Curt et après lui par les divers généalogistes qui l'ont copié la fait descendre d'une famille Anselmi qui florissait à Florence au moyen âge.

Celle-ci était connue, d'après les historiens florentins, depuis Bernard Anselmi qui vivait en 1150. Un Anselmi signa comme médiateur en 1256 un traité de paix entre les Florentins et les Pisans. Pallas Anselmi fut cinq fois prieur de la Liberté à Florence de 1283 à 1292. Decio Anselmo Anselmi fut gonfalonnier en 1296. Pierre Anselmi fut prieur de la Liberté en 1342. Gino Anselmi fut gonfalonnier en 1358.

Anselmo Anselmi, prieur de la République en 1398, laissa deux fils : le plus jeune, Nicolas Anselmi, marié à Agnola Salviati, fut l'auteur d'une branche demeurée florentine qui produisit un ministre d'État du duc de Toscane, un chevalier de Malte décédé en 1656, et qui s'éteignit en 1732. Bernard Anselmi, fils aîné d'Anselmo, prieur de la Liberté en 1425, ayant été exilé de Florence en 1434, vint se fixer à Avignon ; on lui attribue pour fils un Jean Anselmi sur lequel on sait fort peu de chose. D'après la Chesnaye des Bois ce Jean Anselmi serait venu se fixer à Joucas, près d'Apt, aurait épousé Antoinette Cornu de la Roche-Giron et aurait fait le 20 août 1504 devant Frilhet, notaire à Apt, son testament dans lequel il se nomme *nobilis Joannes Anselmi, de civitate Florentiæ oriundus ;* il laissa deux fils, Dominique, qui continua la lignée, et François, Sgr de Joucas et viguier d'Arles en 1508. Ce dernier eut un fils, Joseph d'Anselme, qui alla mourir en Provence où il servait dans une compagnie d'hommes d'armes ; Pithon Curt ne dit pas que ce personnage ait été marié ; cependant, bien qu'il semble être mort sans postérité, c'est de lui que se croit issue la famille d'Anselme de Vénasque rapportée plus bas.

Dominique d'Anselme fut premier consul d'Avignon en 1515 et 1529 et posséda près de Carpentras la seigneurie de Blauvac plus tard vendue par son fils Louis. A partir de cette époque la filiation de la famille d'Anselme est très nettement établie. Louis d'Anselme, fils de Dominique, 1er consul d'Avignon en 1545 et 1547, viguier de cette ville en 1548 et 1570, marié le 12 août 1537 à Catherine de Cambis, fut père de Pierre d'Anselme, marié le 12 novembre 1566 à Marie des Achards, qui obtint du Roi Henri II des lettres patentes de naturalisation, joua un rôle considérable dans les guerres religieuses de son temps et fut nommé en 1580 gouverneur de Tarascon. Les deux petits-fils du précédent, Pierre d'Anselme, marié à Nîmes en 1636 à

Marguerite du Puy, et son cousin germain, André, marié à Mormoiron en 1633 à Anne de Maubec, furent tous deux maintenus dans leur noblesse le 18 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Le premier mourut sans postérité ; le second fut père de Paul-Esprit d'Anselme qui épousa en 1665 Marie de Fougasse, dame de Grugières, et grand-père de Joseph d'Anselme, Sgr de Grugières, qui épousa en 1697 Anne de Cheilus. Gaspard d'Anselme de Fougasse, Sgr de Grugières, fils aîné du précédent, marié en 1731 à Marie-Madeleine des Seguins, fit en 1747 ses preuves de noblesse pour l'admission dans l'ordre de Malte de son fils cadet, André. Joseph-François d'Anselme, officier de marine, fils puîné de Joseph et d'Anne de Cheylus, paraît avoir été le père de Joseph d'Anselme, né en 1740 à Gargas, général de brigade en 1791, général de division le 22 mai 1792, destitué comme noble en 1793 malgré ses opinions révolutionnaires, décédé obscurément à Paris en 1814.

La famille d'Anselme est aujourd'hui représentée par deux branches ; l'aînée n'est pas titrée ; le chef de la seconde branche, fixée en Bigorre, est connu sous le titre de marquis d'Anselme de Puisaye. Cette dernière branche a produit Hubert, marquis d'Anselme de Puisaye, né en 1798 à Salon, en Provence, mort en Bigorre en 1891, auteur d'un ouvrage très savant sur le monde païen. Jules-Edouard d'Anselme de Puisaye, fils du précédent, né à Avignon en 1837, a été zouave pontifical.

Principales alliances : de la Saigne Saint-Georges 1627, Astier de Sobirats 1660, de Brassier de Jocas 1726, de Seguins Cabassolle 1731, de Cambis 1537, des Isnards.

**ANSELME-VÉNASQUE** (d'). Mêmes armes que la famille précédente[1].

La famille d'Anselme-Vénasque anciennement connue à Apt et à Bonnieux revendique une origine commune avec la famille précédente qui paraît avoir accepté ses prétentions. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin.

On a vu à l'article précédent que Jean Anselmi fixé à Joucas vers le milieu du XV$^e$ siècle laissa deux fils : Dominique, qui continua la descendance de la famille d'Anselme, et François, viguier d'Arles en 1508. Ce dernier laissa lui-même un fils, Joseph, qui alla mourir en Provence où il servait dans une compagnie d'hommes d'armes. Pithon Curt qui a donné une généalogie de la famille d'Anselme ne dit pas

[1] Il a existé en Savoie une famille d'Anselme qui portait les mêmes armoiries. M. de Foras qui en a donné une généalogie lui donne pour auteur Pierre Anselme qui était vers le milieu du XVII$^e$ siècle contrôleur des guerres en Savoie et dont le fils aîné, autre Pierre Anselme, fut créé comte de Montjoye par lettres patentes de 1699. Cette famille s'éteignit au cours du XVIII$^e$ siècle.

que ce personnage ait été marié et paraît le considérer comme étant mort sans postérité. C'est cependant lui que la famille d'Anselme-Vénasque considère comme ayant été son auteur. D'après le système de filiation qu'elle a adopté et qu'elle a fait accepter par la Chesnaye des Bois, Joseph d'Anselme aurait épousé Honorade Bottine ou de Bot, aurait fait son testament le 11 novembre 1554 devant Paris Hortie, notaire à Apt, et aurait eu pour fils François d'Anselme qui aurait épousé Honorée de Vachères et qui fit son testament le 18 octobre 1592 devant Lazare, notaire à Apt. François d'Anselme aurait été lui-même père de Claude d'Anselme, mari de Louise Vial, et grand-père de Gaspard d'Anselme marié le 18 février 1635 à Marguerite Gueidon. Ce qui est certain c'est que, peut-être par suite de dérogeance, cette famille d'Anselme n'appartenait pas au XVII^e siècle à la noblesse de sa région. Gaspard d'Anselme dont il vient d'être parlé ne figure dans les actes authentiques le concernant qu'avec les qualifications modestes d'honnête homme et de bourgeois de Reillane. Son fils, Pierre, marié le 29 septembre 1680 à Honorade Eyriès et décédé le 21 décembre 1726, ne porte pas davantage de qualification nobiliaire ; il fut père de monsieur maître Denis d'Anselme, docteur ès droit, avocat en la cour du parlement de Provence, ainsi désigné dans le contrat de son mariage avec Marguerite de Blanquy passé le 28 septembre 1712 devant Illy, notaire à Bonnieux. Le grade de docteur ès droit de l'université d'Avignon conférait au Comtat Venaissin la noblesse à ceux qui en étaient revêtus : mais ce ne fut pas à l'université d'Avignon que Denis d'Anselme acquit son grade car il ne figure pas sur la liste officielle des docteurs en droit de cette université ; on ne voit du reste pas qu'il ait porté de qualifications nobiliaires. Il laissa un fils unique, Pierre-Joseph d'Anselme, habitant de Bonnieux, qui obtint de la Congrégation d'Avignon le 13 février 1756 des lettres patentes le rétablissant dans sa qualité d'ancien noble. Ces lettres furent confirmées le 21 février suivant par un bref de Sa Sainteté et enregistrées le 12 novembre suivant en la chambre des Comptes de Provence. Joseph-Philippe d'Anselme, fils du précédent, citoyen de Bonnieux au Comtat Venaissin, ancien viguier de cette ville, seigneur en partie de Vénasque et de Saint-Didier, marié à Bonnieux en 1774 à Jeanne de Chaternet, sollicita du roi Louis XVI en 1788 un arrêt confirmant les lettres de 1756. Mais les preuves qu'il produisit au Cabinet des Ordres du Roi pour justifier sa filiation furent jugées insuffisantes et sa demande fut rejetée. Cependant il obtint cette même année l'admission à l'École militaire de son fils, Joseph-Louis d'Anselme de Vénasque, né en 1775.

La famille d'Anselme de Vénasque subsiste à Bonnieux.

Principales alliances : de Terris 1804, de Massip de Bouillargues 1821, de Berard du Roure 1855, d'Agoult 1863, de Villeneuve, etc.

**ANSELME des POMEYS**.

Messieurs Louis-Humbert ANSELME et Joseph-Georges ANSELME, domiciliés à Valence, en Dauphiné, ont demandé le 28 juin 1861 l'autorisation de joindre à leur nom celui de : des Pomeys, sous lequel ils étaient connus.

**ANSERVILE (Michel d')**. Voyez MICHEL D'ANSERVILLE.

**ANSTRUDE (d')**. Armes : *coupé émanché de trois pièces de sable sur deux pièces et deux demi-pièces d'argent.* — Couronne de baron. — Supports : *deux faucons.* — Cimier : *deux bras armés de toutes pièces tenant une hache d'armes.* — Devise : *Periissem, ni periissem.* — La branche écossaise porte d'*argent à trois piles de sable.*

La maison d'ANSTRUDE dont Laîné a donné une généalogie détaillée a toujours été regardée comme une branche de la famille Anstruther, encore existante, une des plus vieilles et des plus illustres de la noblesse d'Ecosse.

D'après la généalogie de Laîné et d'après les Peerages anglais, celle-ci remonte par filiation suivie à Guillaume Keandale, Sgr de Ansthruther, au comté de Fife, qui vivait en 1150. Mais cette filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Henri Keandale, Sgr d'Anstruther, mentionné dans une charte de 1329, qui épousa Mathilde Stuart, de la famille royale de ce nom. Son arrière petit-fils, Robert, Sgr d'Anstruther, marié à Isabelle Beton de Balfour, est regardé comme l'auteur commun des deux lignes, écossaise et française.

André, fils aîné de celui-ci, devenu Sgr d'Anstruther sur la renonciation de son père en 1482, continua la ligne écossaise qui s'est perpétuée avec éclat jusqu'à nos jours et dont le chef, William Anstruther, 1er écuyer tranchant et maître d'hôtel du roi d'Ecosse, fut créé baronnet d'Ecosse par lettres patentes de 1694. Le chef de cette branche possède à titre héréditaire depuis la fin du XVIe siècle la charge de 1er écuyer tranchant et maître d'hôtel du Roi d'Ecosse.

David Anstruther ou Anstruder, auteur de la branche française, passa sur le continent vers 1515 et servit dans la compagnie des gardes écossaises du roi François Ier. On a fort peu de renseignements sur ce personnage qui, d'après les généalogistes français et les lettres d'érection de la baronnie d'Anstrude en 1737, aurait été fils puîné de Robert, Sgr d'Anstruther en Ecosse, et d'Isabelle Beton de Balfour. On ignore le nom de sa femme.

Les preuves de noblesse faites au XVIIIe siècle pour l'admission parmi les pages de la reine Marie-Antoinette de François-César d'Anstrude, né en 1769, ne font remonter la filiation suivie qu'au 21 septembre 1537, date à laquelle David Anstruder, écuyer, archer de la garde du Roi, fils du précédent, fit un échange par acte passé devant Cazorgny, clerc notaire de la prévôté et chatellenie de Bar-sur-Seine. Dans cet acte est nommée son épouse Claude de Mussy, fille du Sgr de l'Isle-sur-Seine, en Bourgogne. Cette dame était veuve quand elle fit son testament le 1er septembre 1581. Elle laissa, entre autres enfants, David Anstrude ou Anstoudre, l'un des 25 gentilshommes de la garde écossaise du roi Charles IX, auquel ce prince, par brevet du 1er août 1571, fit donation des divers biens provenant de la succession de feu Jeanne des Pontis, échus à sa Majesté faute d'héritiers. Il épousa le 15 septembre 1575 Eléonore de l'Ecluse, héritière du fief de l'Ecluse en la paroisse de Tanlay, en Bourgogne, et fut père de Charles d'Anstrude, un des 25 gentilshommes de la garde écossaise du Roi, qui continua la descendance. Claude d'Anstrude, fils du précédent, un des 25 gentilshommes de la garde écossaise du Roi en 1639, fut admis en 1659 à siéger en la Chambre de la noblesse aux États de Bourgogne et fut maintenu dans sa noblesse le 2 janvier 1669 par jugement de l'intendant Bouchu.

François-César d'Anstrude, né en 1703, petit-fils de celui-ci, obtint par lettres patentes d'août 1737 l'érection de sa seigneurie de Bierry en baronnie sous le nom d'Anstrude. Il fut grand-père de François-César, baron d'Anstrude, page de la reine en 1782, 1er page en 1786, qui fut admis aux honneurs de la cour en 1787 et qui fut créé baron de l'empire par décret du 26 avril 1811. Sa descendance a conservé jusqu'à nos jours la terre d'Anstrude, dans l'Yonne.

La famille Anstruther a fourni en Ecosse des lieutenants généraux, un chevalier du Bain, des députés de la noblesse au parlement, des gentilshommes de la chambre du Roi.

La branche française a fourni des officiers, des chanoinesses de Leigneux et de Poulangy.

Principales alliances françaises : de Clercy, de Chargères 1649, Quarré d'Aligny 1684 et 1730, de Lenfernat, Gilbert de Voisins 1770, de Foudras 1813, de Dormy, de Liniers, de Thomassin 1854, etc.

**ANTERROCHES** (d'). Armes : *d'azur à une bande d'or chargée de trois mouchetures d'hermines de sable et accompagnée de trois croisettes d'or en pointe et de trois burelles ondées d'argent en chef.* — Devise : ***Deus, Rex, Ancilla.***

La famille d'ANTERROCHES appartient à la noblesse d'Auvergne.

Elle tire son nom du fief considérable d'Anterroches qu'elle a possédé aux environs de Murat. Le château d'Anterroches avait au moyen âge des seigneurs fort puissants dont on retrouve le nom dans un grand nombre de chartes. La famille d'Anterroches aujourd'hui existante ne descend pas, comme on l'a cru souvent, des anciens seigneurs d'Anterroches. Elle avait en effet pour nom primitif celui de Traverse et a pour auteur Guillaume Traverse, originaire de Murat, qui était médecin du Roi dans la première moitié du XV^e siècle. Jean Traverse, fils du précédent, ayant acquis vers 1460 le domaine et le château d'Anterroches, s'agrégea à la noblesse et laissa tomber en désuétude son nom de Traverse pour ne conserver que celui de sa nouvelle possession.

Sa descendance a occupé un rang fort distingué dans la noblesse d'Auvergne.

Blaise d'Anterroches, né en 1748, fut admis en 1762 parmi les pages du roi Louis XV; sa sœur, Catherine, née en 1757 au diocèse de Limoges, fit en 1767 ses preuves de noblesse pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr.

Alexandre-César-Louis d'Anterroches fit en 1786 de nouvelles preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire.

Le vicomte d'Anterroches, baron de Mongerly et de Saint-Médard, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

La famille d'Anterroches a fourni un lieutenant général des armées du Roi en 1780, décédé en 1785, un maréchal de camp, un évêque de Condom, député du clergé aux États-généraux de 1789, des chanoines comtes de Brioude depuis 1577, un gouverneur de Murat en 1723, des chevaliers de Malte en 1655 et 1785.

Son chef est connu depuis le XVIII^e siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : de la Rochelambert 1749, de Joussineau-Tourdonnet, de la Tour du Pin-Gouvernet, de Salvert, d'Erlach 1729, Bardet de Burc 1583, de Chalus, Angot des Rotours, de la Taille 1901.

**ANTHEAULME de NONVILLE.** Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'un dextrochère d'or tenant une branche de lys d'argent.*

Ancienne famille de l'Ile de France.

Charles-Louis ANTHEAULME, né à Nemours en 1777, receveur des contributions directes, maire de Nonville, en Seine-et-Marne, marié à Antoinette Desmé, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XVIII du 3 août 1816.

Ses deux fils, Louis-Léon Antheaulme, né en 1801, maire de Nonville, marié à Adrienne Allard du Haut-Plessis, et René-Edmond Antheaulme, conservateur des forêts, né à Rueil en 1806, furent autorisés : le premier par décret du 1er décembre 1860, le deuxième par décret du 2 avril 1859, à joindre à leur nom celui de : de Nonville.

La famille Antheaulme de Nonville n'est pas titrée.

Principales alliances : Le Pelletier de Glatigny, de Valicourt 1896, Allard du Haut-Plessis.

**ANTHEAUME de SURVAL**. Armes : *d'azur à un heaume de front d'or.*

Cette famille, distincte de la précédente, a pour auteur André-Joseph Antheaume de Surval, administrateur des domaines du Prince de Condé, qui fut anobli et créé baron avec institution de majorat le 6 juillet 1827 par lettres patentes du Roi Charles X. Sa descendance s'éteignit dans les mâles avec son fils, Achille-Hugues, baron Antheaume de Surval, secrétaire des commandements du Prince de Condé, qui mourut dans un âge avancé en 1872, n'ayant eu qu'une fille, Mme de Caix de Blainville, décédée.

**ANTHENAISE (d')**. Armes anciennes : *d'argent à une croix de gueules cantonnée de quatre roses de même.* — Armes portées par la branche aujourd'hui éteinte fixée dans la généralité d'Alençon : *d'argent à trois bandes de gueules.* — Armes de la branche d'Anjou, seule subsistante : d'*argent à l'aigle éployée de gueules au vol abaissé.* — Aliàs : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent à l'aigle éployée de gueules au vol abaissé, aux* 2 *et* 3 *vairé d'or et de gueules de cinq tires*; *sur le tout bandé d'argent et de gueules de huit pièces.* — Couronne de comte. — Supports : *deux aigles au vol abaissé.* — Cimier : *une aigle essorante.* — *L'écu posé sur deux bannières en sautoir d'argent à trois jumelles de gueules.*

La maison d'Anthenaise appartient à la noblesse chevaleresque du Maine. Elle a eu pour berceau l'ancienne seigneurie de son nom à trois lieues de Laval.

Elle a pour premier auteur connu Guillaume qui était Sgr d'Anthenaise vers l'an 1000. Hamelin d'Anthenaise, fils ou petit-fils du précédent, assista vers 1090 à un jugement rendu par Guy, sire de Laval.

Le nom des Sgrs d'Anthenaise figure dans un grand nombre de chartes du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècles sans que l'on puisse relier entre eux les divers personnages qui l'ont porté.

Hamelin et Geoffroy d'Anthenaise se croisèrent en 1190 d'après un titre du cabinet Courtois : leur nom et leurs armes ont été inscrits aux salles des croisades du musée de Versailles.

La ligne directe des Sgrs d'Anthenaise s'éteignit avec Hamelin, chevalier, Sgr d'Anthenaise, qui fit diverses donations en 1252 et 1259 et qui laissa sa terre d'Anthenaise et tous ses autres biens à sa sœur, Emmanuelle, mariée à Jean Chamaillart. Amaury d'Anthenaise que l'on croit avoir été l'oncle des précédents eut en partage la terre du Plessis qui prit dans la suite le nom d'Anthenaise et est considéré comme l'auteur de la ligne qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Jean d'Anthenaise, chevalier, épousa en 1399 Jeanne Fresnel, dame du Plessis-Fresneau, dont la mère, Péronnelle de Briolay, avait épousé en seconde noces Aimery d'Anthenaise, père de Jean. Leur fils, Aimery d'Anthenaise, fut fait prisonnier par les Anglais à la journée de Verneuil en 1424 ; il transigea en 1445 avec Jean d'Anthenaise, fils de Pierre que l'on croit avoir été son frère, pour le remboursement de la somme de 2 800 écus d'or qu'il avait dû emprunter pour sa rançon et fit son testament à l'âge de 75 ans le 4 janvier 1463. Sa descendance s'éteignit avec Robert d'Anthenaise, Sgr dudit lieu en la paroisse de la Chapelle, qui mourut sans postérité en 1644.

On croit que la famille d'Anthenaise aujourd'hui existante descend de Pierre d'Anthenaise, chevalier, Sgr de Villeray, qui avait épousé Jeanne du Fresne et qui paraît avoir été le frère puîné d'Aimery d'Anthenaise fait prisonnier à la journée de Verneuil en 1424. Son fils Jean d'Anthenaise, Sgr de Villeray et de Villepuy, épousa Guyonne Bineu, sœur et héritière du Sgr de Portjoulain en la paroisse de Marigny, près de Château-Gontier. La filiation de cette branche n'est rigoureusement établie que depuis Aimery d'Anthenaise, chevalier, Sgr de Villeray, du Fresne, de Villepuy et de Portjoulain, probablement fils du précédent, dont Jeanne de la Chapelle était veuve en 1507. Cette dame fit son testament le 15 septembre 1523 et fit une transaction avec ses enfants le 11 février 1525. Elle eut pour fils Jacques d'Anthenaise, Sgr des mêmes terres, qui épousa d'abord le 27 mars 1506 Renée de Froullay, puis Renée de Bouillé dont il n'eut pas d'enfants. Jean d'Anthenaise, Sgr des mêmes terres, fils du précédent, marié le 4 février 1539 à Simone de Champagne, en eut entre autres enfants deux fils, Pierre d'Anthenaise, mari de Madeleine Loiset, et Jean d'Anthenaise, Sgr de la Bigne, lieutenant au gouvernement de la ville et du château de Craon, qui partagèrent la succession paternelle le 25 mai 1584 et qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces rameaux maintenu dans sa noblesse le 4 juin 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, a fourni deux pages de la reine en 1733 et 1761 et paraît s'être éteint vers l'époque de la Révolution.

Le rameau cadet, fixé en Anjou où il possédait, entre autres biens, la seigneurie de Saint-Philbert, fut maintenu dans sa noblesse le 1er juin 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de la généralité de Tours, puis le 20 mai 1669 par jugement du parlement de Bretagne qui lui reconnut neuf générations de noblesse.

Son représentant, Pierre d'Anthenaise, Sgr de Saint-Philbert, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Il laissa de son mariage contracté en 1776 avec Anne Trowic de la Gagnerie un fils unique, Armand d'Anthenaise, né à Saint-Philbert en 1779, marié en 1809 à Mlle de Contades, qui reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Charles X du 6 septembre 1828 avec majorat composé de sa terre de Saint-Philbert et de divers immeubles à Angers. Celui-ci laissa une fille, la comtesse du Buat, et un fils, Victor, comte d'Anthenaise, né à Angers en 1809, qui épousa en 1837 Mlle de Rougé et qui continua la descendance.

La famille d'Anthenaise a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Froullay-Tessé, de Montesson, de Bouillé, Leclerc de Juigné, de Charnacé, d'Andigné, de Contades, du Buat 1833, Destutt d'Assay 1868, de Perusse des Cars 1877, de Rougé, Bernou de Rochetaillé 1863, de Bodman 1895, 1902, etc.

**ANTHENAY (Bocquet-Brocard d').** Voyez Bocquet-Brocard d'Anthenay.

**ANTHÈS de HEECKEREN (d').** Armes : *de gueules à trois épées d'argent garnies d'or, liées de sinople, deux en sautoir renversées, une en pal la pointe en bas.* — Armes de la famille de Heeckeren : *d'or à la croix de gueules.*

La famille d'Anthès est originaire de l'île de Gothland d'où elle vint en 1529 se fixer dans le Palatinat.

Philippe-Michel Anthès, né en 1640, passa à Mulhouse, en Alsace, obtint en 1694 droit de bourgeoisie dans cette ville et exploita les forges et les hauts fourneaux de Belfort et de Giromagny. Jean-Henri Anthès, né en 1674, fils du précédent, fonda une manufacture d'armes blanches et fut anobli en décembre 1731 par lettres patentes du roi Louis XV. Il fut père de Jean-Philippe d'Anthès, né en 1699, conseiller au Conseil souverain d'Alsace, décédé en 1760, qui laissa lui-même deux fils : François-Henri d'Anthès, président à mortier au parlement de Dijon, décédé sans postérité en 1793, et Georges-Xavier d'Anthès, décédé à Colmar en 1803, qui épousa en 1771 Marie, baronne Reutner de Weyl et qui continua la lignée.

M. d'Anthès de Blotzheim prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Alsace.

Charles-Georges d'Anthès, né en 1812, alors seul représentant de sa famille, fut adopté en 1832 par le baron de Heeckeren, issu d'une des plus vieilles familles nobles de Hollande, encore existante. Il prit dès lors le titre de baron de Heeckeren sous lequel il fut appelé au Sénat par Napoléon III en 1852 et mourut fort âgé laissant un fils de son mariage en 1832 avec la comtesse Catherine Goutcharoff.

M. Jean-Richard Hennessy, né à Cognac en 1836, avait vainement demandé en 1872 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille d'Anthès à laquelle appartenait sa mère.

Principales alliances : de Salomon, Desmier d'Archiac, du Bard de Curley 1805, de Waldner-Freundstein, de Hatzfeld 1806, Mertian 1843, de Schauenbourg, Alviset de Maisières, Vandal, Metman.

**ANTHONY**. Armes : *d'or à un taf d'azur.*

Cette famille est originaire de Gray, en Franche-Comté.

Joseph Anthony fut autorisé en 1719 à posséder un fief à Arc-lès-Gray.

Jean-Baptiste Anthony et son frère François acquirent en 1782 et 1784 la charge anoblissante de secrétaires du Roi en la chancellerie près le parlement de Besançon.

**ANTHOINE de SAINT-JOSEPH** (d'). Armes : *de sable à un cœur d'argent traversé d'une flèche de gueules et accompagné en chef d'un croissant d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent et accompagné du franc quartier des barons maires.*

La famille Anthoine est originaire de l'Embrunois et y occupait dès le XVII[e] siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie.

André Anthoine épousa le 11 mai 1748 Madeleine Rous, d'une vieille famille d'Embrun dont le chef est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de la Mazelière. Leur fils, Ignace Anthoine, né à Embrun, vint se fixer à Marseille, ne tarda pas à devenir un des négociants les plus riches et les plus considérés de cette ville et obtint en 1786 du roi Louis XVI des lettres patentes d'anoblissement. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille. Il avait épousé en 1786 Rose Clary, fille d'un autre négociant de Marseille, dont les deux sœurs épousèrent dans la suite Bernadotte, plus tard roi de Suède, et Joseph Bonaparte, plus tard roi d'Espagne. Après l'élévation à la dignité impériale de Napoléon Bonaparte, frère de son beau-frère, Ignace Anthoine fut nommé maire de Marseille, puis fut créé baron de Saint-Joseph par lettres patentes du 10 septembre 1808 avec majorat composé de divers immeubles au quartier de Saint-Joseph, à Marseille, et mourut en 1826 laissant trois fils et deux filles mariées au duc Decrès et au maréchal duc d'Albuféra.

L'aîné de ses fils, François-Auguste d'Anthoine, baron de Saint-Joseph, né en 1787, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, plus tard général de division et grand officier de la Légion d'honneur, fut confirmé dans la possession du titre de baron de Saint-Joseph par décret du roi Charles X en 1827 et mourut en 1866 ne laissant que deux filles, les baronnes Girod de l'Ain et de Beauverger. Les deux puînés, Fortuné, né en 1794, marié en 1829 à M^lle Remondat, et Auguste, né en 1799, marié à M^lle Olive, ont laissé postérité mâle.

Principales alliances : Allard, Rous (de la Mazelière), Clary 1786, Redon de Belleville 1826, Salligny, Decrès, Suchet d'Albuféra 1808, Girod de l'Ain, Petit de Beauverger 1854, de Rohan-Chabot 1865, du Hamel de Breuil 1889, de Lacoste de Belcastel, de Hérédia.

**ANTHOINE des BRUNES** (d').

La famille d'Anthoine des Brunes appartient à l'ancienne bourgeoisie du Rouergue où elle a possédé à quelques lieues de Rodez le domaine des Brunes.

Principale alliance : de Carbon-Prévinquières 1794.

**ANTHOUARD de VRAINCOURT** (d'). Armes : *coupé au 1 d'azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules, au 2 d'or à trois écrevisses de sable rangées en fasce.*

La famille d'Anthouard dont on trouvera une généalogie détaillée dans l'Annuaire de la noblesse de 1856 est originaire de Bourgogne. Elle est connue dans cette province depuis Geoffroy Anthouard qui fut vierg d'Autun en 1451 ; Lazare Anthouard et son fils Antoine furent châtelains de Glennes l'un en 1554, l'autre en 1588.

Pierre Anthouard marié en 1627 à Anne Venot, d'une honorable famille d'Autun, fut pourvu le 19 septembre de la même année de l'office anoblissant de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près la Cour des comptes, aides et finances de Bourgogne, dont il obtint des lettres d'honneur le 20 octobre 1650 et qu'il résigna le 6 novembre 1653. Son fils Pierre Anthouard, Sgr d'Archambaut, marié en deuxièmes noces en 1679 à Marie de Choisy, fut maintenu dans sa noblesse le 31 janvier 1669 par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne. Pierre Anthouard, écuyer, fils du précédent, né à Noyers en 1683, prit du service dans l'armée de Charles XII, roi de Suède et arriva au grade de colonel ; il passa plus tard au service du roi Stanislas Leczinski et ce prince l'attira en Lorraine où sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il avait épousé à Saint-Eustache, à Paris, en 1727, Marie-Perrette Wilmer, veuve de Jean Alexandre, sieur d'Orival, et en eut un fils, Stanislas d'Anthouard,

Sgr de Vraincourt dans l'Argonne, né en 1728, filleul du Roi et de la Reine de Pologne, officier au service de France, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1761 Louise de Watronville et qui mourut à Clermont-en-Argonne en 1782 laissant lui-même plusieurs fils.

Louise-Scholastique de Watronville, douairière de Stanislas-Catherine d'Anthouard, écuyer, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du Roi, ancien capitaine d'infanterie, dame de Vraincourt, de Cheppy et de Very en Vermandois, décédée en 1811, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-en-Argonne.

Charles-Nicolas d'Anthouard, né en 1773, second fils de cette dame, fit en 1784 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire; il n'émigra point et fit dans les armées républicaines les campagnes de la Révolution, fut nommé premier aide de camp du prince Eugène vice-roi d'Italie, général de brigade en 1806, général de division en 1809, grand officier de la Légion d'honneur en 1814 et fut mis en disponibilité en 1822 ; il fut alors élu député de la Meuse, puis appelé à la chambre des pairs après la révolution de juillet et créé grand-croix de la Légion d'honneur et mourut en 1852. Il avait reçu le titre de comte de l'empire par lettres patentes du 15 août 1809. Son fils, Charles-Alexandre, comte d'Anthouard de Vraincourt, né en 1796, marié en 1847 à M^lle^ de Wasservas, a été général de division et est décédé en 1893 laissant plusieurs fils.

La famille d'Anthouard possède encore la terre de Vraincourt, près de Clermont.

Principales alliances : des Ancherins 1831, de Watronville, de Wasservas, de Monseignat 1885, de Romeuf 1898, Tallien de Cabarrus 1880, Blanc de Manville 1869.

**ANTIGNEUL (Werbier d')**. Voy. WERBIER D'ANTIGNEUL.

**ANTIL de LIGONÉS (d')**. Armes : *parti au 1 d'argent à trois chevrons de gueules, au 2 d'azur à un lion d'or accompagné à dextre de trois dents d'argent.* — Couronne de Comte. — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Deus, rex, ancilla.*

La famille d'Antil ou Dantil appartient à l'ancienne noblesse d'Auvergne ; elle est connue dans cette province depuis Bernard et Pierre Dantil vivant en 1250.

Lors de la grande recherche du XVII^e^ siècle, Jacques Dantil, baron de Saint-Haon, Sgr de Ligonès, en la paroisse de Ruynes, dans l'élection de Saint-Flour, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 14 décembre 1666 de M. de Fortia, intendant, après avoir justifié sa filiation depuis Robert Dantil, écuyer, Sgr de Ligonés

et du Tremoul, marié à Marguerite de Bardonnat, dont le fils Guillaume épousa en 1324 Anne Argenne. Malgré l'autorité des jugements de maintenue de noblesse, il est difficile d'accepter la filiation telle qu'elle fut alors admise. Il est peu vraisemblable en effet que Guillaume Dantil ait été père de Bertrand Dantil marié en 1415, lui-même père d'un fils marié en 1484. L'éloignement de ces dates donne à supposer que des degrés ont été omis et que la filiation ne doit être considérée comme rigoureusement établie que depuis 1484.

Le chef de la famille Dantil est connu depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sous le titre de comte.

Le comte d'Antil de Ligonès prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Flour.

La famille d'Antil de Ligonès s'est éteinte dans les mâles en 1901.

Elle a fourni deux pages du Roi en 1735 et 1763, huit chanoines comtes de Brioude de 1550 à 1774, de nombreux officiers, etc.

Principales alliances : de Belvezer, d'Espinchal, de la Chassaigne, de Digoine.

**ANTIN** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois lions issants d'argent, aux 2 et 3 d'argent à trois tourteaux de gueules; sur le tout d'or à une clé de sable mise en pal.* — Couronne de baron.

La maison d'Antin, d'ancienne noblesse chevaleresque du Bigorre, a eu pour berceau la terre de son nom qu'elle a longtemps possédée près de Tarbes.

Elle a eu pour premier auteur connu Raymond-Arnaud, Sgr d'Antin, qui vivait en 1060. Le nom des Sgrs d'Antin figure dans de nombreuses chartes du XII<sup>e</sup>, du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles.

La maison d'Antin fit en 1787 ses preuves de noblesse devant Chérin pour obtenir l'admission d'un de ses membres aux honneurs de la Cour. Ce travail en fait remonter la filiation rigoureusement établie à noble et puissant homme messire Comte Bon, chevalier, Sgr d'Antin, ainsi désigné dans un acte du 6 mai 1393. Ce seigneur contracta trois alliances : la première avec Mascarose de Jussan, la deuxième avec Isabelle de Linières dont il n'eut qu'un fils, Comte Bon, décédé sans postérité, et la troisième avec Comtesse de Lavedan. Il laissa du premier lit une fille, Marguerite, qui épousa par contrat du 6 mai 1393 noble Canhard d'Ornezan, et un fils, Arnaud, chevalier, seigneur d'Antin, dont le fils unique également appelé Arnaud ne laissa que deux filles de son mariage avec Jeanne de Castelbajac ; la troisième femme de Comte Bon le rendit père de noble et puissant homme Pierre d'Antin, chevalier, Sgr d'Antin, Orthe, Puyferrier, etc.,

chambellan du Roi, institué héritier particulier de son père le 4 janvier 1400, qui réunit tous les biens de sa famille en épousant avec dispense du Pape par contrat du 22 septembre 1420 sa petite nièce Jeanne d'Antin, fille aînée et héritière universelle de son neveu Arnaud et de Jeanne de Castelbajac. Pierre d'Antin fut père d'Arnaud, chevalier, Sgr et baron d'Antin, qui épousa le 17 février 1455 Catherine de Foix Carmain, et grand père de Jean, chevalier, Sgr et baron d'Antin, chambellan du Roi de Navarre, sénéchal du Bigorre et de Dax, qui épousa le 20 août 1500 Anne de Roquefeuil. Celui-ci laissa, entre autres enfants, trois fils, Arnaud, baron d'Antin, dont la fille Jeanne, héritière de la baronnie d'Antin et des grands biens de sa maison, épousa le 6 décembre 1561 Hector de Pardaillan, Sgr de Gondrin et de Montespan, Jean, chanoine de la cathédrale de Tarbes, qui quitta les ordres pour épouser Anne de Sarraguzan et que l'on croit avoir été l'auteur de la branche des Sgrs de Sauveterre, et François, Sgr de Saint-Pée, qui continua la lignée.

La baronnie d'Antin passée dans la maison de Pardaillan-Gondrin fut plus tard érigée en duché-pairie par lettres patentes de mai 1712 en faveur du fils légitime de la marquise de Montespan.

François d'Antin, Sgr de Saint-Pée, laissa d'une alliance inconnue deux fils, Germain, Sgr d'Orouth, dont la descendance s'éteignit en 1772, et Dominique, Sgr de Hon, marié le 1er juin 1582 à Marguerite de Cardeilhac, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Pée actuellement existante.

Charles d'Antin, chef de cette branche, marié le 15 janvier 1651 à Marguerite de Biaudos de Castéja, fut maintenu dans sa noblesse le 30 avril 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Son arrière petit-fils, Henri d'Antin de Saint-Pée, maréchal de camp en 1780, prit le premier le titre de marquis d'Antin que le chef de la maison d'Antin n'a depuis lors cessé de porter; il fut père de Bertrand, marquis d'Antin, marié en 1784 à Mlle de Mondenard, qui fit en 1787 ses preuves de noblesse pour monter dans les carrosses du Roi et qui laissa lui-même deux fils auteurs de deux rameaux.

La branche de Sauveterre ne peut remonter par filiation au delà d'Etienne d'Antin mort avant le 15 décembre 1584, que l'on croit avoir été fils de Jean et d'Anne de Sarraguzan. Pierre d'Antin d'Ars, chevalier, ancien capitaine au régiment de Belzunce, baron de Sauveterre, Ars et Montfaucon, baron et patron de Vielle, bas et moyen justicier de Boucauze, chef de cette branche, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Il avait eu deux fils nés en 1770 et 1772 qui furent pages de Monsieur ; le plus jeune mourut pendant l'émigration sans avoir été marié ; l'aîné, Pierre, baron

d'Antin, préfet des Basses-Pyrénées en 1814, fut député des Landes en 1815 et mourut en 1840 laissant trois fils qui ont été les auteurs de trois rameaux. L'aîné d'entre eux, Thomas, baron d'Antin, marié en 1831 à M^lle^ de Tournier de Vaillac, a été père de Pierre, baron d'Antin de Sauveterre, propriétaire du château de Sauveterre dans les Hautes-Pyrénées, qui s'est fixé en Bretagne par son mariage en 1866 avec M^lle^ de Cintré.

La maison d'Antin a fourni outre les personnages précédemment cités une demoiselle de Saint-Cyr en 1698, des officiers, etc.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le Nobiliaire de Guienne d'O' Gilvy, dans l'Armorial des Landes du baron de Cauna, etc.

Principales alliances : de Montlezun, de Montesquiou 1291, 1665, d'Armagnac, de Preissac, de Lavedan 1392, de Manas, de Castelbajac, d'Aure de Larboust, de Pardaillan 1386, 1498, 1561, d'Albret, d'Astarac, de Foix-Carmain 1455, de Galard Brassac, de Caupenne d'Amou 1506, de Lavardac, de Roquefeuil 1500, d'Andoins 1535, de Castelnau la Loubère 1558, de Bourbon-Barbazan 1601, de Noé, de Bazillac 1558, de Coaraze 1519, Rigaud de Vaudreuil 1524, de Baylenx de Poyanne 1542, d'Esparbés 1600, de Cardeilhac 1582, de Biaudos Castéja 1561, de Mondenard 1784, de Roll 1734, Huchet de Cintré 1866, de la Broise, etc.

**ANTIOCHE** (**Brotty d'**.) Voyez BROTTY D'ANTIOCHE.

**ANTIST** (**Duffourc d'**.) Voyez DUFFOURC D'ANTIST.

**ANTOINE** (**d'**). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois flammes de même, 2 et 1.* (Aliàs *de deux étoiles de même en chef et d'une montagne de même enflammée de gueules en pointe.*)

La famille d'Antoine appartient à la noblesse de Provence. Elle a eu pour auteur Louis d'Antoine qui épousa vers 1585 Anne de Cipières ; il en eut deux fils, Claude d'Antoine marié à Aix en 1615 à Françoise de Venel, reçu en 1620 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, et François d'Antoine, marié à Valentine de Gaspari, reçu en 1625 trésorier général de France, qui furent anoblis par leurs charges et qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée s'éteignit au XVIII^e^ siècle après avoir fourni cinq conseillers en la Cour des comptes. François d'Antoine, auteur de la seconde branche, fut père de François II d'Antoine, conseiller au parlement de Provence en 1680, qui épousa Félice de Clermont Montoison ; celui-ci laissa lui-même deux fils.

La famille d'Antoine comptait encore des représentants il y a peu

d'années à la Bourine (Bouches-du-Rhône). Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de Venel 1615, de Mazenod, de Castellane, d'Agoult, de Clermont-Montoison, de Blacas d'Aulps, Bouhier, Gassendi, de Crose.

**ANTOINE de TAILLAS** (d'). Armes : *d'azur à une bande cousue de gueules chargée de trois étoiles d'or.*

La famille d'Antoine de Taillas, distincte de la précédente, appartient comme elle à la noblesse de Provence.

Elle a pour auteur François-Alexis d'Antoine, Sgr de Pierrousse, originaire du lieu de Gordes, qui fut anobli en 1731 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi près le parlement d'Aix. Sa descendance a conservé jusqu'à nos jours dans les Basses-Alpes le château de Taillas dont elle a gardé le nom ; elle a aussi possédé l'importante terre de Pierredon qui passa plus tard par mariage dans la famille de Carméjane.

La famille d'Antoine de Taillas n'est pas titrée.

Principales alliances : de Carméjane, de Bimard, de Batz-Mirepoix 1892.

**ANTONI** (d').

La famille d'Antoni appartient à la noblesse de Corse.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île à la France elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement de 1772.

M. d'Antoni prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bastia et du Cap Corse.

**ANTRAS** (d'). Armes : *d'argent à trois roses de gueules boutonnées d'or.* La famille d'Antras a porté quelquefois : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

La famille d'Antras, d'ancienne noblesse de Gascogne, a eu pour berceau le petit village de son nom, à une lieue de Jegum, en Armagnac.

Bernard d'Antras reçut en 1278 du comte d'Armagnac donation des terres de Flourés, Creschies, etc., au comté de Pardiac. Autre Bernard d'Antras était chancelier d'Armagnac en 1372. Bertrand d'Antras, Sgr de Samazan, Flourés, etc., paraît en 1390 au contrat du mariage de son fils Jean avec Louise de Pardaillan ; on pense que ce Jean fut père de Nicolas d'Antras, Sgr de Samazan, qui rendit hommage au comte de Pardiac en 1324, épousa, croit-on, N... du Faur et laissa deux fils à partir desquels la filiation est rigoureusement établie.

La famille d'Antras fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par

jugement de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux. Deux de ses branches furent encore maintenues en 1697 et le 9 mai 1699 par jugements de le Pelletier, intendant de Montauban, après avoir justifié leur filiation depuis noble Nicolas d'Antras, écuyer, Sgr de Samazan, qui fit son testament le 13 mai 1505.

La famille d'Antras a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac.

Son chef est connu sous le titre de comte.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Montault, de Montesquiou 1548, de Pardaillan, de Lavedan 1560, de Pins, de Gères 1660, de Gestas 1639, de la Barthe-Giscaro 1648, d'Abadie de Saint-Germain 1682, du Cos de la Hitte, de Rivière-Labatut, de Cazaux 1563, de Montlezun 1578, de Cabanes de Cauna 1879, de Rimonteil 1899.

**ANTRECHAUX** (Geffroy d'). Voyez Geffroy d'Antrechaux.

**ANVIN de HARDENTHUN** (d'). Armes : *de sable à une bande d'or chargée d'une molette de sable et accompagnée de huit billettes d'or mises en orle.*

La famille d'Anvin de Hardenthun, éteinte dans les dernières années du XIX^e siècle, appartenait à l'ancienne noblesse du nord de la France.

Potier de Courcy en a donné une généalogie détaillée dans sa Continuation de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne par le Père Anselme.

Elle a pour premier auteur connu Simon, sire d'Anvin, près de Saint-Pol, qui était en 1149 homme de fief du comte de Saint-Pol. Poncet, sire d'Anvin, étant parti pour la croisade, contracta un emprunt à Saint-Jean d'Acre en août 1191 ; son nom et ses armes figurent aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Baudouin, sire d'Anvin, était en 1235 baron pair du comté de Saint-Pol. Catherine, dame d'Anvin, héritière de la branche directe, épousa vers 1300 Griffon, Sgr de Rely.

Philippe d'Anvin, Sgr de Sarriguies, en Ponthieu, fut grand fauconnier de France de 1337 à 1353.

La filiation suivie remonte à Jean, dit Morel ou Morelet, d'Anvin, chevalier, Sgr de Hardenthun et de Chauverny, qui servait en Picardie et qui reçut le 2 août 1390 du roi Charles VI 200 francs d'or en récompense de ses services ; il avait épousé Jeanne de Fiennes, dame de Heuchin et de Tours, en Vimeu, et en laissa deux fils : Pierre d'Anvin, Sgr d'Ochancourt près d'Abbeville, qui épousa Marie de Sainte-Aldegonde et qui continua la descendance, et Guillaume d'An-

vin, capitaine châtelain du château de Crécy, qui épousa Yolande d'Auxy et dont les deux fils périrent en 1415 à la journée d'Azincourt.

Antoine d'Anvin, Sgr de Hardenthun, né à Ochancourt en 1650, décédé au même lieu en 1723, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 16 mars 1671 par arrêt du Conseil d'État, puis le 12 décembre 1699 par jugement de Bignon, intendant de Picardie, après avoir justifié sa filiation depuis son trisaïeul, Pierre d'Anvin, Sgr de Hardenthun et d'Ochancourt, marié en 1494 à Madeleine de Framazelles.

La famille d'Anvin de Hardenthun s'est éteinte en la personne de quatre frères, Frédéric d'Anvin de Hardenthun, né en 1802, garde du corps sous la Restauration, décédé sans alliance en 1871, Jean-Jules, décédé à Amiens en 1856 sans laisser de postérité de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Brandt, Alfred, né en 1807, décédé sans alliance en 1842, et enfin Alphonse, baron d'Anvin de Hardenthun, frère jumeau du précédent, qui mourut sans alliance dans un âge avancé. Ils avaient eu quatre sœurs dont trois épousèrent trois frères, messieurs de Brossard de Saint-Hilaire, et dont la plus jeune fut M<sup>me</sup> de Roton.

La famille d'Anvin avait fourni des officiers dont l'un fut tué au siège de Douai en 1667.

Principales alliances : de Sainte-Aldegonde 1638, d'Auxy, de Longueval, de Fléchin, de Noyelles, de Boubers 1440, de Mailly, de Saveuse, d'Aboval, de Wignacourt 1517, Blondel, de Marle, de Brossard 1821, 1824, 1832.

**AON de HONTAUX** (d'). Armes : *écartelé au 1 d'azur à un léopard d'or, au 2 de même, au 3 d'or à trois fasces de gueules, au 4 d'argent au sanglier de sable.*

La famille d'Aon appartient à la noblesse des Landes ; on en trouvera une généalogie dans l'ouvrage que l'abbé Légé a consacré à la maison de Castelnau-Tursan.

Elle remonte par filiation à Gratian d'Ahons, écuyer, Sgr de Lussaguet, qui vivait en 1479 avec sa femme Marie de Bresquit ; bien que ce personnage ait occupé un rang fort distingué on ne trouve aucune trace de ses ascendants, ce qui donne à supposer qu'il n'était pas d'origine landaise. Olivier d'Aons, Sgr de Lussaguet, fils de Gratian, épousa en 1510 Jeanne de Poy et rendit hommage en 1538 avec la noblesse du pays de Marsan à Jacques de Foix, lieutenant général du Roi ; il fut père de Jean d'Aon qui épousa Catherine de Pins et qui acquit la seigneurie de Hontaux et grand-père de Carbon Dahons, baron de Hontaux, Sgr de Lussaguet et de Saint-Gein, qui continua la lignée.

La famille d'Aon conserva la seigneurie de Hontaux jusqu'à l'époque de la Révolution ; son chef prenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à cause de cette seigneurie le titre de premier baron des Landes.

Le baron d'Aon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mont-de-Marsan.

La famille d'Aon a fourni des officiers, un maire de Mont-de-Marsan, né en 1751, etc.

Principales alliances : du Lion de Campet, de Calbiac 1874, de Lucmau de Classun 1815, de Pins, de Castelnau 1779, de Fortisson 1720, de Narbonne, de Borrit 1815.

**AOUST** (d'). Armes : *de sable à trois gerbes d'or liées de même.* — Couronne de marquis. — Cimier : *Une chauve-souris de sable les ailes étendues.*

La famille d'Aoust appartient à la noblesse d'Artois.

Elle a eu pour auteur Jacques Aoust, d'Abbeville, qui fut anobli en février 1454 par lettres patentes du roi Charles VII.

François-Antoine d'Aoust, Sgr de Barastres, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 (Arras).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la famille d'Aoust acquit l'ancien marquisat d'Arbelles ; depuis cette époque son chef a toujours été connu sous le titre de marquis d'Aoust. Elle fut admise en 1747 à siéger aux États d'Artois.

Deux membres de la famille d'Aoust furent admis dans l'ordre de Malte en 1770 et 1780.

Jean, marquis d'Aoust, député de la noblesse d'Artois aux États généraux de 1789, puis député du Pas-de-Calais à la Convention, embrassa les idées révolutionnaires et vota la mort du roi Louis XVI. Il fut dans la suite commissaire du Directoire dans son département et maire de Quincy et mourut en 1812. Son fils, Eustache d'Aoust, né à Douai en 1763, embrassa comme son père les idées républicaines, fut envoyé en 1793 par la Convention à l'armée des Pyrénées avec le grade de général de division, mais se fit battre, fut rappelé à Paris, mis en jugement et envoyé à l'échafaud en 1794.

La famille d'Aoust a encore fourni un lieutenant général des armées du Roi, un gouverneur de Douai, des sénéchaux du Ponthieu, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Gantès, de Trazégnies, de Villers au Tertre 1719, Lejosne de Contay, de la Croix de Chevrières de Sayves, Robin de Barbentane.

Il a existé plusieurs autres familles d'Aoust. L'une d'elles, d'ancienne noblesse du Hainaut, portait : écartelé d'or et de gueules à la croix ancrée écartelée de l'un en l'autre.

Une autre qui portait : de gueules à la tourterelle d'argent tenant au bec un rameau d'olivier d'or descendait de Pierre d'Aoust, bourgeois de Châlons en 1455 ; d'abord maintenue dans sa noblesse en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, ses preuves remontant à 1536, elle fut très peu de temps après condamnée à l'amende comme usurpatrice par un nouveau jugement du même intendant, ses titres ayant été reconnus faux.

**AOUST de ROUVÈZE**. Armes : *de gueules à un lion d'or tenant de la patte dextre trois épis de même.*

Cette famille, bien distincte de la précédente, est originaire du Nivernais et fort anciennement connue dans la bourgeoisie de cette province.

Dominique Aoust, sieur de Rouvèze, décédé à Viviers en 1777, fut receveur des tailles au pays de Vivarais ; un autre membre de la même famille était sous Louis XVI garde du corps de Monsieur, comte de Provence.

**APAT (d')**.

La famille d'Apat, originaire du Béarn, avait pour nom primitif celui d'Etchepare et peut avoir eu une origine commune avec une famille d'Etchepare qui subsiste dans les Basses-Pyrénées.

N... d'Etchepare d'Ibarelle et N..., femme de N... d'Etchepare de Saraqueste, eurent leurs armes inscrites d'office à l'armorial général de 1696.

Noble Guillaume d'Etchepare, écuyer, Sgr de la Salle d'Etcheparre de Saraqueste, épousa par contrat du 8 février 1664 Catherine de Lostal d'Apat. Cette dame n'avait qu'un frère, Dominique de Lostal, Sgr d'Apat, dont les armes furent inscrites d'office à l'armorial général et qui mourut sans laisser de postérité. La seigneurie d'Apat fit alors retour à la famille d'Etchepare qui, suivant l'usage béarnais, en garda exclusivement le nom. Cette seigneurie n'était du reste pas noble et ne donnait pas à ses propriétaires l'entrée dans la chambre de la noblesse des États du pays.

La famille d'Apat s'est éteinte dans les mâles en 1890.

**APCHIER-le-MAUGIN (d')**. Voyez Le Maugin d'Apchier.

**APREMONT (Huré d')**. Voyez Huré d'Apremont.

**APREVAL (Revillon d')**. Voyez Revillon d'Apreval.

**APRIGNY (Denier d')**. Voyez Denier d'Aprigny.

**APRIX de MORIENNE**. Armes : *d'azur à un château d'argent.* — Aliàs : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un château d'argent, aux 2 et 3 d'argent à trois merlettes de sable.*

On trouvera des généalogies de la famille Aprix dans les recueils de manuscrits connus sous le nom de : « Nouveau d'Hozier » et de « Dossiers bleus ».

Elle est originaire de Calais d'où elle vint vers le milieu du XVe siècle se fixer aux environs d'Arques, en Haute-Normandie. Elle a possédé dans cette région les seigneuries de Vimont, Gruchet, Morienne, Bonnières, etc. et remonte par filiation à Thomas Aprix qui acquit une rente le 26 mai 1466.

Jean Aprix, Sgr des fief et seigneurie de Vimont, en la paroisse d'Etable, figure avec la qualification de noble homme dans deux aveux à lui rendus en juillet et en décembre 1524 et dans plusieurs actes postérieurs. Lors de la recherche de 1523, il fut assigné par les élus d'Arques pour faire la preuve de sa noblesse ; il répondit que son aïeul était natif de Calais, alors possession anglaise, et, n'ayant pu montrer ni lettres de naturalité, ni lettres d'anoblissement, il fut imposé par les élus à cent livres par an. Ce même personnage est mentionné avec sa femme Isabeau du Croc dans le contrat de mariage de leur fils Jean avec Catherine Bourgoise passé le 8 décembre 1547 ; celui-ci rendit hommage de son fief de Morienne à Mme la duchesse de Longueville le 1er janvier 1580 et figure avec la qualification d'écuyer dans un contrat passé à son profit le 17 octobre 1582.

Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse le 21 juillet 1667 par jugement de Barrin de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

François Aprix de Morienne fut reçu chevalier de Malte en 1682 ; son frère, Nicolas, chevalier de Saint-Louis, alla se fixer au diocèse de Besançon et fit en 1723 des preuves de noblesse pour l'admission à Saint-Cyr de sa fille Jeanne. La famille Aprix de Morienne fit de nouvelles preuves de noblesse en 1787 pour l'admission d'un de ses membres à l'École militaire.

M. Aprix de Vimont prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arques.

La famille Aprix de Morienne n'est pas titrée.

Principales alliances : de Dampierre 1608, de Rocquigny 1666, de Caqueray, Brisset de Morcour.

**APVRIL ou AVRIL** (d'). Voyez Avril (d').

**APURIL** (**aliàs Apvril et Avril**). Armes concédées en 1827 : *d'argent au chêne arraché de sinople, englanté d'or, accosté de deux colombes*

*affrontées de gueules tenant chacune dans le bec une palme de sinople.* — On attribue souvent à la famille Apuril les armes des anciens Avril ou Apuril anoblis en 1547 : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

Il a existé en Bretagne une ancienne famille Apuril ou Apvril dont l'auteur Alain Apvril, Sgr de Lourmaye, la Bouesière et autres lieux, en la paroisse de Nivillac, chargé d'une mission par le Roi François Ier en 1532, trésorier des États de Bretagne de 1534 à 1539, fut anobli par lettres patentes de 1547. Il laissa trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux tous éteints avant la grande recherche de 1666. L'un de ces fils, Jean Apvril, Sgr de Lourmaye, la Grée, la Bouexière, etc., payeur des gages de la chambre des Comptes de Bretagne, fut père de Jean Apuril, sieur de Lagrée, conseiller au parlement de Bretagne en 1568, 1er président de la Chambre des comptes de Bretagne en 1584, décédé en 1596.

La famille Apuril aujourd'hui existante est originaire du diocèse de Nantes et descend de Mathieu Avril, sénéchal du duché de Retz au siège de Pornic, qui épousa Perrine de Baulon, rendit aveu en 1566 pour sa seigneurie de Langotière et mourut en 1592. Des généalogistes modernes ont avancé, mais sans preuves, que ce Mathieu Avril était issu d'un second mariage d'Alain Apvril anobli en 1547 dont il a été parlé plus haut. Cette communauté d'origine entre les deux familles est peu vraisemblable et, en tous cas, la descendance de Mathieu Avril, tout en tenant dans sa région un rang fort honorable, ne fut jamais l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse antérieurement à la Révolution. Elle était représentée sous Louis XVI par Christophe Apuril, Sgr de la Ponsinais et de la Mesvraie, avocat en parlement, décédé en 1788, qui avait épousé en 1775 Thérese Arot. Leurs fils, Alexandre-Christophe Apuril, né à Rennes en 1773, ancien lieutenant-colonel des armées vendéennes, et Jean-Toussaint Apuril, obtinrent du roi Charles X le 7 juillet 1827 des lettres patentes de confirmation de noblesse. L'aîné d'entre eux laissa deux fils nés en 1812 et 1816 qui ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille Apuril joint souvent à son nom celui de la terre de Lourmaye que possédaient les anciens Avril anoblis en 1547.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Rorthays 1798, Lechauff de Léhellec 1811, de Raguenel de Montmorel, de Talhouet-Brignac 1819, Huchet de Cintré 1841, de Dieuleveult, du Quengo du Rocher 1887, de Gennes.

**AQUIN** (**d'**). Armes : *bandé de gueules et d'or, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or.* (Ces armes sont celles de l'ancienne famille d'Aquino en Italie). — Supports : *deux lions d'or.*

Il existe dans les « Dossiers bleus » une généalogie détaillée de la famille d'Aquin que des généalogistes ont voulu rattacher à celle de Saint-Thomas d'Aquin. Elle est d'origine israélite et descend d'un certain Mardochée, simple fripier à Carpentras, qui, ayant été excommunié et chassé par sa synagogue, passa en Italie, fut baptisé dans la ville d'Aquino, reçut alors le prénom de Philippe, y joignit le surnom d'Aquin et, étant revenu en France, se fixa d'abord à Marseille, puis à Paris où il enseigna la langue hébreue. Ayant été cité comme témoin dans le procès du maréchal d'Ancre, il y parut sous le nom de Philippe d'Aquin, ci-devant juif; il fit imprimer en 1629 un dictionnaire hébraïque. Son fils, Louis-Henri d'Aquin, fut d'abord tout à la fois professeur d'hébreu, docteur en médecine et courtier en pierreries ; il fut nommé le 7 janvier 1631 médecin de la Reine Mère, puis le 15 novembre 1640 1er médecin de cette princesse, obtint de d'Hozier le 15 août 1645 un brevet d'armoiries, fut nommé médecin ordinaire du Roi le 12 mars 1653 et fut enfin anobli par lettres patentes données à Saint-Germain en novembre 1669. Il avait épousé Claire Loppe décédée en 1692 et en laissa cinq fils : Antoine, auteur de la branche aînée, Luc, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1678, puis de Fréjus en 1680, qui fut destitué en 1698 en faveur de son neveu, Georges et Louis, qui furent doyens de Saint-Thomas du Louvre, et enfin Pierre auteur de la branche cadette.

Antoine d'Aquin, l'aîné de ces cinq fils, marié à Saint-Germain l'Auxerrois en 1656 à Marguerite Gayaut, fut 1er médecin de la Reine Marie-Thérèse, puis 1er médecin du Roi en 1672, intendant de la maison de Mme la Dauphine en 1684, fut disgracié et destitué de ses charges en 1693 et mourut à Vichy en 1696 laissant une fortune énorme ; il prenait dans les dernières années de sa vie la qualification de Sgr et comte de Jouy, Châteaurenard, Villeras, etc.; il eut trois fils : Antoine d'Aquin, Sgr de Châteaurenard, né en 1657, conseiller au parlement de Paris en 1679, intendant de Moulins en 1688, président au Grand Conseil en 1694, destitué la même année, maintenu dans sa noblesse le 23 août 1699 par arrêt des commissaires généraux, décédé en 1735, dont les cinq fils moururent sans postérité, Joseph d'Aquin, comte de Jouy, né en 1666, chevalier de Saint-Lazare en 1686, qui se ruina et mourut sans postérité en 1737 et enfin Louis, né en 1667, qui fut évêque de Fréjus après son oncle en 1697, puis évêque de Séez en 1698 et qui mourut en 1710.

Pierre d'Aquin, auteur de la branche cadette, fut médecin ordinaire

du Roi ; son fils, Antoine-Benoit d'Aquin, directeur des postes à Rochefort, épousa à Saintes en 1739 Marie Feuilleteau, fille d'un négociant de cette ville.

Le chef de la famille d'Aquin est connu depuis le milieu du XIXe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : Rouillé de Fontaine 1686, Thibaut de la Carte 1714, Thierion de Montelin, Robinet de Cléry, des Dunes de Poincy, de Bernadières, etc.

**ARAGO**.

La famille ARAGO qui a fourni au cours du XIXe siècle un grand nombre de personnages marquants est originaire du Roussillon où son auteur exerçait sous Louis XVI les fonctions assez modestes de caissier de la monnaie de Perpignan. L'aîné de ses fils, François Arago, né en 1786 à Estagel en Roussillon, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École polytechnique, directeur de l'Observatoire, député des Pyrénées-Orientales, membre du gouvernement provisoire en 1848, décédé en 1853, fut un des plus illustres savants de son temps. Un de ses frères, Jean Arago, né à Estagel en 1788, mort en 1836, fut général au service du Mexique ; un autre, Jacques, décédé en 1855, fut un littérateur distingué ; le plus jeune, Etienne Arago, né en 1803, un des chefs du parti républicain sous la monarchie de juillet et sous le second empire, s'est également fait un nom dans les lettres. Emmanuel Arago, né à Paris en 1812, fils aîné de François, a été sénateur et ambassadeur sous la troisième république : il a laissé, entre autres enfants, une fille mariée au célèbre peintre Benjamin Constant.

Principales alliances : de Montholon, Chevalier de la Petite Rivière, Constant.

**ARAGON (de Bancalis de Pruynes d')**. Voyez BANCALIS DE PRUYNES D'ARAGON (de).

**ARAGON de FITOU** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or au lion de sable, aux 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules.*

La famille d'ARAGON, originaire du Languedoc, appartient à l'ancienne noblesse de ce pays où elle a longtemps possédé au diocèse de Narbonne la seigneurie et le château de Fitou.

Elzéar, Pierre et Arnaud d'Aragon prêtèrent serment au vicomte de Béziers en 1191 avec les autres nobles du pays. Pierre d'Aragon fut un puissant auxiliaire de Simon de Montfort dans le pays de Carcassone en 1209.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1670 fait remonter la

filiation suivie à Raphael d'Aragon, Sgr de Fitou, qui fut conseiller du roi François Ier, grand écuyer du roi Charles IX, maître des postes et passages de Narbonne en 1560, et qui épousa le 30 juin 1536 Catherine de Beauxhostes.

Son descendant, Pierre d'Aragon, Sgr de Fitou, marié en 1666 à Marie de Castéras, fut maintenu dans sa noblesse le 11 novembre 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Pierre d'Aragon, Sgr de Fitou, filleul du roi de Naples en 1730, alla se fixer à Naples et devint en 1753 colonel d'un régiment napolitain. Son fils, Pierre d'Aragon de Fitou, mort à Naples en 1838, devint prince de Squinzano et duc de Cutrofiano par son mariage avec une Filomarino. Raphael d'Aragon, fils du précédent, lui succéda dans ces divers titres; il épousa en 1833 Mlle d'Argy, fut général de cavalerie au service du roi de Naples et envoyé extraordinaire de ce prince en 1860.

Principales alliances : de Beauxhostes, de Cailus 1584, de Genibrouse 1624, de Casteras 1666, Filomarino, d'Argy.

**ARAGONNÉS d'ORCET** (d'). Armes : *de sable à une fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.*

La famille d'Aragonnés appartient à la noblesse d'Auvergne.

Elle a pour auteur Gilbert Aragonnés, originaire d'Espagne d'après une tradition, maréchal de bataille, qui fut anobli en 1647 par lettres patentes du roi Louis XIV, et fut maintenue dans sa noblesse le 9 décembre 1667 par arrêt du Conseil d'État.

Antoine Aragonnés, Sgr de Vernines, receveur général des finances en la généralité de Riom, et Antoine-Joseph Aragonnés, Sgr de Laval, rendirent hommage au Roi en 1669 et 1716.

Antoine Aragonnés de Laval, né en 1770, ses frères, Pierre et Charles, nés en 1773 et 1776, et leurs cousins, Pierre-Antoine, Antoine-Xavier et Jean-Pierre d'Aragonnés d'Orcet nés au diocèse de Clermont-Ferrand en 1775, 1776 et 1782, firent sous Louis XVI leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Antoine-Xavier d'Aragonnés d'Orcet et Xavier Aragonnés de Laval prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La branche des Sgrs de Laval s'est éteinte dans les mâles en 1832.

Antoine-Xavier d'Aragonnés d'Orcet né en 1776, capitaine de vaisseau, marié à Catherine du Ligondés, fut le premier connu sous le titre de vicomte d'Orcet; il fut père de Xavier-Auguste d'Aragonnés, vicomte d'Orcet, né en 1803, qui épousa Athénaïs de Miramon et grand-père de Gaspard-Xavier d'Aragonnés, vicomte d'Orcet, né en

1835, général de brigade en 1890, décédé en 1900, qui épousa M^lle^ de Soultrait.

La famille d'Aragonnés a conservé jusqu'à nos jours le château d'Orcet dans le Puy-de-Dôme.

Elle a fourni un évêque de Langres en 1832.

Principales alliances : du Ligondés, de Cassagne-Beaufort de Miramon, Richard de Soultrait 1891, du Verne, des Ayettes de Clerval, etc.

**ARAILH** (d'.) Armes : *d'azur à un mont d'argent sommé d'une croisette d'or cantonnée de quatre besants d'argent et accompagnée en chef d'une étoile d'or affrontée de deux têtes d'Eole de carnation soufflant du vent cantonnées en chef.*

La famille d'Arailh a eu pour auteur Jean d'Arailh, sieur de Foucaran, qui fut anobli par le capitoulat de Toulouse en 1767.

M. Darailh prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Rivière-Verdun, en Gascogne.

**ARAMON** (de Sauvan d'). Voyez Sauvan d'Aramon.

**ARAN de SIEURAC** (d').

L'auteur de la famille Daran ou d'Aran exerçait en 1789 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Toulouse.

La famille d'Aran a relevé au cours du XIX^e^ siècle, par suite d'une alliance, le nom de la famille Audiac de Sieurac.

**ARANTOT** (de Lyvet d'). Voyez Lyvet d'Arantot (de).

**ARAQUI** (d'.) Armes : *d'azur à un lion rampant d'or accompagné de dix besants de même mis en orle.*

La famille d'Araqui appartient à l'ancienne noblesse du Quercy.

Une tradition qui ne s'appuie du reste sur aucune preuve sérieuse la fait descendre des anciens comtes de Cahors. Cependant son nom est connu dans les chartes depuis 1278.

C'est à cette date que remonterait la filiation suivie d'après le jugement de maintenue de noblesse que M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, accorda le 21 juillet 1667 à Vincent d'Araqui, Sgr de Saint-Vincent en l'élection de Figeac. Jean-Hector d'Araqui, Sgr d'Ussel, frère de Vincent, fut maintenu dans sa noblesse de son côté par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, rendu à Aurillac le 4 octobre 1666, mais ne prouva sa filiation que depuis noble Bernard d'Araqui, du lieu de Saint-Vincent,

dont le fils Raymond épousa noble Agnès de Soyritz par contrat passé à Saint-Céré le 18 avril 1506.

Noble Jean-Marc d'Araqui, Sgr de Cantagriel, fut encore maintenu dans sa noblesse le 22 août 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir prouvé sa filiation depuis ce même contrat de mariage de 1506.

Etienne d'Araqui, arrière-petit-fils de Vincent, marié en 1728 à Louise de Combarel de Gibanel, fit en 1746 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande-Ecurie de son fils Etienne, né au diocèse de Cahors en 1730, et produisit sa filiation depuis 1506.

L'abbé d'Araqui, Sgr de Saint-Vincent, et Aldouin d'Araqui de Laborie prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

Principales alliances : de Bar, de Combarel.

**ARASSUS** (d'). Armes : *d'azur à trois chevrons d'argent.*

La famille d'Arassus, originaire de Montauban, est anciennement et honorablement connue dans cette ville. On en trouvera une généalogie dans le 21[e] volume du Nobiliaire universel de M. de Magny.

La souche était représentée sous Louis XIV par deux frères, Hélie et Marc Darassus ou d'Arassus, qui furent les auteurs de deux branches. Le premier exerça jusqu'en 1682 la charge de conseiller du Roi en la sénéchaussée de Quercy et siège présidial de Montauban ; son fils, Scipion d'Arassus, né en 1662, marié en 1692 à Madeleine de Gironde-Sigognac, d'une des plus anciennes familles chevaleresques de la région, fut pourvu en 1687 de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il fut lui-même père de Jean d'Arassus, né en 1693, qui lui succéda dans son office et qui obtint des lettres d'honneur, et grand-père de Marc-Nicolas d'Arassus, né en 1723, qui mourut à Montauban en 1778. Ce dernier laissait six fils dont cinq, Henri-Cyprien, né au diocèse de Toulouse en 1764, Henri-Omer, né en 1767, Henri-Alexandre, né en 1768, Antoine-Guillaume, né en 1772, et Jean-Auguste, né en 1776, firent en 1784 devant Chérin père les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire. Cette branche paraît être éteinte.

Marc Darassus, sieur de l'Isle, auteur de la seconde branche, était en 1703 conseiller du Roi au sénéchal de Montauban. Sa descendance, demeurée non noble, était représentée de nos jours par Anatole d'Arassus, né en 1846, curé au diocèse de la Rochelle.

**ARBALESTIER** (d'). Armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or et chargé de cinq pommes de pin de sinople, les tiges en bas.* — Devise : *Le coup n'en faut.*

La famille d'Arbalestier appartient à la noblesse du Dauphiné. Chorier et Guy Allard lui attribuent pour premier auteur Guigues Arbalestier qui possédait diverses terres dans les comtés de Diois et de Valentinois et qui fut nommé en 1275 exécuteur testamentaire de Guigues Alleman, Sgr d'Uriage. La Chesnaye des Bois lui attribue pour fils, mais sans preuves à l'appui, un Pons d'Arbalestier qui rendit hommage le 18 avril 1332 à Aymar de Poitiers, comte de Diois et de Valentinois ; d'après ce même auteur ce Pons d'Arbalestier aurait épousé Falconne Arthaud, dame d'Auriole, qui fit son testament le 27 octobre 1381 en faveur de son fils, autre Pons. Ce n'est qu'à ce dernier personnage que les jugements de maintenue de noblesse du xvii[e] siècle font remonter la filiation suivie. On ignore le nom de sa femme ; mais on sait qu'il fut père de Jean d'Arbalestier, écuyer, qu'il émancipa par acte passé le 18 février 1406 devant le juge mage des comtés de Diois et de Valentinois. On ignore également le nom de la femme de Jean d'Arbalestier; il était Sgr de Gigors, rendit le 21 mars 1441 au duc de Savoie, comte de Valentinois et de Diois, hommage d'homme franc, noble et ancien, rendit hommage le 14 février 1446 au Dauphin, plus tard Louis XI, et fut compris avec son fils Claude au rang des nobles lors de la revision des feux de Gigors en 1447. Claude d'Arbalestier, Sgr de Gigors, Blazac, etc. épousa le 20 décembre 1444 Blanche de Montalet, et en eut deux fils dont l'aîné, Georges, continua la lignée. Jean d'Arbalestier, cosgr de Montclar, petit-fils de celui-ci, marié à Louise d'Urre, servait en 1552 à l'arrière-ban de la noblesse que le roi Henri II envoya à Aigues-Mortes. Il paraît ne pas être du tout le même personnage que maître Jean Arbalestier, secrétaire du Roi et greffier en sa cour du parlement de Grenoble, qui fit une enquête le 3 décembre 1591. Son fils, Isaac d'Arbalestier, Sgr de Beaumefort, Gigors, etc., épousa le 22 février 1590 Esther Sauvan, d'une famille de haute bourgeoisie, anoblie dans la suite, qui s'est brillamment perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Sauvan d'Aramon ; il en laissa trois fils, Charles d'Arbalestier, Sgr de Montclar, maréchal de camp, dont les trois fils moururent sans postérité, Paul d'Arbalestrier, Sgr de Beaumefort, qui épousa en 1630 Eléonore de Lambert de Saint-Vincent et qui continua la descendance, et Jean d'Arbalestier, Sgr de la Gardette, qui demeura célibataire. Ces trois frères furent maintenus dans leur noblesse le 9 novembre 1668 par jugement de Dugué, intendant du Lyonnais et du Dauphiné. Paul d'Arbalestier

fut encore maintenu le 30 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son fils, Gaspard d'Arbalestier, marié le 12 septembre 1662 à Charlotte d'Armand de Luz, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 (registre de Valence); il eut six fils dont quatre périrent sur divers champs de bataille et dont un seul, Isaac, Sgr de Beaumefort et de la Gardette, marié le 22 novembre 1704 à Marie Gaillard de la Chaux, continua la lignée. Celui-ci fut encore maintenu noble en 1718 par jugement de l'intendant du Languedoc. Ses deux petits-fils, Gaspard-Melchior, connu sous le titre de marquis d'Arbalestier-Montclar, marié en 1756 à M[lle] de Chanaleilles, et Paul-Isaac, connu sous le titre de vicomte d'Arbalestier, commandant à Mont-Dauphin en 1768, marié cette même année à M[lle] de Michallon, signèrent en 1789 la protestation de la noblesse et du clergé du Dauphiné contre les décisions prises à l'assemblée de Romans. Le plus jeune de ces deux frères avait fait des preuves de noblesse en 1782 pour l'admission à l'Ecole militaire d'un de ses fils, Paul-Louis-Jean, né en 1771 à Mont-Dauphin, au diocèse d'Embrun. François-Régis, baron d'Arbalestier, né en 1762, fils de Gaspard-Melchior, fut député en 1828 ; il est l'auteur des divers représentants actuels.

Le chef de la famille d'Arbalestier est connu depuis la Révolution sous le titre de baron.

Principales alliances : Sauvan, de Bouffier, d'Urre, de Chanaleilles, de Michallon, d'Albignac 1808, de Barjac, etc.

**ARBAUD** (**d'**). Armes : *d'azur à un chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile de gueules.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions.* — Devise : *Mihi nascitur et perit ira.*

Il a existé en Provence deux familles nobles du nom d'Arbaud que les généalogistes ont voulu rattacher à une même souche.

La plus ancienne de ces familles, aujourd'hui éteinte, portait pour armoiries : d'argent à un griffon de sable ayant la patte dextre d'aigle et la jambe senestre de lion écorchées de gueules. Elle avait pour auteur Abrial Arbaud, de la ville de Tarascon, dont le fils, magnifique et puissant homme Barthélemy d'Arbaud, chevalier, né à Arles en 1227, chancelier du Roi Robert, décédé en 1341, fut un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Il laissa pour fils Jean d'Arbaud, damoiseau, qui fit en 1343 une donation à l'église Saint-Trophime d'Arles ; celui-ci laissa d'une alliance inconnue un fils, Jean, vivant en 1380, sur lequel on ne sait à peu près rien et qui fut lui-même père d'Elzear d'Arbaud. La descendance de celui-ci posséda entre autres biens les seigneuries du Baron et de Blonzac, fut

maintenue dans sa noblesse en 1667 et 1669 par jugements des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles, produisit plusieurs chevaliers de Malte et un gentilhomme servant du roi Henri IV, s'allia aux familles de Barras, d'Aiguières, d'Orcières, etc. et s'éteignit dans la première moitié du XVIIIe siècle.

La famille d'Arbaud qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et qui porte les armoiries décrites en tête de cet article remonte par filiation à Arbaud d'Arbaud qui assista aux Etats de Provence en 1397 comme député de la ville d'Aulps et en 1428 comme syndic de la ville d'Aix. D'après Artefeuil, la Chesnaye des Bois, Saint-Allais et Lainé qui ont donné des généalogies détaillées de cette famille, ce personnage aurait porté la qualification de noble et puissant homme dans des chartes de 1389 et 1400 et aurait été fils de Melchior d'Arbaud qui aurait été lui-même fils puîné de Barthélemy d'Arbaud, le chancelier du roi Robert. Les travaux de ces auteurs sont en désaccord complet avec une autre généalogie de la famille d'Arbaud qui a été dressée sur titres originaux et qui est conservée dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des titres. Cette dernière généalogie apprend qu'Arbaud d'Arbaud ne porte aucune qualification dans le titre relatif aux États de 1397 et qu'il est appelé noble et discret homme maître Arbaud d'Arbaud dans le titre relatif aux Etats de 1428. Il est appelé noble monsieur dans une vente de 1433 et dans une procuration qu'il passa en 1439. Ces diverses qualifications semblent indiquer qu'il n'appartenait qu'à la haute bourgeoisie. Il laissa de son mariage avec Antoinette de Pingon un fils, Guillaume d'Arbaud, qui fit son testament à Aulps le 25 janvier 1505 et qui paraît dans les actes tantôt avec la qualification de noble, tantôt avec celle de noble homme, tantôt avec celle de noble et honorable homme. Ce Guillaume d'Arbaud épousa Honorade de Fabry et en laissa trois fils, Honoré, Jean et Pierre, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Honoré d'Arbaud, auteur de la branche aînée, fut seigneur de Saint-Jean de Bresques et fit son testament à Aulps le 12 décembre 1524. Sa descendance posséda la seigneurie de Chateauvieux, fut maintenue dans sa noblesse le 28 septembre 1668 par jugement des commissaires du Roi et s'éteignit avec un chanoine de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille décédé en 1798.

Jean d'Arbaud, cosgr de Bargemont, Comps, Malignon, etc., docteur ès droit, auteur de la seconde branche, épousa Jeanne Neveu et fut pourvu le 21 janvier 1502 de l'office de conseiller maître en la Chambre des comptes de Provence. Sa descendance produisit plusieurs autres conseillers en la chambre des comptes de Provence et

s'éteignit avec Antoine d'Arbaud de Materon, évêque de Sisteron en 1648, décédé en 1666, et avec ses trois frères, tous trois chevaliers de Malte. Leur sœur, Françoise, avait épousé Antoine de Roux dont les descendants relevèrent le nom d'Arbaud.

Pierre d'Arbaud, Sgr de Porchères et de Callas, auteur de la troisième branche, fut pourvu le 24 janvier 1523 de l'office de conseiller maître en la chambre des comptes de Provence, fut nommé en 1545 premier consul d'Aix et fit son testament à Saint-Maximin le 11 février de cette même année. Il laissa trois fils, Jacques d'Arbaud, le majeur, Sgr de Rognac, procureur général en la Chambre des comptes de Provence en 1540, Jacques d'Arbaud, le mineur, Sgr de Porchères, marié le 31 octobre 1541 à Marguerite d'Escalis, et Honoré d'Arbaud, Sgr de Gardanne, avocat général en la Chambre des comptes de Provence en 1554, marié en 1555 à Jeanne de Bompar, qui furent les auteurs de trois rameaux. L'aîné de ces rameaux s'éteignit avec Jean d'Arbaud, Sgr de Rognac, conseiller au parlement de Provence en 1633, qui ne laissa que deux filles mariées dans les familles d'Autric de Vintimille et de Thomassin. Le second rameau, illustré par François d'Arbaud de Porchères, baptisé en 1590, un des premiers membres de l'Académie Française, fut maintenu dans sa noblesse le 25 mai 1667 par arrêt des commissaires du Roi en Provence et en juillet 1668 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne, et s'éteignit vers la fin du xvii^e siècle. Le troisième rameau avait pour chef au xvii^e siècle Jean-Augustin d'Arbaud, Sgr de Gardanne, qui fut reçu le 1^er mars 1632 conseiller maître en la Chambre des comptes de Provence. Son fils, Jacques d'Arbaud, Sgr de Gardanne, marié en 1674 à Marguerite de Maurel, acheta le 7 novembre 1680 la seigneurie de Jouques dont sa descendance a gardé le nom. Il fut père d'André-Elzear d'Arbaud, chevalier, Sgr de Gardanne et de Jouques, président à mortier au parlement de Provence en 1740, et grand-père de Jean-Augustin d'Arbaud, Sgr de Jouques, conseiller au parlement de Provence, qui épousa le 5 janvier 1734 Lucrèce de Renaud d'Alein, héritière de la baronne d'Angles, et d'Alexandre d'Arbaud-Jouques, gouverneur de la Guadeloupe en 1775, lieutenant général des armées navales en 1782, commandeur de Saint-Louis en 1785, qui mourut à Aix sans postérité en 1793. Jean-Augustin d'Arbaud laissa deux fils, André-Elzéar, connu sous le titre de marquis d'Arbaud-Jouques, baron d'Angles, président à mortier au parlement d'Aix en 1786, condamné à mort et exécuté à Lyon en 1793, et Joseph, baron d'Arbaud, né en 1738, major général à la Martinique, qui épousa M^lle Mignot de Vauconnu, d'une famille de la Grenade, qui obtint de Chérin le

30 juin 1788 un certificat de noblesse enregistré au Conseil supérieur de la Martinique et qui fut l'aïeul des représentants actuels de la famille d'Arbaud. Le président d'Arbaud-Jouques exécuté en 1793 laissa lui-même trois fils dont les deux plus jeunes, tous deux maréchaux de camp, moururent sans postérité l'un en 1831, l'autre en 1834 ; leur frère aîné, Joseph-André, marquis d'Arbaud-Jouques, marié en 1803 à M^lle de Rafélis de Saint-Sauveur, préfet sous le premier empire et sous la Restauration, conseiller d'Etat, démissionnaire en 1830, avait été créé baron de l'empire par lettres patentes du 22 octobre 1810 avec institution en majorat de sa terre de Jouques et laissa un fils mort sans alliance et deux filles mariées au baron de la Chadenède et au comte de Vitrolles.

La famille d'Arbaud a fourni un nombre considérable de chevaliers de Malte, des présidents et des conseillers au Parlement et en la Chambre des comptes de Provence, des officiers généraux, un membre de l'Académie Française, etc.

Principales alliances : de Barras, 1571, d'Isoard, 1655, de Fabry-Fabrègues 1625, de Sabran, de Pontevès, de Chailan de Moriés, de Rochas d'Aiglun, de Joannis, d'Autric de Vintimille, Dedons, d'Ailhaud, d'Amalric, de Gaillard 1588, de Renaud d'Alein, de Rafélis-Saint-Sauveur 1803, d'Arnaud de Vitrolles 1831, Sabatier de la Chadenède, etc.

**ARBAUMONT (Maulbon d').** Voyez : Maulbon d'Arbaumont.

**ARBEC (Chevalier d').** Voyez Chevalier d'Arbec.

**ARBELLES (André d').** Voyez André d'Arbelles.

**ARBELTIER-JULIEN de la BOULAYE.** Armes de la famille Julien de la Boulaye : *d'azur à 3 tours crénelées d'argent.*

Un décret du 2 mai 1873 a autorisé, M. Arbeltier né à Langres en 1847, à ajouter à son nom celui de la famille Julien de la Boulaye, originaire de Normandie et aujourd'hui éteinte, à laquelle appartenait sa mère.

**ARBERATZ (d'Armendaritz d').** Voyez Armendaritz d'Arberatz (d').

**ARBIGNY (Bernard d'.)** Voyez Bernard d'Arbigny.

**ARBLADE DE SÉAILLES (d').** Armes : *parti au 1 d'or à un lion couronné de gueules tenant une épée d'azur, la pointe en bas, au chef d'azur chargé d'une croisette d'or accostée de deux croissants d'argent, qui est d'Arblade, au 2 d'argent à 3 fasces ondées d'azur, coupé d'or au château de gueules sommé de trois tours de même et*

*surmonté de trois têtes de maures de sable, qui est de Pardaillan.* — Supports : *deux lions au naturel.* — Devise : *Crescit eundo.*

Cette famille de Gascogne a eu pour auteur Jean Darblade, Sgr de Barbotan et de Birac, qui acquit la noblesse en se faisant recevoir en 1753 citoyen noble de Perpignan. Il avait épousé Marie Bartouilh, fille d'un lieutenant particulier au siège de Nérac, et mourut en 1759.

Son fils, Jean-Gabriel d'Arblade de Barbotan, s'apparenta brillamment par son mariage en 1754 avec Louise de Pardaillan, dame de la baronnie de Séailles et héritière d'une branche de la maison de Pardaillan ; il en eut un grand nombre d'enfants, entre autres quatre fils qui firent en 1783 devant Chérin leurs preuves de noblesse pour le service militaire.

Le baron d'Arblade prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac à cause de sa seigneurie de Birac.

Vers le milieu du XIX^e siècle le chef de la famille d'Arblade de Séailles se crut en droit de relever le titre de comte de Pardaillan, puis celui de duc d'Antin qui avait appartenu à une branche de la maison de Pardaillan. Mais, sur la réclamation du chef de cette famille, il fut condamné à quitter ces qualifications par jugement du tribunal civil de la Seine du 10 novembre 1865.

Principales alliances : de Pardaillan, du Cos de la Hitte, de Galard-Béarn 1861, d'Aimar de Palaminy 1899, etc.

**ARBO** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à deux lions rampants de sinople, aux 2 et 3 d'argent à deux arbres de sinople.*

La famille d'Arbo est anciennemunt connue dans les Landes.

La Chesnaye des Bois en fait remonter la filiation à Jeanot et Peirot d'Arbo, frères, qui auraient été issus de l'ancienne maison de Tingon et qui en 1445 auraient rendu hommage à Charles, sire d'Albret. Ces deux frères furent les auteurs de deux grandes branches.

La situation nobiliaire de la famille d'Arbo paraît avoir été sérieusement contestée lors de la grande recherche du XVII^e siècle. On trouve que deux de ses membres, Robert d'Arbo, demeurant à Cap-Breton, et François d'Arbo, habitant à Aire, furent alors condamnés le premier à 300 livres et le second à 400 livres d'amende comme usurpateurs de noblesse.

François d'Arbo, chef de la branche aînée issue de Jeanot, capitaine au régiment de Montausier en 1650, marié en 1652 à Bertrande du Casse, parvint le 14 mars 1668 à se faire maintenir dans sa noblesse par jugement rendu à Saint-Sever du subdélégué de Pellot, intendant de Guienne. Sa descendance possédait en 1789 la seigneurie de Lier au duché d'Albret.

La branche cadette, issue de Peirot d'Arbo, n'a jamais été maintenue dans sa noblesse et ne paraît pas avoir eu de principe d'anoblissement régulier. Un de ses représentants, M. d'Arbo de Casaubon, ayant voulu faire en 1787 ses preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant ne put justifier sa filiation au delà de Pierre d'Arbo, qualifié écuyer, mari de Saubade de Cloche, qui testa en 1682, et dont le fils François d'Arbo, écuyer, sieur de Casauban, épousa le 3 août 1672 Marie de Labeyrie. Ce dernier personnage semble avoir été le même que celui qui fut condamné comme usurpateur de noblesse.

Joseph, Pierre et Jean d'Arbo de Casaubon, représentants de cette branche, prirent part cependant en 1789 aux assemblées de la noblesse des sénéchaussées de Dax et de Tartas avec la qualification de chevaliers, Sgrs de Castera.

La famille d'Arbo compte encore des représentants.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de l'Abadie, de Vergès 1765.

**ARBOIS DE JUBAINVILLE** (d'). Armes : *d'azur à trois barbeaux d'or.* — Timbre : *un armet de profil morné avec son bourrelet et ses lambrequins aux couleurs de l'écu.* — Cimier : *un barbeau d'argent.*

La famille d'Arbois de Jubainville appartient à la noblesse de Lorraine.

Elle est originaire de Metz et descend de Jean d'Arbois qui fut anobli le 17 mai 1584 par lettres patentes du cardinal de Lorraine, prince évêque de Metz. Ce personnage paraît avoir été distinct d'un Jean d'Arbois, de la ville de Nancy, qui fut anobli le 2 septembre 1609 par lettres patentes du duc de Lorraine.

Jean d'Arbois anobli en 1584 laissa plusieurs fils, entre autres Dominique d'Arbois, lieutenant-colonel d'infanterie, tué à l'ennemi en 1639. Celui-ci fut père d'autre Dominique d'Arbois, chevau-léger du duc de Lorraine, qui fit en 1671 le retrait de sa terre de Jubainville et qui continua la lignée.

Quatre frères de la famille d'Arbois, nés au diocèse de Toul en 1771, 1774, 1776 et 1781, firent en 1785 devant Chérin leurs preuves de noblesse pour le service militaire.

M. d'Arbois, Sgr de Jubainville et le chevalier d'Arbois, Sgr de Moncel et d'Happoncourt, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Neufchâteau, en Lorraine.

La famille d'Arbois de Jubainville n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Jubainville dans les Vosges.

Elle a fourni des magistrats et des officiers distingués et de nos jours un général de brigade et un membre de l'Institut.

Principales alliances : d'Aubéry-Frawenberg, de Pinteville-Cernon.

La famille d'Arbois de Jubainville aujourd'hui existante ne doit pas être confondue avec une autre famille d'Arbois éteinte vers 1600 qui appartenait à l'ancienne chevalerie de Franche-Comté et qui portait pour armoiries : d'azur à une bande d'or accompagnée de deux béliers de même.

Il existait au XVIII[e] siècle dans les environs de Laon une famille d'Arbois qui portait pour armoiries, d'argent à un loup passant de pourpre ayant la tête contournée, accompagné en chef de trois cloches d'azur. Ses représentants, Anne de Ricarville, veuve de Christophe d'Arbois, demeurant à Dolignon, et son fils, Antoine d'Arbois, sieur de Blanchefontaine, en l'élection de Laon, furent, lors de la grande recherche du XVII[e] siècle, renvoyés par l'intendant devant le Conseil d'État qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 3 avril 1669.

**ARBORI** (**Colonna de Leca d'**). Voyez COLONNA DE LECA D'ARBORI.

**ARBOUSSIER** (**d'**). Armes : *d'argent à un arbre de sinople terrassé de même, accosté de deux lions d'or affrontés de gueules, rampant contre le fut de l'arbre, ayant chacun une patte de derrière posée sur la terrasse.*

La famille d'ARBOUSSIER appartient à la noblesse du Lauragais où elle a possédé la seigneurie de Montagut.

On trouve dans le deuxième cahier de d'Hozier la généalogie détaillée que Jean-Jacques d'Arboussier, écuyer, Sgr de Montagut, en Lauragais, produisit devant ce généalogiste en 1738. Ce travail fait remonter la filiation à noble Gaspard d'Arboussier, demeurant en la paroisse d'Auriac, qui fit son testament en 1556 ; dans cet acte il cite sa femme, Seguine Mercier, et ses deux fils, Jacques et Antoine. Celui-ci fit son testament le 4 septembre 1603 ; il rappelle dans cet acte qu'il avait contracté quatre alliances avec Raymonde Grassaud, Claire Seignes, fille d'un conseiller au présidial de Lauragais, Catherine de la Roche Gensac et enfin Cécile Danel. La situation nobiliaire de ces premiers auteurs paraît assez douteuse ; on ne voit pas qu'ils aient jamais porté la qualification d'écuyers et la famille d'Arboussier ne figure point au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Noble Marc-Antoine d'Arboussier, Sgr de Montagut et du Batiment, né du troisième mariage d'Antoine, s'apparenta brillamment par son

mariage en 1648 avec Gabrielle de Durfort-Rouzines. Il avait eu d'un premier lit un fils, noble Pierre d'Arboussier, Sgr de Montagut, qui épousa le 12 juin 1657 Gabrielle de Cardaillac et qui continua la lignée.

Louis-Jean d'Arboussier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary tant en son nom que comme représentant de Mlle d'Arboussier de Montagut.

La famille d'Arboussier n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : d'Avessens de Saint-Rome 1704, de Cardaillac, du Bourg 1771, de Janvre 1818, de Durfort.

**ARBOUVILLE (de Chambon d')**. Voyez CHAMBON D'ARBOUVILLE (DE).

**ARBOUVILLE (Loyré d')**. Voyez LOYRÉ D'ARBOUVILLE.

**ARBOVAL (Hurtrel d')**. Voyez HURTREL D'ARBOVAL.

**ARCAMBAL (d')**. Armes : *d'or parti de sinople.*

Cette honorable famille du Haut Limousin ne figure ni parmi celles qui furent maintenues dans leur noblesse soit lors des diverses recherches du XVIIe siècle, soit par jugement postérieur, ni parmi celles qui ont été anoblies depuis cette époque soit par lettres, soit par charges, ni parmi celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle était représentée à l'époque de la Révolution par Jean-Baptiste d'Arcambal, né en 1759 à Dagnac, en Limousin, intendant militaire, décédé à Tulle en 1824. Son fils, Joseph d'Arcambal, né en 1794, marié en 1829 à Mlle Pauquinot, adjoint au maire de Tulle en 1849, a laissé un fils, Pierre-Émile, né en 1831, connu sous le titre de marquis d'Arcambal, décédé en 1896.

Il a existé à Martel, en Quercy, un rameau de la famille d'Arcambal qui s'est éteint dans les premières années du XIXe siècle.

**ARCAMONT (de Chic d')**. Voyez CHIC D'ARCAMONT (de).

**ARCANGUES d'IRANDA (d')**. Armes : *écartelé au 1 d'argent à l'arbre arraché de sinople et au lion de gueules passant contre le fut, aux 2 et 3 d'azur à la croix d'or, au 4 de gueules à trois pigeons d'argent rangés sur une terrasse de sinople; sur le tout d'azur* (Aliàs : *de gueules*) *à trois chevrons d'or.* — Couronne de marquis.

La famille D'ARCANGUES appartient à l'ancienne noblesse du pays de Labour.

Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, à quelques kilo-

mètres de Biarritz, non loin de la frontière d'Espagne, et en a conservé le château jusqu'à nos jours.

Ce domaine a eu pour premiers seigneurs connus Sanche qui vivait vers 1155 et Aner qui vivait vers 1170. On trouve qu'Arbela, Sgr d'Arcangues, vendit à l'église de Bayonne la dîme d'Ustaritz la veille de juin 1255 sous la caution de son frère, Martin d'Arcangues, Sgr d'Onderitz. Le nom des Sgrs d'Arcangues est mentionné dans un assez grand nombre de chartes du xiv$^{e}$ et du xv$^{e}$ siècles. Toutefois les substitutions de nom étaient trop fréquentes dans cette région pour que l'on puisse attribuer avec certitude ces divers personnages à la famille d'Arcangues qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

L'abbé Haristoy fait remonter la filiation suivie de celle-ci à Ogier d'Arcangues, écuyer, Sgr dudit lieu, qui est mentionné dans un acte du 18 juillet 1516 et qui avait épousé Jeanne Haitze. Ce personnage était vraisemblablement le même que noble Ogerot, Sgr d'Arcangues, qui servait le 26 novembre 1492 comme homme d'armes morte paye de la garnison de Bayonne sous la charge de Mgr d'Albret.

Pierre d'Arcangues, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. (Guyenne, Bayonne). Ayant négligé de présenter ses titres de noblesse il fut condamné par défaut à l'amende comme usurpateur par jugement du 22 mars 1705 de M. de la Bourdonnaye, intendant de la généralité de Bordeaux.

Noble Michel d'Arcangues, Sgr dudit lieu et de Curutchet, capitaine au régiment des milices de Labour, épousa par contrat du 28 octobre 1752 Rose d'Aragorry. Simon d'Aragorry, frère de cette dame, conseiller au Conseil des Finances du Roi d'Espagne, obtint de ce prince par lettres du 9 novembre 1764 l'érection en marquisat du domaine d'Irandatz, qu'il possédait en la paroisse d'Hendaye, sur la frontière d'Espagne. Après sa mort ce domaine fit retour à la famille d'Arcangues dont le chef fut confirmé dans la possession du titre de marquis d'Iranda d'abord par lettres du roi Louis XVI, d'avril 1782, puis par décret de Napoléon III en 1863. Le château d'Iranda appartenait de nos jours à Bernard d'Arcangues, né en 1827, frère du chef de la famille.

Michel d'Arcangues, écuyer, Sgr d'Arcangues, et Gaspard, chevalier d'Arcangues, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Labour.

Miguel-Louis d'Arcangues, marquis d'Iranda, né à Saint-Sébastien en 1790, marié en 1820 à M$^{lle}$ Labat, a été pendant de longues années maire de la commune d'Arcangues et membre du Conseil Général des Basses-Pyrénées. Un de ses petits-fils, Léon-Nicolas d'Arcangues, fils de Bernard et marié en 1887 à M$^{lle}$ de Cadaran, a été nommé en

1895 conseiller général du même département pour le canton d'Ustaritz.

La famille d'Arcangues a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : d'Angosse, d'Armendaritz, Ellissagaray, Aragorry 1752, de Ugarte 1853 et 1857, de Cardenau, de Lasa 1853 et 1865, de Cadaran 1887 et 1888, le Mordan de Langourian 1857.

**ARCELIN et d'ARCELIN de NEUBOURG**. Armes : *d'azur au rencontre de cerf d'or surmonté d'une étoile d'argent.* — Supports : *deux aigles.* — Devise : *Se ferisco sano.*

La famille Arcelin appartient à l'ancienne bourgeoisie du Mâconnais.

On en trouvera une généalogie détaillée dans l'Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais de Steyert. Cet auteur en fait remonter la filiation suivie à Jehan Arcelin dont le fils Denis était bourgeois de Cluny en 1554.

Pierre Arcelin, né à Cluny en 1651, maître apothicaire à Mâcon, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. La descendance de son fils aîné, Geoffroy Arcelin, né à Cluny en 1681, marié en 1710 à Marie de Lespinasse, était représentée de nos jours par Adrien Arçelin né en 1838, archiviste paléographe, et par ses fils. Le puîné, Pierre Arcelin, né en 1692, échevin de Cluny, fut père de Jean-Louis Arcelin, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Cluny, colonel démissionnaire en 1793, qui fit le premier précéder son nom de la particule, et grand-père de Louis-Victor d'Arcelin de Neubourg, né à Lyon en 1780, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1869 ; celui-ci n'a laissé qu'une fille, héritière de sa branche, mariée en 1856 au général Ameller.

Bonaventure Arcelin, né à Mâcon en 1755, fut l'auteur d'une branche fixée en Franche-Comté ; il laissa plusieurs fils dont l'un, Charles Arcelin, né à Dôle en 1795, a été général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur.

La famille Arcelin a fourni plusieurs échevins de Cluny et de Mâcon, des prévôts des maréchaux de France en Mâconnais, des magistrats et des médecins distingués.

**ARCELOT (d')**. Armes : *d'azur à une aigle d'or posée sur une motte d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille d'Arcelot appartient à la noblesse de Bourgogne.

Elle a eu pour auteur Jean Arcelot dont le fils Claude, né à Dijon en 1632, contrôleur au grenier à sel de Montbrison, acquit en 1705 la

charge anoblissante de secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Dijon. Antoine Arcelot, fils du précédent, avait été reçu dès 1697 conseiller maître en la chambre des comptes de Dijon et avait fait enregistrer son blason à l'armorial général. Son fils, Claude Arcelot, acquit en 1756 la terre de Dracy les Vitteaux que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours.

Monsieur Arcelot de Dracy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur.

Le chef de la famille d'Arcelot est connu depuis le milieu du XIX^e siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : Dugon, Bizouard de Montille.

**ARCES** (d'). Armes : d'*azur à un canton d'or, à la cotice componée d'argent et de gueules brochant sur le tout.* — Couronne de marquis. — Devise : *Le tronc est vert et les branches sont arses.* — Autre devise : *Virtus, labor, honos.* —Dicton *: Charité d'Arces.*

La maison d'Arces appartient à la noblesse chevaleresque du Dauphiné. Elle a eu dans le passé une origine commune avec la maison de Morard (voyez ce nom) et a pour premier auteur connu un chevalier du nom de Morard qui occupait un rang distingué dans le Graisivaudan à la fin du XI^e siècle. Hugues de Morard épousa vers 1216 Guiffre de d'Arces, héritière de la seigneurie de son nom en Graisivaudan et dernière représentante d'une puissante famille dont le nom et les armes figurent aux salles des croisades du musée de Versailles. Plusieurs fils naquirent de cette union : l'un deux, Henri de Morard, continua la maison de Morard, tandis que deux autres, Guigues et Aymon, substitués au nom de la famille de leur mère, fondaient une nouvelle maison d'Arces.

Le rapport dressé en 1780 par le généalogiste des ordres du Roi pour procurer à la maison d'Arces les honneurs de la Cour commence en ces termes flatteurs : « La maison d'Arces a pris son nom de la « terre d'Arces, en Dauphiné. Les premières charges de la Cour des « anciens Dauphins qu'elle a occupées, son attachement à nos Rois « depuis la réunion de cette province à la Couronne et l'avantage « d'avoir produit un archevêque de Tarentaise décoré de la pourpre « romaine dans le XV^e siècle, un archevêque d'Embrun, un « lieutenant général du royaume d'Ecosse célèbre dans les fastes « de l'ancienne chevalerie et deux chevaliers de l'ordre de Saint-« Michel avant l'institutution de celui du Saint-Esprit sont les titres « qui lui assurent le rang distingué dont elle jouit dans l'ordre de la « noblesse du royaume ». Les preuves de cour font remonter la filiation suivie à l'année 1326.

Guigues et Aymon de Morard substitués au nom de la famille d'Arces à laquelle appartenait leur mère furent les auteurs de deux grandes branches.

On ignore le nom de la femme de Guigues ; on lui attribue pour fils Hugues d'Arces, décédé en 1320, qui aurait eu lui-même d'une alliance inconnue Morard d'Arces dont les fils continuèrent la descendance de cette branche. Jean d'Arces, un des petits-fils de Morard, fut archevèque de Tarentaise et cardinal. Hugues d'Arces, frère de ce prélat, décédé en 1441, avait épousé Béatrix de Beaumont; il fut père de Bon d'Arces, Sgr de la Batie, qui épousa Louise Lambert, dame de Lissieu et de Condrieu en partie, et qui mourut de la peste en 1452 et grand-père de Jean d'Arces, Sgr du Bost en Beaujolais, puis de la Batie, de Condrieu, de Lissieu, qui continua la descendance. Antoine d'Arces, dit le Chevalier blanc, fils du précédent, fut un des plus vaillants gentilshommes de son temps, parcourut l'Europe, fut nommé vice-Roi d'Ecosse et mourut assassiné en 1517; il avait épousé Marguerite de Ferrières qui lui apporta, entre autres grands biens, la baronnie de Livarot, en Normandie. Cette branche s'éteignit avec son fils, Jean d'Arces, baron de Livarot, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, décédé en 1590 ; ce seigneur survécut à son fils unique, Gui, baron de Livarot, favori d'Henri III, tué en duel en 1580. On trouvera une généalogie de cette branche dans l'Armorial général du Lyonnais de M. Steyert.

Aymon de Morard d'Arces, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, fut Sgr des Maisons-Fortes, de Domène et de la Pierre et, d'après la Chesnaye des Bois, épousa en 1289 Ambroisie de Beaumont. Il fut père de Soffrey d'Arces, Sgr des mêmes terres, maréchal du Dauphiné, bailli du Briançonnais, à partir duquel la filiation de cette branche est nettement établie. On ignore le nom de la femme de ce seigneur; mais on sait qu'il fut père d'Arthaud d'Arces, chevalier, bailli du Briançonnais, qui fit son testament le 25 février 1378. Leur descendant Etienne d'Arces, chevalier, Sgr des Maisons-Fortes, de Domène et de la Bayette, marié le 18 mai 1669 à Lucrèce le Maître, fut maintenu dans sa noblesse le 16 janvier 1668 par jugement de l'intendant Dugué. Son fils, Louis, seigneur des mêmes terres, marié le 13 octobre 1684 à Françoise de Pelegren, fit enregistrer avec plusieurs de ses parents son blason à l'armorial général de 1696 (registre du Dauphiné) et obtint en 1699 l'admission à Saint-Cyr de sa fille Louise.

Le chef de la maison d'Arces fut admis en 1788 aux honneurs de la Cour avec le titre de marquis d'Arces sous lequel il prit part l'année suivante aux assemblées de la noblesse du Dauphiné.

La maison d'Arces a fourni, outre les personnages déjà cités, un gentilhomme de la chambre du roi François I^er, un page du Comte d'Artois, deux chevaliers de Malte en 1567 et 1687, etc.

Principales alliances : de Beaumont, de Paladru, de Ferrières, d'Humières, de Maugiron, de Damas, Savary, de Comiers, de la Poype, de Bérenger 1596, de Chivallet, de Fay 1506, le Veneur de Tilières, de Monteynard, etc.

**ARCHAMBAULT** (d'). Armes : *d'azur à trois lions d'or, deux et un, chargé en abîme d'un écu d'argent au pal de gueules chargé de trois sautoirs alaisés d'or.* — Supports : *deux griffons armés.* — Devise : *In armis leones.*

La famille d'Archambault descend de Jean Archambault qui était en 1596 valet de chambre du duc de Montpensier. Son fils, autre Jean Archambault, un des premiers valets de chambre du Roi, marié le 21 février 1612 à Marie Faure, décédé en 1646, fut nommé grand bailli de Châtillon-sur-Indre et fut anobli par lettres patentes de mai 1643. Tous les anoblissements concédés à cette époque s'étant trouvés révoqués par l'édit d'août 1664, Jean-François d'Archambault, fils du précédent, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, grand bailli d'épée de Châtillon-sur-Indre, marié en 1646 à Louise de Compans-Becquet, dut se faire accorder en juillet 1689 de nouvelles lettres de confirmation de noblesse. Il fut père de René-François d'Archambault, page de la grande écurie du Roi, grand bailli d'épée de Châtillon-sur-Indre, qui épousa en 1692 Charlotte de Languedoue.

La famille d'Archambault était représentée sous Louis XVI par plusieurs frères, petits-fils du précédent. L'aîné d'entre eux, Jacques-François d'Archambault, né en 1727, grand bailli de Châtillon-sur-Indre, fit en 1755 ses preuves de noblesse pour l'admission à l'École militaire de son fils, autre Jacques-François d'Archambault de Languedoue, né en 1746 au diocèse de Chartres, décédé en 1770, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Chartres où il possédait en partie la seigneurie de Pussay.

René-Charles d'Archambault, frère puîné de Jacques-François, alla se fixer en Lorraine par son mariage contracté le 21 septembre 1762 avec Marie-Suzanne Leliebvre du Lys, petite nièce de Jeanne d'Arc. Son fils, Charles-François d'Archambault, né en 1764, officier au régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis, épousa Thérèse Morizot de Marsy ; il fut père de Jacques d'Archambault, inspecteur des forêts, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Marie-Adélaïde Gouvion, et grand-père de madame de Tinseau et de Victor d'Archam-

bault, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.

Principales alliances : Chaspoux de Verneuil 1634, de Saint-Phalle 1685, de Languedoue 1692, de Selve 1741, de Glapion 1742, de Trémault 1745, de Tinseau 1848.

**ARCHAMBAULT de BEAUNE**. Armes (d'après l'Armorial général de Touraine, de Carré de Busseroles) : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois roses de même.* — Casque de chevalier orné de ses lambrequins.

La famille Archambault de Beaune, distincte de la précédente, est anciennement connue en Touraine et y occupait au xviii^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Joseph Archambault de Beaune marié à Emilie de la Violière, de l'île d'Oléron, était sous Louis XVI conseiller du Roi et notaire à Tours.

Principales alliances : Benoist de la Grandière 1787, Boutaud de la Villéon 1890.

**ARCHAMBAULT de MONTFORT**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même surmonté d'un rosier fleuri aussi d'argent, tigé et feuillé de sinople.*

La famille Archambault de Montfort est anciennement et honorablement connue en Berry. Elle ne figure pas toutefois au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches du xvii^e siècle. Un de ses membres, Jacques Archambault, écuyer, sieur de Mousseaux, receveur des deniers communs de Bourges pour le quartier de Bourbonnais, fut nommé en 1672 aux fonctions anoblissantes d'échevin de cette ville.

Gabriel Archambault, chanoine du chapitre Saint-Ursin, à Bourges, fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

MM. Archambault et Archambault des Chaumes prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges.

Principale alliance : de Rolland du Roscoat 1893.

**ARCHDEACON**. Armes : *d'argent à trois chevrons de sable.* — Cimier : *Un dextrochère armé d'argent tenant une épée du même garnie d'or.* — *Manteau de pourpre doublé d'argent.* — Devise : *Dieu y pourvoira.*

On trouvera au cabinet des Titres dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Dossiers bleus une généalogie de la famille Archdeacon venue d'Irlande se fixer en Flandre au cours du

XVIII$^e$ siècle. Il résulte de ce travail qui, comme la plupart des généalogies anglaises, n'est malheureusement accompagné d'aucune preuve, que la famille Archdeacon serait originaire du pays de Cornouailles, en Angleterre, et remonterait par filiation à Othon Archdeacon, des Sgrs de Richards-Castle, au comté d'Erford, qui vivait au XIII$^e$ siècle. La souche s'éteignit en Angleterre avec Werris Archdeacon, chevalier, arrière-petit-fils d'Othon, qui épousa Elisabeth Talbot, d'une des plus illustres familles du royaume, décédée en 1388, et qui n'en laissa que trois filles mariées à Hugh Courtnay, des comtes de Devon, à Gautier Lacy et à Thomas Arundel. Othon Archdeacon, oncle de Werris, vint, d'après les lettres de 1721, se fixer en Irlande à la suite du roi Henri II, y épousa Marie Butler, des comtes d'Ormon, et y acquit la seigneurie de Kilmaurice au comté de Killkenny.

Son descendant, Guillaume Archdeacon, fils d'autre Guillaume, écuyer, de la ville de Corck, et d'Anastasie Skiddy, étant venu se fixer à Bruges, en Flandre, se fit accorder le 1$^{er}$ décembre 1721 par le roi Jacques III, alors fixé à Saint-Germain-en-Laye, des lettres patentes de confirmation de noblesse qui le faisaient descendre d'Othon Archdeacon mentionné plus haut, vivant au XIII$^e$ siècle. Il mourut en 1759 laissant trois filles et un fils, Guillaume Archdeacon, Sgr de Hakom et de Moninck, échevin de Bruges en 1747, qui mourut dans cette ville en 1762.

Edmond Archdeacon, né à Waterford en 1713, auteur de la seule branche subsistante, vint se fixer à Dunkerque et mourut dans cette ville le 18 mars 1753 ; il avait épousé Jeanne Mercadé, veuve de Pierre-Sébastien Gamba, et en laissa un fils, Jean-Edmond Archdeacon, né le 30 novembre 1750, qui épousa le 15 juin 1773 Marie-Josèphe Thiery et qui en laissa lui-même une nombreuse postérité. La famille Archdeacon fixée à Paris au commencement du XIX$^e$ siècle ne tarda pas à y acquérir une brillante situation financière. Un de ses représentants, Edmond Archdeacon, marié à M$^{lle}$ de Rocquigny, a été nommé en 1902 député de la Seine.

Principales alliances : Talbot, Butler, Shée, Fitz-Gérald, Bourke, Coppinger, de Pruyssenaere, de Clinchamps, Jay de Beaufort, Tugghes, Devinck, Barlatier de Mas, Veron-Duverger, de Kergariou, de Rocquigny du Fayel, de Fontaines 1901, Ardant du Picq, Pérignon, Sipière.

**ARCHE** (d'). Armes : *d'azur à une arche d'or sur une rivière d'argent surmontée d'une colombe d'or becquée de gueules, portant au bec un rameau de sinople.*

La famille d'Arche, une des plus distinguées de la noblesse parle-

mentaire de Guienne, est originaire du Limousin et appartenait dès le XVI[e] siècle à la haute bourgeoisie de cette province. Elle s'est partagée en un certain nombre de branches qui reconnaissent pour auteur commun Bernard d'Arche lequel fit son testament le 23 mars 1582 devant Lascombes, notaire à Cavernac, en Quercy. Il laissait, entre autres enfants, Etienne d'Arche qui vint se fixer à Bordeaux, fut avocat au parlement de cette ville et docteur régent de son Université, et Jean d'Arche qui fut l'auteur de la branche des Sgrs d'Embrugeat demeurée limousine.

Etienne d'Arche, auteur de la branche bordelaise, laissa lui-même, entre autres enfants, trois fils, Bernard, né en 1601, décédé en 1674, qui fut reçu en 1626 conseiller au parlement de Bordeaux, qui fut anobli par sa charge et qui continua la lignée; Henri, né en 1605, qui fut docteur en théologie et doyen du chapitre Saint-André de Bordeaux, et Jean qui fut conseiller du Roi en ses Conseils et procureur général près la cour des Aides et Finances de Bordeaux. Jean d'Arche né en 1636, fils de Bernard, fut capitaine au régiment de Navarre et épousa en 1681 Jeanne de Lure, héritière de la seigneurie de Pessau. Guillaume d'Arche, issu de cette branche, né à Bordeaux en 1702, doyen du chapitre Saint-André, vicaire général du diocèse de Bordeaux, évêque de Bayonne en 1745, député de la province d'Auch à l'assemblée générale du clergé en 1749, décédé en 1774, fut l'un des prélats les plus vertueux du XVIII[e] siècle. La famille d'Arche ne cessa pendant tout le XVIII[e] siècle de fournir des magistrats éminents au parlement et à la cour des Aides de Bordeaux. Deux de ses membres, François d'Arche de la Salle et Jean-Luc d'Arche, étaient encore conseillers au parlement quand éclata la Révolution. Etienne d'Arche de Luxe, ancien officier au régiment du Roi, Pierre-Antoine d'Arche, chevalier de Malte, ancien officier au même régiment, Pierre-Antoine d'Arche-Pessan, chevalier de Saint-Louis, et François d'Arche, Sgr de la Salle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Jean-Etienne d'Arche-Pessan, né en 1822, chef de cette branche, marié en 1856 à M[lle] du Cheyron du Pavillon, a été le premier connu sous le titre de comte.

Jean d'Arche né vers 1560, auteur de la branche cadette demeurée limousine, eut pour descendant Jean d'Arche, lieutenant général criminel au présidial de Tulle, qui fit enregistrer son blason à l'armorial général de 1696. Jean-Martin d'Arche, Sgr de Belpeuch, fils de celui-ci, marié en 1713 à Jeanne Melon, était lieutenant général criminel au présidial de Tulle quand il fut pourvu le 8 avril 1729 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bordeaux. Il obtint des lettres d'honneur le 12 juin 1749.

Il fut père de Jean-François d'Arche, chevalier, Sgr d'Embrugeat, Belpuech, etc., qui épousa en 1760 Charlotte de Cruzy-Marcillac et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle et grand père de Gabriel d'Arche, né à Tulle en 1766, qui fit en 1784 ses preuves de noblesse pour le service militaire. Cette branche de la famille d'Arche paraît être aujourd'hui éteinte.

La famille d'Arche a fourni trois procureurs généraux près la Cour des aides de Bordeaux en 1643, 1691, 1725, des conseillers au parlement de cette ville, des chevaliers de Malte en 1785 et 1787, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Baritault 1818, de Belleville 1848, du Chevron du Pavillon 1856, de la Corbière 1892, de Cruzy-Marcillac, d'Alesme, du Nogués de Castelgaillard, etc.

**ARCHE de CUVE** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même.*

La famille d'Arche de Cuve appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Franche-Comté où elle possède encore la terre de Cuve, dans la Haute-Saône.

Un de ses membres, Symphorien d'Arche, avait fait enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

**ARCHER**. Armes : *d'or à un arc d'azur encoché d'une flèche de gueules.*

La famille Archer appartient à l'ancienne bourgeoisie du Périgord où elle est connue depuis le XVIe siècle.

Un de ses membres avait fait enregistrer son blason à l'armorial général de 1696.

**ARCHIAC** (**Desmier de Saint-Simon d'**). Voyez Desmier de Saint-Simon d'Archiac.

**ARCHIMBAUD** (**Bonnot d'**). Voyez Bonnot d'Archimbaud.

**ARCIER** (**Faivre d'**). Voyez Faivre d'Arcier.

**ARCIMOLES** (d'). Armes : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois artichauds de sinople.*

La famille d'Arcimoles, anciennement connue en Quercy, n'appartient cependant pas à la noblesse et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

Guillaume Darcimoles ou d'Arcimoles était sous Louis XVI procureur conseiller du Roi en l'élection de Figeac. Il fut le grand-père de Mgr Darcimoles, archevêque d'Aix, décédé en 1855, et de Pierre

Darcimoles, conseiller général du Lot en 1833, qui fut autorisé par jugement du tribunal de Figeac du 27 juillet 1860 à faire rétablir dans ses actes de l'état civil l'orthographe : d'Arcimoles, employée par ses ascendants avant la Révolution. Ce dernier avait épousé en 1832 M^lle du Griffolet dont il a laissé quatre enfants.

Le chef de la famille d'Arcimoles est connu sous le titre de comte depuis les dernières années du XIX^e siècle.

Principales alliances : du Griffolet, Bessières.

**ARCINE** (**Colomb d'**). Voyez Colomb d'Arcine.

**ARCIS de CHAZOURNES**. Armes : *de gueules à une tour crénelée d'or accompagnée de huit besants de même, en orle*. (Ces armoiries sont celles de la maison de Tournon à laquelle la famille Dufèvre se serait alliée au XVI^e siècle). — Aliàs : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois croisettes d'argent, aux 2 et 3 de Tournon*.

La famille Arcis, originaire du Velay, appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie de ce pays[1].

Pierre Arcis ayant épousé en 1748 Antoinette Dufèvre de Chazournes, dernière représentante d'une ancienne famille bourgeoise du Forez, joignit dès lors à son nom celui de : de Chazournes que ses descendants ont conservé. Il fut père d' Irénée Arcis de Chazournes, notaire, qui laissa une nombreuse postérité de son mariage en 1780 avec M^lle Marie-Marguerite Dupuis.

La famille Arcis de Chazournes s'est éteinte avec le Père Régis de Chazournes, de la compagnie de Jésus, né en 1832, décédé à Roanne en 1883; une de ses sœurs, décédée en 1885, avait épousé M. Noir et en laissa un fils, officier d'artillerie, qui demanda en 1879 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Chazournes.

Principales alliances : de Place, de Brugière, Bégouen, le Brethon de Beauchesne, etc.

**ARCIS** (**des**). Armes : *parti au 1 palé d'or et d'azur, au 2 d'or à un pin de sinople, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

La famille des Arcis est connue en Vivarais depuis Jean des Arcis qui exerçait en 1378 la profession de notaire. On en trouvera une généalogie détaillée dans l'excellent ouvrage que M. de Gigord a consacré aux familles nobles de l'ancienne sénéchaussée de Villeneuve de Berg. Le jugement de maintenue de noblesse rendu sous

[1] La famille Arcis de Chazournes est distincte de celle de Jean-Hippolyte Arcis, né à Lyon en 1784, garde du corps du Roi Louis XVII, puis chef d'escadron, décédé en 1843, qui fut anobli par lettres patentes du 7 mars 1818 et qui reçut pour armoiries : d'azur à une fasce courbée d'or accompagnée de six étoiles de même.

Louis XIV par l'intendant Lamoignon en faveur d'un de ses membres en fait remonter la filiation à Hugon des Arcis dont le fils, Hérail des Arcis, Sgr de Colanges, épousa Louise Nicolas par contrat du 28 septembre 1505.

Antoine des Arcis, descendant du précédent, marié en 1654 à Catherine de Chanaleilles de la Saumés, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 5 septembre 1669 de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son fils, Joseph des Arcis, né en 1661, marié en 1698 à Catherine Berne, parvint à se faire relever de cette condamnation et à se faire maintenir dans sa noblesse par un nouveau jugement de M. de Lamoignon. Il périt à l'armée peu de temps après, en 1703, sans laisser de postérité et sa veuve se remaria dans la famille du Bourg de Bozas.

Antoine des Arcis condamné comme usurpateur en 1669 avait un frère, Jean-François des Arcis, qui se maria à Montpezat avec Marie Teyssier de Bonnet et dont le fils, Jacques des Arcis de Bonnet, continua la lignée. Jean des Arcis, fils de celui-ci, fut conseiller du Roi, maison et couronne de France. Son descendant, Louis-Melchior des Arcis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bas Vivarais.

La famille des Arcis était représentée au XIXe siècle par Louis-Hippolyte des Arcis, juge de paix à Aubenas, marié dans cette ville en 1821 à Mlle de Ruelle de Baysaud, et par leur fils, employé de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

**ARCISAS (d')**. Armes : *d'azur à un corbeau passant d'argent.* — La branche existante a aussi porté : *d'argent au cœur de gueules traversé d'une clé de sable ; parti de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'Arcisas appartient à l'ancienne noblesse du Bigorre. Elle a eu pour berceau le château d'Arcisas, au comté de Lavedan, à dix kilomètres de Lourdes, qu'elle conserva jusqu'au XVIe siècle.

La Chesnaye des Bois qui a donné une généalogie détaillée de la famille d'Arcisas en fait remonter la filiation à Raymond, Sgr d'Arcisas, qui vivait en 1083. Il lui attribue, mais sans preuves, pour fils Bernard, chevalier, Sgr d'Arcisas, mentionné dans un acte de 1130, et pour petit-fils Arnaud, chevalier, Sgr d'Arcisas, mentionné dans des titres de 1157 et 1158. Le nom des Sgrs d'Arcisas figure dans de nombreux titres des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Toutefois la filiation ne paraît être établie que depuis Merle, damoiseau, Sgr d'Arcisas, marié à Miramonde d'Abbadie, qui paraît dans une charte de 1417 et qui rendit aveu de ses terres en 1429 devant les commissaires

du comté de Bigorre. Il fut père de Raymond-Arnaud d'Arcisas, écuyer, qui épousa Blanche-Flore, héritière de la seigneurie de Nestier, et qui acquit par acte du 30 décembre 1450 la seigneurie de la Broquère, en Comminges. Manaud d'Arcisas, écuyer, Sgr d'Arcisas, de Nestier et de la Broquère, fils du précédent, laissa d'une alliance inconnue trois fils, Thibaut, Géraud et Raymond. L'aîné d'entre eux n'eut qu'une fille, Louise d'Arcisas, héritière du château d'Arcisas et des biens de sa maison, qui épousa en 1518 Arnaud de Majouran. Les deux puînés, Géraud et Raymond, furent les auteurs de deux grandes branches. La branche cadette issue de Raymond fut maintenue dans sa noblesse le 12 janvier 1667 par jugement de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux, passa dans la suite en Dauphiné tout en conservant sa seigneurie de la Broquère en Comminges et paraît s'être éteinte en la personne de Charles-Louis d'Arcisas, Sgr de Labroquère, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Comminges tenues à Muret.

Géraud d'Arcisas, auteur de la branche aînée, eut en partage la seigneurie de Nestier et fit une transaction le 17 janvier 1497 avec son frère Raymond. On ignore le nom de sa femme. Il fut père de Jean d'Arcisas dont le fils Charles mourut sans postérité et de Géraud d'Arcisas, Sgr de la Batut, qui épousa le 27 janvier 1550 Rose de Martres et qui continua la descendance. Celui-ci fut le trisaïeul de Bertrand d'Arcisas, Sgr d'Estansan, qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 mai 1669 par jugement de le Pelletier, intendant de Montauban, sur preuves remontant à 1550 et qui épousa le 12 février 1680 Catherine d'Ossun. Joseph d'Arcisas, Sgr d'Estansan, fils de celui-ci, servit pendant 34 ans dans le régiment de la Couronne, se retira avec la croix de Saint-Louis et épousa le 26 juillet 1740 Geneviève du Guaric d'Uzech dont il eut quatre fils. Cette branche subsiste dans le midi de la France. Son chef est connu sous le titre de baron.

La famille d'Arcisas a fourni de nombreux officiers dont plusieurs périrent à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Mauléon 1571, de Cazaux 1625, de Béon 1647, de Preissac 1680, d'Ossun 1680, de Mont de Benque 1775.

**ARCOURT, aujourd'hui HARCOURT (d')**. Armes : *d'azur à un arc d'argent tendu, posé en barre, chargé d'une flèche du même posée en bande, la pointe en haut ; à la bordure aussi d'argent.* — Devise : *Souvenir me tue.*

La famille d'Arcourt, aujourd'hui d'Harcourt, qu'il ne faut pas

confondre avec l'illustre maison des ducs d'Harcourt appartient comme elle à la noblesse de Normandie.

Elle est plus ancienne qu'illustre et son représentant, Jacques Darcourt, écuyer, Sgr de Tannemare, habitant de la paroisse de Limpeville en l'élection de Montivilliers, fut maintenu dans sa noblesse le 24 juillet 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir justifié sa filiation depuis un autre Jacques Darcourt qui vivait en 1539. Son oncle, Georges d'Arcourt, avait été admis dans l'ordre de Malte.

Principale alliance : Tillette de Mautort 1858.

**ARCQ (Douet d')**. Voyez Douet d'Arcq.

**ARCUSSIA (d')**. Armes : *d'or à une fasce d'azur accompagnée de trois arcs de flèche de gueules mis en pal.* — Supports : *deux aigles.* — Sobriquet du roi René : *Gravité d'Arcussia.*

La maison d'Arcussia est une des plus distinguées de la noblesse de Provence.

Artefeuil et après lui la Chesnaye des Bois qui en ont donné des généalogies lui attribuent pour auteur Elisée d'Arcussia, Sgr de l'île de Capro, près de Naples, général des galères de Fréderic Barberousse, qui maria en 1191 sa fille Isabelle à Christophe Constantin. D'après la tradition cet Elisée descendait des anciens ducs d'Amarsis, au royaume de Naples, qui, vers la fin du xi<sup>e</sup> siècle, auraient été dépouillés et exilés par Tancrède le Normand.

Artefeuil fait remonter la filiation suivie à François d'Arcussia qui fut au xiv<sup>e</sup> siècle secrétaire de la reine Jeanne et qui épousa Philippe Rossa ; il en laissa, entre autres enfants, Jacques d'Arcussia, secrétaire de la reine Jeanne, qui fut créé par cette princesse en 1375 grand chambellan du royaume de Naples, reçut d'elle donation de terres considérables et mourut dans l'île de Capro en 1386. Celui-ci fut père de Jean d'Arcussia, Sgr de Tourves, qui épousa en 1377 Laudune de Sabran et n'en eut pas de postérité et de François d'Arcussia, Sgr de Sénas, qui recueillit les terres de Provence après la mort de son frère, en reçut de nouvelles fort importantes par donation de la reine Marie et continua la lignée. Ce personnage laissa lui-même deux fils dont le plus jeune, Jacques, retourna à Naples et fut l'auteur d'une branche qui s'éteignit après quelques générations et dont l'aîné, Louis, mari de Catherine de Castellane et décédé en 1462, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée avec éclat en Provence jusqu'à nos jours. Celui-ci fut père de Louis d'Arcussia qui épousa en 1480 Madeleine d'Esclapon, dame d'Esparron, grand-père de Jean

d'Arcussia, Sgr d'Esparron, qui continua la lignée et bisaïeul de Philibert d'Arcussia d'Esparron qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1545. Onze autres membres de la famille d'Arcussia furent dans la suite admis dans le même ordre.

Charles d'Arcussia, né à Esparron vers 1547, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1596, marié à Aix en 1573 à Marguerite de Forbin-Janson, fut l'auteur d'un traité de chasse longtemps réputé intitulé : de la *Fauconnerie*. Son fils aîné, François d'Arcussia, marié en 1602 à Louise de Blancard, fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Esparron éteinte au XVIIIe siècle ; le puiné, Jean-Baptiste marié en 1623 à Marie Puget de Barbantane, fut l'auteur de la branche des Sgrs du Revest qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Charles d'Arcussia, Sgr du Revest, Pierre d'Arcussia, Sgr d'Esparron et du Revest, Charles d'Arcussia, lieutenant d'une des galères du Roi, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Charles d'Arcussia du Revest fut admis en 1725, parmi les pages du roi Louis XV.

Madame d'Arcussia, née de Sabran, fut admise en 1737 aux honneurs de la Cour de France ; elle mourut peu de temps après sans laisser de postérité et son mari se remaria en 1740 avec une nièce de l'évêque Belzunce de laquelle il eut plusieurs enfants.

La famille d'Arcussia a fourni de nombreux officiers.

Elle paraît s'être éteinte au cours du XIXe siècle.

Principales alliances : de Forbin, de Sabran 1737, de Castellane de Vintimille, de Belzunce, de Jarente 1578, Puget de Barbantane 1623, de Glandevès 1546, de Clapiers, de Rafélis 1573, Begon 1666, de Bausset 1640.

**ARCY (de Bry d')**. Voyez Bry d'Arcy (de).

**ARCY (Legay d')**. Voyez Legay d'Arcy.

**ARCY (d')**. Armes : *d'azur à trois quintefeuilles d'argent accompagnées de neuf croix recroisetées de même, placées 3, 3, 3.* — Devise : *Un Dieu, un Roi.*

La famille d'Arcy fixée en France au XVIIe siècle est originaire de l'Irlande où elle occupait un rang distingué dans l'ordre de la noblesse. Elle revendique une origine commune avec la maison des lords Darcy, comtes d'Holderness, une des meilleures de la noblesse anglaise.

Le chevalier d'Arcy, brigadier des armées du roi Louis XV, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, ayant eu l'honneur de monter en 1769 dans les carrosses de Sa Majesté, sollicita en

1774 pour sa femme les honneurs de la Cour. Il produisit à cette occasion ses titres de noblesse au cabinet des ordres du Roi et Beaujon, chargé de les examiner, fit un rapport commencant en ces termes : « Les monuments de l'histoire d'Angleterre et les généalogistes « de ce royaume placent la maison d'Arcy parmi celles de premier « ordre. Ces derniers lui donnent unanimement pour auteur Norman « d'Arcy qui suivit Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de « l'Angleterre en 1066 et en fut récompensé par le don de la terre de « Noeton et de trente-deux autres seigneuries situées au comté de « Lincoln et relevant immédiatement de la Couronne. Ces grands « biens maintinrent ses descendants dans le plus grand éclat et ils « figurent dans les siècles suivants avec les barons anglais dont la « puissance balança souvent l'autorité souveraine. Robert d'Arcy, « Sgr de Noeton, son fils ou petit-fils, fonda un prieuré considérable « dans sa terre de Noeton. Il vivait au commencement du XII^e^ siècle. « Entre ses descendants on trouve Thomas d'Arcy, Sgr de Noeton, « qui fut taxé en 1165, comme possesseur de vingt fiefs de chevalerie, « pour la dot de Mathilde, fille aînée du roi Henri II, mariée à Henri, « duc de Saxe, un autre Thomas d'Arcy, Sgr de Noeton, qui suivit le « roi Richard à l'expédition qu'il fit en Normandie en 1195, Norman « d'Arcy, Sgr de Noeton, un des barons qui se soulevèrent contre le « roi Jean en 1216 et l'obligèrent de signer les fameuses chartes des « libertés et des forêts qui ont depuis servi de fondement aux libertés de la nation anglaise, Norman d'Arcy, Sgr de Noeton, et Robert « d'Arcy qui se liguèrent avec les autres barons contre le roi Henri III « et furent défaits à la bataille d'Evesham en 1259, Philippe d'Arcy, « Sgr de Noeton, gouverneur de Milhau en Rouergue..... lequel fut « sommé par le roi Henri III en 1260 de se trouver à l'expédition qu'il « méditait contre les Gascons, et un autre Philippe d'Arcy, un des « barons qui furent invités en 1306 par le roi Edouard I^er^ à une assemblée des grands du royaume...... Mais la filiation ne paraît établie « que depuis Jean d'Arcy, baron d'Arcy, l'un des plus considérables « seigneurs d'Angleterre sous les rois Edouard I^er^, II et III par ses « possessions, ses talents militaires et politiques et par ses charges « et dignités. Il porta les armes dans la plupart des guerres que ces « princes eurent à soutenir, fut assigné en 1300 pour prendre séance « au parlement, nommé en 1306 gouverneur du château de Durham « et depuis shérif des comtés de Derby, Nottingham et Lancastre, « gouverneur de la Tour de Londres et grand maître de la maison du « roi Edouard III en 1328, général des troupes irlandaises qui combattirent pour ce prince à la bataille d'Halidown qu'il gagna sur les « Ecossais en 1332 et garant en 1338 des conventions du mariage du

« duc de Cornouailles, depuis prince de Galles. Il fut plusieurs fois « régent d'Irlande, remplit diverses ambassades en Empire, en « France et en Écosse et mourut le 30 mai 1348. »

Jean d'Arcy, dont il vient d'être parlé se maria deux fois. Il épousa d'abord en Angleterre Emmeline, fille et héritière de Gautier Héron de Hedeston, et en eut deux fils, Jean et Roger, qui furent les auteurs de deux puissantes branches demeurées anglaises. Il se remaria en Irlande avec Jeanne de Bourke, proche parent de Guillaume Bourke, comte d'Uttonie. Il en eut une fille, Elisabeth, mariée en 1347 à Jacques Butler, comte d'Ormond, et un fils, Guillaume Darcy, qui vint se fixer à Pladen, au comté de Meath, en Irlande, et qui est considéré comme l'auteur des Darcy d'Irlande.

Jean, auteur de la branche aînée d'Angleterre, fut chevalier banneret et gouverneur de la Tour de Londres. Sa descendance, aujourd'hui éteinte, occupa un rang considérable, produisit des chevaliers de la Jarretière, des connétables, des maréchaux, des grands écuyers, et avait pour chef en 1768 Robert, lord d'Arcy, comte d'Holderness, premier secrétaire d'État d'Angleterre.

Roger, second fils de Jean, fut l'auteur de la seconde branche anglaise qui alla se fixer au comté de Sussex et qui s'éteignit au XVII^e^ siècle.

Quant à Guillaume, fils du second lit de Jean et auteur des d'Arcy d'Irlande, Beaujon dans son rapport s'exprime à son sujet en ces termes : « Son existence, sa filiation et le lieu de son établissement sont « attestés par les généalogistes ; mais aucun d'eux n'a rapporté sa « postérité qui, à l'exception des sept ou huit derniers degrés, n'est « connue que par une table généalogique des principales branches « de la maison d'Arcy dressée en 1755 sur les registres du collège « des hérauts d'armes de Londres et certifiée par le Roy d'armes « d'Angleterre et dûment légalisée. On ne doit point taire que les « généalogies dressées par les hérauts ou rois d'armes de la Grande-« Bretagne, quoique revêtues des formalités qui y sont usitées, ne « méritent pas toujours une confiance sans bornes et qu'on a trouvé « souvent ces officiers en contradiction avec eux-mêmes ; mais on « doit à celle-ci beaucoup de considération : elle a été reconnue » exacte par M. le comte d'Holderness qui en est le chef. L'origine « anglaise des branches de la maison d'Arcy établies en Irlande est « d'ailleurs universellement reconnue depuis longtemps. Le duc « d'Ormond, gouverneur d'Irlande, et l'auteur de sa vie, l'un des plus « savants hommes d'Angleterre, l'attestent formellement. Les pairs « de ce royaume établis en France tels que le duc et le comte de « Fitz-James, le feu maréchal de Thomond, le comte de Tyrconnel, le

« lord Trimlestown et autres ont porté le même témoignage en 1746.
« Enfin le Traité de la pairie d'Irlande fait connaître un nombre de
« sujets de ces branches qui ont figuré par leurs emplois et par leurs
« alliances dans l'ordre de la bonne noblesse. »

Guillaume d'Arcy, fondateur de la branche irlandaise, épousa Catherine Fitz-Gerald. Il fut le trisaïeul de Nicolas d'Arcy qui vint se fixer au comté de Mayd par son mariage avec Jeanne, fille et héritière de Durraghy de Partrye, et le quadrisaïeul de Thomas d'Arcy marié vers 1484 à une fille de la maison de Blake.

La famille d'Arcy était représentée dans la première moitié du XVIIe siècle par deux frères : Patrice et Antoine d'Arcy, natifs de Gallway en Irlande. La descendance du plus jeune, Antoine, vint se fixer en Bretagne. Son arrière petit-fils, Thomas Darcy, fixé au ressort de Brest, fut maintenu dans sa noblesse le 10 mai 1720 par arrêt du conseil d'Etat. Cette branche paraît s'être éteinte vers la fin du XVIIIe siècle.

L'aîné, Patrice d'Arcy, né à Gallway en 1598, joua un rôle important sous Charles Ier, fut en 1640 membre de la chambre des communes du Parlement de Dublin et vit ses biens confisqués par ordre de Cromwell. Il mourut à Dublin en 1668 laissant pour fils Jacques d'Arcy qui vint se fixer en France et y mourut en 1692. Patrice d'Arcy, maréchal de camp, membre de l'Académie des Sciences, et son neveu Richard Darcy, né en 1729, officier au régiment d'infanterie irlandaise de Lally, représentants de cette branche, furent naturalisés en France par lettres patentes du roi Louis XV de janvier 1758 dans lesquelles est rappelée l'ancienneté de la noblesse de la famille d'Arcy. Ce fut le premier d'entre eux qui monta dans les carrosses du Roi en 1769.

Richard d'Arcy, né à la Martinique en 1755, fils de Richard, fit en 1769 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il épousa en 1782 Mlle de Folard et prit dans la suite le titre de comte d'Arcy qui a été conservé par ses descendants. Il laissa deux fils qui épousèrent en 1832 et 1839 Mlles de Cramayel et de Gaigneron.

La famille d'Arcy a fourni depuis son établissement en France des officiers de mérite.

Principales alliances : Fitz-Gérald, Dillon, Brown, de Pélacot, Fontaine de Cramayel, de Gaigneron, de Piédouc, Welles de la Valette 1895, etc.

Il a existé en Beaujolais une famille d'Arcy tout à fait distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille dont on trouvera une généalogie dans l'Armorial général du Lyonnais de M. Steyert portait pour armoiries : de gueules à trois arcs d'argent couchés et posés

l'un au-dessus de l'autre. Elle paraît avoir la même origine qu'une famille d'Arcy qui avait eu pour berceau le fief de son nom dans la paroisse d'Ouroux, sur les confins du Beaujolais et du Mâconnais, et qui est mentionnée dans plusieurs actes du XI^e^ et du XII^e^ siècles et qu'une famille d'Arcy qui florissait en Lyonnais aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles et qui possédait dans ce pays la seigneurie de la Flachère, à Saint-Veran.

La famille d'Arcy du Beaujolais a pour premier auteur connu Philippe d'Arcy qui fit hommage en 1417 de son fief de la Farge. Steyert en fait remonter la filiation suivie à Philibert d Arcy qui épousa le 6 août 1481 Jacquette de la Trie et dont le fils, noble Pierre d'Arcy, écuyer, capitaine chatelain de Trévoux en 1522, donna en 1539 dénombrement de sa seigneurie de la Farge. Antoine et Philibert d'Arcy, fils du précédent, furent les auteurs de deux branches qui s'éteignirent au XVIII^e^ siècle. Noble Charles d'Arcy, sgr de la Varenne, Coulouvres, Escrotines, etc., chef de la branche aînée, marié en 1611 à Anne de Damas, fut maintenu dans sa noblesse le 3 juin 1634 par sentence des élus du Beaujolais ; son fils Joachim, seigneur des mêmes domaines, marié en 1647 à Claudine de Vaurion, fut maintenu dans sa noblesse le 18 avril 1667 sur preuves remontant à 1481 par jugement de l'intendant Dugué. Antoine d'Arcy, chevalier, sgr de la Varenne, petit-fils de Joachim, épousa en 1720 Claudine de Villeneuve-Vence ; il en eut un fils qui mourut célibataire, dernier représentant de sa branche, et une fille, Marie, née à Toulon en 1726, qui fit en 1738 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr, qui épousa dans la suite le comte de Damas d'Audour et qui mourut en 1788. Un rameau détaché de cette branche possédait en Lyonnais la seigneurie d'Ailly qu'un de ses derniers rejetons, Claude d'Arcy d'Ailly né en 1708, vendit à la famille Bourlier qui en a gardé le nom. La branche cadette, dite des seigneurs de Montfriol, fut également maintenue dans sa noblesse par jugement de 1667.

Cette famille d'Arcy a produit des chevaliers de Malte, des chanoines comtes de Lyon, des officiers dont plusieurs périrent à l'ennemi, un page du Roi en 1681, etc.

Principales alliances : de Talaru 1659, de Nagu 1666, Beraud de Resseins 1713, de Foudras 1625, de Damas 1611, 1749, de Sainte-Colombe 1708, du Chastel 1696, de Villeneuve-Vence 1720.

Il a aussi existé en Normandie une famille d'Arcye qui portait : coupé d'azur au soleil d'or et d'or à l'aigle au vol éployé de sable. Son chef, Pierre d'Arcye, sieur de Fauceaux, demeurant à Harfleur, d'abord renvoyé au Conseil, fut maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

**ARDANT et ARDANT du PIC, de la GRÉNERIE, de MASJAMBOST.** Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un soleil d'argent; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille Ardant occupait dès le XVII^e siècle un rang distingué à Limoges.

N... Ardant, chanoine de Saint-Étienne, et N... Ardant, marchand à Limoges, eurent leurs armes enregistrées à l'Armorial général de 1696.

François Ardant, riche négociant de Limoges, mari de Catherine Barbou née en 1690, fut anobli au XVIII^e siècle par une charge de secrétaire du Roi. Son fils aîné, Pierre Ardant, décédé en 1780, fut l'auteur de la branche des seigneurs de la Grénerie, aujourd'hui éteinte, dont un membre Jean-Jacques Ardant, chevalier, Sgr de la Grénerie et de Meillars, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Joseph Ardant du Masjambost, le plus jeune fils de François et de Catherine Barbou, fut négociant à Limoges, épousa Marie Muret de Bort et en laissa plusieurs enfants.

Plusieurs branches de la famille Ardant se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Deux d'entre elles se distinguent par les surnoms du Pic et de Masjambost.

Un membre de la famille Ardant, Jacques, né à Limoges en 1755, général du génie, vint se fixer à Metz ; il fut lui-même père du général Paul Ardant, député de la Moselle, qui périt en 1859 dans une expérience à Vincennes laissant deux filles de son mariage avec M^lle Archdeacon.

Louis Ardant, né en 1807, imprimeur à Limoges, fut maire de cette ville en 1849 et 1852. Charles-Joseph Ardant du Pic, né à Périgueux en 1821, colonel d'infanterie, mourut en 1870 des suites des blessures qu'il avait reçues sous les murs de Metz. Eugène Ardant, né à Limoges en 1811, imprimeur, frère de Louis, a été président du tribunal de commerce de Limoges.

Principales alliances : Perrot de Thannberg 1822, Trécul de Renusson 1870, Archdeacon, Véron-Duverger, Muret de Bort, de Royère, Barbou des Courières, Maillard de la Couture, de Sibert-Cornillon, Benoist du Buis, Romanet, de Douhet 1750.

**ARDENNE de TIZAC** (d'). Armes : d'*azur à trois flèches d'or posées une en pal, les deux autres en sautoir* ; *au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'or* (alias *d'argent*) *accosté de deux étoiles d'or.*

La famille d'Ardenne de Tizac est originaire de la ville de Villefranche, en Rouergue, et descend de Jean Dardenne qui fut quatrième

consul de cette ville en 1508, puis premier consul en 1524 et qui mourut en 1543. Ce personnage ne paraît pas avoir eu de rapports de parenté avec une famille d'Ardenne qui avait appartenu au moyen âge à la noblesse du Rouergue et dont le nom est rappellé dans des actes de 1285, 1301 et 1349. M. de Bonald qui a donné une généalogie détaillée de la famille d'Ardenne de Tizac dans ses Documents généalogiques sur des familles du Rouergue croit qu'il était d'origine espagnole et que son père, Jean Dardène, vint le premier de Catalogne se fixer à Villefranche au cours du xv<sup>e</sup> siècle. D'après le même auteur il avait épousé Marguerite d'Imbert du Bosc, d'une des premières familles consulaires de Villefranche éteinte dans les mâles en 1844. Il laissa plusieurs filles qui se seraient mariées dans les familles de Solages, d'Imbert du Bosc et de Clary, mais qui ne sont pas mentionnées dans les généalogies que M. de Barrau a données de ces familles dans ses Documents sur le Rouergue. Il laissa aussi un fils, Jean-Imbert Dardenne, seigneur de Cabanes et de Pruynes, premier consul de Villefranche, décédé en 1586, qui posséda une fortune considérable et qui fit construire le beau château de Graves. Celui-ci laissa une fille, Marguerite, qui épousa en 1567 Jean de Colonges, Sgr de Cenac, conseiller en la sénéchaussée du Rouergue, et deux fils, Pierre, plusieurs fois consul de Villefranche, dont un fils fut évêque de Lodève, et François d'Ardenne qui épousa en 1597 Jeanne de Campmas et qui continua la descendance. Maximilien Dardenne, fils du précédent, lieutenant en l'élection de Villefranche, décédé en 1685, fut un jurisconsulte éminent. Deux de ses petits-fils, Joseph-Alexis Dardenne, conseiller du Roi au présidial de Villefranche, marié à Christine de Verninac, et François Dardenne, conseiller en l'élection du Bas Rouergue, eurent leurs armes enregistrées à l'Armorial général de 1696. La famille Dardenne paraît n'avoir eu jusqu'aux premières années du xviii<sup>e</sup> siècle aucune prétention à la noblesse et ne figure pas au nombre des familles de sa région qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Jean-Baptiste d'Ardenne, Sgr de Tizac, né en 1689, fils de Joseph-Alexis, prit au contraire dans tous les actes les qualifications de noble et d'écuyer; ayant été inquiété par un traitant, Sauvage, qui voulait lui faire payer comme non noble le droit de franc-fief, il s'adressa à l'intendant de Montauban, Pajot, qui le maintint dans sa noblesse par arrêt du 21 avril 1732. On ne voit pas cependant que son fils, Jean-Joseph Dardenne, Sgr de Tizac, Cabanes, etc. décédé en 1800, ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue. Ce dernier laissa une nombreuse postérité; deux de ses fils, Claude-Joseph Dardenne de Tizac, né en 1761 à Villefranche, marié en 1788 à Clau-

dine de Sirven, et Jean-Siméon Dardenne de Tizac, né en 1776, membre du conseil général de l'Aveyron, marié à Mlle Lajunie de la Tour, ont été les auteurs de deux rameaux. L'aîné d'entre eux obtint le 20 décembre 1817 du roi Louis XVIII des lettres patentes de confirmation de noblesse dans lesquelles est rappelé l'arrêt de maintenue de 1732. Un jugement du tribunal de Villefranche rendu en 1876 a autorisé les représentants de la famille Dardenne à substituer à leur nom celui de : d'Ardenne.

La famille d'Ardenne de Tizac a fourni de nombreux consuls de Villefranche, des gardes du corps, des chevaliers de Saint Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : d'Imbert du Bosc, de Fleyres, de Molinery, de Colonges, d'Armagnac-Castanet 1694, de Verninac, Duverdier de Suze, de Sarret 1877, etc.

Il a existé en France plusieurs autres familles d'Ardenne aujourd'hui éteintes.

L'une d'elles, d'origine chevaleresque, avait eu pour berceau la terre de son nom près de Caen, en Normandie, et portait pour armoiries : d'hermines à une fasce échiquetée d'or et de sable. Elle alla à l'époque de la Conquête se fixer en Angleterre où elle se perpétua longtemps.

La famille d'Ardennes de Jubainville, en Lorraine, anoblie par lettres patentes de 1554 comptait encore des représentants au XVIIIe siècle.

**ARDENNES (de Terrasson d').** Voyez TERRASSON D'ARDENNES (DE).

**ARDHUY (Lioger d').** Voyez LIOGER D'ARDHUY.

**ARDIÉGE (Despouy d').** Voyez DESPOUY D'ARDIÈGE.

**ARDISSON de PERDIGUIER.**

La famille ARDISSON appartient à l'ancienne bourgeoisie provençale.

Christophe Ardisson, prêtre et vicaire, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (Grasse) les armoiries suivantes : d'or au lion de gueules, à un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Jean Ardisson, bourgeois de la Garde, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : d'azur à une rose d'argent et Antoine Ardisson, notaire à Diot, les suivantes : d'or au lion passant de gueules.

**AREMBÉCOURT (Jacobé d').** Voyez JACOBÉ D'AREMBÉCOURT.

**ARENBERG (d').** Armes : *de gueules à trois fleurs de néflier d'or, percées du champ, barbées de sinople. — Manteau de gueules fourré*

*d'hermines*. — Couronne de Prince Souverain posée sur une tête de léopard. — Tenants : *deux sauvages armés de massues, celui de dextre portant un étendard chargé de trois fleurs de lys, celui de senestre portant un étendard chargé d'un sautoir*, — Devise : *Christus protector meus*.

L'illustre maison d'Arenberg est une branche de la famille princière de Ligne, en Belgique, une des plus considérables de la noblesse européenne, dont la filiation remonte à Wautier de Ligne qui se croisa en 1191 et dont les armes figurent aux salles des croisades du musée de Versailles (Voyez Ligne).

Jean de Ligne, baron de Barbançon, épousa en 1547 Marguerite de la Marck, sœur et héritière de Robert de la Marck, comte souverain d'Arenberg dans la régence de Coblentz. Il abandonna alors son nom patronymique pour ne garder que celui de sa nouvelle possession et fut l'auteur d'une nouvelle maison d'Arenberg qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il obtint en 1549 le titre de comte d'Arenberg et du Saint-Empire, puis le 5 mars 1556 le titre de Prince du Saint-Empire et l'érection du comté d'Arenberg en comté princier du Saint-Empire. En 1576 le titre de Prince du Saint-Empire fut accordé à tous les membres de la maison d'Arenberg et le 9 mai 1644 son comté souverain fut érigé en duché. Charles, prince d'Arenberg, avait déjà recueilli les duchés d'Arschot et de Croy avec une grandesse d'Espagne de 1re classe par son mariage contracté le 13 janvier 1612 avec Anne de Croy-Chimay.

Les ducs d'Arenberg ont été souverains jusqu'aux événements de 1815, époque à laquelle leur duché fut médiatisé.

Allemands de fait, ils ont toujours été considérés comme à moitié français par suite de leurs alliances fréquentes avec la haute aristocratie française, de leurs possessions importantes en France et de leurs nombreux séjours à la cour de Versailles. On sait que le prince Auguste d'Arenberg, alors comte de la Marck, fut une des personnalités les plus brillantes de l'entourage du Roi Louis XVI ; il mourut fort âgé en 1833 et sa descendance s'éteint avec sa petite-fille Éléonore mariée en 1868 à son cousin le duc d'Arenberg. Le prince Louis d'Arenberg, né en 1757, frère puîné du prince Auguste, marié en 1788 à Anne de Mailly-Nesle, laissa une fille unique, Amélie, qui épousa en 1807 Auguste, duc en Bavière ; par suite de cette alliance la maison d'Arenberg est apparentée de très près à la plupart des cours catholiques et particulièrement à la Maison Impériale d'Autriche.

Louis, duc d'Arenberg, né à Bruxelles en 1750, frère aîné des précédents, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, décédé en

1822 laissa de son mariage en 1773 avec Pauline de Brancas deux fils, Prosper-Louis, duc d'Arenberg, né en 1785, et Pierre, prince d'Arenberg, né en 1790, qui ont été les auteurs des deux branches actuellement existantes de la maison d'Arenberg.

Le chef de la branche aînée, fixée en Allemagne et en Belgique, a été admis en 1854 à siéger à titre héréditaire à la chambre des Seigneurs de Prusse. Le palais du duc d'Arenberg à Bruxelles renferme une des plus belles galeries de tableaux du monde entier.

Le prince Pierre d'Arenberg, auteur de la branche cadette, se fixa tout à fait en France, obtint du Roi Louis XVIII des lettres patentes de naturalisation, fut appelé par le Roi Charles X en 1827 à la pairie de France héréditaire et épousa en 1829 M^{lle} de Talleyrand-Périgord ; il a été le père du prince Auguste d'Arenberg, ancien député du Cher.

Il serait trop long de rappeler les illustrations d'une maison qui a été souveraine pendant près de trois siècles et dont presque tous les membres ont joué un rôle historique.

De nos jours encore le prince Charles d'Arenberg a épousé en 1876 la comtesse Julie Hunyady, veuve de Michel III Obrenovitch, prince régnant de Serbie.

Principales alliances : de la Tour d'Auvergne, de Bade, Pignatelli 1711, de Mérode, Windisch, Graetz 1781, 1799, d'Ursel 1771, de Stahremberg 1781, de Brancas 1773, d'Auersperg 1842, de Mailly-Nesle 1788, Schakowski, de Bavière 1807, de Schwarzenberg 1794, Tascher de la Pagerie 1808, de Lobkowitz 1819, de Ligne 1897, de Croy, de Liechtenstein 1865, Borghèse 1841, de Talleyrand-Périgord 1829, de Kaunitz 1860, de la Guiche 1888, de Vogüé, etc.

**AREXY (d')**. Armes : *de gueules au sautoir d'argent chargé de trois vols de même.*

La famille d'Arexy appartient à la noblesse toulousaine.

Jean-Pierre Darexy, écuyer, trésorier des États du pays de Foix, fut capitoul de Toulouse en 1720.

Pierre d'Arexy, avocat en parlement, capitoul de Toulouse en 1781, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

La famille d'Arexy a fourni des capitouls, des magistrats, des officiers.

Principales alliances : Falguière de Roquetaillade, de Bellissen, 1743.

**ARFEUILLE (Mourins d')**. Voyez Mourins d'Arfeuille.

**ARGENCE (d')**. Armes : *de gueules à une fleur de lys d'argent.*

La famille d'Argence ou Dargence appartient à la noblesse du Poitou. On en trouvera dans Beauchet-Filleau une généalogie détaillée. Elle paraît être originaire de Normandie d'où elle serait venue en Poitou au moyen âge. Elle a pour premier auteur connu Olivier d'Argence qui servait aux guerres de 1340 suivi d'un écuyer. Mais elle ne peut remonter par filiation suivie au delà de noble homme Jehan d'Argence, écuyer, Sgr de la Tour d'Oyré, qui fit un arrentement le 27 mai 1477 avec sa femme Catherine de Billy, fille du Sgr de la Tour d'Oyré ; il rendit un hommage le 23 décembre 1479 et était en 1506 Sgr de la Grande et Petite Vau. Son fils, Eustache d'Argence, écuyer, Sgr du Soucy, de la Tour d'Oyré, etc., échanson de la duchesse de Bourbon, marié à Jeanne de Marafin, rendit aveu à Châtellerault en 1519 pour la Grande et Petite Vau. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, René d'Argence, Sgr du Soucy et des Aulges, marié à Isabeau Barré, et François d'Argence, Sgr du Magnou, marié à Geneviève de la Bussière, dame de la Jarrie, qui se partagèrent sa succession le 2 avril 1551 et qui furent les auteurs de deux branches.

Marie Maurivet, veuve de René d'Argence, Sgr du Soucy et de Lafond, chef de la branche aînée, qu'elle avait épousé par contrat du 26 mai 1653, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants le 26 septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Son fils, René d'Argence, écuyer, Sgr du Soucy, fit enregistrer ses armoiries à l'Armorial général de 1696 (Châtellerault) avec celles de sa femme, Marie-Anne Turpin. Les trois petits-fils de celui-ci, Henri-Louis d'Argence, Sgr de Boistrichet, de la Boistrollière, etc., marié en 1748 à Marie Citoys, Charles-Alexis d'Argence, écuyer, Sgr du Soucy, de la Barbotinière, etc., ancien capitaine au régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis, et Félix d'Argence, Sgr de Boistrichet, de la Boistrollière, etc., ces deux derniers célibataires, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châtellerault. Sylvain-Henri d'Argence, fils d'Henri-Louis, marié en 1791 à M^lle^ Jahan de Belleville, servit à l'armée des Princes et fut conseiller général de la Vienne sous la Restauration ; il mourut en 1840 laissant deux fils dont l'aîné, Armand-Louis d'Argence, né en 1801, marié en 1841 à M^lle^ de Bengy, a été conseiller général de la Vienne et dont le cadet, Charles, né à Poitiers en 1805, marié à M^lle^ Taveau de Mortemer, a eu un fils, René, qui continue la descendance.

Josias d'Argence, chef de la branche cadette, fut maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, inten-

dant de Limoges. Sa descendance s'est éteinte avec Jacques d'Argence, chevalier, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Marche et qui vivait encore en 1816 et avec la nièce de celui-ci mariée au maréchal de camp baron Filhol de Camas.

La famille d'Argence n'est pas titrée ; ses représentants ont adopté au XIXe siècle l'orthographe : Dargence, en un seul mot.

Elle a fourni de nombreux officiers, deux chevaliers de Malte en 1543 et 1565, un vicaire général de Poitiers décédé en 1840, etc.

Principales alliances : de Couhé (XVIe siècle), de Chasteigner, vers 1580, Turpin, Citoys 1748, Gaborit de Montjou 1804, Taveau de Mortemer, de Gennes 1858, de Bengy de Puyvallée 1841, de Morin 1875, Gourjault 1662, Guyot du Dognon, de Villedon 1717, Filhol de Camas.

**ARGENCE** (**Achard-Joumart-Tison d'**). Voyez ACHARD-JOUMART-TISON D'ARGENCE.

**ARGENCE** (**de Beyrès d'**). Voyez BEYRÈS D'ARGENCE.

**ARGENCE** (**Folliot d'**). Voyez FOLLIOT D'ARGENCE, DE FIERVILLE, D'URVILLE ET DE CRENEVILLE.

**ARGENCE** (**Inard d'**). Voyez INARD D'ARGENCE.

**ARGENCE** (**le Goueslier d'**). Voyez LE GOUESLIER D'ARGENCE.

**ARGENCE** (d'). Armes : *d'azur à trois boucles d'or.*

Cette famille D'ARGENCE, bien distincte de la précédente, appartient à la très ancienne noblesse de Normandie. Elle a eu pour berceau une terre de son nom en l'élection de Caen.

Richard d'Argence, chevalier, était bailli d'Évreux en 1197. Guillaume d'Argence vivait en 1230.

La famille d'Argence fut maintenue dans sa noblesse le 2 février 1667 par jugement de M. de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, après avoir justifié sa filiation depuis 1448.

Christophe-André d'Argence, né en 1769 dans l'élection de Bernay, fit en 1787 devant Chérin fils les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire.

M. d'Argence, curé de Grandchamp, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Beaumont-le-Roger.

**ARGENCÉ** (**Lefèvre d'**). Voyez LEFÈVRE D'ARGENCÉ.

**ARGENEUIL** (**de Cadot d'**). Voyez CADOT D'ARGENEUIL (de).

**ARGENLIEU (Thierry d').** Voyez Thierry d'Argenlieu.

**ARGENNES (d').** Armes : *d'azur à une croix d'or cantonnée de quatre aigles à deux têtes de même.*

La famille d'Argennes, anoblie par lettres patentes de 1471, appartient à la noblesse de la Basse Normandie.

Elle a été maintenue dans sa noblesse le 6 février 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Richard d'Argennes, sieur de la Chatière, en la paroisse de Marcey, fut maintenu dans sa noblesse en 1634 par jugement de l'intendant d'Aligre ; mais en même temps celui-ci condamna Suzanne d'Argennes à trente livres d'amende comme usurpatrice de noblesse pour avoir omis de faire vérifier des lettres de relief de dérogeance par elle obtenues en 1630. René d'Argennes, sieur de Montmirel et du Franc-Fief, en la paroisse de Marcey, dans l'élection d'Avranches, fils de Richard, âgé de 34 ans, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 avec son neveu Antoine, âgé de deux ans, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Antoine d'Argennes, écuyer, eut ses armes inscristes d'office à l'armorial général de 1696 (Avranches) : d'argent au léopard de sable. Marie-Anne d'Argennes, née à Avranches en 1693, fut admise à Saint-Cyr en 1706 ; mais, malgré l'anoblissement de 1471, les preuves de noblesse faites dans cette circonstance par la famille d'Argennes en font remonter la filiation à Pierre d'Argennes, écuyer, qui était seigneur de la Chatière en 1461.

La famille d'Argennes a fourni des officiers.

Principales alliances : d'Avesgo, de Moucheron.

**ARGENSON (de Voyer d').** Voyez Voyer d'Argenson (de).

**ARGENT de DEUX-FONTAINES (d').** Armes : *d'azur à un lion d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.* — Timbre : *un casque orné de ses lambrequins, sommé d'une couronne de marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famile d'Argent appartient à la noblesse de la Franche-Comté et de la Champagne. On en trouvera une généalogie détaillée dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle remonte par filiation à Louis d'Argent, écuyer, sgr de Deux-Fontaines, au diocèse de Reims, originaire, croit-on, du Hainaut, qui habitait Vesoul vers le milieu du xvi^e siècle et qui assista le 10 avril 1566 avec son épouse, Elisabeth de Serpes, au baptême de leur fils François. Celui-ci épousa demoiselle Perrine de Vigne par contrat du 8 juillet 1595 et mourut avant 1647. Il fut père d'Arnoul d'Argent, sgr de Deux-Fontaines, capitaine d'une compagnie d'infanterie par commission

du 24 février 1641, qui fut maintenu dans sa noblesse le 4 avril suivant par jugement de Nicolas Bretel de Grimonville, intendant de Champagne, et qui épousa en 1647 Marie de Cabaret, fille d'un lieutenant général au bailliage de Vertus. La famille d'Argent ne figure ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles, ni au nombre de celles qui furent condamnées comme usurpatrices par M. de Caumartin, intendant de Champagne, lors de la grande recherche de 1666. D'après le Nobiliaire de Franche-Comté de M. de Lurion, elle habitait alors Vesoul et y exerçait des emplois de robe sous son simple nom patronymique, sans particule, mais en jouissant toujours du rang et des privilèges de la noblesse. On trouve en effet qu'un de ses membres, bourgeois de la ville de Vesoul, qualification qui n'était pas incompatible avec la noblesse, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : d'argent à une fasce de gueules chargée de trois besants d'argents. M. de Lurion ajoute que la famille Argent ou d'Argent s'éteignit en 1737, ce qui est une erreur.

Charles d'Argent, sgr de Deux-Fontaines et de Chevigny, lieutenant au régiment royal d'artillerie en 1720, épousa le 26 février 1733 Marie Chedet. Leurs trois fils, Claude-Antoine d'Argent, abbé commendataire de Saint-Crespin le Grand, à Soissons, Jean-Arnould d'Argent, sgr de Deux-Fontaines, né à Châlons en 1736, lieutenant des maréchaux de France à Metz, marié en 1772 à M^lle^ de Chazelles, de Metz, puis à M^lle^ de Proizy, décédé à Paris en 1814, et Benoît-Charles d'Argent de Deux-Fontaines, né en 1741, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié à Metz en 1777 à M^lle^ de Belchamps, furent maintenus dans leur noblesse le 18 août 1775 par arrêt de la Cour des aides. Jean-Arnould prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons ; sa belle-sœur prit part à celles tenues à Metz. On trouve encore qu'un marquis d'Argent prit part à celles tenues à Soissons. Charles d'Argent de Deux-Fontaines, né à Soissons en 1789, fils unique de Jean-Arnould, vint se fixer en Beauce par son mariage avec M^lle^ Celier de Bouville, héritière de la terre de Bouville et dernière représentante d'une branche d'une vieille famille du Blaisois ; il fut créé baron héréditaire par lettres patentes du roi Charles X du 28 janvier 1826 avec majorat composé de la terre de Bouville, fut conseiller général d'Eure-le-Loir, député du même département en 1852 et mourut la même année. Son fils, Charles-Alfred, baron d'Argent, né en 1819, marié en 1846 à M^lle^ Dehérain, a été connu sous le titre de marquis porté après lui par son fils, Charles-Emmanuel, né en 1847, marié en 1873 à M^lle^ Loiseau de Lavesvre.

Principales alliances : de Belchamps 1777, de Chazelles 1772, Celier, de Meynard 1876, de Lhomel 1902, Masse de Combles 1844.

La famille d'Argent de Deux-Fontaines ne doit pas être confondue avec une famille d'Argent ou Dargent (voyez ce nom) qui appartient à la vieille bourgeoisie du pays de Cornouailles, en Bretagne.

**ARGENTEAU (de Mercy)**. voyez Mercy-Argenteau (de).

**ARGENTON (de Billeheust d')**. Voyez Billeheust d'Argenton (de).

**ARGENTRÉ (du Plessis d')** voyez Plessis-Argentré (du).

**ARGIER DE SAINT-VAULRY (d')**. Armes : *d'argent à trois tourteaux de gueules.*

La famille d'Argier ou Dargier appartient à la noblesse de la Marche et du Berry.

La Thaumassière en fait remonter la filiation à Gilbert d'Argier, écuyer, qui avait épousé Antoinette Douceron et dont le fils, François Dargier, sieur de Saint-Plantaire, épousa le 7 janvier 1537 Blanche Terie. Le même auteur fait remonter la filiation de la branche des seigneurs de la Ridelière, séparée à une époque inconnue, à Jean d'Argier, écuyer, qui épousa le 7 mars 1501 Catherine de Salignac. Ces deux branches comptaient encore des représentants dans la seconde moitié du xvii^e siècle.

Au xviii^e siècle on retrouve la famille d'Argier fixée dans la Marche.

Philippe d'Argier, sieur de Saint-Plantaire, épousa vers 1720 Marie de la Celle. Leur fils, François d'Argier, vicomte de Bernage, mousquetaire, épousa en 1754 Anne Mondain.

Valery Dargier, baron de Saint-Vaulry-Malval, dans la Marche, vicomte de Bernage, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges ; Philippe, baron d'Argier Dupuy, et Honoré-François d'Argier, vicomte de Bernage, prirent part à celles tenues à Guéret.

La famille d'Argier de Saint-Vaulry s'est perpétuée obscurément jusqu'à nos jours ; un de ses membres a été admis en 1891 à l'Ecole polytechnique.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances ; Desmier de Grosboust 1671, de la Celle 1720, de Salignac 1501, de Boislinards, etc.

**ARGIL (Trocul de la Croze d')**. Voyez Trocul de la Croze d'Argil.

**ARGILLIÈRES (Frémy d')**. Voyez Frémy d'Argillières.

**ARGIS (Boucher d')**. Voyez : Boucher d'Argis de Guillerville.

**ARGŒUVRES** (**Gorguette d'**). Voyez GORGUETTE D'ARGŒUVRES.

**ARGOUBET** (**d'**) Armes : *d'azur à une gerbe d'or* (armorial général de 1696).

La famille d'ARGOUBET est anciennement et honorablement connue dans les Landes.

M. d'Argoubet, sgr de Seurède, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Dax); il est inscrit dans le catalogue officiel au nombre des non nobles.

La famille d'Argoubet fut anoblie ou s'agrégea à la noblesse au cours du XVIII$^e$ siècle.

Fabien d'Argoubet, sgr de Lesserre, à Saint-Paul, ancien capitaine dans le régiment de l'Isle de France, chevalier de Saint-Louis, marié à Marie-Françoise de Vergèses, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Son fils, Jean-Jacques d'Argoubet, né à Dax en 1764, fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut nommé général de brigade le 27 ventôse an VIII, devint dans la suite commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1844.

La famille d'Argoubet n'est pas titrée.

Principale alliance : de Pons 1895.

**ARGOUGES** (**d'**). Armes : *écartelé d'or et d'azur à trois quintefeuilles de gueules 2 et 1, celle du deuxième quartier cousue et celle de la pointe brochant sur les deux quartiers.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions* (alias *deux sauvages*). — Devise : *A la fé, je crois.*

La maison d'ARGOUGES appartient à la noblesse chevaleresque de Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau la seigneurie de son nom, près de Bayeux, et avoir donné son nom à la paroisse d'Argouges dont elle a possédé la seigneurie dans l'Avranchin. Elle compte parmi ses premiers auteurs connus Pierre d'Argouges qui fonda l'église d'Argouges à la fin du X$^e$ siècle et Raoul d'Argouges qui suivit Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre en 1066. Colette d'Argouges était en 1100 femme de Robert, sire d'Harcourt. Raoul d'Argouges figure au nombre des chevaliers bannerets qui accompagnèrent Robert Courteheuse, duc de Normandie, à la conquête de Jérusalem.

La filiation suivie remonte à Robert d'Argouges, chevalier, dont le fils, Guillaume, épousa Jeanne de Gratot, héritière de la seigneurie de son nom en l'élection de Coutances. Raoul d'Argouges, fils des précédents, nommé à l'échiquier tenu à Falaise en 1209, vivait en 1223 avec sa femme, Jeanne de Grandville ou Graville.

Philippe d'Argouges, sgr d'Argouges, de Beaumont et autres lieux, épousa Marguerite de la Champagne par contrat du 25 janvier 1402; leur fils, Jean d'Argouges, marié en 1430 à Charlotte de Carbonnel, fut maintenu dans sa noblesse par Montfaut en 1463 et laissa plusieurs fils dont deux, Jean d'Argouges marié le 18 octobre 1462 à Jeanne Labbé, fille du seigneur de Boussigny, et Pierre d'Argouges, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours; son auteur, Jean, fut père de Jacques d'Argouges qui épousa le 7 septembre 1526 Isabeau d'Orglandes et qui recut du Roi donation de la chatellenie de Gavray pour avoir découvert la conspiration du Connétable de Bourbon. Le petit-fils de celui-ci, Joachim d'Argouges, chevalier, demeurant à Argouges, seigneur dudit lieu et de Vaubadon, en l'élection de Bayeux, marié le 12 mai 1594 à Louise de Cyresme, fut maintenu dans sa noblesse le 4 mai 1599 avec ses deux oncles, Raoul et Thomas, et leurs enfants, par jugement de m^r^ de Mesmes de Roissy. Cette branche fut encore maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux. Elle avait pour chef au commencement du XIX^e^ siècle Olivier d'Argouges, né en 1775, officier de l'armée de Condé, marié le 7 octobre 1813 à Hélène Cadot de Sébeville, qui prit le premier le titre de comte d'Argouges; il laissa plusieurs fils dont deux, mariés en 1845 et 1850 à deux sœurs, M^elles^ de Farcy de Pontfarcy, ont laissé postérité.

La branche cadette, aujourd'hui éteinte, conserva pendant plusieurs siècles la seigneurie de Gratot près de Coutances. Son chef, Jacques d'Argouges, sgr de Gratot, épousa en 1550 Renée de Pontbellanger, riche héritière qui lui apporta, entre autres biens, les domaines considérables de Rânes et d'Annebec, au bailliage de Falaise; il fut père de Charles d'Argouges, sgr de Gratot, baron de Ranes et d'Annebec, qui épousa en 1603 Madeleine Clausse, dame de Fleury. Trois des fils de celui-ci, Henri d'Argouges, baron de Rânes, gouverneur et bailli d'Alençon, marié à M^elle^ de Cauvigny, Jacques d'Argouges, sgr de Fleury, marié à M^elle^ de Montchal, et Louis d'Argouges sgr de Gratot, marié à Charlotte de la Bellière, puis en 1646 à Claire de Bricqueville, maintenu dans sa noblesse par Chamillart en 1666, furent les auteurs de trois rameaux aujoud'hui éteints qui occupèrent une brillante situation. Nicolas d'Argouges, fils d'Henri, fut lieutenant général des armées du Roi, obtint par lettres patentes de 1652 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Rânes et fut tué à l'ennemi en 1678; il fut père de Louis d'Argouges, marquis de Rânes, maré-

chal de camp, décédé en 1748, et grand-père de Charles-Louis d'Argouges, marquis de Rânes, maréchal de camp en 1742, et de Louis d'Argouges, comte de Rânes, gouverneur d'Alençon, décédé en 1767. Jacques d'Argouges, auteur du second rameau, fut père de Jean-Pierre d'Argouges qui obtint par lettres patentes d'avril 1680 l'érection en marquisat de ses seigneuries de la Chapelle et d'Archères et grand-père de Louis-Henri, marquis d'Argouges, lieutenant général des armées du Roi, et de Jérôme d'Argouges, lieutenant civil au Châtelet de Paris.

La maison d'Argouges a été admise en 1761 aux honneurs de la Cour de France.

Elle a fourni un panetier du Roi François I$^{er}$, un évêque de Périgueux en 1721, des lieutenants généraux des armées du Roi, des maréchaux de camp, deux chevaliers de Malte, (Guillaume en 1535 et Louis en 1695, ce dernier mort commandeur de l'ordre en 1720), une demoiselle de Saint-Cyr en 1763.

Principales alliances : d'Harcourt, de Carbonnel (des marquis de Canisy), de la Trémoïlle, 1785, d'Amphernet, de Bautru, de Courtarvel 1761, du Plessis d'Argentré 1871, de Champagne, de Guernon, de Clamorgan, d'Orglandes, de Becdelièvre 1742, d'Héricy, de Bricqueville, de la Luzerne, le Pelletier 1677, de Gabriac, de Cotentin 1646, Cadot de Sébeville 1813, etc.

Il a existé une autre famille d'Argouges fort puissante au XVII$^{e}$ siècle qui se greffa sur la précédente, en adopta les armoiries et parvint à se faire reconnaître par elle comme parente. Elle était originaire de Touraine et descendait de Florent d'Argouges, simple tapissier, marié le 12 juillet 1576 à Anne Bréart. Florent d'Argouges, fils du précédent, valet de chambre tapissier de la Reine Marie de Médicis, acquit la confiance de cette princesse et devint trésorier de sa maison ; il fut père de François d'Argouges, intendant de la maison de la Reine Anne d'Autriche, marié à Anne Sarrus, fille d'un banquier, décédé en 1680, qui obtint des lettres de réhabilitation le reconnaissant issu de la maison d'Argouges de Rânes, grand-père de François d'Argouges, chevalier, sgr de Tillevaut, baron du Plessis, maître des requêtes en 1655, premier président au parlement de Bretagne, décédé en 1695, et arrière grand-père de Florent d'Argouges, intendant de Moulins en 1686, puis de Dijon en 1688, et de François d'Argouges, évêque de Vannes, décédé en 1716.

Cette seconde famille d'Argouges se fondit au XVIII$^{e}$ siècle dans la maison de la Rochefoucauld-Montendre.

**ARGOUT (d').** Armes : *d'azur à trois fasces d'or.*

La famille d'Argout est anciennement connue en Vivarais et en Dauphiné.

Elle est peut-être une branche tombée en dérogeance pendant plusieurs siècles d'une famille du même nom qui appartenait au moyen âge à la noblesse du Dauphiné.

Aymon Argoud était en 1262 homme lige du sire d'Albon. Vionet d'Argoud rendit hommage au comte d'Albon en 1334. Cinq gentilshommes du nom d'Argout ou Argoud possédaient en 1339 des fiefs dans le Graisivaudan.

La famille d'Argout qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descend de Louis d'Argoud qui avait épousé Catherine Androl et qui figure avec la qualification d'écuyer dans un jugement du bailliage royal d'Annonay du 11 novembre 1664. La famille d'Argout ne figure du reste point au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse soit en Languedoc, soit en Dauphiné, lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Maurice d'Argout, né en 1642, fils du précédent, eut une brillante carrière militaire ; il fut chevalier de Saint-Louis, commandeur de Notre-Dame du Mont-Carmel, gouverneur d'Annonay et sergent-major de la citadelle de Tournay. Il se maria dans cette ville en 1690 avec Albertine de Celles, comtesse de Beaufort, issue d'une famille noble du pays, et en eut une nombreuse postérité.

Deux de ses parents, Jean-François Argoud, avocat au parlement de Dauphiné, capitaine châtelain de la Côte Saint-André, et Antoine Argoud, doyen de l'Église primatiale de Saint-Maurice de Vienne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Pierre-Maurice d'Argout, fils de Maurice, fut chevalier de Saint-Louis, comme l'avait été son père, et épousa en mai 1718 sa cousine Antoinette d'Argout. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : Jean-Baptiste-Gaston d'Argout, chevalier de Saint-Louis en 1747, marié en 1754 à Jeanne Cellard, et Robert d'Argout, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi en 1763, qui laissèrent tous deux postérité masculine.

La famille d'Argout doit être considérée comme ayant été anoblie par le fait d'avoir fourni trois générations de chevaliers de Saint-Louis.

Antoine-Apollinaire d'Argout, né en 1782 au château de Vessilieux, en Dauphiné, préfet des Basses-Pyrénées sous le premier empire, puis de Gand, pair de France héréditaire en 1819, plusieurs fois ministre du Roi Louis-Philippe, gouverneur de la Banque de France, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, sénateur du second empire, décédé en 1858, avait reçu le titre de baron, avec

majorat, par lettres du Roi Louis XVIII du 3 août 1822 ; mais il fut toujours connu sous le titre de comte. Sa descendance s'est éteinte avec sa petite-fille mariée en 1875 au marquis d'Argenson et décédée dès 1877. Mais une branche collatérale de la famille d'Argout s'est perpétuée en Vivarais.

Principales alliances : de Montagu, de Celles-Beaufort, d'Osmond, de Lacoste de Belcastel, de Voyer d'Argenson.

**ARGUESSE** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois mains d'argent ; au chef d'or chargé d'un cheval courant de sable.*

La famille d'Arguesse a eu pour auteur Charles-Isidore Darguesse, né à Bapaume en 1775, lieutenant-colonel de cavalerie, qui fut anobli et reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du Roi Charles X du 30 août 1825. Son fils, Charles-Auguste Darguesse ou d'Arguesse, né à Compiègne en 1823, général de division en 1885, grand officier de la Légion d'honneur, marié en 1863 à M^lle^ Barbier de la Serre, fut confirmé par décret de Napoléon III du 16 janvier 1864 dans la possession du titre de baron accordé à son père ; il est décédé en 1901 laissant plusieurs enfants.

Principales alliances : Colombani de Niolo, Leprestre de Jaucourt, Barbier de la Serre.

**ARGY** (d'). Armes : *d'or à cinq triangles d'azur.* — Couronne de Comte. — Supports et cimier : *trois lions.*

La maison d'Argy appartient à l'ancienne noblesse de la Touraine et du Berry.

Elle a eu pour berceau la châtellenie de son nom, en Berry, sur les confins de la Touraine, qui relevait autrefois du comté de Buzançais.

Lainé qui a donné une généalogie détaillée de la famille d'Argy dans ses Archives de la noblesse en fait remonter la filiation à Archambaud, Sgr d'Argy, qui en 1115 fonda au Landais un couvent de religieuses. On trouve ensuite un autre Archambaud d'Argy qui est mentionné dans des chartes de 1147, 1153, 1174, 1180, avec son fils également appelé Archambaud. Les premiers degrés de cette filiation ne paraissent du reste pas très rigoureusement établis.

La branche directe des Sgrs d'Argy s'éteignit avec Philippe, dame d'Argy, qui se maria vers 1300 dans la maison de Brillac et qui lui apporta la châtellenie d'Argy ; la famille de Brillac y fit édifier à la fin du xv^e^ siècle un magnifique château qui existe encore.

Guillaume d'Argy, oncle de cette dame, Sgr de Mesvres et de Teneuil, en Touraine, est considéré comme l'auteur de la branche qui

s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; on ignore le nom de sa femme, mais on lui attribue pour fils un Guillaume d'Argy dont les enfants partagèrent la succession en 1347. La filiation ne doit être considérée comme rigoureusement établie que depuis Pierre d'Argy, chevalier, Sgr de Mesvres, mentionné dans des chartes de 1380, 1405, 1407, 1431, qui épousa par contrat du 13 mars 1426 Venotte Barbin remariée en mai 1452 à Renaud de Sorbiers.

Hugues d'Argy, chevalier, fut reçu en 1547 chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Claude d'Argy fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Charles IX.

Jean d'Argy, chevalier, sieur de la Randière, en l'élection de Châteaudun, de Roquigny, de Néron, etc., chef de la seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, fut maintenu dans sa noblesse avec plusieurs de ses parents le 5 février 1669 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé sa filiation depuis son bisaïeul François d'Argy vivant en 1522.

Son petit-fils, Jean-Christophe d'Argy de la Chatre, né en 1707, vint se fixer en Bretagne par son mariage conclu à Vannes le 19 février 1739 avec Jeanne de Coué ; il en eut, outre plusieurs filles, un fils unique, René-Christophe d'Argy, né au Port-Louis en 1746, qui signa en 1788, d'après Potier de Courcy, la protestation de la noblesse de Bretagne, épousa au Mans en 1790 Anne de Négrier et émigra peu de temps après. Ce personnage qui fut connu le premier sous le titre de comte d'Argy fut père de Charles-Augustin, comte d'Argy, né en 1795, qui fut page de Napoléon Ier. La maison d'Argy a eu pour derniers représentants les trois fils de celui-ci : Charles, ancien missionnaire, décédé en 1900, Raoul, comte d'Argy, né en 1833, mort prématurément en 1866 sans laisser d'enfants de son mariage en 1859 avec Mlle de Guénifey décédée en 1899, et enfin Adalbert tué à l'ennemi en 1870 sans avoir contracté d'alliance.

Principales alliances : le Bascle 1485, Gigault de Bellefonds 1618, 1649, 1657, de Clervaux 1567, de Douhault 1664, de Robien 1781, de Lantivy 1763, de Maussabré 1626, de Sazilly 1476, de la Châtre 1694, de Talleyrand-Périgord 1804, etc.

**ARGY (d')**. Armes : *d'or à un lion grimpant de sable armé et lampassé de gueules.*

Cette famille appartient à la noblesse de Champagne ; on a vainement essayé de la rattacher à la famille précédente et celle-ci n'a jamais voulu reconnaître la communauté de leurs origines.

Elle remonte par filiation suivie au 2 juillet 1497, date d'un contrat

qui fut passé par Henry d'Argy, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi; dans ce contrat sont mentionnés son père, Charles, et son aïeul, Agrand d'Argy, écuyers, habitants de Mézières. Ce personnage qui fut peut-être anobli par le service dans les compagnies d'ordonnance échangea en 1500 la maison paternelle de Mézières. Son fils, Étienne d'Argy, écuyer, homme d'armes des ordonnances, gruyer de Montcornet en 1549, épousa Anne Legascon; il en laissa une fille qui épousa Pierre Richard, notaire à Donchery, et deux fils, Jean qui continua la descendance et Guillaume d'Argy qui était en 1572 Sgr de Châtillon ou Chasteler dans les Ardennes.

Louis d'Argy, écuyer, Sgr de Villers, fut maintenu noble en juin 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant à 1497.

Claude-Nicolas-Jean d'Argy, né en 1756 au diocèse de Reims, fils de Simon d'Argy né à Reims en 1717, son frère, Jean-Thomas, né en 1757, et leur cousin, Pierre-Louis, firent en 1770, 1771 et 1779 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille d'Argy a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Reims et de Langres.

Elle est aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux dont l'un est fixé en Bretagne.

Elle a fourni des officiers, un conseiller général du Morbihan en 1898, etc.

Son chef est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Bournonville, de Roucy 1778, de Maubeuge 1749, de Damas, de Beffroy, d'Arragon-Fitou, d'Arras.

**ARIMONT (Beraud d')**. Voyez Beraud d'Arimont.

**ARISTE (d')**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses quintefeuilles de même.* — Supports : *deux griffons aux ailes éployées.* — Devise : ευχομαι ειναι αριστος.

La famille Dariste ou d'Ariste, originaire du Béarn, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de sa région.

Jean-Baptiste-Auguste Dariste, né en 1807 à la Martinique où son père était médecin, marié en 1844 à Mlle Lamarque d'Arrouzat, sénateur du second empire en 1853, décédé en 1875, adopta l'orthographe d'Ariste que l'on retrouve du reste dans un grand nombre d'actes antérieurs à 1789. Son fils, Paul-Augustin, né à Pau en 1845, connu sous le titre de baron d'Ariste, a été député des Basses-Pyrénées.

Principales alliances : Jacobi, Lamarque, de Bigault de Cazanove.

**ARJUZON** (d'). Armes : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois flèches renversées de même.* — Couronne de comte. — *Manteau de pair de France.*

La famille d'Arjuzon ou Darjuzon, originaire des environs de Dax, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Jean Darjuzon, né en 1713 à Peyrehorade, receveur général des finances de la généralité d'Amiens, marié à Hélène Duchesnay des Prés, décédé en 1790, avait été anobli en 1761 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la grande Chancellerie. Il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dreux à cause de sa seigneurie de Muzy en France ; mais il fit défaut.

Son fils, Gabriel Darjuzon ou d'Arjuzon, né à Paris en 1761, chef de bataillon de la garde nationale d'Évreux en 1790, président du collège électoral de l'Eure en 1806, grand officier de la Couronne de Hollande, chevalier d'honneur de la Reine de Hollande, fut créé comte de l'empire par décret du 2 février 1809 ; il fut créé pair de France d'abord par Napoléon à l'époque des Cent Jours, puis en 1819 par Louis XVIII et mourut fort âgé en 1851. Il avait épousé en 1795 Mlle Hosten, de Saint-Domingue ; leur fils, Félix, comte d'Arjuzon, né en 1800, député de l'Eure en 1852, marié en 1826, à Mlle Reiset, et leur petit-fils, Georges, comte d'Arjuzon, né en 1834, marié en 1859 à Mlle Cuvelier, ont été l'un et l'autre chambellans de Napoléon III.

Principales alliances : Reiset, d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac, Doria, de Voize, Cuvelier, Waddington, Levêque de Vilmorin 1900, etc.

**ARLAN de LAMOTHE** (d'). Armes : *coupé de gueules à la bande d'or et d'or au loup passant de sinople.* — Couronne de comte.

La famille Arlan ou d'Arlan appartient à l'ancienne bourgeoisie de l'Agenais. Elle joint à son nom celui du domaine de Lamothe qu'elle possède depuis le milieu du xviiie siècle près de Tournon, sur les confins de l'Agenais et du Quercy. D'après des auteurs contemporains ce domaine lui serait venu par le mariage contracté en 1732 de Jean Arlan, avocat à Cahors, avec Charlotte de Carbonnières, fille de Philibert de Carbonnières, Sgr de Lamothe. Cette alliance n'est mentionnée dans aucune généalogie de l'illustre maison de Carbonnières qui cependant a possédé la seigneurie de la Mothe.

On ne connaît à la famille d'Arlan aucun principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle n'est pas titrée.

**ARLANGES** (d'). Armes : *d'argent à trois merlettes de sable accompagnées de six annelets de même rangés en orle, le tout surmonté d'une fasce ondée également de sable.*

La famille d'Arlanges, fixée en Vendée au cours du xix<sup>e</sup> siècle, est originaire de l'Orléanais.

René d'Arlanges, fils d'autre René, écuyer, Sgr des Mottais, et de Renée de Vimeur de Rochambeau, né le 2 février 1631, marié le 14 février 1665 à Louise de Barat, fut maintenu dans sa noblesse le 9 août 1667 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, après avoir justifié sa filiation depuis 1511. Marguerite Dudoit, veuve de Jean d'Arlanges, et son fils Louis, sieur de la Bouverie près de Mortagne, furent encore maintenus dans leur noblesse le 3 septembre 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

Mlle d'Arlanges fut admise en 1751 à la maison royale de Saint-Cyr.

Louis-René d'Arlanges, né au diocèse de Chartres en 1760, fit en 1770 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. d'Arlanges, Sgr des Loges et des Buissons-Landinières, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois, mais fit défaut. Il prit part à celles tenues à Chartres ainsi que Mlles d'Arlanges de la Rivière et d'Arlanges de Grandmaison, dames d'un fief dans la paroisse de Coudray au Perche. Mlle d'Arlanges se fit encore représenter aux assemblées de la noblesse du Maine à cause de sa seigneurie de la Monge.

La famille d'Arlanges n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de Boisguyon 1597, Walsh, de Vimeur de Rochambeau, de Chasteigner, Morisson de la Bassetière, d'Angély 1802, Lefrançois des Courtis 1810.

**ARLHAC** (d'). Armes : *de gueules à un pal d'argent chargé de deux chevrons de sable.*

La famille d'Arlhac, anciennement connue au diocèse de Nîmes, en Languedoc, appartenait au xvii<sup>e</sup> siècle à la haute bourgeoisie de sa région.

Jean d'Arlhac acquit en 1670 le grade de docteur en droit civil en l'Université d'Avignon, grade qui, au Comtat Venaissin, conférait la noblesse au premier degré.

Jean d'Arlhac, docteur et avocat, Antoine d'Arlhac, écuyer, et Pierre d'Arlhac, bourgeois de Valabrègue, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Joseph-Victor Darlhac, Sgr de Margaliers et de Pernon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

Le chef de la famille d'Arlhac est connu sous le titre de baron depuis le milieu du xix<sup>e</sup> siècle.

Principale alliance : de la Taille.

**ARLEMPDES (de Laval d')**. Voyez Laval d'Arlempdes (de).

**ARLIGUIE (d')**. Armes : *d'azur à un château d'or surmonté d'une tige de lys d'argent posée en barre et d'une épée de même posée en bande, la tige de lys et l'épée passées en sautoir.*

La famille d'Arliguie est originaire de Bordeaux où elle occupait au XVIIIe siècle un rang très modeste. Pierre d'Arliguie, né dans cette ville en 1777, lieutenant de Roi à Blaye en 1816, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, fut anobli par lettres patentes du 10 juillet 1824 ; il laissa lui-même un fils né à Blaye en 1821, décédé en 1892, qui fut longtemps membre du conseil de l'arrondissement de Blaye.

**ARLIGUIE de BOUTIÈRES (d')**. Armes : *d'argent au lys au naturel tigé et feuillé de sinople.*

La famille d'Arliguie de Boutières, distincte de la précédente, est originaire de la vicomté de Turenne. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin.

Bien que ses membres aient porté depuis la première moitié du XVIIe siècle les qualifications nobiliaires, elle ne figure point au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Son chef, Léonard d'Arliguie, chevalier, Sgr de Boutières, domicilié à Martel, en Quercy, ancien officier au régiment du Nivernais, marié à Montauban en 1772 à Marie de la Brousse, fille d'un conseiller en la Cour des aides de cette ville, ayant été inquiété dans sa noblesse, sollicita du Roi Louis XVI en 1782 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Les titres qu'il envoya au cabinet des ordres du Roi à l'appui de sa demande n'établissent pas la filiation au delà du 7 décembre 1730, date à laquelle noble Jean d'Arliguie, sieur de Boutières, fils de noble Jean d'Arliguie et de Léonarde de la Croix décédés, épousa Anne de Lestrade. Léonard Darliguie, sieur de Boutières et de Fayolle, fut confirmé dans sa noblesse par lettres patentes de novembre 1784 enregistrées au Parlement et en la Cour des aides de Bordeaux.

La famille d'Arliguie de Boutières prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

Principale alliance : de Rodier 1862.

La famille d'Arliguie de Boutières et la famille d'Arliguie anoblie en 1824 ne doivent pas être confondues avec une famille d'Arliguie, de noblesse plus ancienne, originaire du Rouergue, qui fut maintenue dans sa noblesse en août 1717 par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, sur preuves remontant à 1537.

**ARLINCOURT** (**Guyot-Prévost d'**). Voyez Guyot-Prévost d'Arlincourt.

**ARLON** (**Huet d'**). Voyez Huet d'Arlon.

**ARLOT de CUMOND et de SAINT-SAUD** (**d'**). Armes : *d'azur à trois étoiles d'argent rangées en fasce, accompagnées en chef d'un croissant de même et en pointe d'un arlot ou grappe de raisin aussi d'argent, tigé et feuillé de sinople.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions au repos, la tête contournée.*

La famille d'Arlot appartient à la noblesse du Périgord : un de ses membres, le comte d'Arlot de Saint-Saud, marié à Marguerite de Rochechouart, en a publié en 1898 une très consciencieuse et très intéressante généalogie.

Elle a pour premier auteur connu noble Guillaume Arlot qui fonda en 1347 l'église paroissiale du lieu de Frugie (en latin de Fracto-Jove) dont il était seigneur.

Berdun Arlot, Sgr du repaire noble de Frugie, figure le 25 avril 1444 dans un rôle de la noblesse du Périgord et du Limousin ; il fut vraisemblablement père de Jean Arlot, écuyer, habitant du repaire noble de Frugie, qui épousa Catherine de la Motte, damoiselle, par contrat du 12 mai 1480 et à partir duquel la filiation est très nettement établie. La famille d'Arlot a conservé la terre de Frugie, près de Jumilhac, jusqu'en 1820, date à laquelle elle fut vendue par le marquis d'Arlot de Cumond.

Antoine Arlot, chevalier, Sgr de Frugie, de la Valouze, de la Coussière, de Saint-Saud, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 7 juillet 1608 à Marie de Coustin du Masnadaud, maintenu dans sa noblesse le 13 septembre 1640 par arrêt de la Cour des aides de Guienne, puis le 12 septembre et le 31 décembre 1642 par arrêts du Conseil d'État, laissa entre autres enfants deux fils : Jacques d'Arlot, baron de la Coussière et de Saint-Saud, Sgr de Frugie et de la Valouze, marié en 1643 à Suzanne de la Rochefoucauld-Bayers, maintenu dans sa noblesse sur preuves remontant à 1480 le 20 novembre 1666 par jugement de M. de Montozon, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 17 novembre 1668 par arrêt du Conseil d'Etat, et Hélie d'Arlot, Sgr de Sainte-Marie de Frugie et de Cumond, marié le 21 juin 1654 à Françoise de Beaudet, qui furent les auteurs de deux grandes branches. La branche aînée s'éteignit avec deux frères, Antoine d'Arlot né en 1715, connu sous le titre de marquis de Frugie, tué au siège de Fribourg en 1744, et Léon, marquis de Frugie après son frère, né en 1719, décédé ab intestat en 1753. Hélie d'Arlot, auteur de la branche cadette, laissa lui-

même deux fils, Jacques d'Arlot de Frugie, Sgr de Cumond, maintenu dans sa noblesse par arrêt du 5 mai 1698, et Louis d'Arlot de Frugie, Sgr de la Roque, qui épousèrent, l'un le 3 novembre 1700, l'autre le 22 mars 1712, deux sœurs, Marie-Claire et Suzanne de la Doire, et qui furent les auteurs de deux rameaux. Le second de ces rameaux qui comptait encore des représentants au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle parait être aujourd'hui éteint. Jacques d'Arlot, Sgr de Cumond, auteur du rameau aîné, laissa un fils unique, Léonard d'Arlot, page de la grande écurie du Roi en 1715, qui releva le titre de marquis de Frugie après l'extinction de la branche aînée en 1753, qui épousa le 29 décembre 1723 Françoise de Jaubert et qui mourut en 1771 laissant plusieurs enfants. Deux des fils de celui-ci, Léonard d'Arlot, marquis de Frugie et de Cumond, marié en 1765 à Justine de la Cropte de Chantérac, et Louis d'Arlot, baron de Saint-Saud, marié en 1775 à Marguerite de Fayolle, ont été les auteurs de deux nouveaux rameaux dont les chefs sont aujourd'hui connus sous les titres de marquis de Cumont (ou Cumond) et de comte de Saint-Saud.

Léonard-Jean-Hubert d'Arlot de Saint-Saud fit en 1786 ses preuves de noblesse pour le service militaire.

Messire Louis d'Arlot, marquis de Frugie, Louis Arlot, baron de Saint-Saud, Sgr de la Meynardie et autres lieux, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, et Jacques d'Arlot de Frugie, comte de la Roque, lieutenant général des armées du Roi, grand croix de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord.

La famille d'Arlot possède encore près de Ribérac la terre et le château de Cumond. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Cumont dont le chef est également connu sous le titre de marquis de Cumont.

Elle a fourni un lieutenant général des armées du Roi, un page de la Reine en 1728, des gentilshommes de la chambre du Roi, un ministre plénipotentiaire au XIX<sup>e</sup> siècle, etc.

Principales alliances : de la Rochefoucauld, de Rochechouart 1882. Chapelle de Jumilhac 1580, de Montalembert 1731, d'Aloigny 1631, d'Hautefort 1741, de Lambertye 1604, de Foucauld 1643, de Chapt de Rastignac, de la Cropte de Chantérac 1765, de Vassal 1773, 1806, de Coustin du Masnadaud 1608, de Touchebœuf-Clermont 1672, de Beaumont-Gibaud, de Sanzillon 1840, etc.

**ARLOZ D'ENTREMONT** (d'). Armes : *d'azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules*. — Couronne de comte. — Supports et cimier : *Trois taureaux*. — Devise : *Nobilis, miles et fidens*.

La famille d'Arloz appartient à la vieille noblesse du Bugey où elle est connue dès l'an 1100; Guichenon en a donné au xviie siècle une généalogie détaillée.

Elle a eu pour berceau la paroisse d'Arloz, en Bugey; mais elle ne paraît pas en avoir jamais possédé la seigneurie. Cette seigneurie appartenait en effet depuis plusieurs siècles au domaine de la maison de Savoie quand elle en fut détachée en 1434 pour entrer dans l'apanage de Philippe de Savoie, comte de Genève (Guichenon).

Guichenon fait remonter la filiation suivie à Jean d'Arloz, chevalier, vivant en 1245; mais les premiers degrés de sa généalogie ne paraissent pas très nettement établis.

Les jugements de maintenue de noblesse du xviie siècle et les preuves de noblesse pour la maison royale de Saint-Cyr font remonter la filiation à noble Pierre d'Arloz qui vivait en 1474, 1477, qui avait épousé Marie de Malaval, qui possédait la seigneurie de la Servette et qui fit son testament en juillet 1488 en faveur de ses fils, Jacques et Alexandre. L'aîné de ceux-ci, noble et puissant Jacques d'Arloz, Sgr de la Servette, épousa Claudine Bourgeois par contrat du 12 février 1501.

Benoist d'Arloz, chevalier, Sgr de la Servette et de Leymen, marié le 8 septembre 1657 à Jeanne de Longecombe, fut maintenu dans sa noblesse le 20 juin 1669 par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne et de Bresse. Son fils, Antoine d'Arloz, connu le premier sous le titre de comte d'Entremont, marié le 15 octobre 1694 à Sibylle du Montet, fut encore maintenu dans sa noblesse par jugement de l'intendant Ferrand rendu à Dyon le 24 décembre 1698 et obtint en 1707 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Jeanne, née à Leimen en 1697. Cet Antoine d'Arloz eut en outre deux fils dont l'aîné, Pierre-Joseph, ne laissa qu'une fille et dont le puîné, Honoré-Hyacinthe d'Arloz, marié en deuxièmes noces en 1745 à Marguerite Gallien de la Chaux, laissa un fils posthume, Jean-Baptiste, comte d'Arloz d'Entremont, né en 1753, qui fit en 1765 ses preuves de noblesse pour le service militaire.

Claude d'Arloz prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey.

La famille d'Arloz a fourni un grand échanson de Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, en 1504, un ambassadeur du duc de Savoie, des officiers, etc.

Principales alliances : de Sales, d'Angeville, de la Chambre, de Conzié, de Longecombe de Thoy, du Montet, Gallien, de Bosredon, etc.

**ARMAGNAC (d').** Armes : *écartelé au 1 d'azur à trois étoiles d'or, au 2 de gueules à l'épée haute d'argent, au 3 de gueules à une pyra-*

*mide d'argent surmontée de deux sabres d'or en sautoir, au 4 d'azur au palmier d'or terrassé de sinople.*

La famille DARMAGNAC, aujourd'hui d'Armagnac, descend de Pierre Darmagnac qui exerçait sous Louis XVI un emploi modeste dans la maison du comte du Barry d'Argicourt, à Toulouse. Son fils Jean-Barthélemy Darmagnac, né à Toulouse en 1766, s'engagea en 1792, passa successivement par tous les grades, arriva à celui de général de brigade en 1801, puis à celui de général de division en 1808, fut grand officier de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis, fut créé baron de l'empire par décret du 15 août 1810, puis vicomte héréditaire par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 janvier 1823 et mourut à Bordeaux en 1855. Il avait épousé en 1807 madame Lemercier de Richemont, née Vaultier de Moyencourt. Il laissa un fils, Napoléon-Alfred, vicomte d'Armagnac, qui fut lieutenant-colonel d'état-major au service de l'Égypte. Ibrahim-Gaston, vicomte d'Armagnac, né à Bordeaux en 1843, fils du précédent, a été nommé général de brigade en 1898.

Principales alliances : Mounier, Valtier de Moyencourt

**ARMAGNAC de CASTANET** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules, à un lévrier d'argent accosté de gueules, bouclé, cloué d'or, accompagné de deux grues d'argent, à la bordure crénelée de huit pièces d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une cotice de pourpre, à la bordure aussi crénelée de six pièces de gueules.* — Depuis les dernières années du XVIII[e] siècle la famille d'Armagnac de Castanet a remplacé ces armoiries qui sont celles de l'ancienne famille de Castanet par les suivantes qui sont celles des anciens comtes souverains d'Armagnac : *écartelé aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules,* qui est d'Armagnac, *aux 2 et 3 de gueules au léopard lionné d'or,* qui est de Rodez.

La famille D'ARMAGNAC ou de CASTANET D'ARMAGNAC appartient à la noblesse de la Gascogne et du Rouergue. Elle a eu pour auteur Pierre d'Armagnac qui épousa antérieurement au 27 avril 1377 Réale de Faudoas, fille de Béraud de Faudoas, Sgr d'Avensac en Armagnac, d'une illustre famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et de Luce de Castanet et héritière du chef de cette dernière de la terre de Castanet ou de Chastenet en Rouergue. Cette terre de Castanet est généralement considérée comme ayant été le berceau de la maison de Chastenet de Puységur. On n'a absolument aucun renseignement sur la famille de ce Pierre d'Armagnac ; on suppose, mais sans aucune preuve à l'appui, qu'il se rattachait, peut-être par bâtardise, à la famille des comtes souverains d'Armagnac qui descendait

des ducs de Gascogne et qui était alors la plus ancienne et la plus puissante du midi de la France. Le nom de Pierre d'Armagnac ne figure du reste dans aucune généalogie de la maison d'Armagnac; il rendit hommage au Roi à Villefranche de Rouergue le 17 juin 1399 pour sa seigneurie de Castanet et passa le 30 octobre 1403 une procuration à son fils Arnaud. Ce dernier paraît avoir été le même personnage qu'un Arnaud d'Armagnac, Sgr de Castanet, qui passa un bail le 30 mai 1452 et qui fit son testament le 2 octobre suivant. Jean, fils du précédent, abandonna son nom patronymique d'Armagnac pour ne garder que celui de sa seigneurie de Castanet sous lequel ses descendants furent exclusivement connus jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; il possédait aussi la seigneurie de Cambeyrac, près de Cahors, épousa en 1444 Bertrande de Morlhon, fut nommé en 1449 écuyer de l'écurie du Dauphin et fut père de Guillot de Castanet, chevalier, Sgr de Castanet et de Cambeyrac, qui continua la descendance. Celui-ci laissa deux fils dont le plus jeune, Bernard de Castanet ou Castaignet, fut admis dans l'ordre de Malte en 1522 et dont l'aîné, Pons de Castanet, chevalier, Sgr dudit lieu et de Cambeyrac, épousa par contrat du 29 mai 1541 Jeanne de Marqués.

Jean-Honoré de Castanet, Sgr de Castanet, baron de Tauriac, chef de la famille, fut maintenu dans sa noblesse le 28 novembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, sur preuves remontant au testament de son trisaïeul, Guillot de Castanet, fait le 31 juillet 1575 devant Cambefort, notaire à Najac. Il laissa un fils qui mourut sans postérité et une fille qui porta par mariage dans la famille de Boyer les domaines de Castanet et de Tauriac. (Voyez Boyer de Tauriac.)

Antoine de Castanet, Sgr de Cambeyrac en Quercy, cousin germain de Jean-Honoré, épousa le 26 septembre 1649 Marie de Vernhes et fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 26 avril 1668; il fut père de Georges de Castanet, Sgr de Cambeyrac, qui épousa le 20 décembre 1694 Ursule d'Ardenne de Tizac. Le petit-fils de celui-ci, François, marié en 1752 à Christine de Bérail, reprit le premier le nom d'Armagnac de Castanet sous lequel il fit admettre un de ses fils parmi les pages de la grande écurie du roi Louis XV et sous lequel il prit part lui-même aux assemblées de la noblesse tenues en 1789 à Villefranche de Rouergue.

Depuis la Révolution le nom de Castanet a tout à fait disparu et le chef de la famille est aujourd'hui connu sous le titre de comte comme descendant des anciens comtes d'Armagnac.

La famille de Castanet d'Armagnac a fourni des officiers supérieurs, un page du Roi, un chanoine de Baume-les-Messieurs, frère

du précédent, décédé en 1844, un représentant de M. le comte de Chambord à Cahors, etc.

Principales alliances : de Morlhon 1444, de Varagnes de Gardouch 1639, de Bérail 1752, de Toulouse-Lautrec 1803, etc.

Il subsistait au XVIII^e siècle dans la même région une famille d'Armagnac de Thermes qui portait les armes pleines des anciens comtes d'Armagnac : d'argent au lion de gueules. Cette famille, tout à fait distincte de celle de Castanet d'Armagnac, était une branche de la famille de Billères, d'ancienne noblesse de l'Armagnac, qui portait pour armoiries : écartelé aux 1 et 4 d'argent à la croix de gueules, aux 2 et 3 de gueules au besant d'argent. Elle descendait de Jean de Bilhères, Sgr de Camicas, qui épousa par contrat du 14 février 1501 Anne d'Armagnac, fille et héritière de noble Jean d'Armagnac, Sgr de Thermes. Leur fils, Jean, baron de Thermes abandonna le nom et les armes de Bilhères pour prendre le nom et les armes de sa famille maternelle et fournit un dénombrement le 25 juin 1541.

La famille d'Armagnac de Thermes fut maintenue dans sa noblesse le 22 août 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban.

Il a existé aussi en Poitou une famille d'Armagnac qui portait pour armes : d'argent à trois chevrons d'azur accompagnés en pointe d'un lion de même. L'origine de cette famille est mal connue. L'Hermite-Souliers, dont on ne doit accepter les affirmations qu'avec la plus grande réserve, la fait descendre de Gérard d'Armagnac, baron de Thermes en 1470 ; celui-ci aurait eu deux fils, Jean d'Armagnac, baron de Thermes, et Simon d'Armagnac, émancipé en 1512, qui aurait été lui-même père de Jean d'Armagnac nommé en 1589 capitaine de Plessis-lez-Tours. Beauchet-Filleau croit plutôt que cette famille a eu pour auteur Jean, bâtard d'Armagnac, dit de Lescun, maréchal de France ; mais celui-ci ne laissa qu'une fille mariée à Hugues d'Amboise, Sgr d'Aubijoux [1]. En réalité on ne sait rien de bien certain sur cette famille antérieurement à Jean d'Armagnac, Sgr de Mancier, Sauvagnon, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Prince de Navarre, archer dans sa compagnie de gens d'armes, qui épousa le 2 janvier 1559 Anne de la Fontaine, fille d'honneur de M^lle de Montpensier, et qui fut nommé en 1589 capitaine de Plessis-lez-Tours.

[1] On croit généralement que ce bâtard d'Armagnac, maréchal de France en 1461, décédé en 1473 était fils naturel de Jean IV, comte d'Armagnac et de Rodez, décédé en 1450; cependant, d'après l'histoire des grands officiers de la couronne, il aurait été fils d'Arnaud-Guillaume de Lescun et d'Annelle d'Armagnac, dite de Thermes, fille alors libre.

Son fils, Jean d'Armagnac, premier valet de chambre du Roi en 1593, capitaine des chasses, maître des eaux et forêts au ressort de Chinon, gouverneur de Loudun en 1617, bailli du Loudunais en 1620, assassiné à Paris en 1635, reçut du Roi le 15 septembre 1605 donation d'une terre en considération, dit l'acte de donation, de ce qu'il descendait de Bertrand d'Armagnac. Il avait épousé le 12 avril 1628 Louise d'Aviau de Piolant et en eut trois fils dont l'aîné, Louis, né en 1630, qui lui succéda dans ses charges et qui mourut sans postérité, fut filleul du roi Louis XIII ; les deux puînés, Jean, décédé en 1684, et Charles, né en 1635, mort assassiné en 1672, furent les auteurs de deux rameaux qui s'éteignirent dans la première moitié du XVIII^e siècle. Marguerite le Tillier, veuve de Charles d'Armagnac, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Poitiers).

**ARMAILHACQ** (d'). Armes : *parti de sinople au senestrochère d'argent tenant une ancre de même et d'azur à la fasce d'argent accompagnée de deux chiens courant de même.*

La famille d'Armailhac appartient à la bourgeoisie de Guienne.

Joseph-Arnaud d'Armailhacq ou Darmailhacq, né à Pauillac en 1789, conseiller auditeur à la cour royale de Bordeaux en 1821, décédé en 1868, fut un des viticulteurs les plus distingués du Bordelais ; il s'était apparenté aux meilleures familles de la région par son mariage avec M^lle de Carles. Un de ses fils, entré dans les ordres, a été supérieur de Saint-Louis des Français, à Rome ; un autre a laissé postérité de son mariage avec M^lle Cavaignac de la Lande, petite nièce du conventionnel Cavaignac.

Principales alliances : de Carles, de Ferrand, Cavaignac.

**ARMAILLÉ (de la Forest d')**. Voyez Forest d'Armaillé (de la).

**ARMANA** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois croissants du même ; aux 2 et 3 d'argent à un corbeau de sable tenant au bec une branche d'arbre.*

Ancienne famille des Landes.

Georges Darmana, écuyer, fut capitoul de Toulouse en 1771.

Jean-Gabriel Darmana, Sgr de Goyerclay, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

Principales alliances : Lequien de la Neufville, le Saulnier de la Villehelio.

**ARMANCOURT (Michel d')**. Voyez Michel d'Armancourt.

**ARMAND**.

La famille Armand appartient à la haute bourgeoisie du nord de la France.

Nicolas-Germain Armand, neveu du célèbre abbé de l'Espée, épousa à Saint-Omer en 1781 Christine de Béhague, d'une famille qui a conclu au XIXe siècle plusieurs brillantes alliances. Il fut père de Germain Armand, député du Pas-de-Calais et maire de Saint-Omer, et grand-père d'Amédée Armand qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1857 avec Mlle de Mandell d'Écosse.

Principales alliances : de Lhomel, Caron de Fromentel, de Béhague, de Mandell d'Écosse.

**ARMAND (Teste d')**. Voyez Teste d'Armand.

**ARMAND**. Armes : d'*hermines à trois annelets de gueules enlacés en triangle ayant leurs chatons garnis le premier d'une tiare, le deuxième d'une couronne impériale, le troisième d'une louve.* — Devise : *Et patria et patriæ.* — Couronne de comte, avec ces mots : *ob tua.*

Mr Ernest Armand, fils d'un ancien député de l'Aube et descendant par sa mère du conventionnel Monge, comte de Peluse, était chargé d'affaires à Rome quand il reçut le titre héréditaire de comte par bref pontifical du 26 novembre 1867 : par une rare exception il obtint la confirmation de ce titre par décret de Napoléon III du 4 juillet 1868. Veuf en premières noces de Mlle Rainbeaux, le comte Armand s'apparenta brillamment par un second mariage contracté en 1889 avec la comtesse d'Hulst, née Gontaut-Biron. Il a laissé du premier lit un fils et une fille, la comtesse François de la Rochefoucauld-Bayers.

Principales alliances : Rainbeaux, de la Rochefoucauld-Bayers, de Gontaut-Biron, Sauvage de Brantes, Marey-Monge.

**ARMANDY (Buisson d')**. Voyez Buisson d'Armandy.

**ARMAU de POUYDRAGUIN et de BERNÈDE (d')**. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or au lion de gueules, aux* 2 *et* 3 *d'azur à trois fasces engrêlées d'argent.*

La famille d'Armau appartient à la noblesse du Bas-Armagnac. Elle remonte à noble Arnaud d'Armau qui devint Sgr de Pouydraguin par son mariage conclu le 27 septembre 1554 avec Guitterie de Lattrau et qui fit son testament le 20 février 1593. Il fut père de Jean d'Armau, qualifié sgr et baron de Pouydraguin, qui épousa le 2 mai 1593 Henriette de Laur et qui continua la lignée.

Noble Jean d'Armau, Sgr de Pouydraguin, et son oncle, Arnaud d'Armau, Sgr de Bernède, auteur de la branche cadette, furent maintenus dans leur noblesse le 22 mars 1666 par jugement de Pellot,

intendant de Bordeaux, sur preuves remontant à 1554. La famille d'Armau a encore été maintenue dans sa noblesse sur preuves remontant à 1554, d'abord le 15 juillet 1698 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, puis le 23 avril 1716 par jugement de Laugeois, également intendant de Montauban.

Un de ses membres fit en outre en 1771 ses preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire.

M. d'Armau de Pouydraguin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure.

Le chef de la famille d'Armau est connu depuis la révolution sous le titre de baron de Pouydraguin ; la branche cadette, dite de Bernède, n'est pas titrée.

Principales alliances : de Mont de Benque 1643, du Tastet.

**ARMENDARITZ d'ARBERATZ** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur au château d'argent, aux 2 et 3 d'or à deux vaches clarinées de sable passant l'une sur l'autre.*

La famille d'Armendaritz d'Arberatz appartient à la noblesse de la Navarre française.

Noble François, Sgr d'Armendaritz, vivait en 1525 dans la Basse-Navarre. D'après une enquête faite en 1528 on voit qu'il avait épousé la fille aînée et l'héritière de Bertrand, Sgr d'Armendaritz. Suivant l'usage du pays il avait pris le nom de sa seigneurie et on ignore quel était son nom primitif. Son fils, Jean, Sgr d'Armendaritz, épousa Marguerite, héritière de la seigneurie d'Arberatz, et en eut un fils qui épousa en 1574 Jeanne d'Aguerre et qui continua la lignée.

Arnaud d'Armendaritz obtint par lettres patentes d'avril 1655 l'érection en baronnie de sa seigneurie d'Arberatz.

Le baron d'Armendaritz et le baron d'Arberatz eurent leurs armoiries inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

Le baron d'Arberatz et son fils prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Navarre.

Principales alliances : de Bachoué, de Boeil 1755, de Caupenne 1768, de Belsunce.

**ARMET DE LISLE.**

La famille Armet de Lisle appartient à la vieille bourgeoisie parisienne.

M. Armet de Lisle, marchand de bois carré, prit part en 1789 aux assemblées du tiers état tenues à Paris.

La famille Armet de Lisle a fourni des notaires au XVIIIe siècle, des magistrats.

Principale alliance : Grimprel.

**ARMIEUX** (**Heurard d'**). Voyez Heurard d'Armieux et de Fontgalland.

**ARMISSAN** (**de Chefdebien d'**). Voyez Chefdebien d'Armissan (de).

**ARMEZ.**

La famille Armez appartient à la haute bourgeoisie de Bretagne : elle est fixée depuis le XVIIIe siècle dans la commune de Plourivio, près de Saint-Brieuc.

M. Armez du Poulpry, de Plourivio, était en 1769 subdélégué à Saint-Brieuc de l'intendant de Bretagne.

Nicolas Armez, président du Conseil général des Côtes-du-Nord en 1808, fut député du même département à la chambre des Cent Jours, en 1815 : son fils a été plusieurs fois député des Côtes-du-Nord sous Louis-Philippe et son petit-fils, Louis Armez, né en 1848, maire de Plourivio en 1871, a été nommé plusieurs fois depuis 1876 député républicain de Saint-Brieuc.

**ARMOLIS** (**d'**). Armes : *de gueules au lion d'or combattant un taureau du même, au soleil du même mouvant du chef de l'écu éclairant le combat.*

On trouvera sur la famille d'Armolis d'intéressants renseignements dans le Nobiliaire d'Artois de Lainé.

Elle est originaire du Languedoc et habita jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle cette province où l'on ne voit pas qu'elle ait jamais été considérée comme noble ; elle ne fut en tous cas l'objet d'aucun jugement de maintenue de noblesse et ne figure même pas à l'Armorial général de 1696.

La famille d'Armolis vint au XVIIIe siècle se fixer en Artois, s'y agrégea d'elle-même à la noblesse et acquit la seigneurie d'Envion à la suite d'une alliance contractée en 1712 avec la famille Enlart anoblie en 1699. Grâce à une généalogie habilement fabriquée elle arriva en 1767 à se faire admettre en la chambre de la noblesse des Etats d'Artois à laquelle n'étaient admis que les seigneurs de paroisse pouvant prouver six générations de noblesse.

C'est à peu près depuis cette époque que son chef fut connu sous le titre de marquis d'Armolis. D'après Borel d'Hauterive ce titre aurait été concédé en juillet 1771 par lettres patentes du Roi Louis XV à Antoine-Guillaume d'Armolis, ancien officier de ses gardes.

La famille d'Armolis paraît s'être éteinte dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Principale alliance : Enlart 1712, de Ferré 1797.

**ARMYNOT du CHATELET**. Armes : *d'argent à trois mouchetures de sable accompagnées d'un lambel de gueules*. — Supports et cimier : *trois hermines au naturel colletées de gueules*. — Devise : *Armis notus*.

La famille Armynot du Chatelet, originaire de Bretagne, a pour premier auteur connu Louis Armynot qui fut échanson d'Anne de Bretagne, femme du roi Charles VIII, et qui la suivit en France; d'après des mémoires domestiques il aurait épousé Agathe de Kerméno et aurait péri en 1495 à la bataille de Fornoue. Ce personnage paraît avoir eu dans son pays d'origine une situation nobiliaire assez douteuse car le nom d'Armynot ne figure à aucune des anciennes réformations de la Bretagne. Son fils, Jean Armynot, né en 1476, vint se fixer sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne, fut Sgr de Motte, de Veuxaules et de Niot, fit construire en 1539 la chapelle de son nom à Montigny-sur-Aube, épousa Antoinette Rémond, d'une famille de Bourgogne anoblie dans la suite qui s'est perpétuée avec distinction jusqu'à nos jours sous le nom de Rémond de Montmort, et mourut en 1543. Ce personnage figure dans les divers actes le concernant avec la qualification d'écuyer que ses descendants n'ont depuis lors cessé de porter; il avait assisté en 1511 à un ban des gentilshommes et autres personnes vivant noblement de la province de Bourgogne. Il fut père de Claude Armynot écuyer, Sgr de Veuxaules, de Beauregard, de Fée-le-Chatelet, etc., qui fut nommé en 1578 bailli d'épée de Langres, mourut en juillet 1586 et continua la descendance.

François Armynot, Sgr de Bonchemin, Montrichard, Beauregard, né en 1593, fut admis en 1653 en la chambre de la noblesse des États de Bourgogne.

Son petit-fils, François Armynot, Sgr de Fée le Chatelet, Bonchemin, etc., était fort jeune lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666; il fut condamné par défaut à 400 livres d'amende comme usurpateur de noblesse le 13 avril 1669 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne; dans la suite il se fit relever de cette condamnation et maintenir dans sa noblesse d'abord le 23 décembre 1705 par sentence de l'élection de Langres, puis le 1er novembre 1718 par jugement de M. de Lescalopier, intendant de Champagne. Nicolas Armynot du Chatelet, né en 1688, fils du précédent, fut encore maintenu dans sa noblesse en août 1736 par jugement de M. le Pelletier de Beaupré, intendant de Champagne.

Louis Armynot du Chatelet, chevalier, Sgr du fief du Chatelet, prit

part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont tant en son nom que comme représentant de Claude Armynot du Chatelet, chevalier, ancien officier de marine, et de Joseph Armynot du Chatelet, chevalier, Sgr de Fée le Chatelet et de Bonchemin. La famille Armynot du Chatelet prit encore part cette même année aux assemblées de la noblesse de Bourgogne et à celles des bailliages de Langres et de Bar-sur-Seine.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

On en trouvera des généalogies détaillées dans Saint-Allais et dans les Archives de la noblesse de Lainé.

Principales alliances : Rémond, de Champeaux 1716, de Colleville, de Guillebon, Lelieur (de Ville-sur-Arce) 1797, Lefebvre d'Hailly, etc.

**ARNAL** (d'). Armes : *d'or à un noyer de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'Arnal appartient à la noblesse du Languedoc. Elle est originaire du Gévaudan où elle est anciennement connue.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1668 en fait remonter la filiation suivie à Pierre d'Arnal qui vivait en 1541. Son petit-fils, Etienne d'Arnail, Sgr de la Baumelle, marié le 16 janvier 1585 à Claude de Marin, fut père de Jean d'Arnal, Sgr de la Devéze, qui épousa le 2 septembre 1616 Suzanne Donceil. Les deux fils de celui-ci, Antoine-Hercule et Charles d'Arnal, furent maintenus dans leur noblesse avec leur père le 5 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Jean d'Arnal, Sgr de la Baumelle, probablement fils d'un des précédents, fut encore maintenu dans sa noblesse le 21 octobre 1730; il épousa le 29 mai 1692 Judith Refreger et en laissa quatre fils. La descendance de l'aîné d'entre eux, Jean d'Arnal, Sgr de la Baumelle, marié à Pétronille de Bornaumont, s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; elle n'est pas titrée.

On trouvera une généalogie complète de cette famille d'Arnal dans les Documents généalogiques sur des Familles du Rouergue, publiés en 1902 par le vicomte de Bonald.

Elle a fourni des officiers, parmi lesquels Jean d'Arnal, né à Vallerangues, colonel du génie, qui prit du service dans l'armée de l'Impératrice Marie-Thérèse, reçut de cette princesse le titre de baron de l'empire et mourut sans laisser de postérité.

**ARNAL de SERRES** (d'). Armes : *d'or à un noyer de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lévriers.*

La famille d'Arnal de Serres, originaire du Gévaudan, revendique une origine commune avec la précédente et en a adopté les armoiries. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Elle a pour auteur Louis Arnail qui était simplement marchand quand il épousa en 1706 Marie-Anne Angely, fille d'un apothicaire. Il acquit dans la suite la sgrie de Serres et fut pourvu en 1723 de la charge de conseiller correcteur en la Cour des aides de Montpellier. Son fils, noble Louis Arnail de Serres, pourvu de la même charge en 1767, fit son testament en 1777. Il avait épousé en 1733 Elisabeth de Roussy et fut père de Jean-Louis d'Arnal, Sgr de Serres, marié en 1771 à Françoise de Causse, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

Jean d'Arnal de Serres, né au Vigan en 1773, fit en 1788 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire; il fut tué à Maubeuge pendant les guerres de la Révolution. Son frère puiné, Louis-Alexandre d'Arnal de Serres, épousa en 1805 M^lle de Bonald, fille de l'illustre écrivain et en laissa une nombreuse postérité.

La famille d'Arnal de Serres n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats, des officiers, un vicaire général de Lyon, camérier du pape Pie IX, décédé en 1880, un préfet de l'Aveyron, décédé en 1879, etc.

Principales alliances : d'Espériès 1797, de Bonald, de Costard 1884, Vidal de Lauzun 1898, de Rostaing, etc.

**ARNALDY-DESTROA** (d'). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules à un fer à cheval d'argent accompagné en chef d'un croissant de même, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent, qui est d'Arnaldy; au* 2 *et* 3 *d'or à deux léopards de gueules passant l'un sur l'autre, qui est d'Estroa.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.* — Devise : *Æque pati fortia.*

La famille d'Arnaldy est une des plus anciennes de la bourgeoisie de Figeac, en Quercy.

Pierre Darnaldi, avocat à Figeac, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : de gueules à deux renards adossés d'or.

Jean-Bernard Arnaldy de Saint-Monteils, marié à M^lle Delfau de Bouillac, était sous Louis XVI lieutenant général de police à Figeac; sa fille épousa en 1787 le comte de Montarnal.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Arnaldy et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle a fourni plusieurs conseillers au présidial de Figeac.

Elle s'est éteinte dans les mâles avec M. Edgar d'Arnaldy-Destroa,

avocat à Figeac, décédé prématurément en 1880 ne laissant que trois filles de son mariage contracté en 1860 avec Marie Pontanier du Saulon.

**ARNAUD**. Armes : *de gueules à trois pieds d'aigle d'argent.* — Armes concédées au chevalier de l'empire : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une tour, le tout de même, à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Arnaud dont on trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin est anciennement connue dans la Haute-Provence et a eu pour berceau la petite ville de Dauphin, au diocèse de Sisteron. Elle paraît être tout à fait distincte de la famille Arnaud de Vitrolles originaire de Sisteron.

Elle remonte à Guillaume Arnaud, du lieu de Dauphin, qui figure avec la qualification de noble dans des actes de 1528, 1544, 1547.

Ses descendants vinrent se fixer à Forcalquier et y exercèrent depuis le début du XVIIe siècle la profession de notaires. Ils cessèrent dès lors de porter les qualifications nobiliaires et l'un deux, Jean Arnaud, de Dauphin, notaire royal à Forcalquier, marié en 1655 à Diane Tirany, fut même condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse lors de la recherche du XVIIe siècle.

Jean-Baptiste Arnaud, marié en 1731 à Ursule du Teil, de la famille des lieutenants généraux du même nom, demanda au Roi Louis XVI des lettres patentes de réhabilitation et de relèvement de dérogeance en faveur de son fils Pierre Arnaud, né en 1735, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis en 1777, marié vers 1772 à Thérèse Julie d'Eymar et décédé prématurément en 1779 laissant un fils, Joseph Arnaud, né en 1775.

La famille Arnaud ne figure point au nombre de celles de Provence qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Mais un de ses membres, Jean-Baptiste Arnaud, né en 1753 à Puymiosson (Basses-Alpes), procureur général près la Cour criminelle des Basses-Alpes, fut créé chevalier de l'empire par lettres patentes du 28 janvier 1809 ; il fut plus tard, sous Charles X député des Basses-Alpes.

La famille Arnaud a fourni plus récemment un maire de Forcalquier.

**ARNAUD**. Armes : *écartelé au 1 de sable à deux étoiles d'or rangées en fasce, au 2 des barons militaires, au 3 d'azur à un casque antique contourné d'or, panaché d'argent, au 4 d'or à un lévrier rampant de sable, colleté d'argent.*

Jean Baptiste Arnaud, né à Carcassonne en 1755, général de

brigade, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 mai 1809. Il est décédé à Montargis en 1823, laissant une fille, madame le Gardeur de Repentigny, et un fils, né en 1809.

**ARNAUD de SAINT-SAUVEUR.**

Les renseignements font défaut sur cette famille originaire du Piémont.

Odon Arnaud de Saint-Sauveur, né à Turin en 1778 figure au nombre des gentilshommes des pays annexés à l'empire qui sollicitèrent de Napoléon la concession d'un titre de noblesse en remplacement de ceux qu'ils portaient avant l'annexion.

La famille Arnaud de Saint-Sauveur a fourni des officiers.

Principale alliance : des Essarts.

**ARNAUD de LANÇON DE LOSTIÈRES.** Armes de la famille de Lançon de Lostières : *d'azur à deux lances de tournoi d'argent posées en sautoir, les pointes en haut, et accompagnées en chef de deux trèfles et en pointe de deux besants, le tout d'argent.*

Un décret de 1862 a autorisé M. Elisée-Prosper Arnaud, né en 1825 à Samazan, à joindre à son nom celui de la famille de Lançon de Lostières, aujourd'hui éteinte, dont il descendait en ligne féminine.

**ARNAUD de SAUVECANNE.** Armes : *coupé d'or au léopard de sable et d'azur au chevron d'or.*

La famille Arnaud de Sauvecanne appartient à la vieille bourgeoisie provençale.

Un de ses membres, notaire à la Tour d'Aigues, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

**ARNAUD de VITROLLES** (d'). Armes : *tranché d'azur et de gueules à la bande d'or bordée de sable brochant sur le tranché et accompagnée en chef d'une fleur de lys et en pointe d'une rose d'argent, sur le tout d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules, qui est d'Arnaud de Châteauneuf.* — Couronne de marquis. — Devise : *Eo dulcior quo fortior.*

La famille d'Arnaud de Vitrolles appartient à la noblesse de la Haute-Provence. Elle est originaire de Sisteron et descend de Joseph Arnaud qui vint de cette ville se fixer à Aix et y acquit en 1685 la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement. Ce personnage fut père de Joseph Arnaud, Sgr de Nibles, qui épousa Elisabeth de Meyronnet Saint-Marc et qui fut reçu en 1694 conseiller au parlement de Provence et grand-père d'Alphonse-Louis Arnaud qui épousa M^lle^ de Suffren, qui succéda en 1725 à son père

dans sa charge de conseiller au parlement et qui acquit en Dauphiné, près de Gap, la terre importante de Vitrolles dont sa descendance a gardé le nom et qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Depuis cette époque le chef de la famille d'Arnaud fut connu sous le titre de baron de Vitrolles. Paul-Auguste d'Arnaud, baron de Vitrolles, fils d'Alphonse-Louis, marié à M^lle^ de Pina, reçu en 1759 conseiller au parlement de Provence, était encore en charge lors de la révolution. Son fils, Eugène-Auguste Arnaud de Vitrolles, né au château de Vitrolles en 1774, membre du collège électoral des Hautes-Alpes, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 15 juin 1812 ; ardent royaliste, il contribua beaucoup par son zèle au rétablissement de la maison de Bourbon en 1814, fut nommé successivement ambassadeur, ministre d'Etat, grand officier de la Légion d'honneur et enfin pair de France héréditaire en janvier 1830 ; il vécut dans la retraite après la révolution de juillet et mourut fort âgé en 1854 ; il avait épousé en 1795 M^lle^ de Folleville. Leur fils Oswald, né en 1796, lieutenant-colonel, conseiller général de l'Ardèche, marié en 1831 à M^lle^ d'Arbaud-Jouques, et leur petit-fils, Charles-Théodore, né en 1832, conseiller général des Hautes-Alpes, marié en 1867 à M^lle^ de Maussion, ont été connu sous le titre de comtes de Vitrolles. Ce dernier a eu six fils dont l'aîné a épousé en 1896 M^lle^ des Isnards.

Principales alliances : de Meyronnet-Saint-Marc, de Suffren, de Calvière, de Pina, de Folleville, d'Arbaud-Jouques, 1831, de Maussion 1867, des Isnards, etc.

La famille d'Arnaud de Vitrolles a adopté le blason de la famille Arnaud de Riez, de Châteauneuf, de Rousset, de Monier, de très ancienne noblesse de Provence, qui comptait encore des représentants vers le milieu du XIX^e^ siècle et qui paraît être aujourd'hui éteinte.

**ARNAUDAT (d')**

La famille d'Arnaudat appartient à la noblesse du Béarn où elle a possédé jusqu'en 1789 la seigneurie de Cassagne en Beyrie qui lui donnait l'entrée aux États du pays.

Bernard d'Arnaudat, Sgr de Cassagne, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

Louis d'Arnaudat, Sgr de Cassagne en Beyrie, conseiller au parlement de Navarre, fut, quoique noble, député du Tiers état du Béarn aux États-Généraux de 1789 ; il devint dans la suite maire d'Orthez et mourut en 1816. Il avait épousé Marie-Anne de Barrante ; leur fils, Pierre d'Arnaudat, né à Orthez en 1763, fut nommé général de brigade en 1793 et mourut en 1807.

La famille d'Arnaudat n'est pas titrée.

**ARNAUDY** (d'). Armes : *d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux palmes de sinople et en pointe d'un rocher de sable.*

Cette famille du Languedoc est connue depuis messire Pierre Arnaudi, vénérable et circonspecte personne, licencié ès lois, ainsi désigné dans un acte du 15 juillet 1460. Raymond d'Arnaudy, docteur ès droit, avocat, habitait Montpellier en 1565. Jacques d'Arnaudy marié à Escales, au diocèse de Narbonne, par contrat du 25 février 1645 à Jeanne de Cabrol en eut deux fils dont le plus jeune, Honoré d'Arnaudy, fut conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Montpellier. L'aîné, Pierre d'Arnaudy, qui continua la lignée, épousa en 1677 Marie Barsalon, fille d'un médecin de Carcassonne, et fut père de Laurent d'Arnaudy, marié en 1708 à Anne Montimart.

La famille d'Arnaudy n'a jamais été anoblie ni maintenue noble ; elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, bien que ses membres aient pris parfois au XVIII^e^ siècle les qualifications nobiliaires.

Elle n'est pas titrée.

Un décret du 12 août 1874 a autorisé une famille Cavalier à joindre à son nom celui de la famille d'Arnaudy dont elle descend par les femmes, bien que cette dernière famille compte encore des représentants.

**ARNAULD** (d'). Armes : *d'azur à trois grenades enflammées d'or, au comble d'argent chargé de trois étoiles d'azur ; au franc quartier des barons militaires.*

Pierre-Louis Darnauld, né en 1771 à Saint-Pierre de la Martinique, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 25 mars 1810, fut créé vicomte le 15 août 1821 par lettres patentes du roi Louis XVIII et mourut en 1832.

Son fils, Philippe-Louis, vicomte d'Arnauld, né en 1807, sous-intendant militaire, avait épousé en deuxièmes noces en décembre 1861 la veuve du général Breton; il est décédé en 1881 sans laisser de postérité.

**ARNAULD de PRANEUF**. Armes : *d'azur au chevron d'or accosté en chef de deux palmes adossées et en pointe d'un rocher de six coupeaux, le tout de même.*

La famille Arnauld de Praneuf appartient à l'ancienne bourgeoisie du Vivarais où elle vint se fixer au cours du XVII^e^ siècle.

Elle est originaire d'Auvergne et descend de Jacques Arnauld qui fut attaché à la personne de la reine Marguerite de Valois lorsqu'elle fut exilée dans cette province.

D'après une tradition ce personnage appartenait à une branche de la famille Arnauld de Pomponne anoblie en 1577 dont sa descendance a adopté les armoiries ; mais la séparation des branches serait en tout cas antérieure à cet anoblissement.

La famille Arnauld de Praneuf a fourni un conseiller général de l'Ardèche.

**ARNAULD de la RONZIÈRE et d'ARTONNE.** Armes : *d'azur au chevron d'or accosté en chef de deux palmes adossées et en pointe d'un rocher de six coupeaux de même.*

Il a existé en Auvergne une famille Arnauld qui portait les armoiries décrites plus haut et qui occupait dès le XVI^e^ siècle un rang brillant dans la bourgeoisie de sa province. Un de ses membres, Antoine Arnauld, procureur général de la reine Catherine de Médicis, conseiller d'état en 1582, fut anobli par lettres patentes de 1577. La descendance de ce personnage éteinte en 1755 a fourni sous les noms d'Arnauld d'Andilly et d'Arnauld de Pomponne une série de personnages illustres. Parmi ceux-ci il convient de citer Henri Arnauld, évêque d'Angers en 1649, mort en 1692, Isaac d'Arnauld, maréchal de camp en 1644, décédé en 1651, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre du roi Louis XIV en 1671, puis en 1691, plusieurs fois ambassadeur du même Prince, décédé en 1699, Nicolas-Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils du précédent, ambassadeur en Bavière, brigadier des armées du Roi, Henri-Charles Arnauld, abbé de Pomponne, ambassadeur à Venise, conseiller d'État, membre de l'Académie française en 1743, Antoine Arnauld, docteur en Sorbonne, célèbre écrivain, décédé en 1694 à Bruxelles, et enfin Marie-Angélique Arnauld, abbesse et réformatrice de Port-Royal de 1641 à 1692.

Il subsiste en Auvergne une famille Arnauld, d'ancienne et honorable bourgeoisie, qui a toujours été considérée comme étant une branche de la précédente séparée antérieurement à son anoblissement et qui en a toujours porté les armoiries. Elle était représentée à l'époque de la révolution par deux rameaux qui se distinguaient par les surnoms de la Ronzière et d'Artonne ; le premier s'est éteint de nos jours ; le second compte encore des représentants.

Principales alliances : de Vauchaussade de Chaumont, de Ginestous, d'Antil, de Chacaton, de Champs de Blot, Ferrand de Fontorte, du Bouys, du Crozet, Tréouret de Kerstrat.

**ARNAULD de NANCLAS**. Armes : *d'azur à un croissant d'argent en pointe et une étoile d'or en chef.*

La famille Arnauld dont le continuateur de l'abbé Nadaud a donné une généalogie détaillée dans son Nobiliaire du Limousin est originaire d'Angoulême et occupait dès le xvi<sup>e</sup> siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

Elle remonte par filiation à Jean Arnauld, lieutenant général à Angoulême en 1558, qui mourut en 1568 assassiné par les calvinistes de cette ville. Il laissait, entre autres enfants, deux fils, Philippe dont la descendance fort riche s'éteignit avec sa petite-fille mariée en 1606 à Paul de Damas d'Anlezy et Alain qui continua la lignée. Celui-ci laissa à son tour plusieurs fils : Pierre qui entra dans l'ordre des Récollets et fut un des prédicateurs les plus distingués de son temps, Philippe, Sgr de Chabanne, qui fut anobli par la mairie d'Angoulême en 1639 et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et enfin autre Pierre Arnauld qui fut reçu en 1653 conseiller en la Maison de ville d'Angoulême. Deux des fils de celui-ci, Jean Arnauld, né en 1632, anobli en 1682 par la mairie d'Angoulême, et Jacques Arnauld, mari de Jeanne Saumestre, furent les auteurs de deux branches.

Jean Arnauld, auteur de la branche aînée, fut père d'autre Jean Arnauld, maire d'Angoulême après la mort de son père, qui acquit en 1683 le château et la terre importante de Bouex, près d'Angoulême, et dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, M. Arnaud de Chesne décédé en l'an VIII, et de François Arnauld, maire d'Angoulême en 1724, dont la descendance connue sous le nom d'Arnauld de Viville s'éteignit vers l'époque de la Restauration.

Jacques Arnauld, auteur de la seconde branche, fut père de Pierre Arnauld, né en 1662, qui fut anobli en 1721 par la mairie d'Angoulême, et grand-père d'André Arnauld, Sgr de Ronsenac, né en 1706, qui fut conseiller au présidial d'Angoulême, épousa en 1729 M<sup>lle</sup> Navarre et mourut en 1782. La descendance de celui-ci s'est éteinte avec Philippe-Edmond Arnauld de Nanclas, né en 1818, et avec son frère Philippe-Edgard, né en 1822, connu sous le titre de baron de Nanclas-Ronsenac, qui mourut prématurément en 1867 sans laisser d'enfants de son mariage en 1854 avec M<sup>lle</sup> de Bideran.

La famille Arnauld a fourni plusieurs maires d'Angoulême, un président en la Cour des monnaies de Paris.

Plusieurs de ses membres, MM. Arnauld de Ronsenac, Arnauld de Viville, président en la Cour des monnaies, Arnauld de Bouex, avaient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême.

Principales alliances : de Damas, de la Laurencie, Desmier de Chenon, de Jean de Jovelle, le Gardeur de Tilly 1815, de Maillard-Lacombe 1840, de Bideran 1854.

**ARNAULDET.** Armes : *d'or à trois pattes de griffon de gueules.*

On trouvera dans Beauchet-Filleau une généalogie détaillée de la famille Arnauldet, une des plus anciennes de Niort. Cet auteur en fait remonter la filiation à Jean Arnauldet dont le fils, autre Jean Arnauldet, notaire royal, était en 1550 échevin de Niort et épousa en 1545 Madeleine Faudry.

Un de ses membres, Jean Arnauldet, avocat à Niort, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

La famille Arnauldet n'a cessé jusqu'à la révolution de fournir des échevins à la ville de Niort.

Louis Arnauldet, né à Niort en 1792, président du tribunal de cette ville, a été député des Deux-Sèvres en 1839. Son fils, Emmanuel-Edmond Arnauldet, né en 1827, a été un des chefs du parti conservateur dans les Deux-Sèvres.

Principales alliances : Compaing de la Tour Girard 1884, Lesterps de Beauvais 1886, de Raismes 1886, Lebault, Dexmier.

**ARNAULT de GUÉNYVEAU.**

La famille Arnault de Guényveau, originaire de Châtellerault, est d'ancienne bourgeoisie.

Jean Arnault de Guényveau, né en 1796, fut conseiller à la cour de Poitiers ; son fils, Henri, a été nommé en 1880 avocat général à la Cour de Rennes.

La famille Arnault a été autorisée par décret du 30 juillet 1874 à joindre régulièrement à son nom celui de : de Guényveau.

Son chef a été créé comte romain par bref de 1888.

Principales alliances : de Châteigner, de Beaucorps.

**ARNAULT de la MÉNARDIÈRE.** Armes : *losangé d'argent et d'azur à un faisceau de verges consulaires de sable liées d'or brochant sur le tout.* — Aliàs : *d'argent à trois couronnes de laurier de sinople.*

La famille Arnault de la Ménardière appartient à l'ancienne bourgeoisie du Poitou.

Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Philippe Arnault, sieur de Chateaugaillard, habitant de Niort, qui épousa le 6 juillet 1665 Charlotte Suandeau, fille du sieur de la Ménardière. Leur petit-fils, André Arnauld de la Ménardière, fut nommé en 1751 officier de l'Université de Poitiers.

La famille Arnault de la Ménardière a fourni un grand nombre

d'avocats, de magistrats, de professeurs, de médecins, des chevaliers de la Légion d'honneur.

**ARNAULT de la GROSSETIÈRE.** Armes : *d'azur à trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe, accompagnées en pointe d'un croissant de même* (Armorial général). — Aliàs : *de gueules à trois merlettes d'argent.*

La famille Arnault de la Grossetière appartient à l'ancienne bourgeoisie du Bas-Poitou.

François Arnault, sieur de la Picardière, avocat au parlement, fit enregister son blason à l'Armorial général de 1696 (Mauléon) ; il figure dans plusieurs actes avec la qualification de sieur de la Grossetière.

Mr Arnault de la Grossetière était en 1778 contrôleur ordinaire des guerres à Luçon.

Principales alliances : de Buor 1784, de Gouyon-Beaufort 1853, de Thomasson 1885.

**ARNEGUY (Pourcet d').** Voyez Pourcet d'Arnéguy.

**ARNEVILLE (Thomas d')** Voyez Thomas d'Arneville.

**ARNOIS (aujourd'hui HARNOIS) de BLANQUES.** Armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un casque de même grillé d'or.* — Supports : *deux licornes d'argent.* — Cimier : *une tête et un col de licorne de même.* — Couronne de comte.

La famille Arnois ou Harnois de Blanques appartient à la noblesse parlementaire de Normandie.

On en trouvera des généalogies dans divers recueils de manuscrits notamment dans les Dossiers Bleus et dans le Nouveau d'Hozier.

Elle remonte par filiation à noble homme Nicolas Arnois, avocat du Roi au bailliage de Caux, qui épousa Perrette Leroux ; leur fils, Nicolas Arnois, sieur de Saint-Martin, licentié ès lois, fut reçu en 1517 conseiller au parlement de Normandie, épousa Geneviève de Villy, fille d'un président audit parlement, et fut père de noble homme maître Jean Arnois, sieur de Saint-Martin, avocat général en la Cour des aides de Normandie, qui épousa en janvier 1551 Catherine Jubert. Celui-ci fut grand-père de Charles Arnois, sieur d'Espreville, capitaine garde-côte au bailliage de Caux, marié en 1633 à Suzanne Bailleul, dont les deux fils, François Arnois, sieur de Hautot, marié en 1661 à Françoise de Peurel, et Robert Arnois, sieur de Blanques, né en 1640, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel en l'amirauté du Havre de Grâce, marié le 20 septembre 1674 à Françoise Ferey, furent maintenus dans leur noblesse le 8 janvier 1668 par jugement de Mr de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'aîné de ces deux frères laissa un fils, François, né en 1669, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui laissa une fille unique, Mme de Banastre.

Le puîné fut père de Charles-Jérôme Arnois, Sgr de Blanques, né à Hautot en 1675, lieutenant de frégate du Roi au département du Havre, qui épousa Catherine-Thérèse Bart, proche parente de Jean Bart et fille de Jean-Baptiste Bart, procureur notaire à Dunkerque, grand-père de François-Robert Arnois de Blanques, né à Dieppe en 1715, qui épousa en 1737 Louise de Roussel, dame de Bornembusc, et arrière grand-père de Louis-François Arnois de Blanques, né au diocèse de Rouen en 1751, qui fit en 1760 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, devint dans la suite chevalier de Saint-Louis et mourut sans postérité, de Robert-Louis d'Arnois, contre-amiral, décédé sans alliance en 1817, et de Germer d'Arnois de Blanques qui épousa à Fécamp en 1786 Marie-Madeleine Duval et qui continua la descendance.

Charles-Adolphe d'Harnois de Blanques, né en 1790, fils cadet du précédent, fut tué à la bataille de Smolensk, sans avoir été marié ; son frère Robert-Maurice d'Harnois de Blanques, capitaine de cuirassiers, chevalier de la Légion d'honneur, épousa en 1819 Mlle du Fay et en laissa un fils.

Principales alliances : Jubert 1551, Bailleul 1633, de Banastre, Bart, de Toustain-Richebourg 1744, du Fay 1819.

**ARNOIS de CAPTOT.** Mêmes armes que la famille précédente.

La famille Arnois de Captot revendique une origine commune avec la famille Arnois de Blanques et en porte les armoiries.

Elle a eu pour auteur Jean-Baptiste Arnois, sieur de Captot, qui fut reçut au XVIIIe siècle conseiller maître en la Chambre des Comptes de Rouen et qui fut anobli par sa charge ; il laissa deux fils, Jean-Adrien Arnois de Captot marié en 1767 à Marie Droult et Nicolas-Guillaume Arnois de Captot, avocat en parlement.

Principales alliances : Dufresne de Beaucourt, d'Alincy d'Elva, Dubarry de Merval, Feray, Rouxelin de Formigny de la Londe 1865, de Gibert, de Bellemare.

**ARNOULT de FONTENAY et de l'ÉPINAY.** Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois cœurs de même.*

La famille Arnoult a pour premier auteur connu Jean Arnoult, écuyer, Sgr de Fleury, qui épousa en 1485 l'héritière de la seigneurie d'Artaufontaine, en Franche-Comté.

Edouard d'Arnoult, Sgr de Fontenay, officier de mousquetaires,

major des ville et gouvernement d'Amiens, marié le 28 avril 1692 à Catherine de Saint-Aubin, dame de l'Epinay, ancienne demoiselle de Saint-Cyr, fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant à 1485, puis en 1682 par arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle et enfin par jugement de Bignon, intendant d'Amiens.

Sa descendance s'est partagée en deux branches qui se sont distinguées par les surnoms terriens de Fontenay et de l'Épinay. La première s'est éteinte dans les premières années du XIX^e siècle ; d'après le Nobiliaire de Franche-Comté de M. de Lurion la seconde serait encore représentée de nos jours à Amiens.

La famille Arnoult a fourni des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : Poncelin, Clerc, de Saint-Aubin de l'Épinay, Lyautey de Colombe.

**ARNOULX de PIREY**. Armes : *d'azur à un sautoir d'or accompagné de deux roses tigées d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe.*

La famille Arnoulx de Pirey appartient à la noblesse de Franche-Comté.

Elle descend de Claude Arnoulx qui était en 1690 procureur postulant au bailliage d'Ornans. Son petit-fils, Claude Arnoulx, Sgr de Pirey, fut reçu en 1743 conseiller au parlement de Franche-Comté et fut anobli par sa charge.

La famille Arnoulx de Pirey n'est pas titrée.

Principales alliances : Alviset, Lebas de Courmont, Mareschal de Longeville, de Jouffroy d'Abbans, Maulbon d'Arbaumont, Viénot.

**ARNOUS-RIVIÈRE**. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un lion d'or, aux 2 et 3 d'argent à une fasce ondée d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne de comte. — Cimier : *un bras armé tenant une épée.* — Devise : *Primi et ultimi in bello.*

La famille Arnous appartenait avant la révolution à la haute bourgeoisie de Bretagne.

Un de ses membres, avocat au parlement, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'azur à un lion d'or.

Plus récemment Nicolas Arnous-Rivière, consul des marchands de Nantes de 1773 à 1775, fut pourvu en 1774 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bretagne.

Joseph Arnous-Rivière fut créé baron le 21 août 1828 par lettres patentes du Roi Charles X avec institution en majorat de sa terre de

la Baronnière, en Anjou ; il mourut à Nantes en 1836 laissant deux fils qui ont été les auteurs de deux branches.

William-Henri Arnous-Rivière a été conseiller général de la Loire-Inférieure de 1844 à 1873 et adjoint au maire de Nantes de 1860 à 1866. Il a été l'oncle du baron Ernest Arnous-Rivière, marié à Mlle Say, conseiller général de Maine-et-Loire.

Principales alliances : Say, le Porquier de Vaux 1899, Carmignac-Descombes, 1901, Guillet de la Brosse 1892, Levesque du Rostu, de Messey 1889.

**ARNOUVILLE** (**Choppin d'**). Voyez Choppin d'Arnouville.

**ARNOUX de MAISONROUGE** (d'). Armes : *d'argent à une fasce de sable chargée de trois mouchetures de contre hermines d'argent et accompagnée de trois roses de gueules tigées et feuillées de même.* — Couronne de baron.

La famille d'Arnoux est originaire de Montluçon. François Arnoux, bourgeois et consul de cette ville, en offrit les clés au Roi Charles V lors de son passage.

Jean d'Arnoux vint par suite de son mariage se fixer à Riom en 1538 et s'y fit construire un bel hôtel. Un de ses fils, Jean d'Arnoux, de la Compagnie de Jésus, fut confesseur du Roi Louis XIII et principal du collège de Toulouse ; il mourut en 1636. Antoine d'Arnoux, frère de celui-ci, fut anobli en 1631 par lettres patentes du Roi Louis XIII ; il prit dès lors le titre de chevalier, Sgr de Maisonrouge et d'Uriat. Son fils, Antoine d'Arnoux, marié en 1637, décédé dès 1642, fut trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Riom. Il laissa trois enfants dont l'aîné, Antoine d'Arnoux, Sgr d'Uriat, marié à Mlle Bernard de Lagravière, nièce de l'intendant Fortia, fut pourvu par lettre de 1673 de la même charge de trésorier de France que plusieurs de ses descendants exercèrent encore au XVIIIe siècle.

Amable d'Arnoux de Maisonrouge, né à Riom en 1769, garde du corps du Roi Louis XVI, capitaine de cavalerie à l'armée des Princes chevalier de Saint-Louis, marié en 1803 à Mlle Neyron des Aulnats, fut créé baron héréditaire le 22 novembre 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII ; il mourut à Riom en 1847 laissant trois fils. L'aîné d'entre eux, Joseph-Hippolyte, baron d'Arnoux de Maisonrouge, né à Riom en 1804, décédé sans alliance en 1871, a été membre du Conseil général du Puy-de-Dôme ; le second, Edmond-Constantin, baron d'Arnoux de Maisonrouge, né à Riom en 1813, préfet, trésorier général des finances, décédé à Riom en 1885, a laissé quatre enfants.

La famille d'Arnoux a fourni des chevaliers de Saint-Louis, de Saint-Grégoire le Grand et de la Légion d'honneur, des trésoriers de France,

un conseiller général du Puy-de-Dôme décédé en 1871, un préfet, etc.

Principales alliances : de Truchis de Lays 1889, de Boisset de Torsiac 1881, de la Chaise 1869, de Biencourt, du Fraisse du Chey 1766, Duché de Bricourt 1875.

Ce n'est pas à cette famille qu'appartenait Charles-Albert d'Arnoux, né à Paris en 1820, décédé en mars 1882, qui fut si connu comme caricaturiste sous le pseudonyme de Bertall.

**ARNOUX de CORGEAT.** Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de six besants d'argent en orle.*

Cette famille est originaire de Bresse.

Théodore Arnoux de Louans vint se fixer en Franche-Comté par son mariage en 1702 avec Claudine de Mauffans. La descendance de leur fils aîné, Charles, Sgr de Ronfans, reçu en 1731 conseiller correcteur en la chambre des comptes de Dôle, s'éteignit au cours du XIXe siècle. Le puîné, Théodore Arnoux de Corgeat, acquit en 1763 la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dôle et fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

On attribue souvent au chef de la famille Arnoux le titre de comte et même celui de marquis de Corgeat.

Principales alliances : Courlet de Vrégille, Huot de Charmoille de Frasnois, Broch d'Hotelans, Lyautey de Colombe, Petitjean de Rotalier.

**ARODES de TAILLY et de PEYRIAGUES (d').** Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné d'un croissant de même, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'Arodes ou Darodes appartient à l'ancienne bourgeoisie de Guyenne.

Jean Darodes, conseiller du Roi et juge, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Bordeaux). Noble-Gabriel d'Arodes du Touronna était conseiller du Roi, juge et magistrat civil et criminel de la ville de Mezin quand sa fille épousa en 1735 noble François de Lartigue, écuyer.

La souche s'est partagée en plusieurs branches qui se sont distinguées par les surnoms de Peyriagues, de Touronna, de Bellegarde, de Tailly. On ne connaît à aucune de ces branches de principe d'anoblissement et leurs membres n'ont pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Deux de ces branches subsistent ; l'une d'elles est demeurée en Agenais où elle possède le domaine de Peyriagues ; l'autre est allée se fixer dans les Ardennes et y a acquis le château de Tailly dont elle a gardé le nom.

Aucune de ces branches n'est titrée.

Principales alliances : d'Anethan, Cartier d'Yves, Dussumier de Fontbrune, Rivet de la Choltière, Saguez de Breuvery 1892, de Batz de Gajean 1858, de la Forcade de Tauzia 1822, Lebas de Girangy de Claye, de Lartigue 1735.

**ARONDEL de HAYES**. Armes : *d'argent à deux lions affrontés de gueules soutenant une épée nue de même, la pointe en bas.*

M. Ladislas-Théodore Arondel de Hayes, issu d'une ancienne famille bourgeoise fixée à Nantes, marié en 1863 à Mlle de Bédée a obtenu, pour son fils Sélem encore enfant, le titre de comte romain par bref pontifical du 11 octobre 1877.

Un Arondel de Hayes était sous Louis XVI négociant à Nantes.

Principales alliances : de Bédée, Panon de Faymoreau.

**ARONIO de ROMBLAY**. Armes : *de sinople au lion d'argent armé et couronné d'or, lampassé de gueules, à la bande partie d'argent et de gueules brochant sur le tout.*

La famille Aronio de Romblay appartient à la noblesse de Flandre ; on en trouvera une généalogie très complète dans l'ouvrage que le baron du Chambge de Liessart a publié en 1855 sur les familles des officiers du bureau des finances de Lille.

Jean-Baptiste Aronio, sieur des Escalus, originaire d'Italie, acquit le 6 février 1692 la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Lille. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Ses descendants, Michel Aronio, écuyer, Sgr d'Elevigne, et Louis Aronio, Sgr de Fontenelle, prirent part en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à Lille.

La famille Aronio de Romblay n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Hespel, 1740, de Hamel-Bellenglise 1826, Cardon de Montreuil 1763, Jouenne d'Esgrigny 1840, de la Fonteyne de Villers, Canongétes de Canecaude, de Fourmestraux 1724, Van Zeller d'Oosthove 1763, d'Amiens de Ranchicourt, Bruneau de Beaumetz, de Rouvroy 1822, du Soulier 1844.

**ARQUIER (d')**. Armes : *parti : au* I *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules à deux poissons superposés d'argent en fasce, aux* 2 *et* 3 *d'azur à deux croix pattées d'or rangées en fasce; au* II *d'azur à trois fasces d'argent chargées chacune de trois loups passant de sable.* (Armorial général.)

Il a existé dans le pays Basque une vieille famille noble de ce nom.

Jean d'Iribarne, notaire à Mongelos, dans un rapport adressé au duc de Grammont en 1669, lors de la grande recherche des faux nobles, mentionne Martin d'Arquier, Sgr d'Irigaray, au nombre des gentilshommes de la région (abbé Haristoy, *La noblesse bas-navarraise;* Pau, 1899).

Dominique d'Arquier, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. d'Arquier d'Ithorrot prit part le 18 mai 1789 à l'assemblée de la noblesse du pays de Soule; Jeanne-Marie Darquié, veuve du baron de Lalanne, prit part à celle tenue le 19 avril 1789 à Ustaritz.

La famille d'Arquier comptait encore des représentants dans les Basses-Pyrénées sous Napoléon III.

Cette famille d'Arquier ne doit pas être confondue avec d'autres du même nom et particulièrement avec une famille d'Arquier ou Darquier (voir ce dernier nom) dont le chef, François-Isidore Darquier, né en 1770 à Beaumont-de-Lomagne, fut créé baron de l'empire en 1810.

**ARQUIER** (d'). Armes : *d'azur à un pont d'argent d'une seule arche, maçonné de sable, surmonté d'un lys d'or.*

La famille d'Arquier, originaire de Provence, a eu pour auteur Pierre Arquier, sieur de Charleval, habitant de la ville de Lambesc, qui fut anobli par lettres patentes de février 1611 en récompense des services qu'il avait rendus pendant les troubles de Provence. Sa descendance se partagea en plusieurs branches dont quelques-unes allèrent se fixer à Arles et à Marseille et qui furent maintenues dans leur noblesse le 26 mars 1667 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence après avoir, malgré l'anoblissement de 1611, justifié leur filiation depuis Pierre d'Arquier, de la ville de Lambesc, mentionné avec la qualification d'écuyer dans un acte du 3 novembre 1590.

Joseph-Ferdinand d'Arquier né le 23 novembre 1768 à la Ciotat, au diocèse de Marseille, et son frère Jean né en 1771 firent en 1787 les preuves de leur noblesse pour le service militaire et justifièrent leur descendance de noble Jean d'Arquier, sieur de Barbegaud, un des maintenus de 1667.

M. d'Arquier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arles.

Principale alliance : de Montgrand.

Il a existé à Lambesc, en Provence, une famille d'Arquier qui avait vraisemblablement une origine commune avec la précédente, sans que l'on connaisse toutefois le point de jonction, et qui portait

pour armoiries : d'or à un lion couronné de sable, chargé de trois fasces ondées et alaisées d'argent. Elle était représentée au XVII<sup>e</sup> siècle par Etienne d'Arquier, sieur de Saint-Estève, marié en 1643 à Madeleine d'Étienne, qui fut anobli par lettres patentes d'avril 1655; ces lettres d'anoblissement s'étant trouvées révoquées par l'édit de 1664 il se fit confirmer dans sa noblesse par de nouvelles lettres de novembre 1698. Sa descendance s'éteignit avec ses deux petits-fils.

**ARQUINVILLIERS** (Courtet d'). Voyez COURTET D'ARQUINVILLIERS.

**ARRAC de VIGNES de SAULT** (d'). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent au sanglier de sable passant; aux 2 et 3 d'azur à un aigle d'or à deux têtes d'argent, le vol abaissé.*

La famille d'ARRAC-VIGNES appartient à la noblesse des Landes; on en trouvera une généalogie dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Nouveau d'Hozier.

Bernard d'Arrac était notaire royal à Tartas en 1573.

Jehan d'Arrac, natif du pays des Lannes, issu d'honnêtes parents, un des gens d'armes de la compagnie du sieur de Poyanne, fut anobli en mai 1596 par lettres patentes du roi Henri IV; il obtint par ces mêmes lettres l'anoblissement de la terre de Brostau qu'il possédait dans la paroisse de Marpays, au siège de Saint-Sever, et se fit accorder le 7 décembre 1608 de nouvelles lettres patentes confirmant celles de 1596. Il avait épousé Madeleine d'Anglade, héritière de la seigneurie de Vignes, et fut père de François d'Arrac, Sgr de Vignes, baron de Sault, près d'Orthez, en Béarn, qui épousa en 1627 Jeanne de Bédorède.

Blaise d'Arrac de Vignes, baron de Sault-Navailles, Sgr de Nassiet et de Marpats, épousa en 1716 Marie d'Abadie d'Arboucave.

Joseph d'Arrac-Vignes, chevalier, Sgr baron de Sault de Navailles, Nassiet et Marpats, et son fils, Charles d'Arrac-Vignes, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

La famille d'Arrac-Vignes a conservé jusqu'à nos jours le château de Sault, dans les Basses-Pyrénées.

Son chef est connu sous le titre de baron depuis les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Licerasc 1701, de Bédorède 1626, de Lomagne-Terride 1627, de Laur de Lescun 1735, d'Abadie d'Arboucave 1716, Lebas de Girangy de Claye, de la Lande d'Olce 1855, de Luppé 1653, de Lestonnat 1658, etc.

**ARRAC de GAN** (d').

La famille d'Arrac de Gan qui peut avoir eu autrefois une commune origine avec la précédente appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Lescar, en Béarn. On trouvera sur elle comme sur la famille d'Arrac-Vignes des renseignements dans le Nouveau d'Hozier.

Elle a eu pour auteur Pierre Darrac, capitaine de la ville de Gan, au diocèse de Lescar, qui fut anobli par lettres patentes du roi Henri IV données à Fontainebleau en 1606 ; il fut père de Pierre Darrac, capitaine de Gan, qui fit son testament à Gan en 1687, et grand-père de noble Jean d'Arrac de Gan qui épousa à Sainte-Marie par contrat du 2 juillet 1684 Marie de Rancet et qui eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : d'or à un écu losangé d'argent et d'azur. Ce dernier laissa plusieurs fils, entre autres noble Antoine Darrac, né le 14 novembre 1699, qui se maria dans un âge avancé le 28 avril 1767 à Thérèse de Lafforre et qui mourut en 1784 laissant lui-même un fils né en 1771.

La famille d'Arrac siégea aux États du Béarn jusqu'à l'époque de la Révolution à cause de sa seigneurie d'Arrac de Gan.

Elle comptait encore des représentants au château de Gan dans les dernières années du règne de Napoléon III.

**ARRAING** (d'). Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois croissants de même, un en chef, deux en pointe.*

Il a existé au lieu de Lapiste, dans le pays de Soule, une ancienne maison noble ou seigneurie d'Arraing ; il est possible que cette maison noble ait donné son nom à une famille d'Arraing qui est fort honorablement connue dans la même région, bien que l'on ne voit pas qu'elle ait appartenu aux plus anciens auteurs connus de cette famille.

Menaut d'Arraing était en 1513 un des principaux avocats de Bayonne.

Menaut d'Arraing fut bailli de Mauléon en 1594 ; Joseph d'Arraing était vicaire à Charitte en 1711.

Jean-Pierre d'Arraing né en 1756 à Moncayolle était avocat à Mauléon et maire de cette ville lors des événements de 1789 ; bien que sa famille paraisse n'avoir jamais eu jusqu'à cette époque de prétentions nobiliaires, il siégea dans les rangs de la noblesse à l'assemblée des trois ordres de la Chatellenie royale de Soule tenue le 18 mai 1789 et fut nommé député du Tiers état de ce pays aux États généraux. Il joua un rôle assez effacé dans cette assemblée où il siégea au côté gauche et mourut à Mauléon en 1833 laissant postérité de son mariage avec Anne de Carsusan-Sarrabière.

Principale alliance : de Carsusan.

**ARRAS** (d'). Armes : *de sinople à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même, celle de la pointe surmontant un croissant aussi d'or*. L'écu timbré d'un casque antique de chevalier orné de ses lambrequins.

Albéric de Béthune était en 1036 châtelain de la ville d'Arras, en Artois. A cette même souche paraissent se rattacher plusieurs personnages du nom d'Arras que l'on trouve mentionnés dans des chartes des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles et dont l'un, Nivelon d'Arras, fut maréchal de France en 1202.

Le nom d'Arras est aujourd'hui porté par une vieille famille bourgeoise du nord de la France que les généalogistes contemporains n'ont pas manqué de rattacher aux anciens châtelains d'Arras et par eux à la maison de Béthune.

Elle est originaire de Calais et remonte par filiation à Jean d'Arras cité dans la réduction de cette ville en 1585; ce personnage fut père de Jacques d'Arras qui fut trois fois maieur de Calais.

Jacques d'Arras, maieur de Calais, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille d'Arras n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région et paraît n'avoir eu à cette époque aucune prétention nobiliaire. On trouve cependant qu'un Josse Darras, conseiller au bailliage et siège présidial de Beauvais, fut pourvu par lettres de juillet 1768 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et se fit régler ses armoiries par le président d'Hozier telles que la famille d'Arras les a toujours portées. Mais ce personnage n'est mentionné dans aucune des notices qui ont été consacrées de nos jours à la famille d'Arras et ce n'est pas de lui que descendent les représentants actuels. La famille d'Arras a fourni des maires de Calais, des officiers de terre et de mer distingués dont plusieurs furent tués à l'ennemi, des membres de la Légion d'honneur, des notaires et de nos jours un député royaliste de Dunkerque.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Courson, Lucas de Montigny, de Clebsattel.

La famille d'Arras dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille du même nom qui portait pour armoiries d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux oies affrontées de sable, becquées et membrées de gueules et qui appartenait à la noblesse de la Champagne.

Elle remontait par filiation à Jean d'Arras, écuyer, qui était en 1509

Sgr d'Haudrecy, près de Rethel, et qui était en 1536 gouverneur de Montcornet, dans les Ardennes. Son descendant, Achaie d'Arras, Sgr d'Haudrecy, fut maintenu dans sa noblesse le 4 août 1667 par jugement rendu à Châlons de l'intendant Caumartin sur preuves remontant à 1509. Françoise d'Arras née en 1719 au diocèse de Reims fut admise en 1728 à la maison royale de Saint-Cyr; Marie d'Arras d'Haudrecy, née à Orléans en 1755 fut admise à la même maison en 1766. Robert-Gabriel d'Arras de la Marlière, ancien officier d'infanterie, Sgr en partie de la vicomté de Prouilly, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Sézanne et de Châtillon.

**ARRENTIÈRES** (**Dumesgnil d'**). Voyez Dumesgnil d'Arrentières.

**ARRENTIÈRES** (**Santerre d'**). Voyez Santerre d'Arrentières.

**ARRICAU** (**d'**). Armes anciennes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois roses de même.* — Armes concédées sous le premier empire : *écartelé au 1 d'azur à la pyramide d'argent, au 2 des barons militaires, au 3 de gueules au vol d'argent chargé d'un cœur d'or brochant sur le vol, au 4 d'azur à un pont d'or adextré d'une tour du même cantonnée à senestre d'un foudre d'or, le tout soutenu d'un fleuve en champagne d'argent.*

La famille d'Arricau est anciennement connue dans les Landes.

Elle ne doit pas être confondue avec une autre famille d'Arricau qui avait pour nom primitif celui de d'Abbadie, qui appartenait à la noblesse du Béarn et qui s'éteignit au xviiie siècle dans la famille de Montesquiou.

Armand Darricau, juge royal de Samadet, Monts et Montségur, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jean-Roger Darricau, né en 1707, aide-major du pays de Born, portait la qualification de baron de Traverse ; son fils, Jean-Marc Darricau, baron de Traverse, marié à Catherine de Neurisse, en laissa lui-même trois fils, Jean-Baptiste, baron Darricau de Traverse, Pierre, né en 1764, qui fut tué à la bataille d'Eylau en 1807, et enfin Augustin.

Ce dernier, né à Tartas en 1773, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Dax en 1819, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 27 juillet 1808 ; de son mariage en 1804 avec Mlle Ebinger il laissa deux fils. L'aîné, Rodolphe, baron d'Arricau de Traverse, contre-amiral, gouverneur de la Réunion, est décédé en 1877 ne laissant de son mariage avec Mlle le Coulteux de Caumont qu'un fils mort sans alliance et une fille, Mme de la Broise ; le puîné, Daniel-Auguste, né en 1808, intendant général, directeur de la comptabilité au ministère de la Guerre, conseiller d'État, grand

officier de la Légion d'honneur, est décédé en 1867 ne laissant que deux filles de son mariage en 1834 avec M^lle Baour.

Principales alliances : d'Ariste, d'Andurrain, le Coulteux de Caumont, de la Broise 1877, Baour.

**ARRIGHI de CASANOVA de PADOUE.** Armes : *d'azur au bras senestre d'or naissant d'une tour de même, tenant une clé d'argent soutenue des pattes de devant d'un lion d'or.* — Armes concédées sous le premier empire à la branche des ducs de Padoue : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une croix treillissée d'azur, aux 2 et 3 d'or au sphinx de sable couché sur une base de gueules, tenant un étendard turc à trois queues de cheval posées en barre de sable, au chef de gueules semé d'étoiles d'argent brochant sur le tout.*

La famille Arrighi de Casanova appartient à la très ancienne noblesse de Corse.

Une tradition qui ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse la fait descendre de la famille de Biancolacci qui occupa une situation considérable dans l'île au x^e siècle et dont le dernier représentant direct, Arrigo Bel Messere, périt assassiné vers l'an 1000. Cette famille Biancolacci aurait eu pour auteur, toujours d'après la tradition, Bianco qui vivait au ix^e siècle et qui aurait été un des fils d'Ugo Colonna fondateur des diverses familles Colonna de Corse. C'est à cette souche des Biancolacci que prétendent aussi se rattacher les familles Ceccaldi et de Giovellina qui, en raison de cette prétention, font précéder leur nom de celui de Colonna (voyez ce nom).

La famille Arrighi paraît avoir porté primitivement le nom d'Omessa. D'après M. du Casse qui en a donné une courte généalogie dans sa Biographie du premier duc de Padoue elle descendrait de Restoruccio d'Omessa, vivant vers l'an 1300, qui avait épousé une Pamfili. Toutefois ce travail n'est accompagné d'aucune preuve et la filiation ne paraît être régulièrement établie que depuis Niviano d'Omessa, mari d'une Boério, qui fut capitaine et qui se fit reconnaître en 1548 par le gouverneur général Spinola comme étant un des principaux gentilshommes de l'île. Mariano Arrighi, fils de ce personnage, épousa en 1582 une d'Alberti, issue d'une puissante famille de Caporali. Il fut père de l'Alfiero Antonio Arrighi, capitaine en 1635, qui épousa Marie-Catherine Casanova, unique descendante de Léonard de Casanova, chevalier de Saint-Michel, mestre de camp au service du Roi de France. C'est en souvenir de cette alliance que la famille Arrighi joignit dès lors à son nom celui de Casanova. Antonio Arrighi et Catherine Casanova ont été les auteurs communs des diverses branches actuellement existantes de la famille Arrighi.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XV après l'annexion de la Corse, ces diverses branches furent maintenues dans leur noblesse par arrêts du Conseil supérieur de l'île du 4 février et du 14 septembre 1783 et du 8 juin 1787.

La famille Arrighi fit encore ses preuves de noblesse en 1785 pour l'admission d'un de ses membres à l'École militaire et Hyacinthe de Arrighi, procureur du Roi au siège royal de Vico, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Corte. Ce personnage, né à Corte en 1748, était devenu le proche parent de Mme Bonaparte (Letizia Ramolino) par son mariage contracté en 1774 avec Antoinette Benielli. Leur fils, Jean-Thomas Arrighi, né à Corte en 1778, général de division, colonel des dragons de la garde impériale, brillamment apparenté par son mariage avec Mlle de Montesquiou, fut créé duc de Padoue par décret impérial du 24 avril 1808; il ne laissa qu'un fils, Ernest-Hyacinthe, deuxième duc de Padoue, ancien député de la Corse, un des chefs du parti impérialiste, qui mourut en 1890 laissant lui-même une fille unique, la comtesse de Caraman.

Antoine-Louis Arrighi de Casanova, évêque d'Acqui, oncle du premier duc de Padoue, fut créé baron de l'empire par décret du 16 septembre 1808.

La famille Arrighi est encore représentée par des branches collatérales non titrées.

Principales alliances : Gentili, Boério, Casanova, Biadelli, Mariani, Benielli, de Montesquiou, Riquet de Caraman, Bruat, de la Grandière, etc.

**ARRIPE de LANNECAUDE** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux tulipes d'argent et en pointe d'une roche de même.*

La famille d'Arripe est anciennement connue en Béarn.

M. d'Arripe de Lannecaude, directeur des monnaies de Pau, chevalier de Saint-Michel en 1766, reçu en 1789, secrétaire du Roi près le parlement de Navarre, fut anobli par ces diverses charges. Il avait acquis en outre les seigneuries de Lannecaude et de Lalongue qui lui donnèrent accès aux États du Béarn.

Sa descendance subsiste.

Le chef de cette branche est connu depuis le règne de Louis XVI sous le titre de baron.

Il subsiste en outre une branche collatérale séparée de la souche antérieurement à son anoblissement et fixée en Hollande.

**ARROS (Hallez d')**. Voyez Hallez d'Arros.

**ARROS** (**Pé d'**). Voyez Pé d'Arros.

**ARROS** (**d'**). Armes : *de sable à une bande d'argent chargée de trois molettes d'éperon de gueules.*

La famille d'Arros est une des plus anciennes de la noblesse du Béarn. Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, près de Nay, qui fut dans la suite une des dix grandes baronnies du Béarn. Cette terre fut acquise en 1671 par la famille d'Espalungue qui l'a conservée jusqu'à nos jours.

La famille d'Arros a pour premier auteur connu Oddo d'Arros qui fut en 1097 un des bienfaiteurs de l'église de Lescar. Guillaume d'Arros-Arrode, sieur de Rode, fut créé en 1220 baron juge de cour majoure. Depuis lors le chef de la famille d'Arros fut connu sous le titre de baron. Ramon Arrode, baron d'Arros et de Rode, fut baron-juge présent à la tenue de cour majoure en 1337. Eudenod, baron d'Arros, suivit en 1344 Gaston, comte de Béarn et de Foix, dans son expédition contre les Anglais; il accorda en 1349 des privilèges aux habitants du bosc d'Arros de concert avec son fils, Ramonet, plus tard sénéchal de Béarn.

Jehan, baron d'Arros, descendant de Ramon Arrode, est mentionné dans un acte de 1404; il fut père de Peyrouton d'Arros qui épousa Catherine de Bœil par contrat du 15 juin 1459 et à partir duquel la filiation est nettement établie.

Arnaud d'Arros écuyer d'Henri II, Roi de Navarre, fut fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie en 1525.

Jean d'Arros, marié en mars 1643 à Catherine de Montaut obtint l'érection en baronnie de ses terres de Vivens, d'Argelos et d'Auriac par lettres patentes d'avril 1651 enregistrées au Parlement et en la Chambre des comptes de Navarre. Il fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères et plusieurs parents de son nom par jugement du 29 janvier 1671 de M. d'Aguesseau, intendant de Béarn. (Dossiers bleus.)

On trouve qu'à la même époque il se trouvait dans la généralité de Bordeaux plusieurs personnages portant le nom d'Arros ; soit qu'ils aient appartenu à des familles différentes de celle qui donne lieu à cette notice, soit que leurs ascendants aient perdu leur noblesse par suite de dérogeances, ils ne purent faire reconnaître leur noblesse par l'intendant Pellot. Bernard d'Arros, lieutenant du vice-sénéchal d'Armagnac, fut condamné par cet intendant à 600 livres d'amende comme usurpateur de noblesse; son parent, Jean d'Arros, chevalier de Saint-Michel, de l'élection de Rivière-Verdun, fut renvoyé le 31 août 1669 par le même intendant devant le Roi,

à cause de ses services, pour obtenir de lui des lettres d'anoblissement, de confirmation de noblesse ou de maintenue. Jean d'Arros, de l'élection d'Agen, fut encore condamné par forclusion à 400 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du même Pellot du 28 mars 1667.

Divers représentants de la famille d'Arros furent maintenus dans leur noblesse le 31 janvier 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir justifié leur filiation depuis 1479. Noble François d'Arros, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Mangues et de Saint-Frajon, et Jean Denis d'Arros, lieutenant de dragons, furent encore maintenus dans leur noblesse le 7 avril 1716 par jugement de Laugeois, intendant de Montauban.

Deux des fils de Jean d'Arros, baron d'Argelos, et de Catherine de Montaut, Pierre d'Arros, baron d'Argelos, et Henri d'Arros, chevalier, baron d'Auriac, eurent leurs armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696. Leur frère cadet, Jean d'Arros, vint se fixer à Metz par son mariage en 1680 avec Jeanne le Bachelé; il devint dans la suite conseiller au parlement de cette ville et mourut en 1728. Son fils, Armand d'Arros, décédé en 1772, fut lieutenant général des armées du Roi. Charles, connu sous le titre de comte d'Arros, fils du précédent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz. Cette branche messine de la famille d'Arros s'éteignit dans les mâles avec le fils de celui-ci, Joseph-Charles, connu sous le titre de comte d'Arros, né en 1779, qui épousa en 1815 M^lle^ de Parseval; leur fille unique épousa à Bar-le-Duc en 1840 M. Hippolyte Hallez qui fut autorisé en avril 1841, par ordonnance du Roi Louis-Philippe, à relever le nom de la famille d'Arros et qui fut connu depuis lors sous le titre de comte Hallez d'Arroz.

Des branches cadettes de la famille d'Arros se sont assez obscurément perpétuées jusqu'à nos jours dans le midi de la France.

Bernard-François d'Arros, officier d'infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges. Charles-René d'Arros, écuyer, Sgr de Montet, prit part à celles du bailliage secondaire de l'île d'Oléron, en Saintonge.

La famille d'Arros a fourni un lieutenant général des armées du Roi, un lieutenant général du royaume de Navarre, des conseillers au parlement de Metz, des chanoinesses de Poulangy, etc.

Principales alliances : de Comminges, de Montaut-Navailles, de Gontaut, de Lannoy, de Nays 1549, de Béarn 1606, de Clervaux 1681 ,de Jobal, de Béon (vers 1800), etc.

**ARROY de LARIVIÈRE (d').**

M. Jacques-Alphonse DARROY a demandé le 5 mars 1860 l'autorisation de substituer à son nom celui de : d'Arroy de Larrivière sous lequel il était connu. On ne voit pas que sa demande ait été agréée.

**ARS (de Brémond d',).** Voyez BRÉMOND D'ARS (de)

**ARS (Garnier des Garets d',).** Voyez GARNIER DES GARETS D'ARS.

**ARS (Truchet d',).** Voyez TRUCHET D'ARS.

**ARSAC (Dalzat d',).** Voyez DALZAT D'ARSAC.

**ARSIGNY (Paulin d',).** Voyez PAULIN D'ARSIGNY.

**ARSIS (Dinaux des).** Voyez DINAUX DES ARSIS.

**ARSONVAL (d',).** Armes : *tranché d'azur sur or à l'étoile de huit rais de l'un en l'autre chargée d'une croisette de gueules.*

La famille d'ARSONVAL originaire du Soissonnais appartient à l'ancienne noblesse de ce pays[1].

François d'Arsonval, sieur des Tournelles, fut maintenu dans sa noblesse le 22 août 1667 par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, après avoir justifié sa filiation depuis Guillaume d'Arsonval, Sgr des Tournelles, qui fournit un dénombrement à l'évêque de Soissons le 5 février 1518.

Agnès-Anne d'Arsonval fit les mêmes preuves de noblesse lors de son admission à la maison royale de Saint-Cyr en 1695.

Jean d'Arsonval, écuyer, Sgr des Tournelles, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Devenue fort pauvre la famille d'Arsonval perdit sa noblesse au cours du XVIIIe siècle par suite de dérogeance (Nouveau d'Hozier, tome XIII). C'est pour cette raison qu'on ne la voit pas figurer en 1789 aux assemblées de la noblesse.

La famille d'Arsonval a fourni de nos jours un savant médecin, membre de l'Institut.

**ARSY (de Gouy d').** Voyez GOUY D'ARSY (de).

**ARTAUD (d').** Armes : *de gueules à trois châteaux donjonnés de trois tours d'or.*

La famille DARTAUD, aujourd'hui d'ARTAUD, descend de Jean Dartaud qui, d'après la tradition, serait venu du Dauphiné se réfugier en

[1] Il a existé en Sologne une famille d'Arsonval qui portait : de gueules à deux epées à l'antique d'argent passées en sautoir et accompagnées de trois étoiles d'or une en chef, deux en flanc, et d'un croissant montant d'argent en pointe.

Guienne lors de la révocation de l'édit de Nantes. On ne sait rien de précis sur ce personnage sinon qu'il fut père de Pierre Dartaud, jurat de Casteljaloux, marié en 1712 à Anne Fulchie ou Fulchic. Pierre Dartaud, fils de celui-ci, épousa en 1750 Françoise Comblon, fille d'un notaire royal, et mourut juge de paix en 1792.

Au XIXe siècle la famille Dartaud adopta l'orthographe : d'Artaud, se prétendit issue de la famille Artaud de Montauban, une des plus illustres du Dauphiné, depuis longtemps éteinte, et en adopta les armoiries.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Tenet, Tréhouart.

**ARTAUD-HAUSSMANN.** Armes de la famille Haussmann : *parti au 1 de gueules à deux flèches d'argent posées en barre, au 2 d'argent à une demi-aigle de sable mouvante du parti.*

Un décret de Napoléon du 6 avril 1864 a autorisé Louis-Charles-Emmanuel Artaud, né à Paris en 1842, à joindre à son nom celui de la famille Haussman (voyez ce nom) à laquelle appartenait sa mère, petite-fille du conventionnel Haussmann et sœur du baron Haussmann, préfet de la Seine sous Napoléon III.

M. Artaud-Haussmann, connu sous le titre de baron, est décédé sans laisser de postérité de son mariage en 1869 avec Mlle Girard de Cailleux qui s'est remariée en 1892 à M. Bonneville de Marsangy.

**ARTAUD de la FERRIÈRE et de la FERRIÈRE-PERCY.** Armes : *d'azur à trois tours d'or* (Aliàs *d'argent*), *maçonnées de sable.*

La famille ARTAUD DE LA FERRIÈRE appartient à la noblesse du Lyonnais. Elle a eu pour auteur André Artaud, natif de la Grave, d'abord simple marchand mercier à Lyon (voyez : de Valous, Origine des familles de Lyon), qui devint plus tard en 1677 échevin de cette ville et qui fit l'année suivante la déclaration qu'il voulait jouir du privilège de noblesse attaché à ces fonctions.

Au cours du XVIIIe siècle la famille Artaud fut substituée au nom de la famille Masso de la Ferrière dont le chef était en 1789 sénéchal de Lyon et du Lyonnais.

Claude Artaud de la Ferrière fit en 1786, d'après Saint-Allais, les preuves de noblesse requises pour le service militaire.

C'est vraisemblablement à cette famille qu'appartenait Henri Darthaud, chevalier, Sgr de Roublon, la Feuillade, le Surgeon, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon.

Hector Artaud, connu sous le titre de comte de la Ferrière, auteur d'ouvrages historiques de valeur, vint se fixer en Normandie par

son mariage en 1842 avec Mlle de Percy dont il joignit le nom à celui de la Ferrière. Son frère, le vicomte de la Ferrière, fut chambellan de Napoléon III.

Principales alliances : de la Poëze, de Pierre de Bernis, Junot d'Abrantès, de Thoisy, Dugas, de Percy-Northumberland, Riverieulx de Chambost, Sabatier de la Chadenède, Soullier de Choisy.

**ARTAULT de TAURIAC**. Armes de la famille de Tauriac : *d'azur à un taureau d'or*. — Couronne de marquis. — Tenants : *deux hommes d'armes*. — Devise : *Nil timet*.

La famille de Tauriac aujourd'hui éteinte, bien distincte de celle de Boyer de Tauriac, appartenait à la noblesse du Rouergue.

M. de Barrau qui en a donné une généalogie détaillée dans l'ouvrage qu'il a consacré aux familles du Rouergue en fait remonter la filiation à Pierre de Tauriac, habitant d'Espalion, qui assista en 1344 au mariage de son fils Olivier avec Fizes Dujou. Ce dernier figure dans une procuration de 1409 dans laquelle il cite son fils Jean. Ce Jean de Tauriac est mentionné dans le contrat de mariage de son fils Raymond avec Gauside Grégoire reçu le 5 décembre 1455 par Jean Calmette, notaire à Milhau. Antoine de Tauriac, né en 1467, fils de Raymond, épousa Bellote du Pouget, de la ville de Belestat, et fut père de Jean de Tauriac, né en 1509, qui acquit en 1559 la terre de Saint-Rome de Cernon et qui prit dès lors la qualification de Sgr de Saint-Rome. Il ne semble pas que ces premiers auteurs de la famille de Tauriac aient appartenu à la noblesse ; ils n'en portaient pas les qualifications et on ne voit pas qu'ils aient possédé de biens nobles antérieurement à 1559. Antoine de Tauriac, fils de Jean, figure le premier avec la qualification d'écuyer ; il rendit aveu au Roi en 1572 pour sa seigneurie de Saint-Rome, fut mis à la tête d'une compagnie de 120 arquebusiers huguenots pour défendre Milhau, fut nommé en 1577 gentilhomme du roi de Navarre et périt en 1585 au combat de la Liquisse. Il avait épousé en 1574 Bernardine Deyse, fille d'un gouverneur d'Aiguesmortes, et en laissa trois fils en bas âge dont le plus jeune, Jean-Antoine, Sgr de Saint-Rome, continua la descendance.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XIV en 1666, les fils de Jean-Antoine ne purent faire de preuves de noblesse suffisantes pour obtenir un jugement de maintenue ; ils se firent accorder le 15 mars 1681 des lettres patentes de relief de dérogeance qui furent enregistrées à la Cour des aides le 4 juillet 1689 ; plus tard deux d'entre eux, Jacques, Sgr de Bussac, et Antoine, se firent maintenir dans leur noblesse par un arrêt du Conseil d'État du

30 mars 1700. Deux de ces frères, Pierre, Sgr de Bussac, marié en 1656, à Marie de Gaujal, et Antoine, Sgr de Lavineas, marié en 1668 à Marie de Montrozier, furent les auteurs de deux branches.

Philippe-Jacques de Tauriac, Sgr de Bussac, chef de la branche aînée, marié en 1762 à Marguerite Durranc, de Vibrac, obtint l'admission de ses trois fils dans l'ordre de Malte : les deux plus jeunes, Jean-Louis et Antoine, admis dans l'ordre en 1786, moururent sans alliance ; l'aîné, Philippe-Gaspard, élevé parmi les pages du Roi Louis XVI, fut connu sous le titre de marquis, prit part sous ce titre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche de Rouergue et ne laissa qu'un fils qui mourut sans alliance dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Antoine-Louis de Tauriac, Sgr baron de Rives, né à Milhau en 1766, chef de la deuxième branche, était sous-lieutenant au régiment du Roi-cavalerie quand il se fit représenter aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche en 1789. Il devint plus tard colonel des gardes nationales du département du Rhône, gentilhomme de la chambre du roi Charles X et mourut en 1840 sans laisser de postérité. Il avait eut plusieurs sœurs dont l'une, Madeleine-Sophie, née à Milhau en 1768, épousa en 1801 Philippe Artault, inspecteur des domaines, et en eut deux fils et une fille. Par acte passé en la justice de paix de Milhau le 10 janvier 1842, homologué le 19 janvier suivant par jugement du tribunal civil, ces trois enfants furent adoptés par leur tante maternelle, Mlle Marguerite-Françoise de Tauriac, dite de la Romiguière, née à Milhau en 1765, et se trouvèrent ainsi en possession régulière du nom d'Artault de Tauriac. L'aîné des fils, directeur des domaines à Évreux, n'a pas eu d'enfants ; le puîné, Michel-Raoul, conservateur des hypothèques à Milhau, a laissé un fils, né en 1842.

La famille de Tauriac a fourni une demoiselle de Saint-Cyr en 1721.

Principales alliances : de Gaujal 1656, 1707, 1744, de Bonald 1561, 1660, d'Assas 1717, 1761, du Puy-Montbrun 1786, de Bonnavent de Beaumevieille 1800, de Gourgas.

**ARTEMARE (Gonod d')**. Voyez GONOD D'ARTEMARE.

**ARTENSAC (de Calmels d')**. Voyez CALMELS D'ARTENSAC (DE).

**ARTENSEC** (aliàs Artenset) **de la Farge (d')**. Armes : *d'azur à une fasce d'or, en forme d'arc, bordée de gueules, au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — Devise : *Æternæ fœdera pacis.*

La famille d'Artensec appartient à la noblesse du Périgord. Elle occupait dès la fin du xv[e] siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette province et on trouve qu'en 1519 Etienne d'Artensec épousa Guillemette de Bardon, de la famille des Sgrs de Segonzac.

Jean-Baptiste d'Artensec, avocat à Périgueux, ayant pris le parti du Roi lors des troubles de la Fronde, eut les ongles arrachés avec un fer rouge par ordre de Chanlost, gouverneur de la ville pour les insurgés. En récompense de son dévouement à la cause royale, la famille d'Artensec fut anoblie par lettres patentes du Roi Louis XIV du 15 mai 1655 enregistrées à la cour de Bordeaux le 8 juillet suivant.

M. d'Artensec de la Farge prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille d'Artensec ou d'Artenset de la Farge n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de la Faye 1728, du Noguès 1861, Duprat de Mézailles 1886, de Montozon 1775.

**ARTHAUD de VIRY**. Armes : *écartelé au 1 et 4 d'azur à trois tours crénelées d'argent, qui est Arthaud, aux 2 et 3 de sable à la croix ancrée d'argent, ouverte en cœur d'un losange de sable qui est de Viry.*

La famille Arthaud est anciennement connue en Forez. On en trouvera une généalogie dans l'Annuaire de la noblesse de 1873. Comme la plupart des familles nobles des noms d'Artaud ou Arthaud elle a adopté des armoiries rappelant celles de l'illustre famille dauphinoise des Artaud de Montauban depuis longtemps éteinte. Dès le xv[e] siècle elle a fourni des notaires à la petite ville de Saint-Germain-Laval, en Forez. Antoine Arthaud, décédé en 1652, fut conseiller du Roi, lieutenant particulier de Saint-Germain-Laval. Il avait épousé Françoise de Viry, héritière d'un fief de son nom, et fut père de Sébastien Arthaud, secrétaire du prince de Condé, qui prit le premier la qualification d'écuyer, probablement en raison de ses fonctions. Le fils de celui-ci, Etienne Arthaud, Sgr de Viry, en Beaujolais, régularisa la situation nobiliaire de sa famille par l'acquisition en 1729 d'une charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse. Il laissa deux fils, André Arthaud de Viry, né à Saint-Germain-Laval en 1719, maintenu dans sa noblesse par lettres patentes de 1772, receveur des tailles à Clermont-Ferrand, marié en 1744 à Marie-Anne Espinasse, et Jean Arthaud de Viry, sieur des Chantois, né en 1720, marié en 1748 à Gabrielle Barnier, qui furent les auteurs de deux branches encore existantes.

MM. Arthaud de Viry prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez et à celles de la sénéchaussée de Clermont-Ferrand, en Auvergne. M. d'Arthaud de Viry signa en 1791 l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne.

La famille Arthaud de Viry ne doit pas être confondue avec la famille de Viry, encore existante, une des plus illustres de la noblesse chevaleresque de Savoie.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, de savants médecins.

Antoine-André-Arthur Arthaud de Viry, officier de marine, marié successivement en 1849 à M^lle^ de Matharel et en 1851 à M^lle^ Garnier de la Bareyre, est le premier qui ait été connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Becdelièvre 1812, de Matharel 1849, du Bessey de Contenson 1778, Garnier de la Bareyre 1851, de Sampigny d'Issoncourt 1808, Denis de Cuzieu, de Girardier 1859, etc.

**ARTHEL (de Fournier d')**. Voyez Fournier d'Arthel (de).

**ARTHENAY (d')**. Armes réglées par d'Hozier en 1778 : *coupé au* 1 *d'or à un bras de carnation mouvant du côté gauche de l'écu, vêtu de sa cuirasse, la main dans un gantelet de même, tenant un javelot aussi de sable, au* 2 *de pourpre à un chef d'argent.* — Armes concédées avec le titre de chevalier de l'empire en 1810 : *coupé au* 1 *d'or à un dextrochère de sable mouvant de senestre, tenant une flèche en bande du même, au* 2 *de pourpre au comble d'or, à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.* — Armes concédées la même année avec le titre de baron : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à un dextrochère de sable mouvant du flanc sénestre tenant une flèche en bande de sable, au* 2 *des barons militaires, au* 3 *de gueules à la canette d'argent en abîme, à la fasce d'argent brochant sur les quatre quartiers.*

Le nom Dartenay ou d'Arthenay est assez répandu en Basse-Normandie.

Louis-Charles-Gilles Darthenay, de cette province, marié à Anne de Saint-Laurens, exerçait sous Louis XVI la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse. Il fit régler en 1778 ses armoiries par d'Hozier. Son fils, Guillaume Darthenay, né en 1750 à Tribehou, aujourd'hui dans le département de la Manche, avocat en parlement, puis lieutenant général civil au bailliage de Valognes, député du Calvados au Corps législatif pendant toute la durée du premier Empire, fut créé cheva-

lier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810, puis baron par nouvelles lettres du 23 mai suivant. Il mourut à Meslay en 1834 laissant une fille unique qui épousa en 1819 le marquis de la Morélie et qui mourut en 1863.

A la même souche peuvent avoir appartenu Guillaume Darthenay, de la province de Normandie, qui fut anobli par lettres patentes de mars 1759 et qui reçut pour armoiries : d'azur à un lion d'or, langué et onglé de gueules, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules et de deux mouchetures d'hermines de sable et Charles-Antoine Darthenay qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Lô.

Une baronne d'Arthenay habitait Bayeux dans les dernières années du XIX^e siècle.

Un décret du 12 août 1818 avait autorisé un sieur Jean Hébert, né à Paris en 1789, à joindre à son nom celui de : d'Arthenay.

**ARTHEZ** (d'). Armes : *d'azur à une tour ouverte, crénelée et maçonnée d'argent.* — La branche d'Arthez-Lassalle porte : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un château d'azur de trois tours, celle du milieu crénelée, les deux autres ouvertes et girouettées, qui est de Lassalle-Sibas, aux 2 et 3 de gueules à un sanglier passant contre un pin, le tout au naturel, et huit flanchis d'or en orle, qui est de Vidart; sur le tout d'Arthez.* — Casque orné de lambrequins aux couleurs de l'écu.

On trouvera dans le Nobiliaire de Béarn de M. de Jaurgain une généalogie détaillée de la famille d'Arthez.

Deux de ses membres : Jean-Pierre d'Arthez, syndic de Mauléon en 1694, plus tard subdélégué de l'intendant dans cette ville, et Jean d'Arthez-Monguarin, Sgr de Sabathé de Monem, eurent leurs armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

Pierre d'Arthez, avocat en la cour du parlement de Navarre, épousa à Mauléon par contrat du 23 avril 1714 Gabrielle de Hégoburu de Maytie, fille d'un lieutenant général civil et criminel de robe longue au pays de Soule, bailli royal de Mauléon. Il en eut plusieurs fils dont les deux aînés, Jacques d'Arthez, avocat, syndic général et trésorier des États de Soule en 1755, marié à noble Françoise de Dubarbier, fille de l'abbé laïque d'Usquein, et Jean-Pierre d'Arthez, marié en 1765 à Engrace de Lassalle, héritière de la maison noble de son nom pour laquelle il fut admis en 1766 aux États de Soule, ont été les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Jacques d'Arthez Lasalle, fils aîné de Jean-Pierre, prit part en 1789, aux assemblées de la noblesse du pays de Soule; sa descendance

s'est éteinte avec son petit-fils et les représentants actuels de cette branche descendent de son frère puîné, Jean-Pierre d'Arthez-Lassalle, procureur du Roi près le tribunal de Saint-Palais, marié en 1807 à Mlle de Borda.

La famille d'Arthez n'est pas titrée.

Elle a fourni un conseiller général des Basses-Pyrénées décédé en 1868, des conseillers à la Cour de Pau, des banquiers, etc.

Principales alliances : d'Iriart d'Elchepare 1815, de Saint-Jayme, de Madron 1821, de Borda 1807, d'Andurrain, Desclaux de Lescar 1885, de Raymond de Lalande 1891.

**ARTHUYS de CHARNISAY** (d'). Armes : *d'argent à un chevron brisé de sinople accompagné de trois feuilles de chêne* (aliàs de *trois trèfles*) *de même 2 et 1*. — Devise : *Franc au Roi suis*.

La famille d'Arthuys, originaire de la petite ville d'Issoudun, en Berry, y est connue de toute ancienneté.

La Chesnaye-des-Bois et Saint-Allais qui en ont donné des généalogies détaillées en font remonter la filiation à Perronel Arthuys dont le fils Yves aurait été dès 1297 commandant de la tour et du château d'Issoudun. Ces généalogies ne doivent être acceptées qu'avec beaucoup de réserve car il ne semble pas que la famille Arthuys ait appartenu à la noblesse avant les lettres qu'elle obtint en 1689; elle n'en est pas moins d'une ancienneté incontestable et ses membres n'ont cessé depuis le XIVe siècle d'exercer à Châteauduu d'importantes fonctions municipales.

Jean Arthuys, décédé en 1369, fut lieutenant du sénéchal et maître des fiefs et mortailles aux siège et bailliage d'Issoudun ; son fils Yves, décédé en 1422, qui lui succéda dans son office, fut père de Jehan, licentié ès lois, conseiller procureur du Roi et garde du scel royal à Issoudun. François Arthuys, petit-fils du précédent, commanda en qualité de lieutenant la tour et le château d'Issoudun et paraît le premier avec la qualification d'écuyer dans un hommage qu'il rendit au Roi le 24 juin 1519 ; son fils, Jean Arthuys, Sgr de l'Arthuys, conseiller procureur du Roi et de Mme la duchesse de Berry, épousa le 2 février 1523 Catherine Bigot, d'une famille qui s'est brillamment perpétuée sous le nom de Bigot de Morogues et de la Touanne. Il fut père de François Arthuys qui lui succéda dans son office et qui épousa en 1558 Claude Desmarils et grand-père de Simon Arthuys, Sgr de la Planchonnerie, conseiller au bailliage d'Issoudun, qui épousa en 1607 Claude Lelarge.

Jacques Arthuys, né en 1649, petit-fils du précédent, conseiller au bailliage d'Issoudun, marié en 1673 à Madeleine Peynier, ne put se

faire maintenir dans sa noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 bien que ses ascendants aient souvent pris les qualifications nobiliaires ; il se fit alors accorder par le Roi Louis XIV des lettres patentes du 10 décembre 1689 qui le maintenaient noble et le reconnaissaient issu de noble race et lignée nonobstant la qualification de bourgeois portée par son père (voir Chérin) ; ce même Jacques Arthuys, écuyer, Sgr de Vaux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et se fit maintenir de nouveau dans sa noblesse en 1715 par jugement de l'intendant de la province.

Philippe-Amable Arthuys, chevalier, Sgr de Villemont, petit-fils du précédent, décédé en 1778, fut président lieutenant général civil, criminel et de police au siège d'Issoudun ; un de ses fils, Philippe-Amable, né en 1762, fit les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire ; un autre, Philippe-Claude Arthuys, né en 1765, Premier président de la Cour Royale d'Orléans sous la Restauration, fut créé baron de l'Empire par lettres du 29 janvier 1811 avec institution en majorat de la terre de Charnisay qu'il avait acquise quelques années auparavant. Les deux fils de ce dernier, nés en 1798 et 1801, connus l'aîné sous le titre de baron de Charnisay, le cadet sous le titre de baron d'Arthuys, ont été les auteurs de deux rameaux.

Plusieurs membres de la famille d'Arthuys ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

Principales alliances : Bigot 1523, de la Chatre 1648, Baraton, Robin de la Cotardière 1782, de Fricon, de la Forest d'Armaillé, de Chevenon de Bigny, de Châteauneuf-Randon 1869, Mabille de la Paumelière, Martin de la Bastide 1862, Taveau de la Vigerie 1901, etc.

**ARTIGUELONGUE (d')**.

Famille landaise sur laquelle les renseignements font défaut, mais qui n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Jean d'Artiguelongue, médecin, auteur de divers ouvrages scientifiques, passa en Hollande lors de la révocation de l'Édit de Nantes.

**ARTIGUES d'OSSAUX (d')**. Armes : *d'azur à deux flèches d'argent superposées, posées en fasce, la première contournée, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même.*

La famille d'Artigues d'Ossaux, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse des Landes. On trouvera sur elle des renseignements dans l'ouvrage que l'abbé Légé a consacré à la maison de Castelnau de Tursan. Elle revendiquait pour auteur, mais sans preuves à l'appui,

un Pierre d'Artigues, sergent d'armes du roi Philippe-Auguste, qui aurait été armé chevalier par ce prince à la journée de Bouvines.

La filiation est nettement établie depuis noble Raymond d'Artigues dont le fils, noble Pierre d'Artigues d'Ossaux, épousa par contrat du 14 avril 1582 Françoise de Lafargue. Leur fils, Bernard d'Artigues, Sgr d'Ossaux et de Serres, marié par contrat du 1er janvier 1637 à Marguerite de Donnissan de Citran, d'une des plus illustres maisons de la Guienne, fut père de François-Louis d'Artigues qui périt assassiné en 1665. Celui-ci avait épousé en 1659 Marie de l'Abadie Gausies, d'une famille connue de nos jours sous le nom de l'Abadie d'Aydrein, et en laissa deux fils en bas âge. Le plus jeune d'entre eux, Jean-Jacques d'Artigues d'Ossaux, qui continua la lignée, fut maintenu dans sa noblesse le 4 septembre 1696 par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux.

Il fut le grand-père de Marie d'Artigues, née à Meaux en 1747, qui fut admise en 1759 à la maison royale de Saint-Cyr, et d'Alexandre d'Artigues d'Ossaux, né à Coulommiers en 1751, qui fit en 1762 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

Le dernier représentant de la famille d'Artigues d'Ossaux est décédé en 1869 plus qu'octogénaire à Aire où il avait été longtemps percepteur.

**ARTIGUES (d')**. Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion de gueules.* — Couronne de baron. — Supports : *deux lions.*

Cette famille dont on trouvera une généalogie dans d'Hozier est bien distincte de la précédente. Elle a eu pour auteur Bernard d'Artigues qui fut anobli pour services militaires par lettres patentes de 1721.

Le chef de la famille d'Artigues a été créé baron romain en 1881 par bref de S. S. Léon XIII.

Principale alliance : Hennet de Bernoville.

**ARTIS (Brun d')**. Voyez Brun d'Artis.

**ARTOIS (d')**. Armes : *d'azur semé de fleurs de lys d'or, qui est de France ancien, et en abîme un écu de gueules chargé d'une bande d'or qui est d'Henin-Liétard.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lévriers.*

La famille d'Artois appartient à la noblesse d'Artois. Elle revendique pour auteur Charles, fils naturel de Charles d'Artois, comte d'Eu, décédé en 1472. « Mais, dit Borel d'Hauterive dans son Nobiliaire d'Artois, il est plus vraisemblable qu'elle adopta en même temps un nom et un blason qui rappelaient sa province ». Peut-être

descend-elle d'un Jean d'Artois, fils de Philippe d'Artois, du pays de Fismes, que l'on trouve avoir été anobli par lettres patentes du 21 décembre 1351 expédiées le 13 mai suivant.

Nicolas d'Artois obtint le 15 juin 1677 de Philippe IV, Roi d'Espagne, des lettres patentes de chevalerie.

Marie-Ursule d'Artois, veuve de Claude de la Pature, chevalier, Sgr baron de Courset, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Boulogne).

La famille d'Artois fut admise en 1753 et 1756 aux États d'Artois à cause de ses Sgries de Doulieu et du Val-Valon. On sait que les seuls Sgrs de paroisses étaient admis à ces États après avoir prouvé six générations de noblesse.

La dernière représentante de la famille d'Artois a épousé en 1882 le marquis de Coetlogon. Mais Hubert-Edmond, vicomte d'Artois, oncle de cette dame, ayant adopté cette même année M. Casamajor, né en 1856, marié en 1884 à M^lle^ de Poucques d'Herbinghen, celui-ci s'est trouvé en possession régulière du nom de Casamajor d'Artois.

La famille d'Artois a fourni des officiers.

Son chef était connu au XIX^e^ siècle sous le titre de vicomte.

Principales alliances : de Bryas 1709, de Tenremonde 1844, de Moucheron 1820, des Lyons de Noircarmes 1743, de Coetlogon 1882, de Saint-Genois, de Flahault 1709, d'Urre 1738.

**ARTOIS (Casamajor d')**. Voyez CASAMAJOR D'ARTOIS.

**ARTOIS de BOURNONVILLE** (d'). Armes : *d'azur à un sautoir engreslé d'argent accompagné de deux croisettes de même, une en chef, l'autre en pointe, et en flanc de deux coquilles d'or.*

La famille d'Artois de Bournonville, distincte de la précédente, est originaire de Noyon et d'ancienne bourgeoisie.

Claude-Antoine d'Artois, Sgr d'Orvilliers, conseiller avocat du Roi au bailliage de Vermandois, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : d'azur à deux croissants d'argent en chef accompagnés en pointe d'une coquille d'or. (Saint-Quentin.)

François-Armand d'Artois ou Dartois né en 1788 à Beauvains, près de Noyon, et ses deux frères, Louis-Théodore et Achille, ont été des auteurs dramatiques estimés.

Principale alliance : Maréchal de Montéclain.

**ARTUR de la VILLARMOIS**, Armes : *de gueules, à une coquille d'or, au chef d'argent.* — Couronne de marquis. — Devise : *Vir fidelis et fortis.*

La famille Artur appartient à la noblesse de la Normandie et de la Bretagne.

Elle est anciennement connue au pays d'Avranches et de Mortain et revendique même pour un de ses auteurs un Artur qui fut au nombre des défenseurs du mont Saint-Michel lors du célèbre siège de l'abbaye en 1424.

Charles Artur, docteur en médecine à Pontorson, et son frère, Philippe Artur, élu à Avranches, furent anoblis en juillet 1647 par lettres patentes du roi Louis XIV enregistrées à Rouen l'année suivante.

Gabriel Artur, sieur du Ronceray, procureur du Roi à Pontorson, son frère, François Artur, sieur de Merlier, bachelier en théologie, habitant Paris, tous deux fils de Charles Arthur, et leurs cousins germains, Philippe et Simon Artur, fils de Philippe, furent maintenus dans leur noblesse en 1671 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, après avoir obtenu en 1666 la confirmation des lettres de noblesse de 1647 qui s'étaient trouvées révoquées par l'édit d'août 1664 supprimant tous les anoblissements concédés depuis 1611.

Magdelon-Philippe Artur, écuyer, Sgr du Plessis, Jacques-Simon-Noel Artur, écuyer, sieur de la Morinière, demeurant à Avranches, Marie Artur, veuve de Nicolas de Saint-Genys, écuyer, demeurant à Pontorson, ayant négligé de faire enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le commis de d'Hozier leur imposa d'office les armes suivantes : d'azur à un croissant d'or surmonté de deux étoiles de même qui sont celles de la famille Artur de la Motte et de la Gibonais, bien différente, appartenant à la noblesse du diocèse de Saint-Malo, en Bretagne.

La famille Artur vint au cours du XVIIIe siècle se fixer en Bretagne où elle avait acquis dans la paroisse de Trans, au diocèse de Rennes, la seigneurie importante de la Villarmois dont elle a conservé le nom. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1774 par arrêt du parlement de Rennes après avoir prouvé cinq générations.

Jacques-René Artur de la Villarmois, né en 1748 à Avranches, admis aux États de Bretagne en 1778, décédé à Rennes en 1822, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne et fut nommé l'année suivante député aux États généraux par la noblesse du bailliage de Coutances ; son cousin, Louis-Henri Artur, Sgr du Plessis, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches.

La famille Artur de la Villarmois a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis le milieu du XIXe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : de Potérat, de Grollier, de Cassagne de Miramon, d'Espous de Paul, de Gouvello, du Bourblanc, de Pioger, Gallet de Mondragon, Harscouet de Saint-Georges, de Lavau, Tardif de Moidrey, d'Orglandes 1708, de Pracontal 1778, des Courtils de Merlemont 1896, du Boisboissel 1695, etc.

**ARTUR de KERALIO**. Armes : *d'azur à un croissant d'argent accompagné (aliàs surmonté) de trois molettes de même.*

La famille Artur de Keralio, distincte de la précédente, appartient à la noblesse de Bretagne.

Elle a eu pour auteur Alain Artur, sieur de Pellan, qui fut pourvu en 1674 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Rennes et qui obtint des lettres d'honneur en 1695, et fut maintenue dans sa noblesse en 1700 par jugement de l'intendant de la province.

Plus tard la famille Artur revendiqua une origine plus ancienne et voulut se rattacher à une famille du même nom qui figure de 1426 à 1562 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Fouesnant et de Locamand, au diocèse de Cornouailles. Elle parvint à se faire maintenir dans sa noblesse d'ancienne extraction en 1773 par jugement du parlement de Bretagne après avoir prouvé onze générations ; d'après ce système elle descendrait de Jean Artur, sieur du Stang, en la paroisse de Fouesnant, qui avait épousé Yolande de Quélen et qui est mentionné à la recherche des nobles de sa paroisse en 1427 : ce personnage aurait laissé deux fils, Guillaume et Perrin Artur. Le premier qui figure au nombre des défenseurs du mont Saint-Michel en 1429 aurait été l'auteur d'une branche aujourd'hui éteinte; on a vu cependant à l'article précédent que la famille Artur de la Villarmois le revendique comme un de ses auteurs. Le puiné, Perrin Artur, vint se fixer à Saint-Malo, y épousa en 1448 Marie Legrand, de l'assentiment de son frère aîné Guillaume, fut père de Perrine et d'André Artur qui partagèrent sa succession en 1485 et aurait été l'auteur de la famille Artur de Keralio.

Guillaume Artur de Keralio fut nommé maréchal de camp en 1788; Guillaume-Alain Artur de Keralio, décédé en 1833, fut nommé contre-amiral en 1816.

La famille Artur de Keralio paraît avoir eu pour dernière représentante Fanny Artur de Keralio mariée en 1858 au vicomte de Roquefeuil.

Il a existé en Bretagne une autre famille noble du non d'Artur qui ne doit être confondue ni avec la famille Artur de la Villarmois, ni avec la famille Artur de Keralio. Cette famille, qui portait pour

armes : d'azur à un croissant d'or surmonté de deux étoiles de même, a possédé, entre autres biens, les seigneuries de la Motte et de la Gibonais au diocèse de Saint-Malo. Un de ses membres, Julien Artur, sieur de la Motte, bourgeois de Saint-Malo, ayant été fait prisonnier par les ligueurs en 1590 dut leur payer 3 000 écus de rançon ; un autre, Julien Artur, sieur de Launay, fut pourvu en 1620 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Rennes. Deux autres membres de la même famille, Christophe Artur et Alain Artur de Pellart, furent pourvus de la même charge l'un en 1657, l'autre en 1674; le second d'entre eux fut nommé en 1695 conseiller au parlement de Bretagne. Guillaume Artur de la Motte fut nommé en 1656 conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne ; il fut maintenu dans sa noblesse le 3 janvier 1669 en vertu du privilège de sa charge par arrêt du parlement de Bretagne; il eut pour successeur en 1678 Jean Artur de la Gibonais, né à Saint-Malo en 1649, décédé à Paris en 1728. L'abbé Artur de la Gibonais était en 1752 chapelain des Donets.

La famille Artur de la Motte et de la Gibonais paraît s'être éteinte dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

**ARTURIÈRE (Delahuppe de l')**. Voyez DELAHUPPE DE L'ARTURIÈRE.

**ARUNDEL (Leroy d')**. Voyez LEROY D'ARUNDEL.

**ARUNDEL de CONDÉ et de MERCASTEL (d')**. Armes : *d'azur au chevron de gueules accompagné de trois hirondelles de même, posées 2 et 1.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions d'or armés et lampassés de gueules coiffés d'une couronne de marquis.* — Cimier : *Un lion de même.* — Devise : *Deo data.* — Cri de guerre : *Hirondelle, Notre-Dame d'Arundel.*

La famille d'ARUNDEL appartient à la noblesse de Normandie. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits dits de Chérin.

Elle a eu pour auteur Claude d'Arundel qui, étant âgé de plus de soixante-dix-sept ans, fut anobli par lettres patentes du roi Henri IV en janvier 1608 en considération de son honnête extraction, de ses services militaires et de ceux de quatre des cinq fils qu'il avait eus de son mariage avec Claude de Monsures. Deux de ces fils avaient été tués à l'ennemi ; deux autres étaient alors en Hongrie au service de l'Empereur. Ces lettres furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen en juin 1624 et en la Cour des Aides le 13 janvier 1629.

Mathias d'Arundel, cinquième fils de Claude, épousa en 1623 Isabeau de Clercy, d'une famille chevaleresque du pays de Caux, et fut père de Jean d'Arundel, écuyer, Sgr de Guernicourt qui se maria à

Abbeville en 1651 à Louise d'Amerval. Lors de la grande recherche du XVII$^{e}$ siècle la famille d'Arundel eut beaucoup de peine à faire reconnaître sa noblesse. M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, refusa de la maintenir attendu qu'un édit d'août 1664 avait révoqué tous les anoblissements concédés depuis le 10 janvier 1611 et que les lettres de noblesse de 1608 n'avaient été enregistrées que postérieurement à cette date de 1611 ; il la renvoya donc devant le Conseil d'État par jugement du 5 septembre 1668. Le Conseil d'État n'admit pas davantage les prétentions nobiliaires de la famille d'Arundel et par arrêt du 12 février 1671 la condamna comme usurpatrice de noblesse à payer une amende de 2 000 livres. Nicolas d'Arundel, fils de Jean et de Louise d'Amerval, obtint enfin en août 1671, en considération de ses services militaires, de nouvelles lettres patentes qui le confirmaient dans sa noblesse et dans sa qualité d'écuyer.

La famille d'Arundel a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie.

Elle a fourni de nombreux officiers dont deux périrent à l'armée de Condé.

Son chef est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Monsures, de Clercy, d'Amerval, de Mercastel.

**ARUSMONT (Phiquepal d')**. Voyez PHIQUEPAL D'ARUSMONT.

**ARVES (Martin d')**. Voyez MARTIN d'ARVES.

**ARVILLARS (Millet d')**. Voyez MILLET D'ARVILLARS.

**ARVISENET (d')**. Armes anciennes : *d'azur à trois chevrons d'or.* — Armes portées depuis les lettres de noblesse de 1624 : *d'azur à une pointe d'or, au lion d'or et sous icelui un agneau paissant d'argent, tourné à senestre, et à senestre un croissant montant de même.*

La famille d'ARVISENET appartient à la noblesse de Franche-Comté.

Elle revendique pour auteur Pierre Arvisenet, de Champlitte, qui reçut en 1530 de l'empereur Charles-Quint des lettres recognitives de noblesse dans lesquelles ce prince lui reconnaît quatre degrés de noblesse paternelle.

Les descendants de Pierre Arvisenet ne tardèrent pas à perdre leur noblesse par dérogeance et deux d'entre eux, François et Antoine, embrassèrent la profession de notaires. Claude Arvisenet, fils et petit-fils de ces deux notaires, conseiller maître en la Chambre des

comptes de Dôle, trésorier de l'Épargne, se fit accorder en 1624 des lettres d'anoblissement par Philippe IV, Roi d'Espagne.

La famille d'Arvisenet se partagea en plusieurs branches.

Le chef de l'une d'elles, Antoine d'Arvisenet, écuyer, Sgr d'Auxanges, conseiller au parlement de Besançon, obtint en 1726 par lettres patentes du Roi Louis XV la confirmation du titre de marquis qui lui avait été accordé par le roi de Sardaigne. Cette branche s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

La seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours était fixée à Langres sous Louis XVI. Son chef, Edme-François d'Arvisenet, écuyer, Sgr de Belleville, fut maintenu dans sa noblesse en 1789 par arrêt de la Cour des Aides de Paris comme issu de Claude Arvisenet, anobli en 1624. Il est vraisemblablement le même personnage qu'un M. Arvisenet de Belleville, lieutenant général au bailliage de Langres, qui prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Cette branche subsiste en Champagne.

La famille d'Arvisenet a produit un président en la Chambre des comptes de Dôle, un président à la Cour des monnaies, un conseiller d'État du Roi Victor-Amédée, chevalier de Saint-Maurice, des chevaliers d'honneur en la Chambre des comptes de Dôle, des conseillers au parlement de Besançon, etc.

Principales alliances : de Tricornot, de Beaujeu, d'Esterno, Lebœuf de Valdahon.

**ARY de SENARPONT et d'ERNEMONT** (d'). Armes : *d'azur à un lion rampant d'or brisé d'une fasce de gueules.* — Aliàs : *d'argent à un lion de sable langué et lampassé de gueules, marqué sur l'épaule gauche d'une croix d'or, au chef de gueules.* — Couronne de marquis. — Supports : *deux lions d'or armés et lampassés de gueules.*

La famille Dary ou d'Ary, originaire de Normandie, descend de Quentin Dary, Sgr d'Ernemont et de la Roche, qui fut attaché en 1602 à la personne du Prince de Condé et qui épousa le 22 août 1609 Marie Lemoyne. Son fils, Isaac Dary, écuyer, Sgr d'Ernemont au diocèse de Rouen, habitant à Lihus, près de Beauvais, et son petit-fils, Jacques Dary, né en 1640, marié le 25 octobre 1667 à Suzanne de Goussencourt, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement du 15 janvier 1669.

Ces deux personnages se pourvurent alors devant le Conseil d'État et en obtinrent le 15 décembre 1670 un arrêt de maintenue de noblesse après avoir justifié leur filiation depuis Nicolas Dary, lieutenant général au bailliage de Gisors, marié à Anne de Biville par contrat de 1555 dont ils ne purent du reste produire l'original.

Jacques Dary fut encore maintenu dans sa noblesse le 3 février 1699 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris.

La famille Dary acquit le 7 décembre 1786 à la barre de la cour du parlement de Paris pour la somme de 242 000 livres l'ancien marquisat de Senarpont, en Ponthieu ; son chef fut depuis lors connu sous le titre de marquis de Senarpont.

Le marquis d'Ary d'Ernemont prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Gisors.

Léon d'Ary, dernier marquis de Senarpont, n'a pas laissé de postérité de son mariage contracté vers 1860 avec Mlle de Chevigné ; mais un de ses parents, M. de Boissard, né en 1862, a demandé le 5 juillet 1893 l'autorisation de joindre à son nom celui de : d'Ary de Senarpont.

Auguste-César Dary, né à Fouilloy en 1785, dernier représentant d'une autre branche de la même famille, et son gendre, Théodore-Florent Dubois, né à Douai en 1810, furent autorisés le 8 décembre 1861 par décret de Napoléon III à joindre à leur nom celui de : d'Ernemont (voyez Dubois d'Ernemont).

Principales alliances : de Goussencourt, de Chevigné, de Boissard, Baudouin de Joigny, de Lagrénée 1764, de Fay 1723, d'Etchegoyen, etc.

**ARZAC (Pachot d')**. Voyez PACHOT D'ARZAC.

**ASIES-DUFAURE (d')**. Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux étoiles de même, une en chef, une en pointe, qui est d'Asiès, aux* 2 *et* 3 *d'azur à deux fasces d'or accompagnées de six besants d'argent, trois rangés en chef, trois en pointe, qui est Dufaure.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.*

Pierre DAZIES, écuyer, Sgr de Tempures, Fréchède et Mommoulens, fut capitoul de Toulouse en 1772 ; son fils, Jean Dazies ou d'Asies, épousa la même année Antoinette Dufaure de Beaumont.

M. Joseph-Antoine, dit Alcide, d'Asies, demeurant à Mirande, et ses deux fils mineurs demandèrent le 4 juin 1862 et obtinrent par décret du 1er avril 1863 l'autorisation de joindre à leur nom celui de M. Dufaure, leur grand-oncle.

La famille d'Asies-Dufaure n'est pas titrée.

Principales alliances : Reynaud de Montz, Dufaure de Beaumont.

**ASNENS de DELLEY (d')**. Voyez DEDELAY D'AGIER et de BLANCMESNIL.

**ASNIÈRES (de Carrey d')**. Voyez CARREY D'ASNIÈRES (DE).

**ASNIÈRES (Gantelet d')**. Voyez GANTELET D'ASNIÈRES.

**ASNIÈRES (Guyot d').** Voyez Guyot d'Asnières.

**ASNIÈRES de la CHATAIGNERAIE (d').** Armes : *d'argent à trois croissants de gueules en bande.* — Aliàs : *coupé au 1 d'argent à une fasce bandée d'or et de gueules de six pièces, qui est de Pons, au 2 d'Asnières.* — Couronne de marquis, aliàs de prince. — Supports : *deux centaures.* — Cimier : *une mélusine.*

La maison d'Asnières de la Chataigneraie appartient à la noblesse de Saintonge.

On en trouvera des généalogies détaillées dans divers ouvrages, notamment dans le Dictionnaire des familles du Poitou de Beauchet-Filleau.

Elle tire son nom de la petite ville d'Asnières, en Saintonge, qui avait au moyen âge des seigneurs particuliers et prétend descendre de la famille de ces seigneurs. Ceux-ci sont connus depuis Pontus d'Asnières, chevalier, qui vivait au xii^e siècle. Divers historiens, notamment M. de Courcelles, ont avancé, mais sans pouvoir le prouver, que ce personnage aurait été fils de Geoffroy de Pons, lui-même fils puîné de Geoffroy III, sire de Pons, d'une famille considérable de Saintonge éteinte au xix^e siècle en la personne de la marquise de Tourzel, née Pons-Mirambeau-Rochefort. La descendance de Pontus d'Asnières s'éteignit avec son descendant au 7^e degré, Gombaud d'Asnières, décédé vers 1360. On a produit un testament que ce personnage aurait fait en 1356 en faveur de son parent Hélie d'Asnières, licencié ès lois. Mais il a été établi que cet acte avait été falsifié et que l'on avait gratté le nom de famille de cet Hélie pour y substituer celui d'Asnières (Voyez dom Fonteneau).

La famille d'Asnières qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ne peut remonter par filiation au delà de Seguin, Sgr d'Asnières, qui épousa Catherine Fricon par contrat du 13 décembre 1477, rendit hommage au Roi pour son fief d'Asnières le dernier février 1460 et servit comme brigandinier au ban de la noblesse de Saintonge en 1467. D'après le système adopté par ses descendants ce personnage aurait été issu des anciens Sgrs d'Asnières, eux-mêmes issus des anciens Sgrs ou sires de Pons ; mais il paraît aujourd'hui avéré que ce Seguin s'appelait en réalité Seguin Berthelin, Sgr d'Asnières, qu'il avait d'abord été avocat ou licencié ès lois et qu'il était fils de Guillaume Berthelin, notaire à Pons en 1430. Jean, écuyer, Sgr d'Asnières, fils de Seguin, épousa le 27 décembre 1492 Jeanne de Glenais par contrat passé devant Frénon, notaire de la sénéchaussée de Saintes. Cet acte de 1492 est le plus ancien que la famille d'Asnières produisit lors de la grande recherche de 1666 et il est probable, d'après ce qui précède,

qu'elle avait de bonnes raisons pour éviter d'en produire de plus anciens. Ce Jean d'Asnières avait eu d'un premier lit un fils, également appelé Jean, qui se maria le même jour que son père avec Jeanne Suard dont il n'eut pas d'enfants ; il se remaria dans la suite à Jeanne de la Chassaigne, fille d'un procureur général au parlement de Bordeaux, et testa le 31 janvier 1560 devant Duguye, notaire à Pons. Il laissa sa seigneurie d'Asnières à son plus jeune fils dont la fille unique, Jacquette, la porta par mariage dans la famille de l'Age de Volude. La descendance de son fils aîné, François d'Asnières, Sgr de la Chapelle, gentilhomme de la chambre du Roi, marié en 1520 à Françoise de Maisonais, s'est partagée en plusieurs branches qui furent maintenues dans leur noblesse le 31 décembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, puis le 13 janvier 1700 par jugement de son successeur, M. de Maupeou, et dont deux se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

La branche aînée, dite des Sgrs de Villechenon, demeura assez obscure. Elle était représentée au XIXe siècle par deux frères, nés en 1799 et 1800, qui paraissent n'avoir pas laissé de postérité. Son chef était connu sous le titre de marquis d'Asnières.

Jean d'Asnières, chef de la branche cadette, marié en 1774 à Catherine de Montmorin, obtint par lettres patentes de juillet 1776 l'érection en marquisat de sa seigneurie de la Chataigneraie, en Poitou, et se fit admettre en 1782 aux honneurs de la Cour[1] ; il mourut en 1824. Son fils, Jean-Auguste d'Asnières, marquis de la Chataigneraie, né à Paris en 1785, marié en 1827 à Mlle de Narbonne-Lara, imagina le premier de faire descendre sa famille de celle des anciens sires de Pons et se crut dès lors en droit de prendre le titre de Prince de Pons. Mais sur les réclamations de la marquise de Tourzel, dernière représentante de la maison de Pons, puis, après la mort de cette dame arrivée en 1843, sur les réclamations de ses enfants, il fut condamné à quitter ce titre par jugements successifs du 3 juin 1831, de février 1833 et de janvier 1845. Il laissa deux fils dont l'aîné, Joseph-Renaud, marquis de la Chataigneraie, né en 1828, est décédé en 1892 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de la Neuville et dont le puîné, Hélie-Gombaud, né en 1835, est décédé sans alliance en 1866.

[1] Le rapport envoyé par le généalogiste des ordres du Roi lors de l'admission aux honneurs de la cour du marquis de la Chastaigneraie et conservé dans les manuscrits de Chérin commence en ces termes : « La maison d'Asnières est d'une noblesse « ancienne et pure de Saintonge. Elle a pris son nom d'une terre située dans la « paroisse de Belluire qu'elle a possédée jusqu'au commencement du XVIIe siècle et « mouvante de celle de Pons. Elle est connue depuis Gombaud d'Asnières, chevalier « auquel Renaud, sire de Pons, fit la concession en 1235 d'un fief appelé Sarminière. »

La famille d'Asnières a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Saintonge et du Poitou.

Elle a fourni des officiers, des gentilshommes de la chambre du Roi.

Principales alliances : de la Chassaigne, de Barbezières, de l'Age de Volude, de Chevreuse, de Chièvres, Digeon 1773, de Montmorin 1784, Morin de Banneville, de Narbonne-Lara, Lemaire de la Neuville, etc.

**ASPIT de SAINT-AMAND**. Armes : *d'or au pin de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — Couronne de Comte. — Supports : *deux sauvages.*

On trouvera une notice sur cette famille dans le sixième volume du Nobiliaire universel de M. de Magny.

D'après cet auteur elle descendrait de Bernard Daspit, Sgr de Meillan, né en 1633, qui aurait été conseiller au parlement de Toulouse, aurait épousé en 1662 Anne de Saint-Amand, héritière d'une noble famille toulousaine, et aurait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. On ne voit pas qu'aucune famille Aspit ou Daspit ait été maintenue dans sa noblesse lors de la grande recherche du XVII^e siècle et il a été impossible de retrouver son nom soit à l'Armorial général, soit dans les listes des conseillers au parlement de Toulouse.

Jean-Pierre Daspit, fils du précédent, né en 1690, alla se fixer à la Louisiane où sa descendance se perpétua. Son arrière petit-fils, Pierre Aspit ou Daspit de Saint-Amand, né à la Louisiane en 1798, marié en 1831 à Jeanne Collet, de Baltimore, a été père de François-Gustave Aspit de Saint-Amand, né à l'île de Cuba en 1832, qui est venu se fixer en Bordelais.

**ASPREMONT (Oryot d')**. Voyez ORYOT d'ASPREMONT.

**ASQUE de COUPET (d')**. Armes inconnues.

La famille d'ASQUE ou DASQUE, aujourd'hui d'ASQUE de COUPET, fixée en Bordelais, est d'ancienne bourgeoisie.

**ASSAILLY (d')**. Armes : *de gueules (aliàs d'azur) à trois lys de jardin d'argent, deux et un, feuillés de sinople.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Altisis terris.*

La famille d'ASSAILLY appartient à la noblesse du Poitou. Elle est originaire de Niort et occupait dès la fin du XVI^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville. De nos jours on a voulu lui attribuer une origine plus ancienne et la rattacher à la famille de Gilbert d'Assalit qui fut en 1167 grand maître de Saint-Jean de Jérusalem.

Sébastien Assailly était en 1601 notaire et tabellion royal à Niort. François Assailly vivant à Niort à la même époque fut père d'autre François Assailly, marié à Madeleine Chargé, qui fut nommé le 6 octobre 1634 échevin de Niort sur la résignation d'Antoine Chargé et qui déclara le 7 novembre suivant au greffe de l'élection vouloir vivre noblement et jouir de la noblesse attachée à ses fonctions. Madeleine Chargé devenue veuve paya le 1er septembre 1667 à Jehannot de Bartillat la somme de 450 livres pour sa maintenue en noblesse et privilèges. Elle avait eu trois fils, François Assailly, sieur du Peux, Pierre, sieur de Lorageay, et Alexis, sieur de Laubonnerie, échevin de Niort en 1688, marié le 7 juin 1673 à Marguerite Thibaut, qui partagèrent la succession de leur père le 26 février 1671. Deux de ces frères, François et Alexis, furent maintenus dans leur noblesse le 10 janvier 1699 par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Ces deux mêmes personnages, François Assailly, écuyer, sieur du Peux, et Alexis Assailly, écuyer, sieur de Laubonnerie, avaient fait enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696 (Niort).

Philippe-Antoine d'Assailly, né en 1779, descendant d'Alexis, vint se fixer à Paris à son retour de l'émigration et s'y maria par contrat du 28 juillet 1803 avec Mlle d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac ; il en laissa un fils, Charles-Alfred d'Assailly, né en 1804, ministre plénipotentiaire, démissionnaire lors du coup d'État de 1852, qui s'apparenta brillamment par son mariage en 1837 avec Mlle de Lasteyrie, petite-fille du général de la Fayette. Celui-ci a lui-même laissé plusieurs fils dont l'aîné, connu sous le titre de comte d'Assailly, a été conseiller général des Deux-Sèvres et a épousé en 1870 une fille du ministre Cunin-Gridaine.

Principales alliances : d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac, de Lasteyrie, Cunin-Gridaine, de Pindray, Pérignon, le François des Courtis 1894, etc.

**ASSAILLY**. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille Assailly appartient à la haute bourgeoisie provençale. D'après la tradition elle serait une branche de la famille précédente qui, ayant embrassé le protestantisme, aurait dû quitter le Poitou vers la fin du XVIe siècle. Un de ses membres, Théogène Assailly, maire d'Aureille, était sous Napoléon III conseiller général des Bouches-du-Rhône.

**ASSAS** (d'). Armes : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux pins de sinople et en pointe d'un croissant d'azur* (aliàs *de*

*gueules* pour le rameau aujourd'hui éteint des Sgrs de Marcassagnes) ; *au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne de marquis. — Devise (depuis 1760) : *A moi, Auvergne !*

La maison d'Assas appartient à l'ancienne noblesse des environs de Montpellier, en Languedoc. Il a existé tout à fait dans la même région deux autres familles nobles du même nom, mais d'armoiries différentes, qui sont aujourd'hui éteintes. Il est probable que ces trois familles d'Assas sont autant de branches détachées d'une même souche à une époque demeurée inconnue et qu'elles ont eu pour berceau commun le village et le château d'Assas près de Montpellier. Dans le cas où ces trois familles seraient distinctes on ne sait auxquelles on doit rattacher un certain nombre de gentilshommes du nom d'Assas que l'on trouve mentionnés dans des chartes du XIIIe et du XIVe siècles.

Le rapport dressé sous Louis XVI par le généalogiste des ordres du Roi pour procurer les honneurs de la Cour à la seule de ces familles qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours commence en ces termes : « La famille d'Assas mérite de la considération par son « ancienneté et la pureté de son origine. Le nom d'Assas est « connu en Languedoc depuis l'an 1232. A cette époque les Sgrs « d'Assas rendirent hommage à l'évêque de Maguelonne de leur « châtellenie. On trouve ensuite un Rostang d'Assas qui fit pareil « hommage aussi à l'évêque de Maguelonne en 1239 et un Bernard « d'Assas qualifié messire, chevalier, lequel reçut divers hommages « au nom de l'évêque de Maguelonne en 1335. La filiation n'est littéralement prouvée que depuis noble Valentin d'Assas, damoiseau, « habitant la paroisse de Saint-Marcel de Foussouillouse, au diocèse « de Nîmes, marié en 1389 à noble Isabelle de Cailon ».

La famille d'Assas était représentée au XVe siècle par deux frères, Louis d'Assas, qui fit son testament en 1466, et Pierre d'Assas, Sgr de Marcassagues, auquel son frère Louis souscrivit le 19 janvier 1444 un billet de cinq moutons d'or. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné d'entre eux fut père de Jean d'Assas qui épousa Bourguine de Caladon et grand-père de Fulcrand d'Assas qui épousa le 25 décembre 1575 Hélix de Bonnail et d'Antoine d'Assas qui épousa le 2 février 1578 sa cousine Hélix de Caladon. Les représentants de ce rameau furent maintenus dans leur noblesse le 29 octobre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir prouvé leur filiation depuis le testament de 1466. Le nom de la famille d'Assas a été immortalisé par le dévouement héroïque qu'un des représentants de ce rameau, Louis, chevalier d'Assas, né au Vigan en 1733, montra en 1760 à la journée de Closter-

camp. En souvenir de ce haut fait une statue a été élevée au chevalier d'Assas sur une des places du Vigan et par lettres d'octobre 1777 le roi Louis XVI accorda au chef de sa famille une pension perpétuelle de mille livres qui a été maintenue jusqu'à nos jours. François, frère aîné du chevalier d'Assas, page du prince de Condé, épousa en 1749 Marie de Ginestous ; son fils, Jean-François, né en 1760, décédé au Vigan en 1850, fut page du Roi, puis contre-amiral ; il est l'aïeul des représentants actuels. La famille d'Assas fut admise aux honneurs de la Cour en 1786 et 1788. Son chef prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes sous le titre de marquis d'Assas qui a depuis lors été conservé par ses descendants.

Le rameau cadet, dit des Sgrs de Marcassagues, au diocèse de Nîmes, fut maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1669 par jugement de M. de Bezons après avoir prouvé sa filiation depuis Jean d'Assas, Sgr de Marcassagues, qui épousa le 30 avril 1520 Françoise de Voisins. Ce rameau s'éteignit au cours du XVIII[e] siècle.

La famille d'Assas a fourni, outre le chevalier d'Assas, des officiers de terre et de mer distingués, un contre-amiral, un maréchal de camp au service du Roi d'Espagne, un gentilhomme de la chambre du Roi Louis XIII, un auteur dramatique de mérite (Louis, comte d'Assas, né au Vigan en 1820, décédé en 1859), etc.

Principales alliances : de Caladon 1578, de la Farelle 1631, de Voisins 1520, de Belcastel 1575, de Tourtoulon, de Ginestous, Lambert de Cambray, de Riencourt, Desfriches-Doria, etc.

On a vu plus haut qu'il avait existé en Languedoc deux autres familles nobles du nom d'Assas, branches présumées de celle dont il vient d'être parlé.

L'une d'elles, celle des Sgrs del Mas, au diocèse de Nîmes, portait pour armes : d'azur à une fleur de lys d'or en chef, deux étoiles à six rais de même, une à chaque flanc, et un rocher d'argent en pointe. Elle fut maintenue noble le 20 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons sur preuves remontant à Rostaing d'Assas marié le 3 septembre 1492 à Antoinette de Ginestous et s'éteignit dès la fin du XVII[e] siècle.

L'autre famille, celle des Sgrs de Mourmoirac, portait d'azur à trois fleurs de lis fleuronnées d'or, aliàs d'azur à la tour d'or surmontée d'un cœur enflammé et de trois étoiles d'or ; au chef échiqueté d'or et d'azur. Son chef, Jean-Louis d'Assas, Sgr de Mourmoirac, demeurant à Nîmes, marié en 1648 à Espérance Desandrieux, fut maintenu noble le 15 novembre 1669 par jugement de M. de Bezons sur preuves remontant à Guillaume d'Assas qui rendit un hommage le 22 novembre 1488. Cette famille d'Assas s'éteignit au XVIII[e] siècle.

**ASSAY (Destutt d')**. Voyez Destutt d'Assay et de Tracy.

**ASSELIN**. Armes : *d'azur à un dragon ailé d'or, lampassé de gueules au franc quartier des barons maires.*

Louis-Jean-Baptiste Asselin, né à Chartres en 1770, maire de Blois, membre du collège électoral du Loir-et-Cher, décédé à Blois en 1849, fut créé baron de l'empire par lettres patentes du 5 août 1812. Il laissa une fille, madame du Bois de Saint-Vincent, et un fils, Louis-Charles, baron Asselin, chevalier de la Légion d'honneur, qui mourut à Blois en 1893 sans avoir contracté d'alliance.

**ASSELIN de VILLEQUIER et de CRÉVECŒUR**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois burettes de même.* — Tortil de baron. — Supports : *deux griffons.* — Devise : *Fidelitas, spes.*

La famille Asselin de Villequier et de Crévecœur appartient à la noblesse de robe de Normandie. Elle a eu pour auteur Jacques Asselin, sieur de Villequier, qui fut reçu en 1695 conseiller au parlement de Normandie, qui fut anobli par sa charge et qui, d'après la Chesnaye des Bois, obtint par lettres patentes de mars 1712 l'érection en baronnie de sa terre de Villequier sur les bords de la Seine.

La souche se partagea en deux branches qui se sont distinguées par les surnoms de Villequier et de Crévecœur et dont les représtants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Cany. Elle a fourni avant la révolution quatre conseillers au parlement de Normandie. Le dernier d'entre eux, Jacques-Alexandre Asselin, baron de Villequier, né en 1759, fut nommé en 1811 président de chambre à la cour d'appel de Rouen et fut député de la Seine-Inférieure en 1815 et 1827.

Principales alliances : Dufresne de Beaucourt, des Isnards, Godard de Belbeuf, des Champs de Boishébert, de Maistre, de Lorgeril, de Lavau, Girod de Resnes.

La famille Asselin de Villequier et de Crévecœur ne doit pas être confondue avec d'autres familles nobles du nom d'Asselin qui ont existé en Haute-Normandie.

La plus en vue était celle des Sgrs de Frenelles, aujourd'hui éteinte, qui portait pour armes : d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même. Elle avait pour auteur Philippe Asselin, sieur de Frenelles, qui fut reçu en 1618 conseiller au parlement de Normandie et qui fut anobli par sa charge ; elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la grande recherche de 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Une autre famille Asselin portait pour armoiries : d'azur à un chevron d'argent accompagné d'une épée de même posée en pal, la pointe en haut, traversant sous le chevron, la garde et la poignée d'or. Elle avait pour auteurs Jean-Baptiste Asselin, de Rouen, brigadier des gendarmes de la garde de Sa Majesté, et son frère, François, capitaine appointé dans ladite compagnie, qui furent anoblis par lettres patentes de juillet 1718.

Une troisième famille Asselin portait pour armes : d'azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent. Elle avait pour auteur Pierre Asselin de Part, sieur de Longchamps, maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, qui fut anobli par lettres patentes d'octobre 1643 enregistrées en la Cour des aides de Normandie et confirmées par de nouvelles lettres en avril 1675. Ce personnage fut père de Pierre Asselin de Part, sieur de Longchamps, conseiller en la Cour des aides de Normandie en 1672, grand-père de Pierre-Alexis Asselin de Part, Sgr de Longchamps, conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie en 1706, qui obtint des lettres d'honneur le 16 janvier 1734, bisaïeul de Charles Asselin, né en 1717, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi de la ville de Laon, gentilhomme de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, et trisaïeul de Louis-Philippe Asselin de Part, né en 1768, qui fit en 1781 ses preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

**ASSELIN de WILLIENCOURT.** Armes : *d'azur à trois croix pattées d'argent ; à la bordure cousue de gueules chargée de huit étoiles d'or.* — Armes concédées sous le premier empire : *d'or à un écusson de gueules chargé de trois molettes d'argent ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Asselin de Williencourt appartenait dès le XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de l'Artois. Guy-Michel-Anatase Asselin de Williencourt était échevin d'Arras sous Louis XV. Un de ses fils était en 1789 substitut au Conseil d'Artois ; un autre, Domitien-Joseph Asselin de Willienconrt, né à Harbacq en 1771, marié en 1796 à Mlle Stoupy, retraité en 1819 avec le grade de maréchal de camp honoraire, fut créé chevalier de l'empire par lettres patentes du 22 octobre 1810. Domitien-Adolphe Asselin de Williencourt, fils du précédent, né en 1801 a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Demésières.

Principale alliance : le Bouhier de Saint-Germain-Monhoudon.

**ASSÉZAT** (d'). Armes : *de gueules à un cygne nageant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'Assézat appartient à la noblesse de robe toulousaine. Elle descend de Pierre Assézat, négociant puissamment riche de Toulouse, qui fit construire par le Primatice dans la première moitié du XVI^e siècle la magnifique résidence qui porte encore le nom d'Hôtel d'Assézat et qui est une des curiosités archéologiques de Toulouse.

Pierre Assézat, Sgr d'Ussède, bourgeois de Toulouse, fils ou petit-fils du précédent personnage, fut anobli en 1552 par le capitoulat de Toulouse; dans la suite, en 1596, il devint conseiller au parlement de cette ville.

Pierre d'Assézat, Sgr et baron de Gaure, reçu en 1613 conseiller au parlement de Toulouse, et François d'Assezat, également conseiller au parlement de Toulouse, furent maintenus dans leur noblesse le 20 mars 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. François-Joseph d'Assézat, Sgr et baron de Gaure, fut encore maintenu dans sa noblesse le 29 août 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban.

Jean-François d'Assézat de Toupignon, conseiller au parlement, et Joseph d'Assézat, chanoine de Saint-Etienne, firent enregistrer leur blason à l'armorial général de 1696 (Toulouse).

La famille d'Assézat a fourni de 1596 à 1787 neuf conseillers au parlement de Toulouse.

C'est vraisemblablement à cette famille qu'on doit rattacher une madame d'Assézat qui, il y a quelques années (1890), habitait Verceil, près de Toulouse.

**ASSÉZAT de BOUTEYRE** : Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe de deux épées croisées de même.* — Couronne de comte. — Devise. *Cuî amo adhæresco.*

La famille Assézat est d'ancienne bourgeoisie.

M. Antoine-Eugène Assézat, né le 28 février 1817, alors substitut du procureur général près la cour de Riom, demanda le 14 janvier 1860 et obtint le 9 mai suivant par décret de Napoléon III l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de son domaine de Bouteyre, en Velay, sous lequel son père et lui avaient toujours été connus et qui figurait dans plusieurs actes antérieurs à la Révolution.

Principale alliance : d'Anglejan.

**ASSIER des BROSSES** (d'). Armes : *d'or à trois bandes de gueules.*

La famille d'Assier des Brosses, originaire des environs de Confolens, sur les confins de l'Angoumois et du Poitou, est de très ancienne noblesse. Malgré l'analogie des armoiries, elle ne doit pas être con-

fondue avec la famille d'Assier de Valenches qui appartient à la noblesse du Lyonnais.

On en trouvera des généalogies détaillées dans Beauchet-Filleau, dans d'Hozier (Armorial général, tome VIII), etc.

Ces auteurs en font remonter la filiation suivie au 12 février 1398, date à laquelle vivait Aimery Dassier, damoiseau, Sgr de la Courterie, mari de Marguerite de Prung et fils de Guillaume Dassier décédé et de Catherine de Maillac. Son descendant, Joseph Dassier, Sgr de Chassac, épousa par contrat du dernier février 1556 Charlotte Chauvet, héritière de la seigneurie des Brosses dont la famille d'Assier n'a cessé depuis lors de porter le nom.

François Dassier, chevalier, Sgr des Brosses, fut maintenu dans sa noblesse le 23 décembre 1666 par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges ; il laissa six fils dont deux furent tués à l'ennemi et dont trois moururent des suites de leurs blessures ; l'aîné, Jean Dassier, chevalier, Sgr des Brosses, marié en 1704 à Marguerite Regnaud, continua la lignée et fut père de Jean-Armand d'Assier, né en 1708, qui prit le premier le titre de marquis des Brosses depuis lors constamment porté par le chef de la famille. Joachim-Jacques d'Assier, marquis des Brosses, né en 1747, neveu du précédent, fut admis en 1761 parmi les pages de la grande écurie du Roi Louis XV ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême et mourut à Maestricht pendant l'émigration des suites des blessures qu'il avait reçues en combattant à l'armée des Princes ; il avait épousé en 1775 M^lle Garat de Saint-Priest qui fut guillotinée à Paris en même temps que Madame Elisabeth et en laissa deux fils.

Paul-Alexis, marquis d'Assier des Brosses, né en 1845, dernier rejeton de sa maison, n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1867 avec M^lle de Boisset-Glassac.

La famille d'Assier des Brosses a fourni des officiers.

Principales alliances : de Villelume, de Boisset-Glassac, du Pin de Montbron 1738, Garat.

**ASSIER de POMPIGNAN et de MONTFERRIER** (d'). Armes : *d'argent à trois bandes de gueules* (comme la famille d'Assier de Valenches).

La famille d'Assier de Pompignan et de Montferrier, originaire du Languedoc, revendique une origine commune avec la famille d'Assier de Valenches et de la Chassagne et en a adopté les armoiries.

Jean Assier fut pendant quarante ans président du Conseil souverain de la Martinique et fut anobli en février 1768 par lettres patentes du Roi Louis XV enregistrées au Conseil souverain de l'île le 5 septembre 1769. Sa descendance s'est perpétuée aux colonies et en

Bordelais sous les noms d'Assier de Pompignan, de Montrose et de Montferrier. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Cornette de Venancourt.

**ASSIER de TANUS** (d'). Armes : *de gueules à deux lions affrontés d'argent soutenant une coupe du même ; au chef d'azur chargé de deux croissants d'argent.*

La famille Dassier de Tanus appartient à la noblesse du Rouergue; M. de Barrau en a donné une généalogie détaillée depuis Gaillard Dassier qui fit son testament à l'âge de soixante-treize ans le 15 juin 1549. Elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie de sa province quand Antoine Dassier, Sgr de Fontaussil, acquit par acte du 3 novembre 1656 l'importante terre seigneuriale de Tanus, sur les confins du Rouergue et de l'Albigeois. Sa descendance s'agrégea peu à peu à la noblesse sans avoir de principe d'anoblissement bien régulier et sans jamais s'être fait maintenir par jugement dans l'exercice de ses droits nobiliaires.

Alexandre Dassier, chevalier, Sgr de Tanus, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche de Rouergue. Il avait épousé en 1755 M^lle de Vic dont il laissa deux fils.

La famille Dassier était représentée de nos jours par M. Achille-Louis d'Assier de Tanus né en 1817, marié en 1840 à M^lle de Thézac.

Principales alliances : de Barrau 1674, d'Imbert du Bosc 1676, d'Albis de Gissac, de Vic, de Méjanès 1795, de Finance 1816, Compagnon de Thézac.

**ASSIER de VALENCHES** (d'). Armes : *d'argent à trois bandes de gueules.* — Couronne de comte. — Supports : *deux lions.* — Devise : *Suis de bonne trempe.* — Autre devise : *Sans Rouille.* — La branche de la Chassagne, aujourd'hui éteinte, portait : *fascé d'or et de sinople de six pièces.*

La famille d'Assier appartient à la noblesse du Forez où elle a été de toute ancienneté possesionnée au lieu de Valenches, sur les confins de l'Auvergne.

Pierre Assier était dans les premières années du XVII^e siècle notaire royal et châtelain de Marols. Son fils, maître Pierre Assier, commis du receveur général des finances en 1641, fut inscrit le 12 décembre 1645 au registre des nommés de la ville de Lyon. Pierre Assier fut reçu le 30 décembre 1716 conseiller au parlement de Dombes et fut anobli par sa charge. La famille d'Assier avait acquis vers 1700 la seigneurie de Luriecq. M. Dassier, Sgr de Luriecq, et son fils prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez tenues à Montbrison.

Pierre-Christophe d'Assier, ancien sgr de Luriecq et de Valenches, fut sous la Restauration député, conseiller général et président du collège électoral de la Loire. Il fut père de Pierre d'Assier, conseiller général de la Loire, marié en 1818 à M^lle^ de la Barthe-Thermes, dont le fils, Emmanuel-Victor d'Assier, ancien conseiller général de la Loire, marié en 1849 à M^lle^ Emmery de Grosieulx, demanda le 29 juin 1884 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Valenches « sous lequel son père et lui ont toujours été connus et que portaient également plusieurs de ses auteurs ainsi que le constatent une pierre tombale à la date de 1605 dans l'église de Marols (Loire) et plusieurs terriers notamment l'un de 1330 et l'autre de 1418 en possession de la famille ».

Il a existé une autre branche de la famille d'Assier, très anciennement séparée de la souche, qui obtint par lettres patentes de 1672 l'érection en baronnie de sa seigneurie de la Chassagne, en Lyonnais. Cette branche s'est éteinte avec Henri-Benoît d'Assier, baron de la Chassagne, maréchal de camp, décédé en 1816, et avec sa sœur, la comtesse de Laurencin. La terre de la Chassagne passa à la duchesse de Mortemart, née Laurencin, petite-fille de celle-ci, et appartient aujourd'hui à sa fille, la marquise de la Guiche.

La branche subsistante n'est pas titrée.

La famille d'Assier a fourni un maître d'hôtel du Roi, un maréchal de camp, un conseiller doyen au parlement de Dombes, un député sous la restauration, président du collège électoral de la Loire, des chevaliers de Saint-Michel, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, trois maires de Feurs en 1815, 1841 et 1868, etc.

Principales alliances : Jordan de Sury, de Laurencin, de la Barthe-Thermes 1818, Emmery, de Brosse 1851, Desmé de Chavigny de Planchoury 1875, Courtin de Neufbourg, de Sylvestre 1887.

**ASSIGNY (Flamen d')**. Voyez Flamen d'Assigny.

**ASSIRE**. Armes : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, au chef de même.*

La famille Assire appartient à l'ancienne bourgeoisie de Rouen. On en trouvera une généalogie détaillée dans l'Annuaire de la Noblesse de Borel d'Hauterive, année 1889. Ce travail, qui n'est du reste accompagné d'aucune preuve, en fait remonter la filiation suivie à Odoard Assire, écuyer du baillage de Rouen, au service du Roi dans l'Ost de Flandre en 1301 et 1302. Robert Assire, petit-fils présumé du précédent, fut de 1359 à 1369 vicomte royal de Falaise, puis un des deux élus du Roi pour la recette des aides de guerre au diocèse de Séez,

vicomte royal d'Auge en 1370, maître et enquêteur des Eaux et Forêts de Normandie en 1377, trésorier de France, et mourut à Rouen en 1393. Il laissait d'une alliance inconnue un fils, Benoist, qui servait en 1387 dans une compagnie d'arbalétriers à cheval et que l'on croit avoir été père de Jean Assire, un des chevaliers qui défendirent le mont Saint-Michel en 1423 contre les Anglais.

La famille Assire aujourd'hui existante descend de Guillaume Assire, bourgeois de Rouen, dont on a voulu faire un descendant des précédents et dont le fils, honorable homme Vivien Assire, bourgeois de Rouen, épousa le 20 mai 1550 Guillemette le Cavelier. Leur descendance a fourni des conseillers du Roi, des notaires, un député du Tiers État à l'assemblée provinciale en 1788, un conseiller général de l'Eure décédé en 1836, etc.

**ASSON (de Baudry d').** Voyez Baudry d'Asson (de).

**ASSONVILLEZ** (d'). Armes : *d'azur à huit fusées* (aliàs *à une bande dentelée*) *d'argent accompagnées en chef à dextre d'une étoile d'argent.*

La famille d'Assonvillez, fixée en Normandie au cours du XIXe siècle, est originaire de Picardie.

Elle ne figure ni au nombre des familles de cette province qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Son chef est connu sous le titre de comte.

**ASSY (Geoffroy d').** Voyez Geoffroy d'Assy.

**ASSY (de Morell d'Aubigny d').** Voyez Morell d'Aubigny d'Assy (d').

**AST de NOVELÉ** (d'). Armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un lion de même* (?)

Ancienne famille du midi de la France.

Amanieu Dast, sieur du Colomé, conseiller du Roi et son procureur en la judicature royale de Monréal, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries décrites en tête de cet article.

Arnaud Dast du Loc exerçait en 1789 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux.

Guillaume d'Ast, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse, avait épousé une sœur du maréchal de France marquis de Pérignon.

Le chef de la famille Dast ou d'Ast de Novelé est connu de nos jours sous le titre de baron.

Elle a eu l'honneur, au cours du XIX$^{e}$ siècle, de s'allier à la branche espagnole de la Maison de France par le mariage en 1878 de Marguerite d'Ast de Novelé avec don Albert de Bourbon, marquis de Santa-Héléna, fils cadet du duc de Séville.

**ASTAFORT (Dufour d').** Voyez Dufour d'Astafort.

**ASTAING d'ESTAMPES (d').** Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois merlettes de sable, aux 2 et 3 d'argent à trois fasces ondées d'azur.*

La famille d'Astaing d'Estampes qu'il ne faut pas confondre avec l'illustre maison d'Estampes, également existante, appartient à la noblesse de Gascogne. On en trouvera une généalogie au Cabinet des Titres dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Dossiers bleus. Ce travail, du reste très succinct, en fait remonter la filiation à Amanieu d'Astaing, écuyer, Sgr dudit lieu, qui en rendit hommage au comte d'Armagnac le 23 mai 1521. Il passa le 12 juin 1531 une transaction dans laquelle est nommée sa femme, Béatrix de Comminges. Il fut père de Joseph d'Astaing dont la femme, Bertrande d'Antin, fit son testament le 26 janvier 1572. Leur descendance fut maintenue dans sa noblesse le 7 décembre 1699 par jugement de le Pellletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1521.

La famille d'Astaing a possédé dans l'ancien comté de Comminges la seigneurie d'Estampes dont elle a gardé le nom et dont elle a conservé le château jusqu'à nos jours.

M. d'Astaing, Sgr d'Estampes, Castelfranc, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Rustaing, tenues à Saint-Sever.

C'est à cette famille qu'appartenait M. Louis d'Estampes, publiciste royaliste distingué, un des principaux collaborateurs de la *Gazette de France*, décédé à Paris en mai 1898.

Principales alliances : de Comminges, d'Antin, de Cardaillac 1637, etc.

**ASTAÏX.** Armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux branches d'olivier de sinople et en pointe d'un fer de lance de même.* — Devise : *Toujours hasté.*

La famille Astaïx appartient à la haute bourgeoisie de l'Auvergne. Elle remonte par filiation à Gilbert Astaïx qui fut nommé notaire royal en 1567 par lettres de la Reine Catherine de Médicis, comtesse d'Auvergne. Un de ses descendants, Alexandre Astaïx, exerçait en 1789 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Riom, mais il ne laissa qu'un fils mort sans postérité.

La branche aujourd'hui existante descend de Pierre-Amable Astaïx, notaire à Clermont-Ferrand, frère du trésorier de France. C'est à cette branche qu'appartenait M. Victor Astaïx, bâtonnier de l'ordre des avocats de Clermont-Ferrand, conseiller général du Puy-de-Dôme de 1867 à 1877.

**ASTANIÈRES** (d'). Armes : *écartelé au 1 de gueules chargé de trois croix pattées d'or, coupé d'or au lion naissant de sable, au 2 d'or à deux lions affrontés de gueules soutenant un cœur de même, au 3 d'or à trois bandes d'azur, au 4 d'argent au mont de sinople chargé d'un corbeau de sable ; sur le tout d'argent à trois fasces de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — Couronne de comte.

La famille d'Astanières, originaire du Languedoc, y occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. M. de la Roque, qui en a donné une généalogie dans son Annuaire généalogique du Languedoc (1861), en fait remonter la filiation à Tristan Estanières ou Astanières qui épousa vers 1640 Marie de Barral. Leur fils, Jean-Pierre Astenière ou Astanières, conseiller du Roi et son viguier perpétuel au diocèse d'Agde, maire perpétuel de Saint-Pons de Mauchiens, marié le 22 janvier 1673 à Marguerite de Corbières, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : parti au 1 de gueules à deux fasces d'or, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or, au 2 coupé d'or à deux lions affrontés de gueules soutenant un cœur de même et d'argent à un corbeau de sable posé sur une terrasse de sinople. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis d'Astanières, gendarme de la garde du Roi en 1707, lieutenant-colonel au régiment de Conti cavalerie en 1740, chevalier de Saint-Louis, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils mort à Pézenas en 1827, et Jean-Pierre d'Astanières, conseiller du Roi, avocat au parlement, maire de Pézenas, qui assista aux États du Languedoc de 1721 à 1748, épousa en 1711 Gabrielle Grasset et continua la descendance. Celui-ci laissa lui-même deux fils, Gabriel-Joseph d'Astanières, capitaine d'infanterie en 1740, chevalier de Saint-Louis, qui ne laissa pas de postérité, et Jean-Pierre d'Astanières, lieutenant au régiment de Bourbon-Busset, blessé à Rosbach, chevalier de Saint-Louis, conseiller du Roi, maire perpétuel de Pézenas, qui épousa le 30 mai 1774 Eugénie de la Cour de Montcamp, petite-nièce du contrôleur général des finances Law. Jean-Louis d'Astanières, fils du précédent, fut admis parmi les pages du duc de Penthièvre, devint dans la suite lieutenant d'artillerie, maire de Pézenas en 1816, et épousa en 1806

M^lle d'Espagnac, petite-fille du lieutenant général baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides. Il laissa lui-même deux fils dont l'aîné, né en 1807, fut page du roi Louis XVIII.

Malgré l'éclat de ses services on ne connaît pas à la famille d'Astanières de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle a fourni cinq chevaliers de Saint-Louis au XVIII^e siècle.

M. Clément d'Astanières, neveu du page de Louis XVIII, marié en 1871 à M^lle de Pange, petit-fille du maréchal de France comte de Lobau, est connu sous le nom de comte.

Principales alliances : de Grasset, de Boisseroles, d'Amarzit-Sahuguet d'Espagnac, de la Cour de Montcamp, Thomas de Pange.

**ASTIER** (d'). Armes : *d'argent à un arbre de sinople terrassé de même, au chef d'azur chargé d'un soleil accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

Nicolas Astier, marié en 1709 à Anne-Ursule de Meyfredi, fut pourvu le 15 mars 1741 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Aix. Il fut père de Jean-François d'Astier qui lui succéda dans son office le 6 mars 1746 et qui eut lui-même plusieurs enfants de son mariage en 1752 avec Madeleine de Rabuis. Un membre de la famille d'Astier était encore en 1789 président trésorier de France au bureau des finances d'Aix.

Principale alliance : de Barcilon.

**ASTIER d'USSEL** (Baleste d'). Voyez BALESTE D'ASTIER D'USSEL.

**ASTIER de la VIGERIE** (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'argent chargé de trois quintefeuilles de gueules et accompagné en pointe d'une ancre d'or accolée de son câble aussi d'or, qui est de Huguet.* — Aliàs : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de Huguet, aux* 2 *et* 3 *d'or à une bande alaisée de sable.*

La famille d'ASTIER DE LA VIGERIE est originaire de la petite ville de Vernoux, en Vivarais ; on en trouvera une généalogie dans l'ouvrage que le vicomte Réverend a consacré aux familles anoblies ou titrées sous la Restauration. Elle descend de Jean-Antoine Astier, conseiller du Roi, maire perpétuel de Vernoux, qui mourut en 1754 ; son fils, Joseph Astier, puis d'Astier, sieur du Plot, directeur des postes à Grenoble, inspecteur et directeur des haras royaux, marié à Morlaix en 1772 à Marie-Anne Josse, décédé à Grenoble en 1812, laissa deux fils, Paul-Louis et Christophe-Séraphin Astier, et une fille, M^me Geoffroy, dont le fils connu sous le nom de Geoffroy d'Astier, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 19 février 1842 et mourut en 1866 sans laisser de postérité.

Paul-Louis-Alexandre Astier, né à Morlaix en 1772, fils aîné de Joseph, alla se fixer à la Martinique et ne laissa que des filles.

Christophe-Séraphin Astier ou d'Astier, né à Grenoble en 1779, fils puîné de Joseph, inspecteur général des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, marié en 1813 à Henriette Huguet, fut autorisé par lettres patentes du roi Charles X à recueillir après la mort de son oncle par alliance, Emmanuel Huguet de la Vigerie, le titre de baron avec majorat qui avait été accordé à celui-ci par lettres du 26 février 1825 et fut investi de ce titre, du majorat qui y était attaché, du nom de la Vigerie et des armoiries par nouvelles lettres patentes du roi Louis-Philippe du 16 avril 1840. Le baron d'Astier de la Vigerie mourut en 1858 laissant un fils unique, Louis-Emmanuel, baron d'Astier de la Vigerie, né en 1818, qui fut investi du majorat au titre de baron par décret de Napoléon III du 2 octobre 1858 et qui mourut en 1886 laissant lui-même deux fils.

Principales alliances : de France 1873, Masson de Montalivet 1881, Boula de Coulombiers 1901.

**ASTIER** (d').

Le nom d'Astier est assez répandu dans la Provence et dans le Comtat Venaissin et plusieurs des familles qui l'ont porté dans cette dernière province sont arrivées à la noblesse. La seule de ces familles qui se soit perpétuée jusqu'au XIX^e^ siècle a eu pour auteur Jean-Ignace-Joseph Astier, d'Avignon, reçu en 1718 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, premier juge du Tribunal de Saint-Pierre de 1726 à 1760, date de sa mort, qui fut anobli le 12 mai 1742 par bulle du Pape Benoit XIV. Ses deux fils, Joseph-Gabriel et André Charles d'Astier, furent reçus docteurs en droit civil de l'Université d'Avignon l'un en 1741, l'autre en 1762. L'aîné mourut à Rome jeune encore ; le puîné, juge de Saint-Pierre, officier municipal d'Avignon en 1790, fut massacré en 1791 par les ordres de Jourdan Coupe-Tête. Il laissait plusieurs enfants de son mariage avec une demoiselle Bondon.

Gabriel Astier, d'Avignon, frère de Jean-Ignace-Joseph, religieux augustin, docteur en Sorbonne, fut plusieurs fois provincial de son ordre et commissaire apostolique.

C'est à une famille différente, quoique également contadine, qu'appartenait le baron d'Astier, de Carpentras, qui fut l'ami de Jean-Jacques Rousseau.

**ASTIS** (d'). Armes : *de gueules à un lion rampant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille d'Astis appartient à la noblesse du Béarn.

On trouve dans les registres de l'ancienne Chambre des comptes de Pau que la maison appelée Abbadie, au lieu d'Anaze, fut anoblie en mars 1646 en faveur du sieur d'Astis.

La famille d'Astis possédait en 1789 la seigneurie de Monstron, en Vic-Bilh, qui lui donnait entrée aux États du Béarn.

**ASTOAUD-SERVAN de BEZAURE** (d'). Voyez Servan-Astoaud de Bezaure (de).

**ASTORG** (d'). Armes : *d'or à une aigle éployée de sable.* — Devise : *Nihil me pavet.*

La maison d'Astorg appartient à l'ancienne noblesse du Languedoc.

Elle a eu pour auteur Adémar Astorg, bourgeois de Toulouse, qui fut capitoul de cette ville en 1298, 1304, 1314 et 1337. La qualification de bourgeois de villes importantes comme l'était Toulouse était souvent prise à cette époque par les représentants des familles nobles de la région. Il est donc très possible qu'Adémar Astorg ait appartenu à la noblesse par sa naissance. On a voulu le rattacher à une famille d'Astorg ou d'Astorgue éteinte en 1828 et rapportée à la suite qui appartenait à la noblesse chevaleresque de l'Auvergne. Bien que cette communauté d'origine soit très douteuse les deux familles d'Astorg se reconnurent comme parentes dans les années qui précédèrent la révolution.

Le rapport dressé en 1774 par le généalogiste des ordres du Roi lors de l'admission aux honneurs de la Cour de la maison d'Astorg, du Languedoc, et conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « La maison d'Astorg est une de celles qui « ont illustré dans les premiers temps le capitoulat de Toulouse. « Adémar Astorg occupait cette place dès l'année 1298 et avait « pour collègues Pons de Gaure, chevalier, et Bertrand-Othon de « Lautrec. Il la remplit encore les années 1304, 1314, 1337. Elle a « des services distingués et des alliances illustres. Sa filiation est « établie depuis Pierre Astorg, écuyer, Sgr de Segreville, au bas « Armagnac, de Montbartier, dans le Haut-Languedoc, et de plu- « sieurs autres terres, échanson du Roi Charles VI, qualifié noble et « puissant seigneur, citoyen et bourgeois de Toulouse (ces derniers « titres désignant son domicile et non son état), lequel fut capitoul « de Toulouse en 1392 et 1399 »,

Noble Pierre Astorg, bourgeois de Toulouse, auquel remonte la filiation suivie, fut capitoul en 1392, 1399 et 1406 ; ses armoiries, différentes de celles que portèrent ses descendants, étaient : de gueules à deux besants tourteaux d'argent et de gueules, l'écu com-

poné d'argent. D'après la généalogie de Saint-Allais, il aurait été fils de Bernard d'Astorg, chevalier, qui servait dans la guerre contre les Anglais en 1339 et 1356, et d'une dame dont le nom est demeuré inconnu et petit-fils d'Adhémar Astorg, bourgeois de Toulouse, capitoul en 1298, 1304, 1314 et 1337. D'après la même généalogie et d'après celle qui fut produite pour les honneurs de la Cour, il fut le même personnage que Pierre Astorg, chevalier, Sgr de Montbartier, échanson du Roi en 1405, capitoul de Toulouse en 1415 et 1427, qui épousa d'abord Jeanne de Castelmoron, puis vers 1428 Fernande de Rabasteins. Mais, d'après certains auteurs tels que Brémond (Nobiliaire toulousain) et M. de la Roque (Armorial de la noblesse du Languedoc), il y aurait là deux personnages distincts ayant porté le même prénom dont l'un aurait été le fils de l'autre. Jean d'Astorg, chevalier, Sgr de Montbartier, Ségreville, Escaupont, etc., fils de Pierre et de Fernande de Rabasteins, marié à Anne de Montclar, fut capitoul de Toulouse en 1454, 1461, 1488 et 1496 et eut, en cette qualité, l'honneur de présenter au roi Louis XI les clefs de la ville lorsqu'il y fit son entrée le 10 décembre 1462. Il fut père d'Antoine d'Astorg, connu le premier sous le titre de baron de Montbartier, capitoul de Toulouse en 1518, qui épousa le 10 décembre 1505 Marguerite d'Espagne de Montespan, et grand-père d'Antoine d'Astorg, baron de Montbartier, qui fut de 1550 à 1587 capitaine gouverneur et commandant pour le Roi dans les diocèses de Toulouse, Lavaur et Saint-Papoul. Deux des fils de celui-ci, Bernard d'Astorg, chevalier, baron de Montbartier, chevalier de l'ordre du Roi, marié le 8 juillet 1555 à Isabeau d'Aure, héritière de la vicomté de Larboust et de la baronnie de Cardaillac, et Joseph d'Astorg, Sgr d'Aubarède en Bigorre, marié le 28 novembre 1592 à Mirmonde de Mun, furent les auteurs de deux grandes branches.

François d'Astorg, baron de Montbartier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chef de la branche aînée, et ses deux frères, autre François d'Astorg, vicomte de Larboust, lieutenant général des armées du Roi, et Bernard-François d'Astorg, furent maintenus dans leur noblesse le 19 novembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Cette branche s'éteignit avec Pierre d'Astorg, baron de Montbartier, vicomte de Larboust, dont la fille unique épousa en 1783 le vicomte de Fortisson.

Joseph d'Astorg, auteur de la branche cadette seule subsistante, laissa plusieurs fils dont les deux aînés, Paul d'Astorg, Sgr d'Aubarède, marié en 1629 à Gabrielle de Mauléon, gouverneur de Sedan en 1652, et Alexandre, furent maréchaux de camp. Paul laissa lui-même six fils dont l'aîné Bernard, connu sous le titre de comte

d'Aubarède, fut lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Salins, dont le second, Jacques, marié en 1682 à Hilaire de Busca, fut maréchal de camp et gouverneur de Blaye et continua la descendance et dont les quatre plus jeunes périrent sur différents champs de bataille. Jacques laissa lui-même deux fils, Charles d'Astorg, comte d'Aubarède, dont le fils, Louis, lieutenant général des armées du Roi, n'eut pas d'enfants de son mariage en 1744 avec M^lle de Boufflers, et Bernard d'Astorg, Sgr de Montégut, en Armagnac, marié en 1723 à Françoise de Maignan de Castillon, qui continua la lignée. Celui-ci fut père de Jean, marquis d'Astorg, qui épousa en 1745 M^lle de Galard-Terraube, et grand-père de Jean-Jacques, comte d'Astorg, maréchal de camp, marié en 1783 à M^lle Eon de Cély, qui fut admis en 1774 aux honneurs de la Cour et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine et du Comté de Comminges. C'est de ce dernier personnage que descendent les représentants actuels de la maison d'Astorg ; ses deux fils, Adrien, comte d'Astorg, né en 1783, marié en 1825 à M^lle le Clément de Saint-Mars, fille d'un général espagnol, décédé en 1849, et Eugène, vicomte d'Astorg, né en 1787, gentilhomme d'honneur et aide de camp de Mgr le duc de Bordeaux, décédé en 1850, ont été des officiers généraux de grand mérite. Le second d'entre eux avait épousé en 1819 une fille du comte Dupuy, pair de France ; il fut substitué à la pairie de son beau-père par ordonnance du Roi Charles X du 28 août 1828 et lui succéda après sa mort arrivée le 3 février 1832. Il a été le père du comte Charles d'Astorg, né en 1819, ministre plénipotentiaire, qui a lui-même laissé deux fils.

Un grand nombre de membres de la famille d'Astorg ont été admis dans l'ordre de Malte depuis François d'Astorg-Ségreville admis en 1572.

Principales alliances : d'Espagne-Montespan 1505, de Lomagne 1539, d'Aure de Larboust 1555, de Gelas d'Ambres 1621, de Lordat 1604, de Podenas 1683, de Mun 1592, de Mauléon 1629, de Baulat, de Boufflers 1744, de Galard-Terraube 1745, de Loubens de Verdalle, de Baroncelli-Javon, de Lestrade, etc.

**ASTORG ou ASTORGUE (d')**. Armes : *de sable à un faucon d'argent longé et habillé de sinople, posé sur une main gantée d'argent sortant de l'extrémité senestre, accompagné en chef de deux fleurs de lys d'argent et en pointe d'une demi-fleur de lys de même mouvant de l'extrémité dextre de l'écu.*

La maison d'Astorg ou mieux d'Astorgue, de noblesse chevaleresque d'Auvergne, éteinte dans les mâles en 1828, paraît être

distincte de la famille précédente, bien que les généalogistes aient voulu les rattacher à une même souche.

Saint-Allais qui en a donné une généalogie en fait remonter la filiation suivie à Pedro d'Astorga, gentilhomme espagnol qui accompagna Raymond, comte de Toulouse, à la première croisade en 1095 et qui, au retour de cette expédition, s'établit en Languedoc. Il lui attribue pour fils, mais sans preuves à l'appui, un Pierre d'Astorg qui aurait assisté en 1213 à la bataille de Muret, ce que l'éloignement des dates rend tout à fait invraisemblable.

On attribue d'ordinaire pour auteur à la famille d'Astorgue, Pierre Astorg, d'Aurillac, chevalier, Sgr de Laval, cosgr de Chalier, en Auvergne, Sgr de Noalhac, en Limousin, petit-fils présumé du précédent, qui accorda en 1268 des privilèges aux habitants de sa seigneurie du Limousin et qui vivait encore en 1289. Ce personnage aurait été père d'Adhémar Astorg, capitoul de Toulouse en 1298, auteur de la maison d'Astorg du Languedoc, et de Guillaume d'Astorg ou d'Astorgue, Sgr de Vaudelin et de Montiroy du chef de sa femme, Jeanne de Maulmont, qui est mentionné dans une montre d'armes de 1339 et qui fut l'auteur de la maison d'Astorg ou d'Astorgue d'Auvergne. Le rapport dressé par le généalogiste des ordres du Roi lors de l'admission de cette dernière famille aux honneurs de la Cour en 1788 commence en ces termes : « La maison d'Astorgue est ancienne dans la pro-
« vince d'Auvergne. Son nom est connu depuis Guillaume d'As-
« torgue qui ne vivait déjà plus le samedi avant la fête de Saint-
« Luc 1350 qu'il est rappelé dans un hommage rendu par Amblard
« Astorgue, damoiseau, à Hugues de la Roche, Sgr de Chateauneuf.
« Amblard d'Astorgue, damoiseau, son fils, possédait des héri-
« tages dans la paroisse de Charbonnières et en rendit hommage
« à Hugues de la Roche, Sgr de Chateauneuf, le samedi avant la
« fête de Saint-Luc 1350. On ignore son degré de consanguinité
« avec Pierre d'Astorgue, premier du nom, damoiseau, Sgr de
« Montiroy, depuis lequel la filiation est parfaitement établie. Ce
« sujet fournit le mercredi après la fête de Saint-Urbain en 1389 à
« Hugues de la Roche, Sgr de Chateauneuf, le dénombrement de ce
« qu'il possédait dans la paroisse de Manzac ».

D'après la généalogie de Saint-Allais, Amblard d'Astorgue n'aurait laissé qu'un fils nommé Pierre qui alla se fixer au royaume de Naples et qui eut lui-même pour fils unique Agueze d'Astorg, évêque d'Ancone, puis archevêque de Ferrare, cardinal, décédé à Rome en 1451. Pierre d'Astorg, Sgr de Montiroy, frère aîné d'Amblard, tué à la bataille de Poitiers en 1356, aurait été père

d'autre Pierre d'Astorgue qui fournit un dénombrement en 1389 et auquel les preuves de cour font remonter la filiation suivie. On ignore le nom de la femme de ce personnage; il fut père d'Hugues d'Astorg, damoiseau, Sgr de Vaudelin et de Montiroy qui épousa, Barbe de Poncet de Corrœuf, qui prit part à la guerre contre les Anglais et qui rendit hommage de sa terre de Vaudelin le 23 mai 1467 à l'abbé de Saint-Amable de Riom. Son descendant, Amable d'Astorg, écuyer, Sgr de la Feuillade, la Chassagne, etc., fut maintenu dans sa noblesse le 7 juin 1668 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Il fut père de Jean d'Astorg, Sgr de Chaludet, capitaine de chevau-légers, marié le 17 février 1669 à Gilberte d'Anglars, qui obtint en 1698 l'admission à la maison de Saint-Cyr de sa plus jeune fille, Marie, née en 1686, plus tard mariée à Philibert de Combes. Ce fut le frère de cette dame, Jacques d'Astorg, Sgr de Chaludet, né en 1678, qui quitta l'Auvergne; élevé parmi les pages du comte de Toulouse, il devint dans la suite commandant du fort Saint-André, à Salins, en Franche-Comté, épousa le 24 juin 1729 Rose Nicod et mourut en 1765. Il fut père d'Hugues, comte d'Astorg, gouverneur de Poligny, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle, et grand-père de Jacques-Hippolyte d'Astorg, né à Poligny en 1759, admis aux honneurs de la cour sous le titre de comte d'Astorg en 1788, maire de Saint-Cyr-la-Rivière, près d'Étampes, et conseiller général de Seine-et-Oise sous le premier Empire, créé baron de l'Empire avec majorat par lettres patentes du 28 mai 1809, député de Seine-et-Oise en 1815, contre-amiral honoraire la même année, créé comte héréditaire par lettres patentes du 30 août 1825, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut en 1828. De son mariage contracté en 1789 avec M[lle] de Grassin l'amiral comte d'Astorg n'avait eu qu'une fille, Adèle, qui épousa en 1813 le comte de Choiseul Daillecourt et qui mourut prématurément dès 1818 laissant deux filles en bas âge. Celles-ci devinrent dans la suite la marquise de Quinsonnas et la marquise de Froissard.

Principales alliances : de Noailles 1280, de Salvert-Montrognon, d'Aubigné 1472, de Saint-Quentin de Beaufort, du Peyroux 1639, d'Anglars 1669, de Grassin 1789, de Choiseul 1813, etc.

**ASTRAÜDO**. Armes : *d'azur à un soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef et à trois roses d'argent feuillées de même, mouvantes d'une seule tige naissant de la pointe de l'écu.* —. Supports : *deux branches de palmier se réunissant sous la pointe de l'écu.* — Devise : *Sub astro Donifero Rosæ florentes.*

La famille ASTRAÜDO, originaire de Nice, est anciennement et honorablement connue dans cette ville. Félix Astraüdo avait épousé en 1869 Mlle Gérard, fille d'un vice-gouverneur de Nice, remariée en 1902 au comte de Robaulx de Beaurieux.

Leur fils, Amédée Astraüdo, né à Nice en 1871, créé baron le 12 avril 1894 par sénatus consulte du Conseil Souverain de la république de Saint-Marin, a reçu le titre de duc romain par bref pontifical du 26 avril 1898.

**ASTROS** (d',). Armes : *d'azur à trois étoiles d'or.*

La famille d'ASTROS, originaire de la Provence, appartenait avant la révolution à la bourgeoisie de cette province. Un de ses membres était sous Louis XVI notaire à Aix.

Elle a été illustrée par Paul-David d'Astros, né en 1772 à Tourves, aujourd'hui dans le département du Var, fils d'un avocat et neveu du comte Portalis, qui fut successivement évêque de Bayonne en 1814, archevêque de Toulouse en 1830, cardinal en 1850, et qui mourut en 1851.

**ASTUGUE DE BUZON** (d'). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 3 *d'or à trois pals de gueules, aux* 2 *et* 3 *d'argent à une hache d'argent.*

La famille d'ASTUGUE ou DASTUGUE appartient à l'ancienne noblesse du Bigorre et de l'Armagnac.

Raymond-Arnaud d'Astugue, donzel, est mentionné dans un acte du 5 juillet 1302.

Les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle font remonter la filiation suivie à noble Manaud Dastugue, Sgr de Corné, en Astarac, dont le fils, noble François d'Astugue, épousa Antoinette de Noé par contrat du 6 décembre 1514.

La souche se partagea en plusieurs branches. Noble Alexandre d'Astugue, issu d'une de ces branches, vint se fixer en Rouergue par son mariage contracté dans les dernières années du XVIe siècle avec Esther Brenguier, héritière de la Sgrie d'Arvieu. Il en laissa deux fils, Etienne, marié à Olympe de Cabrol, et Jean d'Astugue, qui rendirent hommage au Roi le 7 mars 1634 pour leur Sgrie d'Arvieu et qui en obtinrent, paraît-il, l'érection de cette terre en baronnie. Cette branche de la famille d'Astugue s'éteignit tristement ; son dernier représentant, Jean d'Astugue, baron d'Arvieu, fils d'Etienne, dissipa tous ses biens et, ayant été convaincu d'assassinat, s'empoisonna dans sa prison à Rodez en 1675.

Noble Augustin Dastugue de Corné, Sgr de Saint-Orens, en Armagnac, et noble Benjamin Dastugue, Sgr de Corné, en Astarac, repré-

sentants d'une autre branche, furent maintenus dans leur noblesse l'un le 30 août 1698, l'autre le 6 juin 1699, par jugements de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Le second d'entre eux avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Auch.). La branche des seigneurs de Mazères et de Beautran, en Armagnac, fut à son tour maintenue le 27 septembre 1699 par jugement du même intendant.

Dominique d'Astugue de Mun fut capitoul de Toulouse en 1754.

Le baron Dastugue et messieurs d'Astugue-Soréac et d'Astugue d'Arcisac prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bigorre.

Jacques, chevalier d'Astugue de Soréac, avait épousé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle Claire de Carrère, héritière de la Sgrie de Buzon dont sa descendance a gardé le nom. Il fut père d'Alphonse Dastugue de Buzon qui épousa en 1820 M^lle de Saint-Pastou et qui continua la lignée.

Principales alliances : de Noé 1514, de Montlezun 1595, de Preissac, de Mauléon, 1611, 1695, de Cabrol, de Durfort 1624, de la Barthe-Giscaro, de Lartigue 1709, de Bridiers, de Barrau-Muratel 1633, du Haget, de Bezolles, 1720, 1723, etc.

**ATHÉNOUL (d')**. Armes : *de gueules à un château sommé de trois tours d'or crénelées chacune de trois pièces, celle du milieu plus haute, la porte ouverte du champ, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant montant d'argent accosté de deux roses de même.*

La famille d'Athénoul, originaire des environs de Die, en Dauphiné, appartient à l'ancienne noblesse de sa région. Son nom figure dans les anciens actes sous des formes très variées : Athénolt, Atténot, etc. Chorier et après lui M^r de Rivoire de la Batie lui attribuent pour premier auteur connu Pierre Athénoul qui vivait en 1259, qui fut en 1294 un des plaiges de Robert Bermond, prisonnier du dauphin Guigues, et qui fit son testament au cours de cette même année 1294. Pierre Athénoul, Sgr de la Bastie Saint-Romain, figure, dans la revision des feux faite en 1471, au nombre des nobles du mandement de Besaudun. Son petit-fils, Etienne Athénoul, Cosgr de Gardon, laissa lui-même deux fils, Guillaume, marié à Marie Dolilhe, et Antoine Athénoul, auteurs de deux branches qui, lors de la recherche du XVII^e siècle, furent maintenues dans leur noblesse par jugement de l'intendant Dugué.

Louis Athénoud, sieur de Gourdon, fit enregister son blason à l'Armorial général de 1696 (Die).

Le comte d'Athénolt prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Dauphiné.

La famille d'Athénoul a produit peu de personnages marquants. Son chef est connu depuis le milieu du XVIII[e] siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : de Bouvier de Cachard, de Salvaing, etc.

**ATHÉNOZY ou ATHÉNOSY** (d'). Armes : *d'or à un chevron de sable accompagné de trois noix de gueules.*

La famille d'Athénosy appartient à la noblesse du Comtat Venaissin. Elle n'est mentionnée ni dans le Nobiliaire de Pithon Curt ni dans aucun autre Nobiliaire ancien.

Balthazar d'Athénosy fut condamné par défaut à l'amende comme usurpateur de noblesse le 6 janvier 1696 par jugement de Cardin le Bret, intendant d'Aix, avec saisie sur les biens de sa femme, Claire Guilhermi. Celle-ci fut déchargée de la poursuite après avoir exposé qu'elle était légalement séparée de biens de son mari. François Athénosy ne porte dans un acte du 15 janvier 1720 d'autre qualification que celle de bourgeois d'Avignon. (Cabinet des Titres. — Pièces originales.) Il avait épousé Ursule Martini de Saint-Auban et en eut une fille qui épousa en 1717 M. d'Estienne de Chaussegros, Sgr de Lioux.

La famille d'Athénosy paraît tirer sa noblesse du titre héréditaire de comte palatin transmissible à tous ses descendants que le Pape, souverain d'Avignon, accorda à Guillaume-François Athénosy, né à Avignon en 1673, marié en 1712.

Isidore d'Athénosy, né en 1806, docteur en médecine, décédé en 1872, avait épousé M[lle] du Laurens d'Oiselay, petite-fille du duc de Crillon-Mahon.

Principales alliances : d'Inguimbert 1579, d'Estienne de Chaussegros de Lioux 1717, du Laurens d'Oiselay, de Bonfils, etc.

**ATTAINVILLE** (**Lescuyer d'**). Voyez Lescuyer d'Attainville.

**ATTAINVILLE** (**Jauvain d'**). Voyez Jauvain d'Attainville.

**ATTEL** (d'). Armes : *d'azur à trois tourelles couvertes d'argent, maçonnées de gueules, posées deux et une.*

La famille d'Attel appartient à la noblesse de la Lorraine. On trouvera d'importants fragments de sa généalogie dans les Documents généalogiques sur Metz, de l'abbé Poirier, et dans le recueil de manuscrits conservé au Cabinet des Titres sous le nom de Nouveau d'Hozier. Elle a eu pour auteur Didier Dattel, né à Amance, mais originaire de la Sicile d'après une tradition, gruyer de sa ville natale, qui fut anobli

le 25 août 1541 par lettres patentes du duc de Lorraine en récompense des services qu'il lui avait rendus dans ses voyages successifs en Espagne, auprès de l'Empereur, en France, auprès du Roi, et dans les Pays-Bas, auprès de la Reine de Hongrie, régente de ce pays. Didier Dattel avait épousé Hellony Pigeollot; il fut père de Jean Dattel, marié à Suzanne Bastien, et grand-père de Didier II Dattel, Sgr voué de Champenoux, capitaine héréditaire du château d'Amance, conseiller d'Etat de S. M. l'Empereur, maître échevin de Nancy en 1624, qui épousa d'abord en 1594 Françoise Touppet, puis en 1603 Marie Baillivy. Jean Dattel, fils du premier lit du précédent, conseiller d'Etat du duc de Lorraine, épousa le 12 septembre 1622 Anne Maler, héritière en partie des seigneuries de Marange et de Luttange; il en eut, entre autres enfants, deux fils, honoré seigneur Charles d'Attel, Sgr de Luttange en partie, capitaine héréditaire du château d'Amance, Sgr voué à Champoulx, marié le 23 septembre 1649 à demoiselle Elisabeth de Serainchamps, maintenu dans sa noblesse le 29 octobre 1674 par jugement de Barillon de Morangis, intendant de Metz, en raison des lettres de noblesse accordées à son aïeul en 1541, décédé en 1681, et Jean-François d'Attel, Sgr de Luttange en partie, de Corny, de Weinsberg, marié à Lucie Adam, décédé en 1687. Pierre Dattel, écuyer, fils de Charles, marié le 4 décembre 1694 à sa parente Claude Petit de Lavaux qui lui apporta une partie de la seigneurie de Luttange, fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 24 septembre 1708 par jugement de Mr de Barberie de Saint-Contest, intendant de Metz, et mourut à Luttange en 1726. Son fils, messire François Dattel, chevalier, Sgr de Luttange, Winsberg, etc. baptisé à Luttange le 22 septembre 1700, marié le 25 septembre 1730 à Marguerite de Prigny, fille d'un conseiller médecin ordinaire du Roi à Metz, fit en 1756 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Louis-Alexandre d'Attel, né le 1e janvier 1745 à Luttange, au diocèse de Metz. Ce dernier était chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Verdun ; son parent, Pierre-Jean d'Attel, prit part cette même année à celles tenues à Thionville.

La famille d'Attel n'est pas titrée. Elle a fourni de nombreux officiers.

**ATTHALIN (Laurent)**. Voyez LAURENT-ATTHALIN.

---

# ADDITION

**ARMAND de CHATEAUVIEUX** (d'). Armes : *de gueules à une fasce échiquetée d'argent et de sable de trois traits, accompagnée en chef d'un croissant d'or et en pointe d'un bœuf passant de même.*

La famille d'Armand de Chateauvieux appartient à la noblesse du Dauphiné. Elle remonte par filiation à noble Arnulphe Armand, demeurant au diocèse de Gap, décédé en 1525, dont la veuve, Raymonde de Pellafol, assista le 20 juin 1532 au mariage de son fils, Guillaume, né à Théus en 1509, avec Marthe Dutant. Noble Guillaume Armand mourut en 1581 ; son fils, noble Claude Armand, Sgr de Chateauvieux, près de Tallard, habitant de la petite ville de Mison, né en 1542, marié à Jeanne d'Eyssautier par contrat passé à Sisteron le 2 avril 1582, décédé en 1602, laissa, entre autres enfants, deux fils, noble André Armand, né le 11 avril 1585, marié le 18 novembre 1613 à Antoinette de Bardel, et noble Guillaume Armand, sieur de Chateauvieux, capitaine de cent hommes de pied sous le connétable de Lesdiguières, marié à Marguerite de Bernardi par contrat passé le 22 janvier 1623 devant Saunier, notaire à Gigors, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Pilhon Curt, qui a donné une généalogie de la famille d'Armand de Chateauvieux dans son Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin, ne mentionne pas la descendance de l'aîné de ces deux frères, attendu, dit-il, qu'elle a perdu sa noblesse par suite de dérogeance. Il laissa cinq fils dont deux, Georges d'Armand, Sgr de Chateauvieux, né le 28 avril 1620, marié à Marie Chevalier, décédé en 1686, et Gaspard, marié le 1er septembre 1660 à Françoise Bellon, de la ville de Gap, furent les auteurs de deux rameaux. On ne voit pas, en effet, que l'aîné de ces rameaux ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse ; son chef, Gaspard d'Armand-Chateauvieux, né en 1677, capitaine de dragons au service de la Reine Anne, alla se fixer à Genève, épousa en 1725 Catherine Desmans et en eut un

fils, Jacques, né en 1732, qui épousa en 1769 Madeleine de Buisson, fille d'un ancien syndic de la ville de Genève.

Gaspard d'Armand Chateauvieux, auteur du second rameau de la branche aînée, laissa lui-même deux fils, Charles d'Armand, sieur de Chateauvieux, né en 1666, qui mourut en 1717 laissant plusieurs fils de son mariage avec Françoise de Pinchinat, et Joseph d'Armand de Chateauvieux, né le 25 février 1674, qui vint se fixer à Chaumont en Bassigny par son mariage avec Thérèse Guérapin de Vauréal et qui fut maintenu dans sa noblesse le 12 janvier 1739 par jugement de M[r] le Pelletier de Beaupré, intendant de Champagne. Etienne-Joseph d'Armand, sieur de Chateauvieux, baptisé le 7 octobre 1718, fils du précédent, lieutenant des maréchaux de France à Chaumont, marié le 25 août 1749 à M[lle] de Montangon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont ; il eut un fils, Pierre-Joseph, né en 1750, officier d'artillerie.

Guillaume d'Armand, sieur de Chateauvieux, auteur de la branche cadette seule mentionnée par Pithon Curt, laissa lui-même deux fils, Alexandre d'Armand-Chateauvieux, Sgr de la Garde-Paréol, au Comtat Venaissin, et Jean-Baptiste d'Armand-Chateauvieux, marié le 23 février 1687 à Angélique Dumarest, fille d'un maître d'hôtel de la Reine Anne d'Autriche et héritière de la seigneurie de Jouy, près de Dourdan, au diocèse de Chartres. Joseph d'Armand-Chateauvieux fils de l'aîné de ces deux frères, aide-major du régiment d'Orléans, plus tard gentilhomme du duc d'Orléans, décédé en 1736 sans postérité, son oncle, Jean-Baptiste, et les deux fils de celui-ci, Guillaume d'Armand, sieur de Chateauvieux, marié en 1714, à Marie-Anne Ferrand, fille d'un avocat au parlement de Paris, et Pierre d'Armand, connu sous le titre de marquis de Chateauvieux, fixé en Auxerrois, marié le 11 août 1723 à Catherine Donta, fille d'un premier médecin de la duchesse de Berry, furent maintenus dans leur noblesse en septembre 1721, par arrêt du Conseil d'État, après avoir prouvé leur filiation depuis 1582. Guillaume laissa un fils, Alexandre, qui n'eut pas de postérité mâle ; Pierre laissa aussi un fils, autre Pierre, connu sous le titre de marquis de Chateauvieux, Sgr de Fontaine-Madame-Jacques, en Auxerrois, qui épousa en novembre 1768 Anne de Montéor. Ce dernier personnage est peut-être le même qu'un M. de Chateauvieux qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Auxerre, mais qui paraît avoir plutôt appartenu à une famille de Chateauvieux, de la même région, encore existante.

François d'Armand, comte de Chateauvieux, décédé en 1815, avait épousé en 1802 Gabrielle de Fayard ; il en eut deux filles, la baronne

de Cockborne et madame du Hamel de Fougeroux, et un fils, Sosthènes, marquis d'Armand-Chateauvieux, décédé en 1885, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle de Villèle.

On trouvera dans le Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye une généalogie complète de toutes les branches de la famille d'Armand de Chateauvieux.

Principales alliances : d'Eyssautier, Guérapin de Vauréal, de Montangon, de Cockborne, du Hamel de Fougeroux, de Villèle, de Baillet 1866, Hureau de Sénarmont, Leviste de Montbrian, etc.

Plusieurs généalogistes ont pensé que la famille d'Armand de Chateauvieux dont il vient d'être parlé pourrait bien être une branche détachée à une époque inconnue de la famille d'Armand de Blacons et de Garcinière qui a occupé un rang distingué dans la noblesse du Dauphiné et de la Provence. Cette dernière famille revendiquait une origine très ancienne et croyait être une branche détachée au XIIe siècle de celle des comtes primitifs d'Auvergne dont plusieurs ont en effet porté le prénom d'Armand. Barcilon, dans sa Critique du Nobiliaire de Provence, raille cette prétention qui avait été admise par Robert de Briançon et affirme qu'il n'a rien trouvé sur les Armand dans aucun acte ni dans aucune archive.

Les généalogistes font remonter la filiation des familles d'Armand de Blacons et d'Armand de Garcinière à Pierre Armand qui paraît en 1428 dans une revision des feux du mandement de Saint-Guillaume, en Dauphiné.

Ce personnage aurait laissé, entre autres enfants, deux fils, Pierre Armand, fixé en la paroisse de Saint-Paul de Trièves, qui aurait fait son testament en 1443 et qui serait l'auteur de la famille dauphinoise d'Armand de Blacons, et Jean Armand, marié le 16 janvier 1400 à Marguerite de Pontevès, qui aurait fait son testament le 12 janvier 1438 et qui serait l'auteur de la famille provençale d'Armand de Garcinière.

L'aîné de ces deux frères, Pierre, aurait été père d'Antoine Armand qui rendit un hommage en 1510 et grand-père d'Isnard Armand qui fit son testament en 1529. Jean d'Armand, écuyer, descendant de ce dernier, épousa en 1624 Isabeau de Forest de Blacons, héritière d'une vieille famille noble du Dauphiné. Leur fils, Hector d'Armand, substitué au nom et aux armes de la famille de sa mère, marié le 30 août 1656 à Olympe du Puy-Montbrun, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Dugué, intendant du Dauphiné. Lucrétius d'Armand de Forest, marquis de Blacons, né à Grenoble en 1758, fut député de la noblesse du Dauphiné

aux États généraux de 1789; complètement ruiné par la Révolution il se suicida en 1805 pour échapper à la misère. La famille d'Armand de Blacons s'est éteinte avec Onéida d'Armand de Blacons, décédée en 1879, qui avait épousé en 1815 le marquis d'Andigné, pair de France.

Jean d'Armand, auteur de la famille d'Armand de Garcinière, fut père de Guillaume d'Armand, Sgr de Turres et du Val d'Ardennes, qui obtint le 26 février 1473 par lettres patentes du roi René la confirmation de diverses donations faites à son père en 1438 par Louis III, comte de Provence. Sa descendance, maintenue dans sa noblesse en 1667 et 1700 par jugements des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence, acquit dans les dernières années du XVII^e siècle la seigneurie de Garcinière, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille et paraît s'être éteinte au commencement du XIX^e siècle. Scipion d'Armand de Garcinière avait été admis dans l'ordre de Malte en 1681.

La famille d'Armand de Blacons portait pour armes : fascé d'argent et de gueules de six pièces. La famille d'Armand de Garcinière portait primitivement pour armes : d'azur à un chevron d'or surmonté d'un triangle supportant une couronne ducale de même; mais elle avait fini par adopter le blason de la famille d'Armand de Blacons.

Il existait en Provence, au XVII^e et au XVIII^e siècles, une famille d'Armand de Mison qui prétendait être une branche de la famille d'Armand de Garcinière et qui portait pour armoiries : d'azur à une fasce ou devise d'or accompagnée en chef d'une couronne et en pointe d'un chevron de même. Cette famille sur laquelle on trouvera des renseignements dans le Nouveau d'Hozier, au Cabinet des Titres, descendait en réalité d'Hugues Armand qui était simple marchand de Marseille dans la première moitié du XVI^e siècle. Ce personnage fut père de maître Antoine d'Armand, docteur en médecine, citoyen de Marseille, marié le 3 juin 1564 à demoiselle Françoise Laurencin, d'une famille distinguée de Lyon qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, aïeul de François Armand, écuyer, marié le 4 février 1593 à Douce du Bois, et bisaïeul de noble Henri d'Armand-Laurencin, écuyer de la ville de Marseille, marié en octobre 1631 à Marquise de Bausset, qui fut pourvu de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Aix, qui devint deuxième président audit bureau et qui fit son testament le 29 février 1680. Messire Charles d'Armand, fils du précédent, pourvu le 13 juin 1651 d'un office de secrétaire du Roi, épousa le 26 janvier 1675, Marguerite de Valbelle, acquit la seigneurie considérable de Mison, en obtint

l'érection en marquisat par lettres patentes de février 1694 et sollicita en 1697 l'admission parmi les pages de la grande écurie du Roi de ses deux fils, François et Léon, nés en 1680 et 1681. Cette famille d'Armand de Mison s'éteignit peu de temps avant la révolution ; deux de ses membres avaient été admis dans l'ordre de Malte en 1697 et 1698.

**ARNAUD de SAINT SAUVEUR**[1].

La famille Arnaud de Saint-Sauveur est originaire de la petite ville de Chieri, en Piémont, sur le territoire de laquelle elle a possédé le domaine de San Salvatore ou Saint-Sauveur. Elle descend de Jacques-Joseph Arnaud qui était vers le milieu du xviii[e] siècle capitaine quartier-maître d'un régiment de fusiliers. Son fils, Ignace Arnaud, avocat, nommé en 1768 président au Sénat du Piémont, décédé en 1791, obtint le 16 novembre 1771, par lettres patentes du Roi de Sardaigne, l'érection en comté de sa terre de Saint-Sauveur et fut investi de ce comté le 26 mars 1772. Le titre qui y était attaché était transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture et, à défaut de mâle, transmissible à une fille descendant du concessionnaire et à sa postérité masculine par ordre de primogéniture. Odon Arnaud, comte de Saint-Sauveur, né à Turin le 8 mai 1778, fils du précédent, d'abord officier au régiment de Piémont-infanterie, puis aide de camp du maréchal Souwaroff, passa dans la suite au service de la France, fut officier aux gardes du corps du Roi Charles X et arriva au grade de général. Il figure au nombre des gentilshommes des pays annexés à l'empire qui sollicitèrent de Napoléon la concession d'un titre de noblesse en remplacement de ceux qu'ils portaient avant l'annexion, Il s'était marié d'abord en 1796 avec Hyacinthe Campana, puis avec Anna-Aimée Vigier et laissa un fils de chaque lit.

L'aîné de ces fils, César, comte Arnaud de Saint-Sauveur, né à Turin en 1797, fut major d'infanterie ; son fils, Albert, comte Arnaud de Saint-Sauveur, né à Turin en 1840, député au parlement, est décédé en 1901, ne laissant de son mariage avec Mathilde, des marquis Scarampi de Villanova, qu'une fille, héritière de sa branche, mariée à Turin en 1887 à Henri, des comtes Filippi de Baldissero.

Pierre-Jean-Louis Arnaud de Saint-Sauveur, né à Paris en 1818, fils du second lit d'Odon, se fixa définitivement en France et fut général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Son fils, Georges, marié à M[lle] des Essars, est devenu comte de Saint-Sauveur et chef de sa famille après l'extinction un 1901 du rameau italien.

[1] Cette notice a été faite d'après une communication due à l'obligeance de M. le baron Manno.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY